This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

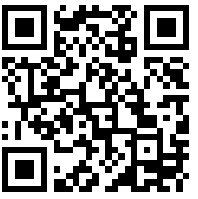

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 476993

Digitized by Google

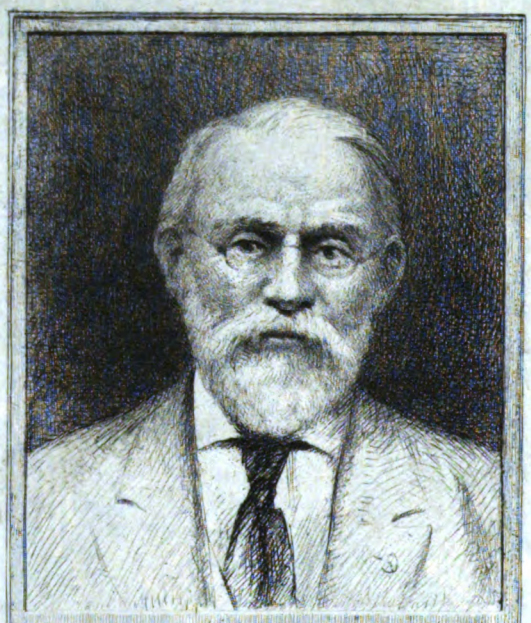

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

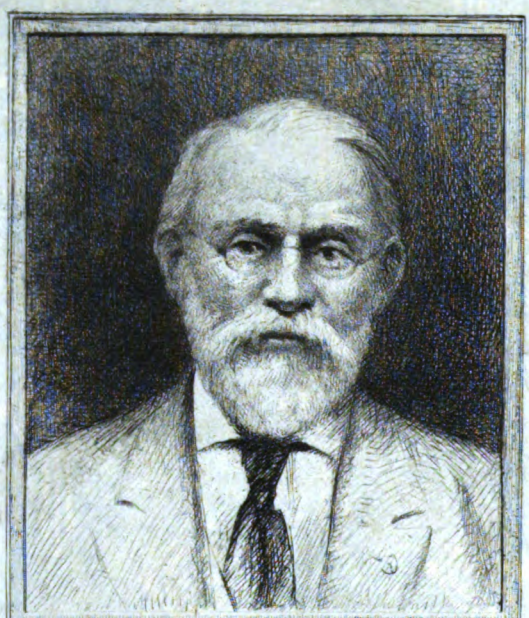

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.P781
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

Fondée par MM. Julien SACAZE et le Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : le Baron **DESAZARS DE MONTGAILHARD.**

TOME XII — 1900

TOULOUSE
BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*
LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT
45, rue des Tourneurs, 45

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE

& ESPAGNE SEPTENTRIONALE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

FONDÉE PAR MM. JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : LE BARON **DESAZARS DE MONTGAILHARD.**

TOME XII — 1900

TOULOUSE

BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

45, RUE DES TOURNEURS, 45

Digitized by Google

Digitized by Google

CAMPAGNE DU MARÉCHAL SOULT

DANS LES PYRÉNÉES EN 1813-1814

PREMIÈRE PARTIE

LA GUERRE DANS LES MONTAGNES

I

LE THÉATRE DES OPÉRATIONS.

Le pays où vont s'engager les opérations du maréchal Soult, à la fin de 1813, a été surnommé la « Suisse pyrénéenne », & rien n'est plus vrai que cette définition. Il faudrait la plume d'un Gauthier pour décrire ces régions pittoresques où la nature à la fois sauvage & coquette se pare de fleurs & de verdure sur les cîmes les plus hautes comme dans les plus profondes vallées. La mer, si rapprochée que les lames du golfe de Gascogne viennent se briser contre les derniers contreforts pyrénéens, apporte à ces contrées délicieuses un charme de plus : Elle tempère un climat que le soleil ferait trop brûlant en été & que le voisinage des montagnes rendrait trop rigoureux en hiver; aussi, voit-on certaines vallées du pays basque, abritées des vents d'est & du nord, jouir d'un printemps presque perpétuel.

Pourtant, ne vous y trompez pas, si le pays est riant, il est pauvre. On n'y trouve que de rares cultures, des villages dis-

Digitized by Google

séminés où les habitants, au lieu de se grouper, semblent se fuir & chercher dans l'isolement le coin de terre arable qui les nourrira, eux & leurs troupeaux. Les landes, les broussailles & les taillis qui tapissent les plateaux nuisent à la culture, les ravins & les précipices qui coupent le sol à chaque pas empêchent les communications.

Nous sommes, d'ailleurs, en un point très pluvieux des côtes de l'Océan; quand le sol argileux a été détrempé par une série de mauvais temps, les chemins deviennent impraticables. Aussi verrons-nous le maréchal Soult & lord Wellington se plaindre à chaque instant des entraves apportées par la nature ou les intempéries à leurs opérations.

Au point de vue politique, c'est le Guipuscoa presque entier, une partie de la Navarre, le pays basque & le Béarn que vont parcourir nos armées en marche. Or, on sait ce qu'étaient ces Etats avant que le grand mouvement d'unification créé par les chemins de fer s'y fût fait sentir : en aucune contrée d'Europe l'esprit de particularisme, les vieilles coutumes & les privilèges n'avaient plus d'influence & d'extension. Une ancienne loi aragonaise proclame « que les habitants auraient depuis long-« temps abandonné leur sol stérile, si ce désavantage n'était « compensé par la liberté ». Cette vérité est applicable à toutes les populations des versants pyrénéens, mais surtout aux Basques. Imbus au plus haut point de cet esprit d'indépendance & de liberté, fiers de l'antiquité de leur race qui se perd dans la nuit des temps, ils ne veulent être tributaires d'aucun peuple européen. Sous Napoléon, ils sont restés ce qu'ils étaient sous Charlemagne : fiers, intrépides, mais sauvages & prêts à massacer le nouveau Roland qui viendrait menacer leur indépendance & troubler leurs solitudes. Aussi considèrent-ils les Français comme des envahisseurs, les Anglais comme des intrus & les Espagnols comme des pillards dangereux dont il faut se garder avec soin. Sous ce dernier rapport, on est obligé de leur donner raison : la « bande à Mina », pas plus que les autres « guérillas » que Wellington traîne à sa suite, ne sont faites pour gagner la confiance des populations qui les hébergent.

Dans leurs rapports avec nos armées, un seul sentiment

Digitized by Google

guide les Basques : cet esprit mercantile qui est inné chez eux & qui les porte à aller jusqu'en Amérique chercher la fortune qu'un pays sans ressources se refuse à leur donner. Ces mêmes hommes qui désertent nos régiments, qui fuient toute contrainte & toute discipline, nous les trouverons toujours prêts à nous apporter, moyennant rétribution, les denrées & les approvisionnements dont nous avons besoin. Ils agissent de même à l'égard des Anglais, d'ailleurs, & ceci nous explique les éloges ou les blâmes que Soult & Wellington leur distribuent alternativement.

Après ce coup d'œil jeté sur l'ensemble du pays & ses habitants, examinons le relief du sol & la topographie.

Les montagnes qui couvrent de l'ouest à l'est toute la région dont nous nous occupons, subissent au seuil de *Salinas*, où les Pyrénées proprement dites se soudent aux monts Cantabres, une dépression profonde qu'on a utilisée pour le passage de la route & de la voie ferrée qui conduisent de France en Espagne. Elles se relèvent ensuite graduellement vers l'est jusqu'au pic d'*Orhy* (2016 mètres), qui commence la série des hauts sommets.

Toute cette partie de la chaîne est traversée par de nombreux passages dont les principaux sont :

1° Le col de *Salinas*, suivi par la grande route de Paris à Madrid ;

2° Le col de *Lecumbery* ou de *Huici* qui fait communiquer Pampelune & Tolosa ;

3° La route de *Bélate*, de Pampelune à Bayonne par Bélate, Irurita, Elizondo, Maya, Ustaritz, avec deux embranchements : l'un sur Irun par la vallée de la Bidassoa, l'autre sur Saint-Jean-de-Luz par la vallée de la Nivelle ;

Entre Huici & Bélate on trouve les passages secondaires de *Enadi*, *Loyondi*, *Arraiz* & le port de la *Sangre* ;

4° La route de *Roncevaux*, de Pampelune à Bayonne par Zubiri, Viscarette, Burguette, Roncevaux, Ibañetta, Château-Pignon, Venta-d'Orizon, Saint-Jean-Pied-de-Port, Irissary & Hasparren.

De Zubiri, on peut rejoindre Irissary plus directement par l'embranchement des *Aldudes*, ou bien se diriger sur Ustaritz

Digitized by Google

& retomber sur la route nº 3 qu'on retrouve à Irurita, en traversant le col d'*Urtiaga*.

Entre Bélate & Roncevaux, les petits ports d'*Enazabal*, d'*Urtiaga*, de *Sahorgain*, de *Mendichari*, d'*Atalosti* ou de *Linduz*, ne sont traversés que par de mauvais sentiers.

Enfin, à Saint-Jean-Pied-de-Port, deux chemins muletiers remontent les vallées aragonaises d'*Orbaïcita* & d'*Ochagavia*, en suivant deux sources différentes de la Nive, & passent respectivement aux cols d'*Orgambide* ou de *Bentartéa* & de *Betçula*.

Les quatre cours d'eau qui ouvrent ces différents passages, *Urruméa*, *Bidassoa*, *Nivelle* & *Nive*, coulent perpendiculairement à la direction générale de la chaîne & laissent entre eux quatre massifs principaux :

1º Entre l'Urruméa & la Bidassoa, celui qui se termine par le *Jaïsquibel*, dont la croupe vient baigner dans le golfe de Gascogne entre Fontarabie & Saint-Sébastien. Le point le plus élevé de ce rameau est la *Haya* (987 mètres d'altitude). Il faut citer aussi le *San-Martial*, qui joue un rôle important dans la campagne de Soult & qui peut être considéré comme une arête méridionale de la Haya.

Les principaux passages de ce massif sont :

Le col de *Leiza*, qui permet de passer de la vallée de la Bidassoa dans celle de l'Aresa en contournant les sources de l'Urruméa ;

Le col de *Zubiéta*, qui fait communique San-Esteban sur la Bidassoa avec Goizuéta sur l'Urruméa ;

Celui de *Biandiz*, qui relie Lesaca à Saint-Sébastien.

2º Entre la Bidassoa & la Nivelle un massif auquel on ne peut guère donner le nom de contrefort, car la haute Bidassoa qui, pendant 12 kilomètres environ, coule parallèlement aux Pyrénées (vallée du Baztan), l'empêche de se souder directement à la grande chaîne.

Il comprend : au sud, le plateau de *Maya* ou des *Cinco-Villas*[1] ; au nord, la montagne de la *Rhune* (900 mètres d'altitude), qui de Sare & d'Ascain s'étend jusqu'à Saint-Jean-de-Luz.

1. Etchalar, Véra, Lésaca, Yanci & Aranaz.

Digitized by Google

Les trouées de ce massif sont :

Le chemin qui de San-Esteban, sur la Bidassoa, se dirige vers les sources de la Nivelle qu'il atteint au *col de Maya*, pour de là continuer sur Bidarray, Irissary & Saint-Palais. On l'appelle : *Chemin des Anglais.*

Le chemin qui joint Maya & Alcorrunz à Véra en passant Etchalar.

Celui qui s'embranche sur ce dernier à Etchalar pour atteindre ensuite Sare, Amotz, Saint-Pée sur la Nivelle & Ustaritz sur la Nive.

La route Paris-Madrid, qui passe au nord de la Rhune & traverse Saint-Jean-de-Luz, entre le pied de cette montagne & l'Océan.

3° Entre Nivelle & Nive, un étroit chaînon qui se termine par les hauteurs d'*Arcangues* au sud de Biarritz & dont les sommets principaux sont : le pic de *Hausa* (1304 mètres), aux environs de Saint-Etienne de Baïgorry & le *Mondarrain* (750 mètres), entre les villages d'Urdax, d'Ainhoue & d'Itsatsou.

Les passages transversaux de ce chaînon sont :

Le sentier d'Elizondo aux Aldudes, qui passe au port de *Berdarriz* & joint la Nive des Aldudes à la Bidassoa ;

Le chemin qui passe au nord du Hausa & qui met en communication : Maya sur la Bidassoa & Saint-Etienne de Baïgorry sur la Nive, en passant par Errazu & le col d'*Ispéguy* ;

Celui qui passe au sud du même massif & relie Maya & Banca par le col d'*Elhoriata* ;

Le *Chemin des Anglais*, signalé plus haut, qui franchit le col de *Maya* en joignant Alcorrunz à Bidarray ;

Le sentier d'Ainhoue à Cambo, qui contourne au nord la base du Mondarrain ;

Enfin, un dernier chemin, conduisant de Sare à Ustaritz par Saint-Pée.

4° Entre la Nive & les affluents de l'Adour, un massif qui comprend d'abord le *Gorospila* dont la crête tourmentée se développe à l'est de Bidarray, ensuite l'*Ursouïa*, sorte de large dôme aux pentes très accessibles, mais au sommet relativement élevé (678 mètres), enfin une série de plateaux ravinés &

Digitized by Google

boisés dont la partie septentrionale porte le nom de *Landes d'Hasparren*.

Nous y trouvons comme passages :

La route de Saint-Palais à Saint-Jean Pied-de-Port, qui s'embranche dans cette dernière ville à la route de Roncevaux ;

Le chemin d'Ossès à Saint-Palais par Irissary, qui fait communiquer la Nive avec la Bidouze & se ramifie à la route des Aldudes.

Le sentier de Louhossoa à Bonloc, qui met en communication les deux mêmes vallées à travers le massif de l'Ursouïa ;

Enfin, le chemin d'Halzou, qui relie Cambo à la vallée de l'Adour par l'Ardanavy.

Dans cette région tourmentée nous pourrions signaler bien d'autres chaînons, bien d'autres découpures, bien d'autres accidents de terrain plus ou moins utilisés par les belligérants au cours de leurs opérations militaires, mais ce serait surcharger très inutilement la mémoire du lecteur. Les détails géographiques secondaires apparaîtront en temps & lieu, au fur & à mesure que se dérouleront les incidents de la campagne ; la description générale que nous venons de donner suffit, à condition d'y ajouter quelques remarques essentielles :

1° Bayonne & Pampelune apparaissent, à celui qui jette les yeux sur la carte des Pyrénées occidentales, comme deux points symétriques vers lesquels convergent, soit directement, soit par des embranchements, toutes les routes qui traversent cette partie de la frontière. Ces deux villes sont donc, au point de vue stratégique, d'une importance primordiale ;

2° Saint-Jean-Pied-de-Port, nœud des routes secondaires, est un centre moins important que les deux précédents, mais néanmoins de beaucoup de valeur à cause des nombreuses vallées qui y convergent ;

3° Saint-Sébastien, port & capitale du Guipuzcoa, occupe, au bord de la mer & sur le flanc de la route d'invasion, une position exceptionnelle qui permettra aux Anglais de faire arriver leurs approvisionnements par eau, en tournant une partie des obstacles accumulés par la nature & utilisés par les Français pour se défendre ;

Digitized by Google

4° Les cours de la Bidassoa & de la Nivelle présentent des particularités remarquables : l'une de ces rivières, très sinueuse & très longue, s'infléchit devant la chaîne des Pyrénées & remonte au nord pour aller prendre sa source à la base du Mondarrain, tandis que l'autre, née sur le versant opposé du même massif, se dirige en ligne droite vers l'Océan. Entre elles deux s'ouvre le *col de Maya* dont on comprend l'importance, car c'est à peu près le seul point par lequel une armée, venant de l'ouest, puisse pénétrer sur le plateau des Cinq-Villes & par suite sur le territoire français ;

5° La grande route Paris-Madrid qui traverse la crête des monts Catabres au col de Salinas, en pleine Espagne & dans une large brèche, est de plus en plus resserrée par les contreforts pyrénéens au fur & à mesure qu'elle approche de la frontière. Au moment où elle atteint la Bidassoa, elle se trouve encore dans une vallée large & d'accès relativement facile, qu'on a, pour cette raison, appelée la *troués d'Irun*. Mais à Saint-Jean-de-Luz elle est forcée de suivre, entre la Rhune & la mer, un couloir étroit & dangereux ; aussi est-ce à Saint-Jean-de-Luz que se trouvent les premières fortifications françaises ; on n'a pas cru utile d'en établir avant ;

6° La ligne frontière qui a presque toujours suivi la crête des Pyrénées entre la Navarre & le département des Basses-Pyrénées, abandonne brusquement cette crête à la source des Aldudes pour suivre le contrefort qui, en ce point, s'allonge du sud au nord entre la Nive & la Bidassoa. A partir de Bidarray, cette ligne devient arbitraire, coupe, en se dirigeant vers l'ouest, les sources de la Nivelle, traverse la Rhune qui est moitié française moitié espagnole, atteint enfin, au-dessous de Véra, la Bidassoa qu'elle suit jusqu'à l'Océan. On voit combien les limites politiques diffèrent des limites naturelles entre la France & l'Espagne, & ces considérations nous aideront à comprendre pourquoi l'armée de Soult en retraite opposa ses principaux efforts à l'ennemi, non point sur la grande voie d'accès d'Espagne en France, mais beaucoup plus à l'est, d'abord entre les cols de Bélate & de Roncevaux, ensuite, quand la crête des Pyrénées fut perdue, sur les cours d'eau qui se dirigent vers l'Océan.

Du reste, après la bataille de Vittoria qui livrait à Welling-

Digitized by Google

ton la grande route de Paris, il n'y avait plus qu'un parti à prendre : abandonner la ligne directe par Salinas & Tolosa pour se jeter dans les montagnes. De là on pouvait tomber sur le flanc de l'armée ennemie si celle-ci commettait l'imprudence de continuer sa marche sur Bayonne, ou bien, en défendant pied à pied les passages de la frontière, on pouvait attendre que Suchet, qui opérait en Catalogne, vînt faire sa jonction avec l'armée d'Espagne & lui permît ainsi de reprendre l'offensive. C'est le plan qu'avait adopté Jourdan, c'est celui que va reprendre le maréchal Soult quand, désigné par l'Empereur pour lui succéder, il accourt en poste de Dresde se mettre à la tête de l'armée d'Espagne.

II.

Caractère de Soult. — Réorganisation de l'armée.

Le nouveau général en chef est un homme d'une haute valeur militaire, grand tacticien, « le premier manœuvrier d'Europe », ainsi que l'a surnommé Napoléon, mais très dur, très hautain & d'une morgue à peu près égale à son génie. Fée raconte dans ses mémoires qu'en 1811 on l'avait vu à la tête de l'armée du Midi s'entourer d'une telle pompe & d'une telle majesté qu'on l'eût pris pour le roi d'Andalousie. Il ne paraissait en public qu'escorté d'une garde brillante. Le dimanche, quand il se rendait à la cathédrale, les troupes formaient la haie sur son passage & les autorités civiles le suivaient respectueusement avec l'état-major. « Tout cet entourage doré briguait un sourire ou même un regard : il distribuait les uns & les autres avec une dignité froide & étudiée. Formé à l'école de l'Empereur, il en avait le geste & la sobriété de paroles. »

Tel quel, il était apprécié, sinon aimé des soldats qui, tout en redoutant sa sévérité, le savaient plein de prévoyance à leur égard & très au courant de leurs besoins. D'ailleurs, ses services éclatants lui donnaient un ascendant considérable sur la troupe & sur les officiers. La plupart de ceux-ci avaient servi sous ses ordres de 1808 à 1813 dans l'armée d'Espagne. Les

Digitized by Google

généraux Gazan, Foy, d'Erlon, Clausel, Darricau, Maransin, Vilatte, son frère le divisionnaire de cavalerie Pierre Soult, lui étaient tout dévoués.

En revanche, il était la bête noire de Joseph. Ses démêlés avec le frère de l'Empereur sont restés célèbres : « Je demande « justice à Votre Majesté, écrivait le roi d'Espagne à Napo- « léon, vers la fin de 1812. Que le maréchal Soult soit rappelé « & puni... Je ne puis rester plus longtemps avec un tel « homme. Envoyez au plus tôt un général qui le remplace, « prenez un parti quelconque; jusque-là je ferai ce qui dépen- « dra de moi pour empêcher la ruine totale des affaires, que « la résistance d'un homme qui commande une armée, qui doit « avoir beaucoup d'argent & des moyens d'intrigues, peut « amener. »

Devant ces réclamations, Napoléon avait cédé; il avait, bien qu'à contre-cœur, rappelé Soult près de lui. Mais voilà que six mois plus tard, le 12 juillet 1813, le duc de Dalmatie revenait en Espagne, plus puissant que jamais, investi du titre de « *Lieutenant de l'Empereur* » & muni de pouvoirs sans limites.

C'est que la situation était grave; il ne s'agissait plus, cette fois, de conserver un trône à la famille Bonaparte, mais de garder à la France sa frontière méridionale. Une formidable armée, que le prestige de la victoire rendait encore plus redoutable, s'avançait sur les Pyrénées. Dans ces conjonctures, Napoléon Ier n'hésita plus : il sacrifia son frère à son général.

Celui-ci n'était pas homme à triompher modestement; il lança une proclamation hautaine où l'on sentait poindre toute la rancune de l'homme qui savoure une vengeance :

« Soldats! disait-il, les derniers événements ont amené Sa Majesté « l'Empereur à m'investir, par décret du 1er juillet, du commandement « des armées d'Espagne & à m'honorer du titre flatteur de son lieute- « nant. Cette haute distinction ne peut que faire naître dans mon « cœur des sentiments de reconnaissance & de joie; mais ces senti- « ments ne sont point sans mélange, car je regrette que la marche des « affaires ait, dans l'opinion de Sa Majesté, rendu une telle charge « nécessaire en Espagne... Une armée de vétérans qui avait combattu, « versé son sang & triomphé dans toutes les provinces d'Espagne, vit

Digitized by Google

« avec indignation ses lauriers ternis & se trouva dans la nécessité « d'abandonner ses conquêtes, les trophées de maintes sanglantes jour- « nées. Lorsqu'à la fin, la voix indignée des troupes arrêta cette fuite « déshonorante & que leur chef, ému de honte, se rendant au désir « général, livra bataille près de Vittoria, qui peut douter, après ce « généreux enthousiasme & ce beau sentiment d'honneur, du résultat « qu'eût obtenu un général digne de ses troupes?

« Soldats! je partage votre chagrin, vos griefs, votre indignation. Je « sais que le blâme de la situation actuelle est imputable à d'autres. « A vous de la réparer! J'ai donné l'assurance à l'Empereur de votre « bravoure & de votre zèle. Son intention est de repousser l'ennemi « de ces montagnes d'où, avec orgueil, il surveille nos fertiles vallées, « & de le chasser de l'autre côté de l'Ebre. C'est sur le sol espagnol « que vos tentes doivent se dresser & vos ressources se puiser. Nulles « difficultés ne sont insurmontables à votre valeur & à votre dévoue- « ment... »

Dans cette proclamation, Soult insultait à la détresse du roi Joseph d'autant plus inutilement, qu'en ce moment même celui-ci se soumettait docilement à la volonté de l'Empereur en se retirant au château de Poyanne. On pourrait lui reprocher aussi l'assurance, cruellement démentie par les événements, avec laquelle il parlait de chasser les alliés de France pour reporter la guerre en Espagne; mais ici il faut lui tenir compte de ses obligations : d'une part, il avait le moral des troupes à relever, d'autre part, il lui fallait obtempérer aux instructions impériales qui lui prescrivaient de reprendre l'offensive & de rejeter les Anglais sur la route de Madrid [1].

Par exemple, ce dont il faut le louer sans réserve, c'est la promptitude qu'il mit à réorganiser l'armée. Les quatre armées

1. L'Empereur écrivait le 5 juillet 1813, au comte de Cessac, ministre directeur de l'Administration de la Guerre : « J'ai donné au duc de « Dalmatie toute l'autorité nécessaire pour réorganiser l'armée. *J'ai* « *défendu au roi d'Espagne de se mêler de mes affaires.* Je suppose que « le duc de Dalmatie renverra aussi le maréchal Jourdan. A moins que « les pertes ne soient plus considérables que je ne le sais en ce mo- « ment, j'espère que cent mille hommes vont se trouver réunis sur la « Bidassoa & aux débouchés de Jaca, & que vous aurez pu lui réunir « quelque artillerie & quelques transports. Le duc de Dalmatie se por- « tera en avant pour délivrer Pampelune & *rejeter les Anglais au delà* « *de l'Ebre.* »

Digitized by Google

d'Andalousie, du Centre, du Portugal & du Nord, qui étaient venues se concentrer sur Vittoria, furent fondues en une seule que Soult partagea en dix divisions, dont une de réserve. Six à sept mille hommes d'infanterie & d'artillerie furent attribués à chacune de ces divisions, en sorte que le total de l'armée d'Espagne se monta à environ soixante-dix mille hommes.

Dans ce nombre, nous ne comptons pas la cavalerie qui, considérablement réduite par le départ successif pour l'Allemagne de plusieurs détachements, ne comprenait plus que la division de dragons *Treilhard* & la division mixte de *Pierre Soult*, composée d'un régiment de chasseurs, un de hussards & un de cavalerie espagnole.

Reille eut le commandement de l'aile droite, Clausel celui du centre, d'Erlon celui de l'aile gauche. La division de réserve fut confiée au général Villatte[1].

La principale place de dépôt, de magasins & de ravitaillement fut Bayonne où l'on avait envoyé quatre cents caissons sauvés du désastre de Vittoria. Rochefort, Blaye, Bordeaux & Toulouse expédièrent, en outre, tout leur matériel de campagne disponible. L'Empereur ayant mis un million à la disposition du duc de Feltre pour la réfection de ce matériel, la fabrication de la poudre & des projectiles, en peu de jours on parvint à mettre en ligne cent vingt-cinq bouches à feu attelées & approvisionnées.

Pour assurer la subsistance des troupes & créer les approvisionnements de siège des places de la frontière, l'Empereur eut recours à son système habituel de réquisition & frappa le Midi de nombreux appels[2].

Ordre fut donné de créer de grands approvisionnements à

1. Voir la situation de l'armée à la fin du chapitre.

2. Ce système, plus ou moins ingénieux & plus ou moins moral, consistait à « émettre des bons de caisse d'amortissement admissibles en « payement de domaines nationaux », autrement dit à mettre la main sur les biens communaux & à rembourser les créanciers en bons donnant droit au rachat de ces biens. Cette opération financière douteuse paraissait bien à l'Empereur présenter « quelques inconvénients », mais compensés par d'immenses avantages & d'ailleurs imposés par la nécessité !

Digitized by Google

Captieux, Mont-de-Marsan & Dax, ce qui permit de ravitailler l'armée à la fois par la route des Landes & par la voie fluviale de l'Adour. Le bétail abondait, mais non le pain; trente-quatre fours, pouvant fournir journellement cent mille rations, furent construits à Bayonne, Ainhoue, Sare, Urtubie, Urrugne, Saint-Jean-de-Luz, Serres, Espélette & Saint-Jean-Pied-de-Port. Les fourrages furent concentrés à Bayonne, Saint-Jean-de-Luz & Cambo.

Enfin, Bayonne fut organisé pour hospitaliser huit mille hommes, concurremment avec les hôpitaux de Saint-Jean-de-Luz, Cambo, Saint-Jean-Pied-de-Port & les ambulances de l'armée.

Le maréchal pourvut à tout; mais la réorganisation matérielle n'était rien en comparaison de la réorganisation morale qu'il fallait effectuer. Il avait sous ses ordres beaucoup de vieux soldats, des vétérans solides, rompus à toutes les fatigues, aguerris à tous les dangers, mais que la misère, la défaite, l'incertitude du commandement & la désorganisation administrative avaient rendus indisciplinés, pillards & mécontents. L'armée d'Espagne se ressentait de la faiblesse de ses deux anciens chefs : le roi Joseph & le maréchal Jourdan. L'un n'avait jamais eu l'énergie nécessaire à sa tâche, l'autre n'avait plus, de bien s'en faut, la vigueur de ses jeunes années.

Un témoin des guerres du premier Empire dit : « A l'armée qui se battait en était accolée une autre, presque aussi « considérable, d'employés subalternes & inutiles, de conducteurs d'équipages, de valets, de chevaux & de montures de « toute espèce. Une multitude de femmes, la plupart Espagnoles & illégitimes, suivaient aussi l'armée & se glissaient « au milieu des colonnes.

« Des ordres du jour, tracés avec sévérité, firent rentrer dans « les rangs les soldats écartés sans motifs légitimes, ceux restés sous divers prétextes auprès des officiers. Une sévérité « encore plus marquée dépeupla les camps des personnes du « sexe; elle s'étendit jusqu'aux épouses légitimes de plusieurs « officiers supérieurs & généraux[2]. »

2. Lapène, *Campagne de* 1813.

Digitized by Google

En résumé, Soult, malgré tout son talent, son activité, son énergie, ne put vaincre la mauvaise fortune, mais il lutta courageusement contre elle, & son honneur sera d'avoir, avec des ressources improvisées & une armée de jour en jour plus affaiblie[1], tenu pendant quatre mois son adversaire en échec sur la crête des Pyrénées; puis, par une retraite méthodique, lente & savamment ordonnée, de l'avoir amené jusqu'à trois cents kilomètres de son point de départ, à Toulouse, où l'armée française succombait enfin sous le nombre & l'adversité.

SITUATION DE L'ARMÉE FRANÇAISE AU 16 JUILLET 1813.

Aile droite : LIEUTENANT-GÉNÉRAL REILLE.

Divisions.	Effectif.
1re Foy	5,992
7e Maucune	4,186
9e La Martinière	7,127

Centre : LIEUTENANT-GÉNÉRAL D'ERLON.

2e Darmagnac	6,961
3e Abbé	8,030
6e Darricau	5,966

Aile gauche : LIEUTENANT-GÉNÉRAL CLAUSEL.

4e Couroux	7,056
5e Van der Maësen	4,181
8e Taupin	5,981

RÉSERVE.

Villatte	14,959

CAVALERIE.

1re Pierre Soult	4,723
2e Treilhard	2,358
Totaux	77,450

1. Nous verrons par la suite que Soult fut successivement dépouillé de ses meilleures troupes & de ses meilleurs cadres par Napoléon qui puisait sans cesse dans l'armée d'Espagne les renforts dont il avait besoin.

Digitized by Google

III.

WELLINGTON. — SITUATION DES ALLIÉS.

Soult fut extrêmement favorisé, dans son travail de réorganisation, par les lenteurs de son adversaire qui, même après Vittoria, restait plein de defiance & de perplexité, hésitait à pénétrer en France, & s'attardait comme à plaisir aux sièges de Saint-Sébastien & de Pampelune. Disons à la décharge de Wellington que l'exercice du commandement lui était rendu très difficile par l'indiscipline de l'armée espagnole, son dénuement & la mauvaise volonté des Cortès.

« Nul mieux que moi, écrivait-il à son frère, lord Wollesley, « ne connaît le misérable état dans lequel se trouve réduit le « pouvoir en Espagne, & le gouvernement me rendra cette « justice que chaque fois qu'il m'a appelé pour soutenir son « autorité, je l'ai fait sans hésiter..... Mais après avoir pris « vis-à-vis de moi des engagements sans lesquels je n'au- « rais ni pu ni voulu prendre le commandement de l'armée, « le gouvernement espagnol les a rompus, non point une, « mais mille fois; & il semble le faire malicieusement parce « qu'il connaît ma répugnance à quitter le commandement, « en raison du mauvais effet que ma retraite produirait en « Espagne & dans toute l'Europe. *Sa conduite est outrageante,* « *elle est indigne & me prive de l'autorité que je puis avoir* « *sur l'armée.* Il me faut une satisfaction à ce sujet. »

Un autre obstacle provenait de la déplorable situation financière de l'Espagne; dans une lettre datée du 30 août, qu'il adresse au ministre de la guerre espagnol, Wellington s'en plaint amèrement : « Plus de la moitié de l'Espagne a été « évacuée depuis un an, la plus abondante moisson a été « récoltée dans toutes les parties du pays, & cependant vos « armées, bien que numériquement faibles, meurent littérale- « ment de faim. Les magasins anglais ont délivré quantité de « vivres aux armées espagnoles afin de leur permettre de tenir « la campagne; en dépit de cette assistance, j'ai eu la mortifi-

Digitized by Google

« cation de voir les troupes espagnoles aux avant-postes, réduites à piller des pommes & des noix pour vivre, & de savoir « que celles qui sont employées au blocus de Pampelune « meurent de faim, faute de pain, tandis que l'ennemi qu'elles « bloquent a tout en abondance. »

Le généralissime anglais se plaint à bon droit de l'incurie espagnole en matière d'administration ; toutes les relations des guerres de la péninsule signalent ce fait, mais il exagère peut-être quand il parle des nombreux subsides fournis par l'Angleterre à l'Espagne. Si, plus d'une fois les Anglais eurent à constater le dénuement des malheureux soldats espagnols, plus d'une fois aussi leur intervention se borna à cette platonique constatation.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que le « duc de fer » était détesté des Espagnols qui le trouvaient exigeant, cassant & dédaigneux. Ses qualités militaires, qui consistaient surtout dans le sang-froid & la ténacité, étaient tout l'opposé de celles de ses alliés, non moins prompts à l'enthousiasme qu'au découragement. De plus, lord Wellington, type de la vieille aristocratie anglaise, très antipathique à l'esprit démocratique & aux nouvelles idées, ne pouvait s'accommoder du libéralisme exagéré des Cortès. En parlant de celles-ci, il disait à lord Bathurst : « Animée par la passion républicaine, cette assem- « blée n'a aucun frein ; elle est dirigée par la plus ignorante « & la plus effrénée des presses, celle de Cadix ; il est « impossible de compter sur ses actes. Je ne crois pas que « l'Espagne soit jamais une alliée utile ou même soit jamais « l'alliée de l'Angleterre, si le régime républicain n'est mis « à bas. »

Instruits de ces sentiments, députés & ministres espagnols s'entendaient pour contrecarrer le général anglais autant qu'il était en eux. Ses propositions & ses plans de campagne furent plus d'une fois rejetés sans aucun ménagement & avec une opiniâtreté qui sentait le parti pris.

En résumé, ceux qui prenaient contre nous le titre « d'alliés » étaient tout au plus des associés, très loin en tout cas d'être des amis.

En faisant le total des forces que commandait Wellington à

Digitized by Google

la fin de 1813, nous trouvons un peu plus de 100,000 hommes, ainsi répartis :

45,000 Anglais ; — 23,000 Portugais ; — 40 à 50,000 Espagnols.

Les troupes anglaises & portugaises formaient une seule armée à 7 divisions.

L'armée espagnole se composait de :

La 3e armée (2 divisions), commandée par le duc del Parque, puis par le prince d'Anglona [1].

La 4e armée (8 divisions), sous le commandement du général Freyre.

La réserve d'Andalousie (2 divisions), sous les ordres du maréchal de camp don Pablo Giron.

La réserve de Galice (1 division).

ARMÉE ANGLO-PORTUGAISE A LA FIN DE 1813.

Divisions.	Brigades.	Effectif.
1re Howard	Stapford Hinuber (A.)	5,983
(Indépendante)	Aylmer	1,573
2e Stewart	Barnes Byng Pringle Harding (P.)	7,959
Le Cor (P.)	Da Costa (P.) Buchan (P.)	891
3e Picton	Brisbane N. Power (P.)	6,057
4e Cole	Anson Ross Vasconcellos (P.)	6,120
5e Colville	Hay Robinson Regoa (P.)	4,688

1. La 3e armée ne vient se placer sous les ordres de Wellington qu'au mois de novembre. Jusque-là, elle opère en Catalogne.

2. A : *Allemand.*

3. P : *Portugais.*

Digitized by Google

Divisions.	Brigades.	Effectif.
6e Clinton	Pack Lambert Douglas (P.)	6,097
7e Walker	N. Inglis Doyle (P.)	6,049
Alten (division (légère)	Kempt N. N (P.)	4,683
Division portugaise indépendante.	Bradford (P.) Campbell (P.)	3,631
Royal Staff corps	Dundas	154
13e Bataillon de vétérans	Gibson (capitaine).	871
Cavalerie :		
1er & 2e Guards Royal	O'Loghlin	754
3e, 4e & 5e Dragons	Ponsonby	1,080
12e & 16e Dragons légers	Vandeleur	802
13e & 14e Dragons légers	Fane	765
1er & 18e Hussards	Vivian	853
1er & 2e Dragons de la garde	N.	671
3e Drag. Guards & 1er Royal Drag.	N.	709
7e, 10e & 15e Hussards	Somerset	1,438
1re, 6e 11e & 12e cav. portugaise	Barbacena (P.)	894
4e Cavalerie portugaise	Campbell (P.)	264
	Totaux de l'infanterie	60,020
	Totaux de la cavalerie	8,230
	Totaux généraux	68,250

ARMÉE ESPAGNOLE A LA FIN DE 1813.

Armées.	Effectif.
3e Armée [1]	13,500
4e Armée	27,000
Réserve d'Andalousie	12,200
Réserve de Galice	1,400
Totaux	54,100

1. La 3e Armée ne rejoint qu'en novembre.

Digitized by Google

IV

MARCHE SUR PAMPELUNE. — COMBATS DE RONCEVAUX & DE LA MAYA. — BATAILLE DE SORAUREN. — RETRAITE SUR LA BIDASSOA.

Soult n'ignorait pas que les grosses difficultés qu'il avait à résoudre & que Jourdan lui avaient léguées étaient encore accrues par les sièges de Saint-Sébastien & de Pampelune récemment entrepris par les alliés. En s'emparant de la première de ces deux places, Wellington faisait arriver facilement son matériel de guerre jusqu'à sa base d'opérations; en faisant capituler la seconde, il mettait un pied sur la frontière & menaçait dangereusement Saint-Jean-Pied-de-Port. Il sembla au duc de Dalmatie que ce dernier péril était le plus imminent &, sans plus tarder, il résolut de le conjurer.

L'armée française occupe les positions suivantes :

Reille, avec la droite, est à Linduz & dans les villages voisins ;

Clausel, avec la gauche, à la Venta d'Orizon ;

D'Erlon, avec le centre, à Urdach, Ainhoue, Espélette.

Le 20 juillet, ces différents corps s'ébranlent & s'acheminent vers Saint-Jean-Pied-de-Port. Soult, laissant le général Vilatte avec la division de réserve en avant de Bayonne, se porte avec d'Erlon devant Saint-Jean. Il y est rejoint par Clausel, mais Reille, qui devait passer par Cambo, a été obligé de faire un grand détour par Bayonne à cause du mauvais état des chemins, il se fait attendre jusqu'au 23. De là, un premier retard. Un second est causé par la persistance du mauvais temps, les routes à réparer, l'artillerie très difficile à faire mouvoir. Tous ces obstacles obligent le général en chef à remettre au 25 l'attaque qu'il avait d'abord décidée pour le 24.

Le moment, d'ailleurs, est bien choisi, car Wellington vient de quitter son quartier de Lesaca pour aller surveiller les opérations du siège de Saint-Sébastien, & ses lieutenants, éparpillés le long de la frontière, surpris par l'offensive inopinée

Digitized by Google

des Français, ne recevant aucun ordre du grand quartier général, auront grand'peine à se concentrer pour résister à l'attaque.

Les généraux Byng & Morillo sont à la droite, dans le passage de Roncevaux;

Cole est à Vizcarette, en réserve;

Picton à Olague, également en réserve;

Hill occupe la vallée du Baztan, il a détaché la brigade Campbell aux Aldudes;

Alten & Dalhousie occupent les hauteurs de Santa Barbara, Vera, le pont d'Etchalar, & assurent la communication avec le Baztan;

Pack est en réserve à San Esteban;

Longa assure les communications entre les troupes de Vera & celles de Graham & de Giron sur la grande route d'Espagne;

O'Donnell bloque Pampelune.

Pour mieux faire comprendre ce groupement de l'armée alliée, en voici le tableau détaillé :

ARMÉE ALLIÉE (quartier général : Lesaca).

Brigade Byng.....	Bentarté, Orbaïceta, val Carlos.
Division Morillo.....	Yrulepe.
Brigade Campbell.....	Les Aldudes.
Division Cole (réserve).....	Espinal.
— Picton (réserve)	Olague.
Corps de Hill.	
Division Stewart.....	Port de Maya.
— Silveyra.....	Errazu.
— Pack (réserve).....	San Esteban.
Division Dalhousie.....	Véra, pont d'Etchalar.
— Alten.....	Santa Barbara.
Corps de Giron.....	San Marcial, Irun, Fontarabie.
Brigade des Gardes (réserve).	Oyarzun.
— Aylmer.....	*Id.*
Division Longa.....	Lesaca.
Corps de siège.	
O'Donnell.....	Pampelune.
Graham.....	Saint-Sébastien.

Digitized by Google

D'après les ordres de Soult, Reille, avec huit pièces de montagne, doit venir prendre position à Linduz. A sa droite, la garde nationale de la vallée de Bajgorry occupera le pic de Hausa & y allumera de grands feux destinés à tromper l'ennemi sur le véritable point d'attaque. A l'aide de cette fausse démonstration, Clausel se dirigera par la Venta d'Orizon & Château-Pignon sur le col de Roncevaux. Les hauteurs d'Altobiscar forment la clef de la position; ces hauteurs une fois enlevées, il sera facile de gagner Burguete où l'on se reliera avec Reille arrivant par Linduz.

Malheureusement, dans la nuit du 24 au 25, le général Byng, qui commande une brigade de l'armée alliée établie au Bentarté, a été informé du mouvement. Il fait prévenir le général Cole, qui arrive de Burguete en toute hâte & se porte à Linduz. Reille, qui avait perdu un temps précieux à incorporer des recrues & à terminer des distributions, se trouve devancé sur ce point; sa tête de colonne se heurte vainement aux positions ennemies sans pouvoir les enlever.

Fâcheux contretemps qui se trouve cependant réparé en partie, car le général Byng voyant des forces croissantes marcher sur lui, & craignant d'être tourné par Orbaïceta, prend le parti de battre en retraite. Son mouvement, qui découvrait la droite de Cole, oblige ce dernier à se retirer aussi. Par une marche de nuit tous deux se dérobent & vont se concentrer en avant de Zubiri.

Mais Reille, qui n'était arrivé à Linduz qu'à la nuit, ne peut, comme il en avait reçu l'ordre, manœuvrer sur sa droite pour occuper les débouchés du Baztan, garder ainsi notre ligne de retraite & nous relier à d'Erlon. Plongé le lendemain matin dans un épais brouillard & craignant d'égarer sa colonne, il se contente de rejoindre Clausel à Espinal.

Le 27 au matin, tous deux marchent sur Pampelune par les deux rives de l'Arga. Picton, qui a pris le commandement des troupes alliées, bat en retraite, mais lentement, en se défendant avec énergie. Arrivé sous Pampelune, il fait volte-face & tient bon. A ce moment même, la division de don Carlos vient renforcer le corps de siège, de sorte que la garnison française,

Digitized by Google

malgré une sortie pleine de vigueur & d'entrain, est maintenue dans la place.

Vainement Soult engage le combat; ne pouvant se servir de son artillerie & de sa cavalerie entassées dans l'étroite vallée de Zubiri, il est arrêté par des forces supérieures & complètement immobilisé. Dans ces conjonctures, il se borne à fortifier ses positions : Clausel prolonge sa droite jusqu'au village de Sorauren dans la vallée de Lanz, étend sa gauche dans la direction de Zabaldica & se relie avec Reille à Elcano.

En résumé, la marche sur Pampelune n'a pas réussi à dégager cette place. Tout au plus a-t-elle pu servir à couper la retraite au général Hill qui cherche en ce moment à rallier les autres corps de l'armée anglaise.

A la Maya, d'Erlon n'a eu, par sa faute, qu'un demi-succès. Il a devant lui le corps de Hill qu'il fait attaquer de front par la division Maransin, pendant que ses deux autres divisions opèrent un mouvement tournant vers le sud. Hill, renforcé par la division Silveyra & une brigade de Dalhousie, se cramponne d'abord au plateau d'Alcorrunz; mais voyant sa droite découverte par l'abandon de la vallée des Aldudes, il rompt le combat & se retire pendant la nuit sur les hauteurs d'Irurita, au nord du Bélate. Sa retraite est si précipitée qu'il est obligé d'enclouer ses pièces & de les laisser au fond des ravins. Les blessés sont évacués à grand'peine & les voitures du convoi encombrent les routes.

Un peu plus d'audace de la part de d'Erlon & ce premier succès se changeait en victoire véritable. Peut-être ne se rendit-il pas un compte exact de la situation, peut-être aussi crut-il devoir accorder quelque repos à ses hommes exténués par l'effort considérable qu'on leur avait demandé dans la journée du 25, toujours est-il que ce jour-là il se borna à coucher au port de Maya & ne se porta le lendemain 26 qu'à Elizondo, au lieu de foncer énergiquement sur le Bélate & de poursuivre son ennemi l'épée dans les reins sur le versant opposé des Pyrénées. Hill mit cette faute à profit : après avoir fait filer Pack & Dalhousie derrière lui, il repassa le Bélate le 27 presque sans être inquiété & vint s'établir en avant de Lizaso, sur la route de Pampelune. D'Erlon ne déboucha au col de Bélate que le 28,

Digitized by Google

& Soult lui fit plus tard de violents reproches de sa lenteur & de son indécision.

Pendant les journées des 25 & 26 juillet, l'armée alliée s'était battue sans direction générale & sans ordres; Wellington, parti le 24 pour Saint-Sébastien, ne revint à son quartier général de Lesaca que le 26, juste à temps pour donner les instructions nécessaires à la retraite :

« Graham lèvera le siège de Saint-Sébastien & embarquera « les pièces & le matériel. Pack s'établira à Legasa en soutien « de Hill. Dalhousie se portera sur San Esteban. Alten filera « sur Santa Cruz par les hauteurs de la rive gauche de la « Bidassoa. Enfin, le quartier général se dirigera par Yanci sur « Elgorriaga où il attendra de nouveaux ordres. »

Ces nouveaux ordres furent l'évacuation des passages & la concentration de l'armée alliée autour de Pampelune. Le généralissime, qui avait cru d'abord à une simple alerte, s'efforçait maintenant de couvrir Pampelune & de prévenir une déroute. Il commença par établir Picton, qui venait d'évacuer Zubiri, en avant de Huarte, vers les collines d'Olaz qui dominent Pampelune au nord-ouest. La gauche (Cole & les brigades Byng & Campbell) fut placée sur la route de Sorauren. Morillo & la partie disponible du corps d'O'Donnell furent mis en réserve, à proximité du corps de blocus. Enfin, la cavalerie prit position près de Huarte, derrière la droite.

Le maréchal Soult, de son côté, se trouvait le 27 au soir devant Pampelune avec les corps de Reille & de Clausel, la droite à l'Ulzama, sur les hauteurs de Sorauren, la gauche à Elcano.

La forteresse de Pampelune est assise derrière un rideau de chaînons dont un, l'Oricain, se dresse au centre entre les routes de Bélate & de Roncevaux, tandis que les deux autres dominent les vallées latérales de Sorauren & de Goraiz. Entre ces trois murailles, l'Ulzama & l'Arga s'ouvrent d'étroits passages dans les directions du nord-ouest & du nord-est. Position formidable, dont le maréchal va essayer de se rendre maître en combinant une démonstration directe de Reille, sur l'Oricain, avec une attaque enveloppante de Clausel sur le défilé de Sorauren.

Digitized by Google

Le mouvement commence le 28, à une heure de l'après-midi, mais il semble avoir été éventé par Wellington qui, dès onze heures du matin, envoie la division Pack renforcer & prolonger sur la gauche les troupes de Cole. Clausel s'est engagé trop tôt, il n'a pas laissé le temps à Reille d'attirer l'ennemi à lui, de sorte qu'il se heurte à des forces supérieures, & malgré un premier succès, ses troupes, décimées par un feu meurtrier, sont bientôt obligées de reculer jusqu'au fond de la vallée de l'Ulzama. Dès lors la journée est perdue, nos régiments s'épuisent jusqu'au soir en vaines tirailleries, sans pouvoir regagner un pouce de terrain.

Le lendemain, d'Erlon, que nous avons vu manœuvrer avec une extrême lenteur au col de Bélate, arrive à Ostiz, mais trop tard pour pouvoir apporter à Clausel un secours efficace; déjà la retraite est commencée, & dès le 28 au soir, l'artillerie dont l'action fut presque nulle, les blessés & les bagages ont été évacués sur Saint-Jean-Pied-de-Port.

Tout au moins, le corps de d'Erlon sera utilisé pour la protection de la retraite. Le maréchal lui envoie, le 29, l'ordre d'observer la route de Lecumberry par où l'ennemi pourrait nous tourner; en même temps, il fait dire à Clausel de se porter de Sorauren à Olague; à Reille, de rester en position à Zabaldica toute la journée du 30 & de se replier à son tour sur Olague.

Le 30, au point du jour, l'armée s'ébranle. Soult avait vu juste : Hill nous attendait entre les routes de Lecumberry & du Bélate, à Beunza. Mais d'Erlon, appuyant sur sa droite, le déloge de ses positions & le refoule au delà d'Arostéguy. Malheureusement, au même instant la retraite se trouve compromise d'un autre côté : Wellington, qui a compris tout le parti qu'il pouvait tirer de notre marche à travers l'étroite vallée de l'Ulzama, a envoyé Dalhousie se poster sur les hauteurs de la rive droite. Au moment où les troupes de Reille quittent Sorauren, elles défilent sous le feu des Anglais, le village même est attaqué, & Maucune a toutes les peines du monde à se frayer un passage. La colonne en désordre se jette à travers les gorges d'Ostiz; en arrivant à Olague elle a 1,500 hommes hors de combat. C'est un désastre comparable à celui de Roncevaux.

Digitized by Google

Foy, qui est à l'arrière-garde, est coupé de Soraurен & Picton le déborde sur la route de Burguete. Il réussit néanmoins à se dérober, descend sur Eugui, & par des chemins atroces gagne les Aldudes. Soult, qui est sans nouvelles de lui, le croit perdu !

La première intention du maréchal était de passer au Bélate & de gagner le col de Maya ; mais d'Erlon, qui soutenait la retraite, se trouva trop engagé sur la droite pour protéger efficacement le reste de l'armée. Dans ces conditions, Soult se décida à marcher sur San-Estéban en utilisant les cols d'Arraiz & de Loyondi. Il effectua son passage dans la nuit du 31 juillet, sans être inquiété par l'ennemi.

Wellington, complètement dépisté, nous poursuivait sur la route de Bélate, lorsque, en arrivant à Irurita, il apprend que les Français cantonnent sur sa gauche à San Esteban. Immédiatement il fait un à droite & manœuvre pour nous enfermer dans le cul-de-sac formé par les montagnes & les sources de la Bidassoa.

C'est encore à une marche de nuit que Soult doit son salut : le 1er août à minuit ses troupes s'engagent dans les gorges de la rive gauche (la moins exposée) & par Santa Cruz, Aranaz, Yanci, cherchent à gagner le port d'Etchalar qui leur permettra de regagner la rive droite. Cependant Cole, Dalhousie & Alten sont lancés à nos trousses, les deux premiers à droite de la rivière, le troisième à gauche ; Longa doit nous attendre au pont d'Etchalar. La poursuite de Wellington est ardente & bien combinée, les feux de Cole & de Dalhousie nous atteignent, mais heureusement la division Alten est à bout de forces & Longa ne détache au pont d'Etchalar qu'un bataillon auquel on passe aisément sur le ventre. L'armée, exténuée, rentre en France par le pont d'Etchalar, soutenue par une division qui se bat toute la nuit du 1er au 2 août & toute la journée du 2 & ne se replie sur Sare qu'à dix heures du soir, sous les rafales d'un orage affreux.

Le convoi presque tout entier est resté aux mains de l'ennemi ; il en eût été de même de l'artillerie si le maréchal n'eût pris soin de la faire filer sur Bayonne quatre jours avant.

Digitized by Google

Un historien moderne des campagnes de Soult[2] a écrit : « Après cette lugubre semaine qui nous avait coûté trois cent « soixante-dix-huit officiers & plus de treize mille hommes « hors de combat, que restait-il des engagements & de la san- « glante ironie renfermés dans la proclamation du 23 juillet? « Le moral de l'armée ne se relèvera pas de ce désastre; elle ne « cessera point d'être brave, mais la confiance lui man- « quera! »

Hélas! elle manquera aussi à son chef. A la fin de son rapport au ministre, malgré la sécheresse & la sobriété voulues de ce document, Soult ne peut s'empêcher de s'écrier : « Le moral « des troupes est très ébranlé; les effectifs sont beaucoup trop « faibles. La mission que l'Empereur m'a donnée est excessi- « vement difficile à remplir. »

Dans une lettre ultérieure, c'est le même sentiment de tristesse, d'anxiété & peut-être aussi de remords, qui se fait jour : « Je crains d'avoir cédé trop facilement aux pressantes insinua- « tions qui m'ont été faites pour reprendre les opérations & « d'avoir accordé trop de confiance aux rapports qui m'ont été « donnés sur l'état d'abandon dans lequel se trouvaient les « places lorsqu'elles furent investies, motifs qui m'ont peut- « être porté à agir avec trop de précipitation. »

Ah! nous sommes loin de la forfanterie du début! L'orgueil du grand homme est tombé; il n'oserait plus dire aujourd'hui que « le blâme de la situation actuelle est imputable à d'autres »; il sent trop bien quelle effroyable responsabilité pèse sur lui, & sans doute aussi il rend mieux justice au roi Joseph que naguère il accablait de son mépris. A défaut de génie, le malheureux souverain avait au moins de la clairvoyance, & c'est dans un sentiment très exact de la situation qu'il avait pu écrire à Napoléon : « J'ai consulté mes généraux sur le pro- « jet d'entrer en Espagne dans les conditions actuelles, leur « opinion a été unanime & j'ai pensé comme eux que ce se- « rait vouloir perdre sans fruit notre armée! »

1. Le commandant Clerc, à qui nous empruntons toute la partie technique militaire de ce récit.

Digitized by Google

V.

BATAILLE DU SAN MARCIAL. — PRISE DE SAINT-SÉBASTIEN.

Soult a perdu ses illusions, mais il a conservé toute sa vigilance & son activité. A peine arrivé à Sare où l'a conduit la poursuite acharnée de ses ennemis, il prend ses dispositions pour défendre les passages de la Bidassoa, il ordonne de reconnaître les routes d'Etchalar, de Véra, d'Hendaye, de Saint-Jean-de-Luz & tous les points où l'on pourra établir des batteries.

Il sait que Wellington a écrit à Graham : « Je serai le « 2 août à Etchalar, préparez vos bateaux, votre artillerie, « votre cavalerie & prenez vos mesures pour passer la Bidassoa, « tout en reprenant le siège de Saint-Sébastien. » Il sait que Hill a reçu l'ordre de pousser sur Ainhoue & il s'attend à une attaque.

Wellington, en effet, se prépare à l'offensive, mais avec beaucoup de lenteur & des précautions infinies. Tout le mois d'août va se passer pour lui dans l'expectative, & le général anglais ne se montrera guère entreprenant & hardi qu'autant que son adversaire se montrera lui-même plus circonspect. Que voyons-nous, en effet? Le quartier général français établi d'abord à Sare, reporté le 8 août à Ascain & le 26 à Saint-Jean-de-Luz. Soult se tient sur la défensive passive, & c'est peut-être cette attitude qui permet au cercle de ses ennemis de se refermer lentement mais sûrement sur lui.

A la droite, Reille occupe la Croix-des-Bouquets & Biriatou, ayant en face de lui six divisions ennemies, échelonnées du San Marcial à Fontarabie.

Au centre, Clausel occupe Sare & la Rhune, faisant vis-à-vis à cinq divisions alliées qui gardent les débouchés de Vera, Lesaca, Etchalar & Zugarramurdi.

A gauche, Drouet d'Erlon est à Souraïde, Ainhoüe, Urdax, n'ayant devant lui que deux divisions ennemies à la Maya.

Vilatte est en réserve au camp d'Urtubie.

Digitized by Google

Foy, avec sa seule division détachée à Saint-Jean-Pied-de-Port, tient tête à trois divisions de Hill.

Cependant, le siège de Saint-Sébastien, levé un moment, lorsque toute l'armée française marchait sur Pampelune, a été repris, & repris avec succès : le corps de place est battu en brèche & la situation des assiégés devient de plus en plus critique. Soult se décide à agir; il écrit au ministre que : « par honneur & par devoir » il va tenter de secourir la place; mais les termes mêmes de cette phrase nous révèlent son peu d'enthousiasme; on sent qu'il a moins d'espoir encore que pour Pampelune !

Son plan est de franchir la Bidassoa à Vera & à Biriatou, d'enlever les hauteurs du San Marcial, de prendre un point d'appui solide sur le massif de la Haya avec le centre & la gauche de l'armée, pendant que la droite, de position en position, marchera sur Saint-Sébastien.

Le 31 août, avant le jour, sous une pluie battante, au milieu d'un ouragan furieux, Reille franchit les gués de Biriatou, protégé par deux batteries, placées, l'une au-dessus du village, l'autre à proximité de Béhobie. Ce passage s'effectue avec assez de bonheur; mais, arrivées sur les premiers contreforts du San Marcial, nos troupes se trouvent en présence du corps de Freyre solidement établi & renforcé par une brigade anglaise que Wellington vient d'envoyer en toute hâte à son secours. Les divisions La Martinière & Maucune, désorganisées, épuisées par l'effort pénible qu'elles ont fait pour gravir les pentes abruptes du San Marcial, sont ramenées avec de grandes pertes. La brigade Montfort qui devait les secourir ne peut arriver à temps, non plus que la division Vilatte, beaucoup plus en arrière.

Clausel, lui, a passé la Bidassoa au-dessous de Vera, il aborde la Haya, parvient jusqu'à l'intersection des routes de Lesaca & de Vera sur Oyarzun, mais là il s'arrête, ne voyant pas paraître les troupes de d'Erlon qui devaient le prolonger & débarrasser son flanc gauche du corps ennemi échelonné sur les hauteurs de Santa Barbara.

D'Erlon est, en effet, dans l'impossibilité d'avancer; il a été attaqué à la pointe du jour, sur le plateau d'Urdax, par trois

Digitized by Google

colonnes descendues à la fois du Zugarramurdi, de la Maya & des hauteurs de l'Arsamendi, & pour le protéger, Soult a été obligé d'appeler à l'aide le général Foy & six compagnies de dragons du général Ismert.

Devant l'urgence du péril, il fait dire à Clausel d'arrêter son mouvement, & deux heures après lui envoie l'ordre de repasser la Bidassoa en ne laissant qu'une division en arrière pour protéger les débouchés de Vera. Pour comble d'infortune, une crue, provoquée par l'orage de la veille, survient tout à coup & rend les gués impraticables! Clausel, resté sur la rive gauche, est obligé, pour opérer sa retraite, de reprendre de vive force le pont de Vera occupé par l'ennemi pendant la nuit. Un de ses divisionnaires, le général Van der Maësen, trouve la mort dans ce combat.

Au cours de cette malheureuse affaire, le maréchal a été informé que l'ennemi tire avec acharnement sur la citadelle de Saint-Sébastien & que la ville paraît entièrement livrée aux flammes. Son découragement se traduit par cette dépêche : « Je désespère d'arriver à débloquer Saint-Sébastien. Cet « effort, même fût-il couronné de succès, n'arriverait pas à « compenser les pertes énormes qu'il occasionnerait. Si j'enga- « geais ma tête de colonne jusqu'à Oyarzun, l'ennemi se por- « terait immédiatement sur mon flanc gauche & me couperait « de la route de Bayonne. Je vais fortifier mes positions « actuelles. »

Triste aveu, qui revient à dire que l'offensive est devenue impossible & que la seule défensive s'impose désormais!

Bientôt on apprend que la malheureuse garnison de Saint-Sébastien a succombé le 31 août, en même temps que l'armée qui venait à son secours se faisait battre dans les gorges de la Bidassoa. Les horreurs de l'assaut ont été augmentées encore par un affreux incendie allumé par la main des vainqueurs. Quoique le fait ait été contesté, il est affirmé en ces termes par un témoin dont on peut d'autant moins suspecter la bonne foi qu'il est Espagnol & très sympathique aux assiégeants :

« ... Les Français repoussés se retirent dans la citadelle. Le patrio- « tisme des loyaux habitants de Saint-Sébastien éclate de toutes parts ;

Digitized by Google

« les mouchoirs s'agitent aux balcons, aux croisées & l'on se dispose à « fêter avec solennité le succès des alliés. Mais ces barbares y répon- « dent en faisant feu sur ces balcons & ces fenêtres d'où on les applau- « dit. Un grand nombre d'habitants sont ainsi tués, victimes de leur « ardeur à témoigner de leur amour pour la patrie; sinistre présage « de ce qui va arriver.

« ... On pille, on viole, on massacre avec une fureur inouïe. A l'ap- « proche de la nuit, un épouvantable incendie met le comble à cette « horrible scène. De tous côtés s'élèvent les cris des femmes violen- « tées; enfants, vieillards, tous sont en butte à la luxure des soldais; « des femmes sont outragées sous les yeux de leurs maris, des jeunes « filles sous ceux de leurs parents... Tout ce que l'imagination peut « concevoir de plus odieux, les alliés le commettent... Une foule d'ha- « bitants courent nus à travers les rues & se cachent dans les égouts « pour échapper au massacre. Ils y trouvent d'abord un abri, mais un « orage éclate, une pluie torrentielle tombe, & pendant ce temps la « ville est dévorée par les flammes.

« Le 1er septembre, les habitants supplient le général anglais de les « laisser sortir de la ville. A moitié nus, blessés pour la plupart, ils se « hâtent de fuir. La ville brûle toujours, & quoique, de la citadelle, « les Français ne tirent pas un coup de fusil, l'armée anglaise ne fait « rien pour éteindre l'incendie.

« Tandis qu'une partie de la ville brûle, on pille dans celle qui est « encore intacte, & non seulement ceux qui ont donné l'assaut pillent, « mais des soldats venus sans armes du camp d'Astigarraya, éloigné « d'une lieue. Les goujats qui suivent l'armée chargent de butin leurs « mulets & leurs voitures. Cet affreux désordre continua pendant plu- « sieurs jours & aucune mesure ne fut prise pour y mettre un terme. « De tels faits prouvent bien que les chefs autorisaient le désordre; « mais ce qui le prouve encore, c'est que les objets volés furent expo- « sés & vendus ouvertement sous les yeux du quartier général.

« Quand les alliés jugèrent qu'il n'y avait plus rien à enlever, ils « achevèrent la destruction de la ville & alimentèrent l'incendie au « moyen de matières combustibles qu'on les vit préparer dans la rue « Narica & renfermer dans de longues cartouches. Jetées dans les mai- « sons, ces matières les incendient avec une incroyable rapidité & « bientôt la ville n'est plus qu'un amas de cendres.

« Ainsi périt Saint-Sébastien. »

Sans parler du triste sort réservé à la garnison de Saint-Sébastien, la marche sur Pampelune & la bataille du San Marcial nous ont coûté près de vingt mille hommes & cinq cents officiers. Huit généraux sont morts ou blessés; deux divisionnaires : La Martinière & Van der Maësen sont tombés mor-

Digitized by Google

tellement frappés. C'est, depuis le passage des Pyrénées, un cinquième de l'armée environ mis hors de combat! Pour être en état de lutter avec succès contre son ennemi, il faudrait à Soult des troupes fraîches. Or, non seulement il n'en recevra pas, mais encore on prélèvera sur sa malheureuse armée de nombreux renforts destinés à l'armée d'Allemagne! Dans ces conditions, il ne lui reste plus qu'une ressource : se maintenir le plus longtemps possible autour de Bayonne, sans reculer. C'est à cette unique préoccupation que nous allons le voir obéir désormais.

VI.

MESURES DE DÉFENSE. — COMBATS DE LA CROIX-DES-BOUQUETS, DE LA RHUNE, D'HAINHOUE, DE SAINTE-BARBE ET D'URDAX.

Le maréchal n'a pas attendu d'être acculé sous les murs de Bayonne pour prendre les mesures de défense nécessitées par la situation ; dès le 16 juillet il a ordonné d'élever autour de la place deux camps retranchés, l'un sur les hauteurs du Mousserolles, l'autre sur le front de la route d'Espagne, qui, dit-il, « porteront la défense tout à fait à l'extérieur & donneront « appui à un corps trop considérable pour s'enfermer dans la « ville. »

Quand on a vu les camps de Mousserolles & du front d'Espagne, qui touchent, ou peu s'en faut, aux remparts de la ville, on ne peut s'empêcher de sourire de cette phrase : « Qui « porteront la défense tout à fait à l'extérieur. » La vérité, c'est que la défense va se trouver plus resserrée, plus circonscrite que jamais, & le cœur saigne de penser qu'après avoir résisté à l'ennemi d'abord sur la frontière des Pyrénées, puis sur la Bidassoa, on en est réduit maintenant aux défenses de la Nivelle & de la Nive, en attendant qu'on soit acculé aux murailles mêmes de Bayonne. Soult, d'ailleurs, fait lui-même l'aveu de cette triste situation dans un de ses rapports au ministre : « Je portai mon quartier général à Saint-Jean-de-Luz, « ayant reconnu que je ne pouvais faire prendre à l'armée une

Digitized by Google

« bonne ligne de défense qu'en appuyant la droite à Saint-
« Jean-de-Luz & en prolongeant la ligne par les contreforts
« de la Rhune, les hauteurs en arrière du Sare et d'Ainhoüe,
« le rocher dè Mondarrain & le cours de la Nive vers Bidar-
« ray jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port. Je fis retrancher cette
« position & dès ce moment *je ne regardai celle de la Bidassoa*
« *que comme une position d'avant-garde, n'étant pas assez fort*
« *pour y tenir les troupes nécessaires à sa défense, & ne pou-*
« *vant même, en cas d'attaque, y faire arriver à temps des*
« *secours.* »

Le maréchal songe en même temps à Saint-Jean-de-Luz, qui, par sa position & les points défensifs qui l'entourent, doit servir, sinon à arrêter, du moins à retarder l'ennemi. Il fait couvrir la ville à l'ouest par une série d'ouvrages détachés qui s'appuient, d'un côté, au Bordagain, de l'autre, au fort de Socoa. La partie sud-est est défendue par une suite de retranchements en terre, reliant entre eux les murs de clôture & les haies qui entourent les jardins. Deux redoutes & plusieurs batteries complètent ces ouvrage & flanquent les rives de la Nivelle.

Pour construire ces ouvrages & compléter l'œuvre du génie, qui depuis longtemps déjà travaille à ouvrir des chemins, à faire sauter des roches, à aménager les pentes, à rendre en un mot praticable un pays des plus difficiles, il faudra beaucoup de temps. Heureusement Wellington est un ennemi circonspect : il emploiera cinq grandes semaines à combiner le passage de la Bidassoa. Ces cinq semaines, Soult les utilise de son côté pour visiter les principaux points de la défense. Il commence par Saint-Jean-Pied-de-Port où il passe les premiers jours d'octobre & ordonne la création d'un camp retranché.
« J'ai parcouru les approches de la place & reconnu que si
« elle était livrée à ses propres forces & régulièrement assiégée,
« elle ne pourrait faire une longue résistance; elle n'arrêterait
« pas l'ennemi dans ses opérations offensives, d'autant qu'il
« pourrait faire passer ses colonnes hors de la portée du ca-
« non de la citadelle. D'après ces considérations, j'ai ordonné
« l'établissement d'un camp retranché en avant de Saint-
« Jean-Pied-de-Port, duquel j'ai donné le commandement au

Digitized by Google

« général Foy. Les ouvrages sont si avantageusement placés à « portée du canon de la place, que je dois avoir le temps « d'arriver à leur secours avant que l'ennemi puisse avoir fait « aucun progrès, quelque force qu'il emploie [2]. »

De Saint-Jean-Pied-de-Port, le maréchal est de retour à Bayonne le 4 octobre, & le même jour il se rend à Cambo où il a fait construire une double tête de pont sur la Nive & à Ainhoüe où l'on organise défensivement les hauteurs de la Nivelle.

Le 6 octobre, il écrit d'Espélette : « Les ouvrages élevés sur « la gauche de la ligne, depuis le rocher de Mondarrain jus- « que vers le pont d'Amotz, en suivant le contrefort qui passe « en arrière d'Ainhoüe, sont déjà défensifs. Dans quinze « jours, ils seront terminés. L'ennemi perdrait beaucoup de « monde s'il s'avisait d'attaquer de front cette position.

« J'ai vu, il y a deux jours, les ouvrages de la double tête « de pont de Cambo; dans leur état actuel ils offriraient un « bon appui. Cambo sera un excellent poste militaire qui « facilitera les opérations sur les deux rives de la Nive & liera « en quelque sorte la défense du camp retranché de Saint- « Jean-Pied-de-Port à celle du restant de la ligne jusqu'à la « mer.

« Demain 7, je me propose de voir les ouvrages construits en amont de Sare & sur les contreforts de la Rhune. »

Or, le lendemain 7, il était trop tard : Wellington avait forcé le passage de la Bidassoa!

Ce qui perdit Soult, ce fut de croire toujours que l'attaque principale aurait pour objectifs Sare & Ainhoüe; aussi, pendant que de ce côté il prodigue les fortifications & les retranchements, il néglige volontairement la trouée d'Irun & la basse Bidassoa, la Rhune est insuffisamment occupée, les gués de Fontarabie sont mal gardés.

Les troupes du centre & de la gauche (Clausel & d'Erlon) sont fortement établies dans les camps de Sare, d'Espélette, d'Ainhoüe, d'Ibarron, de Cambo, de Serres, d'Ascain & de Souraïde, tandis que celles de droite, qui, sous le commande-

2. Soult au ministre de la guerre.

Digitized by Google

ment de Reille, occupent Urrugne, Biriatou & la Croix-des-Bouquets, sont en l'air & très affaiblies par le détachement envoyé à Saint-Jean-Pied-de-Port. Wellington, qui n'ignore rien de ces dispositions, va en profiter pour lancer brusquement & par surprise toutes ses forces sur notre flanc droit. Son intention n'est pas de nous poursuivre sur le territoire français, il est trop prudent & trop fidèle à sa tactique habituelle de tâtonnements pour s'engager aussi à fond; mais sa gauche, campée entre Saint-Sébastien & Hendaye, au beau milieu de la trouée d'Irun, est sans appui. Notre droite le menace de trop près, il juge utile de la refouler & d'acquérir pour lui-même de nouvelles positions. C'est ce qu'il fait savoir en ces termes à lord Graham : « Mon intention est de porter ma gauche en « avant. Je me bornerai là jusqu'à la chute de Pampelune, « mais les hauteurs de la rive gauche de la Bidassoa ont pour « nous de telles vues, qu'il nous les faut, & que le plus tôt « sera le meilleur. »

Le 7 octobre, à huit heures du matin, Reille est prévenu qu'on aperçoit des mouvements dans les camps ennemis. Il donne l'ordre à Boyer de se porter à la Croix-des-Bouquets, mais déjà le bataillon qui garde cette position a été enlevé & refoulé le long de la mer. Reille accourt à la montagne de Louis XIV & trouve en pleine déroute la brigade Pinoteau qui l'occupait. Tourné sur sa droite & voyant le feu engagé sur sa gauche, ce qui lui prouve que l'ennemi a passé les gués de Biriatou, il prend le parti d'ordonner la retraite. La brigade Boyer la couvrira en s'établissant à cheval sur la route de Saint-Jean-de-Luz, la brigade Gauthier ira prendre position au camp d'Urtubie pour recueillir la division Maucune en train de se replier.

Le même ordre est donné par Soult à la division Vilatte aussitôt qu'il reçoit la nouvelle du combat; mais l'attaque a été si soudaine & si imprévue, qu'il ne peut, en arrivant sur le théâtre de l'action, qu'en constater la déplorable issue : « J'avais des raisons de croire, écrit-il au ministre, que la prin- « cipale attaque aurait lieu sur Ainhoüe & je m'y étais rendu « le 7 au matin, lorsque l'engagement commença; je me portai « rapidement à la droite, où j'arrivai lorsque tout était fini. »

Digitized by Google

C'est en ces termes laconiques que le maréchal rend compte d'une affaire d'autant plus regrettable qu'elle coïncide avec une autre, encore plus fâcheuse, la prise de la Rhune. Dans cette guerre de positions, dans ce lent blocus que l'ennemi exécutait autour de Bayonne, la Rhune devait être, après la trouée d'Irun, son principal objectif. La jolie montagne, qui semble, de loin, un dôme de verdure presque circulaire, prend, quand on l'approche, un autre aspect : on s'aperçoit qu'à l'un de ses flancs qui domine à pic la Bidassoa est opposée une longue arête qui s'allonge dans la direction de la Nivelle jusqu'a Saint-Pée, de sorte que l'assaillant, qui s'est élevé brusquement au sommet de la Rhune par le versant espagnol, redescend en pente douce sur le versant français jusqu'au cœur de nos positions. La Rhune enlevée, non seulement le bassin de Sare n'est plus tenable, mais la communication entre Ascain & Sare, par où se lient la droite & le centre de l'armée, se trouve compromise.

La Rhune, sur la droite du terrain gardé par Clausel, était occupée par la division Taupin & une brigade de la division Conroux; l'autre brigade de cette même division & les troupes de Maransin étaient en réserve au camp de Sare.

Le 7, à quatre heures du matin, Clausel est informé que les Espagnols se portent sur la Rhune par les chemins de Véra & d'Olhette, en même temps que les divisions Alten, Cole & Longa s'apprêtent à monter par le chemin d'Insola sur la Bayonnette[1]. Il fait au plus vite soutenir le général Taupin par deux régiments, mais celui-ci, pressé sur son centre, tourné par sa droite & par sa gauche, est forcé de reculer dans la direction d'Ascain. Dans cette retraite précipitée les mulets qui portent l'artillerie sont tués & les pièces tombent aux mains de l'ennemi. Cependant Taupin s'arrête sur le plateau de l'Ermitage, séparé de la Rhune par un profond ravin. Six bataillons espagnols tentent en vain de déloger les Français de cette position. Ceux-ci s'y cramponnent avec acharnement & s'y maintiennent jusqu'au lendemain.

Ce jour-là, Wellington se rend à la Rhune, il reconnaît

1. Contrefort occidental de la Rhune.

Digitized by Google

que l'Ermitage est inattaquable de front, mais qu'il est possible d'en combiner l'attaque avec un mouvement offensif sur les ouvrages de Sare. Ce mouvement, exécuté par les Espagnols avec une grande vigueur, réussit; la position de l'Ermitage nous est enlevée, ainsi que celle de Sainte-Barbe qui commande les chemins de Sare & d'Amotz.

Le 9, à la pointe du jour, Clausel fait un effort pour reprendre Sainte-Barbe : l'ennemi, surpris par notre brusque attaque, se retire, mais pour revenir à dix heures avec de nouvelles forces & cette fois rester maître de la position.

Désormais, les alliés tiennent tout le massif, sauf le contrefort inférieur qui s'étend vers Ascain et qu'on appelle la *Petite-Rhune*. Au prix des plus grandes pertes, nous sommes parvenus à garder cette position, ainsi que les débouchés de Sare & d'Amotz sur la Ninelle.

A la gauche, Drouet d'Erlon a été attaqué, lui aussi, dans la matinée du 7; mais le combat n'a pas, de son côté, le caractère de gravité qu'il acquiert à l'aile opposée; il s'agit d'une simple démonstration. Le général Colville, posté au col de Maya, en face de Darmagnac, cherche tout simplement à maintenir son adversaire pour l'empêcher de se porter au secours des corps voisins. Dans ce but, il s'empare d'abord d'Urdax; mais l'arrivée de Darricau qui descend en toute hâte du camp de Souraïde l'empêche d'aller plus loin. Les troupes ennemies restent l'arme au pied, en présence l'une de l'autre, sur les deux rives de la Nivelle, jusqu'à la fin des hostilités.

Après les journées des 7, 8 & 9 octobre, l'ennemi est maître de presque toutes les hauteurs qui couronnent la rive gauche de la Nivelle, & son succès tellement écrasant qu'il semble que nous n'ayons plus d'autre ressource que de franchir la rivière & de nous concentrer sur la rive droite. Soult est tellement persuadé de cette idée, qu'il donne des ordres « en vue de la retraite sur Bayonne. » Il prescrit à Reille de protéger cette retraite en s'installant avec Boyer & Maucune dans les ouvrages de Bordagain & du Socoa, & il écrit à Thouvenet, gouverneur de Bayonne : « Il est probable que la prochaine affaire sera « plus sérieuse... je vous répète de presser, par tous les

Digitized by Google

« moyens imaginables, les travaux du grand camp retranché de « Bayonne afin d'avoir de suite un point d'appui pour les « troupes qui, en cas d'événement, viendraient s'y former; « cela est de la dernière importance, tout le monde doit y « travailler, même les bourgeois, s'il est nécessaire, & pen- « dant la nuit. »

Mais deux ou trois jours plus tard, voyant son adversaire rester dans l'inaction, le maréchal commence à se rassurer : « Il sera donné plusieurs batailles, écrit-il au ministre, avant « que le canon de Bayonne soit dans le cas de tirer. Nous « sommes en présence & bien décidés à faire payer chèrement « à l'ennemi sa témérité s'il vient nous attaquer. »

Enfin, le 11, les projets de Wellington lui apparaissait clairement : il comprend que le général anglais n'a eu pour but que de s'emparer de la basse Bidassoa sans songer à pousser plus loin ses avantages, & dès lors d'une extrême inquiétude il passe à une confiance exagérée : « L'événement du 7 ne peut avoir « aucune influence sur la sûreté de la frontière. Militairement « parlant, je le considère même comme avantageux, en ce qu'il « me permettra de tenir l'armée plus concentrée qu'elle n'était « auparavant, en la rapprochant de la seconde ligne de défense « établie sur la Nivelle. A ce sujet, j'avouerai que j'ai craint « plusieurs fois, pendant que j'occupais la ligne de la Bidassoa, « qui présentait un développement immense, que l'ennemi, en « la forçant, ne profitât d'un premier succès pour me pousser « au delà de la Nive & de l'Adour! »

Nous comprendrions jusqu'à un certain point Soult cherchant à atténuer aux yeux du Ministre & de l'Empereur la gravité de la situation; mais, franchement, faire d'un insuccès notoire un événement heureux, c'est pousser un peu loin l'optimisme! Le duc de Dalmatie est né gascon; en cette circonstance il le montre un peu trop.

La vérité, c'est que l'armée française se cramponne sur les dernières pentes de la Rhune comme sur la marche extrême d'un escalier, mais sans point d'appui, dominée de tous les côtés, & prête à rouler dans la Nivelle qui coule derrière son dos.

C'est pour tâcher d'améliorer cette position que fut engagée

Digitized by Google

l'affaire du 13 octobre dont il nous reste à dire un mot. Cette affaire, à vrai dire, n'eut pas les résultats qu'en espérait Soult, mais elle constitue un fait glorieux pour nos armes qu'il serait injuste de passer sous silence. Parmi les positions que le corps de Clausel avait disputées avec le plus d'acharnement & finalement abandonnées, il en était une, particulièrement importante par le commandement qu'elle avait sur les chemins de Sare & d'Amotz, c'était celle de Sainte-Barbe. Soult caresse le projet de la reconquérir, & le 12 au soir il donne les ordres nécessaires. Dans la nuit du 12 ou 13, trois bataillons de la division Conroux & trente-cinq sapeurs chargés d'outils s'avancent sur les flancs de la montagne de Sainte-Barbe & gagnent le sommet. En huit minutes, les Français parviennent à la redoute qui couronne la hauteur. Une compagnie de grenadiers attaque l'ouvrage à revers, une compagnie de voltigeurs l'escalade à droite, on tue vingt-cinq hommes à l'ennemi à la baïonnette, quinze officiers & cent soixante-quatorze soldats tombent entre nos mains. Les Espagnols qui garnissaient l'ouvrage se gardaient si mal que le coup de main a été opéré sans qu'on ait entendu un seul coup de fusil. A la pointe du jour, l'ennemi essaye vainement un retour offensif & une deuxième tentative échoue encore dans la matinée.

Wellington prend délibérément son parti de cet événement, si l'on en juge par ce qu'il écrit à lord Bathurst à la date du 18 octobre : « Le poste fut surpris & le soutien de la redoute « n'eut pas le temps d'arriver à son secours. Cette redoute « était plus éloignée de la ligne que je ne le supposais lorsque « j'ordonnai de l'occuper; en outre, elle était si voisine des « maisons de Sare qu'à tout instant elle courait le risque « d'une attaque par surprise. *Aussi n'ai-je point permis de la « réoccuper.* »

Ce « n'ai-je point permis » ressemble fort à la réflexion du renard qui trouve trop verts les raisins qu'il ne peut atteindre. Il est permis de croire qu'en toute autre circonstance la prise de Sainte-Barbe aurait eu des conséquences très importantes; cette position d'un côté, celle de la Petite-Rhune de l'autre, nous eussent permis de reconquérir le massif de la Rhune tout entier & par suite la vallée de la Bidassoa. C'était, sans aucun

Digitized by Google

doute, le projet du maréchal ; mais pour le mener à bonne fin il eût fallu des troupes fraîches, pleines de confiance & assez nombreuses pour pouvoir, tout en gardant leurs flancs, marcher sans aucune préoccupation à l'ennemi. Hélas! au mois d'octobre 1813 nous n'en sommes plus là!

(*A suivre.*) François DHERS.

Digitized by Google

RETOUR D'ANDORRE

C'est une chose presque héroïque d'aller en Andorre, on l'a vu par le curieux récit du voyage de M. le vicomte d'Ussel dans cette vallée triste & isolée; c'est aussi une longue chevauchée d'en sortir.

En quittant la morne capitale, Andorre la vieille, on passe devant les chapelles délabrées de Sainte-Colombe & de Sainte-Philomène, où des enfants me jetaient des bouquets de fleurs sauvages. Dans cette région, les montagnes se courbent, fléchissent & se relèvent avec toute la raideur andorrane. Une vieille tour, aux murailles éventrées, la tour de la Mecque, fauve comme une peau de lion, loge encore les dernières fées. Sur son rocher ressemblant à une proue, on la prendrait pour un mât désemparé. Elle a vu passer à ses pieds, depuis bien des siècles, les torrents & les générations de l'Andorre. On n'a jamais autant le sentiment des temps écoulés que devant les ruines.

San Julia, la dernière paroisse de l'Andorre, parut, tout d'un coup, au milieu d'une vallée où l'Embalire, grossie de la rivière d'Ordino, va se jeter dans la Sègre. Des rangées d'oliviers grêles & de frênes rabougris servent de ceinture à San Julia, qui n'est qu'une fille perdue de l'Andorre. On n'est plus chez un peuple pasteur, mais dans une ville marchande où la contrebande est passée dans les mœurs. On en sort par une ancienne poterne. Après avoir dépassé une petite chapelle enguirlandée de lierre, on voit, au flanc du mont Olivera, les débris d'une maison qui aurait servi d'asile à Louis le Débonnaire.

Digitized by Google

Autrefois, un roi de France dormait dans ses fières murailles; aujourd'hui, le lierre les couvre, la menthe & les orties l'habitent, & les petits oiseaux y font leurs nids. Les chaînes de montagnes s'étagent plus hautes & plus arides. Après une heure de marche, on rencontre le torrent d'Auvina & ses cascades, on retrouve une dernière fois l'Embalire, &, un peu plus loin, auprès d'un moulin, on franchit un ruisseau qui sépare l'Andorre de l'Espagne. Les douaniers espagnols, assis sur des rochers comme sur des roses, se montrèrent & se levèrent, semblables à des détrousseurs de grande route, la carabine à l'épaule, la mine farouche & le sombrero sur les yeux, sous de grands chênes chargés de ces fameux glands doux qui faisaient les délices de Sancho, le bon écuyer de don Quichotte. Derrière une haie d'ajoncs & d'épines noires campait une bande de bohémiens, à la face cuivrée, autour d'un feu de ronces flambant en plein air & où cuisait le souper du soir. En me voyant, la femme qui attisait le feu, aux cheveux en broussaille & à la mine effrontée, tendit la main en demandant l'aumône. Dès qu'elle eut compris que j'étais Français, elle se mit à racler d'une guitare & à chanter la chanson des trois colombes de Cauterets, souvenir du roi de Navarre & de la sœur de François Ier, Marguerite de Valois :

Aus thermis de Toulouse,	Aux bains de Toulouse,
Ue fontan clare y a,	Il y a une fontaine.
Bagnan s'y paloumettes	Là se baignent des colombes
Au nombre soun de tres.	Qui sont au nombre de trois.
Tan si soun bagnadettes	Tant elles s'y sont baignées,
Penden deux ou tres més,	Pendant deux ou trois mois,
Qu'an près la boudalette	Qu'après elles se sont envolées
Taù haùt de Cauterès.	Sur les hauteurs de Cauterets.
« Digat-me, paloumettes,	« Dites-moi, colombettes,
« Qui y ey à Cauterès?	« Qui est à Cauterets?
« — Lou rey & la reynette	« — Le roi & la reine
« Si bagnan d'ab nous tres.	« S'y baignent avec nous trois.
« Lou rey qu'a ue cabane	« Le roi a une cabane
« Couberte qu'ey de flous,	« Couverte de fleurs,
« La reyne que n'a quaute	« La reine en a une autre
« Couberte qu'ey d'amours. »	« Couverte d'amours. »

Digitized by Google

Les marteaux d'une forge du hameau d'Anserall étouffèrent le bruit de la chanson qu'écoutaient, en riant, des mendiants superbes dans leur manteau tailladé, criblé de morsures & laissant voir des poitrines & des jambes couleur d'écorce de chêne.

Sur de hautes collines de grès rouge se détachèrent, au soleil couchant, les trois citadelles d'Urgel, sentinelles avancées de l'Espagne, & gardant l'entrée du royaume. Elles s'enfoncent à l'horizon comme trois éperons de navire. La plaine s'arrondit en forme de conque, bordée d'une ligne molle de montagnes qui descendent en ondulant & dont les pentes, chargées de noyers, d'oliviers & de vignes, contrastent avec l'âpreté des montagnes andorranes.

La ville d'Urgel s'étale au milieu de la plaine, avec ses quatre portes & sa ceinture de murailles trouées par les boulets français de 1719 & de 1794, Urgel la sonnante, aux pavés pointus, aux couvents gris, avec ses maisons peintes de vives couleurs, ses balcons de fer, ses fenêtres grillées, sa cathédrale sombre & sa belle fontaine ornée de sculptures du Moyen-âge.

Le palais épiscopal n'est qu'un vaste bâtiment, sans art & sans style, où les murs au dehors & au dedans, sont blanchis à la chaux. Le seul ornement de la façade est un grand œil sculpté sur la pierre, de même qu'à Paris à la préfecture de police. Au-dessus du portail, on lit cette inscription en lettres dorées : *Princeps soberano de las valles de Andorra.* Les évêques savent bien que cette inscription ambitieuse est contraire à la vérité; qu'ils ne sont pas souverains, mais cosuzerains des vallées andorranes avec le chef de l'Etat en France.

De l'évêché à la cathédrale gothique, lourde & délabrée, il n'y avait que quelques pas. Le portail, surmonté d'une grosse tour, est un drame de pierre avec ses monstres qui dévorent les hommes. La nef est obscure & profonde. Le chœur est à l'entrée de l'église, orné de sculptures en chêne d'un beau relief & de peintures attribuées à Murillo. La pierre y monte avec les colonnes qui supportent la voûte, & s'incline avec les arceaux d'une rare élégance. Des lampes d'argent y brûlaient,

Digitized by Google

jetant des clartés mystérieuses sur l'autel & le rétable en bois doré. Les chapelles y sont d'une richesse extrême & le trésor de la sacristie renferme un merveilleux encensoir de vermeil & des ornements surchargés de pierres précieuses & de broderies d'argent & d'or. Le grand pénitencier m'avait suivi par ordre de l'évêque & me faisait admirer toutes ces merveilles, qu'il estimait à plusieurs millions, exagération espagnole à laquelle je n'opposai pas de contradiction.

De la sacristie il m'introduisit dans le cloître, plein de rêverie & de silence, où d'élégantes guirlandes de granit brochées à jour tombent des nervures & s'enlacent aux chapiteaux d'une délicatesse achevée. Le grand pénitencier m'ayant offert l'eau bénite, je rentrai dans les rues silencieuses de la ville, sous ses arçades ombreuses & ses auvents de pierre ou de bois. Le lendemain, à l'aube, je repris le chemin de France.

En sortant d'Urgel, on s'engage dans une route serrée entre de rudes montagnes, & bordée de la Sègre, qui roule comme un torrent sur son lit de pierres & se tord à travers les rochers. Un moment, la vallée semblait s'ouvrir & s'évaser, pareil à une coupe, au village d'Allas, où paraissent encore les figuiers & les vignes, comme aux plaines d'Urgel; mais la gorge se rétrécit proche un pont à quatre arches, devant Arsegra, au pied de la montagne de Càdiz qui recèle sous ses flancs déchirés des bancs de houille inexploités, faute de chemins. On laisse à droite les vieilles masures & la tour mutilée de Torrès, qui ressemble de loin à un gibet.

La route, taillée dans le roc, continue à suivre la Sègre dans ses replis; on ne vit jamais aridité plus sinistre. On traverse un gouffre de pierres arrachées à la montagne par les orages & les avalanches & entassées dans un écrasement violent. Rien n'est plus triste que ces amoncellements de pierre dispersées & broyées. Des ruisseaux bruyants tombent des ravines & se glissent au travers de ces débris. On dirait qu'ils pleurent & qu'ils poussent des plaintes.

De détours en détours, on atteint le défilé de Bar où sourdent les eaux sulfureuses de Saint-Vincent. On croirait entrer dans un lazaret. Une grande salle y sert à la fois de cuisine, de salon de conversation & de jeu, de restaurant & de dor-

Digitized by Google

toir. Ou y couche pêle-mêle. Il faut être un grand seigneur pour avoir un cabinet particulier. Des sapins séculaires s'échelonnent le long de la route & au-dessus des précipices, étendant leurs larges branches vertes & prenant des airs de fantômes dans le brouillard qui se lève. On entrevoit parmi les arbres & la brume de misérables bourgades, dont les maisons étagées les unes sur les autres, & bâties avec des pierres arrachées à la montagne, s'adossent aux versants ou s'éparpillent parfois dans les rochers, comme si elles allaient se perdre ou tomber dans la Sègre. Les montagnes s'escarpent et s'aiguisent en pointes perçant les nues. Des traînées de nuages courent sur les crêtes. Une malédiction semble avoir frappé cette terre où l'âpreté des vents déracine, dans leurs germes, les herbes & les plantes. Les ponts de bois se succèdent, branlants & vermoulus, sur la Sègre qui les secoue & leur jette son écume. Une cloche sonne l'*Angelus* de midi, au moment où paraissent, à droite & à gauche, les maisons noires des deux villages de Bar & d'Aristol, autour de leur église blanche. L'*Angelus* du milieu du jour est plus vif, plus sonore & plus joyeux que celui qui sonne à la tombée de la nuit. Au lieu d'appeler les bénédictions divines sur la terre endormie, il vole de clocher en clocher pour fortifier le paysan sur son sillon & le voyageur par les sentiers.

La route monte sur les pentes boisées & escalade la montagne. Une clairière s'ouvre & laisse voir, au fond de la gorge, des pentes cultivées en terrasse & revêtues de vignes. A toutes les fentes du roc s'accrochent des fleurs sauvages, dont le nom n'inquiète personne, belles inconnues qu'on regarde en passant sans leur demander comment elles naissent & comment elles meurent. Elles ont poussé parmi les fougères recourbées en palmes & les sapins abattus par les rafales ou couchés par la cognée des bûcherons. D'en haut, le torrent qui roule avec un bruit sourd ressemble à un abîme. Le soleil perce la brume & y met des poudroiements d'or, pendant qu'un vent froid fouette le visage & que des vols de nuées vagabondes & déchirées s'enfuient au loin comme des oiseaux. On côtoie le bourgs de Montilla, couronné de sa tour carrée, nid de contrebandiers qui garde le souvenir de l'incendie & du pillage des bandes

Digitized by Google

françaises en 1793. Le long des murs de la tour, des nichées de lézards se chauffaient au soleil en clignant les yeux d'un air railleur ou y promenaient leur peau verte aux reflets changeants. Les maisons s'épaulant les unes contre les autres paraissaient trébucher & trembler de vieillesse. Des cyprès noirs élèvent leurs pointes au-dessus des tertres du cimetière, où une volée de corneilles tournoie avec des coassements lugubres. A l'embouchure du petit torrent de la Loza, & dans un pli de la montagne, se blottit l'auberge du Martinet, aux solives roussies & à la porte basse, qu'on pourrait prendre, sans trop s'égarer, pour un repaire de brigands.

Au sortir du Martinet, on reprend les défilés où se dressent sur les sommets quelques tours en ruines. Un peu plus loin, c'est Belver, semblable à un nid de hiboux, avec son château démantelé, ses murailles écroulées, ses amas de maisons, & la tour massive de son église se haussant dans la lumière & dans le vent. On passe sous cette petite cité féodale pour gagner, en suivant la Sègre, le village d'Isobal, dont les maisons vont à la débandade sur une colline de calcaire rougeâtre, & le bourg de Volvir dans sa gorge profonde, entre le torrent de l'Arabo & l'étang de Guils. Des paysans ensemençaient du blé noir au fond de la vallée & par les flancs de la montagne que les pluies & les torrents n'avaient pas stérilisés. Des bords de l'étang, on découvre, brusquement, la large échancrure du col de Tosas. On rencontre quelques pauvres bourgades dont les maisons ressemblent à des ruches; on passe des ponts de bois; enfin, en laissant à droite le confluent des deux Sègres de Carol & de Saillagousse, on parvient au bassin fertile de ces deux torrents & à Puycerda.

Sur sa colline charmante qui domine la Cerdagne & dans son cirque de montagnes, Puycerda ressemble à une madone sur un autel. Elle est à moitié entourée de murs de terre & de pierres sèches, fleuris d'absinthe d'un vert pâle, de gentianes & de véroniques, & on y monte par un chemin d'une raideur d'escalade aboutissant à des rues étroites & pavées de gros cailloux. Une place à arcades, quelques maisons à balcons, parmi lesquelles une maison mauresque, l'hostal ou l'hôtel de ville, & l'église, c'est toute la capitale de la Cerdagne. L'église,

Digitized by Google

dédiée à Santa Barbara, est une collégiale à trois nefs obscures, où l'œil distingue à peine les lourds ornements dorés. Dans un tableau d'un peintre inconnu est représenté l'Enfer, où sont confondus, sans scrupule, au milieu de gens du peuple, des reines, des papes & des évêques. Un ancien couvent, voisin de l'église, sert de caserne. On est mal à l'auberge de l'*Eau bénite;* on est mieux à Bourg-Madame, les anciennes Guinguettes, village français, au pied de Puycerda & au bord du ruisseau de la Raur qui sépare la France de l'Espagne. Je ne passai que la soirée à Puycerda & j'allai coucher à Bourg-Madame.

Le lendemain, je quittai Bourg-Madame pour prendre le chemin de Livia, l'ancienne Julia-Lybica des Romains, aujourd'hui ville neutre, dans une enclave espagnole. Elle n'a qu'une rue pleine de fumiers, une petite église surchargée de dorures & une tour ronde qui paraît être de construction romaine. De Livia à Estavar, on longe le cours de la Sègre, & par de longues rampes contournant une montagne nue, on monte péniblement à Saillagousse, accroupie sur son plateau, d'où le regard plonge sur les vastes plaines de la Cerdagne, arrosées par les eaux des deux Sègres & parsemées de champs de blé, de prés & de villages dont les maisons montrent au-dessus des arbres leurs toits d'ardoise. C'était autrefois un lac immense, desséché par les siècles & devenu un bassin d'une fertilité merveilleuse.

La route monte toujours par le col de la Perche. A l'horizon se dresse toute une chaîne bleue de belles montagnes, dont les croupes s'enchaînent autour du Canigou qui lève au loin sa tête neigeuse. A droite & à gauche, les cîmes se couvrent de sapins. On traverse le village de la Cabanasse & le bourg de Planès dont l'église, en forme de triangle, surmontée d'un campanile, aurait été bâtie par les Arabes. Le peuple l'appelle encore la Mosquée. Du pied d'un rocher jaillit une source ferrugineuse; quelques pas après, on est à Montlouis.

Dans la plaine & par les rampes de Saillagousse, la chaleur était ardente; les reflets du soleil de juin sur les roches blanches & le chemin blanc de poussière brûlaient & aveuglaient. A Montlouis, c'était le froid & un soleil d'hiver. C'est qu'on

Digitized by Google

se trouve à 1,621 mètres d'élévation. Des rangées de vieillards se chauffaient, le long des murs, au plein soleil & à l'abri du vent. Ce *Mont libre* de la Révolution est resté une des plus fortes places de guerre construites par Vauban. Aucune ville n'a une plus grande altitude; Briançon, dans les Alpes, est moins haut de 300 mètres. Une large esplanade la sépare de ses deux citadelles défendues par sept bastions. Sur la place, une pyramide de pierre s'élève sur la tombe du général Dagobert, emporté là par un boulet de canon, pendant les guerres de la première République. Tout est triste à Montlouis : le sol, les maisons grises, les citadelles & les murailles, & le ciel lui-même, toujours froid.

Je sortis de Montlouis par la porte de France, en suivant un chemin raide & tracé dans le roc : des ruisseaux venus des montagnes le traversent de loin en loin; on marche ensuite dans un bois de pins. Pendant une heure, le sentier s'élargit, les arbres s'éloignent, on arrive au pauvre village d'Odeillo & à la chapelle de Font-Romeu.

Cette chapelle date des premières années du seizième siècle. Agrandie & remaniée au dix-septième siècle, elle a conservé, sur l'autel, de belles moulures dorées & un rétable ciselé, fouillé & brodé comme une dentelle. Quelques fresques d'une singulière fraîcheur, malgré leur ancienneté, de grands médaillons en bosse, des statues d'anges, de saints, de la Vierge & du Christ décorent la nef & les chapelles.

Tous les ans, au mois de septembre, le jour de la fête de la Vierge, par tous les sentiers, arrivent à Font-Romeu, au lever du jour, des multitudes de pèlerins de tous les pays, de tous les âges & de tous les costumes, bannières au vent & chantant des cantiques. De génération en génération, & de siècle en siècle, ils viennent des Pyrénées-Orientales, de la Catalogne, d'Andorre & de la Cerdagne.

L'origine du pèlerinage est enveloppée de nuages ; on n'a que les légendes. A des époques lointaines, la montagne de Font-Romeu n'était qu'un désert où les troupeaux allaient paître, sous les pics, l'herbe rare. Vers le douzième siècle, un troupeau de bœufs campant par là, un taureau se détachait souvent des autres pour s'approcher d'une fontaine

Digitized by Google

voisine. Le pâtre, étonné de ces retours fréquents du taureau à la fontaine & de ses mugissements en s'avançant vers l'eau, s'approcha à son tour & aperçut, dans l'herbe, une statuette de la Vierge en bois de chêne. Les habitants du village d'Odeillo portèrent aussitôt dans leur église la statue de la fontaine. On ne tarda pas à élever une chapelle à la place même où la statue avait été trouvée. Mais, par une tradition séculaire, on ne l'y dépose, tous les ans, que le dimanche de la Trinité, pour l'en retirer & la replacer à Odeillo, le jour de la fête de la Visitation. La statue est dorée : elle tient un bouquet de la main droite ; de son bras gauche, elle porte l'Enfant-Jésus vêtu d'une tunique brillante. Deux doigts de la main droite sont levés en signe de bénédiction ; la main gauche tient un livre ouvert.

La fontaine est aujourd'hui cachée par le maître-autel. Par un conduit souterrain, elle est dirigée hors de la chapelle, dans un bassin où elle coule abondante & glacée, ainsi que le dit la *Goïgs* ou complainte en l'honneur de Notre-Dame de Font-Romeu.

Uno fount freda qué espanta.

A quelques pas de la chapelle, du sommet d'un rocher à pic appelé le Mirande, on découvre toute la Cerdagne française. L'ermite qui garde la madone m'accompagnait. C'était un ancien routier de Catalogne qui s'était fait ermite en expiation des fautes de sa vie passée, un des soldats de la bande de Mina, de cette forte race catalane ressemblant à la terre dure qu'elle habite, enragé pillard, n'ayant eu, en son temps, ni foi, ni loi, ni Dieu, ni lieu, comme le dit la chanson de Jehan du Moulin, dans *Notre-Dame de Paris*. Il venait de chanter pour moi aux pieds de la madone, la *Goïgs*, d'une voix dolente, sur l'air naïf & tendre des complaintes catalanes. Il me faisait admirer maintenant les plaines de la Cerdagne & leur large horizon. Dans cette grande & féconde nature, inondée de tant de soleil, parée de tant de moissons & de villages au fond des vallées & de neiges étincelantes aux cimes de la chaîne, il y avait un calme si profond & une grâce si heureuse, que les

Digitized by Google

yeux en étaient éblouis & que l'âme en était profondément émue. Je ne pouvais me détacher de ce spectacle grandiose & doux, & je ne descendis du Mirande qu'avec ce regret qui saisit le cœur quand il faut quitter un ami pour le dernier adieu. Le soleil se couchait & la flamme du dernier rayon flotta, un moment, sur les cimes neigeuses comme si elle remontait au ciel pour allumer les premières étoiles qui commencèrent à briller. Je me hâtai de remonter à Montlouis pour y chercher une hospitalité qui aurait été dangereuse, la nuit, sur les lits d'Odeillo. Rien n'a plus de charme que ces soirées de voyage, à la fuite du jour, par des sentiers perdus, parcourus pour la première fois. On écoute les bruits des feuilles & du vol des oiseaux de nuit qui ne vivent qu'aux clartés des étoiles ; on serait tenté de leur parler pour comprendre leur langage. Heures du soir, pleines de nostalgie & de rêveries, vous ouvrez la porte d'ivoire aux illusions & aux songes & vous emportez l'imagination vers les nuages blancs qui flottent comme des voiles légères. Le lendemain, la diane sonnait aux citadelles, lorsque je quittais Montlouis, par la redoute de Dagobert encore éclairée des deux cornes recourbées de la lune, qui faisaient souvenir du hausse-col du vieux capitaine. La Tet franchie sur un pont de granit, j'étais bientôt à la Llagonne, petite ville froide & fouettée de tous les vents ; la route monte au travers des forêts de pins, au lac & au col étranglé de Casteillon & au plateau de la Quillane où se fait le partage des eaux entre l'Aude & la Tet. En descendant de ces hauteurs, on entre dans un bassin de roches calcaires, entourées de bois & de bruyères, & dans la vallée de l'Aude ; on traverse des coteaux rocailleux, & après avoir franchi le ruisseau de Valserie, on entre à Formiguières, l'ancienne capitale du Capcir, où mourut, en 1324, le roi Sanche, qui en avait fait son séjour de plaisance, aux chaleurs de l'été. C'est la Sibérie du Capcir ; même au mois d'août, les soirées y sont d'une fraîcheur assez vive pour que le feu s'allume à tous les foyers. Une église romane & une tour ruinée couronnent cette capitale de huit cents âmes, capitale aux maisons serrées & de couleur cendrée, qui se distinguent à peine des rochers. L'église aussi est grise, son porche est profond & sa voûte humble & recueillie

Digitized by Google

comme la dévotion de cette contrée fidèle à sa terre & à ses croyances. Mais l'élévation du clocher atteste que la pensée religieuse y domine souverainement les pensées de ce monde. A l'une des églises de cette région, un portail est enveloppé de guirlandes & de fleurs de pierre, comme pour recouvrir d'une tendresse mystique tous ceux qui y passent, les enfants qui viennent de naître, les noces qui chantent & les cercueils des morts, toutes les âmes qui viennent & qui s'en vont. De montée en montée, de ruisseau en ruisseau, & des fontaines ferrugineuses à une fontaine en cascade qui fait marcher un moulin, la route pénètre dans une vallée fertile & mélancolique, habitée par des goitreux & des forgeurs. En haut, Puyvalador, ancienne forteresse des rois d'Aragon, montre au sommet d'un pic ses murailles ébréchées; on s'engage dans le col des Arcs & dans des courbes allongées & semblables à des animaux gigantesques qui mènent aux arêtes de la montagne où sont les limites de l'Ariège & des Pyrénées-Orientales. De la croupe granitique du col des Arcs on domine la froide vallée du Capcir & ses pentes noires couvertes de forêts de pins; sur les crêtes se dressent des roches vives, témoins muets des âges évanouis. Quand le vent passe sur elle & elles & s'enfonce dans les forêts, on croirait entendre des voix étranges. Les filles des villages disent que ces voix de la montagne prédisent l'avenir.

On aborde alors le Quérigut. Entre deux roches de granit paraît Quérigut, l'ancienne capitale du Donézan, qui n'a gardé de son illustration de capitale que six cents âmes, sa petite église, les restes d'un vieux château & ses plateaux de pierre blanchâtre, sans ombre & sans verdure. C'est là, pourtant, qu'est né le fameux Roquelaure, dont la laideur & l'esprit aimable avaient, tant de fois, mis en fête la Cour de Louis XIV. L'ancienne terrasse féodale de son manoir conduit à un poulailler, & un escalier rongé par le temps à une étable. Sur la pelouse où les Roquelaure cherchaient la fraîcheur, un troupeau de chèvres broute l'herbe menue, en compagnie de vaches & d'ânes. Le château n'est plus qu'une masure. Il y a encore des Roquelaure au pays de Quérigut, pauvres, gardeurs de troupeaux & goitreux. C'était bien la peine, pour cette race

Digitized by Google

glorieuse d'autrefois, d'avoir combattu à Fontaine-Française, à côté de Henri IV, porté le collier duSaint-Esprit, & d'avoir été, parmi les maréchaux de France, les plus vaillants par l'esprit & la bravoure. A ces gouverneurs de tant de provinces, qui aurait osé prédire que toute une branche de leur arbre généalogique tomberait dans la misère noire & l'abandon? Un de ces goitreux me montra un cachet en argent aux armes de Roquelaure, en me disant fièrement que lui & les siens mourraient de faim plutôt que de s'en dessaisir. Celui-là gagnait sa vie à vendre, sur des nattes de jonc, des fromages de chèvre, pareils à ceux que le cyclope de Théocrite offrait à Galathée, en échange de ses faveurs.

De Quérigut, on peut voir groupés, de distance en distance, les six autres villages qui dépendent de ce chef-lieu de canton : Artigues, Carcanières, toute fumante de ses eaux chaudes, Mijanès, le Pla, le Puch & Rouze; ce sont les rayons d'une roue dont l'essieu est à Quérigut. L'hiver, le plateau est environné de neiges qui lui interdisent, pendant de longues semaines, toute communication avec les pays voisins.

L'été, tout chemin est bon pour les mules. Par les pentes du vallon de la Sonne & le port de Paillères, par les gorges arides de Pradel & le col de Canon, on atteint le village d'Ascou & le col de Marmare; on redescend à Ax. Le voyage est fini. Il faut être jeune pour l'entreprendre. Rien n'est plus dur que ces longues journées de montagnes sous le soleil d'été, mais rien n'est plus doux que de s'en souvenir.

DUBÉDAT.

Digitized by Google

LA LIMITE NORD DU « PAGUS TOLOSANUS »

D'APRÈS LA DONATION DE NIZEZIUS EN 680

La détermination des limites de ce qu'on pourrait appeler la *Province toulousaine* ou, si l'on aime mieux, du *Pagus tolosanus* (la *Civitas Tolosa*) à l'époque romaine est un des points les plus obscurs & les plus importants de notre histoire locale.

Cela vient de ce que les limites de ce territoire n'ont jamais été fixées d'une façon bien nette, du moins administrativement, & qu'elles se sont agrandies au fur & à mesure des besoins.

Il faut d'ailleurs se rappeler que, dans la langue romaine, si la *provincia* était le pays dans lequel s'exerçait l'*imperium*, l'*imperium* lui-même n'avait point d'acception géographique, comme nos commandements actuels; c'était une fonction dont les pouvoirs seuls étaient définis & le théâtre illimité.

Il en fut donc de la province romaine comme de nos possessions algériennes vers le sud, dont les limites précises n'existent pas & dont l'étendue s'accroît au jour le jour.

Cette observation, toutefois, s'applique surtout à la partie la plus occidentale de la province, c'est-à-dire au Pays Toulousain, le dernier précisément qui fut annexé à la Narbonnaise. La configuration du sol imposant, en effet, des limites forcées à la politique, la Province romaine à l'ouest du Rhône était bornée, au moment de la première occupation romaine, par les Cévennes, d'une part, & la Méditerranée, de l'autre.

Mais quand les Romains pénétrèrent dans le Toulousain,

Digitized by Google

ils sentirent la nécessité d'annexer ce riche pays à leur conquête, & ils en firent de bonne heure un prolongement de la province.

Cette annexion, toutefois, ne s'accomplit pas d'un seul coup; elle fut progressive, & nous pouvons en suivre les étapes, en quelque sorte, par les postes successivement établis, comme des jalons, le long des voies romaines.

Ce fut d'abord une garnison (*præsidium*), non pas dans la ville actuelle, mais très probablement dans le vieil oppidum celtique de Vieille-Toulouse, où l'on a découvert une inscription datée du consulat de Publius Vatinius & Quintus Fufius (47 av. J.-C.).

Puis, après le massacre de la garnison romaine, les représailles de Cepion & l'abandon de la vieille ville, ce fut, dans la nouvelle cité, une solide forteresse (*castellum*) représentée par l'ancien *Château Narbonnais*, à laquelle aboutissait la voie commerciale de Narbonne.

Sur cette voie, à moitié distance environ des deux villes & sur les bords de l'Aude, alors navigable, les conquérants placèrent un second *castellum*, celui de Carcassonne; mais l'intervalle de ces deux points lui-même ne fut pas laissé dégarni. Nous savons qu'à Vieille-Toulouse existait un poste d'observation militaire dont le *tumulus* de ce village est le reste, & Cicéron nous révèle, au milieu du col de Naurouse, l'existence d'une garnison retranchée (*castrum*) à *Elusione*[1] (Montferrand).

C'est à ce dernier poste, à cheval sur la route & dans une merveilleuse position stratégique, que se trouvait le *portorium*, c'est-à dire le bureau de perception des taxes commerciales, ce qui permet de croire qu'Elusione correspondait à la limite de la première occupation & que, par conséquent, la province primitive s'arrêtait, vers l'ouest, à la Montagne-Noire et aux Corbières.

1. Cicéron, *Plaidoyer « Pro Fonteio. »* Edition Reinhold Klotz. *Leipzig*, 1852. Klotz, comme la plupart des éditeurs, a écrit *Elesiodolus*, mais il est bien évident, comme nous le montrerons dans une autre étude, qu'il s'agit là de la *mansio Elusione* de l'itinéraire hiérosolymitain.

Digitized by Google

Mais cela ne suffisait pas.

Nous savons, par Cicéron encore, qu'il existait, d'*Hebromagus*[1] (Bram) à Toulouse, outre la voie commerciale (route de plaine), deux chemins collatéraux (chemins de crête) qui formaient, l'un au nord, l'autre au sud, une sorte de pince ou de demi-cercle autour de la route, pour éviter *Elusione :* ce sont ces chemins que prenaient les contrebandiers & les fraudeurs pour éviter le payement des droits de douane.

Le chemin du nord passait par *Crodunum* (*Erodunum* ou *Verdunum*, Verdun, & plus tard Puyvert, ce qui est le même nom; aujourd'hui Bourniquet, près de Sorèze), c'est-à-dire par la montagne Noire & la vallée du Girou.

Le chemin du sud passait par *Vulchalone* (mauvaise lecture d'une abréviation pour *Pulch(re p)lane* (Besplas) & traversait le Haut-Lauragais en suivant la vallée de l'Hers.

Or, ces deux voies se trouvent encore jalonnées de localités dont les noms, d'origine latine, & dont les positions élevées ne laissent aucun doute sur leur destination défensive première. Telles sont *Vaurum* (ancien nom de Revel), Saint-Julia (*Fanum Julii*), Montgey (*Mons Jovis*), *Auriacum* (Auriac) & Lanta (autrefois *Lantar*, corruption de *l'Altare*) au nord; Besplas (*Pulchræ planæ*), avec Montréal (*Mons Regalis*) & Fanjeaux (*Fanum Jovis*) comme prolongements vers le Razès, Salles (*Cella* ou *Cellæ*), Bauteville (*Alta villa*), Montclar, Montesquieu, etc., au sud.

Il est donc probable que, dans l'intervalle qui sépara l'expédition de Cépion de la conquête des Gaules par César, c'est-à-dire de 105 à 50 environ av. J.-C., l'étendue du Pays Toulousain, *pagus tolosanus*, ou la partie la plus occidentale de la province romaine, n'excéda guère les limites comprises entre le col de Naurouse à l'est, la Garonne à l'ouest, le Girou au nord & l'Hers au sud.

Mais l'an 52 av. J.-C., à l'appel de Vercingétorix, la nationalité gauloise assoupie se réveilla, & le cadurque Lucterius,

1. Le texte connu de Cicéron porte *Cobiomagus;* mais nous pensons, avec Astruc, que c'est là une mauvaise lecture de l'un des copistes pour *Ebromagus*, le C & l'E de l'écriture onciale se ressemblant beaucoup.

Digitized by Google

au grand effroi des colons, vint menacer l'ouest de la province. César accourut, détacha deux légions avec Caninius &, aidé des milices provinciales & des auxiliaires gaulois, refoula Luctérius jusqu'à Uxellodunum. Toutefois, pour éviter le retour de cette panique & mettre désormais la province à l'abri d'une attaque vers l'ouest, il reporta plus au nord, jusqu'au Tarn, à l'Agout & au Thoré, la limite de la *Provincia*.

César créa, en conséquence, le long d'une voie encore existante & parallèle à ces rivières (l'Estrade)[1], une série de postes & de vigies dont les deux extrémités s'appuyaient sur de solides camps retranchés &, de la montagne Noire à la Garonne, couvrit de la sorte la frontière du Toulousain par une double ligne de défense.

Les camps retranchés placés aux extrémités de cette ligne étaient, à l'est, celui de Castres; à l'ouest, celui de Saint-Porquier. Au milieu même de la ligne, au confluent du Tarn & de l'Agout, un troisième camp, celui de Saint-Sulpice[2], &, enfin, sur la route & sur les hauteurs dominant la rive gauche des rivières, une série de points fortifiés, formant la deuxième ligne, comme Lavaur (*Vaurum*), Buzet, Bressols (*Fines*), *Tescodunum* (Montauban), & comme ces tumuli militaires qui subsistent encore aujourd'hui (motte des Artigals, *præsidium* de Toulvieu, *la Tour* de Saint-Sulpice, &c.).

La limite du Pays Toulousain vers le nord fut par ces travaux nettement déterminée. A l'est, elle se confondait avec la Narbonnaise; à l'ouest, elle était formée par la Garonne. Il ne reste plus qu'à la déterminer au midi.

Ici, les points d'appui manquent. Cependant, M. A. Garrigou a fait une observation intéressante : c'est que, si l'on remonte l'Ariège au-dessus de son confluent avec la Garonne, on s'aperçoit que la plupart des localités situées sur les mamelons accidentés de la rive droite portent des noms qui trahis-

1. C'est la route de Castres à Moissac. Voir l'étude de cette voie par M. Devals, *Congrès archéol. de Montauban*, 1866, p. 10.

2. Il a été décrit par Du Bourg, *Mém. de la Soc. archéol. du Midi*, t. IX, p. 41, & par Rossignol, *Congrès archéol.*, Albi, 1863, t. XXX, p. 304. Celui-ci décrit encore un camp plus avancé à Avignonet (*Avignou* sur le Tarn) & des retranchements jusqu'à Montans.

Digitized by Google

sent leur origine latine, tels que Clermont (*Clarus Mons*), Venerque (*Venerca, Veneriacum*), Hauterive (*Alta ripa*), Calmont (*Calvus Mons*), etc., tandis que les bourgs de la rive gauche, plate & découverte, ont tous des noms étrangers au latin, tels Pins, Puydaniel, Cante, Lissac, Caujac, Saverdun, etc.[1].

Si nous remarquons, en outre, que c'est sur les hauteurs de la rive droite qu'on rencontre ces *tumuli*, véritables postes militaires d'observations, reliés entre eux par une voie stratégique comme ceux de Vieille-Toulouse & de Clermont, que construisaient les Romains le long de leurs lignes de défense, on en déduira que la limite du Toulousain vers le sud suivait très probablement le cours de l'Ariège & de son affluent la Vixiège, pour rejoindre le bassin de l'Aude vers Fanjeaux & Montréal.

L'Aquitaine entourait de la sorte le territoire de Toulouse à la façon d'un croissant ouvert au nord & dont la corne orientale arrivait non seulement aux Corbières[2], mais encore les dépassait sur le versant méditerranéen, comme le prouve, dans la vallée de l'Aude, la dénomination de Val-de-Daigne (*Vallis aquitanensis*).

Il est très probable d'ailleurs qu'à cette époque c'était, non pas la Garonne actuelle, mais l'Ariège qui était considérée, en amont de Toulouse, comme le fleuve Garonne, & ainsi s'explique comment les anciens ont pu, d'une part, compter parmi les tribus aquitaniques les peuplades comprises entre la Garonne & l'Ariège[3], &, d'autre part, donner les Corbières comme limite orientale à l'Aquitaine.

1. A. Garrigou, *Etudes sur l'ancien pays de Foix ;* 1863, p. 8.

2. Strabon écrit toujours *les Cévennes* (Κεμμένων), mais il est bien évident qu'il désigne ainsi à la fois les Cévennes & leur prolongement jusqu'aux Pyrénées, les Corbières. Ainsi : *Aquitanos ergo dicunt eos qui septentrionalia Pyrenæ & Cemmeni accolunt usque ad Oceanum, intra Garumnam fluvium.....*

Aquitanos & Celtas vocant eos qui Pyrenæ sunt proximi, divisi monte Cemmeno.

In medio est dorsum montuosum, ad rectos angulos Pyrenæis adjacens, quod vocatur mons Cemmenus..... (*Strabon*, liv. IV; édition Müller, t. I, p. 106.)

3. *Interiusque premunt Aquitanica rura Cebennæ.* (Ausone, *De claris urbibus*..

Cette hypothèse explique, indépendamment de bien d'autres faits,

Digitized by Google

Plus tard, peut-être à l'époque de Pompée, la partie septentrionale du massif intermédiaire à l'Ariège & à la Garonne, c'est-à-dire le *Potamianes* (nord du Couserans), dut être annexée à la Province, de manière à protéger efficacement la colonie nouvelle de *Lugdunum*, établie sur la rive gauche de la Garonne par Pompée.

Mais, à l'époque de la constitution par Auguste des trois provinces & des soixantes cités de la Gaule, nous savons d'une façon précise que la *civitas Tolosa* était entièrement distincte du territoire aquitain des Convènes. En effet, les huit cités qui se partageaient la Narbonnaise à l'ouest du Rhône étaient : Narbonne, Béziers, Carcassonne, Lodève, Nimes, Ruscino, Toulouse, & la *civitas Helviorum* (Viviers), tandis que les cinq peuples de l'Aquitaine première étaient : les *Vassæi* (Bazas), les *Tarbelli* (Dax), les *Auscii* (Auch), les *Lactorates* (Lectoure), & les *Convenæ* (Comminges) [1].

Là limite de la Province romaine passait donc, au premier siècle, entre le territoire de Toulouse d'une part, & celui des Convènes & des *Auscii* d'autre part.

Pour les *Auscii*, nous savons qu'ils étaient limités à l'est par la Garonne, de telle sorte que ce fleuve continuait, depuis l'embouchure du Tarn jusqu'à celle du Salat, à former la limite occidentale de la *civitas Tolosa*. Pour les Convènes, il est plus difficile de déterminer exactement leur territoire.

M. Bladé, cependant, a montré, dans deux mémoires, qu'ils occupaient, au pied des Pyrénées centrales, une large bande de terrain correspondant aux subdivisions ultérieures des *Consorani*, des *Convenæ* & des *Tarbelli*, c'est-à-dire des peuplades qui, dans la période antérieure à César, occupaient la vallée haute de l'Ariège (*Ouisci* : de Houich (Foix), & *Sotiates* (pays de Sos), la vallée haute de la Garonne (*Garumni*) & la vallée de l'Adour (*Begerri*) [2].

comment les légendes des martyres de saint Antonin & de saint Volusien ont pour théâtre l'Ariège & non la Garonne. Nous y reviendrons dans une étude spéciale.

1. A. Molinier, *Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. II, p. 135, & E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. III, p. 168.

2. J.-F. Bladé, *Les Convenæ & les Consoranni* (*Revue des Pyrénées*,

Digitized by Google

Il s'ensuit que la limite sud de la *civitas Tolosa* était, sous l'Empire, une ligne parallèle aux Pyrénées & qui allait de l'embouchure du Salat au pic du Saint-Barthélemy.

Cette limite demeura longtemps sans changement, car le géographe Ptolémée, au milieu du deuxièmesiècle, & la *Notitia provinciarum*, qui date du règne d'Honorius (début du cinquième siècle), l'indiquent telle qu'elle.

Ce dernier document signale cependant de nombreux changements dans la constitution politique des Gaules. La Narbonnaise, par exemple, réduite à cinq cités par la perte de Carcassonne & de Ruscino, annexées à la cité de Narbonne, & de la *civitas Helviorum*, donnée à la Viennoise, ne comprend plus, sous le nom de *Narbonnaise première*, que les cités de Narbonne, Toulouse, Béziers, Nîmes, Lodève & le château d'Uzès. L'Aquitaine augustale, démembrée, est remplacée par une province nouvelle la Novempopulanie, tandis que deux Aquitaines nouvelles, dites première & seconde, s'étendent de la Garonne à la Loire. La Novempopulanie elle-même compte douze cités ou peuples, à savoir : *Eluza* (Eauze), *aquæ Tarbellicæ* (Dax), *Lactora* (Lectoure), *Convenæ* (le Comminges), *Consoranni* (le Couserans), *Boatii* (le Labourd), *Benearnum* (Lescar), *Aturæ* (Aire-sur-l'Adour), *Vasatici* (le Bazadais), *Turba, ubi castrum Bigorra* (Tarbes & Bagnères-de-Bigorre), *Illuro* (Oleron) & *Auscii* (Auch).

On remarquera donc que les Convenæ de l'époque d'Auguste se sont segmentés en deux tronçons au moins, les Convènes proprement dits & les *Consoranni*. Les premiers occupent la vallée haute de la Garonne, les seconds la vallée du Salat & la haute Ariège. C'est probablement aussi à cette époque que l'Ariège cessa d'être considérée comme le cours supérieur de la

t. V, p. 375), & *Géographie politique du sud-ouest de la Gaule pendant la domination romaine* (*Annales du Midi*, t. V & VI). Il ne me paraît pas certain que les *Tarbelli* (anciens Begerri) aient jamais fait partie des Convènes, mais pour les *Consoranni*, cela n'est point douteux.

Les *Ouisci* & les *Sotiates* formèrent plus tard une même circonscription, le Sabartès, qui au dixième siècle, se divisa de nouveau en pays de Foix & Sabartès ; le Sabartès actuel est assurément l'ancien pays de Sos.

Digitized by Google

Garonne & qu'on donna ce dernier nom à la rivière voisine de *Lugdunum;* mais la frontière méridionale du Toulousain n'a pas changé, c'est toujours la ligne de l'embouchure du Salat au Saint-Barthélemy.

Quant à la ligne de démarcation entre le Toulousain & le Carcassès, c'est-à-dire à la limite orientale de la *civitas Tolosa* nous ne nous en occuperons pas ici, réservant ce point pour une étude spéciale. Il nous suffira de dire que cette ligne n'était point, comme on le croirait *a priori*, formée par la Montagne-Noire & le col de Naurouse, mais bien par les affluents septentrionaux du Fresquel, le Lampy & la Vernassonne, de telle sorte que l'arrondissement de Castelnaudary, presque tout entier, faisait partie des *pagus tolosanus*.

En somme, on le voit, à l'époque romaine, si les limites nord & sud de la *civitas Tolosa* ont varié avec les progrès de la conquête, ses limites est & ouest ont été constituées d'emblée. Celles-ci, en effet, ne pouvaient s'étendre que du territoire de Carcassonne à la Garonne, tandis que la limite nord était constituée successivement par le Girou, puis par la ligne Tarn-Agout-Thoré, & que la limite sud reculait successivement de l'Hers à la Vixiège & de la Vixiège au Salat.

Ces limites donnent l'étendue réelle du Toulousain aux temps de la conquête & de l'occupation romaine. Plus tard, il est vrai, aux temps des rois wisigoths & de la conquête franque (sixième siècle), quand les diocèses ecclésiastiques se furent installés à la place des *civitates* & des *pagi*, les nécessités administratives & politiques entraînèrent de nombreux remaniements de ces circonscriptions. C'est ainsi que les *pagi* de Carcassonne & de Ruscino, détachés à nouveau de Narbonne, reparurent en diocèses de Carcassonne & d'Elne. Le diocèse de Toulouse empiéta alors sur les circonscriptions voisines, de manière à déborder : au nord, sur la rive droite du Tarn, jusqu'au Tescou & au Tescounet ; à l'ouest, sur la rive gauche de la Garonne, en absorbant les vallées de la Save & de la Gimone ; au sud enfin, jusqu'à la crête des Pyrénées, en s'annexant le Sabartès, c'est-à-dire la vallée haute de l'Ariège, l'ancien pays

Digitized by Google

des Sotiates, & l'appellation de *pagus tolosanus* s'étendit alors abusivement aux territoires annexés [1].

Enfin, du treizième au dix-septième siècle, les grands diocèses, tels que ceux de Narbonne & de Toulouse, se fragmentèrent en évêchés suffragants. Le diocèse de Toulouse, l'ancien *pagus tolosanus*, se décomposa alors en évêchés de Toulouse, Pamiers, Rieux, Lombez, Montauban, Saint-Papoul, Lavaur & Mirepoix; mais la limite de l'ancienne circonscription romaine se laisse facilement suivre, sauf les empiètements que nous avons indiqués, sur les contours de cet ensemble.

Cette limite est d'autant plus facilement reconnaissable qu'aux archidiaconés, subdivisions diocésaines qui représentaient elles-mêmes les anciens *vici* de l'administration romaine, succédèrent topographiquement les vigueries (*vici*) de Charlemagne et plus tard, les *baillies* et les *jugeries* royales, & que les dénominations anciennes de ces vieilles subdivisions ont persisté jusqu'à ce jour (ex : Olmès, Cabardès, Podaguès, Lauraguais, Acaraguès, etc.).

Cette observation n'est point nouvelle, puisqu'elle avait déjà frappé Catel. Il y a donc lieu d'être surpris des écarts d'opinion & des discussions auxquels a donné lieu, de la part de savants éminents, la détermination de la limite septentrionale de la *Provincia* [2].

1. Ces annexes sont toujours demeurées géographiquement bien limitées. Elles forment :

1° Le *pagus*, ou mieux *vicus Tasconensis* de Devals, détaché du *pagus Cadurcensis* & comprenant la portion du diocèse de Montauban située entre e Tarn & le Tescounet;

2° Le diocèse de Lombez tout entier, détaché du *pagus Auscitanus*, & comprenant le Savez (*pagus Savensis*, *partes Savensium*) & le Gimoez (*archidiaconus Gimonensis*);

3° La partie haute du diocèse de Pamiers (*vicus Sabartensis*) détaché du *pagus Consorannorum*.

On voit que l'expression de *pagus*, qui avait d'abord signifié le territoire de la cité, devient, à partir du cinquième siècle, synonyme de diocèse, mais qu'à partir du dixième elle ne signifie plus que *pays*.

2. Le plus grand nombre de ces divergences provient de la mauvaise interprétation, — résultant elle-même de lectures vicieuses, — du passage de Cicéron (*Pro Fonteio*), dans lequel il est question des *portoria*

Digitized by Google

M. Mommsen[1], par exemple, estimant que l'on doit lire dans le *Pro Fonteio*, *Secrodunum* ou *Segodunum* au lieu de *Crodunum*, n'hésite pas à considérer *Segodunum* (Rodez) comme faisant partie de la *Provincia* au temps de Pompée &, par conséquent, à croire que la limite du Toulousain s'étendait au nord, jusqu'aux Arvernes.

Cette opinion a été combattue avec juste raison par Herzog[2], son élève, qui, ramenant au Tarn la limite de la *Provincia*, fait observer que, s'il est vrai que César, dans sa lutte contre Vercingétorix, ait pu tirer, comme il nous l'apprend, douze cents auxiliaires gaulois du pays des Ruthènes, il fallait que ce pays fût indépendant, ou, du moins, que Rodez, sa capitale, ne fût pas occupée par les Romains.

La confirmation de cette opinion nous est d'ailleurs fournie par César lui-même, quand il nous apprend que les Ruthènes étaient divisés par le Tarn en deux groupes, à savoir, les *Ruthènes indépendants*, au nord, & les *Ruthènes provinciaux*, au sud. Même division d'ailleurs pour les Cadurques. Or, cette division datait de l'époque où Q. Fabius Maximus (122 av. J.-C.) avait soumis la fraction de ces peuples en deçà du Tarn. Les Ruthènes indépendants, au contraire, ne furent soumis que par César, qui envoya contre eux, avec une légion, son lieutenant Caninius Rebilius[3].

Mais que dire de l'opinion d'un autre savant, tel que E. Desjardins[4], qui, au contraire, estime « que la limite de l'an-

établis par le propréteur Fonteius entre Toulouse & Narbonne. Je consacrerai à ce passage une étude prochaine.

1. Mommsen, Notes à l'édition de Cicéron de Halm & Baiter.

2. Herzog, *Galliæ Narbonensis Historia*, p. 48.

3. De Gaujal, *Etudes historiques sur le Rouergue*, t. I, p. 60. — Il ne semble pas, comme l'avance cet auteur, que Fabius ait *annexé* une partie des Ruthènes, puisque la *Provincia* demeura bornée au nord par les Cévennes; mais il leur fixa probablement une limite de libre territoire, bornée par le Tarn & la région comprise entre les Cévennes & le Tarn demeura, jusqu'à l'époque de César, une sorte de zone neutre ou de tampon. Cependant, on voit par là que la *zone d'influence* des Romains s'étendit de bonne heure jusqu'au Tarn.

4. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. II, p. 281.

Digitized by Google

cienne occupation romaine ne s'étendit pas au delà de la crête cébennine ».

A la vérité, Desjardins ne donne aucun argument à l'appui de son assertion. Il ajoute même que, « profitant de la trouée naturelle qu'offre la dépression du coteau de Saint-Félix & des Corbières », la domination romaine « dépassa quelque peu Tolosa dans cette direction. » On pourrait & on devrait en conclure qu'elle arriva jusqu'au Tarn. Mais Desjardins ne l'admet point, & il critique vivement Herzog pour l'avoir avancé. La seule raison qu'il donne, c'est que le Tarn n'est pas « une frontière politique sérieuse. »

Elle est si sérieuse, au contraire, que César, comme on l'a vu, la prenait comme ligne de défense & que Pline[1] en faisait la ligne de séparation des Nitiobriges & des Tolosates. Telle était, du reste, son importance aux yeux des Romains que, sur la carte de Peutinger, le Tarn est figuré comme un grand fleuve intermédiaire à la Garonne & à la Loire, & qui se jette dans l'Océan[2].

Il existe d'ailleurs des documents qui, selon ce que nous avons dit précédemment, permettent d'éclairer cette question des limites du *pagus tolosanus*. Ce sont les chartes & les instruments antérieurs au neuvième siècle, c'est-à-dire écrits à une époque où l'ancienne délimitation romaine des *pagi* existait, sinon de fait, du moins de nom, & figurait le plus souvent dans les actes.

Ces documents sont malheureusement rares pour la région qui s'étend au nord de Toulouse, où l'on ne trouve ordinairement que l'indication topographique du comté ou celle de l'archidiaconé.

1. Pline, *Hist.*, liv. IV, chap. XIX.

2. Malheureusement, par une faute du géographe ou du copiste, le nom de *Garonne* a été marqué sur le fleuve qui représente le Tarn; mais il suffit d'une minute d'attention pour reconnaître l'erreur. La carte de Peutinger, comme on le sait, fourmille de ces fautes. Quant à ce qui concerne l'importance des cours d'eau à l'époque qui nous occupe, on s'en fait difficilement une idée. Telle rivière, comme le Tarn, avait alors plus de débit que la Garonne actuelle, & de simples ruisseaux, comme l'Hers ou le Fresquel, étaient assez importants pour porter des bateaux.

Digitized by Google

Il en est un cependant, datant du septième siècle, dont l'importance au point de vue des limites de l'ancien Toulousain a été signalée par Sacaze[1], mais dont l'incorrection & les difficultés d'interprétation sont telles qu'il a été, jusqu'à ce jour, négligé par tous les auteurs. C'est de ce document cependant que nous essaierons de tirer quelques indications.

C'est un parchemin dont l'original, provenant du fonds de l'abbaye de Moissac, se trouve aujourd'hui aux archives départementales de Tarn-&-Garonne. Il a été imprimé une première fois par Mabillon (*Annales*, t. I, p. 686), puis par Pardessus (*Diplom.*, t. II, p. 184) & figure dans les *Preuves* du tome II de la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*, où il a été publié par M. A. Molinier[2].

Il a trait à une vente de terres faite au mois de mai 680 par un certain Nizezius & par sa femme Ermentrude au monastère de Moissac & à son abbé Léotadius.

Voici la partie qui, dans le texte de M. Molinier, se rapporte au *pagus tolosanus* :

« ..... Dabo ego, in pago Tolosano, villas nuncupantes Calme, Abilide, Rarolingus, Vivaderemus, Sambiliano, cum omni integritate sua per terminos ac dona (*loca*) a nobis designata.

« Et in alio loco, infra ipso pago, alias villas nostras Amfiniano, curtes nostras indominicatas, cum ecclesiis aut soleriis & viverio & fructuario, piscatoriis, molendinis, simul cum appendiciis suis, Besingus, Scoternam villa, Etorfollingus villa, Sevegam collas vilare cum ecclesia Sancti Medardi, qui est infra ipso termino, cum omni integritate & soliditate, cum servis & colonis & merita libertorum, una per terminos & loca a nobis designata, id est : de fluvio Garonna, per Mamare gurgite, inde per media villa Sallis, una cum ecclesia Sancti Saturnini quem, data nostra pecunia, de Guirando condam visi fuimus comparasse, & inde per fanum condam Peirucia, per fontem Niconastius qui est in media Agra, atque inde pervenit usque Novaliense, seu in montem Berterii quondam, usque in Stirpiniago & Vallum Euvaldi usque in media Saldruna (&) inde per Inligone usque in supradicto fluvio Garonna.

« Et in alio loco, infra ipso pago tolosano, alias villas nostras his

1. SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, p. 55, note.

2. *Histoire générale de Languedoc*, édit. Privat, t. II, *Preuves*, pièce 4, col. 42.

Digitized by Google

nominibus nuncupatas : Lampadiago cum ecclesia Sancti Martini, Vulpiliago, Speutingus, Prarreta, Mutaciones, ecclesia cum vilare Sancta Gemma, Vila Farpanas cum ecclesia Sancti Germani, Villa Gainago, Villa Novolio cum ecclesia Sancti Medardi ; as villas superius nominatas cum ecclesiis & omnibus vilaribus & ajacensiis earum, per terminos a nobis designatos, qui sunt per medium Garonna, deinde usque in media Agra, deinde usque in Arona (&) inde per palude Novaliense, usque in suscripta Garonna.

« ..... Relinquimus quoque propriis eredibus nostris in falcidio aliàs villas nostras, in pago Tolosano, Modoreiago, Altomonte, Basile, &, in pago Agenense, &c... »

Comme on le voit, presque tous les noms de lieux qui figurent dans cette donation, martyrisés par les copistes ou aujourd'hui disparus, sont inidentifiables. On n'y reconnaît que Montbartier (*Mons Berterius*) & la Garonne.

Les éditeurs de l'*Histoire de Languedoc* ont cru cependant discerner dans *Altomonte* ou *Altus mons* le village de Montaut, arrondissement de Muret[1], tandis que Sacaze fait de cette même localité Hautmont, « ancien chef-lieu d'une des communautés de l'élection de Lomagne, dépendant aujourd'hui de la commune d'Esparsac, dans le canton de Beaumont[2]. »

Il est inutile de démontrer que ces identifications ne reposent que sur des similitudes de désignation locale, sans aucune preuve d'identité.

Toutefois, si l'on ne peut identifier les noms de lieux, on reconnaît les cours d'eau qui limitent les territoires concédés, &, grâce à cette notion, on peut répartir les localités énumérées par Nizezius en quatre groupes, à savoir :

1° Un premier groupe formé des villas de *Calme*, *Abilide*, *Rarolingus*, *Vivaderemus* & *Sambiliano*, qu'il est impossible de reconnaître.

Cependant les éditeurs de l'*Histoire de Languedoc* nous offrent ici un fil conducteur. Ils identifient, douteusement il est vrai, *Sambilianum* avec Samouillan (canton du Fousseret,

1. *Histoire générale de Languedoc*, édit. Privat, t. II, *Preuves*, table, col. 428.

2. SACAZE, *loc. cit.*

Digitized by Google

arrondissement de Saint-Gaudens); mais aux environs de Samouillan il est impossible de découvrir une localité dont le nom se rapproche de *Calme*, *Abilide*, &c.

Il semble, d'ailleurs, qu'il faille voir dans ces localités (sauf peut-être pour *Calme*, les Bruyères?) des noms de villas & non de villes, désignées par les noms de leurs tenanciers. *Abilide*, *Rarolingus* (Karolingus?) seraient donc des noms d'hommes, ce qui explique qu'ils n'aient point laissé de traces sur la carte.

La situation de ces villas demeure donc une énigme, mais le renseignement de Samouillan est bon à retenir.

2° Un second groupe, *in alio loco*, mais toujours dans le *pagus tolosanus*, se compose des villes ou villas d'*Amfiniano*, *Besingus*, *Scoterna villa*, *Etorfollingus villa*, & du *villare* de *Sevegam collas*, avec son église de Saint-Médard.

Ce groupe est circonscrit par une ligne qui, partant de la Garonne, passe par *Mamare gurgite* (?), traverse la ville de *Sallæ* (?), avec son église de Saint-Sernin que Nizezius avait acquise de Guiraud, passe ensuite par l'ancienne église de *Peirucia*, puis par une source dite de *Niconastius*, située *in media Agra* (dans la vallée de l'Agra) &, de ce point, se dirige vers l'ancien territoire de *Mons Berterii* (Montbartier), appelé *Novaliense*, pour passer, par les points de *Sterpiniagum* & *Vallum Euvaldi*, dans la vallée de la *Saldruna* & regagner ensuite *Inligone* sur la Garonne.

Disons immédiatement que *Inligone* nous paraît une mauvaise lecture pour *Finhone* (Finhan), sur la rive droite de la Garonne, de telle sorte que quelques points de ce trajet nous sont connus.

D'abord, la ligne directrice de la Garonne. Nous savons que c'est sur la rive droite de ce fleuve, au voisinage de Finhan & dans le périmètre circonscrit par Montbartier & *Sallæ* (Lavilledieu?) qu'il faut chercher les points en litige.

Deux de ces points, Montbartier & Finhan, servent de jalons. La *Saldruna* nous est aussi connue; c'est la Saudrune[1],

1. Ce nom est d'ailleurs assez répandu parmi les ruisseaux de la région. Ainsi le ruisseau encaissé qui formait le front de défense nord

Digitized by Google

ruisseau qui coule entre Montbartier & Dieupentale & va se jeter dans la Garonne un peu au nord de Finhan.

De même *Peirucia* n'est autre que Pérouge[1], à 1,500 mètres au nord de Lacourt-Saint-Pierre, entre Montech & Montbeton.

Enfin, d'autres points peuvent encore être déterminés.

Ainsi, le nom d'*Agra* (qui signifie *chiendent;* en roman, *agram*) indique un fond inculte traversé par un cours d'eau, ce qui est le cas par exemple au nord de Montauban où coule, entre le Tarn & l'Aveyron, le ruisseau de l'*Agra*[2], mais ce qui était aussi le cas de la partie centrale du plateau qui s'étend entre le Tarn & la Garonne. Là, aux environs de Montech, s'étendait une zone de forêts & de landes marécageuses, représentée aujourd'hui par les forêts de Montech, de Fromissart, d'Escatalens & de Saint-Porquier, & qui, au septième siècle, commençait à peine à se défricher & à être soumise à la dîme. De là le nom de *Novales* donné à ces terres & de *Novaliense, palus novaliense*, donné à ce territoire.

Or, précisément à côté de Lacourt-Saint-Pierre & sur le canal même de Montech existe un *Noalhac*[3]. Ce canal, dont

du camp de Saint-Sulpice, au confluent de l'Agout & du Tarn, s'appelle encore la *Sodrone*.

1. Ce point était d'autant plus facile à reconnaître qu'il se trouve sur la voie romaine de Castres à Moissac, dite *l'Estrade*, au milieu du secteur qui s'étend de Bressols (*Fines* de la carte de Peutinger, sur la route de Toulouse à Cahors) à Lavilledieu. Or, on sait que les lieux de La Perouse, La Peyrouse (*via Petrosa*) sont ordinairement l'indication d'une chaussée romaine (A. DESJARDINS, *loc. cit.*, t. IV, p. 283). P. Bial a même signalé auprès de Brives *les Peyruges*, nom presque identique à Pérouge, point, dit-il, au niveau duquel « la côte raide mais pavée de Peyretaillade à Meyssac... a été transformée en chaussée certainement à l'époque romaine » (P. BIAL, *Chemins de la Gaule*, p. 93).

Cette notion est en outre très importante, car elle prouve qu'une partie des biens de Nizezius se trouvait sur la voie romaine de Castres à Moissac, comme sur la voie de Toulouse à Moissac. C'est ce qui me pousse à supposer que *Sallæ* (*Cellæ*, les Granges?) est Lavilledieu & *Novales* Noalhac, qui se confond avec Labastide-du-Temple.

2. Voir DEVALS, Congrès archéol. de Montauban; 1866.

3. Noalhac, comme Noailles, Noueilles, etc., vient de *Novales*.

Digitized by Google

la création a assaini le plateau à la façon d'un drainage, a absorbé une foule de ruisseaux semblables à ceux de l'Arone, de Verguet, de la Louve, de Miroulet, de Meric, de Garouille, de la Saudrune, &c., qui coulent encore aujourd'hui du plateau; on peut donc croire, sans trop de témérité, qu'il ait remplacé de la sorte le ruisseau d'Agra, connu de Nizezius.

La source de *Niconastius* pourrait bien être alors la Nauze-Masse actuelle, située au sud du canal, sur la route de Montbartier à Montech.

Enfin, nous savons pertinemment que le territoire *Novaliense* était celui même de Montbartier, *Montem Berterii quondam*, de telle sorte qu'il est représenté par la partie sud de la forêt actuelle de Montech.

La détermination est donc assez nette. C'est sur le versant ouest du plateau compris entre le Tarn & la Garonne qu'il faut chercher le second groupe de localités énumérées par Nizezius. Là, comme nous l'avons dit, les Romains avaient établi un solide camp retranché, le camp de Saint-Porquier, appuyé à sa périphérie par divers ouvrages dont on a retrouvé les traces[1]. Il est probable que le *Vallum Euvaldi* a fait partie, vers le Sud, de ces ouvrages destinés à couvrir l'un des fronts du camp.

Par suite, il est vraisemblable que la plupart des autres localités étaient situées sur la route voisine de Toulouse à Moissac, & l'on pourrait peut-être identifier *Besingus* avec Bessens & *Scoterna villa* (lire *Scatalena villa*) avec Escatalens, qui se trouvent sur cette voie.

3° Un troisième groupe, *in alio loco*, mais encore dans le *pagus*, renferme les villes ou villas de *Lampadiagum*, avec l'église de Saint-Martin, de *Vulpiliagum*, de *Speutingus*, *Prarreta*, *Mutationes* (un relai de poste), du hameau & de l'église de *Sainte-Gemme*, de *Villa Farpanas* avec son église dédiée à saint Germain, de *Villa Gainagum* & de *Villa Novolio* avec son église dédiée à saint Médard.

1. M. Devals cite en particulier la motte des Artigals, le *præsidium* de Toulvieu & le camp de Gandalou (*Castra Vandalorum*).

Digitized by Google

Ce groupe est circonscrit par une ligne qui, partie de la Garonne, va traverser l'*Agra*, gagne le ruisseau de l'*Arona*, &, à travers le massif marécageux du *Novaliense*, va rejoindre la Garonne.

Ici encore, nous avons un jalon indicateur : c'est l'Arone, long ruisseau qui, né dans le *palus novaliense* au voisinage de Lacourt-Saint-Pierre, va, parallèlement à la Garonne & au Tarn, se jeter dans le Tarn après avoir traversé Lavilledieu. Sa direction est exactement du sud au nord.

En conséquence, il s'agit ici d'un territoire contigu au précédent, mais un peu plus au nord, entre Saint-Martin-Belcasse & Labastide-du-Temple ; & la ligne qui le circonscrit enferme toute la partie occidentale du plateau de Saint-Porquier. C'est tout ce qu'on peut dire de ce groupe dont les noms de localités, défigurés par les copistes, sont entièrement méconnaissables.

4° Enfin, le quatrième groupe comprend les biens laissés *in falcidio*, c'est-à-dire en héritage légal, par Nizezius à ses héritiers naturels.

Ce groupe renferme les villes ou villas de *Modereiagum*, *Altus mons* & *Basile*, également dans le *pagus tolosanus*, mais dont l'identification semble *a priori* impossible. Cependant, si *Altus mons* ne nous paraît être ni Montaut, en face Noé, ni Hautmont, il se pourrait bien que ce fut le hameau ou le château de Montaut, commune de Saint-Elix-Séglan, canton d'Aurignac, arrondissement de Saint-Gaudens.

Ce point se trouve, en effet, à 12 kilomètres, à peine au sud-ouest de Samouillan &, en outre, dans son voisinage immédiat nous trouvons Marignac (Marignac-las-Peyres, canton d'Aurignac), qui pourrait bien être *Modereiagum*, & Bouzin, qui pourrait bien être *Basile*, surtout si on lit *Busile*. Comme ces localités sont laissées par Nizezius, comme une sorte de patrimoine, à ses héritiers naturels, il semble admissible qu'il en fut originaire. Nizezius appartenait donc probablement à la la forte race ibéro-aquitaine des coteaux du Touch & de la Louge.

La conséquence de cette étude — & c'est le point que nous

Digitized by Google

nous étions proposé de démontrer — est que la limite nord du *pagus tolosanus* s'étendait au septième siècle, c'est-à-dire avant le remaniement administratif de Charlemagne, jusqu'au confluent du Tarn & de la Garonne, d'où l'on peut induire, contrairement à l'opinion de Desjardins, que la domination romaine elle-même, représentée par la *Civitas Tolosa*, allait jusqu'au Tarn.

Louis DE SANTI.

Digitized by Google

BORDONS BIBLICS

I.

EVA.

Eva, qu'a dins los uelhs com un trelus d'estela,
Curïosa, mordits al frut que fa sabent.
Lo plazer qu'i troba es autant viu que rabent
E ne balha al companh, dont foguet la costela.

Maluroses! Leu-leu, lo remord los martela :
Adam compren qu'es nud, Eva acusa l'Serpent.
Va caler qu'al trabalh cadun siague arrapent,
E lo vel de la Mort deja los emmantela.

De l'Ort paradisenc son cassads per totjorn,
Mentre qu'un Querubin arbora à son entorn
Un glavi que, jol cel, raisses de foc semena.

E, caminant demest boisson e romeguier,
Eva sentits l'Umanitat que se remena
Dins son ventre asombrad per un ram de figuier.

I.

ÈVE.

Eve, qui a dans les yeux co nme une clarté d'astre, curieuse, mord au fruit qui donne la Science. Le plaisir qu'elle y trouve est aussi vif que rapide & elle en donne au compagnon, dont elle fut la côte.

Malheureux! Bientôt, le remords les tourmente : Adam comprend qu'il est nu, Ève accuse le Serpent. Il va falloir que chacun devienne âpre au travail, & le voile de la Mort déjà les enveloppe.

Du Jardin paradisiaque ils sont chassés pour toujours, tandis que, tout autour, un Chérubin dresse son glaive qui, sous le ciel, sème des rayons de feu.

Et, cheminant parmi le buisson & la ronce, Ève sent l'Humanité qui tressaille en son ventre qu'obombre un rameau de figuier.

Digitized by Google

II.

AGAR.

Ai! de quantas d'orrors la vida se composa!
D'esser aimada a leu finit, la paura Agar.
En lagremant, a bel pregar e repregar :
Cal que laisse son leit à Sara, l'autra esposa.

Com d'ovelha gamada aicesta ne desposa :
La cassa am son enfant jobs lo cremant Lugar,
E la Maldida a que lo cel per s'abrigar
E, quand a set, qu'una cisterna ont sa man posa...

E, mentretan, son filh per Abraam orrid,
Dins lo desert de Bersaba s'es aborid,
Trobant dins lo malur lo levam d'aziransa.

Dempuei, malgrat lo temps, d'aquel passad crudel
Sa rassa mescresenta a servat remembransa,
E tots los Rebellads son los filhs d'Ismael!

II.

AGAR.

Hélas! de combien d'horreurs la vie est faite! La pauvre Agar a tôt fini d'être aimée. Toute en pleurs, elle a beau prier & supplier : il faut qu'elle abandonne son lit à Sara, l'autre épouse.

Celle-ci dispose d'elle comme d'une brebis galeuse : elle la chasse sous le Soleil avec son enfant, & la Maudite n'a que le ciel pour s'abriter &, lorsqu'elle a soif, qu'une citerne où sa main puise...

Et, cependant, son fils par Abraham abandonné, dans le désert de Bersaba a réussi à vivre, trouvant dans le malheur le levain de la haine.

Depuis, malgré le temps, de ce passé cruel sa race mécréante a gardé souvenance, & tous les révoltés sont les fils d'Ismaël!

Digitized by Google

III.

REBECA.

En Mesopotamia, ambe sa camelada,
A solelh colg, Eliezer es arribad.
Sens lo cercar, troba lo potz qu'abia raibad
E Rebeca portant sa dorna acomolada.

De pelses anelads la drolla es capelada,
E l' foc de son poton degun no l'a 'sprobad.
Fa beure l'Ome e lo bestial. Tre qu'a 'cabad,
Cargada de prezents, s'entorna, trebolada.

Son maridatge amb Isaac es leu clabad.
Dins Canaan, tots los malcors a debrembad,
Quand, jobs la tenta de l'Espos, s'es desvelada...

Tu, mon Ama! l'Bonur, no l'as gaire trobad,
E, nascuda per viure aissival desolada,
Tre qu'as un lamp de gaudj, à ton Dius l'as raubad!

III.

REBECCA.

En Mésopotamie, avec tous ses chameaux, à l'heure où le Soleil se couche, Eliézer, est arrivé. Sans le chercher, il trouve le puits qu'il rêva & Rebecca portant son urne pleine.

La jeune fille est coiffée de cheveux ondulés, & nul n'a éprouvé le feu de son baiser. Elle fait boire l'Homme & ses bêtes. Dès qu'elle a fini, chargée de présents, elle s'en retourne, toute émue.

Son mariage avec Isaac est bientôt décidé. Dans le pays de Canaan, elle oublie toutes les tristesses, quand, sous la tente de l'Epoux, elle tire son voile...

Toi, mon Ame! le Bonheur, tu ne l'as guère trouvé, &, née pour vivre ici-bas dans la désolation, dès que tu as un éclair de joie, tu l'as dérobé à ton Dieu!

Digitized by Google

IV.

TAMAR.

Tamar, esposa d'Er, puei d'Onan, que trobet
Rabenta mort p'r aber fraudat lo maridatge,
Esperant que Sela d'aimar foguesse d'atge,
Dins son ostal pairal, atristada, arribet.

Aqui, casta, long temps, la paurassa raibet;
Mas son bel-paire, anant un jorn al tropelatge,
Li prometet un bel cabrid à long pelatge...
E, l'ajent conegud res qu'un cop, concebet.

— Juda! ta nora es prens! A fornicat, ta nora!
Vergonha à la molher que ton nom desonora!
Lo Dius d'Abraam vol que la fagues cremar! —

Mentretan, el, sapient la causa vertadiera,
Per se lavar un pauc de l'obra porcadiera,
Malgrat lo pople irad, faguet gracia à Tamar.

IV.

THAMAR.

Thamar, épouse d'Her, puis d'Onan, qui trouva une rapide mort pour avoir fraudé le mariage, attendant que Séla fût en âge d'aimer, en sa maison paternelle, attristée, arriva.

Là, chaste, longtemps, la pauvresse rêva; mais son beau-père, allant un jour à ses troupeaux, lui promit un beau chevreau à longs poils... Et, ne l'ayant *connu* qu'une fois, elle conçut.

— Juda! ta bru est enceinte! Ta bru a forniqué! Honte à la femme qui déshonore ton nom! Le Dieu d'Abraham veut que tu la fasses brûler! —

Lui, cependant, sachant la cause vraie, pour se laver un peu de l'œuvre immonde, malgré le peuple en courroux, fit grâce à Thamar.

Digitized by Google

V.

LA MOLHER DE PUTIFAR.

— Am ieu, bel Amig, veni te colgar!
Es escura nueit. Mas negras serventas,
Leu, à mon entorn seran plus moventas...
La garba d'Amor, nos cal la segar!

O! ta cauda pel, poder la fregar!
Vai! sabi lo gaudj mai que las joventas!
Cassa lenh de tu vanas espaventas!
Mira! ai dins mon uelh abrasant lugar!

Beuras as mieus pots la sola allegransa,
E, sempre, n'auras viva remembransa.
Te! palpa! mon cor fa com un martel! —

Laissant la putan dins rabia crudela,
Josep s'enfugits, mas perd son mantel :
Putifar creira qu'a molher fidela!

V.

LA FEMME DE PUTIPHAR.

— Avec moi, bel Ami, viens te coucher! La nuit est obscure. Mes noires servantes, bientôt, autour de moi ne s'agiteront plus... La gerbe d'Amour, il nous faut la moissonner!

Oh! ta chaude peau, pouvoir la frôler! Va! je sais la joie mieux que les jouventes! Chasse loin de toi épouvantes vaines! Regarde! j'ai en mon œil un astre de feu!

Tu boiras à mes lèvres la seule allégresse, &, toujours, tu en auras la vive remembrance! Tiens! touche! mon cœur bat comme un marteau! —

Laissant la perverse en cruelle rage, Joseph s'enfuit, mais perd son manteau : — Putiphar croira qu'il a femme fidèle!

Digitized by Google

VI.

LA FILHA DE FARAON.

Demest lo carvenal del flume, lo Mainad
Dormits, quar Faraon vol la fin des Ebroses.
Qu'aicestis, dins l'Egipta, ai las! son maluroses,
Dempuei que l' Nil receu lo catet com l'ainad!

Quand la filha del Rei vei lo bres adornad,
Lo fa querre e portar jobs los palmiers ombroses.
De son paire n'a pas los azirs coleroses,
E, dabant l'Enfanton, sentits son cor penad.

Agidament, li troba una bona noirissa;
Puei, quand es despopad, com frut de sa matrissa
Lo garda à son entorn dins son palais daurad.

Moïse atal poguet sus terra laissar trassa.
Ara, es pla lenh, lo temps biblic! e l'Inspirad,
Cal que se salve sol, se vol salvar sa Rassa.

VI.

LA FILLE DE PHARAON.

Parmi les roseaux du fleuve, l'Enfant dort, car Pharaon veut la fin des Hébreux. Que ceux-ci, hélas! sont malheureux en Egypte, depuis que le Nil reçoit le cadet comme l'aîné!

Quand la fille du Roi voit le berceau adorné, elle le fait quérir & porter sous les palmiers ombreux. Elle n'a pas, elle, les terribles haines de son père, &, devant l'Enfançon, sent que son cœur est ému.

Aisément, elle lui trouve une bonne nourrice; puis, quand il est sevré, comme elle l'eût fait du fruit de son sein, elle le garde autour d'elle, en son palais doré.

Moïse put ainsi laisser sa trace sur la terre. Maintenant, il est bien loin, le temps biblique! & l'Inspiré doit se sauver sans le secours de personne, s'il veut sauver sa Race.

Digitized by Google

VII.

DALILA.

Lo qu'escanet, ves Tamnata, lion feron,
Que semenet lo foc dins la garba madura
E que carrejet, sens ne sentir macadura,
Las portas de Gaza sus la serra d'Ebron,

Mentre que dormissia, colgad sus ton giron
E 'mbriaig de tos uelhs e de ta carnadura,
Am tos ciseus passads dins sa cabeladura,
O Dalila! per l'aflaquir, n'ajeres pron.

Ganheres ton argent, filha de gorrinatge!
Samson, vistons crebads e mens fort qu'un mainatge,
Devenguet passa-temps del pople filistin...

Dempuei que sus ton se, Molher! l'Ome a plazensa,
No sab se deu lauzar o maldir lo Destin
Que li fa dins l'Amor trobar la descazensa.

VII.

DALILA.

Celui qui, vers Thamnata, étrangla un lion furieux, qui sema le feu dans les gerbes mûres & qui transporta, sans en être meurtri, les portes de Gaza sur la montagne d'Hébron,

Tandis qu'il dormait, couché sur toi & ivre de tes yeux & de l'éclat de ta chair, avec tes ciseaux passés dans sa chevelure, ô Dalila! pour l'affaiblir, tu en eus suffisamment.

Tu gagnas ton argent, fille de prostitution! Samson, les yeux crevés & moins fort qu'un enfant, devint le jouet du peuple philistin...

Depuis que sur ton sein, ô Femme! l'Homme a du plaisir, il ne sait s'il doit louer ou maudire le Destin qui lui fait dans l'Amour trouver la déchéance.

Digitized by Google

VIII.

RUT.

Dins la mar des espigs madurs, l'aura mormola
E se vezon luzir los faucilhs afanads.
Usclada, los peds nuds, baissant sos uelhs mannads,
Darrier los meissoniers, l'Espigaira tremola.

Mas lo Cap-Mestre a dit : « Ma filha ! à cada mola,
« Pos espeissar ta garba e traire à bels manads,
« E, quand mos blads seran pes flagels degranads,
« Sera ieu que farai ta mesura comola ! »

Tre que la Moabita arriba à son ostal,
Eici son grand merces à-n-un lengatge tal :
Se neteja, s'adorna e, per far bona flaira,

D'una aiga aromatica a son pel leu umid ;
Puei, sus l'aiera ont tot es siaud, la Luna esclaira
Rut que se colga as peds de Booz endormid...

VIII.

RUTH.

Dans la mer des épis mûrs, la brise murmure & on voit briller les faucilles empressées. Hâlée, les pieds nus, baissant ses beaux yeux, derrière les moissonneurs, la Glaneuse est craintive.

Mais le Maître du champ a dit : « Ma fille ! à chaque meule, tu « peux épaissir ta gerbe & tirer à belles mains, &, quand mes blés « seront battus par les fléaux, ce sera moi qui ferai ta mesure « pleine ! »

Dès que la Moabite arrive à sa maison, voici son grand merci à un pareil langage : elle se lave, elle se pare &, pour fleurer bon,

D'une eau d'aromates a bientôt ses cheveux humides ; puis, sur l'aire où tout est calme, la Lune éclaire Ruth qui se couche aux pieds de Booz endormi...

Digitized by Google

IX.

JEZABEL.

L'Ome de Jesrael al rei de Samaria
A dit : « Son pas per tu mos rasins agradius!
« N'adoras que Baal : Baal es pas mon dius,
« E voli m'abeurar qu'am vin de ma patria! »

Acab, subre son leit, es comol de furia
E 'spanta son palais am clams renegadius,
Quand una vox li dits de mots encoradius
Que, tot d'un cop, an resurgit son allegria.

Lo Just ven de morir, jobs los calhaus tombad,
E son vinher, gracia à la Reina, ara es raubad;
Mas es lor semenad que los criminals segan...

Jezabel! as viscut que pel Mal! Atabe,
Dins lo camp de Nabot los gosses te rosegan,
Com oc profetiset Elias de Tesbe!

IX.

JÉZABEL.

L'Homme de Jesrahel au roi de Samarie a dit : « Ils ne sont pas pour « toi, mes beaux raisins! Tu n'adores que Baal : Baal n'est pas mon « dieu, & je ne veux m'abreuver qu'avec le vin du pays de mes « pères! »

Achab, sur son lit, est plein de rage & épouvante son palais avec des cris blasphématoires, quand une voix lui dit des mots réconfortants qui, tout d'un coup, ont ressuscité son allégresse.

Le Juste vient de mourir, tombé sous les cailloux, & son vignoble, grâce à la Reine, maintenant est volé; mais c'est où ils semèrent que les criminels moissonnent...

Jézabel! tu n'as vécu que pour le Mal! C'est pourquoi, dans le champ de Naboth les chiens te dévorent, comme le prophétisa Elie de Thesbé!

Digitized by Google

X.

SUZANNA.

La filha d'Elcias, Suzanna, casta dona,
Mirada per quatre uelhs ferojament lubrics
Escondudis darrier lantisques e garrics,
Nuda e tranquilla, al bais de la lux s'abandona.

L'aura, pe's rams de l'ort, un cant d'amor fredona
E dusquas à son cor porta ressons lirics;
Dins l'aiga de son banh met un ped, quand, africs,
Los Vielhs volon raubar so qu'à l'Espos se dona.

Vai! Joaquim! te pos crezer pla maridad!
Lo clam que ves lo cel ta molher a mandad,
Qualas l'aurian trobad com ela, à Babilona?

E los Jutges an dit que t'a desonorad!
E va perir! E l' pople adeja s'amolona...
Mas Daniel, en justicier, s'es arborad!

X.

SUZANNE.

La fille d'Elcias, Suzanne, chaste épouse, contemplée par quatre yeux farouchement lubriques cachés derrière des lantisques & des chênes, nue & tranquille, s'abandonne aux baisers de la lumière.

La brise, à travers les rameaux du jardin, fredonne un chant d'amour & porte jusqu'à son cœur de lyriques échos; dans l'eau de son bain elle met un pied, quand, empressés, les Vieux veulent ravir ce qu'on donne à l'Epoux.

Va! Joachim! tu peux te croire bien marié! Le cri que ta femme a envoyé vers le ciel, quelles l'auraient trouvé comme elle, à Babylone?

Et les Juges ont dit qu'elle t'a déshonoré! Et elle va périr! Et, déjà, le peuple accourt... Mais, en justicier, Daniel s'est levé!

Digitized by Google

XI.

SALOME.

Vestida d'un vel clar que l'aur per endreits broda,
Los brasses arrondids e faits per abrassar,
Blonda e ses apuntads, eici que ven dansar
La jove Salome dabant lo vielh Eroda.

Son alas los sieus peds. Aliza, fa la roda,
Va, ven, fugits, s'entorna e no sab s'alassar.
Com es embelinaira! e qui podria pensar
Qu'es una loba fera e que prep l'anhel roda!

Ta maire sia gaudjosa, o genta ballairits!
Contra ela clamara leu plus son Acusaire :
Va comolar tos vots, lo Rei que te sorits.

Lo cor arrozentid per ton uelh abrasaire,
Mens embriaig de vin que de ta carn, t'ofrits
Dins un grand plat lo cap de Jan-lo-Batisaire.

XI.

SALOMÉ.

Vêtue d'un voile clair par endroits brodé d'or, les bras arrondis & faits pour les étreintes, blonde & les seins pointus, voici que vient danser la jeune Salomé devant le vieil Hérode.

Ses pieds sont des ailes. Elle glisse, fait la roue, va, vient, fuit, revient & ne sait se lasser. Comme elle est enjôleuse! & qui pourrait s'imaginer qu'elle est louve farouche, & que près de l'agneau elle rôde!

Que ta mère soit joyeuse, ô gente ballerine! Bientôt, son Accusateur ne clamera plus contre elle : — le Roi qui te sourit va combler tes vœux.

Le cœur enflammé par ton œil brûlant, moins ivre de vin que de ta chair, il t'offre dans un bassin le chef de Jean-le-Baptiseur.

Digitized by Google

XII.

MATER DOLOROSA.

Quand los Jozius torneron à sa Maire
Jesus sanglant, qu'abian crucificad,
Qu' Aicesta ajet son paure cor macad!
E que son uelh devenguet lagremaire!

Com la metet dins desesper cremaire,
Am son costat prigondament traucad
E per la Mort son cos deja 'ncrocad,
Lo que del Mond era estad tant aimaire!

Un mal plus fort no se pod ressentir...
E, mentretan, dabant lo grand Martir,
Beleu qu'al loc d'esser pla dolorosa,

Maria ajet de pensars agradius
E se faguet una ama subrurosa,
En se brembant que son Filh era Dius!

PROSPER ESTIEU.

XII.

MATER DOLOROSA.

Quand les Juifs rendirent à sa Mère Jésus sanglant, par eux crucifié, que Celle-ci eut son pauvre cœur meurtri! & que ses yeux furent inondés de larmes!

Comme il la mit dans un désespoir consumant, avec son côté profondément troué & son corps par la mort déjà raidi, Celui qui aima tant l'Humanité!

Une plus forte souffrance ne peut être éprouvée... Et, cependant, devant le grand Martyr, peut-être qu'au lieu d'être dans la douleur,

Marie eut d'agréables pensers & se fit une âme très heureuse, en se souvenant que son Fils était Dieu!

P. E.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION A TOULOUSE

ET

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

— SUITE —

II.

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU 1er OCTOBRE 1791 AU 21 SEPTEMBRE 1792.

L'Assemblée législative était constituée le 4 octobre. La députation de la Haute-Garonne se composait de Mailhe, ancien procureur général-syndic ; de Caillassou, de Revel ; Rouède, de Saint-Gaudens ; Pérignon, juge de paix de Montech ; Gonent, de Muret ; Projean, de Carbonne ; Cazes, de Saint-Béat ; Veyrieu, Teulé, Gérard & Delmas, de Toulouse.

Les querelles entre conformistes & non conformistes ne cessaient pas ; dans tout le département, la population rurale restait en grande partie sous la dépendance de l'ancien clergé & méprisait la loi nouvelle. Les autorités des grands centres, de Toulouse notamment, voulaient respecter rigoureusement le texte de la loi & des arrêtés. Ce zèle amenait la municipalité de Toulouse, sous le prétexte d'exécuter un arrêté du Département prescrivant l'inventaire des objets existant dans

1. Voir *Revue des Pyrénées*, janvier-février, mars-avril, septembre-octobre 1899.

Digitized by Google

les maisons religieuses, à vouloir fermer provisoirement les églises dépendantes de ces maisons. Le directoire s'opposa à cette interprétation, & décida que durant toute la durée de l'inventaire, les anciens religieux qui se présenteraient dans l'église des Augustins ou dans l'église des Grands-Carmes, devenues paroisses, devaient être admis à dire la messe.

Le tribunal de police municipale était constitué dès la fin du mois de septembre. Il devait siéger deux fois par semaine : les mardi & vendredi.

M. Rigaud, recteur de l'Université, fut invité, à l'époque de la rentrée ordinaire, à procéder à l'ouverture des cours.

La municipalité s'occupait, le 6 décembre 1791, de la cherté des subsistances à Toulouse, cherté dont les conséquences pouvaient à tout moment amener des troubles. Grâce à un emprunt de 2,000 setiers de blé fait au Département, on put distribuer tous les jours, pendant la rude saison, deux cents marques de pain. Les marchés furent secrètement approvisionnés de grains avancés à la ville par les magasins des subsistances militaires, & aussi grâce à une avance de 100,000 livres faite par le Département pour achat de grains au dehors [1]. Cette somme épuisée, les achats pour l'alimentation des marchés continuèrent, mais le Département retira son concours [2].

Des ateliers de charité furent organisés le 12 janvier 1792. On devait achever le fossé destiné à conduire les eaux de la plaine de Sainte-Agne & des coteaux dans la rivière par les Récollets; combler celui qui longeait la rue des Trente-six-Ponts, & achever l'aqueduc avoisinant la porte Villeneuve. 24,000 livres étaient consacrées à ces travaux.

Le Conseil du Département avait étudié en 1791 les matières que la loi soumettait à ses délibérations; il entendit de nombreux rapports dont voici l'énumération : sur le traitement des ecclésiastiques, le recouvrement des impositions

1 Des achats de grains avaient été faits à Villefranche-du-Lauragais, à raison de 25 livres à 25 livres 1/2 en assignats, & 18 livres 1/2 à 19 livres en argent.

2. On se souvient que la majorité des administrateurs du Département avaient été tirés des Districts & que les Toulousains en avaient été presque entièrement exclus.

Digitized by Google

& le maintien de la tranquilité publique ; sur la partie de la force publique dont l'organisation avait été confiée au directoire [1] ; sur la confection des rôles des contributions ; sur la répartition de l'impôt de 1791 ; sur les impositions locales ; sur le remplacement de la gabelle & autres droits supprimés ; sur les travaux publics ; sur les fonds destinés aux ateliers de charité ; sur le lieu où devait siéger l'administration du Département ; sur le dépôt de mendicité ; sur le compte des dépenses d'administration qui consistaient dans le traitement des employés des bureaux du Département, du procureur général-syndic, &, enfin, de l'indemnité accordée aux membres du directoire [2].

Le député Delmas adressait des communications à la société des Amis de la Constitution. Après une première lettre pour la presser de faire hâter l'organisation des volontaires, il l'entretint ensuite du *veto* suspensif de Louis XVI sur la loi concernant ses frères. La société des Amis de la Constitution fit une adresse aux autres sociétés, ses affiliées, afin de les amener à s'adresser au roi sur ce sujet. Cette adresse reçut plus de quinze cents adhésions [3].

L'Assemblée législative se préoccupait avec juste raison de l'attitude prise par l'Autriche & des insolentes parades des émi-

1. Gendarmerie & garde nationale. En décembre 1791, le directoire nomma aux emplois dans la gendarmerie & fixa l'emplacement des brigades ; il demanda huit cents fusils au département de la Corrèze pour la garde nationale, dont un bataillon était organisé le 12 décembre. Une députation de ce bataillon se présenta ce jour à la séance du directoire & demanda une caserne, un poste, des tambours, etc. Le lendemain, le corps des officiers demanda qu'on mît le même zèle à la formation des six bataillons des Districts. Ces bataillons, envoyés aux frontières, prirent le nom de bataillons de la Haute-Garonne.

2. Le procureur général-syndic recevait un traitement annuel de 5,000 livres, & son secrétaire 2,500 livres. L'indemnité aux membres du directoire du Département était de 2,400 livres pour chacun d'eux. La perte que subissait déjà le papier-monnaie mettait dans la gêne ceux qui n'avaient d'autres ressources que leur travail ou leurs appointements. La première constatation officielle de cette dépréciation est dans un arrêté de la municipalité sur le prix du pain.

3. Elle fut imprimée & porte la date du 15 décembre 1791.

Digitized by Google

grés sur les bords du Rhin. Gensonné avait fait dès le 14 janvier un rapport au nom du Comité diplomatique. Dans son opinion, le traité d'alliance conclu avec l'Autriche en 1756 était rompu ; il proposa une résolution tendant à mettre l'empereur d'Autriche en demeure de s'expliquer sur ses intentions au sujet de la France. Les négociations qui suivirent l'adoption de cette résolution furent mollement menées par les ministres du roi, & avec insouciance ou mauvaise foi par la Cour de Vienne. Delessert, ministre des affaires étrangères, attaqué par les Girondins, dut se retirer. Roland devint alors ministre de l'intérieur & Dumouriez ministre des affaires étrangères.

Sans entrer dans les détails de cette phase de l'histoire de la Révolution, il ne paraît pas inutile de constater l'indifférence & même l'hostilité de la Cour contre la Constitution, sa secrète espérance sur les secours de l'étranger, & enfin sa répulsion pour un ministère girondin.

La guerre paraissait inévitable ; elle n'était pas désirée par la masse de la nation ; la nomination de Lafayette au commandement d'un des huit corps d'armée qu'on se proposait d'opposer aux Autrichiens éveilla les susceptibilités des Cordeliers & des Jacobins. Robespierre se déclara partisan de la paix ; Brissot & les Girondins poussaient à la guerre.

François Ier venait de succéder à Léopold d'Autriche. Le nouvel empereur envoya un ultimatum demandant le rétablissement de la Monarchie sur les bases de la déclaration du 23 juin 1789 ; la restitution des biens du clergé ; la remise du Comtat d'Avignon au Pape, &c., &c. C'était bien la guerre. Elle fut déclarée le 20 avril. Condorcet en exposa les motifs dans un Mémoire qui obtint les suffrages unanimes de l'Assemblée. Le peuple accueillit cette déclaration avec enthousiasme. Les premières opérations ne furent pas heureuses ; l'armée était mal organisée, mal approvisionnée, mal commandée.

La gêne devenait générale à l'intérieur ; les assignats perdaient journellement de leur valeur nominale ; les ouvriers & les petits employés demandaient à être payés moitié en assignats, moitié en menue monnaie. Les objets de minime valeur ne pouvaient être acquis faute de monnaie divisionnaire. On essaya bien la mise en circulation de petites coupures,

Digitized by Google

mais étant locales, elles n'avaient de valeur qu'au lieu d'émission; de là, pour leur échange, naissaient des agiotages scandaleux. L'Assemblée nationale intervint, interdit l'usage de ces valeurs locales, connues sous le nom de billets de confiance, & envoya des assignats de 50 sous, 15 sous, 10 sous & 2 sous.

A Toulouse & dans tout le département, en raison de la cherté des subsistances, l'évêque du Sud, permit, durant le carême de 1792, de manger gras trois jours de la semaine.

A l'occasion de la Fête-Dieu, le directoire du Département interdisait aux administrateurs des hôpitaux de recevoir aucune procession. Les citoyens actifs de Saint-Nicolas pétitionnèrent & le lendemain les instructions du directoire étaient rapportées.

A ce moment parut une brochure, sous ce titre : *Lettre du procureur général-syndic du département de la Haute-Garonne, à M. d'Héliot, prêtre*[1]. Il y était question de prêtres insermentés qui célébraient la messe dans des maisons particulières.

Bien que le roi eût apposé son *veto* le 18 juin au décret du 27 mai 1792, qui prononçait la peine de la déportation contre les prêtres insermentés, ce décret était appliqué par le directoire du Département. Le 21 juin, il fit défense aux prêtres insermentés ou aux anciens religieux de se réunir au delà du nombre cinq, sous peine de se voir arrêtés comme perturbateurs du repos public & conduire à la maison des Grands-Cordeliers qui devait leur servir de lieu de réclusion jusqu'à leur déportation[2].

Les désastres de Lille & de Valenciennes, le renvoi des Girondins qui avaient passé à peine quelques semaines au ministère, l'hésitation du roi à sanctionner plusieurs décrets mécontentaient le peuple & le pouvoir législatif[3].

1. Petit in-8° de huit pages de l'imprimerie J.-C. Bezian, seul imprimeur du Département, rue Boulbonne, n° 630. — M. d'Héliot était un grand vicaire de M. de Fontanges.

2. Sur la dénonciation de vingt citoyens actifs & avec l'approbation du directoire du District, cette peine était appliquée par le directoire du Département.

3. Les Girondins, craignant que l'Assemblée fût contrainte de recu-

Digitized by Google

Le 19 juin, les Marseillais présentaient au roi leur fameuse adresse. Le lendemain, le peuple de Paris défilait en armes devant la représentation nationale & déposait sa pétition, lui demandant de pousser activement la guerre. Trente mille hommes traversèrent la salle des séances; les Tuileries furent le même jour envahies par le peuple. Ces événements, qui en présageaient de bien plus graves, se déroulaient au moment où la Prusse se joignait à l'Autriche pour essayer d'écraser la France sur les champs de bataille. L'Assemblée législative ne fut pas au-dessous de sa tâche. Le 3 juillet, après un éloquent discours de Vergniaud, elle déclara la Patrie en danger, & le 8 elle fixa les mesures à prendre.

Dès le 16 juillet on connaissait à Toulouse cet acte d'énergie de nos représentants, & le 19 le directoire du Département se déclarait en permanence, envoyait une adresse à l'Assemblée nationale. Elle adressait une proclamation aux populations du département, se terminant par ces mots : « Lorsqu'un peuple se voue entièrement à la cause de la liberté, il sauve la liberté & se sauve avec elle [1]. » Les officiers municipaux de toutes les communes furent invités à donner lecture de la proclamation & de l'arrêté pris par le directoire, au prône des messes de paroisse. L'élan fut bientôt donné.

Les délibérations de nos autorités administratives se ressentaient des discussions qui, de Paris, se répercutaient jusqu'à Toulouse; voici ce qui arriva au directoire du Département durant la séance du 19 juillet. Les membres représentant les différents partis qui divisaient la nation s'invectivèrent; des épithètes, considérées comme très blessantes à cette époque, furent échangées. Julien se plaignait que des personnalités offensantes, dirigées contre les Amis de la Constitution, se fussent glissées dans la discussion de ce jour. Il demandait qu'à l'avenir les dénominations de factieux, jacobins, feuillans, républicains, monarchiens, fussent l'objet d'un rappel à l'or-

ler devant les armées étrangères & d'abandonner Paris, songèrent à lui préparer un refuge dans les départements du Midi; cet élan patriotique fut plus tard cruellement puni.

1. Niel avait été chargé de la rédaction de cette proclamation.

Digitized by Google

dre. Cette proposition fut adoptée; mais le directoire la fit bâtonner quelques jours après [1].

Le 23 juillet, le directoire du Département arrêta une nouvelle formule de serment : « Vous jurez d'être fidèle à la « Nation, à la Loi, au Roi, de défendre & maintenir de tout « votre pouvoir la Constitution décrétée aux années 1789, « 1790, 1791, de vivre libres ou mourir, & d'employer tout « votre pouvoir pour empêcher l'établissement de deux Cham- « bres ou la République. » Les autorités des districts & les municipalités durent prêter ce nouveau serment.

Les municipalités furent autorisées à faire l'acquisition des piques nécessaires pour armer les bons citoyens, ceux dont le civisme & l'amour de la patrie n'étaient point équivoques. Le mode de la levée & du rassemblement de ceux qui voudraient voler au secours de la patrie en danger fut aussi réglé.

Un citoyen faisait l'offre d'équiper à ses frais 1,000 à 1,200 hommes de cavalerie. Leur entretien serait ensuite à la charge de la nation. Six citoyens de Toulouse furent autorisés à lever une compagnie légère de chasseurs. D'autres furent autorisés à lever trois compagnies de volontaires bons patriotes.

Tous les districts rendirent compte dès le commencement d'août des mesures prises dès que la Patrie eut été déclarée en danger & des événements qui avaient suivi dans plusieurs localités.

Des troubles ayant éclaté au Mas-de-Verdun, « ce foyer d'incivisme », le directoire invita le curé de Verdun à faire les fonctions de curé au Mas, & décida que tout ecclésiastique qui y avait exercé des fonctions publiques devait s'en éloigner de quatre lieues.

A Saint-Sulpice de Lézat, « un signe de rebellion », consistant en un drapeau bleu & blanc, avait été attaché à l'arbre de la liberté.

1. Le 20 juillet, Niel annonçait au Conseil que Varennes, exécuteur des hautes œuvres, offrait sa démission si son traitement n'était pas porté de 2,500 livres à 4,000. L'exécuteur prévoyait que le nouveau mode décrété par l'Assemblée pour les exécutions (la guillotine), l'engagerait dans des dépenses considérables.

Digitized by Google

A Lévignac, quelques troubles avaient été provoqués par la présence d'un prêtre insermenté.

Par suite de l'agitation qui régnait dans le district de Villefranche, les prêtres Savy, Fontan & l'ancien curé du chef-lieu, durent se retirer de la commune de Montgiscard pour aller résider dans leur famille ou à Toulouse.

Le 7 août, le directoire du Département reçut du curé de Roqueserrière, Taverne, une lettre qui fut insérée dans le registre des délibérations. Taverne y rappelle d'abord ses efforts pour assurer le triomphe des idées nouvelles, en réconciliant la religion & la patrie. « Aujourd'hui la Patrie est en danger... Dans ce moment de crise, tout citoyen est soldat & doit voler à la défense de l'Empire. Je n'ai que quarante-six ans, j'ai reçu du ciel une âme ferme & inaccessible à la crainte; mes bras ne sont pas énervés; pourquoi ne donnerais-je point à mes paroissiens l'exemple du patriotisme? O combien j'en entraînerais peut-être dans la carrière des armes s'ils me voyaient à leur tête. Ils ont juré avec moi de vivre libres ou mourir! ils tiendront leur serment. »

Une mention honorable fut décernée par le directoire au canton de Gaillac pour l'inscription volontaire de soixante-deux citoyens pour aller aux frontières.

Le 14 août on connaissait à Toulouse les événements qui avaient précédé la déchéance du roi. Le décret de l'Assemblée nationale convoquant une Convention & déclarant traître à la patrie celui qui abandonnerait son poste ou ses fonctions, avait été apporté par un courrier extraordinaire. Le District & la Municipalité se réunirent au directoire du Département pour se concerter en présence de tels événements. Les textes des lois concernant la formation de la Convention nationale & la convocation des assemblées primaires parvinrent à Toulouse le 18, accompagnés d'une lettre de Monge & d'une proclamation du ministre Roland.

On se préparait à fêter à Toulouse la journée du 10 août, & pour lui donner plus de solennité, la Société populaire décida, sur la proposition de Marc-Antoine Baudot, représentant de Saône-&-Loire en mission, que les tableaux existant encore à la Maison commune & les portraits des capitouls

Digitized by Google

seraient détruits. Les douze livres de l'Histoire de Toulouse [1] furent un moment menacés, mais Baudot fit observer aux officiers municipaux que l'intention des représentants du peuple n'était pas de détruire les monuments d'histoire, mais qu'il fallait brûler les feuilles contenant l'image des capitouls. Les peintures des douze livres, plus ou moins lacérées, furent apportées au président de la Société populaire [2].

1. Le premier livre comprend 209 chroniques, embrasse une période de 237 années & s'arrête au 13 décembre 1532.

Le second livre, entrepris en 1532, contient 35 chroniques & embrasse une période de trente-cinq ans, terminée en 1568.

Le troisième livre, commencé en 1569, renferme 15 chroniques & s'arrête en 1585.

Le quatrième livre, commencé en 1587, renferme 15 chroniques & s'arrête en 1601.

Le cinquième livre, commencé en 1602, contient 15 chroniques & s'arrête en 1607.

Le sixième livre, commencé en 1618, contient 16 chroniques & s'arrête à 1633.

Le septième livre, commencé en 1634, renferme 12 chroniques & finit en 1645.

Le huitième livre, commencé en 1646, contient 14 chroniques & finit en 1659.

Le neuvième livre, commencé en 1660, contient 23 chroniques & finit en 1683.

Le dixième livre, commencé en 1684, contient 30 chroniques & finit en 1713.

Le onzième livre, commencé en 1716, contient 46 chroniques & finit en 1760.

Le douzième livre, entrepris par les capitouls de 1763, renferme 22 chroniques & embrasse une période de vingt-cinq ans, de 1762 à 1787. (E. Roschach, *Toulouse*, Ed. Privat, éditeur. In-8° publié en 1887, à l'occasion de la session de la Société pour l'avancement des sciences.)

2. Ces trésors ne furent heureusement pas tous détruits, on en retrouva, trente ans plus tard, quarante-deux chez M. Béguillet, ancien procureur général-syndic pendant la Révolution, & plus tard directeur des contributions. Les négociations, entamées en 1821 pour faire rentrer ces précieux documents aux Archives municipales, n'aboutirent qu'à la fin de l'année 1843. Après le décès de M. Béguillet, son fils les céda pour 2,000 francs; mais leur nombre avait diminué, il n'en restait que trente-sept. Depuis 1843, quatre feuillets de vélin sont rentrés aux

Digitized by Google

A l'instigation de la Société populaire, le Conseil général de la commune prit, le 19 août, un arrêté qui ordonnait de « détruire toutes les statues, obélisques & autres monuments publics érigés dans cette ville au despotisme & à l'aristocratie des grands, dont l'existence contraste avec la liberté & l'égalité que la nation française vient de conquérir. » Le lendemain, le même Conseil décidait que l'obélisque, qui avait été élevé par l'ordre des avocats dans la grand'chambre du Parlement, serait compris dans la destruction projetée.

La circulation des « feuilles aristocratiques » & la correspondance avec les émigrés furent interdites le 24 août. Les officiers municipaux étaient autorisés à incinérer le *Mercure de France*, la *Gazette universelle*, le *Scrutateur*, l'*Indicateur*, le *Journal général de politique, de littérature & de commerce*, le *Rocambole des journaux*, les *Affiches du Dauphiné*, le *Journal royaliste* de Baruel, l'*Ami du Roi*, le *Journal général de France*, le *Journal de Paris*, la *Gazette de Paris*, les *Annales monarchiques*, le *Postillon de la guerre*, le *Courrier extraordinaire*, par Duplan ; la *Vedette*, le *Gardien de la Constitution*, le *Journal de la Cour & de la Ville*, le *Journal des mécontents*, la *Gazette des Cours de l'Europe*, le *Courrier de Villeneuve-lès-Avignon*, le *Spectateur*.

Le directeur des postes, Laplanère, suspecté comme manquant de civisme, fut surveillé par des commissaires jusqu'à son remplacement demandé au ministre.

Archives; l'un, portant des portraits de capitouls de 1434 & de 1436, vint d'Orléans le 12 avril 1877, donné par son possesseur; les trois autres furent achetés par la ville à M. Edw. Barry. Il en existe deux dans des collections : l'un, de Jean Chalette, est au musée de Troyes depuis 1867; l'autre, de 1878, appartenant à M. de Sahuqué, a figuré à l'exposition rétrospective de Toulouse en 1887. Nous connaissons deux listes antérieures à la Révolution, l'une indiquant soixante-dix-neuf peintures, s'arrête à 1674 & est aux Archives municipales BB. 216, *Testament capitulaire de Lafaille;* la deuxième est donnée par Malliot, dans ses *Recherches historiques sur la ville de Toulouse*, mais ce dernier ne cite que celles qu'il considère comme remarquables; la première peinture citée par lui est de 1430, alors qu'elle est la vingtième dans B. 216. La liste de Malliot s'arrête à l'année 1779. Les sujets traités dans ces peintures sont quelquefois désignés d'une manière différente par M. Roschach.

Digitized by Google

Les sceaux du Département, du District, des Municipalités, furent changés & reçurent l'empreinte des mots : *Liberté, égalité ;* quelques jours après, on ajoutait : *La nation française.*

La Société populaire déclara Lafayette traître à la Patrie & fit brûler son portrait.

L'émigration augmentait & la tranquillité publique se trouvait à tout instant menacée non seulement à Toulouse, mais dans les communes rurales, surtout dans les communes frontières, menacées par l'armée espagnole. Le directoire prit, le 28 août, un arrêté relatif « aux mouvements hostiles que les émigrés fomentaient en Europe », &, quelques jours après, les père & mère de fils émigrés étaient frappés d'une taxe de 300 livres pour chacun des soldats dont la loi leur imposait l'équipement.

Le conseil général transmettait à l'Assemblée nationale, le 30 août, une requête des officiers municipaux de Fos demandant la fermeture de la frontière afin d'empêcher les émigrés résidant dans la vallée d'Aran de venir s'approvisionner en France.

La municipalité de Noé s'étant refusée à une réquisition du directoire du Département, un commissaire fut envoyé pour reprendre les fusils, canons & munitions se trouvant à la disposition de la municipalité & pour visiter les maisons suspectes. L'ancien curé & les prêtres qui avaient refusé le serment quittèrent Noé & les officiers municipaux se soumirent.

Niel fut envoyé à Bagnères-de-Luchon pour y surveiller les réunions de prêtres insermentés, regardés comme les principaux fauteurs de troubles. On appliquait rigoureusement la loi ordonnant la déportation de certaines catégories de citoyens.

Les municipalités furent mises dans l'obligation de séquestrer les armes, munitions, chevaux, mulets, charrettes & chariots qui se trouvaient chez des gens suspects. Les visites domiciliaires commencèrent à Toulouse le 5 septembre.

Le 20 du même mois, l'Assemblée nationale votait la loi qui détermine le mode de constater l'état civil des citoyens, & le pouvoir exécutif envoyait dans la Haute-Garonne deux officiers municipaux de Paris en qualité de commissaires, por-

Digitized by Google

teurs d'une réquisition ordonnant la levée de 6,000 hommes dans le département.

Une délégation de la Société populaire se présentait le 23 à la barre du directoire du Département pour demander la désignation d'un lieu de détention pour les prêtres reclus ; la maison des religieuses de Sainte-Catherine fut désignée.

Le comité central des sections de Toulouse envoya le même jour des commissaires qui protestèrent contre la délivrance de passeports pour l'Espagne. La déclaration de guerre de cette nation, les rassemblements armés près de nos frontières & le grand nombre de prêtres éliminés de France qui ne les quittaient pas, alarmaient, disaient-ils, les bons citoyens.

Verdier, membre de la Société populaire, accusait le secrétaire général du département Ricard, d'avoir aidé à la délivrance de passeports aux prêtres réfractaires. Le procureur général-syndic requit une dénonciation écrite. Verdier l'écrivit [1]. « Du 23e septembre 1792, l'an 4e de la liberté & le 1er de l'égalité, moi Verdier sitoyen de toulouse, au nom du cri public, a déclaré que le sieur Riquard, secretaire greffier du Dép. de la Haute-Garonne avoit trempé dans la machination des passeports accordé aux pretres refraitaires qui ont obtenû de passeport du distric par la negligence de lanvoy de l'arrêté du département du 21 septembre 1792, & a signé J.-Bmy Verdier. » A partir de ce jour les passeports furent délivrés par les municipalités.

Les sections avaient levé & équipé une compagnie de volontaires devant se rendre à Paris & au camp de Châlons. Les dons & offrandes patriotiques faisaient les frais de cet équipement ; en attendant leur rentrée, le Département dut faire une avance de mille écus.

Après les événements du 10 août, la déposition & l'emprisonnement du roi, les élections de députés à la Convention nationale furent accomplies dans toute la France. La Haute-Garonne avait élu Mailhe, Delmas, Projean, Pérès, Julien, Calès, Estandin, Ayral, Desacy, Drulhe, Mazade, Rouzet.

1. Elle est collée sur le registre des délibérations. Nous en respectons l'orthographe.

Digitized by Google

Le 21 septembre la Convention se réunit dans une des salles du château des Tuileries, sous la présidence de Pétion. L'Assemblée législative était en séance. Douze commissaires vinrent la prévenir que la Convention nationale était constituée. La salle retentit d'applaudissements. Après avoir répondu aux commissaires que l'Assemblée législative allait se rendre auprès de la Convention pour l'assurer de son respect & de sa soumission à ses décrets, le président déclara que l'Assemblée législative avait terminé ses travaux.

(*A suivre.*) E. CONNAC.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Henry Maurette

Voilà dix-huit mois que Maurette, le bon sculpteur toulousain, nous a quittés (6 juillet 1898), sur le seuil de la vieillesse, en plein talent. Il est temps de consigner ici quelques notes sur lui. Je ne dirai presque rien de sa vie; elle a été simple & cachée, comme il convenait à la fierté de son âme. Mais son œuvre, quoique dispersée, est considérable & j'essayerai d'en dresser le catalogue provisoire. Quant à son rôle de professeur durant les trente-cinq années qu'il a occupé la première chaire de sculpture à notre Ecole des Beaux-Arts, nul ne me démentira si je dis qu'il a été éminent. Je n'aurais d'ailleurs, pour le prouver, qu'à rappeler des faits connus de tous.

Henry Maurette est né à Toulouse le 21 septembre 1834, dans l'humble maison de la petite place Montoulieu-Saint-Jacques, où sa vie presque entière s'est écoulée, & où il est mort. Au sortir de l'école primaire (de M. Labéda), l'enfant travailla d'abord avec son père, qui était menuisier-ébéniste, &, comme presque tous les ébénistes de Toulouse, quelque peu sculpteur sur bois. Mais en même temps il suivait les cours de l'Ecole des Beaux-Arts, où son maître, Griffoul-Dorval, ne tarda pas à le distinguer. Arriva la conscription. Maurette devint soldat (1855), mais, grâce aux facilités que lui donnèrent ses officiers, put continuer à fréquenter l'Ecole.

En 1859, il obtint le grand prix municipal de sculpture, & pourvu ainsi d'une pension de la ville, se rendit à Paris, où il entra dans l'atelier de Duret. Il y demeura quatre ans.

Digitized by Google

Lorsqu'il revint, en 1863, Griffoul-Dorval venait de mourir. Maurette lui succéda presque aussitôt dans cette chaire de sculpture de modèle vivant, qu'il a gardée plus d'un tiers de siècle.

Marié peu de temps après avec la fiancée qui l'attendait, il vécut au milieu de nous cette vie laborieuse dont nous avons été témoins, tout entier à son atelier, à son enseignement, à sa famille & à quelques amis. Deux deuils prématurés le frappèrent : son petit garçon périt dans la terrible inondation de 1875; une de ses deux filles, Louise, succomba en 1890 dans sa vingtième année, & je suis de ceux qui savent qu'il ne put s'en consoler.

Quand la maladie l'atteignit à son tour, il venait de donner le dernier coup de ciseau au monument de Mgr Desprez. Son talent, un peu trop académique au début, s'était singulièrement dégagé & élargi dans la dernière période de sa vie, depuis sa statue de sainte Germaine (1885) si réaliste dans sa mysticité, jusqu'à cette belle statue agenouillée du cardinal, qui restera son œuvre la plus considérable.

Cl. PERROUD.

CATALOGUE DE SES ŒUVRES.

1852. *Notre-Dame de l'Agonie*, à Samatan (Gers).
1853. Groupe, *Louve & ses petits;* groupe, *Chienne & ses petits*, propriété de M. Olivier, à Lardenne.
1854. Buffet-dressoir en bois sculpté, diplômé à l'exposition de Toulouse, acheté par Mme de Thézan, à Toulouse.
1855. Deux médaillons de MM. Blanchard, officiers à Toulouse.
1856. Une clef de voûte, hôtel Girard, Toulouse.
1861. *Cythariste*, statue, au musée de Toulouse.
1861. Buste de M. l'intendant Viguier, musée de Toulouse.
1861. Médaillon ivoire d'une religieuse, Mlle Cassas, à Samatan.
1862. Buste du peintre Cot, à Bédarieux.
1862. Médaillon de Mlle de la Volvaine, Paris.
1862. Statue de *David*, musée de Toulouse.
1863. Portrait de Mlle de Chanal, Paris.
1863. Buste du général Pourcet, château de Lalande.
1864. Buste de *Fabiola*.

Digitized by Google

1865. Buste de M. Blood, à Londres.
1866. Deux frontons, façades du Palais du Maréchal, à Toulouse.
1866. Médaillon du sculpteur Idrac.
1866. Médaillon en marbre de Mme de Saint-Maur.
1871. Médaillon de M. Gaufre.
1872. *Vierge*, façade du collège du Caousou, Toulouse.
1873. Travaux de restauration, cour du Capitole.
1873. Urne funéraire au monument Suau, cimetière de Terre-Cabade, Toulouse.
1876. Statue du *Sacré-Cœur*, chapelle du Jésu, Toulouse.
1876. Une partie de la sculpture des stalles de l'église Saint-Exupère.
1876. Buste de M. Courtegère, musée de Carcassonne.
1878. Buste de *Vierge*.
1878-80. Travaux du théâtre du Capitole : un groupe, la *Musique & la Poésie*, au milieu du grand arceau de la scène ; — groupe d'*Enfants*, au plafond ; — la moitié du balcon des premières galeries, *ornements & masques*.
1881. Statue de *saint Bernard*, église Saint-Sylve, Toulouse.
1881. *Crocodile*, *Panthère*, *Phoque*, propriété de M. Olivier, à Lardenne.
1883. Fronton, façade de la maison Andrau & Blanc, rue des Arts, Toulouse.
1883. Buste de Mlle Perroud.
1883. Cheminée, château de M. Mir, Castelnaudary.
1884. Médaillon de Mlles Marqfoy.
1884. Buste de M. Olivier.
1885. Statue de *sainte Germaine*, église Saint-Jérôme, Toulouse.
1886. Buste de *saint Bernard*, crypte de Saint-Sernin.
1886. Groupe, *Un chevrier*, marbre (acquis par l'Etat), musée d'Aix.
1887. Deux frontons, hôtel Daguilhon-Pujol, rue d'Alsace-Lorraine.
1887. Petit fronton, maison Capoulat, rue Gambetta, Toulouse.
1887. Médaillon de Mlle Lacoste.
1888. Buste de M. Baillaud.
1888. Médaillon de M. Perroud.
1888. Bas-relief, façade de l'Hôtel des Postes & horloge de l'intérieur.
1888. Buste de Mlle Louise Maurette.
1889. Fontaine de marbre chez M. le Dr Labéda.
1889. Buste de Mlle Thillet.
1889. Bustes de *saint Jude* & de *saint Raymond*, crypte de Saint-Sernin.
1890. Buste de M. Etienne Benoist.
1891. Médaillon de Mme Santirou.
1891. Console, maison de M. Thillet, boulevard Carnot, 20.
1891. Médaillon de M. Mériel.
1891. Six médaillons, façade de l'Ecole de Médecine.
1891. Statue de *saint Thomas d'Aquin*, Institut catholique de Toulouse.

Digitized by Google

1891, Bas-relief (*Saint Simon Stock*), église de la Dalbade.
1892. Monument funèbre, famille Antonin, à Montgiscard.
1892. Buste de Mlle Mazier.
1894. Buste de M. Bladé, musée d'Agen.
1895. Buste de M. le marquis de Champreux.
1895. Buste de Mme Izarn (sa fille).
1895. Bas-reliefs de sainte Germaine & *statue de sainte Germaine*, église Saint-Sylve, Toulouse.
1896. Buste de M. Ozenne, hôtel d'Assézat.
1897. Médaillon de Mme Maurette.
1897. Médaillon de M. Clos.
1897. Médaillon de M. Alfred Duméril.
1898. Médaillon de M. le comte Fernand de Rességuier.
1898. Statuette de *Clémence Isaure* à l'Académie des Jeux Floraux.
1898. Statue du *cardinal Desprez*, église Saint-Etienne.
1898. Buste & monument élevé à la mémoire du Dr Fontan, à Izaour (Hautes-Pyrénées).

Béziers.

Le centenaire de Rosier

Les Biterrois ont célébré, le dimanche 7 janvier, le centenaire de la naissance de leur compatriote Rosier, un auteur dramatique qui a essayé, non sans succès, de mettre en scène la morale chrétienne.

Un érudit, M. Fernand Sénescail, lui a consacré une étude où il précise le caractère de ses œuvres & à laquelle nous empruntons les renseignements suivants :

« Après avoir donné au théâtre des chefs-d'œuvre pétillants d'esprit bien français qui sont au vaudeville moderne ce qu'est la mousse légère du champagne à la lourde écume de la bière allemande, des comédies où la grâce élégante du dix-huitième siècle recouvre délicieusement une analyse profonde & subtile, des drames puissants où gronde la colère révolutionnaire de Figaro, où pleure la pathétique douleur de Mme de Montlouvier, où palpite le cœur sublime d'une Lucia, Rosier était mûr pour le théâtre vraiment moderne.

« Il avait su, avec une incomparable maîtrise, tantôt amuser, tantôt émouvoir le spectateur en faisant revivre sous ses yeux les incidents joyeux ou les accidents tragiques de la vie

Digitized by Google

humaine. L'heure était venue où, en pleine possession de la technique de son genre, jouissant sur toutes les scènes d'une autorité incontestée, il devait donner des leçons du haut de ce théâtre où il s'était contenté jusque-là de moraliser par l'exemple.

« Tout semblait le désigner pour ce rôle de moralisateur, &, bien que le mot paraisse étrange quand on parle d'un auteur dramatique (car les productions modernes ont depuis longtemps fait reléguer aux accessoires le fameux *ridendo castigat*), nul n'est plus propre à caractériser l'auteur du *Mariage en trois étapes* & surtout du *Chacun pour soi*.

« Rosier avait cinquante ans ; il venait de voir se dérouler toutes les péripéties de cette lutte d'idées qui aboutit à la Révolution de 1848, & dont le retentissement fut immense dans le monde entier. Il avait même failli y jouer un rôle.

« Il avait été l'ami intime, le familier de Lamennais, & il ne s'en était séparé que quand ce génie âpre & tourmenté, incapable de supporter aucun joug & de trouver nulle part un lieu où se reposer de ses angoissantes inquiétudes, avait définitivement rompu avec Rome.

« Lié avec la plupart de ceux qu'une Révolution allait appeler au pouvoir au point que son nom fut aussitôt prononcé quand il fallut nommer un ministre des beaux-arts, il avait suivi le mouvement fiévreux du milieu de ce siècle & quelque chose en avait passé dans son théâtre.

« Son œuvre ne pouvait être une œuvre de littérateur de cabinet, de dilettante oisif, amusé par le miroitement des mots & la musique des phrases. Elle était vraiment vivante, & non point vivante de la vie propre de l'écrivain, mais de la vie même des spectateurs qui allaient l'applaudir.

« Rosier a su rajeunir toutes les satires & les personnages qu'il met en scène sont bien de son temps ; ils en portent la marque caractéristique, en même temps qu'ils ont, comme chez les grands comiques, ce caractère d'universalité qui, sous les hommes différents de mœurs & de costume, font reconnaître l'homme universel & permanent.

« Mais ces drames, ces comédies où circule une vie si intense ne font en somme que reproduire la vie, & c'est au

Digitized by Google

spectateur à en dégager lui-même la moralité, toujours d'ailleurs très apparente. Chez Rosier, l'observateur avisé, l'homme instruit par l'expérience des hommes & des faits était doublé d'un penseur profond qui ne pouvait résister au désir de montrer dans quel sens la vie doit être vécue. Aussi bien, ce problème, qui a passionné tous les philosophes & beaucoup de dramaturges, on allait commencer à le discuter sur la scène. Est-il nécessaire de rappeler ici les noms d'Augier & de Dumas & d'indiquer quelle solution ils en devaient donner ? »

Le *Mariage en trois étapes* fut joué en 1850 & *Chacun pour soi* date de 1856. Rosier avait d'abord donné à la première pièce le titre *Du Diable à Dieu*. Ce titre était significatif & la pièce le justifie complètement.

La plupart des œuvres de Rosier se font remarquer non seulement par leur perfection technique, mais encore par leur élévation morale & leur caractère utilitaire.

Chacun pour soi fut joué au Vaudeville . Sa place aurait été plutôt au Théâtre-Français. Cette pièce intéresse l'histoire de notre littérature dramatique, & on ne peut pas la laisser de côté, si l'on veut étudier avec soin les origines de notre comédie purement morale. Evidemment, Rosier fut un précurseur d'Emile Augier & d'Alexandre Dumas fils.

A tous ces titres, il était vraiment digne des honneurs qui viennent d'être rendus à sa mémoire par ses compatriotes de Béziers.

Auch.

Mgr Carsalade du Pont

Mgr J. de Carsalade du Pont, le nouvel évêque de Perpignan, n'est pas un inconnu aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées*, où il a publié une remarquable « Histoire du baron de Castelbajac » (t. V, p. 147). Il s'est surtout appliqué à mettre en lumière l'histoire de la Gascogne, &, dans son style vif, coloré, original, il a montré toutes les qualités de la race.

Mgr de Carsalade vient à peine de franchir la cinquantaine ; il appartient à une vieille famille du Gers. Nous n'avons pas

Digitized by Google

à le suivre dans sa carrière sacerdotale : nous ne tenons qu'à rappeler les titres que le prélat s'est acquis dans le monde de l'érudition & de l'art. C'est un homme d'initiative & de persévérance. Parmi ceux qui ont contribué à faire naître à Auch le mouvement intellectuel, il convient tout d'abord de citer M. l'abbé Couture, le directeur & l'inspirateur de la *Revue de Gascogne*, qui est arrivée à un âge & à une prospérité où ne parviennent pas généralement les revues provinciales. Mgr de Carsalade, collaborateur de cette revue, a contribué au progrès de ce mouvement. Si un organe périodique réussissait en fournissant des articles intéressants d'histoire & d'archéologie, on désirait, en outre, voir la création d'une Société dont le but serait de mettre à la disposition des chercheurs des textes inédits ou de publier des œuvres trop longues pour prendre place dans une revue. De cette pensée est née la fondation des archives historiques de Gascogne en 1883. Dans le Comité d'organisation, au premier rang est l'abbé de Carsalade. Dès le début, il paye de sa personne & donne l'exemple en éditant « les Documents inédits sur la Fronde en Gascogne ». Quelque temps après, il publie, en collaboration de M. Durier, « les Huguenots en Bigorre. » Avec M. Parfouru, ancien archiviste du Gers, il donne en deux volumes les comptes consulaires de la ville de Riscle, texte gascon de 1441 à 1507 : une médaille, décernée par l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, a consacré le mérite de ce travail. Depuis sa fondation, la Société historique de Gascogne a déjà publié trente volumes; le nombre des adhérents ne cesse de s'accroître chaque année. C'est dans une salle des archives départementales qu'elle a pris l'habitude de se réunir pour traiter des questions d'art & d'histoire. Mgr de Carsalade apportait dans les séances son érudition que sa verve de causeur gascon rendait attrayante. Le 1er février 1900, la Société historique a tenu à rendre un hommage solennel à Mgr de Carsalade; quatre-vingts personnes, malgré la tempête & la grippe qui sévissaient à Auch, se groupaient autour du prélat & lui donnaient des marques de leur sympathique estime.

La part importante prise à la constitution d'une Société savante n'est pas le seul titre qui recommande le souvenir de

Digitized by Google

Mgr de Carsalade à la reconnaissance des gens qui ont le désir & le goût d'étudier l'histoire de Gascogne ; à Auch, il a tenté, non sans succès, de sauver les débris de l'Antiquité & du Moyen-âge, & il a offert l'hospitalité à ces épaves des temps passés.

Grâce à ses relations, les portes les plus rigoureusement fermées s'ouvraient devant lui, &, mettant à profit les dispositions des propriétaires, il parvenait à découvrir d'intéressants documents qui fournissaient matière à des études, & qui venaient parfois enrichir les collections des archives départementales.

Telle a été l'œuvre, en Gascogne & spécialement à Auch, du nouvel évêque de Perpignan en ce qui concerne l'art & l'érudition ; il savait inspirer le goût des choses du passé & susciter des vocations archéologiques. Le Gers ne le perd pas tout entier, car il reste fidèle à sa chère Société historique, dont il continuera de stimuler le zèle. A Perpignan, il sera toujours dans le Midi, à portée de Toulouse, & son activité trouvera le moyen de se développer pour le progrès des études historiques dont le Clergé ne peut se désintéresser.

Puisse, l'exemple donné par Mgr de Carsalade & par son collègue en épiscopat, Mgr Douais, être suivi dans nos diocèses !

F. PASQUIER.

Lourdes.

La nouvelle basilique

Un grand projet est à l'étude, concernant Notre-Dame de Lourdes. Il ne s'agit de rien moins que de bâtir une immense basilique, dont l'église romane du Rosaire deviendrait la crypte & l'église gothique (basilique primitive) formerait la chapelle de chevet.

L'affluence des foules devenant de plus en plus nombreuse, il convenait d'agrandir encore les monuments destinés à les abriter. M. Ernest Benard a été chargé de dresser le plan de cette nouvelle basilique, sur les données artistiques des traditions des douzième & treizième siècles, combinées avec les progrès de la métallurgie moderne.

Digitized by Google

Le monument nouveau sera bâti en pierre du pays. L'intérieur recevra des ornementations où domineront la mosaïque & les verrières. L'extérieur aura, comme terminaison, une riche coupole ajourée, figurant un couronne, portée par douze personnages (anges ou apôtres). La matière de cette coupole sera de cuivre martelé & doré.

Perpignan.

M. Calmette

Nous sommes heureux de relever parmi les noms des nouveaux archivistes-paléographes de la promotion de 1900, celui de M. Joseph Calmette, qui vient d'être classé premier, après avoir brillamment soutenu une thèse dont le sujet ne saurait laisser indifférents les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* : li s'agit d'une *Etude sur les relations de Louis XI avec Jean II d'Aragon & le principat de Catalogne* (1461-1473). Nous adressons à M. Calmette nos plus vives félicitations.

Revue nouvelle

Nous saluons avec plaisir la *Revue d'histoire & d'archéologie du Roussillon* que viennent de créer à Perpignan MM. Masnou, conseiller de préfecture, Palustre, archiviste des Pyrénées-Orientales, Torreilles, professeur au Grand-Séminaire & Vidal, bibliothécaire de la ville. Nous souhaitons à la revue & à ses collaborateurs les meilleures chances de succès.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Annales de l'Observatoire astronomique, magnétique et météorologique de Toulouse, t. III, publié par M. B. BAILLAUD, directeur de l'Observatoire. Un volume in-4° de XVI-396 pages; Paris, Gauthier-Villars, 1899.

Treize années se sont écoulées entre les apparitions des tomes II & III des *Annales de l'Observatoire de Toulouse.* Cette période de silence a été cependant, pour ce grand établissement universitaire, une période d'activité croissante, & des difficultés budgétaires doivent être invoquées pour expliquer un pareil retard dans la publication des travaux de longue haleine entrepris sous la direction de M. Baillaud. Si rien ne vient contrarier ses prévisions, le présent volume sera rapidement suivi de plusieurs autres.

Le tome III est, comme ses devanciers, divisé en deux parties : *Mémoires* & *Observations.* Des cinq mémoires que renferme la 1re partie, trois sont dus à M. Andoyer, actuellement chargé de cours à la Faculté des Sciences de Paris. Le premier de ces mémoires est relatif aux *Formules générales de la Mécanique céleste.* Dans ce travail, qui doit être considéré comme un commentaire des méthodes employées par Laplace dans la Théorie de la Lune & des Satellites de Jupiter, l'auteur emploie la méthode des coefficients indéterminés; il obtient, pour représenter le mouvement des corps célestes, des formules purement trigonométriques, ne renfermant, par conséquent, aucun terme séculaire. Bien entendu, les séries obtenues ainsi ne représentent réellement le mouvement des corps célestes que si l'on admet leur convergence. C'est là une difficulté inhérente au problème & que l'on peut laisser provisoirement de côté en se bornant à constater la légitimité *pratique* des résultats obtenus, au moins pour un certains temps.

Amené par des considérations théoriques à étudier les séries

Digitized by Google

qui représentent les coefficients des principales inégalités de la longitude de la Lune, M. Andoyer a reconnu, par l'emploi de deux méthodes concordantes bien qu'absolument distinctes, une erreur importante commise par Delaunay dans sa célèbre *Théorie de la Lune*.

Tout le chapitre X de l'œuvre de Delaunay, intitulé : *Recherches supplémentaires sur la longitude de la Lune*, renferme des erreurs qui proviennent de l'omission par ce savant d'un certain facteur 9/8 dans une formule de son travail. Il n'a pas fallu à M. Andoyer moins de deux mémoires & d'énormes calculs pour redresser l'erreur de Delaunay & en retrouver l'origine.

Dans deux mémoires *sur les quadratures mécaniques*, M. B. Baillaud applique la méthode de M. Gruey à la recherche des coefficients des formules de quadratures mécaniques trouvées d'abord par Gauss pour les intégrales premières & secondes, & par Encke pour les intégrales troisièmes. L'intérêt que présentent les formules de quadratures est que leurs valeurs numériques décroissent très rapidement quand on considère les différents termes des séries qui les constituent, de sorte que dans l'application de ces formules au calcul des perturbations, il suffit le plus souvent d'employer un très petit nombre de termes. M. B. Baillaud a pu, pour la première fois, donner l'expression du terme général de la série qui représente une quadrature de rang quelconque ; c'est là un très beau résultat qui complète dignement l'œuvre de Gauss.

La partie du volume relative aux *Observations* contient 75 pages d'observations d'étoiles horaires, d'étoiles de culmination lunaire & de la Lune, exécutées de 1880 à 1887 par M. Saint-Blancat à la lunette méridienne de Ramsden, associée à la pendule Lepaute. Cette belle série d'observations contient, en particulier, 540 ascensions droites de la Lune.

La seconde série d'observations est très remarquable ; elle ne contient pas moins de 1760 observations d'*étoiles doubles* du Catalogue de Struve faites de 1885 à 1894 à l'équatorial Brünner & au grand télescope, par MM. Andoyer, B. Baillaud, Cosserat, Montangerand, Rossard & Saint-Blancat. La comparaison, faite par M. B. Baillaud, des positions actuelles de

Digitized by Google

ces étoiles & des positions déterminées antérieurement par W. Struve ou par Dembowski, l'a conduit à la conclusion de la probabilité de mouvements relatifs pour 65 étoiles doubles qui ne se trouvent pas dans le Catalogue publié par M. Flammarion & à la confirmation du mouvement relatif des étoiles doubles du Catalogue précédent. Les observations de Toulouse fournissent donc une contribution importante à l'accroissement de nos connaissances relatives aux étoiles doubles.

Le volume se termine par le Tableau des observations météorologiques trihoraires, faites de six heures du matin à neuf heures du soir, de 1894 à 1897 inclusivement. Les observations faites de 1878 à 1893 ont été publiées dans les *Annales du Bureau central météorologique;* il eût été fastidieux de les reproduire. Les Toulousains n'y perdront rien, car un prochain volume des *Annales de l'Observatoire* sera spécialement consacré à l'*Etude du climat de Toulouse.*

Trois belles planches accompagnent le volume actuel; une splendide photogravure sur cuivre, par Dujardin, formant frontispice, représente la grande nébuleuse d'Orion obtenue à l'équatorial photographique de Toulouse par M. Montangerand; à la fin du volume, une épreuve en photocollographie, due à M. Lassalle, de Toulouse, reproduit un cliché de la nébuleuse annulaire de la Lyre obtenu par M. Montangerand.

Citons, pour terminer, la reproduction en photocollographie, par M. Lassalle, d'une très belle assiette en faïence de Valentine représentant l'ancien observatoire de Garipuy à Toulouse; cette assiette, retrouvée par hasard par M. Emile Cartailhac, a été donnée par lui à l'Observatoire de Toulouse, & l'on aime à retrouver, à l'occasion de cette générosité, le nom sympathique du savant que son culte pour l'histoire de Toulouse a rendu populaire.

E. MATHIAS.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE TOULOUSAINE.

NOTES AU JOUR LE JOUR.

Nous avons reçu de M. Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse, une lettre qui nous paraît répondre à une excellente pensée. Nous nous empressons de la communiquer aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées*, & nous les prions de vouloir bien s'y associer, en nous fournissant, au fur & à mesure de leurs trouvailles, tous les documents qui se rapportent à une personnalité quelconque méritant d'être connue & se rattachant à la région toulousaine par ses origines, sa résidence ou ses travaux.

Chacune des *notes* ou *fiches* qui nous parviendront au jour le jour seront publiées dans la *Revue* sous la rubrique spéciale : *Biographie Toulousaine*, avec un numéro distinct qui permettra de les retrouver facilement toutes les fois qu'il sera dressé un index alphabétique des personnages qu'elles concerneront. Cet index se multipliera autant de fois qu'il sera nécessaire, &, en particulier, chaque année. Puis, quand ces *notes* ou *fiches* seront assez nombreuses pour former un volume, elles se termineront par un index alphabétique général qui le complètera de la façon la plus pratique & la plus utile.

Nous publierons cette « contribution » à la *Biographie Toulousaine* chaque fois que nous aurons pu recueillir assez de notes pour qu'elles puissent former un certain nombre de pages d'impression.

Des tirages à part en seront faits jusqu'à ce qu'ils forment un volume suffisant pour refondre utilement la *Biographie Toulousaine* qui a été éditée en 1823, &, en attendant, pour la compléter & la rectifier.

Digitized by Google

Ces indications données, nous avons hâte de laisser la parole à M. Perroud, tout en le remerciant de l'honneur qu'il nous a fait de songer à la *Revue des Pyrénées* pour une innovation aussi utile qu'intéressante.

Baron DESAZARS.

A Monsieur le Directeur de la Revue des Pyrénées.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

La Biographie toulousaine (*Paris, Michaud, 1823, 2 vol. in-8°*) *est un ouvrage indispensable aux travailleurs qui s'occupent de l'histoire locale. Mais il date déjà de plus de trois quarts de siècle et, par conséquent, réclamerait un supplément. En outre, l'œuvre est défectueuse à divers égards. Toute la partie du Moyen-âge, rédigée à une époque où le Moyen-âge était fort mal connu, est faite sans aucune critique. Pour les siècles suivants, beaucoup de noms, méritant cependant d'être retenus, n'ont pas été enregistrés; pour beaucoup d'autres, les notices sont incomplètes, insuffisantes; les appréciations oiseuses remplacent les références, qui font absolument défaut et qui seraient cependant si essentielles.*

*Il faut espérer qu'un jour viendra où un groupe de savants Toulousains, unissant leurs dévouements, comme ceux qui ont travaillé à la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc, *nous donneront une Biographie toulousaine refondue et complète. Nous devons appeler de tous nos vœux une si utile entreprise.*

Mais, en attendant, la Revue des Pyrénées *ne pourrait-elle pas contribuer à la préparation de cette œuvre collective en réservant dans chacun de ses numéros quelques pages pour insérer les* fiches *que les travailleurs de la région pourraient lui adresser?*

Il n'est pas un de nous qui, au cours de ses travaux

Digitized by Google

personnels, ne rencontre des noms qui mériteraient de prendre place dans une Biographie toulousaine et qui n'y figurent pas; il lui suffirait, il me semble, de faire une fiche, fût-elle de deux ou trois lignes seulement, renvoyant avec précision à la source, et de vous l'adresser. Au bout de quelques années, les érudits qui voudraient entreprendre une nouvelle Biographie toulousaine trouveraient là une ample moisson, soit de notices sommaires, soit de noms à inscrire avec les références nécessaires pour rédiger ou compléter leurs notices définitives.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

PERROUD.

P.-S. — Je serais tout prêt à payer d'exemple. Rien qu'en parcourant les *Mémoires* de Marmontel, qui a été élève de notre Université, ou les *Mémoires secrets* de Bachaumont, où abondent les particularités sur Toulouse, je pourrais faire, à l'intention de la *Revue*, des fiches assez nombreuses. Dès à présent, permettez-moi de vous communiquer la note ci-après, qui nous fait connaître les noms de deux sculpteurs du dix-huitième siècle, non pas Toulousains d'origine, mais dont l'un était établi à Toulouse et dont l'autre y a travaillé. On peut se demander d'ailleurs si le « Luquet, artiste flamand, établi à Toulouse », dont parle le dictionnaire espagnol, ne serait pas notre Pierre Lucas. Mais de la confrontation même des renseignements sortiraient presque toujours des éclaircissements et des rectifications utiles. En fait, les quelques pages que je réclame pour ces « notes biographiques » deviendraient bien vite une sorte d'*Intermédiaire*. Il semble d'ailleurs que, dans des fiches sommaires, on pourrait signaler non seulement les personnages originaires de Toulouse et du département, mais aussi ceux qui y ont joué un rôle. On servirait ainsi non seulement la biographie, mais aussi l'histoire locale. Vous saurez bien, avec votre expérience, mettre ces idées au point. Je me borne à vous les soumettre.

1. Michel & Luquet. — *Diccionario historico de los mas illustres profèssores de las bellas artes en España. Compuesto por D. Juan Augustin Cean Bermudez y publicado por la real Academia de S. Fernando.* Madrid, 1800, 6 vol. in-8°, t. III, pp. 147-152, notice sur Robert Michel, sculpteur (1721-1786), citée par M. Paul Le Blanc. *Variétés historiques & biographiques* (*Auvergne & Velay*). Le Puy, 1885, pp. 5-10.

Robert Michel, né en 1721, entre à dix ans dans l'atelier de Bonfils, sculpteur sur bois, au Puy (donc vers 1731). Il y

Digitized by Google

passe six ans (donc 1731-1737). Va alors travailler à Lyon, chez Perrache, sculpteur (le père du célèbre ingénieur) ; puis six mois à Montpellier, chez Dupont, sculpteur. (Au total 1737-1738.)

« Puis il entra dans l'atelier de M. Luquet, artiste flamand, établi à Toulouse. Dans cette ville, il commença à travailler pour son compte, à la demande d'un membre du Parlement qui le chargea de divers travaux destinés à orner son jardin. Avec ce qu'il retira de ce travail, terminé dans l'espace de neuf mois, il entrevit la possibilité d'aller à Rome. Mais le sculpteur Luquet, considérant ce départ comme une grande perte, le détourna de ce projet en lui facilitant l'étude de quelques sculptures antiques qu'il avait rapportées de cette capitale, & le détermina ensuite à se rendre avec lui à la cour d'Espagne. Ils arrivèrent à Madrid le 30 octobre 1740. » Michel y resta & y mourut en 1785, directeur général de l'Académie de Saint-Ferdinand. Cl. P.

2. Le Père Jean Martin — appartenait à la Compagnie de Jésus. Il est surtout connu par ses poésies en langue d'Oc. Il était né à Béziers le 11 mai 1674 ; mais c'est à Toulouse qu'il accomplit son noviciat dans le cours de sa seizième année (1680-1692), & qu'il fit sa philosophie (1692-1694). De là, il fut envoyé au Puy, où il professa successivement, de 1694 à 1701, la sixième, la cinquième, la quatrième, la troisième, la seconde & la rhétorique. Il fit encore une année de philosophie (métaphysique) à Rodez (1701-1702), puis à Tournon ses deux premières années de théologie (1702-1704), & les deux dernières à Toulouse (1704-1706). Il alla ensuite professer la logique à Perpignan (1707-1708), & fit dans cette ville ses vœux solennels de profès le 2 février 1707. Envoyé de nouveau à Toulouse comme ministre du Collège & confesseur, il y remplit ces fonctions de 1708 à 1711. Enfin, à cette dernière date, il vint à Béziers comme missionnaire, & il y resta jusqu'à sa mort, survenue le 6 mai 1752.

C'est pendant les loisirs de sa carrière évangélique, dans l'intervalle sans doute de ses missions, qu'il composa ses nom-

Digitized by Google

breux poèmes, ses poésies si diverses dont nous ne possédons, certainement, qu'une partie.

Il les recueillait à des intervalles assez rapprochés, sinon même tous les ans, & il les offrait à ses compatriotes sous le titre de *Bouquet de cauquos flouretos cullidos sul Parnasso Biterois*. Le plus ancien de ces *Bouquets* qui ait été conservé date de 1723, & prouve qu'il n'était pas le premier de la série.

Dans ces derniers temps, l'œuvre poétique du Père Jean Martin n'était connue que par deux pièces reproduites dans le recueil anonyme & devenu rare, qui a pour titre : *Pouesios Biterouesos des dix-septieme & dix-huitieme siècles, coumpousados per diverses autous* (Béziers, chez Eugène Millet, imprimeur, 1842, in-8° de 174 pages), & dont l'auteur était Sabatier, qui a écrit l'*Histoire de la ville & des évêques de Béziers*.

Dans son *Histoire littéraire des patois du Midi*, le Dr Noulet a dit, à propos de la seule pièce importante du Père Jean Martin qu'il avait pu connaître : « la description de Béziers (*Las Merveillos de Beziès*) est une composition d'un vrai mérite, où brille la verve de l'auteur soutenue par le désir de célébrer dignement les merveilles de sa ville natale..... »

Ses poésies comprennent diverses paraphrases de l'Evangile, telles que l'*Efan proudigo*, *Lou Mauvais Riche*, les *Pelerins d'Emmaüs*, etc. ; des pièces, d'une inspiration religieuse élevée, telles que l'*Epitro a un Soulitari*, *lou cant de la Prouvidenco*, *lou cant jouyoux en l'hounou de Sant Frances Règis*, &c. ; mais surtout de charmants tableaux de genre où la vie locale est prise sur le fait & où les travaux de la campagne & les mœurs de ses habitants sont décrits avec autant de vérité que de charme poétique.

Si le Père Vanière a fait fleurir avec un rare talent la poésie latine dans son célèbre *Prædium rusticum*, le Père Jean Martin a également cultivé avec succès la poésie languedocienne & s'est montré le digne émule du Père Clérie, son contemporain, appartenant au même ordre religieux.

La Muse n'était pas seule familière au Père Jean Martin. Il s'exprimait aussi bien en prose qu'en vers. Missionnaire des campagnes, il se servait avec art de l'idiome local pour évangéliser les populations.

Digitized by Google

Toutes les œuvres poétiques du Père Jean Martin qui ont pu être recueillies viennent d'être réimprimées, à Béziers, par M. Frédéric Donnadieu, avec une notice biographique & des notes explicatives, en un volume de 152 pages grand in-8°, extrait du *Bulletin de la Société archéologique, scientifique & littéraire de Béziers* (troisième série, tome III, 1re livraison, volume XXVIII de la collection, 1899).

Cette réimpression est faite avec un soin judicieux : il y aurait seulement beaucoup à reprendre sur l'orthographe qui a été employée ; mais l'éditeur a voulu respecter celle de l'auteur, & l'on sait combien était défectueuse l'orthographe des écrivains languedociens au dix-huitième siècle.

Si nous consacrons ainsi une mention au Père Jean Martin dans la *Biographie toulousaine*, c'est qu'il a longtemps habité Toulouse, & que ses poésies sont écrites dans le dialecte toulousain. Nous ne doutons pas qu'en cherchant bien, on finira par retrouver de ses œuvres composées & imprimées à Toulouse, comme celles qui viennent d'être recueillies & éditées à Béziers. — B. D.

3. Joseph Joubert — (le célèbre moraliste), né à Montignac, dans le Périgord, en 1754, mort à Paris en 1824, a été professeur chez les Doctrinaires du collège de Toulouse de 1774 à 1776 (*Œuvres de Joubert*), publiées par M. de Raynal, 6e édition, 1874, tome I, Introduction, pp. v-vii). — Cl. P.

4. Jean-Honoré Fragonard — (le célèbre peintre), né en 1734 à Paris, où il est mort en 1806, est passé à Toulouse vers 1775, avec son protecteur le fermier général Bergeret, seigneur de Négrepelisse (*Honoré Fragonard*, par le baron Portalis, 1889, un vol., pp. 155 & suiv.). — Cl. P.

5. Eugène Cortambert — (le géographe) est né à Toulouse le 12 octobre 1805. — Cl. P.

Personne n'a plus contribué que ce consciencieux & fécond écrivain au progrès des études géographiques en France. Il est mort le 4 mars 1881 à Paris, où M. Fortoul l'avait attiré, après l'avoir connu à Toulouse, pendant qu'il y avait été professeur de littérature française à la Faculté des lettres de 1840 à 1846.

Digitized by Google

6. Rayet — était imprimeur à Toulouse (*Mémoires secrets*, 19 mai 1781). — Cl. P.

7. Mlle Colombe — était une cantatrice célèbre. Elle vint donner des représentations à Toulouse (*Mémoires secrets*, 19 mai 1781). — Cl. P.

Mlle Colombe était d'origine italienne & se nommait Rombocoli-Riggieri (Marie-Thérèse-Théodore). Elle était née à Venise en 1757 & mourut à Paris en 1837. Ses débuts datent du *Huron*, qu'elle joua en 1772. Elle consacra sa réputation par le rôle de Belinde dans la *Colonie* (1775), & se retira définitivement du théâtre dès 1788. — B. D.

8. Le chevalier Rivalz — était fils d'Antoine & petit-fils de Pierre. Sa démission de peintre de l'hôtel de ville de Toulouse était ainsi conçue : « Je soussigné, déclare à MM. les « Capitouls que mes infirmités ne me permettant pas de remplir « la place de peintre de l'hôtel de ville à laquelle j'avois été « nommé sur la démission qui en avoit été faite par le S. Cam- « mas, je remets & me désiste de la place de peintre de la ville, & « consens que MM. les Capitouls me remplacent par le sujet « qu'ils jugeront à propos, les remerciant des bontés dont ils « m'ont honoré, espérant qu'ils voudront me continuer leur « protection & avoir égard aux services de mon père & de « mon grand-père qui ont occupé cette place pendant près « d'un siècle & qui ont transmis à la postérité les monuments « existans dans l'hôtel de ville qui font l'admiration du « public. » A Toulouse, le vingt-deuxième septembre mil « sept cent soixante-dix-huit. RIVALS, signé à l'original déposé « devers le greffe de la police. » — Registres des délibérations du Conseil politique de la ville de Toulouse, BB, 57, fol. 43 v°, Archives du Capitole. — B. D.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 8385

Digitized by Google

MON VIEUX TOULOUSE

ARCHÉOLOGIE SENTIMENTALE[1]

I

MES CHERS ENFANTS !

Lorsque rêvant au coin de mon feu, pris par la patte ou par la lassitude des choses actuelles, je cherche à faire revivre, pour vous les faire connaître, les êtres qui m'entouraient & à me rappeler les scènes familières qui marquèrent la fuite du temps dans ma jeunesse, comment me défendre d'une mélancolique émotion & parfois même d'un grain de misanthropie ? — Le souvenir des choses évanouies le veut ainsi. Il fait si vivement sentir la fragilité des existences & la transformation de ce qui semblait devoir survivre. — Non seulement les plus aimés, ceux qui nous ont le plus encouragé à notre premier essor, ne sont plus de ce monde, mais encore leur vie sociale portait l'empreinte de mœurs, d'habitudes & d'intérêts qui, graduellement, se sont altérés. L'aspect des lieux où nous avons vécu a changé, si bien que l'on ne s'y reconnaît plus soi-même.

1. Ce tableau rétrospectif de Toulouse fait partie d'une série de récits intitulés : *Souvenirs de Grand-Père.*

Digitized by Google

Ainsi, cette ville de Toulouse telle que je la retrouve dans le lointain de mes années avec sa physionomie si pittoresque & si personnelle, prisonnière dans ses murailles flanquées de tours massives & de poternes crénelées, ayant en horreur les alignements modernes, avec ses places triangulaires, ses rues de labyrinthe aux aspects inattendus qu'un poète a célébrées parcourues par

> Ces groupes d'artisans qui jettent dans les brises
> De leurs chants naturels les notes inapprises[1],

poétique Toulouse aux sérénades espagnoles, je vous cherche, je vous écoute, mais je ne vous entends plus !

« Ville de paysage, dominée par une foule de clochers « pyramidaux & d'immenses nefs hautes & larges comme des « tentes plantées par une race de géants, » disait Montalembert. Cité quinzième siècle dont les maisons, les tourelles & les vieux édifices évoquaient le passé & que Violet-le-Duc nommait : « la Nurenberg de France. » — Ville que Chateaubriand, moins enthousiaste mais non moins imagé, caractérisait en passant par un mot symbolique : « Il y a à Toulouse une flèche & un chœur ! » C'est bien ainsi qu'enfant nous vous avons connue, chère cité, & que les artistes de génie parlaient de vous, s'extasiant sur « vos ruines elles-mêmes qui, malgré leurs humiliations », racontaient mélancoliquement votre gloire & votre royauté !

Voilà certes des témoignages qui justifieraient au besoin notre gloriole traditionnelle & qui légitiment aussi la bonne opinion que nous avons de nous. — « Race de géants » est peut-être un peu fort. — Mais nous n'en avons jamais dit autant. — Nous estimons seulement que sous notre beau ciel, le pessimisme ne saurait naître. Un rayon de soleil suffit pour dissiper les brouillards qui se lèvent sur la Garonne, & aussitôt s'épanouissent les esprits des Toulousains qui boivent de son eau. Quel mal y a-t-il à cela ? Les anciens avaient bien le Léthé qui faisait perdre la mémoire, pourquoi notre pays n'aurait-il

1. *Toulouse*, par le comte Jules de Rességuier.

Digitized by Google

pas le fleuve qui donne la gaîté de l'âme & un peu aussi la conscience de son mérite?

Aujourd'hui encore notre splendeur, un peu banale, est incontestable. Nous avons élargi notre ceinture. Nous possédons des boulevards & même des platanes. — C'est avec raison que nous jouons à la grande ville. Nos jardins surpassent les jardins d'Armide qu'on disait enchantés. Toulouse est donc reine par droit de corbeilles de fleurs. Elle l'est plus que jamais par droit de science & de gai savoir. Tout récemment encore, la France savante n'est-elle pas venue le lui dire ici même? — Et cependant laissez-moi donner un regret à ce qui nous caractérisait si bien jadis; car, de mon jeune temps, notre distinction était de ne ressembler à personne & notre charme tenait précisément à la simplicité & au naturel de nos allures. — On nous aimait pour ou malgré nos défauts & on nous estimait pour nos rares aptitudes & nos qualités. — Enfants, nos pères arrivaient au monde avec une tête fortement comprimée & allongée & plus tard on s'émerveillait de ce qu'il y avait dedans : l'imagination & la bonhomie, le sentiment de l'art & des sciences, des lettres & du droit, de la graine de Cujas ou de Bachelier, de Goudelin ou de Rivals, un poète ou un artiste! — Sous ces fronts larges & ces crânes chauves qui rappelaient saint Pierre & ces barbes grises qui faisaient penser à Henri IV, on devinait chez nos capitouls la foi robuste du premier & la belle humeur du second. — Dans leurs demeures & leurs monuments ces traits se retrouvent encore. — C'est donc peut-être en cessant d'être & de vivre comme leurs pères que Toulouse & les Toulousains ont compromis leur originalité. — Nous naissons aujourd'hui avec la tête plus ronde &, cependant, avouez que la tête du Béarnais ferait encore mieux notre affaire.

*
* *

Cette couleur locale, cette physionomie bien à nous, ces coutumes & ces habitudes, trahissant les goûts & les aptitudes des êtres & le caractère des choses, pourquoi vont-elles s'effaçant? Les changements opérés en vue des embellissements

Digitized by Google

modernes qu'on a cru nous donner & les nouveaux besoins qu'on nous a créés n'y sont-ils pour rien ?

De tout temps Toulouse avait eu l'aspect d'une forteresse. Ausone l'a dit avant moi, & subitement on l'a démantelée. — Subitement aussi, ville & faubourgs se sont rapprochés. De groupée qu'était la population, de concentré qu'était le mouvement, ils se sont étendus. L'une & l'autre ont pris des voies nouvelles ; des quartiers inattendus la veille se sont formés, réclamant l'eau, la lumière, le pain, le travail & l'espace, & c'est ainsi que cette agglomération paisible & homogène qui vivait depuis des siècles entre la rive droite de la Garonne, le canal du Midi, le Bazacle & l'entrée du faubourg Saint-Michel, n'a plus été une famille de citadins traditionnellement unis, mais est devenue un immense essaim de frelons enfiévrés, n'hésitant pas à déplacer l'ancien centre de la ville & laissant presque vides les maisons où elle était née.

*
* *

Le contraste si saisissant que l'on remarque aujourd'hui entre l'activité qui règne dans certains quartiers & le morne silence qui enveloppe les autres n'existait pas à ce point. — Personne n'eut osé, en ce temps-là, qualifier de village la grande rue que bordent le bel hôtel Saint-Jean, la majestueuse façade de la Maison de pierre, bâtie, au dire de Catel, avec les ruines du temple de Pallas, les portes finement sculptées de l'hôtel de Felzins, sur lesquelles planent encore les ombres & les gloires de nos parlementaires & de nos artistes.

Je me souviens qu'à mon premier retour de Rome (il y a bien soixante ans), parcourant mon Toulouse & faisant, après un long voyage, une visite de reconnaissance à la chapelle des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ce fut là que je retrouvai dans cette longue & artistique rue de la Dalbade, comme un parfum & une vision de la Ville éternelle ; car Toulouse vous offrait de ces surprises que, par moments, on se croyait en Italie & qu'au détour d'une rue, devant la double nef des Jacobins, on se croyait en Espagne ! — Ce quartier était alors le centre d'une société fière à bon droit des traditions dont

Digitized by Google

elle était gardienne, & même en été, elle n'avait pas que des concierges pour seuls habitants. Aujourd'hui encore, quoique un peu désertée, n'est-ce pas là qu'on trouverait sans peine un bataillon sacré, irréductible à toute décadence? Les plus aimables mainteneurs des Jeux Floraux, des chanoines, des prélats, des abbés ou des avocats, docteurs en tout art & toute science, des marquises éprises de lettres & de talent & de saintes & séduisantes conteuses du vieux temps qui font semblant d'être vieilles,

Et dont l'esprit n'a pas un cheveu blanc!

*
* *

Effaçons donc de notre mémoire cette impardonnable impertinence &, traversant la ville de part en part, allons respirer l'air à Saint-Sernin.

Nous retrouverons là la sainte basilique avec sa flèche aérienne, vivant sa longue vie de siècles. Elle était entourée, comme aujourd'hui, par le collège Saint Raymond, les couvents, le presbytère & le grand Séminaire qui, jadis, fut le Carmel, gardien de nos plus précieux souvenirs de famille. — Sa solitaire austérité rappelait au dehors l'isolement du grand Dôme sur la place de Pise, & si l'on pénétrait sous ces grands arceaux romans, tous les saints du paradis vous apparaissaient. Selon l'ancienne coutume, l'église était entourée des tombes des ancêtres & c'est là, dans ce *Campo Santo* toulousain, près des reliques qu'ils avaient rapportées de Terre-Sainte que dormaient leur dernier sommeil ces glorieuses phalanges qui avaient suivi nos comtes de Toulouse aux croisades. — Ce lieu consacré marquait la limite où venaient expirer les bruits du monde & où s'arrêtait le mouvement populaire. Chaque année, selon les vœux consentis par nos pères, en des temps désastreux, les saints qui nous ont évangélisés, portés par les corporations ouvrières, chacune portant son patron, suivis de pénitents de toute couleur, faisaient le tour de la ville. La religion conservait ainsi les souvenirs de l'histoire & confiait, une fois encore, Toulouse à la garde de cette légion de saints.

Le 1er mai, jour où la foire des fleurs se tenait dans la rue

Digitized by Google

du Taur, ramenait la population vers la sainte basilique ; après quoi ce quartier, vaquant à ses modestes besognes, ne reprenait quelque vie que lorsque les ménagères venaient à la foire du salé ou lorsqu'une cause désespérée appelait une âme en peine à la chapelle de saint Jude.

C'est donc autour du marché de la Pierre & de la place des Carmes que l'animation centrale de la cité commençait à bruire & à se manifester dès l'aurore.

***

Je crois les revoir encore ces jolies matinées où le soleil, pénétrant dans nos murs, réveillait la ville endormie. C'était l'heure où les vendeurs d'eau de la Garonne venaient porter à domicile ce que nos maigres fontaines nous refusent souvent : de l'eau claire. On la buvait sans crainte. De ce temps, les microbes n'étaient pas inventés. — C'était l'heure où les brunes maraîchères, jupons courts & sabots claquants, coiffées de leur chapeau de paille aux rubans de velours noir, arrivaient de Blagnac ou de Lalande, alertes & pimpantes, pour vendre leurs uchauts[1] de lait, leurs fleurs & leurs œufs.

Comme des poules qui viennent de pondre, elles poussaient leur joyeux cocorico : *E qui mé croumpo més ioous !* Les batelières du canal leur répondaient à l'unisson : *A la majorco, à la licou !* — A mesure que le soleil montait sur l'horizon, réchauffant l'atmosphère & raccourcissant les ombres, les rues se remplissaient d'une foule affairée. L'air retentissait de bruits. Les charrettes arrivant du Midi ou du pays de Foix, portant : les unes les blés de Gascogne, les autres les fers de l'Ariège, encombraient les voies insuffisantes. Transformées, les places publiques se couvraient de victuailles & de légumes. Les grands parasols des étalages s'épanouissaient comme des champignons. Les bouquets de giroflées rivalisaient avec les bouquets de choux, & les pieds de basilic, si chers aux cuisinières, fraternisaient avec les asperges & les violettes.

Plus loin, les charlatans clamaient leurs boniments. A la

1. Ancienne mesure locale.

Digitized by Google

faveur des orchestres étouffant les cris de leurs victimes, les dentistes opéraient sans pitié & sans douleur, arrachant les dents & les mâchoires.

Insensiblement, les ménagères ayant rempli leurs paniers, le commerce se mettait en branle & prenait le haut dn pavé. Toulouse devenait alors la proie du *Peillarot, Chand d'habits, vieux galons* & tout le jour durant, circulaient, de la Dalbade aux Minimes, de Saint-Michel à Saint-Cyprien, les rebouteurs de faïence ou de carreaux cassés, dont les cris stridents cassaient les vitres, en effet, & brisaient les oreilles. Les infatigables porteurs de *récuits*, de *juncados*, crêmes de riz, *caoulado* & rafraîchissements variés, tels que petit lait en été, millias, joie des enfants en automne, s'égosillaient à qui mieux mieux. — Le vieil oculiste, presque aveugle lui-même, d'une voix nasillarde, vous offrait ses lunettes fines ; & le crieur public, le plus entouré de tous, vous annonçait au son du tambour, en français douteux, le tirage de la loterie de Bordeaux « *qu'elle arrive demain* » vous promettant infailliblement la fortune & plus infailliblement encore vous assurant un mécompte : attraction suprême qui faisait accourir tous les rêveurs de ternes & de quaternes & qui vidaient même les maigres goussets des mendiants qui ceux-là pullulent sous tous les régimes à Toulouse & sans lesquels les rues de nos quartiers paraîtraient désertes.

Ce qui rendait le spectacle de cette vie extérieure si animé & ce qui la marquait de son caractère dominant, c'était la vivacité méridionale des acteurs. Chacun d'eux y allait gaîment & semblait y jouer un rôle. Le verbe haut & sonore du langage renforcé du sel toulousain, de la blague fanfaronne ou gauloise s'y donnait libre carrière. L'épithète toujours colorée devenait parfois agressive. Les bonnets volaient en l'air, les chignons étaient en péril, les groupes se formaient. *Kss! Kss!* criait la galerie & sans se faire attendre la réponse suivait la menace. — Or, la scène se passait soir ou matin dans des rues si bien nommées : Rue *Riguepels* ou *Tiropel*[1].

1. Arrache-poil.

Digitized by Google

Tout ce bruit cependant n'était qu'à moitié sérieux. Les spectateurs y prenaient sans doute grande joie, mais cette joie elle-même refroidissait l'ardeur des combattants. Au fond, une atmosphère pacifique enveloppait la cité. Les couteaux n'étaient point de la partie, tout au plus les ciseaux & ce commerce en plein air témoignait d'une cordialité qui résistait à ces prises aux cheveux & qui se terminaient au milieu des rires de l'assistance.

Nos citadins bavards & gouailleurs se connaissaient d'ailleurs de quartier à quartier; ils s'interpellaient d'une fenêtre à l'autre, car dans les rues étroites, ils pouvaient sans sortir de chez eux, se serrer la main. Mœurs bon-enfant & primitives, ce qui n'empêchait pas que Toulouse à ses heures n'eut très grand air.

*
* *

Ainsi, partout où les carosses pouvaient pénétrer, ils circulaient bruyamment. Respectables carosses démodés qui avaient traversé la Révolution, du temps qu'on guillotinait leurs maîtres, avec leurs sièges à housses & deux laquais debout par derrière. Nos modernes concours hippiques en feraient des gorges chaudes, mais vénérables cependant & qui forçaient les passants à se découvrir.

Je vois encore le menu peuple saluant dans sa grande berline jaune la comtesse de Roquelaure, sortant de son hôtel situé rue des Nobles pour promener ses petits chiens. Sur la banquette de devant de ce pompeux véhicule était assise une pauvre gouvernante, condamnée, disait-on, à faire la lecture à ces caniches, & le soir, si ce petit chien d'auditoire n'était pas content & se lassait aller à le prouver, la malheureuse était mise au pain sec.

Dans les quartiers où les voitures ne pouvaient se risquer, circulaient les chaises à porteurs, escortées de valets de pied. Nos douairières & nos dévotes se rendaient ainsi à la messe militaire le dimanche. Et le jour de Pâques elles se faisaient un devoir d'aller recevoir la bénédiction du cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque, grand seigneur, chevalier des ordres du roi, héritier des traditions de Versailles, lequel

Digitized by Google

joignait aux grâces qui lui venaient d'en haut, celles plus mondaines d'un esprit très fin & très français.

Ces chaises à porteur sont devenues rares. On en trouvait alors, non seulement au bas de l'escalier des grandes maisons de la ville, dorées, élégantes, ornées de peintures de prix, mais même sur nos places publiques, avant que les *Citadines* qui ont précédé les Toulousaines fussent établies, & pour 20 sous : *En carriero Moussu, en carriero Madamo !* on allait en chaise comme le marquis de Mascarille des *Précieuses ridicules.*

Les nouveau-nés le jour de leur baptême faisaient de même leur première sortie & c'est ainsi que le 26 mars 1818 je me rendis à la métropole pour recevoir mes premières lettres de noblesse chrétienne.

C'était encore en chaise à porteur que nos jeunes élégantes pour préserver leurs souliers de satin des injures du pavé de Toulouse, allaient au bal. — Interrogez la marquise de V... A..., notre aimable maîtresse ès Jeux-Floraux? Grâces à Dieu elle vit, elle écrit, elle est charmante encore. Elle ne l'a certainement pas oublié. C'était de même que dans tout l'éclat de sa blonde & britannique beauté, un bouquet de violettes, précurseur de celles que Clémence Isaure devait galamment lui offrir un jour, piqué à son corsage, elle allait faire les honneurs du salon du vicomte de Mac-Carthy. — Son mari, modèle toujours soumis, toujours amoureux, tout mainteneur qu'il était, la précédait à pied éclairant la marche la lanterne, de l'hymen à la main. — Cet équipage qui rappelait les promenades de Louis XIV à Versailles, me fait de loin tristement sourire.

Comment ne pas les regretter un peu ces petites chaises mignonnes comme des marquises & légères comme la poudre & les paniers qu'elles portaient? — Avec elles a disparu tout un monde Watteau de bergères enrubanées, d'éventails, de tabatières, de mouches, de ridicules brodés & d'aimables grand'mères, ce dont la byciclette moderne ne nous a pas consolés.

A l'heure où le soleil se couchait, artisans & boutiquiers, plus sédentaires qu'ils ne le sont aujourd'hui & moins coutumiers d'habitudes indépendantes ou de café, restaient chez eux. Seulement le dimanche & surtout aux jours ensoleillés,

Digitized by Google

la promenade traditionnelle se prolongeait en famille. Elle les conduisait aux *fénétras*. Là, sous l'œil de leurs parents, les jeunes filles ayant mis leurs bonnets agrémentés de dentelles en éventail & leur robe d'indienne se laissaient regarder & regardaient à leur tour. Les toilettes étaient très simples ; celles qui les portaient se contentaient d'être jolies, ce qui est déjà une charmante toilette ; & les bonnets, aujourd'hui supprimés, étaient solides & point jetés par dessus les moulins. C'est ainsi que l'on préparait les mariages & qu'on faisait alors d'indissolubles accords. L'*angelus* du soir mettait fin à ces idylles & ramenait nos gens au logis. — Car en ce temps là le jour obéissait au calendrier & finissait à l'heure prédite. On ignorait la prolongation artificielle du soleil. On ne connaissait ni le gaz, ni l'électricité, ni cette fête splendide de tous les soirs que nos moyens d'éclairage nous permettent de nous donner. Sitôt la nuit venue tout était noir. Les étoiles du bon Dieu & quelques reverbères, tristes & fumeux, faisaient sentir l'obscurité plus qu'ils ne la dissipaient & si les nuages couvraient le ciel chacun prenait sa lanterne & son bâton.

C'était l'heure, en effet, des mauvaises rencontres, des ivrognes attardés, des charivaris donnés aux maris que leurs femmes avaient battus & qu'on promenait dans la ville à rebours sur un âne. Et, douce compensation, c'était aussi l'heure des sérénades joyeuses & amoureuses,

> Faisant monter le soir ainsi que des fusées
> Des paroles d'amour vers toutes les croisées.

Mais en hiver plus de chansons. Dès que dix heures avaient sonné & que la cloche des carmélites tintait le couvre feu & appelait les sœurs de sainte Thérèse à la prière, on ne rencontrait plus dans les rues de Toulouse que la lune silencieuse ou que les âniers du Basacle dont les clochettes annonçaient aux enrhumés le lait des ânesses qui arrivaient au galop.

Après quoi la ville s'endormait paisiblement à la garde du veilleur de nuit qui chantait dans les rues les heures, la pluie & le beau temps.

* * *

Digitized by Google

Vie paisible & enviable où l'on respirait à pleins poumons l'air salubre d'un temps moins agité, moins divisé, plus simple & plus équilibré qui semblait aller vers l'avenir avec plus de respect. Respect?— Ce sentiment intime & filial venant du cœur, hommage des descendants au souvenir de leurs pères & à ce qui fut leur croyance & fit leur force. Envers l'autorité, le roi, l'Etat! Il est vrai que l'Etat n'est plus respectable. Envers l'Eglise? Mais, le peuple a-t-il encore la même foi? Et ailleurs & au-dessus est-elle aussi austère & aussi vive? Nos tantes & nos grand'mères connaissaient-elles les familiarités de la piété moderne? Je me rappelle le voile noir & le chapeau de *contrition* que nos saintes aïeules mettaient quand venait le mercredi des cendres & qui ne ressemblait guère aux chapeaux de mi-carême d'aujourd'hui. Le carême lui-même était plus maigre. Les bonnes femmes s'enveloppaient dans de vastes capuchons qu'on nommait : une *minute*. Un vieux levain de jansénisme se cachait peut-être là dedans? mais la mode était moins souveraine & sa roue tournait plus lentement. Chaque étage avait la sienne, on ne pouvait confondre la maîtresse avec la servante. La frontière qui les séparait était autrement large. Les étoffes duraient davantage. Les costumes d'ailleurs laissaient bien voir de quel temps ceux qui les portaient avaient été jeunes. Il y avait même encore des vieilles!! Et combien charmantes celles-ci avec leurs coiffes de dentelles couronnant leurs cheveux blancs. Des vieilles, y en a-t-il encore? Ne sont-elles pas condamnées à une éternelle jeunesse de coiffure & de mise? Et les bons vieux pittoresques & bavards qui nous contaient la Terreur en 93, le Directoire ou l'Empire & qui restaient obstinément fidèles à leurs boucles d'oreilles, à leurs queues & à leurs culottes courtes pourrions-nous les oublier?

Ainsi chaque chose & chacun semblaient être plus à leur place & s'y accommodaient. Bien plus d'intimité & de solidarité unissaient les abeilles dans la ruche & tout en bourdonnant, mais sans aiguillon, elles faisaient leur miel & lorsque le rucher se trouvait trop plein, comme jadis elles essaimaient au dehors.

En détruisant ses remparts que Simon de Montfort n'avait

Digitized by Google

pu forcer, Toulouse se livra elle-même à l'ennemi. Elle le vit alors envahir ses chantiers, lui porter ses mœurs dissolues, ses vices, ses convoitises & son incrédulité. Tout le rebut des villes voisines, tous les déclassés des villages d'alentour, tous les paresseux avides de gros salaires facilement gagnés, gens tarés, filles perdues vinrent s'établir chez nous; & pendant qu'on croyait simplement rajeunir & embellir la Cité, on préparait, en la démoralisant, les difficultés de l'heure actuelle, les orages de demain & les tempêtes sociales qui la détruiront peut-être un jour !

*
* *

Voilà, n'est-il pas vrai, des tristesses bien importunes! & par les plus petits côtés voilà aussi quelques traits de notre physionomie urbaine. Ces derniers sont, je le crains, bel & bien effacés. On ne les regrette guère. Regrette-t-on d'ailleurs quelque chose aujourd'hui? — On n'en a pas le temps, on est si pressé, on ne descend plus, on dégringole. L'automobile chauffe. La fièvre galopante est venue & le nouveau jeu a gagné la partie.

Je ne conteste pas qu'il n'ait amélioré ici & là ! mais que de vieux & bons usages, que de pieuses traditions il a abolies, confondant le saint & le profane, l'art & le mauvais goût & faisant disparaître tant de précieux vestiges du passé ! Décolorant sans compensation la ville rose du poète qui se mire encore le soir dans les eaux du fleuve, & peu à peu lui arrachant cette parure séculaire que gardent les belles demeures bâties par Bachelier & ces quartiers groupés autour de nos églises qu'un peuple fidèle remplit aux jours de fête.

Ces fêtes chrétiennes qu'aviez-vous donc à leur reprocher? — Quel mal avaient-elles causé? — Lorsqu'à l'aube du jour de Pâques le peuple se rassemblait sur les allées de Saint-Exupère &, qu'en robe blanche comme l'aubépine en fleurs, les jeunes filles du quartier venaient chanter le triomphe de la Résurrection & rappelaient au milieu de nos jardins l'apparition du divin Jardinier, ne trouvait-on pas une harmonie pacifique entre le printemps qui renaissait & les âmes apaisées

Digitized by Google

revenant, elles aussi, de bien loin peut-être..... comme les cloches qui revenaient de Rome?

Lorsque, au mois de juin, l'été dardait ses rayons de feu, les rues de Toulouse se parasolaient à l'envi; les tapisseries de prix sortaient de leurs bahuts pour orner les murailles, les reposoirs s'épanouissaient en chapelles fleuries, une semaine entière, sur le passage de l'hostie mystique, les jonchées & les palmes rappelaient l'entrée du Sauveur à Jérusalem & laissaient dans la cité le parfum des encensoirs & les bénédictions renouvelées.

Le peuple saint en foule inondait les portiques.

Une émulation décorative mettait la ville en fête. Clairons & tambours marquaient le pas ou battaient aux champs. Les cantiques naïfs répondaient aux carillons & cette trêve du travail, loin de diminuer la richesse, augmentait les profits de la prière, du repentir & de l'épargne elle-même, car les étrangers venaient de loin & le commerce y trouvait aussi son compte.

*
* *

Mais pourquoi tant de regrets & tant d'efforts pour rebâtir mon vieux Toulouse? N'est-ce pas se regretter un peu soi-même & se déclarer un peu disparu? — Sans doute. — Seulement, il est si tentant de s'y retrouver léger de tout bagage, ardent outre mesure, & aveuglé par de chers & d'incorrigibles préjugés!

Regardant ainsi à travers sa jeunesse, l'oubli s'embrouille avec la mémoire, & par une double injustice, on embellit le passé & on méconnaît le présent. — Il y a là une erreur d'optique inévitable. — Lorsque sur le soir on contemple un paysage tel que le pinceau de Corot a le talent de nous le montrer, les détails de premier plan disparaissent, une légère vapeur adoucit les teintes & enveloppe les horizons de sa transparence. Ainsi rappelée, notre vie recommence éclairée des plus chers souvenirs & notre cœur tremble en rouvrant les tombes de nos illusions & de nos chagrins ensevelis. Notre

Digitized by Google

regard ne s'arrête avec complaisance que sur ce qui en fit le charme. Contrariétés, revers, difficultés, deuils eux-mêmes perdent de leur amertume. Nommant ce temps-là le bon vieux temps nous le refaisons à l'image d'un avril en fleurs. Il nous semble qu'alors rien ne nous faisait obstacle & que rien, ni que personne ne nous faisait bâiller ! — Hélas ! il y avait aussi en ce temps-là des mécomptes, des misères, des ruines & même... des ennuyeux !

Disons donc simplement qu'en ce temps-là nous étions jeunes. Datons ces pages de l'âge d'or & du pays de nos rêves ! Et s'il est vrai, mes chers enfants, que le passé gagne à mesure qu'on s'éloigne de lui, laissez vieillir vos souvenirs ; votre grand'père y gagnera. Vous le connaîtrez meilleur qu'il n'a été.

II.

Ces doléances manqueraient cependant de preuves à l'appui si nous ne donnions pas quelques exemples de ce qui a été si inconsidérément détruit.

Ne recherchons pas les responsabilités encourues. Ne faisons un procès ni aux hommes, ni aux idées sous les régimes desquels tant de blessures ont été faites à nos croyances, à nos libertés, à notre richesse urbaine & à nos monuments ! Contentons-nous d'égrener ce lamentable chapelet.

Que sont devenus l'arc triomphal & les deux pavillons Louis XIII, œuvres de Mansard, qui décoraient le Pont Neuf & qui donnaient si grand air à l'entrée de Toulouse du côté de la Gascogne ? Est-ce pour le punir d'avoir annexé le Roussillon à la France qu'on a jeté à l'eau la statue équestre de Louis XIII ?[1]

Qu'est devenue la grille monumentale en fer forgé, spécimen intéressant de la ferronnerie qui reposait l'œil à l'arrivée & à la sortie de la ville ? — Il court sur la disparition de cette grille, qu'on ne pouvait pas cependant si facilement mettre

1. Des restes mutilés moins la tête se voient encore à l'embouchure de nos canaux.

Digitized by Google

dans sa poche, des bruits étranges & romanesques : — Vous me direz qu'une seule suffit à la gloire de l'industrie toulousaine & que celle qui vient d'être si regrettablement placée le long du Musée, dont elle empêche ou gêne l'achèvement, doit nous consoler.

Mais y avait-il nécessité de détruire le curieux escalier du vieux Capitole que l'on pouvait monter à cheval ? — Les constructions de vénérable antiquité autour du vieux donjon si disparates de style, dont les fondations étaient romaines, les premières assises dataient des Visigoths & les substructions du Moyen-Age ou de la Renaissance, n'étaient-elles pas une page de nos annales ? Elles vous faisaient venir sur les lèvres les noms d'Ausone, de Théodoric, de nos rois fabuleux & de nos comtes chevaleresques ?

En présence de ces murs séculaires, tout ce que l'imagination de nos merveilleux chroniqueurs a cru découvrir sur nos origines paraissait digne de créance ? Toulouse fondée par les Tectosages, peuple modeste comme son nom le dit[1], ou par les Grecs ou par les Troyens ; fondée même avant le Paradis terrestre ? Tout cela devenait vraisemblable. C'est là que la reine Pédauque avait laissé l'empreinte de sa patte palmée. C'est là que Clémence Isaure avait dit ses premiers vers & que bien antérieurement & plus fabuleusement encore, Virgile était venu se perfectionner dans les lettres latines. Mais ce Virgile-là était, paraît-il, de Bordeaux. Ne trouvez-vous pas que notre primitive histoire ainsi racontée avait le charme d'un conte de fées ? N'est-il pas agréable de penser que l'on descend peut-être d'un des fils de Priam & qu'on est en parenté poétique avec cet Orient privilégié que les héros d'Homère & que les Muses ont illustré ?

Voilà donc encore un rêve que la destruction de ces murs a dissipé !

Ne regrettez-vous pas aussi de ne plus voir à l'autre extrémité de la ville, en face de l'Inquisition, cette pittoresque maison en pans de bois & certaine porte ogivale où les habitants de ce quartier venaient au mois de mai, des bouquets

1 Tectosagi qui porte des sayons d'où sont venues les chausses.

Digitized by Google

de fleurs dans les mains, entretenir la lampe de Notre-Dame-du-Salin?

Pourquoi les bustes de nos grands Toulousains ont-ils été si malmenés & expulsés si violemment du Capitole? On dit bien que parmi ces grands hommes il y en avait de fort petits & même de parfaitement inconnus! Mais ne pouvait-on pas les mettre à la retraite, sans les mettre en morceaux? Pauvres Illustres! Ils en ont cruellement souffert & plusieurs sont défigurés!

Dernièrement, j'en ai rencontré deux, & non des moindres, à l'hôtel d'Assézat & à la porte de la Société archéologique. Ils y étaient venus pour demander humblement à son président une niche réparatrice ou tout au moins un socle. — Ne pouvant leur donner ni socle ni niche, M. de Lahondès[1], le cœur navré, les déposa pieusement sur les chambranles des cheminées. Et c'est là que je reconnus, en détresse, l'illustre Dom Vaissete, l'auteur de notre grande *Histoire de Languedoc!* En nous contant ses douloureuses pérégrinations, le grand Bénédictin frémissait. L'humiliation qu'on lui avait infligée d'être remplacé au Capitole par de gaillardes peintures, aux appas callipiges, qui prétendent rappeler le type si svelte & si élancé de nos Toulousaines, eut fait rougir sa terre cuite. Malheureusement, le plâtre qui la recouvrait lui en ôtait les moyens.

L'autre était moins intéressant. C'était M. de Lafaille, l'annaliste de Toulouse en deux volumes, mon prédécesseur garde des sceaux des Jeux Floraux. — Oh! celui-là, d'un mot, je lui fermai la bouche.

N'était-ce pas lui qui, après avoir méconnu Clémence Isaure & nié son existence (article de foi pour tout Mainteneur), avait eu l'audace de briguer & d'obtenir la charge de secrétaire perpétuel & qui jamais ne parut à nos séances?

Secouant sa formidable perruque, il essaya de me répondre, me rappelant ce qu'il y avait de cruel, pour lui qui avait fondé le Panthéon de nos gloires, de se voir mis à la porte & ren-

1. M. de Lahondès, président de la Société archéologique du Midi de la France.

Digitized by Google

voyé à ses moulins de Castelnaudary ! Mais, je fus sans pitié. — « Non, Monsieur, vous n'avez que ce que vous méritez « & tenez-vous pour satisfait si on se contente quelque jour de « vous mettre en pénitence au Capitole dans certain cabi- « net noir, où je vis un jour les bustes de Napoléon I, de « Louis XVIII, de Charles X, de Louis-Philippe & du der- « nier Napoléon ! »

Et le vieux custode, qui me les montrait, me voyant indigné, me dit : « Mais, Monsieur, nous en avons grand soin. « Nous avons même le Louis XIV. Je le nettoie tous les quinze « jours; car, voyez-vous, ces choses-là... on ne sait jamais?... « ça pourrait peut-être servir encore ! » — J'ajoutai : « Ainsi « soit-il. » Et je me retirai en méditant sur la fragilité des plâtres, des terres-cuites & des grandeurs royales & académiques.

*
* *

Après avoir ainsi versé mes dernières larmes sur toutes ces infortunes, il ne me reste plus de sensibilité disponible. J'oublie la destruction du Jubé & des boiseries de Saint-Etienne qui ne fait que rendre plus criante son irrégularité; le portail de l'église des Cordeliers brûlée en 1870, & dont les pierres avaient été soigneusement numérotées; le réfectoire des Augustins que le *simoun* destructeur qui règne à Toulouse a balayé comme des grains de sable, & j'en passe.

Lorsque l'on veut dire une chose impossible à croire, on dit qu'on a volé les tours de Notre-Dame! Eh bien, qu'on nous les envoie à Toulouse : en vingt-quatre heures elles auront disparu !

Or, tout cela c'était les reliques de notre vieille ville. Avant que les maisons banales & blanches qu'on aligne kilométriquement pareilles dans nos grandes artères chantent la vieille chanson, attendons que la patine du temps ait sacré ces hôtelleries du commerce; attendons surtout que des êtres aimés les aient habitées, car c'est là encore un patrimoine de souvenirs & de liens qu'on nous a enlevés & dont notre cœur est toujours en deuil. Telle rue, telle porte, telle fenêtre nous rappelait une amitié, un charme, une vision que le pic des démo-

Digitized by Google

lisseurs a fait disparaître & vient un âge où l'on n'a plus devant soi le temps nécessaire pour amasser de tels trésors.

Comment ne comprend-on pas d'ailleurs que le patriotisme décroît en raison directe de ce que l'on démolit? La légende est souvent plus vraie que l'histoire. Le jour où les savants y auront touché, la légende mourra & la poésie aura disparu!

*
* *

Mais, je m'arrête, & je reviens à des sentiments moins amers. L'œuvre naturelle du temps est inévitable. Avec le siècle, il a fallu marcher. Comme partout ailleurs le nivellement égalitaire & similaire s'est affirmé. Du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, les villes se ressemblent. Les costumes pittoresques ne se voient plus qu'au théâtre. Les nègres eux-mêmes vont en complet & en habit noir, & ils sont affreux, les malheureux!

Toulouse ne pouvait donc échapper à la contagion. Et puisqu'il en est ainsi, résignons-nous. N'avons-nous pas de grandes rues directes & monotones? Ici & là des trottoirs qui s'élargiront; des squares, des jardins & des marchés publics; des kiosques & des chalets de tram. N'avons-nous pas de multiples casernes & des écoles en trop grand nombre; des fontaines, les unes intermittentes & les autres affreusement monumentales qui ne coulent que lorsqu'il pleut? N'avons-nous pas le Palais des singes au Jardin des Plantes, & à l'hôtel de ville toutes les joies du Capitole? La statue de Morphée se réveillant & bâillant au Jardin royal! — Le cordonnier Vestrepin[1] disant des vers en tablier de cuir, & la statue de Goudelin... en espérance, peut-être? Il est vrai que Goudelin a chanté Henri IV!

Enfin, trouvez-vous qu'on n'a pas encore assez éventé & éventré notre vieille cité? Le vent d'autan n'y pénètre-t-il pas librement soulevant la poussière aveuglante?

Que vous faut-il donc, mes chers Toulousains, pour être battus & contents? Et s'il vous faut davantage? Voici mieux

1. Cordonnier félibre.

Digitized by Google

encore. Ne me dit-on pas que le pavé de Toulouse n'est plus pointu & que notre accent national lui-même n'existe plus?

Le pavé? je ne dis pas, mais l'accent! Etant devenu sourd, je ne puis en juger. Je me demande seulement, *non pas* comment on peut sans accent se faire comprendre à Toulouse, mais comment on peut colorer son langage & ajouter par-là à notre esprit naturel, cette vigueur de pénétration qui en est la marque de fabrique & le signe originel?

— « Sans accent? » dites-vous. — Ainsi nous ne sommes plus de Toulouse. Mais alors c'en est fait de nous. Eperdu, je cours au bureau des renseignements & je reviens entièrement rassuré. Grâces à Dieu, petit bonhomme vit encore!

Echo sonore du large & franc parler de nos pères & de nos poètes, accent consolateur, toi que Montaigne, Maynard, Lefranc de Pompignan, Monluc, Villèle, Thiers, Guizot & tant d'autres illustres ont connu & que la France a applaudis, tu survis à toutes nos ruines. Comme les violettes dans nos jardins, tu fleuris & tu fleuriras éternellement!

Souvenons-nous donc, mes chers enfants, que notre accent est le sel du Midi. N'en ayez pas trop; mais un peu n'est jamais de trop.

Comte Fernand DE RESSÉGUIER.

Février 1900.

Digitized by Google

CAMPAGNE DU MARÉCHAL SOULT

DANS LES PYRÉNÉES EN 1813-1814

DEUXIÈME PARTIE

LA GUERRE AUTOUR DE BAYONNE

VII.

NÉGOCIATIONS ENTRE SOULT ET SUCHET. — OCCUPATION DES LIGNES DE LA NIVELLE. — BATAILLE DE SARE. — RETRAITE SUR BAYONNE.

Avant de continuer le récit des opérations militaires, il nous faut dire un mot d'une correspondance très active qui s'établit, pendant le mois d'octobre, entre les maréchaux Soult & Suchet, & qui roule tout entière sur l'opportunité de réunir en une seule les deux armées qu'ils commandent, l'un dans les Basses-Pyrénées, l'autre en Aragon.

Le projet n'est pas nouveau, il a déjà été longuement étudié par Jourdan & le roi Joseph. Soult a fait mine de le dédaigner à son arrivée en Espagne, mais il le reprend aujourd'hui avec ardeur, parce qu'il comprend l'impossibilité de lutter seul contre son formidable ennemi. Il écrit à cette occasion au ministre : « S'il n'est pas pris promptement des mesures pour por-
« ter le théâtre de la guerre en Espagne, il faut s'attendre à
« soutenir avec désavantage une guerre défensive sur nos fron-
« tières, & pour les préserver d'une invasion, il faudra beau-
« coup plus de monde que n'en exigerait une guerre offen-
« sive au delà des Pyrénées..... Je propose de déboucher à

Digitized by Google

« la fin d'octobre en Aragon par Jaca, & de me diriger « ensuite avec Suchet, soit sur la Navarre, par la vallée de « l'Aragon, soit sur Saragosse.... Il n'est pas douteux que les « places assiégées seront dégagées, du moment que l'armée « aura pénétré en Aragon ou en Navarre. »

Sans doute, Soult reconnaît la difficulté de faire traverser à son artillerie le col de Canfranc, seul point de passage qui lui permette de rallier directement Suchet, mais il pense « qu'avec une volonté bien décidée, de la patience & des travaux, on en viendrait à bout. »

« Vous saisissez, écrit-il à son collègue, que par cette con- « centration des forces & par la direction que nous donne- « rions à la guerre, nous serions bien malheureux & bien « maladroits si nous ne parvenions à rétablir les affaires de « l'Empereur en Espagne, ou du moins à éloigner de nos « frontières la crainte d'une invasion. Vous & moi, nous com- « manderions cette armée, & l'accord qui régnerait entre nous « serait le garant des succès que nous attendrions. »

La combinaison lui tient tant à cœur qu'il va jusqu'à offrir à Suchet de servir sous ses ordres ; mais elle plaît beaucoup moins au duc d'Albuféra qui invoque, pour l'écarter, l'insuffisance de ses forces, la supériorité numérique des armées ennemies, la difficulté des comunications & mille autres prétextes.

Finalement, après bien des pourparlers infructueux, le duc de Dalmatie, obligé de s'incliner devant le mauvais vouloir de son collègue, se résout à « couvrir le pays », c'est-à-dire à continuer le système de guerre défensive que nous lui avons vu précédemment adopter.

La situation d'effectif de l'armée est à ce moment la suivante :

Aile droite : LIEUTENANT-GÉNÉRAL REILLE.

Divisions.	Brigades.	Effectif.
1re Division : Foy.....	Fririon..... / Berlier.....	4,654
7e — Maucune.....	Pinoteau..... / Montfort.....	3,996
9e — Boyer.....	Boyer..... / Gauthier.....	6.515

Digitized by Google

Centre : LIEUTENANT-GÉNÉRAL CLAUSEL.

4e Division.	Conroux.....	Rey..... / Baurot.....	4,962
5e —	Maransin.....	Barbot..... / Rouget.....	5,575
8e —	Taupin.....	Béchaud..... / N.....	4,778

Aile gauche : LIEUTENANT-GÉNÉRAL D'ERLON.

2e Divion :	Darmagnac.....	Chassé..... / Gruardet.....	4,447
3e —	Abbé.....	Boivin..... / Maucomble.....	6,051
6e —	Darricau.....	Saint-Pol..... / Mocquery.....	4,092
Direction de réserve :	Villatte.	Jamin..... / Brigade espagnole..... / Saint-Paul (italienne)..... / Krause (allemande).....	8,018

CAVALERIE.

1re Division :	Pierre Soult..	Berton..... / Vinot..... / Sparre.....	3,901
2e —	Treilhard....	Ismert..... / Ormancey.....	2,312
Troupes non comprises dans les divisions			8,530
		Totaux.....	68,641

Garnisons.	Effectif.
Bayonne.....	4,633
Saint-Jean-Pied-de-Port.....	1,681
Pampelune.....	2,370
Navarrenx.....	450
Lourdes.....	56
Santona.....	1,990
TOTAL.....	11,180

Digitized by Google

ETAT-MAJOR.

Duc de Dalmatie..	Général en chef.
Comte Gazan.....	Chef d'état-major général.
Mathieu Faviers..	Ordonnateur en chef.
Tirlet.....	Général de division, commandant l'artillerie.
Berge.....	Général de brigade chef d'état-major de l'artillerie.
Buquet.....	Général de brigade commandant la gendarmerie.
Thouvenot.....	Général de brigade, gouverneur de Bayonne.

Il ne faut pas s'y tromper, par la trouée d'Irun, par le massif de la Rhune qu'il vient de conquérir, l'ennemi a un pied chez nous. Soult se fait illusion en pensant que l'occupation de la Petite-Rhune pourra compenser la perte de la grande; cette position est dominée & tournée par ses flancs, aussi bien que les hauteurs d'Amotz qui ne constituent qu'une faible première ligne en avant de la Nivelle.

A chaque portion de l'armée est affecté un groupe d'ouvrages :

La droite occupe les camps du Bordagain & d'Urtubie, séparés par la route d'Espagne; elle se relie au centre par le plateau d'Ascain, qui s'enfonce dans l'angle de la Nivelle & qu'on a couvert de retranchements.

Le centre est établi au camp de Sare, sur les hauteurs d'Amotz, avec ses avant-postes, couvrant la Petite-Rhune, les redoutes de Sainte-Barbe & de Grenade.

La gauche, qui se relie au centre par Ainhoüe, escalade l'Erèby & s'appuie au Mondarrain. C'est le camp d'Ainhoüe; ses avant-postes ont pour point central la forge d'Urdax où la grande route de la Maya traverse la Nivelle.

Cette rivière n'offre aucun obstacle sérieux jusqu'à Ascain, mais à partir de ce point, le voisinage de la mer se fait sentir, le cours d'eau prend quarante mètres de largeur & ne présente plus que quatre ou cinq gués, praticables seulement à marée basse.

L'armée française étant si mal assise sur ses positions qu'il semble que Wellington n'ait plus qu'un coup d'épaule à donner pour la faire rouler dans la Nivelle, qu'attend le généralissime anglais pour mettre ses troupes en mouvement? Que

Digitized by Google

Pampelune ait capitulé. Cet événement, qui se produit le 31 octobre, va lui permettre d'utiliser le corps de Hill, massé devant cette place, & d'agir avec des forces que leur supériorité numérique rend presque irrésistibles.

Soult s'attend bien à être attaqué, mais il se trompe encore une fois sur le point d'attaque. Foy lui ayant signalé la marche de Hill à travers le Baztan, il est persuadé que sa droite supportera seule le choc, & c'est de ce côté qu'il accumule ses moyens de résistance. Fatale erreur qui va permettre à Wellington de masser le gros de ses forces au centre de nos lignes & de diriger son principal effort sur la trouée de Sare, qui est le véritable point faible de la défense.

Cette partie du terrain est confiée à Clausel, qui a installé Taupin dans la redoute de Saint-Ignace & les ouvrages à l'est de la Petite-Rhune. On n'a pu lui donner la garde de cette montagne en raison de la gorge très escarpée qui l'en sépare ; ce soin a été confié à Maransin qui a conservé une brigade de réserve à Sare. Conroux a, lui aussi, une brigade en réserve à Sare & l'autre sur les redoutes de Sainte-Barbe & de Grenade. Il résulte de cette situation que Clausel, qui tient ses trois divisions concentrées sur les rampes de la Rhune, laisse, en revanche, complètement dégarni le secteur d'Ainhoüe par où il devrait se relier à d'Erlon.

Les alliés, qui s'avancent sur ce secteur avec plus de quarante bouches à feu, par colonnes de division très compactes, ne trouveront en face d'eux qu'une ligne de petits postes très mince, sans consistance & sans réserves, qui sera aisément percée sur tous les points.

Du haut de la Rhune, comme d'un observatoire, Wellington surveille & dirige toute la marche du combat. Voici les principaux ordres qu'il a donnés :

Sur la gauche, le général Freyre, avec deux divisions & demie, fera une démonstration sur Ascain, en contournant le nord de la Rhune.

A sa droite, la division Longa occupera Olhette.

La division d'Alten se formera à la gauche de l'Ermitage de la Rhune ; de là, elle attaquera la Petite-Rhune, s'y établira,

Digitized by Google

& attendra, pour coopérer à l'attaque de Sare, que les divisions à sa droite soient à sa hauteur.

Le corps de Giron se formera sur le contrefort sud de la Rhune, descendra sur Sare & s'emparera des pentes inférieures de la montagne. Il détachera trois bataillons sur sa gauche, dans le ravin qui sépare les deux Rhunes; ces bataillons se lieront à la division d'Alten & l'aideront à chasser l'ennemi de la Petite-Rhune. A mesure que la colonne avancera, elle poussera sa gauche dans le vallon de Saint-Ignace, afin de tourner la gauche de l'ennemi, au cas où il continuerait à défendre la Petite-Rhune.

A la droite de Giron, la division Cole se portera contre la redoute de Sainte-Barbe; après l'avoir enlevée, elle se dirigera sur Sare.

La division Le Cor attaquera la redoute de Grenade &, après l'avoir emportée, tout en couvrant le flanc droit de la division Cole, elle gravira les hauteurs de la position de Sare.

La division Colville s'avancera par Zugarramurdi & Arossa sur Amotz. Suivant les progrès de l'attaque, elle poussera des troupes dans le ravin d'Amotz & s'emparera du pont. Elle se liera avec la division Clinton qui sera à sa droite, de l'autre côté de la Nivelle.

Lorsque les hauteurs de Sare auront été enlevées, les divisions Alten, Longa, le corps de Giron, les divisions Cole, Le Cor & Colville s'y établieront solidement & lanceront des détachements à la poursuite de l'ennemi.

La division de gauche du général Freyre prendra le chemin de Jolimont à Ascain; mais son objet est moins d'attaquer que de servir de réserve à la division de droite qui marche sur Ascain.

Quand on a lu ces instructions, on a lu le récit de la bataille, tellement elles furent ponctuellement exécutées.

Le 10 novembre, au point du jour, l'armée française est attaquée sur toute la ligne. Le corps de Reille, qui tient la droite avec les divisions Boyer, Maucune & la division de réserve Vilatte, supporte vaillamment le choc, mais de ce côté il n'y a qu'une simple démonstration.

Par contre, les trois divisions Conroux, Taupin & Maran-

Digitized by Google

sin, du corps de Clausel, qui occupent Sare, la Petite-Rhune & les redoutes de Sainte-Barbe & de Grenade, sont forcées sur tous les points. Outre l'infériorité de leurs effectifs & leur situation défectueuse, il y eut, il faut l'avouer, des défaillances fâcheuses à constater. Soult constate le fait dans son rapport au ministre, en ajoutant : « Je n'ai pas cru, avant « l'engagement, que trois divisions du général Clausel pus- « sent être forcées dans la position de Sare & dans celle de « la Petite-Rhune qu'elles étaient chargées de défendre. Ces « événements sont hors des règles du calcul & je ne pouvais « prévoir que je n'aurais pas le temps d'arriver au secours des « divisions attaquées avant qu'elles eussent perdu leurs posi- « tions. »

Le maréchal semble ignorer que si la Petite-Rhune, protégée par un profond ravin, est inattaquable par un ennemi qui du faîte de la Grande-Rhune se porterait normalement contre elle, elle est au contraire parfaitement accessible pour celui qui tournant au sud par le ravin de Saint-Ignace escalade la crête qui se prolonge vers Ascain.

C'est précisément ce qui arriva : une fois les redoutes de Sainte-Barbe & de Grenade enlevées. deux colonnes anglaises se dirigèrent vers Ascain, firent un brusque changement de direction aux deux tiers de la montagne & se mirent à gravir les pentes de la Petite-Rhune pendant que deux autres masses anglaises & une portugaise débouchaient ensemble de la Grande-Rhune.

En deux heures toutes les fortifications du massif furent tournées ou enlevées. La brigade Barbot évacua la dernière de ses positions, laissant les pièces de montagne aux mains de l'ennemi. La déroute fut telle que Clausel ne put même pas arrêter ses troupes sur la ligne de Sare ; il fallut passer sur la rive droite de la Nivelle, & c'est à grand'peine que la division de réserve, mandée par Soult, put contenir l'ennemi lancé à notre poursuite à travers le gué d'Ibarron.

En même temps que ces événements avaient lieu, d'Erlon était attaqué sur les routes de Véra & de Zugarramurdi ; Darmagnac, qui gardait la droite à l'ouest d'Ainhoüe, est obligé de céder devant les colonnes ennemies qui dévalent comme

Digitized by Google

un torrent par la trouée de Sare & menacent de la tourner; il vient s'installer derrière Saint-Pée. Abbé, qui tenait la gauche, recule parallèlement à Darmagnac jusqu'à Cambo dont il est urgent de couvrir la tête du pont. D'ailleurs, il ne reste pas dans cette position, d'Erlon lui envoie l'ordre de se porter en réserve à Ustaritz, pendant qu'il est remplacé lui-même par Foy qui arrivait de Bidarray.

Pourquoi celui-ci fait-il une apparition si tardive sur le champ de bataille alors que sa présence dès la journée du 9 novembre eût été si utile aux deux divisionnaires ses collègues ? C'est que Soult l'avait antérieurement chargé d'une mission qu'il accomplissait au moment même où l'ordre lui parvint de rejoindre son corps d'armée. Il s'occupait à reconnaître les débouchés de Bidarray qui pouvaient lui permettre de se porter sur le flanc droit & les derrières de l'ennemi. En exécution de cet ordre, il avait escaladé le Gorospila & culbuté plusieurs bataillons de Morillo & de Mina qui gardaient l'extrême droite. Déjà il les poussait, l'épée dans les reins, dans le col de Maya, lorsque l'insuccès de la bataille du côté de Sare & d'Ainhoüe le força de s'arrêter.

Cette désastreuse journée nous coûte environ 2,000 hommes tant tués que blessés.

Le 10 au soir, après un ralliement pénible, l'armée occupe les positions suivantes :

Reille est sur les deux rives de la Nivelle, couvrant Saint-Jean-de-Luz.

Clausel surveille les débouchés d'Ascain & de Saint-Pée.

D'Erlon est à la gauche, vers Ustaritz & Cambo.

Foy bivouaque à Bidaray & Vilatte avec la division de réserve est au camp de Serres.

Mais la lutte a été si vive que les bivouacs ennemis sont, en quelque sorte, enchevêtrés avec les nôtres; la Nivelle, qui nous sépare, est un obstacle presque négligeable, & Soult, comprenant le danger de sa position, donne à sa droite l'ordre d'évacuer, le lendemain à la première heure, les positions de Saint-Jean-de-Luz & de Serres, pour se concentrer sur Bidart.

En même temps, Wellington envoie ses instructions à ses lieutenants pour continuer la marche en avant : le centre de

Digitized by Google

l'armée alliée se portera sur Arcangues pendant que la droite contiendra Clausel & d'Erlon & que la gauche attaquera Reille à Saint-Jean-de-Luz.

Si ces ordres avaient été exécutés avec promptitude, nous étions surpris en flagrant délit de manœuvre & menacés d'un nouveau désastre. Fort heureusement, les éléments nous vinrent en aide : dans la nuit du 10 au 11 la pluie se mit à tomber avec une telle rage qu'en moins d'une heure les chemins étaient changés en ruisseaux. Les alliés, qui s'étaient ébranlés avant le jour, ne purent franchir la Nivelle qu'à une heure de l'après-midi ; à ce moment nos troupes du centre & de la gauche avaient pris une telle avance que Wellington ne put les rejoindre. Quant à la droite, elle n'eut à soutenir qu'un combat d'arrière-garde, dans les rues de Saint-Jean-de-Luz, contre les têtes de colonnes ennemies. Reille put réussir à détruire les ponts, ou du moins à les détériorer assez pour que l'ennemi fût obligé de consacrer plus de vingt-quatre heures à les réparer. Grâce à ces circonstances, nous parvînmes à lui échapper.

Mais la question se posait de savoir si nous irions tout droit sans nous arrêter jusque sous les murs de Bayonne, ou bien si nous nous arrêterions pour tenir tête aux alliés? Les plateaux de Bidart & d'Arcangues, qui dominent à une grande distance la vallée de l'Adour, semblaient favorables à un combat défensif; Soult songea un moment à les utiliser, puis la défiance qu'avait fait naître en lui une série presque ininterrompue d'insuccès l'emporta ; il abandonna son projet, non sans regrets toutefois, ainsi qu'on peut en juger par la lettre suivante qu'il adresse au ministre le soir du 11 novembre :

« L'armée a pris aujourd'hui position, la droite à Bidart & « la gauche à Arrauntz, occupant la montagne de Sainte-« Barbe [1], ainsi que le plateau en avant d'Arbonne, où la di-« vision Darricau a été établie. Le mouvement n'a pas été in-« quiété, mais à deux heures après-midi l'ennemi a présenté

1. Il faut bien se garder de confondre cette position, très voisine d'Arrauntz, avec la redoute de Sainte-Barbe dont il est parlé plus haut & qui s'élevait sur un contrefort de la Rhune.

Digitized by Google

« plusieurs têtes de colonnes qui se sont formées & déployées « sur tout le front de l'armée; il y a eu aussi des reconnais- « sances qui ont occasionné un léger tiraillement aux avant- « postes. Je ne doute pas que si je restais en position, il y au- « rait demain un second engagement général. *Quoique je sois « disposé à le donner, il ne me paraît pas que ce champ de ba- « taille me soit aussi favorable que celui que je puis prendre; « il est encore trop étendu relativement aux forces que l'en- « nemi me présente; aussi je viens de donner mes ordres pour « que l'armée, demain, prenne position sur les plateaux en « avant de Beyris, entre Anglet & la Nive.* »

Ces plateaux sont, pour ainsi dire, le prolongement des glacis de Bayonne & toute résistance hors de la portée des canons de la place est désormais abandonnée. Soult écrit : « Je me détermine à prendre Bayonne, qui est déjà ma place d'armes, comme pivot de mes opérations. »

Le 12 novembre, l'aile droite de l'armée est à Anglet, le centre en avant du front de Marrac, la gauche avec la division Foy sur les hauteurs de Villefranque & de Cambo, gardant les passages de la Nive. On escarmouche quelque peu avec l'ennemi qui essaye vainement de rétablir les ponts d'Ustaritz & de surprendre la tête du pont de Cambo. Ces tentatives restent sans succès, & Wellington, contrarié par le temps qui devient de plus en plus mauvais, se décide à cantonner.

La droite de l'armée alliée (Hill) s'établit à Espelette & à Cambo; la droite du centre (Béresford) à Ustaritz & à Arrauntz; la gauche du centre à Arcangues & Arbonne; enfin la gauche (Hope) sur la route de Saint-Jean-de-Luz, avec avant-postes dans la direction d'Anglet.

VIII.

LE CAMP RETRANCHÉ DE BAYONNE. — LES ESPIONS ANGLAIS ET LES ÉMISSAIRES ROYALISTES. — SITUATION RESPECTIVE DES ALLIÉS ET DES FRANÇAIS.

Depuis le mois de juillet, on travaillait à mettre Bayonne en état de défense : au sud-ouest, entre l'Adour & la Nive, on

Digitized by Google

avait organisé un camp retranché comprenant les défenses de Beyris & les ouvrages de Marrac, dix à douze redoutes en tout; au sud-est, entre les deux mêmes rivières, on avait construit les ouvrages de Mousserolles; enfin, du côté nord, où se trouve le faubourg Saint-Esprit, on avait augmenté par de nouveaux ouvrages avancés la valeur défensive de la citadelle.

A partir de novembre, on redouble d'activité dans les préparatifs de défense, & le maréchal adresse à chaque instant au général Thouvenot, gouverneur de Bayonne, des instructions dans ce but.

» Les travaux, dit le général du génie Garbé, furent pous-
« sés avec autant d'activité qu'il était possible d'en mettre, &
« quoiqu'il fallût lutter constamment contre les rigueurs d'une
« saison pluvieuse, dans un pays où il ne cesse de pleuvoir,
« le zèle & la patience des officiers qui dirigeaient la cons-
« truction des ouvrages ne se sont jamais ralentis; avec la
« bonne volonté des soldats, dont le courage était sans cesse
« stimulé par la présence & les encouragements des officiers,
« on est venu à bout de surmonter tous les obstacles. »

Quant à Wellington, il éprouve les plus grandes difficultés à faire vivre ses troupes dans un pays ravagé par la guerre; il a hâte de reprendre la marche offensive qui seule lui permettra d'arriver au terme de tant de misères; mais, en attendant, il s'efforce de faire bonne figure & il met autant d'opiniâtreté dans la poursuite que son adversaire met de constance & de fermeté dans la retraite.

« Les habitants de cette partie de la France, écrit-il à
« Bathurst, à la date du 22 novembre, ne sont pas seulement
« réconciliés avec l'invasion, ils désirent nos succès, s'em-
« ploient à nous renseigner & nous fournissent tout ce qui est
« en leur pouvoir. Dans aucune partie de l'Espagne, nous
« n'avons été mieux, je pourrais dire aussi bien reçus. Tout
« d'abord ils avaient déserté leurs demeures; ils y sont en
» général rentrés, & beaucoup au risque de leur vie, après
» avoir essuyé le feu des sentinelles françaises. Ils vivent tran-
« quilles avec nos soldats cantonnés dans leurs maisons.

« Les Espagnols ont beaucoup pillé & commis de grands
« dégâts; mais ce malheur nous a rendu service. Quelques-

Digitized by Google

« uns ont été exécutés & la plupart punis; je les envoie can-
« tonner dans leur pays, ce qui convaincra les Français de
« notre désir de ne faire aucun mal aux particuliers.

« Nos succès dépendent de notre modération & de notre
« justice, de la bonne conduite & de la discipline de nos trou-
« pes. Elles se conduisent bien, mais je désespère des Espa-
« gnols.... »

Suivent les lamentations habituelles du généralissime sur l'indiscipline des troupes espagnoles, leur défaut d'organisation & l'incurie de leur gouvernement qui les laisse sans vivres & sans solde.

Personnellement, Wellington vit confortablement à Saint-Jean-de-Luz où il a établi son quartier général. Il tient table ouverte & reçoit même, au grand scandale de son entourage, des gens qui passent pour venir l'espionner.

A une époque où l'on parle tant d'espionnage, il est assez curieux de connaître l'opinion du noble lord sur la matière. Voici comment il s'exprime à l'égard de deux personnages d'allures douteuses contre lesquels on s'efforçait de le mettre en garde : « Vous regardiez les personnes qui m'entouraient
« comme des espions, & vous pensiez que j'aurais dû m'en
« méfier? A quoi bon? Ce qu'ils disaient ou entendaient
« m'était indifférent. D'autres me fournissaient plus de ren-
« seignements qu'il ne m'était nécessaire. Ceux qu'ils don-
« naient à Soult ne pouvaient lui servir. Je ne suis point
« tout à fait sûr que le maire de Biarritz ne fût pas un espion
« double. Quant à l'autre personne, je n'en ai jamais douté,
« je la savais aux gages de Soult comme aux miens. Il y avait
« beaucoup d'espions dans mon camp, & il ne m'est jamais
« venu à l'esprit de les pendre. »

C'est avec la même bienveillance apparente, avec la même indifference réelle qu'il recevait les émissaires envoyés par les Bourbons pour le gagner à leur cause.

« Dans le cours de l'hiver, dit Gleig, les Bourbons & leurs
« partisans commencèrent à entretenir des espérances de res-
« tauration. Le premier émigré qui vint au quartier général
« fut le comte de Gramont. Chacun le traitait avec respect,
« & il était le commensal régulier de Wellington. Puis arriva

Digitized by Google

« le duc d'Angoulême qui débarqua à Saint-Sébastien sous le « nom de comte de Pradel... Il était à la mode d'appeler « *tigres* tous les étrangers qui venaient au quartier général, « & le duc d'Angoulême reçut le sobriquet de *tigre royal.* Sa « présence ajouta beaucoup aux embarras de Wellington. A « vrai dire, il n'y avait aucun parti bourbon dans les provin- « ces basques. Chacun était dégoûté de l'Empire avec ses « guerres désolantes & ses cruels impôts, mais on avait oublié « les Bourbons autant que s'ils n'eussent jamais régné. Il « n'était pas facile d'en convaincre ceux-ci, non plus que de « leur faire admettre la conclusion possible d'une paix qui ne « préparait pas leur retour au pouvoir. Bien que toujours « courtois & délicat vis-à-vis du duc d'Angoulême, Wellington « ne consentit jamais à paraître combattre pour la restauration » de la famille exilée. Il entrevoyait la possibilité d'un arran- « gement avec Napoléon, & dans sa correspondance avec le « gouvernement, il en parlait comme d'une chose non con- « damnable : « *Si nous pouvions persuader Bonaparte d'être* « *modéré, il est peut-être le meilleur chef de la France que* « *nous puissions trouver*[1]. »

Nous reviendrons plus loin sur les menées royalistes qui tiennent une place importante dans l'histoire de l'invasion méridionale, mais afin de suivre l'ordre chronologique des faits, il nous faut parler d'abord des opérations qui vont se poursuivre autour de Bayonne & compléter les renseignements que nous avons commencé à donner sur la situation matérielle des armées en présence.

Pour les Français, l'existence est plus pénible encore, & les souffrances sont plus cruelles que pour les alliés. La cavalerie est renvoyée sur les derrières, l'infanterie & l'artillerie vivent au jour le jour. L'approvisionnement du siège de Bayonne a absorbé une grande partie des ressources, & l'une des préoc- cupations les plus vives & les plus constantes de Soult est la réunion & la concentration de plus en plus difficile des four- rages.

« Nous sommes extrêmement mal pour les fourrages, écrit-il

1. Gleig, *Life of the Duque of Wellington.*

Digitized by Google

« au ministre à la fin d'octobre ; ce service me donne les plus « vives inquiétudes, & je crains d'être obligé de faire prendre « d'autorité le foin & la paille chez les particuliers pour évi- « ter que les troupes, sous le prétexte de s'en procurer, ne « commettent des désordres. Car je ne puis me passer de l'ar- « tillerie comme je fais de la cavalerie, il faut nourrir les « chevaux de cette arme, ainsi que ceux des transports & des « états-majors. »

Comme il arrive toujours, le manque de ressources entraîne l'indiscipline & sert de prétexte au pillage. Soult s'en plaint amèrement, mais il constate que la plaie la plus redoutable est encore la désertion qui va sans cesse en augmentant :

« La plupart des conscrits des Basses-Pyrénées désertent, « avant ou après avoir rejoint les régiments auxquels on les « envoie. Aucun département ne compte autant de réfractaires « aux lois de la conscription, & beaucoup deviennent nuisi- « bles en se joignant à des bandes de contrebandiers, de mal- « faiteurs, ou même d'insurgés espagnols, qui ont longtemps « commis des excès dans les montagnes. »

Telles sont les très fâcheuses conditions dans lesquelles va se continuer la lutte autour de Bayonne.

IX.

COMBATS AUTOUR DE BAYONNE : ARGANGUES, ARBONNE SAINT-PIERRE D'IRUBE.

Au 1er décembre, l'armée française a sa droite à Anglet[1], son centre dans les lignes de Marrac, sa gauche au camp de Mousserolles, à Mouguerre, Villefranque & Cambo, le long de la Nive.

La division Pâris, formée avec les contingents de Bayonne, est à Louhossoa, Bidarray & Irissary, gardant les communications de Bayonne avec Saint-Jean-Pied-de-Port.

La brigade de cavalerie Berton, établie à Hasparren, la

1. Voir la carte des environs de Bayonne au 1/80000e

Digitized by Google

relie avec la gauche de l'armée. Le reste de la cavalerie est réparti à Bidache, Saint-Palais, Peyrehorade, Saint-Martin de Seignanx, Ondres, gardant les routes de Toulouse & Bordeaux.

De leur côté, les alliés cantonnés entre la Nive & la mer ont leur droite à Itsatsou, Cambo, Espélette, avec Hill; leur centre à Ascain, Arrauntz, Arbonne & Arcangues avec Béresford; leur gauche à Saint-Jean-de-Luz, Bidart & Guétary avec Hope.

Le quartier général de Wellington est à Saint-Jean-de-Luz, & la cavalerie répartie entre cette ville & Saint-Pée, Urrugne & Hendaye.

Plus en arrière, de l'autre côté de la frontière, les Espagnols occupent Irun, Tolosa & le Baztan.

C'est la zone neutre du plateau d'Arcangues qui bientôt va se transformer en champ de bataille.

La pluie est continuelle & les chemins sont affreux.

Wellington n'ose attaquer de front l'important camp retranché de Bayonne, mais il estime que le meilleur moyen d'obliger les Français à abandonner leur position est de passer la Nive & de porter sa droite sur l'Adour, par où arrivent, en grande partie, les ravitaillements. Il donne des ordres dans ce sens : le 8 au soir, Hill doit mettre ses troupes en mouvement pendant la nuit, de manière à avoir franchi les gués de Cambo le 9 au matin.

Le mouvement de Béresford sera plus limité; il se bornera à jeter des ponts sur la Nive, dans le voisinage d'Ustaritz, & à faire passer sur la rive droite des forces suffisantes pour couvrir ces ponts.

Quant à Hope, il fera une simple démonstration, ayant pour but d'attirer les forces ennemies de son côté.

En exécution de ce programme, le 9 au matin, le général Foy, qui était en position sur la Nive depuis Itsatsou jusqu'au pont de Cambo, est attaqué par une forte colonne ennemie, & dans l'infériorité numérique où il se trouve, il ne peut que défendre le terrain pied à pied, tout en battant en retraite dans la direction de Villefranque.

Un moment, la brigade Barbier qui gardait le bas Cambo,

Digitized by Google

surprise par la soudaineté de l'attaque, s'était trouvée isolée & en danger d'être prise, mais elle put, grâce à la décision de son chef & au pays très fourré dans lequel on opérait, rejoindre dans la soirée son corps d'armée.

Aux premiers coups de feu, Soult & d'Erlon se sont portés, avec la division Abbé, au secours du général Foy. Chemin faisant, ils trouvent les troupes de Darricau aux prises avec la division Clinton, détachée du corps de Béresford, qui avait franchi la Nive à Ustaritz. Pour arrêter l'ennemi, d'Erlon fait mettre huit pièces en batterie, presque à bout portant. Cette manœuvre audacieuse réussit à moitié : les Anglais sont tenus en échec une partie de la journée, sur le terrain même où ils ont pris pied ; mais à la fin de la journée le plateau de Villefranque reste en leur possession.

Soult, toutefois, ne se décourage pas; il estime que l'armée ennemie, séparée en deux tronçons par le cours de la Nive, se trouve dans une position critique & que tout le mal peut être réparé en l'attaquant résolument dans sa fausse position. A cet effet, il donne l'ordre à d'Erlon de partir à minuit avec ses trois divisions, de passer la Nive à Bayonne & de se réunir à Clausel, en avant du camp retranché de Marrac. Ainsi, le 10, au point du jour, six divisions d'infanterie seront concentrées sur la rive gauche de la Nive, avec la brigade de cavalerie du général Sparre & quarante pièces de canon. Si, avec ces forces, Soult réussit à écraser la partie de l'armée ennemie restée sur la rive gauche, l'autre partie se trouvera très compromise.

Pendant ce temps, Reille formera ses divisions en avant des ouvrages de Beyris, & lorsqu'il verra l'attaque du général Clausel engagée, il manœuvrera dans la direction de Bidart en appuyant au besoin l'attaque de Clausel & en menaçant les troupes ennemies engagées entre la route & la mer.

Le général Thouvenot disposera les troupes de la garnison de manière à garnir & à défendre tous les ouvrages qui dépendent du front de Mousserolles.

La division de réserve Villatte se tiendra prête à suivre le mouvement des divisions de l'attaque principale, ou à soutenir celles du général Reille.

Cette fois, Soult sort de la défensive pour prendre hardiment

Digitized by Google

l'offensive. Acculé dans ses derniers retranchements, il fait face à la situation avec énergie & son plan, habilement conçu, mériterait d'être couronné de succès. Malheureusement, d'une part, la nature du terrain, qui est très coupé & n'offre pas la profondeur nécessaire au développement de pareilles masses, d'autre part le temps qui ne cesse pas d'être pluvieux, sont deux obstacles qui vont s'opposer de la manière la plus fâcheuse à ses projets.

L'attaque commence le 10, à neuf heures du matin ; mais les chemins sont tellement boueux que nos troupes ne peuvent entrer en ligne qu'à midi. A ce moment, Reille, à la tête des divisions Leval & Boyer, chasse l'ennemi des bois de Baroillet & le repousse sur Bidart.

Plus à gauche, Foy, soutenu par la réserve de Villatte, s'avance dans la direction d'Arbonne, tandis que Clausel dirige la division Taupin sur le plateau de Bassussary, centre de la ligne ennemie. Culbutés sur ces trois points, les alliés abandonnent le plateau & se replient derrière leurs retranchements d'Arcangues.

A deux heures, le succès paraît certain & l'alarme est répandue sur toute la ligne de nos adversaires. Mais à ce moment, Wellington, frappé des mouvements insolites qu'il a observés dans nos bivouacs, devine l'évacuation de la rive droite de la Nive & la concentration de l'armée française sur la rive gauche. En toute hâte, il réunit des forces importantes à Ustaritz & ordonne à ses lieutenants de prolonger le plus possible la résistance sur les points attaqués afin de donner aux troupes de secours le temps d'arriver.

Ses intentions sont comprises & admirablement exécutées. En vain Reille & Foy, ce dernier bientôt renforcé par Villatte, essayent de déboucher sur Bidart & Arbonne, ils sont dans un pays coupé, boisé, raviné, où la direction est fort difficile à suivre & à garder ; leurs têtes de colonne, précédées de sapeurs la hache à la main, ne peuvent que difficilement se frayer un passage à travers les fourrés & se heurtent à un ennemi solidement retranché, décidé à mourir sur place plutôt que de reculer d'une semelle. Villatte tombe blessé sur le champ de bataille, l'ennemi reste maître de ses positions & les ren-

Digitized by Google

forts qu'il reçoit d'Ustaritz le rendent bientôt inexpugnable.

Pendant ce temps, Clausel a déployé ses divisions sur le plateau de Bassussary, cherchant à se relier avec Foy par sa droite, & marche contre la position d'Arcangues. Il trouve ce village fortement retranché, avec l'église organisée en réduit : les Anglo-Portugais, à couvert dans cet édifice, font pleuvoir sur nos troupes un feu meurtrier, tandis que nos armes, inondées par la pluie, ne nous rendent presque plus aucun service. Le terrain, détrempé & glissant empêche nos troupes de charger à la baïonnette ; nous nous immobilisons dans une attaque infructueuse, & la nuit, anticipée par l'état brumeux de l'atmosphère, vient nous surprendre avant que nous ayons pu remporter aucun succès décisif. Clausel prend le parti de se replier & s'installe sur le plateau de Bassussary enlevé au début de la journée.

Dans la soirée, la brigade allemande, commandée par le colonel Krause, fit défection & passa à l'ennemi. A la suite de cet événement, Soult fit appliquer un décret impérial du 25 novembre précédent, qui prononçait la dissolution de tous les corps étrangers de l'armée d'Espagne, y compris les quelques troupes espagnoles qui combattaient encore avec nous.

Ces éléments, qui se dissolvaient peu à peu, devenaient un embarras pour le général en chef & déjà la brigade italienne avait dû être licenciée. Comme conséquence, il fallut dissoudre la division Villatte, composée aux trois quarts de troupes étrangères, dont la plus grande partie, d'ailleurs, avait déjà déserté.

Les journées des 11 & 12 décembre sont la conséquence naturelle de celle du 10 : les Anglais cherchent à nous déloger du plateau de Bassussary que nous leur avons pris, &, de notre côté, nous revenons à la charge contre les bois de Baroillet dont la possession nous est nécessaire pour étayer notre droite.

Le 11, vers dix heures du matin, les alliés portent huit ou dix régiments sur les hauteurs qui dominent Bassussary ; les divisions Boyer & Darricau se portent à leur rencontre, réussissent à les refouler, mais se heurtent bientôt à une ligne de réserves beaucoup plus dense, qui ne se laisse pas entamer. Ce jour là, Soult, qui ne veut pas s'engager à fond sur un terrain

Digitized by Google

qu'il juge déplorable, profite de la tombée de la nuit pour rompre le combat.

Il décide que Clausel restera en position & maintiendra l'ennemi jusqu'au lendemain, pendant que d'Erlon & Foy s'avanceront au point du jour sur son flanc droit pour le rejeter sur la rive gauche de la Nive & dégager la route de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Le corps de Hill, que nous nous proposons de culbuter, a sa droite à Mouguerre, sa gauche à Villefranque & son centre à Horlopo. Les troupes de Foy s'avancent sur sa droite par la route de Saint-Jean-Pied-de-Port, d'Erlon menace son centre.

L'attaque est d'abord vive & très bien menée : en quelques minutes les deux lignes passent du calme de la nuit au fracas de la bataille, mais soit que l'ennemi prévoyant notre manœuvre ait redoublé de vigilance, soit que nos feux, éteints par négligence à l'ouest & allumés au contraire du côté opposé, ne laissent aucun doute au général anglais sur le point d'attaque, le corps de Hill, qui dans la nuit comptait à peine 15,000 hommes, est dans la matinée renforcé de trois divisions. Bientôt 40,000 coalisés viennent se ranger en bataille, la gauche appuyée à la Nive, la droite sur les hauteurs de Mouguerre.

Abbé, qui avait poussé les premiers postes ennemis la baïonnette aux reins jusque sur les réserves, se voit tout à coup enveloppé par des forces considérables : deux de ses régiments sont ramenés &, en reculant, jettent le désordre dans le reste de la division. En un rien de temps, tout le terrain péniblement gagné dans la matinée est perdu, & les troupes de Darricau ne tardent pas à être entraînées dans la déroute. Lorsque la division Foy intervient avec une brigade de Darmagnac, il est trop tard ; c'est à peine si ces renforts peuvent arrêter l'ennemi dans sa marche victorieuse. Les alliés sont maîtres de tout le champ de bataille & deux de nos batteries sont tombées entre leurs mains.

Wellington vient de remporter un succès décisif : la possession des deux rives de la Nive lui permettra d'arriver sans coup ir jusque sous les murs de Bayonne.

'itons un passage caractéristique de Gleig au sujet de ce
ıt :

Digitized by Google

« Je vis le duc le soir du 12 décembre, après que les Fran-
« çais eurent abandonné le combat. Il allait à cheval de
« la droite à la gauche de la ligne & s'arrêta un instant pour
« causer avec le colonel Thornton. Chacun accourait pour
« l'entendre ; il était d'excellente humeur, & saluant tout le
« monde très courtoisement : *ils ont reçu une terrible leçon*,
« dit-il ; *je n'ai jamais vu tant de morts entassés sur un si*
« *étroit espace ; Hill en a abattu au moins cinq mille.* »

D'après les chiffres officiels, nos pertes, du 9 au 13 décembre, s'élevèrent à 264 officiers et 5650 hommes.

Guère moindres furent celles des alliés : 282 officiers & 5061 hommes.

Lapène rapporte que nos blessés furent recueillis à Saint-Pierre d'Irube & ramenés en bateau sur la Nive jusqu'à Bayonne. « Les habitants, abandonnant les toits & les clo-
« chers d'où ils observaient avec inquiétude les phases du com-
« bat, se précipitèrent sur les quais pour leur donner des soins.
« L'Empereur se montra fort touché de ce dévouement & char-
« gea le ministre de la guerre de témoigner aux Bayonnais sa
« satisfaction. »

François DHERS.

(*La troisième & dernière partie prochainement.*)

Digitized by Google

AU MUSÉE DE MONTPELLIER

LE DONATEUR AUX 17 PORTRAITS

ALFRED BRUYAS

« L'amour-propre aime les portraits », a dit La Bruyère. Et l'on ne peut s'empêcher de songer à ce mot du moraliste, lorsqu'on voit Alfred Bruyas faire représenter son image par de nombreux peintres en renom, tant à Paris qu'en province, & donner finalement sa riche collection de peintures & de dessins à sa ville natale, à la condition de les exposer dans une galerie spéciale qui porterait le nom de sa famille — sans en excepter ses dix-sept portraits.

Cependant, il ne faut rien exagérer. Passionné, dès sa jeunesse, pour l'Art qui resta son dernier culte, Alfred Bruyas avait au suprême degré l'amour de la petite patrie. Il se laissa guider par l'exemple généreux du baron Fabre qui avait fondé en 1835 & complété en 1837 le Musée & la Bibliothèque de Montpellier en donnant à sa ville natale ses nombreuses collections de tableaux & de livres, ainsi que par l'exemple de M. Valedau qui y avait ajouté, en 1836, une précieuse série de tableaux flamands & hollandais. En même temps qu'il satisfaisait ses goûts artistiques, il avait voulu tenter une expérience professionnelle, plus intéressante encore qu'égotiste, en livrant sa personne à l'étude des divers peintres qu'il appréciait pour en faire le sujet de leur interprétation. Enfin,

Digitized by Google

précisément parce qu'il voulait réserver ses objets d'art à ses compatriotes pour leur instruction autant que pour leur plaisir, il avait cru devoir ne rien supprimer de ce qui contribuait à l'intérêt historique comme à la valeur artistique de sa galerie.

En ce qui nous concerne, ces dix-sept portraits, plus ou moins exacts, plus ou moins méritoires, ne sauraient nous choquer; ils nous intéressent beaucoup, au contraire, car ils nous montrent comment un même modèle peut être diversement interprêté non seulement par des artistes d'une vraie réputation comme Alexandre Cabanel, Auguste Glaize, Octave Tassaërt & Gustave Ricard, mais aussi par des maîtres jouissant de la plus grande célébrité comme Thomas Couture, Eugène Delacroix & Gustave Courbet. Nous regrettons de ne pouvoir apprécier de même le portrait qu'avait peint Matet & dont il n'est resté qu'une main, & celui qu'avait exécuté Diaz & auquel il a substitué une jeune fille dans un bosquet. Nous serions arrivés ainsi à dix-neuf portraits d'Alfred Bruyas, & en se poursuivant, l'expérience n'aurait été que plus instructive, car elle nous aurait permis de contrôler, par des exemples d'autant plus nombreux & variés, la vieille définition de Bacon : *homo additus naturæ*, si fort niée par les Naturalistes de toute catégorie, & cependant, acceptée par Zola lui-même, lorsqu'il définit l'Art par des mots presque équivalents : « la nature vue à travers un tempérament. »

I. — Alfred Bruyas.

David prétendait qu'il lui faudrait passer six mois auprès de Napoléon pour bien faire son portrait. C'est assez dire qu'un peintre ne saurait trop étudier son modèle pour le rendre exactement. Il en est de même du critique d'art pour apprécier l'œuvre de l'artiste en parfaite connaissance de cause. Avant donc de juger la série des portraits d'Alfred Bruyas, rendons-nous compte de ce qu'était au physique & au moral le personnage à représenter.

Alfred Bruyas était né à Montpellier le 16 août 1821. Il

Digitized by Google

appartenait à une riche famille bourgeoise & tenait de sa mère une nature délicate & sensiblement impressionnable.

Dès sa jeunesse, il s'était essayé à peindre sous la direction de Matet, alors conservateur du Musée Fabre, qui a laissé des portraits remarquables, dont plusieurs figurent dans ce Musée. Mais il n'avait pas tardé à renoncer à la pratique de l'art pour ne s'occuper que du plaisir de collectionner des tableaux, des dessins & des bronzes que les libéralités de son père lui permettaient d'acquérir même à chers deniers.

Ce fut à Rome, où il alla en 1846, que se forma surtont son goût. Il y avait retrouvé son compatriote Alexandre Cabanel qui avait remporté le « grand prix de Rome » l'année précédente & il avait profité de sa fréquentation & de celle de ses camarades à la villa Médicis pour s'initier plus complètement à la connaissance de la peinture. Quelques toiles d'Alexandre Cabanel, alors âgé de vingt-deux ans, formèrent le commencement de sa galerie.

Peu après, il se mettait en relations avec un autre Montpelliérain, le peintre Auguste Glaize, qui fit de lui, en 1848, un portrait en buste de grandeur naturelle & qui peignit ensuite son cabinet, où l'on voit divers personnages de Montpellier regardant sa collection de tableaux.

Son goût pour les arts ne faisant qu'augmenter avec les années, Alfred Bruyas se rendit à Paris où il se lia avec plusieurs peintres, notamment avec Thomas Couture, Octave Tassaërt, Eugène Delacroix & Gustave Courbet, leur achetant leurs tableaux & se faisant peindre par eux. Jusque-là sa santé avait été délicate; mais elle ne tarda pas à devenir mauvaise. Un critique d'art bien connu, Théophile Silvestre, nous a renseigné spécialement sur son compte, à cette époque. « C'é-
« tait, nous dit-il, un de ces types extrêmement fins, délicats
« & sensibles qui vous attirent tout de suite par une sorte de
« charme magnétique & que l'on n'oublie plus. Il respirait
« la bonté, la douceur & la mélancolie. Les traits de son
« visage, longs, incisifs, aigus, contrastaient par la correction
« la plus ferme avec la grâce, l'abandon & la langueur de ses
« mouvements. Pas de haute taille, mais très svelte & très
« souple, tout aristocratique de formes, de physionomie & de

Digitized by Google

« manières, il était blond d'une ardente flavité, drument « barbu & chevelu, & sa belle tête, à la fois acérée & subtile « & pleine d'onction, lui donnait comme qui dirait l'air d'un « Christ romantique. Son teint blanc, traversé de veines azu- « rées, tout à fait mat, par moments morose, s'illuminait de « flammes intérieures à tout élan de cœur & d'imagination. « Naïf & raffiné, d'un *connais toi toi-même* extrêmement « précoce & tourmenté depuis l'enfance, enthousiaste & réflé- « chi, il vivait double en s'observant autant qu'il observait les « autres. Scrutateur incessant de sa propre pensée, il cachait « sa volonté dans sa bonhomie & ses peines dans sa patience : « calme philosophique qui, disait Delacroix, prépare l'homme « à la douleur, la lui fait supporter & l'élève au-desssus des « bagatelles de la vie. Dans la translucidité de son visage, « on croyait voir son MOI; mais ce MOI réservé, sagace & ré- « tractile rentrait facilement au tréfond de lui-même, laissant « avec plaisir toute curiosité frivole. Le moindre souffle, « agissant comme à vif sur ses nerfs, faisait frémir cette nature « éolienne ; & la moindre contrariété le minait, pourtant sans « rien changer à sa mansuétude. Cette complexion délicate, « maladive, que tout surexcite & rien n'abat, M. Bruyas la « tenait de sa mère dont il reste tout le portrait, mais intensif « & maigre. Cet état de souffrance & de fatigue était fort « aggravé chez lui par bien des choses à la fois : la fièvre de la « vie parisienne, l'étude exaltée de l'Art, les soucis, les « tourments de cette galerie à créer, la fréquentation exces- « sive des peintres dont le gros & tumultueux tempérament « excédait le sien si sobre & si réglé, enfin la passion du « théâtre & l'ivresse de la musique, plaisir que Delacroix « partageait avec transport, lui qui disait : « Pour être touché « au théâtre il faut avoir de l'imagination » & « la musique « pousse aux grandes choses. »

Tel était Alfred Bruyas à trente-deux ans, d'après Théophile Silvestre, & tel l'a peint à cette époque Eugène Delacroix. Mais quoique brisé de corps & d'esprit, il put encore résister longtemps à la maladie, car il n'est mort qu'à l'âge de cinquante & un ans, & jusqu'à son dernier jour, il n'a pas cessé de s'occuper d'art & de compléter ses collections. Il semble

Digitized by Google

même que sur le déclin de sa vie ses goûts artistiques ne firent qu'augmenter & se perfectionner. Il se retira seulement davantage de la vie publique, fuyant la politique, jugeant les hommes avec autant d'impartialité que d'indulgence & se complaisant uniquement dans les choses de l'art. Il avait un véritable culte pour sa galerie de tableaux, de dessins & de bronzes qu'il ne cessait d'accroître par des achats raisonnés. Et, après qu'il en eut fait don à la ville de Montpellier, en 1868, il ne cessa pas un seul jour d'aller la visiter, se complaisant à la regarder, à l'étudier & à la faire apprécier non seulement pour sa valeur intrinsèque, mais encore pour l'étude de l'art au dix-neuvième siècle. En vue de la faire mieux connaître, il chargea Théophile Silvestre d'en dresser le catalogue raisonné. Ce travail dura plusieurs années, & Alfred Bruyas en profita pour compléter sa collection & y ajouter des ébauches, des esquisses & des dessins de maîtres qui y manquaient, & dont les œuvres permirent de faire mieux apprécier le but qu'il s'était proposé. Ce catalogue devait comprendre deux volumes : le premier était à peine terminé lorsque Théophile Silvestre fut surpris par la mort. A son tour, Alfred Bruyas sentant la vie l'abandonner légua à la ville de Montpellier, par testament du 28 novembre 1875, les œuvres d'art qu'il avait acquises depuis sa donation de 1868. Il recevait peu après la croix de la Légion d'honneur en récompense de ses largesses envers sa ville natale. Mais il ne devait pas en jouir longtemps, car il mourait le 1er janvier 1877.

Telle est l'histoire de l'homme aux dix-sept portraits qui va nous occuper. Nous allons l'y retrouver tout entier avec ses diverses étapes de bonne santé, de fatigue extrême, de nervosité, d'abattement, de résistance au mal, de préoccupation artistique, & finalement de satisfaction dernière pour le ruban rouge qui lui avait été octroyé.

II.

CABANEL. — GLAIZE.

Le premier en date des dix-sept portraits d'Alfred Bruyas fut exécuté par ALEXANDRE CABANEL, grand prix de Rome,

Digitized by Google

alors élève à la Villa Médicis[1]. Il remonte à l'année 1846. Alfred Bruyas avait vingt-cinq ans; il était donc en pleine jeunesse & n'avait pas encore cette physionomie maladive que notait sept ans plus tard Théophile Silvestre; mais il n'en avait pas moins ce tempérament délicat qu'il était allé soigner en Italie & que Cabanel semble avoir méconnu.

Alfred Bruyas y est représenté de grandeur naturelle & vu jusqu'à mi-corps[2]. Le visage se présente de face & tout y est de couleur tirant sur l'acajou; les cheveux, la barbe, & même les chairs qui ont des transparences rubescentes à la façon des personnages de Véronèse, mais avec plus de délicatesse & moins d'éclat. La tête est forte par rapport au corps, le regard est doux. De la main droite, il tient un lorgnon, & cette main est dessinée & peinte avec beaucoup de soin; on n'y aperçoit pas encore les veines variqueuses qui la distinguent dans le portrait de Delacroix & surtout dans celui de Courbet. Le vêtement est marron à collet de velours, le gilet de nuance jaune, la cravate rose & blanche. La toilette est soignée, élégante même, & rappelle celle des fashionables du temps de Louis-Philippe. On y retrouve une certaine ressemblance avec les portraits d'Alfred de Vigny & d'Alfred de Musset à pareille époque. Le tout ressort sur un fond de paysage représentant la villa Borghèse.

Lorsqu'il a exécuté ce portrait, Alexandre Cabanel n'avait que vingt-trois ans, &, comme on l'a dit, ce n'est pas l'âge des chefs-d'œuvre. Mais il dessinait avec beaucoup de correction, il peignait avec soin, & il devait devenir un maître dans l'art des portraits. Consciencieux & chercheur, il savait donner à ses ouvrages le fini & la distinction qui lui ont valu dans sa longue carrière « la faveur des gens du monde, le respect des artistes & la confiance de ses élèves. » Dès ses débuts, il s'était mis à suivre les traditions académiques de l'école davidienne, & il avait fini par devenir un de ses meilleurs représentants.

1. Né à Montpellier le 29 septembre 1823; mort à Paris le 23 janvier 1889. — Elève de Picot.

2. Toile. — Haut.. o^{m}73; larg., o^{m}62. — Signé : *A. Cabanel.* Rome, 1846.

Digitized by Google

Son portrait d'Alfred Bruyas est tout à fait dans ces traditions, & cependant il a été favorablement apprécié par Eugène Delacroix lorsqu'il lui fut montré en 1853, Courbet lui-même l'a trouvé à son goût à la même époque. Il a donc eu la bonne fortune de contenter tout à la fois le chef de l'école romantique & le chef de l'école naturaliste. — Quant à Alexandre Cabanel, il en était satisfait, & il écrivait de Rome à Alfred Bruyas : « Le fond de la villa Borghèse, les habits, la main sont du moins aussi réussis que la tête qui a beaucoup gagné à cet entourage. » Ce portrait est surtout remarquable par la finesse graphique du dessin, mais il est peint avec un soin trop méticuleux. C'est de la bonne peinture classique faisant honneur à un excellent élève, mais rien au delà.

Deux ans après, un autre artiste montpelliérain, AUGUSTE GLAIZE[1], était appelé à peindre Alfred Bruyas. C'était un des meilleurs élèves d'Achille & d'Eugène Devéria, sortis de l'atelier de Girodet. Il venait de se faire distinguer tout particulièrement au salon de Paris pour un grand tableau romantique de la *Mort du Précurseur*, aujourd'hui au Musée de Toulouse.

Glaize commença par un portrait en buste, de grandeur naturelle, où il représenta Alfred Bruyas vu de trois quarts, portant une cravate rouge, avec un manteau noir qu'il retient de la main gauche[2]. Nous y retrouvons toujours le parfait dandy de son temps; mais la couleur rouge de sa barbe & de ses cheveux est singulièrement atténuée. La santé est toujours bonne.

Il en est de même dans le tableau représentant l'*Intérieur de M. Bruyas*[3]. Plusieurs personnages se sont rendus dans son cabinet. Alfred Bruyas leur montre un tableau placé sur un chevalet, vêtu d'une robe de chambre en soie bleue, doublée de rose & d'un pantalon à pieds à grosses bandes bleues, chaussé de pantouffles, la main gauche sur l'épaule de son

1. Né à Montpellier le 15 décembre 1807.

2. Toile ovale. — Haut., o^{m}60; larg., o^{m}50. — Signé : *Aug. Glaize*, 48.

3. Toile. — Haut., o^{m}49; larg., o^{m}60. — Fig. de o^{m}24 de haut. — Signé : *A. Glaize* 1848.

Digitized by Google

ami M. Tissié, la main droite sur la hanche, il regarde le spectateur. Comme lui, tous les personnages sont debout, sauf une dame assise au premier plan, en robe noire décolletée, & vue de dos. Par une large baie à droite, on aperçoit un ravin que dominent deux villas. Quoique les personnages y soient un peu guindés & réunis là en vue d'y faire leur portrait, le tableau est agréable, bien peint, intéressant. L'air y circule; la lumière y est chaude. Il est bien un peu encombré de tableaux, de tentures, de vases, de bibelots qui ne sont pas toujours artistiques; mais nous sommes sous Louis-Philippe, & malgré ses qualités, il a quelque peu les défauts de son temps. Il est surtout très différent de l'esquisse voisine de la *Mort du Précurseur*. Autant celle-ci affecte des allures « romantiques » par la composition comme par la couleur, autant l'autre reste fidèle au « bourgeoisisme » des personnages représentés. C'est correct, c'est étudié; mais c'est de l'art « juste-milieu. » Quant à Alfred Bruyas, il pose pour la galerie & prend de petits airs importants qui visent tout à la fois au fashionable & à l'ami des arts.

III.

Couture. — Diaz. — Tassaert.

Sur ces entrefaites, Alfred Bruyas avait quitté Montpellier pour aller à Paris. Il s'y était mis en relation avec plusieurs artistes & fréquentait leurs ateliers. Il allait surtout souvent à l'atelier de Thomas Couture[1], &, dans la seule année 1850, cet artiste a fait deux portraits d'Alfred Bruyas : l'un de profil & l'autre de trois quarts.

On sait la vanité de Couture en matière d'art : il se croyait le véritable & le seul héritier de la tradition magistrale. Il était, en effet, un excellent peintre, riche en procédés & en expédients; mais il était pauvre d'impressions & d'idées. C'était un habile praticien, mais non un véritable artiste. Il avait

1. Né à Senlis (Oise), le 21 décembre 1815; mort à Paris le 30 mars 1879. Elève de Paul Delaroche.

Digitized by Google

des conceptions fausses, surtout en matière de portrait, qu'il considérait comme « un genre inférieur ». Il se préoccupait moins du modèle que de lui-même; aussi y ajoutait-il le plus possible de sa propre personnalité. En donnant toute son attention à l'original, il craignait de faire acte de copiste, c'est-à-dire de servilité. Aussi n'étudiait-il sérieusement ni le physique ni le moral du modèle : il se contentait de faire de la bonne peinture. Tels sont les deux portraits qu'il a exécutés d'Alfred Bruyas.

Le portrait de profil le montre en buste, tourné à gauche[1]. La figure est de grandeur naturelle. Le vêtement est noir. Le col est blanc. Plus de cheveux rouges! Ils sont devenus blonds foncés, & il en est de même de la barbe. La pâte de la chair est large & savoureuse. L'œuvre est habile comme exécution ; mais elle est détestable comme ressemblance. Qui reconnaîtrait là Alfred Bruyas? On n'y retrouve ni ses traits, ni son tempérament, ni sa physionomie, ni son caractère! Tel est le résultat de l'esthétique professée par Couture. En voulant traiter le portrait intime comme le tableau d'histoire & rechercher le prétendu « style » par routine d'école, il en est arrivé à peindre sans fidélité, sans intuition du personnage, au rebours du naturel. Il a allongé & endurci les traits du visage, il a raidi la pose, il a brutalisé les contours. C'est de l'invention, & non la vérité.

L'autre portrait de troits quarts n'est pas mieux réussi. Alfred Bruyas y est représenté également en buste, mais tourné à droite[2]. Il est vêtu de noir avec le col blanc. Cette tois, la barbe tire sur le rouge & les cheveux sur le blond. La physionomie est plus claire, le teint plus délicat, l'ensemble plus agréable; mais, en somme, toujours sans serrer la nature, toujours sans ressemblance ni physique, ni morale. Bien plus, le portrait « de trois quarts » ressemble aussi peu au portrait de profil que ce dernier à l'original.

En cette même année 1850, Alfred Bruyas s'était fait repré-

1. Toile ovale : Haut., 0m60; larg , 0m50. — Signé : T. C., 1850.
2. Toile ovale : Haut. 0m60; larg. 9m50. — Sans signature.

Digitized by Google

senter également par DIAZ [1], sur une petite toile de 0^m38 de haut sur 0^m25 de large. Mais Diaz n'étant pas satisfait de la ressemblance proposa à Alfred Bruyas d'effacer ce qu'il avait commencé & d'exécuter sur le revers un sujet de fantaisie. Bruyas y consentit & Diaz peignit une *Jeune fille dans un bosquet*, qu'on peut voir au Musée de Montpellier & qui est tout à fait dans les notes habituelles du peintre avec ses tons chauds & chatoyants, de pensée toute française comme un Prud'hon & d'exécution toute espagnole comme un Velasquez.

Mal exécuté par Couture & manqué par Diaz, Alfred Bruyas s'adressa, en 1852, à un peintre resté peu connu, mais qui ne manquait pas de mérite, OCTAVE TASSAERT, auquel il avait déjà acheté de nombreux tableaux de genre qui se trouvent également au Musée de Montpellier. Malgré son nom flamand, Tassaërt était né à Paris [2] & appartient tout à fait à l'Ecole française. Il excellait dans les petits tableaux de genre à la façon de Tony Johannot. C'était le peintre du Quartier-Latin, comme Henry Murger en a été l'historien. A la différence de Gavarni, qui a traité les mêmes sujets de grisettes & d'étudiants, il avait la note sensible, & il a dans toutes ses petites scènes de la *Vie de Bohême* une pointe de tristesse & de compassion qui intéresse & qui émeut. Parfois aussi, il avait l'imagination bizarre & il exécutait des tableaux démoniaques, suivant la mode des romanciers du temps, Frédéric Soulié & le bibliophile Jacob. Il devait mourir de misère & de désespoir en 1874, comme cette pauvre vieille femme qu'il a peinte en 1852 s'asphyxiant sur son grabat, dans une mansarde, avec sa jeune fille, près d'un réchaud allumé, en contemplant une image de la Vierge.

A lui seul, Tassaërt a fait quatre portraits d'Alfred Bruyas.

Le premier est ovale. C'est un buste de grandeur naturelle. Bruyas y est vu de profil, la main près du menton [3]. La tête est pointue, le nez accentué. Les cheveux sont roux, mais

1. Diaz de la Peña, né de parents espagnols à Bordeaux, le 20 août 1808. Mort en 1876.

2. En 1800, mort à Paris en 1874. Elève de Lethière.

3. Haut : 0^m55 ; lar., 0^m45. — Signé : *O. Tassaërt*, 1852.

Digitized by Google

non acajou comme ceux qu'a peints Alexandre Cabanel. Rien n'annonce une santé précaire.

Sur la seconde toile, Alfred Bruyas est vu de face jusqu'aux genoux[1]. Il est assis dans un fauteuil, dont on aperçoit le dossier en acajou, au milieu de son cabinet, où l'on distingue sur le mur du fond, à gauche, le portrait d'Alexandre Cabanel & celui de son ami, M. A. Bimar, à droite un tableau de genre par Tassaërt, qu'on peut voir au Musée de Montpellier & tiré de sa série de peintures sur les grisettes de Paris : *le Retour de l'Enfant prodigue*. Alfred Bruyas est vu de face. Il est plus que jamais en gentleman de mise élégante. On voit qu'il fréquente Paris. Les habits sont à la dernière mode du temps. On remarque pour la première fois la grosse chaîne de montre en or avec ses lourdes breloques & la grosse bague en cornaline ornant l'index de la main droite que nous retrouverons dans la plupart des portraits suivants. La tête est longue & le nez forme avec la bouche comme un accent grave que nous n'avions pas vu dans le portrait d'Alexandre Cabanel. Les mains sont démesurément grandes & longues avec des doigts fuselés. La santé est encore bonne : la névrose n'est pas arrivée. C'est presque un petit tableau de genre dans une note agréable & exacte.

Avec le troisième portrait, nous passons dans le domaine de la fantaisie. Alfred Bruyas y est vu également de face, mais en buste seulement, & paraît plus grand que nature[2]. Il porte sur l'épaule un grand manteau bleu doublé de fourrure. Le teint est très blanc, les cheveux blonds, la barbe rouge & bien peignée. Le tout se détache sur un fond de ciel orageux. Nous sommes en plein romantisme. La peinture est large, claire, chaude même, & Bruyas y apparaît plein de santé physique, avec des airs de gentilhomme à la façon des portraits de Van Dyck. Le Catalogue du Musée Fabre nous prévient qu'il s'agit d'une « interprétation libre ». Nous n'en doutons pas, car il n'y a rien d'Alfred Bruyas là-dedans, ni la ressemblance physique, ni la ressemblance morale. Ce n'est pas ce portrait qui

1. Haut. : 0m41 ; larg., 0m32. — Signé : *O. Tassaërt*, 1852.
2. Toile. — Haut., 0m31 ; larg., 0m45. — Signé : *O. Tassaërt*, 1852.

Digitized by Google

pourrait faire supposer qu'il s'agira bientôt d'un poitrinaire & d'un névrosé.

Tassaërt persiste à ne voir qu'un homme bien portant dans la quatrième toile, datant de 1853 & qui nous montre *l'Atelier du Peintre*[1], c'est-à-dire son propre atelier. Assis devant un chevalet, Alfred Bruyas se retourne vers Tassaërt qui, à gauche, prépare sa palette. Dans le fond, assis sur un divan rouge, le groom de Bruyas. La scène est simple, mais bien agencée. La couleur est un peu blafarde. Alfred Bruyas n'y paraît nullement malade : il l'était pourtant gravement. Nous allons nous en convaincre par le portrait peint, cette même année 1853, par Eugène Delacroix.

IV.

Eugène Delacroix.

En 1853, Alfred Bruyas était dans cet état d'esprit & de santé que nous a fait connaître Théophile Silvestre. Usé par la vie parisienne, son corps s'était amaigri, ses forces l'avaient abandonné, il ne vivait qu'à force de soins. Son moral semblait seul le soutenir : il voulait vivre encore, jouir de l'art & des artistes, compléter sa galerie de tableaux qui faisait son souci & sa jouissance. Et, toujours accompagné, sinon soutenu par un domestique, il continuait à fréquenter les théâtres & les ateliers pour satisfaire sa passion pour la musique & pour la peinture.

Sur la fin de l'hiver 1853 s'était ouverte, à l'Hôtel des Ventes de la rue des Jeûneurs, l'exposition particulière des tableaux modernes de la duchesse d'Orléans. Tout le Paris intellectuel & artistique s'y était rendu. Désireux de revoir ses tableaux faisant partie de cette collection, Eugène Delacroix[2] y était venu avec plusieurs de ses amis. La foule était grande devant

1. Toile. — Haut., o^{m}45; larg., o^{m}50. — Fig. o^{m}25. — Signé : *O.-F. Tassaërt*, 1853.

2. Né à Charenton-Saint-Maurice (Oise), le 17 avril 1799; mort à à Paris, le 13 août 1864. — Elève de Guérin.

Digitized by Google

son *Hamlet* & chacun le critiquait à sa façon. Etouffé sans être vu, conspué sans être compris, traité de fou plus fou que son personnage : « Voilà, dit-il, plus de trente ans que je suis livré aux bêtes ! » Et, tout à coup, se retournant, il reconnut, devant la *Stratonice* d'Ingres, Alfred Bruyas, auquel il avait vendu ses *Femmes d'Alger*, & qui, coïncidence singulière, le frappait depuis quatre ans en toute rencontre, & cette fois surtout, comme l'incarnation même de cet Hamlet qu'il avait peint & qu'on bafouait à ses côtés. Il alla à lui &, le touchant sur l'épaule, il lui dit : — « Venez me voir demain ; je veux faire votre portrait. »

Alfred Bruyas fut exact au rendez-vous. Il arriva dans l'atelier de Delacroix brisé de corps & d'esprit, mais comme électrisé par l'invitation de l'illustre peintre. Il prit un fauteuil où il s'affala, plutôt qu'il ne s'assit, rongé par la fièvre, brisé par la toux, portant sur son vêtement sombre un chaud pardessus de même couleur, tenant à la main un mouchoir blanc dont il usait sans cesse & qu'on retrouve déjà dans le portrait de Mme Bruyas mère, par Alexandre Cabanel, avec le même geste instinctif. Et Delacroix commença son œuvre.

Delacroix était alors au comble de sa réputation artistique. Il était sans conteste le chef de l'Ecole romantique. Si ses tableaux étaient parfois critiquables au point de vue du dessin & de la méthode académique, ils étaient le plus souvent admirables par l'idée & par la couleur. Charpentés comme des drames pour l'action, ils procédaient de la musique pour la couleur. C'étaient tantôt de prodigieuses sonorités comme un orchestre, tantôt de capricieuses mélodies comme un chant. Il s'inspirait le plus souvent de Shakespeare pour l'idée ; mais pour l'exécution, c'était Victor Hugo qui le guidait. Quant à la couleur, c'était tantôt le Corrège, comme dans ses *Femmes d'Alger* & son *Triomphe de Trajan*, tantôt le Véronèse, avec ses contours purpuréens cernant la silhouette des personnages, comme dans ses peintures de l'Hôtel-de-Ville de Paris & son *Abd-el-Rhaman*, du Musée de Toulouse. Avant tout, c'était un magicien de l'Art, un véritable charmeur, &, primesautier comme tous les créateurs, il allait parfois d'un extrême à l'autre. On peut s'en rendre compte au Musée de Montpellier, où se

Digitized by Google

trouvent tant d'œuvres de lui si différentes par la conception comme par l'exécution. Quel que soit le sujet, quel que soit le mode d'exécution, il triomphe toujours de la difficulté. A cet égard, il aimait à citer l'exemple de Napoléon Ier. « L'Empereur, disait-il, concevait on ne peut mieux le plan d'une bataille ; mais à chaque incident qui surgissait dans l'action, il lui poussait une idée nouvelle. — C'est à n'y rien comprendre, s'écriait l'ennemi. Napoléon vous présente la bataille d'une façon & il la gagne autrement. Or, l'important était de gagner la bataille, & il la gagnait, IL LA GAGNAIT ! » faisait Delacroix en brandissant son pinceau. C'était chez lui le cri du cœur. C'était aussi la vérité.

Avec un tel tempérament, il était difficile à Eugène Delacroix de s'astreindre à faire des portraits, &, en effet, il y avait renoncé. Dans sa jeunesse, il en avait bien exécuté quelques-uns ; mais il n'avait peint que des parents ou des amis, c'est-à-dire ceux qu'il affectionnait & où il retrouvait ses affinités de cœur & d'esprit ; aussi les a-t-il tous animés de son souffle. Il fit de même pour Alfred Bruyas, en qui il voyait un autre Hamlet d'humeur mélancolique, épuisé par la maladie, obligé de réfréner ses aspirations, poursuivi par la fatalité & condamné inéluctablement, dans la force de l'âge, à une mort prochaine. « Quelle complication de nerfs, de bronchite & de fièvre ! disait-il à Théophile Silvestre. J'ai moi-même tout cela. Mais qu'il est atteint ! A sa petite toux sèche & violente, je crains de lui voir rendre l'âme dans son mouchoir ! » Et ce mouchoir permanent faisait sur son imagination « l'effet d'un nœud tragique, comme le mouchoir perdu de Desdémone sur la jalousie d'Othello. » Delacroix ressemblait à Shakespeare ; il aimait cette poésie des détails qui caractérisent un homme ou une situation & « dont l'effet est immense, disait-il, quand la tentative est heureuse. »

Delacroix commença par une esquisse au crayon qui a été conservée [1]. C'est la même pose que dans le tableau définitif. Mais elle est exécutée d'une main hâtive, en quelques coups largement griffonnés. Delacroix s'est borné à chercher l'in-

1. Haut., 0m 29 ; larg., 0m 22.

Digitized by Google

flexion habituelle du corps. La ressemblance est approximative ; le nez est exagéré ; Delacroix n'a pas même pris la peine de mettre les yeux en place & en ligne. Il avait hâte de traduire sur la toile, par la couleur & par l'expression, les sentiments qui l'animaient vis-à-vis de son modèle. C'était moins un portrait qu'il avait rêvé qu'une véritable création. Il avait pris l'épuisement momentané d'Alfred Bruyas pour un cas mortel. Il avait jugé ce millionnaire condamné à disparaître à brève échéance sans pouvoir satisfaire son ambition ardente de vivre & de jouir. Il avait été saisi par l'énergie de sa volonté, luttant pied à pied contre l'envahissement de la mort qui l'étreignait de toutes parts. Et avec « ce besoin d'idéaliser, cette passion de se peindre dans les autres, cette habitude de s'halluciner sur la réalité », il ne pouvait faire qu'une œuvre très suggestive. Comme, d'autre part, il était passionné pour la vérité, pour la simplicité, son œuvre a, en même temps, l'aspect le plus moderne, le plus « bourgeois », le moins affecté.

Alfred Bruyas est représenté de grandeur naturelle, vu de trois quarts, jusqu'aux genoux, tourné à droite, assis dans un vulgaire fauteuil en acajou que recouvre une tapisserie en canevas. Il tient un mouchoir de la main gauche, tandis que la main droite est posée sur le bras du fauteuil [1]. Il porte à la cravate, qui est longue, une épingle en or avec émeraude ; à son gilet, la chaîne de montre en or que nons avons signalée dans le portrait de Tassaërt, avec sa grosse breloque à cachet de cornaline.

Alfred Bruyas ne pose pas, il se repose ; son corps atteste la maladie, mais il est encore très vivant ; son œil est petit, mais il médite toujours. L'être entier respire, palpite, pense, réfléchit. Cependant, Delacroix a trop accusé la faiblesse physique de son modèle. Alfred Bruyas n'était pas aussi malade que le croyait l'artiste : il a vécu vingt-trois ans de plus. Par suite, Delacroix n'a pas assez marqué la force morale du modèle. En cela, il a eu doublement tort, car, d'une part, il exagérait la débilité du corps &, de l'autre, il affaiblissait la force de l'âme. Non seulement il se trompait, mais encore il se contredisait.

1. Toile. — Haut., ^{m}92 ; larg., ^{m}73. — Signé : *E. Delacroix*.

Digitized by Google

Néanmoins, Tassaërt trouvait ce portrait « délicieusement rêveur », Théophile Silvestre comparait son harmonie générale à la musique pénétrante de Chopin. Anatole de La Forge croyait à un portrait d'Alfred de Musset & le trouvait « charmant ».

Il faut en rabattre. Ce portrait a des défauts. Le dessin est naïf autant que raffiné. Il a été peint d'une main fiévreuse & haletante. La tête est petite par rapport au corps. Le front a été bombé outre mesure. Les yeux manquent d'éclat : ils paraissent voilés & somnolents. Le nez n'a pas la courbure que nous retrouvons sur les précédents portraits d'Alfred Bruyas. Le personnage semble glisser du fauteuil où il est assis. La prostration du corps est excessive. La main au mouchoir caractéristique est d'une dimension exagérée par rapport à l'autre, qui est cependant sur le premier plan.

En revanche, la couleur est merveilleuse de tons mordorés. La lumière circule dans tout le tableau, animant le visage & faisant ressortir tous les détails sans détruire l'harmonie de l'ensemble. Il était difficile de rendre d'une façon plus naturelle & plus exacte la chevelure, la barbe, les vêtements, les bijoux qu'Alfred Bruyas prodiguait sur sa personne, rappelant les joyaux que Vélasquez mettait aux robes de ses Infantes. L'émeraude de sa cravate, l'améthyste de sa bague, la grosse chaîne d'or & les breloques massives de sa montre sont d'une vérité criante & d'un éclat à dépiter Véronèse. Le tout s'enlève sur un fond de « terre d'ombre » qu'affectionnait Delacroix, mais qui donne très heureusement au portrait d'Alfred Bruyas ce surcroît de tristesse & de mélancolie qui lui convient.

C'est donc une belle œuvre malgré quelques défauts, mais plus curieuse qu'agréable, d'un réalisme tout romantique & d'une ressemblance contestable.

V.

Gustave Courbet.

Au moment même où il devait au chef de l'Ecole romantique son plus beau portrait, Alfred Bruyas s'éprenait des œuvres du chef de l'Ecole naturaliste & lui achetait ses célèbres

Digitized by Google

Baigneuses. GUSTAVE COURBET[1] lui fut excessivement reconnaissant de sa sympathie au milieu des critiques acerbes dont il était l'objet. Il n'était pas moins sensible à sa générosité pécuniaire. Il voulut l'en remercier en le peignant à son tour.

En ce moment, Courbet était arrivé à l'apogée de son talent. Il peignait avec une solidité de plans, une ampleur du modelé, une consistance de pâte qui rappellent les vieux maîtres de l'Espagne & de la Hollande. Mais il péchait par la finesse de l'observation & par la compréhension de la personnalité. Le plus souvent même, ses portraits n'étaient pas ressemblants. Il voyait tous ses personnages gros, gras, bien portants comme lui. Il était donc incapable, à tous égards, de comprendre & de rendre la physionomie délicate & souffrante d'Alfred Bruyas & surtout d'exprimer les sentiments intellectuels & moraux qui le caractérisaient. Il le peignit avec toute l'affection personnelle qu'il lui portait. Il y ajouta même toute l'assurance que lui donnaient ses prétentions d'être arrivé à la « solution » des difficultés de son art par sa parfaite habileté professionnelle; mais il ne fit qu'une œuvre insuffisante.

Debout, le pouce droit dans l'emmanchure de son gilet, Alfred Bruyas est représenté de grandeur naturelle jusqu'à mi-corps, vu de trois-quarts, les paupières à demi baissées, le regard méditatif[2]. Sa main gauche, à demi pliée, presse énergiquement un cartable où l'on lit : *Etude sur l'art moderne... Solution. Alfred Bruyas.* Par cette inscription, Courbet associait Alfred Bruyas à sa campagne du Naturalisme contre le Romantisme. Il lui prêtait son individualité fanfaronne & quelque peu brutale. C'était mal voir & mal présenter Alfred Bruyas. Celui-ci avait bien pu prendre parti pour le « maître-peintre » en achetant ses tableaux. Mais il n'était pas allé jusqu'à renier les peintres des autres écoles. Il était trop éclectique pour cela, trop dilettante, trop éclairé par la connaissance de l'art. Sa collection est, du reste, là pour témoigner du contraire.

Si, au moral, le portrait n'est pas ressemblant, il ne l'est

1. Né à Ornans (Doubs) le 10 juin 1819; mort à Genève (Suisse) en 1876.

2. Toile. — Haut., $0^m 91$; larg., $0^m 72$.

Digitized by Google

pas davantage au physique. L'aspect du visage est maladif; mais la nervosité & la délicatesse du modèle n'y sont pas indiqués. L'on trouve dans les yeux un clignotement de finauderie vulgaire qui pouvait convenir au gros paysan matois qu'était Courbet, mais non à l'homme du monde réservé & au fin connaisseur qu'était Alfred Bruyas.

Au point de vue purement technique, la peinture n'est pas à l'abri du reproche. L'ensemble du tableau est dans une gamme sourde qui le rend peu agréable. Le corps disparaît sous le vêtement lourd & mal coupé. Seule, la main variqueuse qui s'appuie sur le cartable est superbe de dessin & de couleur.

Courbet voulut se reprendre l'année suivante (1854), en exécutant un nouveau portrait d'Alfred Bruyas. Il le représenta en buste de grandeur naturelle, vu de profil, tourné à gauche. Le vêtement est noir, la cravate verdâtre, le col de chemise rabattu[1]. Mais ce n'est pas, à proprement parler, un véritable portrait : c'est une simple « Tête d'étude ». Mieux peinte que le premier portrait, elle ne donne pas encore une idée exacte du modèle, ni au point de vue physique, ni au point de vue psychologique. Elle paraît exécutée d'une main trop rapide. Le modelé en est lourd, à plans trop larges, sans liaisons entre eux,

Durant cette même année 1854, Courbet s'essaya de nouveau à faire le portrait d'Alfred Bruyas. Il s'agit d'un buste de grandeur naturelle[2]. La tête, vue presque de profil, d'un aspect souffrant & pensif, soutenue par la main gauche, repose sur le dossier élevé d'un fauteuil, recouvert d'une guipure blanche. Le gilet est blanc sous la robe de chambre foncée, doublée de rouge. Cette fois, Courbet s'est surpassé. La ressemblance physique est peut-être encore insuffisante; mais la ressemblance morale y est enfin donnée. La tête est fine, souffrante, maladive. La main sur laquelle elle s'appuie est admirablement peinte. Il en est de même des accessoires, notamment le fauteuil rouge avec sa taie de guipure blanche.

Mais voici un tableau complet où l'on retrouve tout à la fois

1. Toile. — Haut., o^{m}45; larg., o^{m}37. — Signé : 54, *G. Courbet.*
2. Toile. — Haut., o^{m}45; larg., o^{m}37. — Signé : *G. Courbet*, 54.

Digitized by Google

Afred Bruyas & Gustave Courbet. Il est intitulé : *La Rencontre* & date de la même année que les deux portraits précédents. Les personnages sont de demi-grandeur naturelle[1]. — Par une journée de juin torride, sous un soleil de feu, sur la route poudreuse qui conduit de Montpellier à la villa Mey & qui traverse un paysage de plaine verdoyante, Alfred Bruyas, suivi de son fidèle domestique *Calas*, en livrée rousse, ganté de blanc, un plaid rouge sur le bras gauche, & accompagné de son chien favori *Breton*, est allé au devant de Courbet, qui lui a annoncé sa visite & qui arrive d'Ornans en passant par Montpellier. Le maître-peintre est également à pied, en manches de chemise, sac au dos, bourdon en main, guêtré de blanc. Dans le fond, à droite, une diligence liliputienne attelée de quatre chevaux. Ils s'attendaient mutuellement & ils se sont enfin « rencontrés » ! Bruyas salue en ôtant sa casquette noire. Le domestique Calas salue de même, mais en s'inclinant respectueusement. Le chien regarde en tirant la langue. Quant à Courbet, resplendissant de santé, il tient à la main gauche son feutre gris & il reçoit le salut de Bruyas d'un air emphatique & fanfaron. La scéne est banale, la composition enfantine, le dessin détestable. Rien n'y rachète ces défauts : ni l'exécution des personnages, ni la transcription du paysage. C'est prétentieux & trivial.

Alfred Bruyas attachait de l'intérêt à ce tableau, parce qu'il rappelait son intimité avec un artiste célèbre & parce qu'il avait été exécuté sous ses yeux à Montpellier. Mais il ne pouvait se faire illusion sur sa médiocrité. Courbet, habitué aux ciels lourds du nord & à la fraîcheur verte de la Franche-Comté est visiblement dépaysé en Bas-Languedoc. Il ne comprend rien à ces tons crayeux du sol brûlés par le soleil. Il n'a plus le sentiment des « valeurs » entre la lumière & l'ombre méridionales. Toutes les figures se découpent sèches & raides sur un ciel vert d'eau. Les trois personnages tiennent leurs pieds en équerre à la façon des danseuses. Le domestique « Calas » a les genoux cagneux ; le chien « Breton » ressemble à un chien de faïence ; la diligence a l'air de sortir d'une arche de

1. Toile. — Haut., 1m 25 ; larg., 1m 49. — Signé : 54, *G. Courbet.*

Digitized by Google

Noé & les chevaux semblent en bois mal équarri. A lui seul, Courbet remplit tout le tableau. Sa tête, vue de profil, rappelle la tête d'étude qui avoisine le tableau dans la même galerie avec son front bas, sa figure pouparde, son teint blanc & satiné, son nez droit, sa petite oreille, son œil de velours, sa longue barbe en pointe comme celle des Assyriens du temps de Ninus, ses cheveux drus, noirs & soyeux. Elle rend bien ce gros garçon, beau dans sa lourdeur de paysan franc-comtois, joyeux de vivre & infatué de ses mérites, tapageur & grivois, plein de rodomontades naïves, sans culture intellectuelle, mais ne manquant pas d'esprit, d'un égotisme envahissant & brutal, &, malgré tous ses défauts, bon enfant & sympathique.

Alfred Bruyas tolérait toutes ses fanfaronnades. Il lui pardonnait même ses mauvais portraits en compensation de ses tableaux, souvent très remarquables par le sentiment de la nature. Mais il n'aurait pas dû se montrer si débonnaire pour *La Rencontre*, car, en vérité, cette toile ne méritait ni tant de bienveillance, ni tant d'honneur.

VI.

Ricard-Glaize.

Il semble qu'après les portraits de Courbet, Alfred Bruyas se soit fatigué de pousser plus loin ses expériences. En effet, de 1854 à 1877, époque de la mort, nous ne retrouvons plus que deux portraits de lui. C'est peu en vingt deux ans pour un homme qui s'était fait peindre précédemment quinze fois en huit ans, sans compter deux tentatives restées sans résultat. Et, chose remarquable, malgré ses fameuses théories « solutionnistes », ce n'est pas à des Naturalistes qu'il s'adressa, c'est à des Romantiques qu'il revint.

Le premier de ces portraits n'est pas daté. Il est dû à un peintre marseillais, qui avait une grande réputation comme portraitiste & qui se nommait Gustave Ricard[1]. Alfred Bruyas

1. Né à Marseille 1823; mort en 1873. — Élève de Léon Coignet.

Digitized by Google

y est représenté en buste de grandeur naturelle, vu de face, vêtu d'une redingote & pardessus noir[1]. On aperçoit à peine le dossier rouge du fauteuil sur lequel est assis Bruyas. La face est large, quoique osseuse. Le corps paraît robuste : on ne dirait jamais un phtisique à sa dernière période. La barbe est rouge ardent & les cheveux blonds roux-cendrés. Ni au physique, ni au moral, Gustave Ricard n'a rendu Alfred Bruyas. Evidemment, il ne connaissait pas son modèle ou bien il a voulu le flatter. C'est pourquoi son œuvre est médiocre comme ressemblance & elle n'est pas meilleure comme exécution. La tête tourne mal avec un côté très éclairé & l'autre côté trop sombre. Les ombres manquent de transparence.

Quant au dernier portrait d'Alfred Bruyas, il date de novembre 1876 & Bruyas mourait un mois après. C'est donc un portrait *in extremis* : on ne le dirait pourtant pas. Son auteur est AUGUSTE GLAIZE, le même qui avait déjà peint Alfred Bruyas à deux reprises en 1848 : une première fois en un petit tableau le représentant debout dans son cabinet montrant ses tableaux à ses amis &, une seconde fois, en buste de grandeur naturelle sur une toile ovale : le dix-septième portrait est également exécuté sur une toile ovale & dans des dimensions peu différentes[2]. Alfred Bruyas y est vu de face, vêtu de noir, portant à la boutonnière le ruban rouge de la Légion d'honneur qui lui avait été récemment octroyé à l'occasion de ses libéralités. Les cheveux ont à peine blanchi. La barbe est restée rousse, mais d'un roux très éteint. L'œil seul est devenu vitreux. Quoique, à cette époque, Auguste Glaize eût déjà près de soixante-dix ans, son pinceau n'a pas faibli, sa peinture est grasse, son œuvre est même plus artistique que les précédentes; mais elle ne donne pas le caractère véritable du personnage : on y sent la pose de commande, un portrait officiel de « bourgeois» voulant se montrer à la postérité avec tout son décorum.

1. Toile : Haut. 0m62 ; larg. 0m50. — Signé : G. R.
2. Toile : Haut., 0m54 ; larg., 0m46.

Digitized by Google

VII.

CONCLUSION.

En posant ainsi devant des peintres si divers, & souvent plusieurs fois devant le même maître, Alfred Bruyas n'a pas satisfait une fantaisie d'original ou de malade, il a accompli une œuvre précieuse à bien des titres & peut-être unique dans les fastes de l'art, car il nous a montré le même individu, sans notoriété personnelle & sans type bien caractérisé, vu, étudié, interprété par divers maîtres de son temps, tous de mérite, mais appartenant aux écoles les plus diverses, classique, romantique & naturaliste, & appelés à le représenter à divers âges de sa vie, d'abord jeune & bien portant, puis dans l'âge mûr & alors qu'il était étreint par la maladie, enfin à la veille de sa mort. Et chacun d'eux l'a traduit de la façon la plus différente : les uns ne se préoccupant que de l'être physique; les autres s'efforçant d'y ajouter l'être moral; certains ne trouvant pas même la ressemblance matérielle, & cependant leur œuvre était encore recommandable, car il restait un beau morceau d'exécution; d'autres enfin se rendant justice à eux-mêmes & détruisant leur œuvre en tout ou en partie.

A tous égards donc, l'épreuve tentée par Alfred Bruyas est restée intéressante par ses résultats, plus encore que par son originalité & par sa rareté. Elle nous montre par un exemple typique que, si la Nature est une, l'interprétation de l'Homme varie à l'infini, suivant son tempérament, son éducation & son habileté professionnelle. Mais l'œuvre d'art n'existe véritablement, en matière de portrait, que si à la ressemblance physique du modèle viennent se joindre des traits caractéristiques de son état d'âme. Et nous avons montré combien peu y avaient réussi, malgré leur talent & leur réputation. C'est que rien n'est plus difficile à rendre que le visage humain, surtout quand on veut pénétrer la personnalité de celui que l'on peint. Un proverbe persan dit que l'amant lui-même ne connaît jamais bien le visage de sa maîtresse & qu'il serait inca-

Digitized by Google

pable d'en dessiner exactement un simple sourcil. Combien difficile, & surtout ingrate, est la tâche du peintre quand il doit représenter une figure seule & un caractère à l'avenant! On ne peut, comme Raphaël, avoir à faire des portraits de gens toujours jeunes ou nobles, ou, comme Van Dyck, toujours élégants. On n'a pas, comme le Titien, des grands seigneurs farouches ou moroses à représenter. Et l'on est bien obligé, comme Philippe de Champagne, de peindre ce qu'on voit : un homme intelligent, s'il est tel, ou une brute, ni plus ni moins, si l'on n'a qu'une brute à traduire sur la toile. Mais ce qui est inadmissible, c'est que le peintre corrige son modèle au point de le transformer. Or, c'est le plus souvent ce qu'ont fait les peintres qui ont eu à représenter Alfred Bruyas, qu'il fût jeune ou dans l'âge mûr, bien portant ou malade. On le comprend jusqu'à un certain point de la part des classiques & des romantiques, car tout réalistes qu'ils sont, ils n'excluent pas l'idéalime & le recherchent même. Mais que Gustave Courbet, le chef attitré des naturalistes, se soit le plus souvent efforcé de peindre Alfred Bruyas de façon à laisser ignorer la maladie qui le minait; c'est là une aberration si contraire à ses principes & à ses habitudes que l'on ne saurait ni la comprendre ni l'excuser. Il est vrai qu'Eugène Delacroix a exagéré dans un sens contraire en faisant un moribond de celui qui devait lui survivre plus de douze ans. Mais l'exagération de la sincérité vaut toujours mieux que la dissimulation de la vérité. C'est donc à un romantique que nous devons attribuer la palme dans ce concours d'effigies du même personnage. Quoiqu'il ne le flattât guère, Alfred Bruyas avait donné à son portrait peint par Delacroix la place d'honneur dans sa galerie; elle lui a été conservée avec raison quand cette galerie est devenue la propriété du Musée de Montpellier.

Jean DE L'HERS.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION A TOULOUSE

ET

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

— SUITE [1] —

III.

LA CONVENTION NATIONALE.

21 septembre 1792-4 brumaire an IV (10 octobre 1795).

La royauté ayant été abolie le 21 septembre par la Convention, la République devint le gouvernement légal de la France. Ce même jour la victoire de Valmy préluda aux combats homériques qu'allaient livrer les soldats de la République.

L'administration du Département, dont le mandat touchait à son terme, vota une adresse à la Convention sur le décret de l'abolition de la royauté, & fit une proclamation aux citoyens concernant les principes républicains.

Peu de jours après, Régnier, de Poitiers, se présentait à Toulouse avec une mission du ministre de l'intérieur Roland qui l'avait chargé de propager l'esprit révolutionnaire dans le Sud-Ouest.

Dans le courant d'octobre fut ouvert un rôle de dons pour la défense de la patrie. L'argenterie & les métaux précieux provenant des maisons religieuses supprimées furent transportés à la Monnaie [2].

La section dite de la Municipalité exposait, le 20 octobre

1. Voir *Revue des Pyrénées*, janvier-février, mars-avril, septembre-octobre 1899 ; janvier-février 1900.

2. Voici le détail des objets retirés des Jacobins, des Cordeliers de la Grande-Observance, des Chartreux, des Bernardins, des Petits-Augustins, de la chapelle Nazareth, de la chapelle Saint-Barthélemy, du

Digitized by Google

1792, « que son église paroissiale (Saint-Sernin) ayant été privée, conformément au décret du 10 septembre, de toute

grand Séminaire du diocèse, de la maison des Feuillants, de l'église paroissiale de Saint-Nicolas.

Il avait été trouvé aux Jacobins 12 calices d'argent; 3 custodes; 2 soleils d'ostensoir, dont un de vermeil; 6 chandeliers d'argent du maître-autel; 4 chandeliers d'argent pour les acolytes; 2 encensoirs avec leurs navettes; 1 bassin avec 2 burettes; 1 grand bénitier & 1 goupillon d'argent; une grande couronne d'argent pour N.-D. du Rosaire & une plus petite pour l'Enfant-Jésus; un cœur de vermeil; une belle & riche image de la Sainte-Vierge & de l'Enfant-Jésus; une grande croix processionnelle; une petite croix pastorale de vermeil; 2 médailles d'or & une de vermeil suspendues au buste de saint Thomas d'Aquin qui, en exécution des arrêtés du District & du Département fut transporté à Saint-Sernin; 2 anges d'argent détachés du buste de saint Thomas au moment de sa translation; 1 reliquaire argent & vermeil qui contenait le doigt de saint Dominique, lequel fut transféré & déposé dans l'église Saint-Sernin; une statue d'argent de saint Blaise; 1 petit reliquaire d'argent qui renfermait les reliques de sainte Apollonie; une églantine d'argent; 1 pigeon d'argent (emblème du Saint Esprit, sans doute); plusieurs rosettes ou agrafes en pierres fausses; 2 couronnes d'argent; 18 couverts d'argent; 6 grandes cuillers à ragoût; 2 spatules d'argent; une grande statue d'argent qui renfermait une relique de saint Dominique, aussi transférée à Saint-Sernin; 4 bourdons de laiton doré.

Aux Cordeliers de la Grande-Observance : 6 calices d'argent; 2 custodes; 1 ostensoir orné de pierreries; une paire de burettes avec leur bassin d'argent; une grande lampe d'argent; 2 encensoirs avec leurs navettes; 2 chandeliers d'argent; une croix pastorale d'argent, ornée de pierreries; une petite couronne d'argent; 4 bourdons d'argent avec leur bâtons recouverts, surmontés d'une tiare d'argent; 1 calice d'or avec sa patène de vermeil; 1 reliquaire en forme d'ange d'argent, portant une colonne ornée d'un cristal, dans laquelle était enfermée une épine sainte; une dent de sainte Apollonie emmanchée d'argent, enfermée dans un coffre d'argent; une main de saint Louis, avec l'avant-bras d'argent, orné de pierreries.

Dans la maison des Chartreux : 12 calices d'argent avec leurs patènes, dont une de vermeil; 1 ciboire de vermeil; 1 ostensoir d'argent; une petite lampe d'argent; 2 grands reliquaires de bois garnis d'argent; une grande croix d'argent massif, avec son bâton recouvert d'argent; une croix pastorale de vermeil; 1 encensoir avec sa navette d'argent; 1 bassin & deux burettes d'argent; 2 instruments de paix; 1 bénitier & son goupillon argent; 2 grands candélabres à trois branches, le tout d'argent, placés sur le maître-autel.

Digitized by Google

l'argenterie qu'elle renfermait & qui était employée au service des autels, elle désirait conserver dans leur intégrité les châs-

Chez les Petits-Augustins : 4 calices & leurs patènes d'argent; 2 ciboires d'argent; 1 ostensoir d'argent, orné de pierreries; 1 bassin & burettes d'argent; 2 encensoirs avec leurs navettes d'argent; 1 sceptre d'argent; 1 croix pastorale en partie vermeillée; 2 très petites croix pastorales d'argent attachées par un ruban rose; 1 clef de tabernacle avec sa chaîne & un petit cœur d'argent.

Chez les Bernardins on avait seulement trouvé : 1 ostensoir d'argent; 1 ciboire d'argent; 2 calices avec leurs patènes.

Dans la chapelle Saint-Barthélemy : 2 calices d'argent avec leurs patènes; 1 ostensoir d'argent, orné de pierreries; un ciboire d'argent.

Dans la chapelle de Nazareth : 1 ciboire d'argent; 2 calices & leurs patènes d'argent; 1 ostensoir d'argent, orné de pierreries; 1 encensoir avec sa navette d'argent.

Dans la chapelle du Grand Séminaire du diocèse : 2 burettes & leur bassin d'argent; 2 encensoirs avec leurs navettes d'argent; 2 instruments de paix d'argent; 1 petit ciboire d'argent; 1 ostensoir d'argent; 4 calices d'argent avec leurs patènes; 1 grand calice d'argent.

Dans la maison des Feuillants : 2 calices d'argent dont 1 vermeillé; 1 ciboire d'argent; 1 encensoir avec sa navette d'argent; 1 encensoir d'argent; les vases des saintes-huiles; 3 couverts d'argent & 2 cuillères à ragoût aussi d'argent, gravés aux armes de l'abbaye des Feuillants.

On porta aussi pour être convertis en numéraire comme don de l'église Saint-Nicolas : 4 bourdons d'argent; 1 croix processionnelle d'argent; 1 masse de bedeau d'argent; 1 encensoir d'argent, sans navette; 2 chandeliers, 1 bénitier, 1 reliquaire d'argent doré.

Les reçus du procureur syndic du District donnent le nom d'autres maisons religieuses dont l'orfèvrerie fut aussi transportée à la monnaie; le détail des objets n'a pas été retrouvé. C'était, disent ces reçus : « l'argenterie, consistant en vases sacrés, bustes, encensoirs, chandeliers dépendant des chapelles Sainte-Anne, du collège de Périgord, du collège de Foix, des Dames-Noires, de Saint-Martial, de Saint-Géraud, de Saint-Rome, de Sainte-Barbe, de la maison des Hospitaliers de Malte, de Saint-Antoine-du-T. » Le 10 octobre, on porta aussi à la monnaie toute l'argenterie, vases sacrés & pierreries dépendant des confréries des Pénitents bleus, blancs, noirs, gris, mentionnés aux inventaires faits par la municipalité le 6 octobre.

Le District & le Département firent distribuer aux paroisses de la ville ou de la banlieue des objets destinés à l'exercice du culte provenant des églises supprimées. Les reçus des curés ou des fabriciens furent déposés aux archives de la Maison commune. Des ornements furent distribués à Saint-Nicolas, à Saint-Pierre, à Saint-Michel, à la Daurade. Le dais des Jacobins, garni d'or & d'argent avec panaches, fut

Digitized by Google

ses & les bustes des corps saints comme un monument précieux de son antiquité; que la valeur intrinsèque du métal, à très bas titre, n'est pas assez conséquente pour donner au numéraire une augmentation au-dessus de la perte qu'éprouveraient les arts qui souffriraient de cette destruction; qu'il serait aisé de se convaincre de la vérité par la vérification que l'administration est sollicitée d'en faire faire par des artistes. » Courties fut chargé de cette vérification, avec Arthaud, directeur de la Monnaie[1].

Une nouvelle administration du Département fut installée le 18 octobre. Elle se composait de Dardignac, doyen d'âge, Lafont, Viguier, Ferrand, Dispan, Capelle, Laplagnole, Blanc, Langautier, Calès, Ardenne, Dast, Guitard, Delherm, Leygue, Delport, Courties, Abadie, Bajou, Bellecour, Alard, Dupau, Peyssies, Robin, Durand, Caton, Sartor, Bonafous, Guiringaud.

Dispan, Blanc, Calès, Leygues, Courties, Guiringaud, Bellecour, Sartor, composaient le directoire[2].

donné à l'église Saint-Michel; celui des Pénitents blancs fut donné à la paroisse Saint-Augustin.

Les ornements & autres effets provenant des églises se détérioraient aux Augustins où ils avaient été provisoirement déposés: ils furent transportés à l'évêché dans les locaux devenus libres. On procéda de même pour quantité d'ornements déposés à la Maison commune. Bébian, administrateur du District, en fit l'inventaire, & Barateau, brodeur, fut chargé de l'entretien de cet amas de linge & d'objets précieux. Il y avait 1,081 chasubles blanches, rouges, violettes, noires, or, argent & soie; 393 dalmatiques & 255 chappes de mêmes couleurs & mêmes matières; plus de 2,000 aubes ou surplis; 5,000 purificatoires; 748 nappes d'autel; des étoles, des draps mortuaires, un cordon de Malte, des écharpes, des robes de vierge dont une très belle provenant des Jacobins; des pentes de dais & des grands dais complets; des tapis de pied, des coussins, des carreaux, des cierges de fer-blanc, des pupitres, des chandeliers de bois, une mitre, des capuchons, des devant de chaire & des devant d'autel; 1,053 serviettes & 93 paires de draps. (Archives municipales, registre des décrets, procès-verbaux d'inventaire des effets nationaux.)

1. C'est donc à cette pétition que l'on doit la conservation de plusieurs précieux reliquaires ornant encore le trésor de la basilique Saint-Sernin.

2. Ses séances étaient publiques. Un des membres fit la motion sui-

Digitized by Google

La majorité des membres composant la nouvelle administration appartenait au parti de la Gironde.

Au milieu de la fièvre qui dévorait le pays, les hommes devenaient les jouets des événements; à ce moment leur activité se portait tout entière à l'organisation des armées, à la défense de la patrie. Toulouse devint un centre d'approvisionnements, de fabrication d'objets d'équipement & de matériel de guerre, une sorte de caravansérail où toutes les fournitures d'équipement & d'armement devaient être improvisées. On s'emparait par voie de réquisition les objets dont les armées ou les citoyens avaient le plus pressant besoin. Les représentants en mission se succédaient & prenaient souvent des mesures contradictoires; peu à peu l'ascendant des classes éclairées sur le populaire disparaissait; la dénonciation, la plus vile des passions humaines, était mise en honneur. A partir du 18 octobre tous les employés de l'administration durent produire un certificat de civisme.

Il n'y avait à Toulouse qu'une salle de spectacle, construite vers 1736 par les capitouls au logis de l'Ecu, au Poids-de-l'Huile, alors que Cammas n'avait pas encore élevé sa façade monumentale qui l'engloba dans l'hôtel de ville. Cette salle, louée jusqu'à ce jour à des entrepreneurs de spectacle, servit, vers la fin de 1792, de lieu de réunion à un club & plus tard de magasin d'approvisionnements. Le comédien Desbarreaux, qui devint plus tard maire de Toulouse & administrateur du département, n'était encore qu'un des violents orateurs de la société des Amis de la Constitution, devenue à ce moment société des Amis de la République; il fit construire une nouvelle salle dans le jardin du collège Saint-Martial; le collège étant propriété nationale cet empiètement souleva des protestations qui furent portées à la Convention. La construction s'acheva & Desbarreaux fit représenter à ce théâtre des pièces patriotiques ou révolutionnaires[1].

vante : « Les républicains devant jouir de leur liberté, ceux que l'instinct ou la curiosité attirent aux séances doivent rester couverts si telle est leur commodité. »

1. Quand il faisait jouer des pièces écrites sous l'ancien régime, Desbarreaux y adaptait des termes à la mode du jour. Les *Satires toulou-*

Digitized by Google

Le 1er novembre 1792 fut solennellement chantée sur la place publique l'hymne des Marseillais pour célébrer les succès remportés par les armées françaises. Le 2 novembre commença la session annuelle du conseil du Département. Mailhe ayant été élu membre de la Convention, la charge de procureur-général syndic était occupée par Malpel. Le secrétaire général fut élu le 5; les voix se portèrent sur Ricard, mais la dénonciation que Verdier avait faite au sujet des passeports pour l'Espagne ayant empêché la délivrance du certificat de civisme, Ricard se retira le 9. Arzac fut élu le 20, & resta en fonctions jusqu'au 7 janvier 1793; il fut alors remplacé par Antoine Béguillet qui fut assez habile pour se maintenir à ce poste jusqu'à l'an 8.

Les titulaires des chaires de chirurgie ayant refusé de prêter le serment, ces chaires furent déclarées vacantes. Larrey, chirurgien major de l'hôpital de la Grave, fut élu à l'unanimité le 11 novembre 1792 comme professeur de chirurgie pour la matière médicale. Villars fut aussi nommé professeur d'accouchements, cours créé par le directoire du Département le 5 janvier précédent.

Une déclaration des sections & de leur comité, ayant intimé au conseil que Roze, préposé aux subsistances militaires, avait perdu la confiance publique, un extrait de cette déclaration fut adressé au Pouvoir exécutif & une commission dut continuer ses opérations & prendre possession de ses livres d'achat, de correspondance & de comptes. On reconnut peu après que Roze était à l'abri de tout soupçon & que la confiance de la nation devait lui être rendue.

Ces mesures arbitraires avaient été provoquées par le comité central des sections en permanence. Ce comité, établi après le 10 août, avait, dès les premiers jours de son existence, cherché à diriger les autorités. Le 15 septembre, une de ses députations était venue demander au directoire « que l'évêque évacue le palais épiscopal pour qu'il soit mis en vente comme l'ordonne la loi du 15 juillet. » L'évêque devait, si le directoire eût obéi,

saines, imprimées vers 1804, lui reprochent d'avoir ainsi torturé des vers de Racine & de Corneille.

Digitized by Google

vider les lieux dans la huitaine. Le 20 novembre, une nouvelle députation de ce même comité remit au directoire une délibération prise en séance publique pour « demander que la supérieure des ci-devant Sœurs-Grises & la ci-devant sœur Louise soient renvoyées hors de l'hôpital dès demain, & que les supérieures du Bouillon des paroisses soient renvoyées dans la semaine. »

Le président répondit que les observations du comité central seront prises en très grande considération. C'était là le langage officiel; mais une partie des sections, comme les autorités constituées, subissaient avec peine la pression du comité. On mentionna honorablement dans le procès-verbal des séances du directoire une delibération de la treizième section, dite du Département, qui avait déclaré « n'y avoir lieu d'envoyer à l'avenir des commissaires au comité central. » Le 11 décembre, dans une réunion du District, de la Municipalité, du conseil général de la Commune & du directoire du Département, on décida, « sur la proposition du collège électoral & du district, de dissoudre le comité central. » Le procureur général-syndic entendu, la délibération qui suit fut votée :

1° Il sera fait une adresse aux sections pour leur rappeler les lois qui leur interdisent la permanence, & les inviter à dissoudre elles-mêmes le comité central, sauf aux citoyens à user individuellement du droit de pétition; 2° que les trois corps administratifs ne reconnaîtront aucunement le comité central ni les commissaires qui se présenteront en son nom; 3° que l'état de la caisse de secours destinée à soulager les familles des citoyens soldats sera administré par la Municipalité[1].

Une proclamation rédigée par les trois corps administratifs invitait les sections à se dissoudre & à dissoudre le comité central : « La création de ce comité a attenté à la souveraineté de la nation, car ce comité a ordonné non seulement ce que les représentants du peuple n'ont pas voulu, mais encore

1. Procès-verbal des séances de la réunion des Corps constitués. (Arch. de la Haute-Garonne.)

Digitized by Google

ce qu'ils ont expressément défendu. » Le comité central en ayant appelé à la Convention nationale, le procureur général-syndic expliquait, le 24 décembre, dans une lettre adressée aussi à la Convention, les motifs des mesures prises.

« A l'époque de la Révolution du 10 août, les sections de Toulouse établirent un comité central. Les corps constitués ne s'y opposèrent pas, parce que c'eût été en vain; le peuple avait des raisons légitimes pour reprendre le pouvoir. Depuis l'ouverture des séances de la Convention & depuis le renouvellement des pouvoirs publics, il n'y a plus de motifs pour autoriser cette précaution extraordinaire. Nous en avons senti l'abus & *il n'est presque aucun point de l'administration sur lequel nous ayons pu délibérer librement.* Nous avons pris le parti de faire une adresse aux sections pour les inviter à retirer leurs commissaires[1]. »

Peu de jours après sa formation, le directoire du Département s'était occupé des diverses branches de son administration.

Afin de faciliter l'arrivée à Toulouse du bois que pouvait flotter la Garonne, il ordonna, le 15 novembre 1792, de faire des réparations urgentes à ses rives, depuis Fos jusqu'à Toulouse. Ces réparations étaient demandées par une pétition des marchands de bois de Toulouse, de Saint-Gaudens, Saint-Martory, Montréjeau, Saint-Béat.

L'enseignement public fut en partie organisé. Larrey était professeur d'accouchements; Brun, professeur pour les maladies « des os »; Tarbès pour la partie chirurgicale-médicale; Gardeil, professeur d'astronomie. La Bibliothèque publique fut ouverte les mardis & les jeudis. Lafont, docteur en médecine, était bibliothécaire; Caunes, imprimeur, sous-bibliothécaire. On avait réuni dans le local de la Bibliothèque du clergé les livres des Cordeliers & des Capucins. Deux administrateurs & un professeur[2] furent désignés pour y faire un triage « afin d'élaguer tous les livres dont le nouvel ordre de choses exige la suppression. » Les livres élagués devaient être renfermés dans un local convenable.

1. Archives de la Haute-Garonne, Registre de correspondance.
2. Sirven, Dupau, Lignac, professeur d'éloquence.

Digitized by Google

Garaut Ste-Foy, Lamarque & Carnot étaient à Toulouse commissaires de la Convention nationale. Ils assistaient le 20 novembre au conseil du Département & l'un des commissaires demanda à connaître les abus qui pouvaient s'être introduits dans diverses parties de l'administration, dans les tribunaux, dans l'assiette & la levée des contributions; de proposer les vues du conseil sur les services publics, l'éducation nationale, l'agriculture, les manufactures, le commerce, & enfin surtout ce qui peut contribuer au soulagement du peuple ou à la prospérité de la République.

Sur les réquisitions des mêmes représentants, il fut décidé que deux bataillons de volontaires seraient immédiatement levés dans le département. Un Comité militaire institué par le conseil décida que les gendarmes seraient montés avec les chevaux confisqués aux émigrés.

L'installation de différents services dans les anciens bâtiments scolaires ou religieux fut ainsi réglée : l'hôpital militaire, dans le couvent de Notre-Dame-du-Sac; la maison des écoles de droit pour le magasin des fourrages; Saint-Antoine-du-Salin pour la caserne de la compagnie franche du Louvre; aux ci-devant Chartreux, l'artillerie. « Ce local ne sera même pas trop considérable, dit le rapport, pour 160 canons & tout ce qui en fait la suite. »

La maison des Tierçaires fut d'abord désignée pour l'hôpital des vénériens, puis on choisit le couvent des Feuillantines; mais peu de mois après on l'établit dans les dépendances de la maison des dames de Sainte-Ursule, sous le nom d'hôpital de la Continence. Les Ecoles de droit devaient être transférées dans les locaux où se faisaient précédemment les cours de théologie.

Loubet, accusateur public, se démettait le 20 novembre pour devenir directeur de la Monnaie, & avait Capèle pour successeur.

Un Lycée provisoire était ouvert le 30 novembre.

La municipalité de Saint-Béat ayant indiqué un mouvement de troupes espagnoles vers la vallée d'Aran, l'exportation des grains & des bestiaux y fut interdite par le conseil du Département, sous le bon plaisir de la Convention nationale.

Digitized by Google

Servan, commandant en chef l'armée des Pyrénées, fut requis par les autorités du Département de mettre en état de défense & de sûreté les communes avoisinant la vallée d'Aran. Il fut aussi ordonné à ce général d'envoyer à Bagnères-de-Luchon des troupes de ligne & six pièces d'artillerie. Un double de cet ordre fut envoyé à la Convention & au Pouvoir exécutif, avec une longue lettre pour la Convention. Les administrateurs du Département se plaignaient de la lenteur mise à la formation de l'armée.

Le ministre de la guerre y est accusé de laisser les frontières du Midi sans défense. Pendant que l'Espagne faisait des promesses de neutralité, elle garnissait ses frontières de nombreuses troupes; le ministre a envoyé à Toulouse des officiers de l'état-major & il n'y avait aucun local pour les recevoir. On logea les uns dans l'hôtel Rességuier, d'autres dans l'ancien Collège de Foix ou dans des maisons d'émigrés.

Le ministre de la guerre n'a prévu aucune des choses nécessaires à l'organisation des hôpitaux & les fournitures qu'ils entraînent; à un parc d'artillerie, aux casernes pour 1,600 artilleurs, 400 cavaliers & 5,500 fantassins...

L'état-major a été obligé, en envoyant des troupes & des gardes nationales à Bagnères-de-Luchon, d'emprunter à la municipalité de Toulouse 1,000 cartouches & 200 pierres à feu. Le général Servan, requis d'envoyer six pièces de canon aux Pyrénées, avait répondu au conseil que l'artillerie dont il disposait se composait de huit pièces de campagne qui étaient à Bayonne. Le ministre avait blâmé le casernement dans les maisons nationales; les habitants de Toulouse avaient fourni 1,200 lits, on ne pouvait leur demander plus.

Commeyras fut député près la Convention nationale & le Pouvoir exécutif provisoire, afin d'appuyer ces griefs & développer les demandes.

Quelques jours après, on mit un bâtiment national, la maison des religieuses des Salenques, à la disposition de Dauzat, chargé de la confection des effets d'habillement militaire. Les draps & autres étoffes furent délivrés aux tailleurs de la ville les plus dignes d'être employés par les preuves de civisme qu'ils avaient données.

Digitized by Google

A propos de civisme, on astreignit au certificat les employés du canal des Deux-Mers.

Les notaires qui ne pouvaient l'obtenir durent abandonner leurs fonctions[1].

Louis XVI avait comparu devant la Convention nationale, & le 15 janvier 1793 il fut déclaré « coupable de conspiration contre la liberté de la Nation & d'attentat contre la sûreté générale de l'Etat. » Le roi fut condamné à la peine de mort. Les représentants de la Haute-Garonne Mailhe, Delmas, Projean, Pérès, Julien, Calès, Estandin, Ayral, Desacy, Druilhe, Mazade avaient voté la mort; Rouzet, la détention jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné.

Durant son séjour à Toulouse, Carnot avait réorganisé l'hôpital Saint-Jacques & l'hospice de la Grave; vingt-quatre administrateurs furent nommés à chacun de ces établissements, & dix citoyennes remplacèrent les Sœurs grises expulsées pour défaut de serment.

Villars, professeur de chirurgie & chirurgien-major de l'hôpital militaire, fut installé dans le local qu'avaient occupé les écoles publiques tenues par les religieuses de Notre-Dame-du-Sac, bâtiment qui avait été bâti aux frais de la Province de Languedoc. Le petit jardin du couvent était destiné à recevoir des plantes médicinales.

Les États de Languedoc avaient établi à Toulouse une chaire de chimie docimastique. Chaptal, nommé à cette chaire par les Etats, y professa pendant les années 1788 & 1789 dans le local du Collège royal[2]. Le 25 janvier 1793, le directoire du Département l'invitait à venir continuer son cours cette année même.

1. Le 6 février 1793, la *Gazette de Toulouse* avait traité d'inquisitorial l'arrêté relatif au certificat de civisme des notaires. Le procureur général syndic manda, par ordre du directoire, l'imprimeur & le rédacteur « pour leur enjoindre d'être plus prévoyants & plus observés à l'avenir dans l'émission de leurs jugements & de leurs réflexions. »

2. Son traitement était de 100 louis par an. — Chaptal, comte de Chantelonp, étudia à Montpellier, professa plus tard à l'Ecole polytechnique, devint membre de l'Institut, fut ministre de l'instruction publique sous le Consulat, puis ministre d'État & pair de France. Il mourut en 1832.

Digitized by Google

La citoyenne Ambuel Catelan demandait au Département la maison des ci-devant Dames-Noires « pour y enseigner les jeunes citoyennes dans le sens de la Révolution. »

En attendant l'organisation par la Convention nationale de l'enseignement à l'École vétérinaire, dont l'établissement à Toulouse était décidé depuis 1791, il fut créé des cours du 1er mars à fin avril & durant les mois de novembre & de décembre. Bullion en fut nommé directeur-professeur. Les cours devaient être suivis par trente-six élèves âgés de seize ans, choisis de préférence parmi les fils de maréchaux-ferrants. L'enseignement y était non seulement gratuit, mais les élèves revevaient 30 livres par mois; 1,000 livres furent données au directeur pour achat d'instruments ou d'animaux; 300 livres servirent à acheter des trousses servant de prix aux élèves. Les brevets étaient donnés par le Département.

Les habitants du quartier de la Daurade exposaient dans une pétition adressée au directoire du Département que depuis longtemps ils étaient privés de leur église paroissiale & réduits au réfectoire des ci-devant Bénédictins. Ce réfectoire venait d'être concédé à Fonfrède & à Lecomte. La nouvelle église avait été presque achevée par les Bénédictins & il ne restait qu'à peu près 45,000 livres à dépenser dans l'intérieur pour que le culte puisse y être célébré décemment.

La tranquillité des séances du directoire du Département était souvent troublée par le tumulte des auditeurs qui cherchaient à influencer les délibérations en se permettant d'exprimer leur opinion de manière à être entendus. On essaya d'empêcher ces manifestations.

Le directoire du Département établit un Conseil de surveillance pris au sein des autorités consrituees; ce Conseil devait communiquer avec les généraux des Pyrénées.

Une réquisition du procureur général syndic réclamait des mesures énergiques contre les émigrés & les prêtres réfractaires qui rentraient sur le territoire de la République. Un arrêté ordonna qu'une vérification des habitants serait faite dans toutes les communes du département. Les officiers municipaux devaient faire des visites domiciliaires & mettre en état d'arrestation les prêtres réfractaires ou les émigrés.

Digitized by Google

Jean-Baptiste Castagné, autrefois prébendier au chapitre de Moissac, arrêté à Roques au moment où il administrait les sacrements à une fille malade, fut renvoyé à l'accusateur public. Descuret, prêtre réfractaire, ancien curé de Bondigoux, fut condamné à la déportation; Baptista, qui avait continué à desservir la commune de Paulhac sans avoir prêté le serment, fut déporté.

Le 9 février 1793, le conseil du Département étant réuni [1], envoya à la Convention nationale une longue adresse débutant ainsi : « Citoyens législateurs, l'offre que vous ont faite tous les corps administratifs d'une force départementale, nous annonce que dans l'intérieur il y a encore des dangers à courir des difficultés à vaincre, des factions à détruire. »

L'adresse résume les actes de la Convention : décrets du 22 septembre 1792, abolissant la royauté en France; du 25 du même mois, déclarant la République française une & indivisible; du 4 décembre, punissant de la peine de mort quiconque proposerait ou tenterait de rétablir en France la royauté ou tout autre pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple; enfin, celui des 15, 17, 19, 20 janvier 1793 appliquant cette peine au roi parjure. Puis sont énumérées les forces mises sur pied par le département : trois compagnies envoyées à Paris pour la garde de la Convention, sept bataillons de volontaires, six compagnies de chasseurs [2].

La Convention, pour répondre à la coalition étrangère qui se préparait, déclara la guerre à l'Angleterre & à la Hollande.

Le 22 février 1793, un membre du Conseil annonçait que le citoyen Julien, habitant de Toulouse, père d'un enfant nouveau-né, regarderait comme un heureux présage pour la destinée de son fils si le Département voulait le prendre sous

1. Présents : Dispan, vice-président; Bajou, Delherm, Robin, Courties, Sirven, Sartor, Lafont, Viguier, Guiringaud, Calès, Blanc, Leygues; Malpel, procureur général syndic.

2. Dès le 7 janvier, le directoire était passé à l'ordre de jour sur une proposition d'envoyer une force armée *entourer* la Convention nationale. Les départements du Finistère & de la Haute-Loire avaient pris des arrêtés acceptant cette proposition. Dans l'adresse de la Haute-Garonne, il s'agissait de *protéger* & non d'*entourer* la Convention.

Digitized by Google

sa protection, &, après l'avoir offert au Dieu des armées, le déposer sur l'autel de la patrie, en offrande à la République, dimanche prochain, jour de la proclamation de la guerre que fait la République aux tyrans. Le Conseil accueillit la demande & arrêta que le département se rendrait à la cérémonie à la cathédrale, & que, représenté par son président, il tiendra sur les fonts de baptême le fils du citoyen Julien, que de là cet enfant sera présenté sur l'autel de la patrie[1].

La déclaration de guerre fut le prétexte à Toulouse d'une fête civique. Y prirent part la garde nationale, la gendarmerie, les présidents & administrateurs du Département & du District, les officiers municipaux, les notables, les membres du Tribunal criminel & ceux du dictrict judiciaire, les juges de commerce, les juges de paix, les membres du bureau de conciliation, la Société des Amis de la République. On y lut la déclaration de guerre, une formule de serment commençant par cette phrase : « Je jure de défendre jusqu'au dernier soupir la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple français dans toute son intégrité, l'unité & l'indivisibilité de la République, la sûreté des personnes & des propriétés, de dénoncer comme ennemis publics tous ceux qui tiendraient une conduite opposée à ces principes... » La cérémonie se termina sur l'Esplanade par l'exécution de la « partition des Marseillais. »

Les districts de Toulouse & de Saint-Gaudens furent mis en permanence sous le bon plaisir de la Convention nationale.

Mailhe & Lombard-Lachaux, députés par la Convention pour accélérer le recrutement dans la Haute-Garonne & dans l'Aude, étaient à Toulouse le 21 mars. Ce même jour fut établie une taxe de guerre sur les citoyens riches & aisés qui ne fournissaient pas de secours personnels à la République. Les bases de la taxe étaient les facultés & l'opinion politique de chaque citoyen à taxer.

L'élan était donné dans les campagnes pour la levée des 300,000 hommes décrétée par la Convention. Elle s'exécutait sans difficultés, même avec enthousiasme dans quelques localités. Il fut fait mention du civisme de la commune de Laver-

1. Archives de la Haute Garonne. Registre des délibérations, 1793.

Digitized by Google

nose, qui fournit quatorze volontaires, son contingent n'étant que de quatre. Même mention pour les communes de Labastide-Beauvoir, Peyssies, Buzet.

Des attroupements de domestiques forcèrent le Département à faire une proclamation aux habitants de Toulouse. C'était toujours la lutte entre l'ancien & le nouvel ordre de choses, &, dans ce cas, comme au mois d'avril 1790, les dépouillés de privilèges ou de positions lucratives mettaient en avant des gens à leur dévotion. Aussi la proclamation avertit-elle que les promoteurs des attroupements seront punis comme les attroupés pour avoir attenté à la sûreté intérieure & extérieure de l'État; les maîtres qui ne congédieraient pas les domestiques remarqués comme attroupés seront notés comme suspects. Les corps administratifs devront procéder contre les maîtres & contre les domestiques par des mandats d'arrêt.

Ces troubles amenèrent les corps constitués, Département, District, Municipalité, à se réunir le 23 mars. Ils décidèrent la création d'un Comité de surveillance chargé de prendre les mesures les plus promptes afin de prévenir des mouvements insurrectionnels que tout annonçait être combinés entre les ennemis du dehors & ceux de l'intérieur. Ce Comité, origine du Comité de salut public, fut composé de trois administrateurs du Département, trois membres du District, trois membres de la société des Amis de la République.

La Convention avait voté le 19 mars la loi destinée à punir les manœuvres contre-révolutionnaires, & le 7 avril parut le décret réglant l'application de cette loi [1]. La publication de ces lois & décrets amena une recrudescence d'agitation. Les pa-

1. *Bulletin des lois*, nos 591, 707. L'article 3 du décret du 7 avril porte : « Le fait *demeurera constant*, soit par un procès-verbal revêtu de deux signatures, soit par un procès-verbal revêtu d'une seule signature confirmée par la déposition d'un témoin, soit par une déposition orale & uniforme de deux témoins. C'était l'institution des tribunaux révolutionnaires. Celui de Toulouse ne commença à fonctionner que le 25 nivôse an II (14 juin 1794), mais plusieurs exécutions capitales eurent lieu à Toulouse avant cette époque. La première eut lieu le 20 avril. Un fabricant de liqueurs, chaud patriote, fut la première victime; il se nommait Garnaut.

Digitized by Google

triotes se croyaient en droit de poursuivre les suspects ou les aristocrates & de les traiter comme des bêtes fauves. Une proclamation des administrateurs du Département, affichée dans tous les lieux publics & lue par les officiers municipaux aux messes paroissiales, s'exprime ainsi : « On doit expliquer le décret qui met les aristocrates hors la loi & veut que leurs crimes soient jugés par le tribunal révolutionnaire. On ne peut *courir sus* aux aristocrates; ils sont hors la loi, autrement dit que les garanties de procédure criminelle ne leur sont plus accordées; ils peuvent être condamnés sur un simple procès-verbal signé de deux témoins ou sur deux dépositions. Le fait ainsi énoncé demeurant constant, il n'y aura plus lieu de le discuter. »

Des instructions concernant les personnes mises en arrestation furent aussi publiées. Les détenus étaient dans l'ancien couvent de la Visitation.

Il y avait plusieurs catégories : 1° ceux pris les armes à la main devaient, dans les vingt-quatre heures, être livrés à l'exécuteur des jugements criminels pour être mis à mort; 2° ceux qui, ayant pris part à la révolte & aux attroupements, avaient été arrêtés sans armes devaient être envoyés à la maison de justice du Tribunal criminel, qui statuait sur un simple procès-verbal revêtu de deux signatures; ceux convaincus d'avoir porté les armes devaient être livrés à l'exécuteur pour être mis à mort si c'étaient des prêtres, des nobles & des émigrés; 3° ceux détenus pour avoir pris part aux révoltes devaient attendre en prison un décret de la Convention nationale.

(*A suivre.*) E. CONNAC.

Digitized by Google

LA VICOMTÉ DE CASTELBON

EN CATALOGNE[1]

NOTES HISTORIQUES

Pour montrer l'intérêt de l'ouvrage dont nous nous proposons de rendre compte & pour en faire ressortir l'importance, il y a lieu tout d'abord de faire connaître ce qu'était la vicomté de Castelbon. Sous cette désignation, on comprenait un fief de la Catalogne, situé dans le diocèse d'Urgel, en aval de cette ville, sur le versant des Pyrénées centrales, entre la Sègre & la Noguéra-Paillarésa. Jusqu'au commencement du treizième siècle, le pays fut gouverné par des seigneurs relevant en droit des rois d'Aragon & indépendants en fait.

L'histoire de cette seigneurie ne serait pas susceptible de nous arrêter longtemps si, en 1202, n'était survenu un événement dont la conséquence fut d'unir, pendant près de trois siècles & demi, les destinées du fief à celles de la maison de Foix. A cette époque, Ermessinde, fille d'Arnaud, vicomte de Castelbon, épousa, à Tarascon-sur-Ariège, Roger-Bernard, fils de Raymond-Roger, comte de Foix; le gendre, en 1226, succéda à son beau-père, mort sans postérité masculine. Par cette acquisition, les comtes de Foix donnaient carrière à leur

1. D. Joaquim Miret y Sans : *Investigacion historica sobre el vizcontado de Castellbo, con datos ineditos de los condes de Urgell y de los vizcondes de Ager.* — Barcelona, 1899; in-8°, 384 pages. (1-342, texte espagnol; 343-384, documents inédits en latin.)

Digitized by Google

ambition ; ne pouvant s'étendre du côté du Languedoc, ils essayaient de prendre pied en Catalogne. Tout dans la succession n'était pas profit ; les nouveaux seigneurs furent obligés de soutenir la lutte que leurs prédécesseurs avaient engagée avec la mitre épiscopale d'Urgel, notamment au sujet de la vallée d'Andorre.

En 1315 mourait Gaston I, comte de Foix, fils de Roger-Bernard III, qui, par suite de l'héritage de la maison de Moncade, avait du chef de sa femme, en France, obtenu le Béarn &, en Catalogne, les seigneuries de Moncade & de Castelvieil. Il laissait deux fils : Gaston II, à qui il céda les biens situés sur le versant français des Pyrénées, & Roger-Bernard qu'il institua vicomte de Castelbon avec toutes les terres de Catalogne.

Les événements survenus dans la région, tant qu'ont régné les seigneurs de la première maison de Castelbon & leurs héritiers directs, ne sont pas inconnus. M. Charles Baudon de Mony [1] en a donné le résumé dans son bel ouvrage sur les rapports des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du quatorzième siècle. Il n'en est plus de même après le partage de la succession de Gaston I.

Que devint le rameau de la maison de Foix transplanté sur les bords de la Sègre? Quel fut le sort de la vicomté de Castelbon sous la nouvelle dynastie? Ce sont des questions intéressantes pour notre histoire méridionale, puisqu'il s'agit de suivre dans leurs menées politiques & dans leur marche envahissante les princes de la maison de Foix qui, dès cette époque, commencent à occuper une des premières places parmi les grands feudataires de la couronne.

M. Miret s'est chargé de satisfaire la curiosité des chercheurs. Avant d'entrer dans la narration des faits postérieurs à la mort du comte Gaston I, il remonte aux origines de la vicomté, montre les débuts des seigneurs de la première race,

1. *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne, jusqu'au commencement du quatorzième siècle.* Paris, Picard, 1896. 2 vol. in-8°. L'ouvrage a obtenu le deuxième prix Gobert, décerné par l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Digitized by Google

indique leurs alliances & leurs rapports avec les grandes familles de la région : Caboet, Ager & Urgel. M. Baudon n'avait, dans cette période, pris que ce qui concernait son sujet. Autre est le but de M. Miret; il retient tout ce qui a trait au pays dont il entreprend d'écrire l'histoire. En passant, il relève, commente, rectifie ou corrobore certaines assertions des savants français. A partir de 1315, il n'a plus à suivre, parallèlement avec M. Baudon, la marche des faits; il commence une œuvre vraiment originale, en faisant connaître le rôle joué par la nouvelle dynastie & en racontant les événements qui ont amené le retour de la vicomté à la couronne d'Aragon. Un chapitre vraiment curieux est celui consacré aux institutions religieuses de la contrée.

Le sujet choisi n'est assurément pas banal, car la vicomté de Castelbon a été le seul fief de la Catalogne qui, durant plus de trois siècles, soit resté au pouvoir d'une grande maison féodale étrangère. M. Miret a fait emploi des meilleures méthodes pour composer son ouvrage; il a recouru à des sources inexplorées, telles que les archives de la cathédrale d'Urgel, a consulté les riches archives de la couronne d'Aragon à Barcelone; enfin, il n'a pas hésité à travailler dans les grands dépôts de Paris, où il a fait de curieuses découvertes.

Fondée en 1315, la dynastie des Foix-Castelbon n'a pas duré un siècle; elle s'est éteinte en 1398, n'ayant à inscrire que trois princes sur sa liste chronologique. Le début de chaque règne a été marqué par une tutelle. Les deux premiers vicomtes s'appelaient Roger-Bernard en souvenir des aïeux de Foix. Ils parvinrent à concilier leurs devoirs de feudataires catalans avec les intérêts que leur assuraient, au delà des Pyrénées, leurs liens de famille. L'un contracta mariage avec Constance de Luna, qui était Catalane; l'autre avec Géralde de Navailles, qui appartenait à l'une des premières familles de Gascogne. M. Miret les représente en lutte, comme leurs prédécesseurs, avec les évêques d'Urgel au sujet d'intérêts rivaux, les suit dans les tentatives qu'ils font, non sans succès, pour arrondir leur patrimoine.

Roger-Bernard I semble avoir conservé ses affections pour le pays d'où il était sorti. Quoiqu'il ne fût pas vassal de la

Digitized by Google

couronne de France, il prit parti pour les Valois & combattit les Anglais. C'est à Pau qu'il fit son testament portant une clause où il marquait l'intention d'être enterré à Boulbonne, dans l'église abbatiale, où reposaient ses ancêtres, les comtes de Foix[1].

Courte fut l'existence de Roger-Bernard II ; s'il eut des relations politiques dans le Midi de la France, il préféra se mettre dans les bonnes grâces de son suzerain le roi d'Aragon ; il en obtint la charge de capitaine de Roussillon & de Cerdagne. En 1381, son fils, Mathieu lui succéda ; en 1391, ce jeune prince fut appelé à recueillir la succession de Gaston-Phœbus, mort sans postérité, & à réunir toutes les terres de la maison de Foix. Mathieu épousa la fille de Martin, roi d'Aragon, &, en vertu des droits de sa femme, réclama la couronne lors du décès de son beau-père. Ce fut sans succès. Il mourut en 1398, ne laissant qu'une sœur, Isabelle, mariée à Archambaud de Grailly. On sait qu'après une opposition de la part de Charles VI, l'héritage de Mathieu fut définitivement acquis à sa famille.

La vicomté de Castelbon redevint un fief de la puissante maison de Foix, administré par des officiers. M. Miret a su dégager des événements généraux les faits particuliers à Castelbon & conduire habilement ses lecteurs jusqu'en 1547. Là s'arrête le récit, car la vicomté cesse d'avoir une vie propre & est assimilée aux pays de la Catalogne, à laquelle elle est rattachée comme fief de la couronne d'Aragon. Elle sortit de la maison de Foix quand Jean d'Albret, en épousant Catherine, l'héritière des Grailly, devint roi de Navarre.

Ce n'était pas au moment où la monarchie espagnole achevait de faire l'unité politique & administrative dans la péninsule que la maison d'Albret pouvait espérer maintenir la politique d'accroissement qui, commencée par l'acquisition de la vicomté de Castelbon, continuait par l'avènement au trône de Navarre. En dehors de ces raisons d'état, Ferdinand le Catholique avait un prétexte tout trouvé pour confisquer les terres

1. Ce prince mourut en 1351. Voir *Hist. de Languedoc*, Ed. Privat, t. IX, pp. 637-638.

Digitized by Google

de Catalogne appartenant à la maison de Foix. Ayant épousé en secondes noces Germaine de Foix, qui avait des prétentions à l'héritage échu à sa cousine Catherine, il s'empara de la Navarre & des terres de Catalogne. Après la mort de Ferdinand, Germaine obtint de Charles-Quint l'usufruit de la vicomté de Castelbon, dont les revenus furent hypothéqués pour gager des emprunts. A la mort de cette princesse, qui avait convolé en secondes & même en troisièmes noces, la vicomté, comme nous l'avons dit, perdit toute apparence d'autonomie & son histoire se fondit dans celle de la Catalogne.

Se douterait-on que la France, héritière des comtes de Foix, a conservé quelques droits & quelques possessions provenant d'Arnaud de Castelbon? C'est ce qui a lieu pour l'Andorre. Si aujourd'hui la République Française exerce, avec la mitre d'Urgel, la cosuzeraineté sur les vallées andorrannes, c'est en vertu d'un traité appelé paréage, conclu en 1278, & qui lui-même mettait fin aux dissensions commencées à la fin du douzième siècle. Mieux encore, nos rapports avec le coprince & les habitants des vallées sont basées sur le droit du Moyen-Age. Notre historien n'a pas manqué de traiter les points relatifs à la question d'Andorre, toujours à l'ordre du jour de chaque côté des Pyrénées; il cite des faits, produit des documents à l'appui de son exposé.

M. Miret ne se contente pas toujours de faire le récit des événements, il se livre parfois à des considérations d'ordre général où il fait preuve de prudence & de modération. Ne formulant pas son opinion d'après des préjugés, il ne marche qu'en s'appuyant sur des textes & qu'en renvoyant exactement aux sources.

Il convient de faire quelques réserves au sujet de la composition matérielle de l'ouvrage. Les recherches ne sont pas toujours faciles, car il manque une table alphabétique des noms de lieux & de personnes. Les chapitres, trop considérables, auraient gagné à être dédoublés; cet inconvénient serait atténué, si les indications des pages etaient données après l'énumération dans les sommaires. Quant aux documents inédits mis en appendice, ils s'étendent du dixième au treizième siècles & concernent spécialement les comtes d'Urgel & les vicomtes

Digitized by Google

d'Ager. Pourquoi l'auteur n'en a-t-il pas donné une table. Dans l'intérieur des chapitres, on rencontre aussi des textes inédits; mieux aurait valu les reporter à l'appendice; là où ils sont placés, ils coupent le récit & détournent l'attention. Quelques planches reproduisent en tout ou en partie des documents ayant trait à l'ouvrage; mais que viennent faire les reproductions de manuscrits anciens conservés aux archives de la cathédrale d'Urgel & qui concernent l'Apocalypse? C'est un hors-d'œuvre, qui trouverait d'autant mieux sa place ailleurs qu'on ne soupçonne pas sa presence dans un livre consacré à l'histoire de la vicomté de Castelbon.

Il y a encore deux reproches que nous nous permettons d'adresser à l'auteur : à notre avis, il a tort de reproduire les textes sans se donner la peine de les couper autrement que par des points; les phrases, souvent longues, ne sont pas fractionnées par des virgules; le sens ne se dégage pas clairement & l'interprétation en est fatigante. Le second reproche est plus grave; nous regrettons que M. Miret n'ait pas essayé de ramener les dates anciennes au style moderne, & qu'il ait laissé les lecteurs se débrouiller, comme ils pourront, au milieu des ides, des calendes, & des commencements d'années. Qui l'empêchait, après avoir cité la date même du document, de la convertir en style moderne & de la mettre entre parenthèses? Ce système, généralement adopté, donne satisfaction à toutes les critiques.

Bien que ces observations aient leur importance, nous n'hésiterons pas à déclarer que l'ouvrage de M. Miret est un travail digne d'estime, plein de renseignements, écrit avec facilité dans une bonne langue. Si, de chaque côté des Pyrénées, les érudits, à l'exemple de M. Miret, de M. Baudon & de plusieurs autres savants distingués, mettaient à profit les documents accumulés dans les archives, l'histoire de chaque pays, de chaque province serait mieux connue & l'histoire internationale ferait de rapides progrès.

F. PASQUIER.

Digitized by Google

LE RÉCENT CONGRÈS ÉCONOMIQUE

SOUS-PYRÉNÉEN

La Chambre de commerce de Toulouse a pris, ces jours derniers, une heureuse initiative.

Elle a invité les Chambres de commerce de la région à venir délibérer en commun sur les besoins immédiats & l'avenir industriel du pays pyrénéen, des départements qui forment comme le ressort économique de Toulouse.

L'occasion de ce Congrès avait été fournie par le Ministre du Commerce qui avait demandé à toutes les Chambres de commerce de France de lui indiquer les travaux de première urgence que l'on pourrait entreprendre aussitôt & pour lesquels ces Chambres seraient disposées à fournir une subvention.

La Chambre de Toulouse a pensé que certains travaux peuvent intéresser tout le Sud-Ouest & que l'utilité est évidente de faire signaler ces travaux par la région entière, laquelle réunirait plus aisément la subvention réclamée par le ministre.

Les Chambres de commerce de Pau & Oloron, de Tarbes, de Foix, de Carcassonne, de Cette, d'Albi, de Montauban ont répondu à l'appel de la Chambre toulousaine &, le mercredi 2 mai, s'est réuni à la Bourse de Toulouse un petit Congrès qui comptait trente-cinq industriels ou commerçants de marque, autorisés à se prononcer sur les besoins économiques de nos contrées.

La Chambre de Toulouse, après les compliments d'usage,

Digitized by Google

a appelé en premier lieu l'attention de la réunion sur ce qu'elle croit être l'organe principal de la prospérité future dans le pays qui s'étend entre Bordeaux & la Méditerranée : le canal du Midi & le canal Latéral à la Garonne qui continue le premier de Toulouse à Bordeaux.

Au nom de la Chambre, M. Sirven, un de ses membres, développé cette question en un rappport dont voici le résumé :

Les trois quarts du trafic sur les canaux consistent : 1° en importations entrant par Bordeaux ou Cette & ne dépassant pas Toulouse, houille, vins, huile minérale, bois de construction, &c.; 2° en exportations de vins & de quelques autres produits agricoles.

Les marchandises qui traversent le canal de Cette à Bordeaux ou inversement, & celles qui vont d'un point intermédiaire à un autre, ne forment qu'un appoint de peu d'importance.

Ce mouvement de marchandises rencontre dans les canaux des obstacles divers dont les principaux sont les suivants :

1° L'écluse de Castets, au point de jonction de deux canaux, n'est pas assez profonde aux basses eaux; les bateaux doivent s'alléger pour la franchir en été;

2° Les écluses de Toulouse, comprises entre le canal Latéral & le Port-Saint-Etienne sont trop courtes; les grands bateaux venant d'aval ne peuvent pas arriver dans ce port; il suffirait de les allonger de 2 mètres, de remplacer, par exemple, par un mur vertical le mur de chute qui actuellement est incliné;

3° Dans le premier bief du canal Latéral, le tirant d'eau est insuffisant; il faudrait l'augmenter d'un mètre sur une longueur de 4 kilomètres, pour supprimer toute gêne aux basses eaux;

4° La plupart des ponts des chemins de fer du Midi devraient être exhaussés pour permettre aux bateaux de charger à 3 mètres au-dessus de leur ligne de flottaison;

5° Le tirant d'eau du canal de la Robine est insuffisant; il faudrait lui donner une profondeur égale à celle du canal du Midi;

Digitized by Google

6° Les gares du chemin de fer ne sont pas reliées aux canaux; il importerait de construire des voies de raccordement, en dehors des villes, pour éviter tout camionnage du bateau au wagon.

Tels sont les travaux principaux qui s'imposent pour rendre possible un trafic sérieux sur les deux canaux Latéral & du Midi : le coût peut en être évalué à 6,000,000 de francs.

Cette dépense est nécessaire, si l'on veut aider au développement que la navigation a pris depuis deux ans, c'est-à-dire depuis qu'une Compagnie fermière ne prélève plus un péage de 3 centimes par tonne & par kilomètre.

Le tonnage des marchandises transportées s'est élevé en 1899 à 687,860 tonnes, tandis qu'il ne dépassait pas 367,560 tonnes en 1896. Les produits agricoles, & particulièrement les vins, ont surtout bénéficié de l'affranchissement des canaux.

La batellerie augmente son matériel, car elle s'est trouvée débordée, à la fin de 1899, par l'afflux des marchandises à transporter.

L'affranchissement des canaux a, d'ailleurs, coïncidé avec une forte réduction de certains tarifs des chemins de fer : les services que l'on peut attendre des voies d'eau apparaissent donc clairement & il n'est pas exagéré de prévoir une véritable renaissance économique dans nos pays, si la navigation est facilitée sur les canaux Latéral & du Midi, & si, pour favoriser l'apport des marchandises à cette grande artère, on améliore la navigation sur les rivières qui y descendent.

Dans cette vue, le Congrès de Toulouse, sur la demande de la Chambre d'Albi, a joint aux travaux de première urgence à exécuter sur les canaux, ceux qui sont nécessaires pour remettre le Tarn dans l'état où il se trouvait avant l'inondation de 1875 : l'apport qui doit venir par cette rivière d'Albi, Carmaux, Castres, Mazamet, &c., est, en effet, des plus importants. Le Parlement a voté une somme de 100,000 fr. au budget de 1900 pour les travaux du Tarn.

En somme, le Congrès a estimé que le bassin de la Garonne & de l'Aude doivent considérer les canaux, libérés aujourd'hui de tout péage, comme un merveilleux instrument de

Digitized by Google

commerce & contribuer aux dépenses nécessaires pour leur amélioration. Une commission a été chargée de déterminer par quels moyens on peut réunir cette contribution pécuniaire que le Gouvernement réclame & obtenir les fonds nationaux qu'il offre pour sa part.

Le Sud-Ouest serait bien mal avisé s'il laissait échapper l'occasion qui s'offre d'attirer vers lui des capitaux & du travail pour sa plus grande prospérité à venir.

***

Une autre œuvre, d'importance au moins égale, a retenu l'attention du Congrès.

Sur le rapport de M. Sansot, délégué par la Chambre des Hautes-Pyrénées, les décisions suivantes ont été adoptées :

Le Congrès, considérant que les chutes d'eau & les mines des Pyrénées constituent un domaine national à mettre en valeur;

Que la force motrice disponible dans ces montagnes a pu être scientifiquement évaluée & représentée par une production journalière de 50,000 tonnes de houille, extraite sans le secours de l'homme;

Que ne pas utiliser cette force équivaut à laisser brûler en pure perte, journellement, une masse de houille égale à celle que produit la France entière;

Que cette force qui se perd pourrait être transportée électriquement dans les parties habitées des vallées pour actionner des usines, dans les mines pour l'extraction du minerai, sur les routes pour la traction des trains de transport;

Que les Pyrénées pourraient ainsi fournir en abondance des marbres, des bois, des matériaux de construction, du fer, du cuivre, du plomb, du manganèse, &c., & bien d'autres matières qui, à l'heure présente, sont très mal exploitées & en quantité minime, faute de routes;

Que la région sous-pyrénéenne dont Toulouse est la capitale naturelle pourrait par suite prendre un développement économique égal à celui des bassins houillers les plus riches, puisqu'elle fournirait sur place à la fois la matière première,

Digitized by Google

l'énergie industrielle & même la main-d'œuvre qui actuellement émigre à l'étranger ou reste inactive l'hiver dans les montagnes;

Que le moyen immédiat par lequel on peut préparer un tel avenir est l'établissement de routes remontant au plus haut des vallées pyrénéennes, à portée des carrières, des forêts, des chutes les plus éloignées, des réservoirs d'eau créés ou à créer, & jusqu'à la bouche des futurs tunnels que les tramways électriques perceront pour passer en Espagne;

1° Décide qu'il sera fait appel à toutes les forces vives du pays & particulièrement aux Pouvoirs publics,

Pour attirer l'attention générale sur la situation nouvelle que les progrès de l'électricité viennent de créer dans la région sous-pyrénéenne,

Pour exciter toutes les initiatives à tirer parti des richesses de montagnes nationales qui rendues accessibles & exploitées, deviendront un important domaine industriel de la France;

2° Indique au Gouvernement, qui a demandé avis, cette tâche immédiate d'établir des routes nouvelles ou de prolonger celles qui existent dans toutes les vallées pyrénéennes aussi haut que possible,

En prévoyant que ces routes seront destinées à porter des tramways, à utiliser des chutes, à exploiter des mines & des carrières, à pénétrer en Espagne par de courts tunnels & à établir ainsi des voies industrielles transpyrénéennes qui permettront l'exploitation de toute la chaîne.

Pour résumer d'un mot les considérations qui précèdent, on peut prévoir & on doit préparer un avenir où la région pyrénéenne, avec ses forces hydrauliques & ses mines, deviendra un pays industriellement aussi riche que le Nord & la Belgique, où Toulouse sera le Lille ou le Bruxelles des Pyrénées.

L'industrie & les capitaux tendent déjà, on le sent, à se porter vers ces montagnes; ils sauront en organiser l'exploitation, car rien ne résiste aux entreprises scientifiques de nos ingénieurs soutenus par des Sociétés financières : les hommes intelligents du Sud-Ouest ont le devoir de hâter cette évolution pour le plus grand bien du pays & le développement des forces nationales.

Digitized by Google

Des routes, dont les études sont faites & dorment dans les cartons des Ponts & chaussées, peuvent être mises tout de suite en construction & ouvrir l'accès des richesses pyrénéennes aux Sociétés qui ne demandent qu'à les exploiter.

*
* *

Le Congrès n'a pas cru pouvoir se séparer sans appeler l'attention publique & gouvernementale sur les questions suivantes qui répondent aux vœux du Sud-Ouest :

Achèvement de la ligne ferrée de Perpignan, Bayonne, suivant la ligne des Pyrénées & réunissant des centres industriels comme Quillan, Lavelanet, Foix, Saint-Girons, Bagnères-de-Bigorre, etc. ;

Amélioration du canal de Cette au Rhône pour lequel la Chambre de Cette offre une grosse subvention ;

Prolongement du canal de la Nouvelle à Port-Vendres, par Perpignan ;

Exécution des lignes internationales de France-Espagne pour le rio Aragon & Oloron d'un côté, la Noguera-Pallaresa & le Salat de l'autre, lignes qui ont fait l'objet des conventions de 1885 & 1894 entre les gouvernements français & espagnols. En attendant, toute facilité doit être donnée à l'industrie privée pour la construction de chemins de fer économiques entre la France & l'Espagne ;

Conservation de la navigabilité de la Garonne, amélioration des passes du fleuve & aménagements nécessaires dans la Baïse ;

Prolongement de la ligne de Castelsarrasin à Beaumont vers Auch par Aubiet & son rattachement direct à Montauban ;

Construction du chemin de fer de Vindrac à Carmaux, exécution de celui de Caune à Saint-Amans ;

Reclassement du tronçon de Pau à Vic-Bigorre, construction d'un tronçon de Bèze à Labastide-Rouairoux ;

Suppression de la rampe de Capvern ;

Mise en vigueur sur tout le réseau du Midi des tarifs appliqués sur la ligne Cette-Bordeaux.

*
* *

Digitized by Google

En résumé, le Congrès des Chambres de commerce à Toulouse a permis à des représentants autorisés de l'industrie du Sud-Ouest de se consulter sur les intérêts supérieurs de la région, de se persuader & de dire haut que deux œuvres principales doivent attirer l'attention & les efforts de tous :

1° L'amélioration de la grande voie d'exportation & d'importation du bassin de la Garonne, les canaux Latéral & du Midi ;

2° La mise en valeur du magnifique domaine national que sont les Pyrénées, où les chutes d'eau, électriquement utilisées, produiront autant d'énergie que tous les bassins houillers de la France réunis & où les mines donneront un aliment indéfini à l'énergie de ces chutes.

On ne saurait trop encourager la Chambre de commerce de Toulouse à provoquer de semblables réunions pour continuer l'œuvre d'initiative amorcée dans le Congrès du 2 mai & tenir en éveil l'activité des hommes d'entreprise.

A. SANSOT.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Une lettre de Mistral

La *Revue des Pyrénées* n'a pas seulement de précieux collaborateurs; elle a aussi d'illustres lecteurs. Voici une lettre de M. Frédéric Mistral qui en témoigne. Elle est adressée à Mlle Victorine Gay & nous fait d'autant plus apprécier le mérite de l'étude si intéressante & si fouillée que nous devons à sa plume diserte & élégante.

Maillane (Bouches-du-Rhône), 25 février 1900.

« MADAME,

« J'avais déjà lu avec un grand intérêt votre important travail sur *Cyprien d'Espourrin* dans la *Revue des Pyrénées* que je reçois; mais j'ai été fort touché de l'attention que vous avez eue de m'adresser vous-même cette étude définitive, & je me fais un devoir, au nom des « Sept amis de Fontségugne », de vous féliciter pour le monument pieux que vous venez d'élever à celui qui fit résonner si mélodieusement les pipeaux pyrénéens. La couronne de poésie que l'an passé, aux Jeux floraux d'Arles, nous mîmes sur le front de Philadelphe de Gerde, vous est une preuve que la Provence écoute & apprécie les échos de vos montagnes.

« Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes hommages & de mes remerciements.

« F. MISTRAL. »

Si l'on pouvait avoir quelque portrait gravé de d'Espourrin ou quelque photographie de ses monuments, nous les rece-

Digitized by Google

vrions volontiers pour les suspendre au *Musée félibréen* d'Arles.

***

Alexandre Falguière

Une des gloires de la sculpture toulousaine — Alexandre Falguière — est décédé à Paris, le jeudi 19 avril, des suites d'une occlusion intestinale, & après une opération chirurgicale restée sans résultat. C'était également un des maîtres de la sculpture contemporaine. Il continuait dignement la grande tradition française des Rude, des Barye & des Carpeaux.

Il devait sa première éducation artistique à Griffoul-Dorval, son maître de Toulouse, & son instruction définitive à Jouffroy, son maître de Paris, qu'il a remplacé à l'Institut en 1882; mais il avait complété leurs leçons à Rome, où il avait été envoyé après avoir remporté le premier grand-prix de sculpture en 1854. Il tenait du premier la sûreté & l'habileté de la main, & du second la grâce & la délicatesse du ciseau. Il ne devait qu'à lui-même le sentiment de la vie qu'il savait mettre dans toutes ses œuvres, qu'elles fussent pittoresques comme son *Vainqueur du combat de coqs* (son principal envoi de Rome) & sa *Danseuse égyptienne* (une création de l'âge mûr), spiritualiste comme son *Tarcisius martyr*, simplement plastique comme sa *Diane* & sa *Femme au paon*, monumentale comme son *Mgr Lavigerie* ou son *Amiral Courbet*. Il faut y joindre des œuvres admirables de sentiment & d'élévation comme son *Saint Vincent de Paul* & son *La Rochejaquelin*, presque une ébauche, mais merveilleuse d'élégance chevaleresque.

Né à Toulouse en 1832, dans une condition sociale très modeste, Jean-Alexandre-Joseph Falguière devait tout à son intelligence & à son travail. Il est décédé, à peine âgé de soixante-huit ans, dans la pleine maturité de son talent, préparant de nombreuses œuvres encore inachevées comme son monument d'*Alphonse Daudet*, qu'il venait d'inaugurer à Nimes & qu'il se disposait à terminer, lorsqu'il a été surpris par la maladie. Il songeait à bien d'autres œuvres qui auraient sans doute augmenté encore sa notoriété & son prestige, car c'était

Digitized by Google

un vrai méridional avide de sensations nouvelles, & toujours prêt à se manifester.

La nouvelle de sa mort a profondément ému tous ceux qui le connaissaient si plein de vie, de faconde abondante, & aussi de forfanterie gasconne peut-être, mais toute bonne enfant & procédant d'une nature primesautière, largement & aimablement expansive.

Falguière fut le premier par l'âge de la pléiade contemporaine des sculpteurs toulousains, les Mercié, les Marqueste, les Carlès, les Idrac, les Labatut, les Abadie-Sul & tant d'autres arrivés ou arrivant qui ont déjà peuplé le Luxembourg de leurs œuvres & qui lui en promettent bien d'autres. Ils le pleureront comme un précurseur & comme un guide, comme un protecteur aussi, car il aimait passionnément Toulouse & il se plaisait à aider de ses conseils & à soutenir de son influence tous ceux qui étaient ses compatriotes & qui recouraient à ses bons offices pour triompher des difficultés de l'art & des malechances de la vie.

La place nous manque pour parler d'une façon digne de lui de ses nombreuses œuvres tant sculptées que peintes, car Falguière maniait le pinceau aussi bien que l'ébauchoir, comme on peut en juger par son *Charnier du Sphinx*, au musée de Toulouse; par son *Apothéose de Clémence Isaure*, à la Salle des Illustres; par ses *Lutteurs*, au musée de Carcassonne, & surtout par son Espagnole du musée du Luxembourg, à Paris (*Poignard & Eventail*), la meilleure de ses œuvres peintes au dire de tous les connaisseurs. On lui doit enfin un pastel, remontant à 1885 & représentant Victor Hugo, qui montre la souplesse & la variété de son talent, à quelque matière d'art qu'il l'appliquât. Nous nous bornerons à rappeler la grande place qu'il n'a cessé de tenir dans la sculpture française depuis ses débuts en plein Empire jusqu'à ces derniers temps, c'est-à-dire pendant près de cinquante ans. S'il eut parfois des défaillances, s'il changea souvent de manière, s'il se montra parfois inquiet & manqua même de mesure en certaines circonstances, il n'a jamais cessé de se reprendre & de se manifester par des œuvres qui témoignent sinon d'un véritable génie, du moins d'un très grand talent, fait de conscience, de

Digitized by Google

souplesse d'esprit & d'habileté de main exceptionnelle. Nul ne pétrissait la glaise ou ne domptait le marbre avec plus d'aisance & de maîtrise. Mais nul surtout n'avait plus d'imagination : on peut en juger par le nombre comme par la diversité de ses œuvres. Aucun programme ne le trouvait sans ressources pour son exécution. Qu'il s'agît de combiner une œuvre monumentale, un décor de place publique, une statue en pied ou un simple buste, il était toujours prêt à l'accomplir. Lorsque la Société des arts décoratifs provoqua naguère le couronnement de l'Arc-de-Triomphe, en quelques jours Falguière modela & mit en place un colossal quadrige qui s'accordait à merveille avec les masses générales du monument & qui produisait à distance l'effet le plus grandiose. Il fit de même pour le Panthéon, lorsque l'Administration lui demanda de le décorer de statues colossales.

La mort de Falguière a eu un douloureux retentissement à Toulouse, où il était si connu & aimé. Il y avait perdu son père, il y a cinq ans à peine, & il aimait à y revenir souvent. Il y a laissé une sœur qu'il affectionnait tendrement. Ses admirateurs & ses amis ont fait célébrer un service solennel pour le repos de son âme dans l'église Saint-Pierre, qui était celle de sa paroisse. Le Conseil général de la Haute-Garonne, qui s'est assemblé le jour des obsèques, a rendu hommage à sa mémoire en prenant l'initiative d'élever une statue au grand artiste & de donner le nom de Falguière à une des principales rues de Toulouse. Le Conseil municipal ne tardera pas sans doute à réaliser cette double proposition, car Falguière est par excellence un digne fils de Toulouse par son origine & par son éducation. Comme on l'a dit à ses obsèques, Toulouse est la « ville de lumière & d'harmonie, où le génie latin a laissé son besoin d'énergie disciplinée, où l'ardeur se possède & s'analyse, où la finesse met son grain salutaire & piquant, où surtout l'amour de la vie & de la nature est un instinct dont tout favorise le développement » Ces caractères, Falguière les résumait en lui de la façon la plus éminente. Peut-être même était-il seul en France à les représenter à ce degré, & c'est ce qui doit faire regretter d'autant plus sa mort prématurée.

Digitized by Google

***

La Gravure.

La Commission de la Société de gravure, récemment fondée à Toulouse, vient de choisir la première œuvre qui sera gravée par ses soins. Elle est confiée au talent de M. Delzers, ancien élève de l'école des Arts toulousaine, & sera reproduite en autant d'exemplaires seulement qu'il y a de souscripteurs.

La Commission avait d'abord songé à un portrait, le portrait joignant à l'intérêt historique la saveur d'une impression de la vie. Mais son ambition croissant à chacun des pas qu'elle faisait dans le Musée en compagnie du graveur, elle s'est arrêtée sur une œuvre plus importante, de haute allure, collection de portraits d'ailleurs dans une scène historique.

C'est le tableau de Philippe de Champaigne qui représente Louis XIII donnant, à Fontainebleau, le collier du Saint-Esprit au duc Henri de Longueville, le mari de la célèbre duchesse.

La disposition des personnages est imposante & calme, mais chacun d'eux se présente dans une attitude variée, aisée & naturelle, en rapport avec sa fonction dans la cérémonie. Les visages sont traduits avec autant de vigueur que de finesse, & le caractère personnel se dévoile aussi bien que le tempérament. Ainsi, la bonhomie du prélat qui présente le livre avec l'image de la croix sur laquelle le duc prête serment; ainsi la pâleur maladive du chevalier de l'Ordre qui tient le manteau.

La tête du roi est justement moins étudiée, traitée plus sommairement que celles des cordons bleus si vivantes & si expressives. Il est probable que le roi Louis XIII se dispensa de poser devant le peintre qui dut se contenter de reproduire la figure royale d'après un précédent portrait ou peut-être même de souvenir.

La scène s'enlève vigoureusement sur un fond de tentures d'un bleu intense rehaussé de fleurs de lys d'or. Le roi est assis sous un dais, & au-dessus de lui plane la colombe.

Cette composition, très étudiée, peinte avec une remarquable maîtrise dans des tons robustes, variés aussi par la

Digitized by Google

diversité des étoffes, livre au graveur de précieuses ressources, avec des difficultés qui mettront en jeu sa virtuosité.

Le tableau fut peint, en 1633, sur l'ordre du roi, qui le donna à l'église des Augustins. C'était celle où l'Ordre célébrait ses fêtes & elle le garda jusqu'à la Révolution. Il a été envoyé par l'Etat au Musée de Toulouse en 1812.

MM. de Bullion & de Boutillier, qui figuraient dans le tableau, en demandèrent, chacun, une reproduction à Philippe de Champaigne, pour décorer leurs hôtels à Paris. L'une d'elles se voit à Versailles, mais non sans quelques variantes avec la toile de Toulouse & d'ailleurs d'une facture moins serrée.

Aussi, lorsque celle-ci fut envoyée à l'Exposition de 1878, y fut-elle très hautement admirée & regardée comme une des œuvres les plus précieuses de l'Ecole française.

Grâce au talent de M. Delzers, elle inaugurera dignement la nouvelle entreprise artistique de Toulouse.

Montpellier.

Mgr Douais

Nous avons déjà annoncé la promotion de notre éminent collaborateur, M. le chanoine Douais, vicaire général de Montpellier, comme évêque de Beauvais. En quittant définitivement Montpellier, Sa Grandeur a adressé à Mgr de Cabrières une lettre où il parle du projet qu'il avait fait de compléter sur certains points l'*Histoire générale de Languedoc*, si admirablement exécutée par Dom Vaissete & si bien rééditée à Toulouse par la librairie Edouard Privat. Cette lettre se termine ainsi :

« J'avais cru que la pensée de rechercher & de réunir, avec le concours de mains laborieuses & habiles, les textes appartenant à Montpellier, dont vous gouvernez si heureusement le diocèse depuis vingt-six ans, à Toulouse où j'ai longtemps servi, au Languedoc dont vous êtes & moi aussi, serait comprise & accueillie avec cette sympathie ardente, qui est si naturelle aux méridionaux. Cette entreprise n'est pas de celles qui révolutionnent le monde; mais elle devait être utile aux tra-

Digitized by Google

vailleurs & apporter aux historiens de demain les *instrumenta* dont ils ne pourront se passer...

« Dans l'impossibilité où je suis de donner suite à un tel dessein, je fais du moins ce que je peux, & je publie ces documents & quelques autres ; ils rempliront trois volumes. C'est, aussi bien, ma manière à moi de vous remercier de votre bonté paternelle, à la veille de partir pour Beauvais ; de remercier le clergé du diocèse auquel je montre combien j'estime l'histoire de ses églises, de remercier les érudits de la Province avec lesquels je reste en communion d'idées en érudition & en histoire. »

Avant de rejoindre son siège de Beauvais, Mgr Douais est passé par Toulouse, où il s'est arrêté pendant trois jours, honorant de sa présence les séances hebdomadaires de la Société archéologique du Midi de la France, dont il a été longtemps le secrétaire général, & l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, dont il faisait également partie. Il y arrivait les mains pleines de documents historiques qu'il a présentés de la façon la plus érudite. Il ne pouvait qu'y recevoir l'accueil le plus empressé, & il s'est montré très touché des sentiments de respectueuse sympathie qui lui ont été prodigués. Un banquet lui a été donné la veille de son départ. Après de tels témoignages de considération, Sa Grandeur n'oubliera pas certainement Toulouse, pas plus que ne l'oublieront ses confrères des Sociétés savantes & ses nombreux amis de la Cité palladienne.

Lansargues.

Alexandre Langlade

A Lansargues, dans l'Hérault, s'est éteint, dans les premiers jours du mois de février dernier, le poète languedocien Alexandre Langlade. Il était âgé d'environ quatre-vingts ans.

Il n'eut pas, comme cela arriva à d'autres, hélas! la renommée qu'il méritait. Sa carrière littéraire fut longue pourtant, & ses œuvres nombreuses. La *Revue des Langues romanes*, qu'on ne lit pas assez, publia ses premières poésies : *Lou Garda-mas* (1878), *Lou las d'amour* (1879), *Malhan e Daudet* (1881), *Paulet e Gourgas* (1882).

Digitized by Google

Ce fut la première période de la vie littéraire de Langlade. La seconde comprend : *L'Alerta* (1896), son chef-d'œuvre ; *Souvenir de Pantacousta* (1891), *La Passioum de la França* (1898), *La Fada serranela*, &c.

Né dans les champs, ayant vécu toute sa vie en pleine nature, de cette belle & noble existence de presque tous nos poètes provençaux qui n'écrivirent jamais qu'à leurs heures de loisir, ne demandèrent jamais à leur Muse que de traduire en toute sincérité les impressions de leur âme, & ne firent jamais métier de leur poésie, Langlade fut surtout le poète de la nature.

On trouverait difficilement dans l'histoire de la littérature française des poètes à comparer, sous ce rapport, non seulement avec Langlade, mais avec Mistral, Tavan, Jean Laurès, le malheureux Pierre Froment, mort à vingt ans, Charloun Riéu. Il faut remonter jusqu'au seizième siècle pour trouver des poètes français, & encore ce qu'on cueillerait serait peu de chose, qui n'aient vu dans la Nature que la Nature & qui ne l'aient pas défigurée, soit pour l'ennoblir, comme au dix-septième siècle, soit, — passez-moi le mot, — pour la « maquiller », comme au dix-huitième, ou qui ne l'aient pas, comme en notre siècle, *interprétée* à leur fantaisie, la voyant à travers des yeux de philosophes ou encore ne se voyant qu'eux-mêmes en elle.

Cela vient tout simplement de ce que la plupart des poètes français, on pourrait dire tous, furent des hommes de la ville, & les poètes provençaux des hommes de la terre, fixés à la terre, attachés par de profondes racines & par tout leur être à la Nature, qu'ils aimaient passionnément, & qui le leur rendait en se donnant à eux tout entière.

Lamartine est incontestablement, parmi les poètes français, celui qui offre le sentiment le plus vrai, le plus désintéressé, le plus profond &, partant, le plus émouvant de la Nature ; & ce fut aussi — souvenez-vous de *Milly* — celui qui resta le plus attaché à sa terre natale.

J'ai cité tout à l'heure Tavan. On pourrait très justement dire de Langlade qu'il fut le Tavan languedocien. Et ce n'est pas un mince éloge qu'on lui décernerait, car Tavan, le dernier

Digitized by Google

survivant avec Mistral, des sept fondateurs du Félibrige, est un admirable poète.

Comme Langlade, Tavan, qui n'a jamais quitté lui non plus son village de Châteauneuf-de-Gadagne, en pleine terre comtadine, est essentiellement bucolique. Mais sa Muse est plus douce, plus gracieuse, plus élégante que celle de Langlade; elle est provençale, tandis que l'autre est languedocienne. La poésie de Tavan n'en est pas moins *vraie*, pour cela, que celle de Langlade : les jeunes filles de Saint-Rémy, qui travaillent toute l'année aux jardins, cessent-elles d'être de vraies paysannes pour être, rien que dans le bonjour qu'elles vous adressent, d'une élégance exquise?

Et puis, il y a une autre différence entre les deux poètes paysans : en lisant Tavan, on lui applique ce que Cyrano dit de lui-même dans la tragi-comédie de Rostand : « Une robe a passé dans sa vie. » Une ou deux, peut-être... Un sourire de femme éclaire çà & là son œuvre; Langlade est plus sévère.

Tavan Languedocien, soit, & encore en tenant compte des différences que je viens d'indiquer; mais Virgile Languedocien, comme quelques fervents admirateurs ont quelquefois appelé Langlade; non pas, c'est à la fois trop & trop peu.

C'est trop peu, si l'on ne voit par hasard dans Virgile que l'auteur des *Bucoliques*, car il y a dans Langlade, comme dans d'autres poètes provençaux, bien des choses qui valent ces compositions froides, artificielles, où l'art a une place singulièrement plus importante que la poésie.

Mais c'est beaucoup trop si l'on pense aux *Géorgiques*, œuvre admirable qui n'a été refaite par personne, & si l'on pense surtout à l'*Enéide*.

Quels que soient les défauts de l'épopée virgilienne, elle est demeurée comme la glorification splendide du peuple romain, un hymne magnifique d'amour & d'espoir adressé à Rome par le plus pieux de ses fils.

Langlade célébra certainement les beautés & les vertus de son terroir; il décrivit les mœurs de ses compatriotes; mais sa pensée ne s'éleva pas plus haut : il ne songea pas à raconter

Digitized by Google

au peuple auquel il appartenait l'histoire de son passé, ni, encore moins, à le préparer à un avenir réparateur.

Ce rôle fut dévolu à Mistral & à Mistral seul. Celui-là est vraiment le Virgile de notre race, avec un souffle plus puissant, une poésie plus riche & plus originale.

Celui-là seul est notre poète national. Il a élevé au peuple provençal un monument impérissable. Ses poèmes, son dictionnaire, ses discours, sa correspondance, il n'est pas une ligne chez lui où ne respire l'âme de ce qui fut la nation provençale, où n'éclate, à l'adresse de sa race, un appel à la résurrection, à la vie — &, en même temps, si puissant est son génie, si violent est son amour pour son pays, qu'il suffirait peut-être à lui assurer de merveilleuses destinées, si... *si Pergama defendi possent.*

Jules VÉRAN.

Avignon.

« L'Aioli » et la Presse félibréenne.

L'Aioli, le journal félibréen d'Avignon, a cessé sa publication. Dans son dernier numéro, celui du 27 décembre 1899, il a fait savoir à ses abonnés & à ses lecteurs, qui étaient nombreux, que le mortier était à jamais renversé.

Cette disparition fera de la peine à plus d'un. *L'Aioli* était le journal félibréen le plus important qu'il y eût. C'était l'organe officiel de Mistral. Bien souvent, sur certaines questions qui venaient de surgir, on attendait l'avis du Maître & c'est dans *l'Aioli* qu'on le trouvait. Les plus grands journaux de Paris ont été amenés ainsi plusieurs fois à citer la feuille provençale. Mistral y faisait connaître sa pensée sous diverses manières. Ses articles étaient tantôt signés de son nom, tantôt de ses initiales, tantôt du pseudonyme *Gui de Mounpavoum.* D'autres fois encore, Mistral donnait son opinion dans de petits échos anonymes où les initiés savaient le reconnaître.

L'Aioli était d'ailleurs un petit journal d'aspect agréable. Il était imprimé sur du beau papier & les caractères en étaient très jolis. Il eut comme collaborateurs tout ce que la littéra-

Digitized by Google

ture provençale compte de noms brillants & autorisés, & il était écrit dans la plus pure langue provençale.

Malgré tout, *l'Aioli* ne parvint pas à être un journal populaire. Il avait sans doute des abonnés, mais il manquait d'acheteurs au numéro. Une administration habile a toujours manqué à ce pauvre journal. Jamais on ne fit la plus petite réclame en sa faveur. Ceux qui voulaient l'acheter ne savaient jamais où s'adresser. Il présentait, en outre, cette anomalie singulière que coûtant 2 sous au numéro, il coûtait 10 francs à l'abonnement, alors qu'il ne paraissait que trente-six fois par an.

La périodicité de *l'Aioli* était aussi étrange — pour les profanes. Il paraissait, en effet, trois fois par mois, les 7, 17 & 27. C'est ce que Paul Arène appelait un jour une périodicité cabalistique. Il y a de la cabale dans le Félibrige. Ainsi le chiffre 7 est, pour les félibres, le chiffre sacré. Le Félibrige a été fondé par 7 poètes & patriotes provençaux; le mot *félibre* comprend 7 lettres; le nom de *Mistral*, également; *Avignon*, la ville-berceau du Félibrige, de même.

A tout bout de champ, les félibres trouvent le chiffre 7 dans leur histoire ou dans leur vie. Il y a quatre ou cinq ans, Mistral se rendait à Cadenet, où l'attendaient trois ministres, pour inaugurer la statue du Tambour d'Arcole; en descendant de wagon, il s'adressa à ses compagnons de voyage & les pria de constater combien ils étaient en tout : ils se trouvaient 7.

Et voilà pourquoi *l'Aioli*, le journal félibréen par excellence, paraissait le 7, le 17 & le 27... Il avait neuf ans d'existence. Le voilà disparu. C'est dommage. La collection en sera précieuse, non seulement pour les amateurs de littérature provençale qui y trouveront de belles pages de prose & de remarquables poésies, mais encore pour ceux qui, dans l'avenir, voudront voir comment pensaient & ce que pensaient des hommes de valeur à la fin du dix-neuvième siècle dans une des plus importantes parties de la France.

Cette disparition de *l'Aioli* attire l'attention de la presse félibréenne, car il y a une presse félibréenne, & plus importante & plus vivante qu'on ne croit. Je ne sais s'il y faut ranger les revues allemandes qui font toutes une large part à la langue & à la littérature provençales, même à la langue & à

Digitized by Google

la littérature modernes. On pourrait y comprendre encore la *Romania*, revue rédigée à Paris par MM. Gaston Paris & Paul Meyer; la *Revue de philologie française & provençale*, de M. L. Clédat, professeur à l'Université de Bordeaux.

Une revue plus réellement félibréenne, je veux dire qui, tout en étant savante, très savante, jouissant en Europe d'une grande autorité, est mêlée plus activement au mouvement mistralien, c'est la *Revue des langues romanes*, de Montpellier, dirigée par ce maître éminent de la philologie provençale, M. Chabaneau, auteur de tant d'œuvres qui ont donné à son nom la plus haute autorité, & dont la *Grammaire provençale* est attendue avec la plus vive impatience par tous les romanisants.

La *Revue félibréenne* que dirige M. Paul Mariéton n'a qu'un tort : c'est de paraître à des intervalles un peu exagérés. Elle a généralement un an ou deux de retard. A part ce retard, qui n'a d'ailleurs de l'importance que pour les gens pressés, c'est une revue très bien faite, très littéraire & intéressante au plus haut point. On la savoure d'autant plus lorsqu'elle arrive qu'on croit toujours qu'elle n'arrivera plus.

Mais de vouloir parler des revues ou journaux qui, écrits en français, font une part plus ou moins grande au provençal, nous entraînerait trop loin. Le nombre s'en accroît, d'ailleurs, tous les jours.

Voici les journaux rédigés exclusivement en langue d'Oc :

Lou Gau, rédigé spécialement pour une clientèle de prêtres & de Frères, par le R. P. Xavier de Fourvières, l'éloquent prédicateur provençal; le *Félibrige*, revue mensuelle, paraissant à Marseille; la *Targo*, de Toulon; la *Sartan*, de Marseille, où Clovis Hugues écrit parfois en provençal des vers délicieux; la *Vihudo*, de Marseille; les *Réclams de Biarn e Gascougne*, paraissant à Orthez; la *Terro d'Oc*, revue mensuelle de Toulouse; la *Cabreto*, d'Aurillac; le *Lemouzi*, revue limousine paraissant à Brives; le *Calel*, de Villeneuve-d'Agen; enfin, & j'en passe sans doute, sans parler de la *Cigale* & du *Viro-Souleù*, de Paris, la *Campana de Magalouna*, si populaire à Montpellier, vieille déjà, mais sans fêlure, de huit ans, la plus gaie & la plus solide des *campana*.

Digitized by Google

Bordeaux.

Le 23 novembre dernier est décédé à Bordeaux de la façon la plus soudaine un érudit qui s'était signalé par les plus grands services dans sa spécialité.

M. Dast Le Vacher de Boisville

M. Dast le Vacher de Boisville n'était âgé que de trente & un ans, étant né dans la même ville le 8 janvier 1868. Mais il s'était fait remarquer, dès l'âge de dix-huit ans, par un goût passionné pour les recherches historiques, &, malgré sa modestie, n'avait pas tardé à acquérir une véritable notoriété. Nommé, en 1896, secrétaire général de la Société des Archives historiques de la Gironde, il a fourni aux publications de cette Société la collaboration la plus active & la plus féconde. En outre de nombreux documents, imprimés dans cette collection, on lui doit l'*Inventaire sommaire des registres de la jurade*, qui lui avait été confié par la municipalité bordelaise & dont le premier volume a paru en 1896. Il est mort avant la publication du second volume; mais il l'a laissé complètement achevé & prêt à paraître. C'est à lui, également, qu'on doit la preuve du passage de Molière à Bordeaux en 1656. Il l'avait découverte dans les registres paroissiaux de l'église Saint-André.

M. Dast Le Vacher de Boisville était correspondant du Ministère de l'Instruction publique depuis 1897.

***

Un autre érudit est également mort à Bordeaux le 21 janvier dernier; mais celui-là était arrivé à un âge avancé, car il avait soixante-dix-huit ans. Le

Le comte de Chasteigner

comte Alexis de Chasteigner avait été, en 1864, le principal instigateur de l'importante publication intitulée : *Archives municipales de Bordeaux*, qui compte huit volumes in-octavo. On lui doit, en outre, de nombreuses études sur plusieurs épisodes de l'histoire bordelaise.

CERCAMON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Alfred SANSOT, ancien élève de l'Ecole polytechnique : **De la Garonne aux Pyrénées et à l'Océan** (*Récits antiques pour les jeunes Gascons*). — Un volume in-12 de 202 pages. Th. Bouquet, imprimeur à Auch, 1900.

Voici un petit livre tout à la fois archéologique, historique & biographique, plein de renseignements érudits & d'aperçus ingénieux donnés dans une forme claire & précise & non sans agrément littéraire — un petit livre instructif & réconfortant, fait pour élever l'âme & inspirer l'amour de la petite patrie, — un petit livre comme nous en voudrions pour chacune de nos provinces, abrégeant en quelques pages concrètes, mais suffisamment détaillées, tout ce qui doit être connu pour faire apprécier le sol & la race, les faits & les hommes, le passé & le présent de toute une région que la nature & la politique ont nettement distinguée par des limites orographiques & hydrographiques, & qui a, en effet, sa physionomie propre & ses caractères spéciaux.

Sur quelques points, M. Sansot semble avoir oublié le précepte de Cicéron de douter là où il faut & de n'affirmer que lorsqu'on le peut. Tout élève de l'Ecole polytechnique qu'il a été, il s'est laissé parfois entraîner par son imagination plus celtique qu'ibérienne. Nous n'avons pas à relever d'inexactitudes sérieuses sur des points d'histoire générale. Mais il en serait peut-être autrement pour certains aperçus personnels comme sur certains faits & certains personnages historiques. Telles sont ses considérations concernant la lutte du paganisme & du christianisme sous Julien, les réformes religieuses opérées par Constantin & Napoléon Ier, l'influence hypothéti-

Digitized by Google

que du manichéisme pratiqué par les Wisigoths sur la culture intellectuelle & sur l'état social de nos provinces méridionales. Il y aurait également quelques réserves à faire sur certains parallèles entre des hommes célèbres de l'antiquité & de l'ère contemporaine, comme Ausone & Victor Hugo, Rufin & Bismarck, les Chrétiens de l'an 393 & les Jacobins de 1793 : il y a là, évidemment, trop de rapprochements forcés, sinon contestables.

En revanche, M. Sansot semble avoir raison de dire que les Gascons, volontiers frondeurs & vantards, n'en sont pas moins hommes d'ordre & de discipline. De là tous ces personnages dont l'Histoire a conservé le nom & qui, bruyants, hardis, aventureux, se sont pourtant montrés si dévoués à l'autorité gouvernementale du jour à toutes les périodes de l'histoire, dans l'antiquité comme au Moyen-âge & dans l'ère moderne; au gouvernement impérialiste pendant la période gallo-romaine; à l'idée patriotique sous Jeanne d'Arc; à l'unité nationale sous la monarchie absolue & pendant la Révolution française & l'Empire. Tels les Rufin d'Eauze, les Xintrailles, les d'Armagnac, les d'Albret, les Monluc, les Lannes & le plus populaire de tous, Henri IV. Les Gascons ne sont pas seulement spirituels & braves; ils sont également hommes de décision, de ressources & de ressort. Leur esprit est clair, leur action prompte & avisée. Aussi M. Sansot termine-t-il son opuscule par ces mots significatifs à l'adresse de ses compatriotes : « Qui de vous, jeunes Gascons, va devenir le Rufin du vingtième siècle, le fondateur de l'ordre nouveau? » La question est bien... gasconne. Trouvera-t-elle une réponse véritablement française? B. D.

FÉLIX DE ARAMBURU Y ZULOAGA. — **Monografia de Asturias**. — Oviedo, A. Brid, 1899; in-8°, 510 pages. — 5 pesetas.

L'auteur de ce livre est recteur de l'Université d'Oviédo. Il a représenté le gouvernement espagnol au Congrès antianarchiste de Rome. L'ouvrage est divisé en six *capitulos*, que nous pourrions traduire par *livres*. Le premier, & non le moins intéressant, intitulé : *Asturias primitivas*, est consacré

Digitized by Google

à l'histoire de la côte cantabre, habitée par les Celtes à l'époque préromaine. Les plus curieuses digressions sur les étymologies des mots : *asturia*, en commençant par *Na*, satisferont ceux qui s'intéressent à ces questions. Il est parlé longuement de l'âge de pierre, de l'âge de bronze, de la mythologie locale.

Le second livre, sous l'intitulé *Asturias histórico-política*, renferme des aperçus de haute envolée. La didactique est serrée ; l'auteur aborde de front des problèmes historiques, les discute & les résout en faisant la part du caractère spécial du peuple asturien. Avec des idées larges, il traite de véritables sujets d'économie politique, surtout dans les parties suivantes, qui s'occupent de l'industrie, de l'agriculture, de l'émigration. Le pittoresque lui-même avec la description de ses montagnes verdoyantes, le folklore avec celle de ses danses anciennes & coutumes archaïques, donnent à ce livre *complet* une saveur particulière. Mais il y a plus que cela dans le volume de Don Feliz de Aramburu, il y a une science élevée, une critique du meilleur aloi. C'est une œuvre de fond & de forme impeccables.

C^te^ DE S^T^ S.

F. CANELLA[1] L. O. BELLMUNT. — **Guia general del viajero en Asturias.** — Gijon, tip. D. Bellmunt y C^a^, 1899; in-12 de XVI-162 pages avec photogravures & une carte.

C'est avec une sincère satisfaction que nous voyons le goût des excursions se développer en Espagne. Dans le nord de la Péninsule surtout le mouvement s'accentue depuis deux ou trois ans, & le *guide*, que nous mentionnons plus haut, est appelé à rendre de vrais services aux voyageurs, aux ingénieurs & aux industriels même des Asturies. On sait combien les montagnes de la côte cantabrique & de la région asturienne sont jolies. L'archéologue lui-même parcourt avec fruit

1. C'est par erreur que nous avons indiqué D. Fermin Canella comme étant l'auteur du livre : *Gijon y la Exposicion*, dont l'analyse a été donnée dans le dernier numéro de la *Revue*. Il n'a signé que la préface de cet ouvrage anonyme dont une partie des articles historiques est due à M. Uria.

Digitized by Google

ces vertes régions, sœurs de nos Pyrénées, dont elles sont le prolongement.

Ce livre débute par une notice générale sur les Asturies au point de vue géographique, orographique, géologique & minéralogique. Suivent des indications précises sur les stations thermales & balnéaires. Dans la division ecclésiastique les noms des patrons de toutes les églises sont marqués.

Les auteurs prennent ensuite les voies ferrées pour nous donner de précieuses notices sur les bourgades & les villes traversées. Puis viennent les itinéraires qui suivent les grandes routes : Adenero à Gijon, Santullano à Lillo, Oviedo à Campo-de-Caso, &c. Celui de Torre-la-Vega à Oviedo, par la côte, est particulièrement détaillé; il est si beau! Il se poursuit du reste le long de l'Atlantique jusqu'à Gijon en traversant Villaviciosa.

Quant aux excursions « por antiguos caminos de carro y de herradura », c'est-à-dire de charrettes & de muletiers, elles ne sont que sommairement indiquées. Le gros des touristes, des baigneurs, des Madrilènes qui vont faire une *temporada* sur la côte asturienne n'est pas appelé à s'y lancer.

En résumé, bon petit livre, bien imprimé & illustré, précieux & utile, & qui fait honneur à ses auteurs.

St SAUD.

C. DOUAIS, élu évêque de Beauvais. — **La procédure inquisitoriale en Languedoc au quatorzième siècle**, d'après un procès inédit de l'année 1337. — Paris, Picard; Toulouse, Edouard Privat, 1900, in-8° de 89 p.

Il ne faudrait pas rechercher, dans cette brochure, dont le titre est peut-être un peu trop compréhensif, ce que son éminent auteur n'y a pas mis ni voulu y mettre. Ce n'est pas, en effet, un exposé de la procédure inquisitoriale en Languedoc au quatorzième siècle, mais simplement un appendice aux *documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc* en cours de publication dans la collection de la *Société de l'histoire de France*.

En décembre dernier, se trouvant à Rome, Mgr Douais fut

Digitized by Google

informé de l'existence, dans les registres de Benoît XII, des pièces d'un procès d'inquisition intéressant un moine de l'abbaye de Saint-Polycarpe au diocèse de Narbonne : ce procès appartient, géographiquement au moins, car il fut jugé devant l'official d'Avignon délégué à cet effet, au Languedoc, patrie de l'accusé, Raymond Amelius, & c'est à ce titre qu'il se rattache à la grande publication de Mgr Douais, dont il forme un très utile & très intéressant complément.

La brochure se compose de trois parties distinctes : 1° l'analyse des pièces du procès au nombre de trente-deux; 2° les observations de Mgr Douais sur les particularités intéressantes pour l'histoire de la procédure inquisitoriale que ces pièces nous font connaître; 3° enfin les pièces du procès elles-mêmes, publiées *in extenso* dans le texte orginal, à l'exception toutefois des dépositions des témoins portant exclusivement sur les faits de la cause, que l'accusation & la défense nous font assez connaître pour qu'il fût inutile de les publier tout au long.

De l'analyse des pièces & du texte lui-même je ne dirai rien; ces deux parties se suffisent à elles-mêmes; on n'a qu'à les lire. Mais les remarques de Mgr Douais, qui constituent la deuxième partie de la brochure, méritent qu'on s'y arrête; c'est la part propre de l'auteur, & à ce titre seul elles solliciteraient notre attention.

Mgr Douais note les nouveautés intéressantes que le procès nous révèle. L'accusé demande la communication, non plus seulement des dépositions, mais des noms des témoins, & réclame l'assistance judiciaire d'un avocat : l'inquisiteur lui accorde l'une & l'autre, ce qui témoigne d'une évolution dans la procédure dans un sens favorable à l'accusé. D'autres faits curieux au point de vue de l'histoire ressortent aussi du texte du procès : l'enquête sur les attaches hérétiques de l'accusé, qui comptait déjà plusieurs condamnés dans sa famille : le rôle des *boni viri* intervenant pour faire à un condamné remise de la prison; un fait particulier qui permet d'avancer de dix ans au moins la date de la commission inquisitoriale d'Aymon de Caumon.

Contributions de détail sans doute, mais non dénuées d'intérêt pour l'histoire du Languedoc. D'autres faits touchent à

Digitized by Google

l'histoire de l'hérésie & nous initient à quelques-uns des agissements de ses adeptes, notamment des Fraticelles, auxquels Raymond Amelius paraît se rattacher. Enfin, certaines répliques de la défense incriminent gravement l'abbé de Saint-Polycarpe, Raymond, que le *Gallia Christiana* nous fait connaître sous un jour plus favorable, & qui pourrait bien du coup y perdre une partie de sa bonne réputation.

Tels sont les principaux points que Mgr Douais met en lumière & dont l'histoire pourra sans doute tirer quelque profit. Les textes, ni non plus l'auteur par conséquent, ne nous disent point comment se termina ce curieux procès. Mais, au contraire des romans, le dénouement a ici fort peu d'importance, & de ne pas le connaître, cela ne diminue en rien la valeur du travail de Mgr Douais, qui est fort bien fait & présente un très réel intérêt.

Edouard PONTAL.

Abbé G. B. MORÈRE, ancien professeur d'histoire. — **La ville de Revel en Lauraguais; son origine, ses privilèges et ses coutumes.** Mémoire soumis à la Société archéologique du Midi, concours de 1899. — Albi, impr. des Apprentis orphelins; in-8° de 69 pages.

Voici de quoi se compose l'opuscule de M. l'abbé Morère consacré à la ville de Revel. D'abord quelques pages sur l'origine de Revel, que M. l'abbé Morère, à l'encontre de M. Curie-Sembres, qui la faisait remonter jusqu'à Philippe le Bel, ramène à l'époque de Philippe VI de Valois, comme les auteurs de l'*Histoire de Languedoc*. Cette conclusion s'appuie sur la charte même de fondation, qui est datée du 21 février 1341. Mais il n'est pas impossible qu'une agglomération, en quelque sorte non officielle, existât en ce même endroit avant la fondation royale, ce qui permettrait de concilier les deux opinions. En second lieu, l'auteur nous donne une analyse systématique de la charte de fondation, dont il groupe les principales dispositions autour de quelques titres : *La fondation; le régime des personnes; le régime des terres; l'organisation municipale; l'organisation judiciaire; les pénalités; le commerce & la police*. Pourquoi oublie-t-il la charité, qui fait l'objet de l'article XXIII, relatif à deux fondations en faveur

Digitized by Google

des pauvres, qui valaient certainement l'honneur d'une mention? Enfin, nous trouvons reproduite *in extenso* la charte de fondation (non inédite, soit dit en passant) d'après l'acte de confirmation de Louis XI conservé dans les archives de Revel. Le texte latin est accompagné d'une traduction française notablement plus courte que le texte, ce qui n'est pas une garantie absolue de fidélité. Mais le texte est là, qui permet les comparaisons & les redressements nécessaires, bien qu'il ne me semble pas d'une absolue correction & qu'il y subsiste quelques points d'interrogation.

Notons une singularité. L'auteur parle, d'après un acte conservé aux Archives nationales, des consuls de l'un & de l'autre sexe, *consulum & consularum*. J'ai peine à croire à l'exactitude de cette lecture. Dans la charte de fondation, il n'est nullement question de ces *consules;* mais seulement des *consiliarii*, *conseillers*, & cela seul aurait dû éveiller l'attention de l'auteur sur l'invraisemblance de la bizarrerie qu'il nous signale. Une autre remarque. Les mots « Bourgeois du roi » n'étaient pas, comme l'auteur semble le croire, une simple épithète dont s'affublait la vanité de bourgeois heureux de leur sort, mais une qualité officielle conférant des privilèges qui faisait de la bourgeoisie royale une véritable institution.

Somme toute, les habitants de Revel ne me paraissent pas avoir été trop à plaindre sous le régime libéral de leur charte de fondation, & je doute beaucoup qu'ils jouissent sous leurs conseillers municipaux d'aujourd'hui de plus de liberté que sous leurs consuls, je n'ose ajouter *consules*, d'autrefois.

Edouard PONTAL.

PAUL LAFOND. — **L'Art décoratif et le mobilier sous la République et l'Empire.** — Préface de M. H. Houssaye, de l'Académie française; 1 vol. in-4° jésus avec 10 eaux-fortes originales de l'auteur, & 89 dessins par M. Magniant. — Librairie Renouard, H. Laurens, édit. Prix : 40 francs.

La maison Laurens, digne héritière de la librairie Renouard, vient dernièrement de faire paraître un superbe volume qui arrive bien à son heure : *L'Art décoratif & le mo-*

Digitized by Google

bilier sous la République & l'Empire, de M. Paul Lafond, véritable réhabilitation du style de cette époque trop longtemps méconnu. L'auteur, qui manie aussi bien la plume du critique que la pointe du graveur, a exécuté lui-même ces grandes eaux-fortes, qui, à côté de nombreux dessins, reproduisent les plus beaux modèles de cet art en train de reconquérir auprès du public éclairé le faveur à laquelle il a droit. Dans les sept chapitres de son livre, où il étudie minutieusement le meuble ainsi que toutes les autres manifestations de l'art décoratif annexés, M. Paul Lafond démontre que nulle œuvre d'art n'est le résultat d'une germination spontanée & que la décoration & l'ameublement de la période dont il a écrit l'histoire, n'est que la résultante du style Louis XV & la continuation naturelle de celui de Louis XVI. M. Henry Houssaye a bien voulu se charger de présenter ce bel ouvrage aux curieux des belles choses. Tous les gens de goût s'associeront à l'éminent académicien pour féliciter M. Paul Lafond d'être le premier à rendre justice aux arts & aux artisans de cette grande période.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 8924

Digitized by Google

LA COUVADE EN BÉARN

ET CHEZ LES BASQUES

De tous les usages populaires, la *couvade* est peut-être la plus bizarre. On en a tant parlé dans ces derniers temps[1] qu'il est à peine besoin de dire ce qu'on entend par là : le mari prend, après l'accouchement, la place de la femme, se met au lit pendant qu'elle se lève & couve en quelque sorte l'enfant nouveau-né. Ne dirait-on pas l'invention de quelque joyeux vaudevilliste? Si cette pratique n'était pas attestée par une foule de témoins dignes de foi & qui n'ont eu ni les moyens ni la pensée de s'entendre pour nous duper, nous n'y croirions pas. Mais telles sont les preuves qu'on en donne qu'il est difficile, même au plus incrédule, de ne pas s'incliner devant elles[2].

*
* *

Si la couvade existe ou a existé, il faut l'expliquer. C'est ici que l'imagination des savants s'est donné libre carrière. La physiologie, la mythologie, le droit on été mis à contribution, & le mot de l'énigme est peut-être encore à trouver.

M. Salomon Reinach a prétendu tout récemment (Académie

1. Hovelacque & J. Vinson, *Études de linguistique & d'ethnographie*, 1878, pp. 197 à 209.

2. Voir surtout Starcke, *la Famille primitive*, 1890.

Digitized by Google

des Inscriptions, 19 mai 1899) que la couvade tenait à de vieilles croyances à moitié mythologiques qu'on trouve en particulier chez les anciens Grecs. Il est vrai que ceux-ci avaient sur la génération des idées étranges, pour ne pas dire plus. C'est le père qui enfante, dit Eschyle (*Euménides*, 658); & la mère, comme un étranger, conserve le dépôt qu'elle a reçu. A son tour, Euripide, dans son *Oreste* (552 & suiv.), exprime la même pensée, mais d'une manière moins heureuse : « Il n'y a pas d'enfant sans père, fait-il dire à un de ses personnages. — Et sans mère, farceur d'Euripide, s'écria un spectateur. » Cette saillie, rapportée par un scoliaste, aurait dû arrêter net les théories sur la génération masculine dues, à ce qu'il paraît, au philosophe Anaxagore[1].

Il n'en fut rien. Le peuple le plus spirituel du monde, très sceptique par ailleurs, avait déjà, semble-t-il, cette foi à la science, qui est le partage des incrédules. Lucien se vit obligé de railler ces mêmes théories dans ses fantaisies sur les enfants qui naissent sans mère... dans la lune! (*Vera historia*, I, 22). Pour ceux qui croient que c'est le père qui enfante, la couvade n'a rien que d'assez simple & d'assez logique.

L'explication de M. Salomon Reinach est, je dois le dire, un peu plus compliquée. Chez les anciens, fait-il remarquer, l'enfant, même après sa naissance, passe pour participer encore à la vie physique des parents; il lui faut à la fois du repos pendant les premiers jours &, bientôt après, la faculté de se mouvoir; pour ne pas troubler son repos, le père s'astreint d'abord à l'immobilité (couvade); pour le préparer à la vie active, il court ensuite autour de l'autel de la famille (amphidromie). L'amphidromie appelle peut-être la couvade; mais autant il est certain que la première était en usage chez les Grecs, autant il est douteux que la deuxième le fût.

Là où la mythologie échoue, on appelle à son secours une science plus positive, la physiologie. C'est, paraît-il, une croyance fort répandue en Angleterre & en Irlande, que le mari dont la femme est enceinte ressent, par sympathie sans doute, les mêmes souffrances qu'elle : nausées, vomissements,

1. Aristote, *de Anim. gen.*, 4, 1.

Digitized by Google

névralgies [1]. Il y a même des maris anglais qui poussent la galanterie (ou la neurasthénie) jusqu'à prendre pour leur compte les incommodités que l'on supposait jusqu'ici être le lot exclusif des femmes enceintes. Ces braves gens (auxquels les féministes devraient élever des statues) finiront peut-être par accoucher à la place de leurs femmes; en attendant qu'ils en aient découvert le moyen, ils ont à leur disposition la couvade, qui est une contrefaçon de l'accouchement. On ne dit pas qu'ils en usent; mais M. le Dr Féré a pu tirer parti de ces dispositions des maris anglais pour proposer une interprétation purement scientifique de la couvade. Les hommes primitifs, encore plus nerveux que les modernes (on ne l'aurait pas cru possible), n'ont pas hésité, pense-t-il, à se faire couveurs de leur progéniture. C'est une belle découverte que celle de ces sauvages si en avance sur les civilisés en fait de délicatesse de sentiments.

L'idée de couver son enfant pour lui communiquer ses qualités se comprendrait peut-être si le mari ne couvait que les garçons, mais il couvait aussi les filles; il aurait dû laisser ce soin à sa femme, car, si à l'envers que l'on suppose le cerveau de l'homme primitif, il ne pouvait guère lui venir à l'esprit de doter ses filles de qualités masculines dont elles n'auraient su que faire. Il serait plus simple de dire que le père se couche avec son enfant afin de lui transmettre ses forces comme la mère lui a transmis les siennes durant la gestation; il l'engendrerait ainsi de son côté. Cette explication touche de près à celle qui voit dans l'accouchement simulé du mari un moyen pour celui-ci d'établir sa paternité aux yeux de tous. C'est puéril & par là même assez plausible. On adoptait autrefois & on légitimait les enfants par des procédés de ce genre, en plaçant

1. M. Wentworth-Webster cite un curieux passage du *The Academy*, n° 615, 16 février 1884, p. 112, d'où il semble résulter la croyance populaire que les douleurs de l'accouchement ont leur contre-coup chez le père. Dans un canton du Yorkshire, lorsqu'il naît un enfant naturel, l'accouchée se déshonorerait en faisant connaître le père; mais sa mère va le chercher, & le premier homme qu'elle trouve au lit est regardé comme le père. (*The first man she finds keeping his bed is he.* — Cf. *The Academy*, n° 616, p. 126; n° 617, p. 148.)

Digitized by Google

l'adopté sous les vêtements de l'adoptant[1]. Contrefaçon de la naissance, contrefaçon de l'accouchement, la couvade n'est pas autre chose non plus. Par ce grossier expédient, la paternité devient aussi manifeste que la maternité de la femme. Mais laissons là ces conjectures. Nous ne nous proposons pas de discuter l'origine & la raison d'être de la couvade. Nous n'avons voulu que donner une idée de la difficulté du problème avant de passer à la seule question qui doive nous occuper, celle de savoir si cet usage a existé chez les Basques & chez les Béarnais.

*
* *

Suivant le géographe Strabon qui écrivait au premier siècle de notre ère, elle aurait été pratiquée au nord de l'Espagne, chez les Cantabres[2]. Les femmes, dit-il, se livrent aux travaux des champs, & sitôt qu'elles ont accouché, elles font mettre leurs maris au lit à leur place & les servent. Il ajoute que les femmes accouchaient souvent au milieu de leurs travaux & qu'elles s'en détournaient à peine pour aller laver leurs nouveau-nés dans une eau courante du voisinage. Posidonius en dit autant des femmes de la Ligurie. De son côté, Diodore de Sicile signale, vers la même époque, la couvade chez les Corses, à l'en croire, les plus justes & les plus humains des Bar-

1. Michelet, dans ses *Origines du droit français* (au mot *Adoption*) donne plusieurs exemples de ces pratiques archaïques. Il en emprunte un à Diodore de Sicile lui-même; il s'agit de l'adoption d'Hercule : Junon, montant sur le lit, prit Hercule contre son sein & le laissa couler jusqu'à terre à travers ses vêtements, imitant la véritable naissance, ce que font encore aujourd'hui les Barbares quand ils veulent adopter. D'après Albert d'Aix, lors de la première croisade, le prince d'Edesse adopta Baudouin pour son fils, en le pressant, selon la coutume du pays, contre sa poitrine nue & en l'introduisant sous le vêtement le plus près possible de la chair. — Pidal, *La legenda de los infantes de Lara*, 1896, p. 30, n. 3.

2. Strabon, l. III, c. 4 (éd. Didot, 1853, t. I, p. 137) : γεωργοῦσιν αὐταί (les femmes), τεκοῦσαί τε διακονοῦσι τοῖς ἀνδράσιν, ἐκείνους ἀνθ'ἑαυτῶν κατακλίνασαι. Dans ce passage, Strabon décrit les mœurs des Espagnols en général, & en particulier celles des habitants du nord de la péninsule Ibérique.

Digitized by Google

bares : « Le mari de la femme qui vient d'être délivrée s'alite, dit-il, comme s'il était malade lui-même, à la place de l'accouchée, & l'on ne prend aucun soin de celle-ci [1]. » Ce qui, disons-le entre parenthèses, ne témoigne pas précisément de leur humanité.

Après Strabon & Diodore, on perd les traces de la couvade dans le midi de l'Europe ; il faut aller jusqu'au treizième siècle pour en retrouver, je n'ose même pas dire un vestige, car à cette époque où il semble qu'elle aurait eu sa place marquée au milieu des superstitions & du caprice des coutumes elle n'apparaît qu'à peine, isolément, sous forme fantaisiste, dans le fabliau d'*Aucassin & Nicolette*.

Aucassin est poussé par la tempête au port du « castel de Torelore. » Il se dirige vers ce château & demande où est le roi ; on lui dit qu'il est en couches : « Il gissoit d'enfant. » Il entre dans le palais, finit par y trouver le roi :

Il est venus dusque au lit,
alec u li rois se gist.
Par devant lui s'arestit
Si parla, oës que dist.
« Diva fau ! que fais tu ci ? »
Dist li rois : Je gis d'un fil.
Quant mes mois sera conplis,
& je serai bien garis,
dont irai la messe oïr,
si cum mes ancéstre ains tint,
& me grant guerre esbaudir
encontre mes anemis ?

A ces mots, Aucassin saisit les couvertures dont le roi était enveloppé, prend un bâton & le rosse de manière à le laisser mort sur place. « Ah ! beau sire, s'écrie le roi, que voulez-vous de moi ? — Ce que je veux, dit Aucassin, je vous tuerai, parbleu, si vous ne me jurez (*se vos ne m'afiès*) que jamais homme

1. Diodore de Sicile, V, 14 (éd. Didot, 1855, t. I, p. 262) : Παραδοξότατον δ'ἐστὶ παρ αὐτοῖς τὸ γινόμενον κατὰ τὰς τῶν τέκνων γενέσεις. Ὅταν γὰρ ἡ γυνὴ τέκῃ, ταύτης μὲν δυθεμία γίνεται περὶ τὴν λοχείαν ἐπιμέλεια, ὁ δ'ἀνὴρ αὐτῆς ἀναπεσὼν ὡς νοσῶν λοχεύεται ταχτὰς ἡμέρας, ὡς τοῦ σώματος αὐτῷ κακοπαθοῦντος.

Digitized by Google

dans votre terre ne sera en couche d'enfant. Le roi le promit. Ainsi se trouva abolie cette coutume de l'inconnu pays de Torelore. De là, Aucassin se rendit avec le roi aux lieux où la reine faisait la guerre; on se battait avec des œufs, des fromages mous & des pommes cuites. Aucassin n'eut pas de peine à faire cesser ces hostilités pour rire : il lui suffit de tirer l'épée.

Torelore (ou Turelure), c'est le pays des gens qui ne sont bons à rien. Leurs jeux nous donnent l'idée du monde renversé : les femmes font la guerre, les hommes accouchent. Cela trahit « une imagination de romancier. » S'il s'agissait de la couvade, l'accouchement des femmes précéderait celui des maris & les femmes n'auraient pas songé à se battre, même avec des pommes cuites. Legrand d'Aussy, dans ses *Fabliaux & Contes*, t. III, p. 70 (1781), n'est pas de cet avis. Il prend au sérieux le roi couveur du pays inconnu de Torelore. La coutume de faire lever les femmes accouchées a existé, dit-il, chez les peuples du Béarn. Il n'en donne d'autre preuve que la note suivante de P. Colomiès : « C'était une assez plaisante coutume que celle qui s'observait autrefois dans le Béarn. Lorsqu'une femme était accouchée, elle se levait & son mari se mettait au lit faisant la commère. Je crois que les Béarnais avaient tiré cette coutume des Espagnols, de qui Strabon dit la même chose au troisième livre de sa *Géographie*. La même coutume se pratiquait chez les Tibaréniens, au rapport de Nymphodore, dans l'excellent scoliaste d'Apollonius de Rhodes, livre II, & chez les Tartares, suivant le témoignage de Marc Paul, Vénitien, au chapitre XLI du deuxième livre de ses *Voyages...*[1]. » (Cf. éd. Pauthier, t. II, p. 399.)

Où Colomiès a-t-il puisé ce renseignement? Il ne le dit pas & rien ne permet de le deviner. Sa note a d'autant moins d'autorité que l'on chercherait vainement, chez les écrivains anciens qui se sont occupés du Béarn & du pays basque, une allusion à la couvade ; ils ignorent cet usage[2].

1. P. Colomesii Opera, 1709, p. 817 (*Colomesiana* ou *Mélanges historiques de M. Colomiès*, selon l'éd. de 1675).

2. Le Folk-Lore, les traditions & les proverbes basques, à ma connaissance, ne contiennent aucune trace de la couvade. *Le Folk-Lore du pays basque*, 1883. Pas plus, d'ailleurs, que les traditions béarnaises.

Digitized by Google

Un peu après Legrand d'Aussy, un écrivain du Midi, le citoyen Sacombe, de Carcassonne, donne une description en vers de la couvade dans sa *Luciniade*, poème en dix chants sur l'art des accouchements. (Paris & Nimes, 1790-1815, 4 éditions.)

En Amérique, en Corse & chez l'Ibérien,
En France même, encor chez le Venarnien,
Au pays navarrois, lorsqu'une femme accouche,
L'épouse sort du lit & le mari se couche;
Et quoiqu'il soit très sain & d'esprit & de corps,
Contre un mal qu'il n'a point l'art unit ses efforts.
On le met au régime, & notre faux malade,
Soigné par l'accouchée, en son lit fait couvade :
On ferme avec grand soin portes, volets, rideaux;
Immobile, on l'oblige à rester sur le dos,
Pour étouffer son lait qui, gêné dans sa course,
Pourrait en l'étouffant remonter vers sa source.
Un mari, dans sa couche, au médecin soumis,
Reçoit en cet état, parents, voisins, amis,
Qui viennent l'exhorter à prendre patience
Et font des vœux au ciel pour sa convalescence.

Ni Sacombe, ni Legrand d'Aussy, ni Colomiès n'étaient du Béarn. Leurs témoignages démontrent tout au plus l'existence d'une tradition en faveur de la couvade, mais cette tradition n'est pas mieux fondée que celle d'après laquelle les Anglais avaient une queue (sans œil au bout à ce qu'il semble; c'est Fourier qui y a ajouté ce perfectionnement). *Anglais quoué* est la plus sanglante injure que l'on puisse adresser aux insulaires de la Bretagne, dit B. Automne dans sa *Conférence du droit français avec le droit romain*, t. II, p. 14, & il n'a pas l'air éloigné de croire que cette injure ne pût être une réalité.

De nos jours, M. Cordier, qui a étudié l'organisation de la famille chez les Basques[1], s'appuie pour établir l'existence de la couvade sur ses propres observations & sur les assertions de deux écrivains basques, Chaho & Zamacola.

Augustin Chaho, dans son *Voyage en Navarre* (1836, p. 390), parle, en effet, de la couvade, mais c'est d'une façon

1. *Revue historique de droit*, 1868, t. XIV, pp. 332 & suiv.

Digitized by Google

vague, peut-être d'après Zamacola, & ceux qui connaissent bien le pays basque, comme M. J. Vinson, assurent qu'il ne mérite que peu de confiance, tant il manque d'esprit critique. Voici d'ailleurs le passage où il est question de la couvade : « L'identité du langage, des mœurs, des lois & le témoignage de l'histoire prouvent, de concert, la filiation non interrompue qui rattache nos Basques aux premiers Ibères, par les anciens Cantabres & Vascons. La loi qui défendait à ces aborigènes le culte de la vigne & la boisson du vin a été en vigueur dans la Biskaïe jusqu'à ces derniers siècles. Il existe dans cette province des vallées dont la population rappelle, par ses usages, l'enfance de la société : les Biskaïennes y quittent le lit immédiatement après leurs couches & le montagnard prend la place de sa femme auprès du nouveau-né. (Voir Strabon, livre III.) Il est fort ordinaire de voir une Biskaïenne se livrer au travail des champs jusqu'aux derniers jours de sa grossesse; plus d'un enfant baigné dans le ruisseau au bord duquel il vint au monde passe son premier jour à l'ombre de quelque haie ou d'un arbre, tandis que la mère retourne à son travail. A côté de ces mœurs sauvages fleurissent des institutions antiques qui dénotent une civilisation très perfectionnée : la femme cantabre jouit d'une parfaite égalité dans l'ordre social; elle reçoit le titre d'*etchekendere* & peut hériter du manoir patriarcal, à défaut de rejetons mâles & même à leur préjudice, si telle est la volonté du père; le Biskaïen qui se marie à une héritière lui apporte une dot[1]. Renteria possède sa *république de filles* & nos montagnards ont pour le beau sexe des égards infinis, qui perpétuent le culte d'amour dont leurs ancêtres flattaient la vanité des femmes d'Ibérie. »

A part ce *culte d'amour* dont il n'y a pas trace chez l'écrivain ancien, on dirait que le passage est tiré de Strabon.

Zamacola, auteur d'une *Historia de las naciones bascas* (Auch, 1818), n'est pas plus précis que Chaho dans les quelques lignes qu'il consacre à la couvade. Pas plus que Chaho, il ne donne de preuves ou de références à l'appui de ses affir-

1. On voit par Strabon que les Romains trouvaient cet usage fort étrange.

Digitized by Google

mations. Il les complète en disant que la couvade était un procédé pour communiquer à l'enfant les *humeurs & l'esprit de ses parents* [1].

Ni Zamacola ni Chaho n'attestent avoir vu pratiquer la couvade. M. Cordier songea à vérifier leurs assertions en faisant une enquête, difficile pour lui parce qu'il était étranger au pays basque & qu'il n'en connaissait point l'idiome ; il en a consigné les résultats en quelques lignes beaucoup trop sommaires à mon gré. « En Navarre, déclare-t-il, on me dit en rougissant : Oui, cela se pratique, mais dans certaines familles, dans quelques lieux écartés seulement. Dans la Soule on me renvoyait à l'Espagne, mais quelqu'un dit : Il est vrai, la nouvelle accouchée se lève & c'est son époux qui se met au lit avec l'enfant ; il y reste quatre jours & quatre nuits ; il en est qui se contentent d'y demeurer quelques heures. On pense que la chaleur du père est de nature à fortifier l'enfant, & si c'est un fils, la coutume est encore plus suivie. Je n'ai pu en apprendre davantage & voir de près fonctionner cet usage [2]. »

1. Zamacola, *Historia de las naciones bascas*. Auch, 1818, vol. III, p. 47 : « *Y en fin, que estas mujeres apenas parian, se levantaban de la cama, mientras que el marido se metia en ella con el chiquillo, como hace aun muy poco tiempo que sucedia en muchas regiones de la Cantabria, porque era un deber de la naturaleza y una costumbre entre los Bascos, que el primer sudor o abrigo que recibiera el niño fuese el de su padre, para identificarlo con las humores y espiritu de sus genitores.* » Nous citons Zamacola d'après un article remarquable du Rev. Wentworth-Webster *Boletin de la Institucion libre de Enseñanza*, t. X, 1886, p. 108, dont je dois la connaissance au savant professeur d'Oviedo, M. Posada, & la communication à l'obligeance du directeur du *Boletin*, M. M.-B. Cossio.

2. M. Cordier, page 356 : « La coutume basque paraît s'être étendue en Béarn où on l'appelle *coubade*, nom curieux & qui rappelle que chez certains oiseaux le mâle couve ainsi que la femelle. » Le mot *coubade* ne se trouve pas dans le *Dictionnaire béarnais* de Lespy ; on n'y rencontre que *coade* avec le sens tout différent de *couvée*. Dans le *Trésor du félibrige* de Mistral, *couvado*, *couado* ont également cette signification ; l'action de couver se dit, en marseillais, *couvàgi* ; en languedocien, *covasou*. Le mot *couvade*, dans l'acception que nous lui donnons ici, figure, pour la première fois, à ma connaissance, dans la *Luciniade* de Sacombe. M. l'abbé Haristoy constate que la langue basque ne possède pas de terme technique pour désigner la couvade.

Digitized by Google

A l'enquête peu probante de M. Cordier, qui avait été publiée en 1868, un curieux des traditions populaires, M. Bladé, opposa en 1869 une contre-enquête dont les résultats étaient complètement négatifs. (*Etudes sur l'origine des Basques*, p. 527.) « Durant mes fréquents voyages dans le pays basque, dit-il, j'ai vainement essayé de constater un seul fait relatif à la couvade. J'ai interrogé là-dessus les curés, les médecins, les vieillards & les sages-femmes. Personne n'a pu me signaler un seul fait qu'il me fût possible de vérifier par une enquête que j'étais résolu à aller faire sur les lieux. » De son côté, M. J. Vinson, qui habitait depuis dix ans, en 1878, aux portes du pays basque & qui a parcouru fréquemment ce pays, « n'a jamais pu rencontrer un cas vérifiable de couvade, bien que certains chercheurs maladroits & crédules aient été à ce propos, sous ses yeux, l'objet de mystifications plaisantes. »

*
* *

C'est, à ce qu'il semble, d'une mystification de ce genre que la Société des sciences & lettres de Pau a été victime. L'attention des érudits des Basses-Pyrénées ayant été éveillée par un article de la *Revue des Deux-Mondes* (1875) où il était question de la couvade, un membre de la Société des sciences de Pau, M. Lochard, percepteur à la Bastide-Clairence, affirma tenir d'un instituteur de la commune basque d'Ayherre (près Hasparren) que la couvade était en usage dans une famille de cette commune; le maire d'Ayherre, M. Londaïts, l'avait entendu dire souvent; mais l'instituteur, M. Etchecopar, qui avait passé de longues années dans la commune, avait vu pratiquer lui-même la couvade une douzaine de fois, de 1844 à 1858, dans une famille L... (Larralde) dont le chef était marchand de laine brute. « Chaque fois, dit-il, que la femme accouchait, le mari se mettait au lit, faisait le malade & recevait les soins que comportait la situation de sa femme; il recevait les compliments de ses voisins & autres personnes de sa connaissance. A cette occasion, l'usage voulait dans cette famille, qui était une des plus aisées de la localité, qu'on tuât de la volaille; le bouillon passait à la femme, tandis que la

Digitized by Google

volaille était consommée par le mari. Le repas se faisait dans le but de relever les forces du prétendu malade. » La femme a déclaré elle-même à M. Londaïts qu'elle préparait les repas du baptême le lendemain du jour de ses accouchements.

On avait enfin un témoignage positif de l'existence de la couvade chez les Basques, & ce témoignage n'émanait pas d'un illettré ; il se présentait avec toutes les garanties de l'authenticité. La parole du vieil instituteur d'Ayherre était confirmée par celle du maire ; le percepteur, M. Lochard, tenait ces deux témoins pour irréprochables. L'enquête circonstanciée réclamée par la Société des sciences de Pau (qui se tenait dans une réserve prudente) fut faite, ses résultats consignés sur papier timbré, avec signature de M. Londaïts, maire d'Ayherre, du maire & de l'instituteur de Labastide-Clairence (ces derniers se contentant d'affirmer avoir entendu raconter le fait par l'instituteur Etchecopar)[1]. Il n'en aurait pas fallu davantage pour entraîner la conviction d'un tribunal.

Ceci se passait en 1878. Vingt ans après, volte-face complète de M. Londaïts. A cela près qu'il a cessé d'être maire, il fait une déclaration non moins authentique, non moins formelle : « L'histoire de la couvade dont mon ancien secrétaire Etchecopar a parlé pour rire dans quelques réunions d'amis *est de pure farce.* » Un savant connu par ses travaux sur le pays basque, M. l'abbé Haristoy, originaire d'Ayherre, qui a fréquenté, dit-il, pendant plus de cinquante ans l'instituteur Etchecopar, lui reconnaît des qualités, mais le traite de *farceur* & d'*adulateur* (à qui donc pouvait-il vouloir faire sa cour en inventant l'histoire de la couvade?)[2]. Selon lui, M. Londaïts était l'obligé de son secrétaire ; il ne confirmait ses dires que par pure condescendance (on ne le dit pas, mais com-

1. *Bulletin de la Société des sciences, lettres & arts de Pau*, 1877-78, 2e série, t. VII, pp. 74 à 77.

2. Rectification sur la couvade par M. l'abbé Haristoy, dans le volume de *la Tradition au pays basque* (Congrès de la Société d'ethnographie nationale à Saint-Jean-de-Luz, p. 290). Nous devons la connaissance & la communication de ce document à M. Ad. Planté, président de la Société des sciences de Pau ; qu'il nous soit permis ici de lui exprimer notre vive gratitude.

Digitized by Google

ment se défendre de la pensée qu'il aimait à rire comme son secrétaire). Les enfants du mari couveur protestent à leur tour par l'intermédiaire de l'un d'eux, négociant à Hasparren ; ce dernier, M. Fabien Larralde, écrit le 28 août 1897, que la couvade n'a jamais été pratiquée dans sa famille, & que les déclarations de M. Etchecopar sont fausses [1].

La preuve de l'existence de la couvade en pays basque se trouve donc échapper à la science. Mais je me demande comment il se fait qu'on ait laissé passer vingt ans sans informer les membres de la Société de Pau de la plaisanterie de mauvais goût que les notables d'Ayherre s'étaient permise à leur égard. M. l'abbé Haristoy, la famille signalée à la curiosité publique par l'instituteur Etchecopar, traitent la couvade d'usage honteux & de coutume absurde. Leur indignation, assez déplacée, ce nous semble, à propos d'une question purement scientifique, a bien tardé à éclater ; ils ont trop longtemps « couvé » leur réponse. Auraient-ils donc tout ignoré ? Cela ne semble guère possible. On serait tenté de croire qu'il fallait qu'il y eût jusqu'au bout quelque chose de singulier dans notre petit problème historique.

1. « Il y en a qui veulent trouver je ne sais quel symbolisme dans cette coutume absurde. Il est naturel, ajoutent d'autres, que la femme accouchée, pour se soustraire à l'émotion, à la fatigue des visites, cède sa couche & son enfant au mari. — Comprend-on nos vigoureuses Basquaises qui, jusqu'au dernier jour de la gestation, vaquent aux travaux des champs & dont les sept dixièmes, dans la huitaine de leur délivrance, se livrent aux soins de leur ménage, s'esquivant à la fatigue de quelques rares visites ? Comprend-on nos anciens Cantabres, nos fiers Basques, aux lits de leurs femmes avec leurs bébés aux bras, recevant les visites du voisinage ? Mais ces maris, s'il en existait, seraient ridiculisés, chansonnés, auraient leur *asto lastes* comme les maris qui se laissent battre par leurs femmes. Le mot couvade, qui nous paraît d'origine béarnaise, n'est point connu (dans le pays basque) & notre belle langue ne possède aucun mot pour exprimer ou rappeler cette coutume bizarre, pour ne pas dire autre chose. » (Abbé Haristoy, *op. cit.*) Sauf cette dernière remarque, les raisonnements du savant basque n'ont aucune valeur ; ils témoigneraient plutôt contre la thèse qu'il soutient, car il a le tort de parler en polémiste là où nous voudrions une discussion d'un caractère scientifique, & les mœurs présentes dont il se prévaut ne prouvent rien pour le passé.

Digitized by Google

Concluons : 1° la couvade n'a pas été constatée de nos jours, pas plus en Béarn que dans le pays basque ; 2° mais il a existé, depuis le dix-septième siècle au moins, une tradition très flottante attribuant cet usage tantôt aux Basques, tantôt aux Béarnais, tradition dont l'origine nous échappe, mais qui ne paraît point correspondre à des faits réels.

Peut-être n'est-ce qu'une imagination de savant, une fantaisie née dans l'esprit de quelque érudit par la juxtaposition du récit de Srabon & de celui de Marco-Polo. L'attention ayant été appelée sur la couvade par la lecture du voyage de Marco-Polo, on se souvint que Strabon attribuait cette coutume aux Cantabres ; leur situation géographique, leur langue si différente des idiomes voisins, leurs mœurs particulières désignaient les Basques pour succéder aux Cantabres dans le rôle bizarre de couveurs ; on pensa, on écrivit qu'il y avait là un vieil usage basque, sans se demander s'il existait encore ou s'il était antérieur au christianisme ; ce qui ne fut tout d'abord rapporté que des Basques, s'appliqua ensuite, par une sorte de contagion, à leurs voisins, les Béarnais. Par malheur, les faits n'étaient pas d'accord avec la tradition ; les Béarnais, ne trouvant pas la couvade chez eux, prétendirent que c'était une coutume basque ; les Basques, de leur côté, & pour les mêmes raisons, en firent une pratique béarnaise. — La légende aurait ainsi une base bien fragile. Mais n'est-ce pas sur des pointes d'aiguille que la légende, pareille aux bonnes fées du vieux temps, se plaît à faire naître, d'un coup de baguette magique, l'idéale architecture de ces édifices qui s'évanouissent au premier souffle de la critique ? — Il y a peu de temps encore, un savant distingué, K. Schmidt, a tenté de résoudre, à peu près de la sorte, l'énigme historique du *droit du seigneur* (*Jus primae noctis*) A ses yeux, les récits des voyages en Orient, avec les usages bizarres qu'ils révélaient, ont pu raviver le souvenir des abus des plus mauvais temps de la féodalité, les élever à la hauteur d'une institution ; le *droit du seigneur* en Occident aurait été ainsi le pendant du *droit du prêtre* en Orient, & la flore juridique de nos pays se serait trouvée posséder un monstre qui ne le cédait en rien à ceux de la lointaine Asie.

Digitized by Google

Ou peut-être est-ce dans l'esprit populaire que la tradition de la couvade basque a ses racines. Il se pourrait qu'elle fût l'expression humoristique & railleuse de la réaction contre un état de droit fort archaïque dont il subsiste encore de nos jours quelques vestiges. Le droit pyrénéen contrastait autrefois avec les législations ou les coutumes qui l'enserraient, par la faveur avec laquelle il traitait les femmes ; le droit d'aînesse y existait fréquemment au profit des femmes & à l'encontre des hommes ; la fille aînée, héritière de la maison paternelle, du foyer familial (*Lar*), était un vrai chef de dynastie (*cap d'oustau*) ; son mari n'était qu'un premier serviteur, &, si l'on ose dire ainsi, un prince consort ; c'est elle qui dirigeait le ménage, elle qui était à la tête des affaires, qui dotait ses frères & sœurs quand ils s'établissaient, qui figurait dans les assemblées des *veyiau*, représentant ainsi, au dehors comme au dedans, la communauté familiale. Partout ailleurs le rôle auquel s'abaissait le mari d'une héritière, paraissait contre nature. Peu à peu, soit influence du voisinage, soit évolution spontanée, la femme pyrénéenne perdit ses privilèges ; reine déchue, elle descendit au rang de sujette. Mais il y eut, — il y a encore, — des maris assez faibles pour laisser la maîtrise à leurs femmes.

Béarnais & Basques ont la raillerie facile. On se moqua de ces pauvres maris. Le distingué secrétaire des *Annales du Midi*, M. Ducamin, qui est originaire du Gers (canton de Nogaro), se souvient d'avoir entendu un conte où une femme fait couver une citrouille par son mari. Ce n'est là sans doute qu'une variante du verbe : (il est si bête qu') on lui ferait baptiser une tuile. Mais il ne serait pas étonnant qu'avec la même verve humoristique, le peuple, qui se gausse du moindre ridicule, ait songé à représenter le mari de l'héritière, soumis à sa femme comme par le passé, sous forme de *Jean-femme*, couvant le marmot, tandis que la maîtresse de maison vaque à ses affaires. Au mari battu par sa femme, on réserve le traitement le plus grotesque ; il chevauche « un asne, le visage par devers la queue dudit asne. » C'est ce qu'on appelle en Béarn l'*asouade* ou la promenade de l'âne ainsi décrite dans les poésies béarnaises (citées par Lespy, *Dictionnaire béarnais*, h. v°) :

Digitized by Google

Enta ha detire l'asoade
Qu'an hèyt biene u saumet; puixs l'han acabalat
Dessus coum u mounard, dab la care birade
Deu coustat de la coude, e que l'an passeyat,
Lou cap coeyfat d'ue cohe esquissade
E dab la filouse au coustat.

Pour faire l'asouade (au mari battu), on a vite fait venir un âne; puis on a mis (le pauvre homme) à cheval dessus, comme un singe, le visage tourné du côté de la queue, & on l'a promené, la tête coiffée d'une cornette déchirée & la quenouille au côté.

Quolibets & plaisanteries étaient l'assaisonnement obligé de la farce. Du mari accoutré en fileuse, il n'a pas coûté beaucoup aux railleurs pour faire une nourrice & une accouchée. De mal informés ont pris au sérieux l'épisode le plus burlesque de cette drôlerie. Ainsi est née la légende, ignorée des écrivains anciens les mieux au courant des *choses du Béarn & du Pays basque*, ignorée des plus récents[1] qui représentent la femme basque comme une sorte de manœuvre, prenant part aux travaux les plus pénibles, suivant son mari en portant les paquets les plus lourds à la façon des Australiennes, mangeant debout près du foyer, tandis que le maître de la maison & ses fils sont assis à table & servis par elle.

J. BRISSAUD.

1. S. Vinson, *Les Basques & le Pays basque*, p. 90. Elisée Reclus, *Nouv. Géographie universelle*, I, 862. — Il y a une cinquantaine d'années, comme nous l'ont affirmé des personnes dignes de foi, l'usage pour la femme de ne pas s'asseoir à table, pendant les repas, était général dans les campagnes de l'Agenais. M. Connac, dont les lecteurs de la *Revue des Pyrénécs* apprécient les érudites recherches, se souvient d'avoir constaté lui-même cette coutume, il y a vingt-cinq ans, en Albigeois; c'était dans une famille bourgeoise; le père était greffier du Tribunal de commerce; des trois fils, l'un était avoué, l'autre vicaire, le troisième avocat. On lui affirma que c'était là une coutume générale.

Digitized by Google

QUELQUES MATHÉMATICIENS PYRÉNÉENS

ESPAGNOLS

AU SEIZIÈME SIÈCLE[1]

(SUITE)

IV.

PEDRO SANCHEZ CIRUELO.

Ce personnage n'appartient entièrement à l'Espagne que par sa naissance.

« On serait tenté », dit M. Moritz Cantor[2] dans les paragraphes qu'il lui consacre, « de considérer cet auteur comme « Français, s'il n'avait fait paraître à Alcalá, d'abord en 1516, « de nouveau en 1518, un *Cursus quatuor mathematicarum* « *artium.* »

Les œuvres mathématiques de l'Aragonais Ciruelo ont été, en effet, publiées surtout en France où il a professé. Il a ainsi droit de notre part à une attention toute particulière.

Les titres de ses premiers ouvrages lui donnent le nom de PEDRO SANCHEZ CIRUELO. C'est sous le nom de *Sanchez* qu'il est catalogué par M. Buisson, & *Ciruelo*[3] peut n'avoir été

1. Voir *Revue des Pyrénées*, numéro de janvier-février, 1899, p. 57.

2. *Vorlesungen*, &, B. II.

3. *Ciruelo*, en espagnol, veut dire « prunier » & dans le langage primitif peut se traduire par « abruti. »

Il est permis de faire un rapprochement entre ce surnom & celui de *Bighellone*, qui a à peu près la même signification en italien, & que les Pisans donnaient au grand FIBONACCI. La grande contention d'es-

Digitized by Google

qu'un surnom peu flatteur dont *Ciruelus* ou *Cirvellus* serait la transcription latine. Le surnom subsistera seul quand le personnage aura acquis quelque célébrité.

Pedro Sanchez était né à Daroca[1], petit bourg de l'Aragon voisin de Catalayud & peu distant de Saragosse.

Quand à la date de sa venue au monde, on s'explique difficilement, avec M. Cantor[2], comment Poggendorff a pu le faire naître vers 1500, alors que sa première œuvre connue date de 1488[3].

Cette précision rejette la date de sa naissance à une vingtaine d'années au moins en arrière, c'est-à-dire vers 1468 au plus tôt.

Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il alla étudier la philosophie à Salamanque, après avoir fait ses humanités dans son pays.

On suppose que par « son pays », il faut entendre Saragosse, où il a pu recevoir des leçons d'Andrès de Li lui-même, vu son âge.

C'est un peu avant 1488 (date de sa première publication) qu'il dut venir dans notre capitale pour y chercher le complément d'instruction dont ses jeunes compatriotes étaient avides & qu'on était censé ne trouver que là.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'Université de Paris n'était pas alors le foyer des sciences mathématiques. Aussi l'élève y devient-il bientôt maître & brille-t-il dans cette spécialité. Il se qualifie lui-même, du reste, de *lecteur des mathématiques* dans une de ses œuvres publiée en 1502. M. Vallin[4] nous apprend qu'il avait proposé à l'Université un plan d'enseignement dont la base était la connaissance des mathémati-

prit résultant d'une méditation mathématique profonde donne souvent à celui qui s'y livre un tel air d'abrutissement qu'il ne serait pas extraordinaire que le surnom de Ciruelo donné à Sanchez ait eu la même origine que le sobriquet de Léonard de Pise.

1. La qualité de Darocensis est accolée à son nom dans quelques éditions.

2. *Vorles*, B. II.

3. *Commentarius in Sphærum J. de Sacræbusto*. Paris, 1488, in-folio.

4. Vallin, *Discursos*, déjà cité.

Digitized by Google

ques. « Il était tellement en avance sur son temps », ajoute l'académicien espagnol, « que l'Université ne l'accepta pas [1].

Il paraît certain qu'il a professé en Sorbonne pendant une dizaine d'années. L'objet de ses lectures [2] parait avoir été les sciences exactes & la philosophie.

Il s'occupa d'abord de répandre, au moyen de l'imprimerie, quelques œuvres des anciens auteurs déjà étudiés dans les écoles.

Son début paraît avoir été la publication de commentaires personnels, avec additions empruntées à PIERRE D'AILLY, sur la sphère de SACROBOSCO [3].

Ce petit traité était, avec la *Sphère* de Proclus, le seul ouvrage élémentaire d'astronomie qu'on eût alors entre les mains dans les Universités.

Il était fort incomplet, & Ciruelo, qui rendait service aux étudiants parisiens en le faisant imprimer, ne pouvait se dispenser, à l'exemple de plusieurs de ses contemporains [4], de le faire suivre d'additions explicatives. Les extraits du célèbre cardinal d'Ailly [5] venaient, sans doute, à la rescousse pour donner plus de poids aux discours du commentateur, encore peu connu. Cette publication de Ciruelo est celle qui paraît avoir eu le plus de succès, car nous en relevons un minimum de huit éditions françaises, sans compter une espagnole. Plus

1. L'accepterait-elle aujourd'hui ?

2. On dirait de nos jours « ses cours » ou « ses leçons. » Les appellations de « lectures » & de « lecteurs » proviennent de ce que les professeurs de cette époque donnaient presque toujours leurs leçons en lisant un texte d'un ancien auteur qu'ils faisaient suivre ou non d'explications claires ou obscures, suivant leur degré d'instruction. C'est ainsi que nous voyons au milieu du seizième siècle, un professeur (Charpentier) accusé de lire la géométrie d'Euclide sans la comprendre.

3. Sacrobosco est la traduction latine du nom de l'auteur, Jean de Holywood, moine anglais né vers 1190.

4. Regiomantanus, Lefevre d'Etaples, Cecco d'Ascoli, Peurbach, &c.

5. L'Aragonais paraît avoir été un fervent disciple du chef des nominaux. Cela résulte du titre même de plusieurs de ses œuvres qui contiennent le nom de Petrus de Aliaco.

Digitized by Google

d'un bachelier de France & d'Espagne lui a ainsi été redevable de ses connaissances en astronomie.

En 1495, enhardi par le succès de sa *Sphère*, qui venait d'être rééditée en 1494, il fait revoir le jour à la géométrie de Thomas de Bradwardine[1] & à l'arithmétique du même auteur, qui furent publiées à nouveau, l'une en 1511, l'autre en 1512. Combien de temps, sans cette exhumation, l'œuvre du *Doctor Profundus*[2], serait-elle demeurée oubliée de nous[3]?

C'est au cours de la même année (1495) qu'il publia à Paris sa première œuvre personnelle, un *Algorismus*[4], qui fut réédité en 1511 & en 1514. A la première de ces deux dates, il devait avoir quitté Paris depuis un certain temps pour aller vraisemblablement professer à Saragosse, car nous relevons dans la liste des œuvres de Gaspar Lax (fournie par Latassá) une dédicace de 1507 adressée à un *Pedro Sanchez*, prieur de la Seû de Saragosse.

En 1510, nous voyons le cardinal Ximénès de Cisneros lui concéder une chaire au collège de Saint-Ildefonse, à Alcalá, où il professa la théologie & la philosophie, qui comprenait alors la mathématique.

Il est permis de penser que c'est là qu'il composa son *Cursus quattuor mathematicarum artium*, dont la première édition paraît être celle d'Alcalá (1516), qui a eu plusieurs réimpressions espagnoles.

1. Exemplaire à la Bibliothèque communale de Toulouse.

2. C'est le surnom que l'on donnait à Thomas de Bradwardine (1290-1348), plus connu comme théologien que comme mathématicien. Il fut confesseur du roi d'Angleterre Edouard III & archevêque de Canterbury. Son ouvrage le plus célèbre est *De causâ Dei contra Pelagium*. (Londres, 1618, in-folio.)

3. M. Charles a analysé la géométrie de Bradwardine dans son « Aperçu sur les méthodes en géométrie », surtout au point de vue de la théorie des polygones étoilés.

4. On entendait alors par là un exposé du système de numération décimale & de ses applications pratiques. Ciruelo avait publié un traité d'arithmétique spéculative (théorique). Il devait le faire suivre, pour que l'instruction de ses élèves fût complète, d'un exposé de l'arithmétique pratique : *Tractatus arithmetice practice, qui dicitur Algorismus.*

Digitized by Google

Cet ouvrage offre, d'après Salvá & M. Moriz Cantor[1], de curieuses particularités.

Il est permis de s'étonner d'y voir les quatre arts mathématiques différer de ceux du classique *quadrivium*[2].

L'astronomie (il jugeait, sans doute, que sa sphère de Sacrobosco suffisait à son étude) y est remplacée par la perspective.

En arithmétique, Ciruelo a pour 10^6 & 10^{12} des noms qui diffèrent de ceux de CHUQUET[3]. 10^6 est appelé *cuento* & 10^{12} *millon*.

Sa géométrie semble inspirée par Campanus & Bradwardine. Quant à la quadrature du cercle, il suit Charles de Bouüelles[4]. Il aurait pu mieux faire.

Enfin, sa perspective contient, paraît-il, des remarques assez curieuses au point de vue historique. Nous ne pouvons en parler ici n'ayant pas eu entre les mains cet ouvrage qui n'a pas été imprimé en France.

Le *Cursus* semble avoir été la dernière œuvre de Ciruelo où il soit exclusivement question de mathématiques.

1. *Vorles*, B. II.

2. Le *quadrivium* comprenait l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie & la musique. Il est à remarquer que les quatre arts mathématiques de Ciruelo forment la première moitié des huit sciences mathématique d'ALFARABIUS qu'énumère VINCENT DE BEAUVAIS (avec un manquant) dans son *Speculum doctrinale*. L'art qui manque était, sans doute, l'Algèbre, qui ne pouvait être que lettre morte pour l'auteur de cette vaste encyclopédie, lequel ne la passa sans doute sous silence que de peur de se compromettre.

3. NICOLAS CHUQUET écrivait avant 1484 le *Triparty en la science des nombres*, qui est demeuré manuscrit. Ce fut un grand mathématicien. Il avait entrevu la double solution des équations du second degré, les cas d'impossibilité, les solutions négatives, &c. M. Cantor en parle avec détail. (VORLES, B. II.)

4. CHARLES DE BOÜELLES, de Bouvelles ou de Boville (Carolus Bovillus) est l'auteur de la première géométrie imprimée en français. Sa quadrature du cercle repose sur une grossière erreur. Il prend un arc de cercle pour la développante de cette courbe, & en déduit $\pi = \sqrt{10}$, ce qu'avaient cru avant lui les Indiens. Voir pour plus de détails au sujet de cet auteur notre travail sur son *de Numeris perfectis*. (*Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse* de l'année 1894, 9e série, t. VI.)

Digitized by Google

Ses autres productions, d'ailleurs fort nombreuses, ne se rattachent qu'indirectement aux sciences exactes, comme celles qui ont trait à l'astrologie, ou n'ont aucun lien avec elles, comme ses livres de piété ou de théologie.

Postérieurement à sa nomination à Alcalá, nous voyons l'ancien lecteur de Sorbonne nommé successivement prébendier à Ségovie, puis à Salamanque. Il mourut après 1550[1], très estimé & presque en odeur de sainteté.

Pedro Ciruelo avait été un des trois professeurs que Charles-Quint avait triés avec soin parmi les savants les plus éminents de l'Espagne pour faire l'éducation de celui qui devait être plus tard Philippe II.

Il occupa d'abord le premier rang dans ce trio. On dit que sa petite taille (ne serait-ce pas plutôt son air un peu... distrait?) lui fit perdre cet honneur, qui échut à JUAN MARTIN SILICEO[2].

Peut-être doit-on regretter que ses défauts physiques n'aient pas permis au premier précepteur du prince de prendre sur son élève une influence qui eût été (il est permis de le supposer aujourd'hui) plus heureuse que celle qui paraît l'avoir inspiré dans la vie.

Ciruelo était, en effet, un homme à idées plus larges que la plupart de ses contemporains. Nous le voyons, sa réputation une fois assise, s'attaquer courageusement aux superstitions de ses compatriotes, auxquelles il ne cessa de livrer combat pendant de longues années. Latassá & Salvá ne tarissent pas d'éloges sur lui à ce sujet.

Il ne sut pas cependant faire table rase de l'Astrologie. Fer-

1. Nous avons dit plus haut que la présomption était qu'il était né avant 1468, ce qui fait qu'il aurait vécu plus de quatre-vingt-deux ans, ce qui n'est nullement en désaccord avec ce qu'on sait de lui.

2. Cet Espagnol s'appelait de son vrai nom *Guijeno* (ou *Guiso* d'après M. Buisson), dont *siliceus* ou *silicius* est la traduction latine.

Il était professeur à l'Université de Salamanque & fut plus tard archevêque de Tolède, où il mourut en 1557. Il est à présumer que Guijeno, à l'instar de Ciruelo, professa quelque peu à Paris, car nous voyons Oronce Finé publier dans cette ville, en 1514, une arithmétique de lui (*Joannis Martini Silicei Arithmetica practica*. Paris, 1514, in-4°) qui a eu plusieurs éditions.

Digitized by Google

vent disciple de Pierre d'Ailly, emporté par son admiration pour le maître qu'il avait choisi, il admit avec lui l'influence des astres sur les événements de ce monde. Il crut de bonne foi à une astrologie scientifique découlant de la succession des phénomènes astronomiques. C'est ce qui le conduisit à attaquer (alors qu'il aurait dû le soutenir), Pic de la Mirandole, dont l'esprit indépendant avait su faire table rase de superstitions séculaires, qui n'ont eu d'autre utilité que de favoriser l'étude des astres [1].

Cette manière de considérer l'astrologie comme une science où il y a à prendre & à laisser explique la contradiction apparente que semblent comporter les titres de certaines des œuvres de notre Aragonais, comme *Astrologia christiana*, *Apotelesmata astrologiæ* & *Reprobacion de las superstitiones y Hechizerias*.

Néanmoins, lorsqu'on tient compte de l'époque à laquelle vivait Ciruelo, on reconnait que l'histoire lui doit de la reconnaissance à divers titres.

S'il n'a pas su se dégager des préjugés acceptés avant lui par des esprits éminents au sujet de l'influence des grandes conjonctions des astres sur les événements de ce monde, il a été un des premiers qui ont eu le courage (ce qui n'était pas toujours prudent de son temps) de s'attaquer en face à l'astrologie judiciaire & aux superstitions qui permettaient à tant d'astrologues & de devins de spéculer sur la crédulité publique [2].

En outre (comme l'a fait remarquer avec raison dans la *Nouvelle Biographie* M. Ferdinard Denis), c'est un des hom-

1. Comme le fait remarquer M. Tannery dans son *Histoire de l'astronomie*, cette science doit surtout son origine à la superstition de princes désireux de lire l'avenir dans les astres. Il est très intéressant de lire à ce point de vue la magistrale préface de la *Bibliographie de l'astronomie* de Houzeau & Lancaster.

2. Il serait curieux de faire remarquer avec quelle âpreté ont été défendues des superstitions absurdes dont tant de gens vivaient. Les premiers qui les ont attaquées ont eu presque tous une fin tragique. Parmi eux, Pic de la Mirandole n'a dû son salut qu'à sa qualité de rejeton d'une maison princière; mais ce sujet exigerait peut-être des développements qui nous obligeraient à sortir du cadre de la présente étude.

Digitized by Google

mes de son époque qui ont le plus fait pour la vulgarisation & la diffusion des sciences exactes. S'il n'a pas doté la Mathématique de théorèmes nouveaux, de méthodes générales fécondes en résultats, il a été un mathématicien de valeur. Par ses leçons & ses publications tant en France qu'en Espagne, il a puissamment contribué à créer le courant scientifique du seizième siècle. C'est ce courant qui a préparé la grande œuvre de généralisation de Viète, l'algèbre littérale, sans laquelle les découvertes de Descartes, de Leibnitz & de Newton eussent été longtemps retardées.

Il nous reste, pour en avoir fini avec ce savant, à donner un aperçu bibliographique de ses œuvres.

BIBLIOGRAPHIE.

Les ouvrages de mathématiques composés ou simplement revus par Pedro Sanchez Ciruelo sont, comme date, à cheval sur les quinzième & quatorzième siècles. Cela complique un peu les recherches, à cause de l'étiquette d'incunables que portent ses premières œuvres & que ne possèdent pas les dernières. Latassá lui-même, malgré sa profonde érudition, donne une liste des œuvres de l'Aragonais qui n'est pas tout à fait complète. Aussi nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt pour les chercheurs de trouver ici un catalogue, à titre de première approximation, de tout ce qu'a écrit Ciruelo. Cette liste, du reste, énumération peut-être un peu fastidieuse pour quelques-uns, en fera comprendre, mieux qu'aucun discours, l'importance.

Nous joindrons autant que possible à la notice de chaque édition l'indication des lieux où l'on en trouve un ou des exemplaires, ainsi que les catalogues qui en font mention, en ajoutant autant que possible les numéros correspondants. Pour abréger, les numéros de Houzeau & Lancaster seront accompagnés des initiales HL.

Nous suivrons autant que possible l'ordre des dates, en fai-

Digitized by Google

sant passer les premières les productions ayant trait, de loin ou de près, aux mathématiques[1].

A. — Mathématiques.

1° Les Commentaires sur la sphère de Sacrobosco.

Commentarius[2] *in sphæram J. de Sacrobusto cum in eumdem quæstionibus Petri de Alliaco.*

Parisiis, 1488; in-f°. HL. (2293).

Uberrimum sphere mundi commentum, scilicet sphæra mundi. J. de Sacrobusto, cum commentario Petri Ciruelli, intersertis etiam quæstionibus Petri de Alliaco.

Parisiis, Muttelhus, 1494; in-f°. HL. (1643) très rare

Le même.

Parisiis, Guido Mercator, 1498; in-f°. HL (1643 & 2293), Panzer (II, 320, n° 459), Hain 24120), Bibl. Ste-Genve (incun. n° 876), Bordeaux (7867), Troyes (6628), Limoges (1379).

Parisiis, Jehan Petit, 1898; in-f°. Amiens (1934).

Parisiis, 1503; in-f°. HL (2294).

Parisiis, Jehan Petit, 1508; in-f°. HL. (2293), Bibl. Nat. et Mazarine, Latassá.

1. Nous avons adopté pour chaque livre, incunable ou non, un mode uniforme d'indication. La notice complète de chaque incunable, tirée du catalogue où il est décrit, nous aurait entraîné plus loin que ne le comporte le présent travail.

2. Le catalogue ne dit pas si le texte même de la *Sphère* était joint au *Commentaire*. Tout porte à croire cependant qu'il en était ainsi.

Digitized by Google

Parisiis, Jehan Petit, 1515; in-f°.	HL (2293), Bibl. Maz., Genève (52), Amiens (1937).
Parisiis, 1521; in-f°.	HL. (2293).
Parisiis, 1526; in-f°.	*Ibid.*
Complut[1], Miguel de Eguia, 1526; in-f°.	Salvá (3812). Heredia (531).

2° *Geometria speculativa Thome Bravardini bene revisa. Cum tractatulo de quadratura circuli a Pedro Sanchez Ciruelo.*

Parisiis, Guido Mercator, 1495; in-f°.	Hain (3712), Bibl. Ste-Genve (incun., n° 876), Toulouse (incun. n° 97), Colmar (incun., n° 85).
Parisiis, Jehan Petit, 1511; in-f°.	Troyes (6304).

3° *Thome Bravardini arithmetica speculativa revisa & correcta a Pedro Sanchez Ciruelo.*

Parisiis, Guido Mercator, 1495; in-f°.	Bibl. Ste-Genve (incun., p. 176).
Parisiis, Denys Rosse, 1502[1]; in-4°.	Bordeaux (7149).
Parisiis[2], Olivier Senant, s. d. (de 1501 à 1511); in-f°.	Heredia (4484), rare.

4° *Tractatus arithmetice qui dicitur algorismus.*

Parisiis, Guido Mercator, 1495; in-4°.	Bibl. Ste-Genve (incun., n° 179), Mazarine.

2. *Complut.*, abrégé de *Complutensis Academia*, désigne Alcalá.

1. C'est dans cette édition qu'il se donne la qualité de *Mathematicas legente*.

Digitized by Google

Parisiis, in Bellovisu, 1505; in-8°.	Latassá.
Parisiis, Denys Rosse, 1514; in-4°.	Bibl. Nationale.

5° *Cursus quattuor mathematicorum artium quas recollegit atque correxit magister Petrus Ciruelus Darocensis theologus simul & philosophus.*

Alcalá, Arnaud Guillaume de Brocar, 1516, in-f°.	HL (2294), Latassá, Salvá (2506), Heredia (510).
Zaragoza, 1516, Ioachin Ibañez Garcia (?)	
Alcalá, 1518	Moritz Cantor.
Alcalá, 1526.	Latassá, Vic. Antonio.
Alcalá, Miguel de Eguiá, 1528, in-f°,	Latassá.

B. — Astrologie.

6° *Apotelesmata astrologiæ humanæ*[1], *hoc est de mutationibus temporum.*

Compluti, Miguel de Eguiá, 1521; in-f°.	Latassá, HL.(4773)
Extrait manuscrit de cet ouvrage intitulé : *Ex apotelesmatis astrologïæ christianæ.*	HL. (4773), Vallin (p. 224), à l'Université d'Oxford.

1. Latassá dit : *Catholicæ.*

C'est dans cet ouvrage que l'auteur répond aux arguments de Pic de la Mirandole contre l'astrologie. Il n'a pas été seul à travailler dans ce déplorable ordre d'idées. Nous trouvons à la Bibliothèque de Toulouse (incun., n° 602, mentionné par Hain à son n° 2759) un ouvrage d'un Siennois, *Lucius Bellantius : Liber de astrologica veritate* (Florentiæ, Gherardus de Haerlem, 1498, in-folio), destiné à réfuter Pic de la Mirandole. Bellantius avait lui-même été précédé dans cette voie par un Napolitain, Jean Abiosus, dont Hain (24) catalogue l'œuvre intitulée : *Dialogus in astrologiæ defensionem.* (Venetiis, Franciscus Lapicida, 1494. In-4°.)

Digitized by Google

7° *Introductio astrologica.*

Alcalá, Miguel de Eguiá; 1523. — Latassá.

8° *Magistri Petri Ciruelo... in annum vigesimum quartum attentione dignum pronosticum.*

S. l., s. n., s. d. (1523?) — Latassá.

9° *Reprobation de las superstitiones y hechizerias..*

Alcalá, 1530; in-4°.	Salvá (3872).
Salamanca, Pedro de Castro, 1539; in-4°.	Latassá.
Salamanca, Pierre Touans, 1540; in-4°.	Salvá.
Salamanca, Pedro de Castro, 1541; in-4°.	Salvá.
Sévilla, Andres de Burgos, 1537; in-4°.	Salvá.
Alcalá, Juan de Brocar, 1547; in-4°.	Salvá (3873).
Salamanca, Pedro de Castro, 1541; in-4°.	Latassá.
Medinal del Campo, G. de Millis, 1551; in-4°.	Salvá.
Salamanca, Juan Casanova, 1556; in-4°.	Latassá.
Sevilla, 1557; in-4°.	Latassá.
Barcelona, Sebastian de Cormellas, 1628; in-4° [1].	Salvá.

C. — *Philosophie.*

10° *Prima pars logices ad veriores sensus, textus Aristotelis.*

Complut. G. Brocar, 1519; in-f°. — Latassá.

11° *In cathegorias paraphrasis.*

Alcalá, Miguel de Eguia, 1520; in-4°. — Latassá.

12° *In posteriora analytica commentarius.*

Alcalá, Miguel de Eguia, 1526; in-4°.	Latassa.
S. l., s. n., 1529.	Bordeaux [2] (607).

13° *Paradoxæ quæstiones decem.*

Salamanca, 1538; in-4°. — Latassá.

1. Il y aurait eu à Barcelone, avant cette date, trois éditions de cet ouvrage.

2. Le titre de cette édition est : *Novus sed præclarissimus in posteriora Aristotelis analytyca commentarius.*

Digitized by Google

D. — Piété. — Divers.

14° *De laudibus cardinalis Ximenès de Cisneros.*

Alcalá, 1517; in-4°. Latassá.

15° *Exameron theologal sobre el regimento contra la peste.*

Alcalá, 1519; in-4°. Latassá.

16° *Confesonario del maestro Ciruelo.*

Alcalá, Miguel de Eguiá, 1524; in-4°. Latassá.
Alcalá, Juan de Brocar, 1543; in-4°. Latassá.
Sevilla, 1544; in-8°. Latassá.
Zaragoza, Jorge Coti, 1546; in-8°. Latassá[1].

17° *Explicatio libri Misalis peregregia.*

Complut. Miguel de Eguiá, 1528; in-f°. Latassá.

18° *Contemplaciones muy devotas sobre los misterios sacratisimos de la Passion.*

Alcalá, Juan de Brocar, 1547; in-f°. Latassá.

E. — Œuvres manuscrites.

Pedro Ciruelo n'a pas publié tout ce qu'il avait composé ou préparé; il est resté de lui, non imprimées, les œuvres suivantes :

1° *De vera luna paschali & de correctione kalendarii.*

Œuvre antérieure à 1515. Manuscrit conservé dans la bibliothèque du couvent de la Merced de Tarazona. Latassá.

2° *Tres libros de sermones diversos.*

3° *Theologicæ & moralis prudentiæ. Documenta circa horrendum quorumdam astrologorum juditio de magno siderum futuro convèntu anno* 1542.

Ces deux œuvres ont été conservées dans la bibliothèque

1. Cet auteur dit : *Esta ultima edicion es de las mas correctas y curiosas.*

Digitized by Google

du couvent de la Merced de Tarazona, parmi divers traités, contenus dans un volume in-4°. (H. Cajon. 19.) Latassa.

4° *Traduction interlinéaire latine du livre de la Genèse.*

En collaboration avec Alphonse de Zamora (israélite converti depuis 1497). Manuscrit conservé à la Bibliothèque royale de l'Escurial.

Ce travail serait de 1526. Latassá renvoie pour plus de détails à José. Rodriguez de Castro. (*Bibl. hispan.*, t. I, p. 399, col. 3.)

4° *Diverses lettres* écrites en latin & d'autres morceaux. Il serait resté de tradition à Alcalá que Ciruela avait composé à Salamanque deux tragédies & à Ségovie un *Hexaplon* (*sic*). Latassá en ignore le sort.

5° *Compendio de todos los libros de Aristoteles de re naturali.* Vallín, Latassá.

V.

GASPAR LAX.

Gaspar Lax[1] naquit en 1487 à Sariñena, petite ville du diocèse de Huesca, que dessert aujourd'hui la ligne de Saragosse à Leridá, par Monzou.

Ce fut un lettré, un philosophe & un mathématicien distingué; il porta de plus le bonnet de docteur en théologie.

Il avait fait ses premières études à Saragosse. Il faut croire que l'enseignement était bon dans cette ville, car lorsqu'il se rendit à Paris, où il dut trouver son compatriote Pedro Ciruelo (dont il prit probablement des leçons), il obtint, comme ce dernier, une chaire à la Sorbonne. Il retourna dans son pays à une date qui, d'après Latassá, semblerait être 1511. Nous la croyons un peu postérieure à celle-là, car plusieurs

1. Nous trouvons dans Latassá (t. I, p. 119), le passage suivant, qui explique ainsi l'origine de ce nom :

Sobre su familia puede decirse que tomo su apellido de un llugar llamado Lax, ahora despoblado, en el territorio de la villa de Monzou, de que trata el Padre Piquer en las NOTITIAS SAGRADAS de Aragon.

Digitized by Google

œuvres de lui ont été publiées à Paris en 1512 & 1515 & ne semblent pas être des rééditions.

Il avait, sans nul doute, quitté notre capitale en 1517, car nous trouvons son nom dans une préface de Juan-Luis Vivès, datée du mois de septembre de cette année-là, où il est parlé des *Suisethi cavillationes & Gasparis Laxis argutissima in dialectice puncta*[1]. Ces termes & cette comparaison semblent bien indiquer qu'il s'agissait d'un absent. Il fut apprécié en Espagne comme il le méritait & professa à Saragosse jusqu'en 1559.

A cette époque, Lax, devenu presque aveugle, souffrant de la goutte & d'autres infirmités, fut nommé par l'archevêque Don Fernando de Aragon, *coadjutor cùm æqua potestate*, en la personne du docteur Domingo Perez. Le savant maître ne survécut pas longtemps à cet honneur. Il mourut en 1560 & fut enterré dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Bari, à Saragosse.

Latassá décrit son tombeau & reproduit son épitaphe, ainsi conçue :

HIC JACET GASPAR LAX
ARTIUM, ET SACRÆ THEOLOGIÆ DOCTOR
ACADEMIÆ CÆSARAVGVSTANÆ
VICE-CANCELLARIVS, ET RECTOR QVI OBIIT
8 MENSIS FEBRARII 1560.

Lax avait eu d'illustres élèves, parmi lesquels le célèbre Jean-Louis Vivés[2].

Il a beaucoup écrit, mais peu sur les mathématiques.

Son œuvre scientifique principale est une arithmétique spé-

1. *Higinius, Poeticon Astronomicon.* Paris, Pasquier Lambert, s. d. (1517), pet. in-4° (Toulouse, incun., n° 509).

2. Jean-Louis Vivès, né à Valence en 1492, savant philologue, mort en 1540. Il professa les belles-lettres à Louvain, puis fut précepteur de la princesse Marie d'Angleterre & ensuite professeur à Oxford. Destitué & emprisonné par Henri VIII, il se retira, en sortant de son cachot, à Bruges. Ses œuvres complètes ont été imprimées à Bâle en 1550 & à Valence en 1762.

Digitized by Google

culative[1] dont parle M. Cantor, sans cependant l'analyser non plus qu'un Traité des proportions, qui fut publié, comme l'Arithmétique, à Paris.

Gaspar Lax, sans avoir eu l'envergure d'esprit de Ciruelo, a contribué, comme ce dernier, à la diffusion, en France & en Espagne, des sciences mathématiques. Voici l'énumération des œuvres de lui que nous avons pu relever, pour la plus grande partie dans Latassá.

A. — Œuvres imprimées en France.

1° *Arithmetica speculativa Magistri Gasparis Lax, Aragonensis de Sariñyena duocecim Libris demonstrata.*

Parisiis, Hémond le Febvre[1], 1515; in-f°. — Bordeaux (7150). Bibl. Mazarine. Latassá[2].

2° *Proportiones Magistri Gasparis Lax de Sariñena.*

Paris, Hemond le Febvre, 1515; in-f°. — Bordeaux (7150)[3]. Latassá.

3° *Tractatus exponibilium magistri Gasparis Lax de Sarinyena.*

Paris, 1511[4] & 1512; in-f°. — Latassá.

4° *De solubilibus & insolubilibus.*

Paris, 1511; in-f°. — Latassá.

Paris, Hemond le Febvre, 1512; in-f°. — Latassá.

1. *Impressa Parisius opera de caracteribus Nicolai da la Barre*, dit le Colophon.

2. Latassá attribue l'édition à Jean de la Roche. C'est peut-être une erreur.

3. Relié avec le précédent. Latassá paraît avoir fait erreur en signalant *de Propositionibus arithmeticis*; Paris, Jean de la Roche, 1515; in-f°; c'est *de Proportionibus* qu'il a sans doute voulu dire. Il s'est peut-être aussi trompé sur le nom de l'éditeur.

4. L'ouvrage aurait été composé en 1507, d'après Latassá.

Digitized by Google

5° *Obligationes Magistri Gasparis Lax aragonensis de Sarinyena.*
Paris, Guillaume Anabat, 1512; in-f°. Latassá.

6° *De Opositionibus propositionum cathegoricarum & earum equipolentibus.*
Paris, Jean de la Roche, 1512; in-f°. Latassá.

7° *De Impositionibus.*
Paris, Jean de la Roche, 1515; in-f°. Latassá.

8° *De Syllogismis.*
Paris, Guillaume Anabat, 1519; in-f°. Latassá.

9° *Lax Aragonensis* (*Gasp.*) *Logica, insolubilia Syllogismi, &c...*
Parisiis, Jean de la Roche, 1512; in-f°. Bibl. de Bordeaux[1] (688).

B. — Œuvres imprimées en Espagne (tiré de Latassá, t. II, p. 120[2]).

1° *Tractatus summularum.*
Zaragoza, Jorge Coci, 1521; in-f°.

2° *Tractatus parvorum logicalium.*
Zaragoza, Jorge Coci, 1521; in-f°.

3° *Quæstiones in libros Peryarmenias & posteriorum Aristotelis.*
Zaragoza, Jorge Coci, 1525; in-f°.

4° *Summa parvorum logicalium.*
Zaragoza, Jorge Coci, 1525; in-f°.

5° *Quæstiones physicales.*
Zaragoza, Jorge Coci, 1527; in-f°.

1. L'indication du catalogue de Bordeaux, de 1830, n'est peut-être pas très exacte. Il se pourrait que le volume se composât de plusieurs œuvres de Lax, reliées ensemble.

2. Latassá donne à la suite de chaque édition le nom du dédicataire, qu'il nous a paru inutile de reproduire ici. Il est à remarquer que pour quelques-unes de ses premières œuvres c'est un Pedro Sanchez qui, comme nous l'avons dit, pourrait bien être Ciruelo.

Digitized by Google

6° *Summa opositionum, tum generalis quam specialis.*
Zaragoza, Pedro Dardouyn, 1528; in-f°.

7° *De arte inveniendi medium.*
Zaragoza, Pedro Dardouyn, 1528; in-f°.

8° *Summa syllogismorum.*
Zaragoza, Pedro Dardouyn, 1528; in-f°.

9° *Summa propositionum.*
Zaragoza, Pedro Dardouyn, 1529; in-f°.

10° *Prædicavilia.*
Zaragoza, Pedro Dardouyn, 1529; in-f°.

11° *Tractatus consequentiarum,*
Zaragoza, Jorge Coci, 1532; in-f°.

J. FONTÈS.

Digitized by Google

CAMPAGNE DU MARÉCHAL SOULT

DANS LES PYRÉNÉES EN 1813-1814[1]

(Suite & fin.)

TROISIÈME PARTIE

LA DÉFENSE DES GAVES

X.

COMBATS SUR L'ADOUR. — NOUVELLE ORGANISATION DES TROUPES.

La guerre entre dans une nouvelle phase : après avoir tenu la campagne aussi longtemps que possible autour de Bayonne, le moment est venu pour le maréchal de songer à la retraite, s'il ne veut se laisser enfermer dans la place. Mais ici surgit une complication : deux routes, très divergentes, permettent d'effectuer cette retraite. La première, qui se dirige au nord vers Bordeaux, continue la direction générale suivie jusqu'à présent par l'armée d'Espagne, l'autre, qui se dirige au sud-est vers Toulouse, oblige à un changement de front très prononcé. C'est pourtant cette dernière que choisit le maréchal. Les tacticiens qui ont étudié la campagne des Pyrénées ont tour à tour loué ou blâmé cette décision en l'expliquant par le désir qu'avait Soult d'éviter Bordeaux, menacé du débarquement d'une armée anglaise, pour rallier Toulouse, plus rapprochée de la frontière & de l'armée de Suchet avec laquelle il n'avait pas perdu l'espoir de se concentrer. Ces raisons ont leur valeur, mais il en est une bien meilleure : c'est qu'il lui fallait suivre la direction des affluents de

1. Voir *Revue des Pyrénées*, numéros de janvier-février 1900, p. I, & mars-avril 1900, p. 132.

Digitized by Google

l'Adour sous peine de ne plus trouver ni chemins praticables, ni centres de ravitaillement, ni points de résistance & de concentration. S'enfoncer dans les Landes, c'était se perdre dans un pays plat, sans communications, sans ressources, où une armée ne peut ni combattre, ni marcher, ni subsister. Par l'Adour, au contraire, ou plutôt par ses affluents, grâce aux convois d'eau, grâce aux très nombreuses routes qui suivent les vallées, grâce aux accidents du sol, on pouvait espérer prolonger longtemps encore la vie & la résistance de l'armée d'Espagne.

C'est dans ce but que le maréchal donne ses ordres & prescrit à la marine de concourir à la fois à la défense de Bayonne & à la navigation intérieure. Il fait armer deux corvettes, un aviso & vingt chaloupes canonnières, réparties depuis l'embouchure de l'Adour jusqu'à Peyrehorade. Les convois proprement dits sont assurés par des bateaux pontés, des barques & des gabarres en usage dans le pays.

La marée se faisant sentir jusqu'à Peyrehorade où le Gave de Pau devient navigable, Soult décida qu'un magasin y serait constitué pour recevoir les arrivages par terre de Toulouse, Tarbes & Pau. Des magasins d'habillement & d'équipement, des parcs d'artillerie & des hôpitaux furent constitués à Mont-de-Marsan, Dax, Peyrehorade & Tartas.

Enfin, pour faciliter les mouvements des troupes à travers l'Adour, le maréchal fit jeter un pont provisoire en face de la citadelle. Des estacades le protégèrent, ainsi que le pont en pierre de Saint-Esprit. Comme il n'existait aucun point de passage entre Bayonne & Dax, un pont de bateaux fut également installé à Peyrehorade.

Les événements allaient se charger de justifier ces préparatifs : dès le 10 décembre un parti ennemi se présente à Urt, au confluent de l'Adour & de la Joyeuse; on l'en déloge mais il y revient & fait tous ses efforts pour s'y maintenir. Wellington a compris l'importance de ce passage où, grâce à l'étroitesse du cours d'eau, resserré par une île, on peut aisément intercepter nos convois & interrompre la navigation. Le maréchal, de son côté, accumule sur ce point de nombreuses défenses : le 14 décembre, il ordonne à la division Foy de

Digitized by Google

s'établir à Urt, & le 16, il envoie la division Darricau un peu en arrière, sur la Bidouze. Mais les Anglais n'ont pas attendu l'arrivée de ce renfort pour attaquer Foy & le rejeter sur la rive droite. Une panique s'en est suivie ; les bateliers de Port-de-Lanne ont abandonné leurs barques chargées de ravitaillements, & les canonnières de la flottille ont dû intervenir pour empêcher le convoi de tomber aux mains de l'ennemi.

Urt étant définitivement perdu, le maréchal, qui redoute un passage de l'Adour en amont de Bayonne & une surprise sur le front nord-est, songe à y mettre obstacle en détruisant les digues & les vannes qui retiennent les eaux du fleuve du côté de Lissalde. L'opération est conduite avec beaucoup de vigueur & d'habileté : un lieutenant de vaisseau, M. Bourgeois, part de Bayonne le 16, à cinq heures du soir, avec quatre chaloupes canonières & des chalands portant des outils, des travailleurs & cinquante hommes d'infanterie commandés par un capitaine. Par une nuit profonde, les deux officiers tentent une reconnaissance sur la rive gauche qui leur montre l'impossibilité d'agir de ce côté. On se rembarque & l'on tente de franchir par eau les défenses d'Urt que l'on n'a pu tourner par terre. A ce moment, la flottille est aperçue des Anglais & accueillie par une fusillade nourrie, mais heureusement mal dirigée, au milieu de l'obscurité ; elle y répond vigoureusement &, favorisée par la marée, parvient à forcer le passage.

A quatre heures & demie du matin, le détachement arrive au confluent de la Bidouze ; quatre chaloupes canonnières sont embossées devant le château de Lissalde occupé par quatre cents Anglais. Pendant qu'elles maintiennent l'ennemi sous leur feu, les travailleurs sont débarqués, les clapets & les digues sont détruits, & à quatre heures du soir, la flottille se trouve prête à partir avec quarante bateaux chargés de munitions & de vivres. Le 18, à trois heures du matin, le passage d'Urt est forcé pour la seconde fois avec le même succès, & à six heures & demie, le convoi rentre à Bayonne. Ce fait d'armes est un de ceux qui font le plus d'honneur aux troupes de la garnison.

Digitized by Google

En même temps que ces événements se passaient, les alliés faisaient une reconnaissance générale des lignes de la haute Nive ; deux colonnes de trois à quatre mille hommes descendaient dans la vallée de Baigorry & forçaient les chasseurs de montagne[1] à se retirer sur Anhaux. La bande à Mina se livrait, suivant son habitude, au pillage le plus effrené & tous les rapports constataient un mouvement en avant des troupes ennemies.

Ce mouvement, qui se dessine surtout sur Urt, Hasparren, Louhossoa, fait sentir au maréchal la nécessité de se mettre à l'abri d'une attaque, & le 20 décembre, il transporta son quartier général à Peyrehorade. C'est le prélude de l'abandon de Bayonne comme pivot des opérations.

La division Darmagnac quitte cette place en même temps que le quartier général & va s'établir à Saint-Martin, Saint-Laurent, Biarotte & Sainte-Marie. Elle est chargée de garder le cours de l'Adour depuis Pitres jusqu'à Port-de-Lanne.

La division Foy garde l'Adour depuis Pitres jusqu'à Bayonne. Elle occupe Saint-Barthélemy, Saint-Martin-de-Seignanx & les dépendances de la commune de Saint-Etienne situées sur la grande route.

La division Boyer s'établit à Port-de-Lanne, occupant Saint-Etienne d'Orthe, Belus & les villages environnants.

Le général Boyer reçoit directement ses ordres du général en chef, mais Foy & Darmagnac sont aux ordres de d'Erlon qui commande la rive droite de l'Adour, depuis Bayonne jusqu'à Port-de-Lanne.

Par suite de ces dispositions, il reste quatre divisions d'infanterie à Bayonne, indépendamment de la garnison. Le général Reille commande ces divisions, & reste chargé de la défense des camps retranchés de Marrac & de Mousserolles. La division Abbé est principalement chargée de la défense de Mousserolles & du plateau de Saint-Pierre d'Irube. La division Leval[2] garde le plateau de Beyris, la division Taupin le

1. Bataillons organisés avec les contingents basques de nouvelle levée.

2. Le général Maucune, parti le 22 novembre pour l'armée d'Italie, a été remplacé dans le commandement de sa division par le général Leval.

Digitized by Google

camp de Marrac. La division Maransin est en réserve dans l'intérieur de ce même camp.

Le 25 décembre, le général Harispe[1] arrive de Bayonne; Soult constitue une nouvelle division dont il lui donne le commandement & place sous les ordres du général Clausel les deux divisions Harispe et Darricau réunies. Ce corps est cantonné autour de Labastide-Clairence, sur la Joyeuse.

X.

NÉGOCIATIONS DE VALENÇAY. — AFFAIBLISSEMENT PROGRESSIF DE L'ARMÉE. — CONTINUATION DE L'AGITATION ROYALISTE.

A la fin de décembre, l'empereur avait signé à Valençay un traité avec Ferdinand VII, dans l'espoir que la restauration de ce prince sur le trône d'Espagne amènerait la paix & lui permettrait de rappeler les armées de Soult & de Suchet. Telle était sa confiance dans le succès de ces négociations que, le 25 décembre, il écrivait au ministre de la guerre : « Je me « suis arrangé avec les Espagnols (!), ce qui me rend disponible mes armées d'Aragon, de Catalogne & de Bayonne. « J'ai encore là près de 200,000 hommes... »

Et le 24 janvier : « Réitérez au duc de Dalmatie l'ordre de « faire partir la moitié de sa cavalerie, & de diriger, en outre, « sur Paris 12,000 de ses meilleures troupes par différents « chemins & en poste. Vous lui ordonnerez également de se « mettre lui-même en marche avec toute son armée, en ne « laissant que ce qui sera nécessaire pour former rideau, & de « se porter sur la Loire aussitôt que les premiers bruits qui « nous sont parvenus de la ratification du traité de Valençay « par les Espagnols seront pleinement confirmés. »

L'Empereur comptait sans les Cortès qui, dès 1811, avaient déclaré « nuls & sans valeur les actes souscrits par le roi pen-

1. La division Harispe, formée à la fin de décembre, a pris le n° 8. Elle se compose de la brigade Pâris, d'une partie de l'ex-réserve de Villatte & du 8e bataillon napolitain.

Digitized by Google

« dant sa détention. » Le 2 février 1814, elles refusèrent catégoriquement de ratifier le traité de Valençay, ajoutant « qu'elles ne voulaient point déserter la cause commune de « l'indépendance européenne, & anéantir par leur défection « le plan que les grandes puissances avaient conçu pour l'as- « surer. »

Le maréchal Soult, lui, ne s'était jamais fait illusion sur le succès de cette négociation ; mais ce qui l'affligeait profondément, c'était l'émiettement & l'affaiblissement continu de son armée. Le 16 janvier, il écrit au ministre :

« L'ordre que vous m'avez adressé le 10 me prescrit de tenir « une division de 10,000 hommes prête à partir pour Paris « aussitôt que les Espagnols auront repassé la frontière. Ce « mouvement n'ayant pas eu lieu, je ne dois pas mettre l'or- « dre à exécution... Si les circonstances m'y obligent, le sur- « plus de l'armée fera tête à l'ennemi autant qu'il sera en son « pouvoir ; mais dès ce moment, *on pourra considérer l'impor- « tante place de Bordeaux comme perdue* & *tout le Midi en- « vahi. Si ce malheur arrivait, je ne sais où serait le remède.* »

Le lendemain, 17 janvier, il revient à la charge & appelle de nouveau l'attention du ministre sur les graves conséquences entraînées par les ordres de l'Empereur : « ... Si, malgré « le refus des Espagnols de reconnaître l'arrangement fait avec « le prince Ferdinand, les circonstances deviennent assez « pressantes pour que l'Empereur soit dans le cas de retirer de « l'armée d'Espagne un corps d'infanterie de 10,000 hommes, « le restant de la cavalerie & la presque totalité de l'artillerie « dont la dépêche du 10 de ce mois faisait mention, *on doit « inévitablement changer de système sur la manière de faire la « guerre sur cette frontière & n'avoir plus que des corps de « partisans, au lieu d'une ombre d'armée sans consistance & « sans valeur, qui exposerait peut-être à perdre ce qui en res- « terait, si on la mettait dans le cas de livrer de nouveaux « combats.* »

En dépit de ces protestations, les ordres donnés en haut lieu sont exécutés & Soult voit son armée successivement diminuée dans la période du 15 au 31 janvier, de la division de cavalerie Treilhard avec deux batteries à cheval, de la brigade de

Digitized by Google

dragons Sparre, également avec deux batteries, & enfin des deux divisions d'infanterie Leval & Boyer, accompagnées chacune d'une batterie à pied.

Comme compensation, Napoléon ordonne l'envoi à l'armée d'Espagne de quelques compagnies de conscrits levés à la hâte entre Bordeaux & Toulouse, & dont la plupart ne rejoignirent jamais. Par décret du 8 janvier, la levée en masse est prescrite dans les Landes, les Hautes & les Basses-Pyrénées, & les généraux Darricau & Maransin, originaires du pays, sont désignées pour procéder à cette organisation nouvelle qui tend à faire de la belle armée de Burgos, d'Oporto, d'Ocaña, de Séville & de Cadix une mauvaise garde nationale !

« Comment, dit l'intendant Pellot, rendre l'impression que « l'exécution de ces mesures produisit sur les troupes & sur « l'habitant ! Nous n'avions plus en perspective que des com- « bats inégaux à soutenir & une retraite inévitable ; mais « nous étions Français, ce nom seul faisait notre force.

« Plus nous approchions du terme où le colosse de l'Em- « pire allait s'écrouler, plus l'esprit national s'affaiblissait. La « conscription n'intimidait plus la jeunesse car les conscrits « désertaient sans crainte & trouvaient de sûrs refuges chez « l'habitant... L'armée ne devait compter sur aucun secours ; « elle se réduisait à vue d'œil & d'une manière effrayante. »

En effet, subitement affaiblie dans le courant de janvier de 14,000 hommes & 40 canons, elle ne comptait plus ensuite que 37,000 hommes d'infanterie, 3,840 chevaux & 43 pièces !

Déjà, au début de cette étude, nous avons rendu justice au caractère plein de fermeté & d'énergie du duc de Dalmatie, admirons encore une fois les éminentes qualités qui vont lui permettre de soutenir la lutte dans des conditions désastreuses, car non seulement il se trouve en face d'un ennemi implacable que sa supériorité numérique rend à peu près invincible, mais grâce aux tristes nécessités de la politique, il est entièrement sacrifié par Napoléon, c'est-à-dire par celui-là même qui aurait le plus d'intérêt à le soutenir & à l'encourager !

Nous avons dit précédemment que dès qu'il avait appris les succès décisifs remportés par Wellington sur l'armée fran-

Digitized by Google

çaise, le duc d'Angoulême s'était rendu auprès du généralissime anglais pour tâcher de le gagner à la cause royaliste. Ce prince était encore à Saint-Jean-de-Luz lorsque le marquis de La Rochejacquelin vint le joindre pour lui faire connaître qu'à Bordeaux, où le mouvement royaliste venait de prendre tout à coup une extension & une portée considérables, sa présence était ardemment réclamée. Le duc d'Angoulême ne se rendit pas immédiatement à cet appel; pendant quelques jours encore, il se tint à proximité du quartier général anglais & en rapport avec Wellington par l'intermédiaire de La Rochejacquelein. Mais pas plus que son maître, celui-ci ne parvint à faire sortir lord Wellesley de sa prudente réserve, & tous deux durent se retirer sans avoir obtenu autre chose qu'un accueil correct & de banales politesses.

D'ailleurs, les négociateurs royalistes ne se découragèrent pas; ils continuèrent les pourparlers & les reprirent avec plus d'ardeur que jamais, après la bataille d'Orthez. Nous ne les suivrons pas sur ce terrain qui n'est pas le nôtre, & nous allons reprendre le récit des opérations militaires où nous l'avons laissé [1].

XII.

COMBATS D'HÉLETTE ET DE GARRIS. — DÉFENSE DES GAVES DE MAULÉON ET D'OLORON.

Pendant près de deux mois, la pluie & le mauvais temps ont maintenu les adversaires dans une inaction forcée, mais le 12 février, les opérations recommencent. Ce jour-là, Wellington marche par sa droite contre Harispe, cantonné sur la Joyeuse. Le 14, ce général est attaqué sur trois points : les débouchés de Louhossoa, Attisanne & Gréciette; ne pouvant conserver sa position en présence d'un ennemi trois fois plus fort que lui, il se replie sur la route de Saint-Palais. Le géné-

1. M. le baron Desazars possède sur l'agitation royaliste de 1814 des renseignements inédits & de nature à intéresser très vivement les lecteurs lorsqu'ils seront publiés.

Digitized by Google

ral Pâris, parti pour aller ravitailler Jaca, reçoit de Soult l'ordre de revenir en toute hâte soutenir son collègue. Après avoir bivouaqué toute la nuit sur les hauteurs de Méharin, Harispe s'établit le lendemain matin sur celles de Garris où il se rencontre avec Pâris.

Tous deux sont attaqués de front, dans l'après-midi, par la colonne Stewart, tandis que celle de Morillo descend la Bidouze & cherche à les tourner. Ils se replient alors sur Saint-Palais, puis, après avoir fait sauter le pont de la ville, se dérobent, par une marche de nuit, sur Sauveterre, avant que Morillo ait pu les atteindre.

Soult se prépare à défendre le gave d'Oloron en massant son centre à Sauveterre, sa droite appuyée à Peyrehorade où l'on construit une tête de pont, & sa gauche à Navarrenx.

Avec ses deux divisions, d'Erlon continuera à défendre l'Adour de Peyrehorade à Bayonne, tant que la chose sera possible, & ensuite de Peyrehorade à Dax quand il ne pourra plus tenir dans la première position.

La cavalerie légère de Pierre Soult, la seule qu'on ait conservée, aura une brigade en réserve à Sauveterre & l'autre répartie aux avant-postes.

L'état-major général sera à Orthez, les administrations à Saint-Sever & le parc d'artillerie à Aire.

Les trois divisions de la flottille défendront aussi longtemps qu'elles pourront le cours de l'Adour, depuis le Bec-du-Gave jusqu'à Bayonne.

Le maréchal espère maintenir ainsi quelques jours encore ses communications avec Bayonne.

Le 17 février, nouveau mouvement des alliés : Hill rétablit le pont de Saint-Palais, franchit la Bidouze & marche sur le Saison. La division Pâris doit, après un rude combat, abandonner le pont de Riveyrette où passe la route & se retirer sur Sauveterre.

Le même jour, Taupin & Villatte sont refoulés ; ils se portent par Carresse & Sauveterre derrière le gave d'Oloron ; Foy derrière le gave de Pau par les ponts d'Hastingues & de Peyrehorade.

Tous les ponts de l'Adour & du Gave d'Oloron sont rom-

Digitized by Google

pus, à l'exception de ceux de Port-de-Lanne & de Sauveterre. Les barques sont coulées ou ramenées à la rive droite.

Après s'être établi solidement sur les plateaux d'Hastingues, de Canne & de Sainte-Gladie, l'ennemi ne fait plus aucun mouvement jusqu'au 24 février, ce qui s'explique par la nécessité où se trouve Wellington de retourner à Saint-Jean-de-Luz pour préparer & activer les opérations du passage de l'Adour qu'il s'est décidé à effectuer au nord de Bayonne, à proximité de l'embouchure. Mais la mer est mauvaise, le temps très défavorable à une action combinée de l'armée de terre & de la flotte; aussi se décide-t-il à reprendre les opérations de la droite, d'autant plus qu'en attirant notre attention de ce côté, il la détournera des préparatifs qui vont se continuer à l'ouest.

Le 24, Hill franchit le Gave d'Oloron au gué de Viellenave & Clinton à Laas. Pendant ce temps, Morillo bloque Navarrenx & Picton fait des démonstrations devant Sauveterre, démonstrations qui ne sont pas toujours heureuses, car une colonne anglaise ayant débouché sur la rive droite par un chemin encaissé, sans prendre la précaution d'assurer sa retraite sur la rive opposée, est accueillie à bout portant par les feux de nos tirailleurs & complètement écrasée.

Malgré cet insuccès partiel, les Anglais ont pris possession de la vallée, & Clausel craignant avec raison d'être tourné sur sa gauche & coupé d'Orthez, a fait sauter le pont de Sauveterre & s'est retiré, d'abord sur les hauteurs d'Orion, où il passe la nuit, ensuite sur Orthez.

Taupin, ralliant sa division à Salies, a passé le Gave de Pau au pont de Bérenx qu'il a rompu derrière lui.

Villatte, formant l'arrière-garde, a tenu quelque temps sur les hauteurs de Magret qu'il a abandonnées ensuite pour se replier à son tour sur Orthez.

Dès lors, la vallée d'Oloron, que Soult ne considérait d'ailleurs que comme une position provisoire, est abandonnée pour celle du Gave de Pau, où l'armée française fait face aux alliés.

A la droite, une crue de l'Adour a emporté le pont de Port-de-Lanne; d'Erlon le rétablit & rejoint Foy, le 24, à Peyrehorade. Il détruit le pont en se retirant sur Orthez, mais

Digitized by Google

Wellington le rétablit à son tour pour se relier avec Hope, qui vient d'effectuer le passage de l'Adour au Boucau.

XIII.

INVESTISSEMENT DE BAYONNE ET PASSAGE DE L'ADOUR PAR LES ALLIÉS.

Bayonne avait été abandonné le 17 février par l'armée d'Espagne & le général Abbé était resté seul dans la place avec sa division, sous l'autorité de Thouvenot, précédemment investi des fonctions de gouverneur par Napoléon. Situation illogique, car Thouvenot, divisionnaire depuis deux ans seulement, était moins ancien que son camarade Abbé. Soult avait eu l'intention de donner à Reille le commandement supérieur de la forteresse, mais celui-ci s'y était refusé &, désobéissant presque aux ordres du général en chef, était sorti le 18 pour rejoindre par Dax l'armée française réunie sur le Gave de Pau.

Les vingt et un bataillons dont se composait la garnison de Bayonne ayant été embrigadés, le corps de défense comprit quatre brigades affectées chacune à un secteur & commandées respectivement par :

Le général Beuret, à droite du front d'Espagne;
Le général Gougeon, à gauche du même front;
Le général Delosme, sur le front de Mousserolles;
Le général Maucomble, dans la Citadelle.

Un bataillon placé sous les ordres du colonel Martin était chargé de la police de la place. La gendarmerie obéissait au même officier.

Il y avait, en outre, quatre compagnies du génie & neuf compagnies d'artillerie. 13,000 hommes en tout.

Devant la place, Wellington avait laissé, aux ordres de Hope, un corps d'environ 28,000 hommes, composé des :

Divisions Colville & Howard;
Brigade anglaise Aylmer;
Brigades portugaises Bradford & Wilson;

Digitized by Google

Divisions espagnoles Don Carlos (1re & 5e de la 4e armée);
Divisions Freyre (3e & 4e de la même armée);
Brigade de cavalerie Vandeleur.

Le lendemain de la bataille de Saint-Pierre-d'Irube, Thouvenot écrivait au Ministre « que la position de l'ennemi devant le camp retranché de Mousserolles pourrait être considérée comme sa ligne de circonvallation, & qu'il aurait peu de chose à faire pour la continuer devant les fronts d'Espagne & de Marrac. » En effet, lorsque le maréchal tira successivement plusieurs divisions de la garnison de Bayonne pour renforcer Clausel sur la Joyeuse & d'Erlon derrière l'Adour, Reille dut se concentrer à l'intérieur du camp retranché & abandonner Anglet ainsi que le plateau de Plaisance, à l'ennemi. Celui-ci s'empressa d'occuper ces positions ainsi que le hameau des Cinq-Cantons, & la place se trouva dès lors étroitement bloquée.

Le 23 février, au moment où la droite de l'armée anglaise s'apprêtait à forcer le Gave d'Oloron & à pousser sur Orthez, la gauche, sous les ordres du général Hope, commençait à effectuer le passage de l'Adour. Comme nous l'avons dit, les deux opérations étaient solidaires, & Wellington ne nous harcelait tant à l'est que pour détourner notre attention de ce qui se passait à l'ouest au même moment.

Franchir le fleuve en aval de la place de Bayonne avait été considéré par lord Wellesley comme très dangereux tant que l'armée française bivouaquait dans ces parages; mais dès que cette armée, refoulée dans la direction d'Orthez, eut laissé le champ libre aux assiégeants, il s'empressa d'exécuter une opération triplement avantageuse pour lui, puisqu'elle facilitait ses communications, le reliait à la flotte anglaise du golfe de Gascogne & complétait du côté de la mer l'investissement de la place.

Quoique les ingénieurs & les officiers de marine l'eussent dissuadé de jeter un pont à l'estuaire de l'Adour où la barre est très forte & la marée très violente, Wellington s'obstina dans ce projet qu'il avait conçu. « En opérant ainsi, écrivait-il « à l'amiral Penrose, nous aurons un port à notre disposition, « une bonne communication entre ce port & la mer & une

Digitized by Google

« non moins bonne du côté opposé... Le jour où tous nos « préparatifs seront achevés, je mettrai les navires en marche, « Je formerai des radeaux, que j'enverrai avec un corps de « troupe suffisant prendre possession de l'ouvrage qui se trouve « sur la rive droite du fleuve [1]. Afin de vous faire l'entrée « libre, j'établirai sur la rive gauche une batterie de grosses « pièces qui tirera à boulets rouges sur la frégate [2] & la met- « tre, je l'espère, en feu.

« Vos navires armés de pièces entreront & mouilleront au- « dessus du point fixé pour le pont, afin de couvrir son éta- « blissement. Les bateaux qui doivent former le pont suivront, « chacun chargé de sa proportion de planches. »

Le 22 février, bien que le vent ne fût point aussi favorable qu'il l'eût désiré, l'amiral Penrose se décida à mettre la flotille à la mer. Aussitôt, le général en chef prenait toutes ses mesures pour mettre en mouvement l'artillerie, les pontons & les troupes. Il ouvrait le feu sur la frégate, menaçait d'une attaque divers points du camp retranché pour détourner l'attention des assiégés, & lançait quelques barques pour passer les hommes qui devaient s'emparer du point opposé de l'estuaire.

En dépit de ses efforts, il ne put cependant passer ce jour-là qu'une partie de ses forces sur la rive droite, la barre étant trop houleuse pour permettre aux bateaux anglais de la franchir. De plus, le général Maucomble, qui commandait la citadelle, fit sortir 600 hommes du 5e léger & du 82e de ligne, & cette vaillante petite troupe culbuta tous les postes ennemis qu'elle rencontra. Malheureusement, la nuit surprit notre reconnaissance & l'obligea de rentrer dans la citadelle, pendant que les Anglais reprenaient leurs positions.

Le lendemain 24, quelques bateaux purent entrer dans le fleuve; la 2e brigade des gardes vint renforcer les premières troupes débarquées, & les Anglais furent dès lors assez forts & assez nombreux pour résister au canon de la citadelle & aux sorties de ses défenseurs.

1. Batterie du Boucau.

2. Une frégate avait été mouillée dans le port de Bayonne pour contribuer à sa défense.

Digitized by Google

Après ce premier succès, le passage du corps de Hope sur la rive droite s'opère rapidement : la ligne anglaise s'étend du village du Boucau à la route de Bordeaux; elle ne présente encore qu'un simple rideau d'avant-postes, mais incessamment elle se renforce des troupes qui, par les routes d'Anglet & de Saint-Pierre-d'Irube se dirigent à marches forcées vers l'Adour. Bientôt le camp retranché de Bayonne & par suite toute notre ligne d'opération sont tournés.

Etant donnée l'infériorité de nos effectifs, cette triste éventualité ne pouvait guère être évitée, mais au moins pouvait-elle être retardée. Puisqu'une reconnaissance avait constaté le passage de l'ennemi & avait essayé de s'y opposer, pourquoi ne pas avoir donné suite à ces premières mesures de défense? Il est vraiment incroyable que 14,000 hommes soient restés enfermés dans la citadelle de Bayonne pendant tout le temps que durèrent les opérations de l'ennemi sans signaler leur présence autrement que par de lointaines décharges d'artillerie. Il est incroyable, surtout, que Thouvenot, le gouverneur de la place, n'ait pas prescrit une offensive énergique à Maucomble & ne se soit pas lui-même porté au secours de son lieutenant avec toutes les forces dont il pouvait disposer.

Napier, qui taxe d'« irréparable » la faute du général Thouvenot, prétend que : « mal informé par ses espions & ses pri-« sonniers, il crut que Hope avait projeté un débarquement « beaucoup plus au nord, entre l'embouchure de l'Adour & « Cap-Breton. » Cette excuse n'en est pas une; d'abord, une fois le passage de l'Adour commencé, il ne put plus y avoir de doute sur le point précis de l'opération, ensuite Thouvenot savait fort bien, & tous les membres du Conseil de défense avec lui, que la côte des Landes est des plus mauvaises & tout à fait impropre à un débarquement.

Comme en pareille circonstance une défaillance en entraîne une autre, il arriva que la population, oublieuse de ses devoirs & méconnaissant les règles que le patriotisme le plus élémentaire eût dû lui imposer, s'empressa de se mettre à la disposition des Anglais pour leur fournir des vivres & des moyens de subsistance. L'ordre de la place du 25 février flétrit la conduite des habitants & stipule que : « Désormais les

Digitized by Google

« chefs de corps donneront pour consigne à leurs avant-postes « de faire feu sur tout individu qui, venant de l'ennemi, vou- « drait traverser les lignes françaises & sur ceux qui cherche- « raient à passer du côté opposé sans permission. »

Un témoin de la guerre d'Espagne, le commandant Lapène, fait suivre ce récit des très judicieuses réflexions suivantes : « En 1814, un profond éloignement pour le régime imposé à « la France se manifestait, depuis longtemps déjà, chez les « populations. Des intérêts froissés par les sacrifices journaliers « & le système des réquisitions les empêchaient de coopérer de « bon cœur au soutien d'une cause entièrement ruineuse & « sans avantages pour elles, & aux opérations d'une armée « dont la présence trop prolongée leur était devenue d'un « poids accablant. »

XIV.

BATAILLE D'ORTHEZ.

Orthez est au centre d'un pays accidenté, coupé de vallées étroites, profondes & couvertes de bois. Le faubourg du Départ, assis sur la rive gauche du gave de Pau, sert de tête de pont à la ville, bâtie sur la rive droite. Six routes principales convergent sur Orthez : celles de Sauveterre, Navarrenx, Peyrehorade, Pau, Sault-de-Navailles & Dax.

Le front de l'armée française s'étendait en demi-cercle autour de la ville, sur une longueur d'environ 7 kilomètres. Le centre, un peu en retraite, s'appuyait aux faubourgs de la route de Sault, chacune des deux ailes à la rivière. Disposition logique & bien comprise qui devait obliger l'ennemi à des efforts considérables pour nous atteindre.

Le corps de Hill, les divisions Alten, Clinton & cinq régiments de cavalerie sont opposés aux trois corps de Reille, de d'Erlon & de Clausel, concentrés autour d'Orthez.

La brigade Sommerset & la division Picton sont à Bérenx, dont le pont a été detruit. Un bataillon de la division Foy garde ce passage.

Le corps de Béresford, comprenant les divisions Cole, Wal-

Digitized by Google

ker, & la brigade Vivian, est devant Peyrehorade, où se trouvent le 15e chasseurs à cheval & le reste de la division Foy.

Morillo est devant Navarrenx, défendu par une garnison de 450 hommes.

Le 26 février, au point du jour, Béresford passe le Gave aux gués de Cauneille & de Lahontan, marche sur Orthéz en refoulant le 15e chasseurs & la division Foy, & détache une brieade sur Habas & Estibeaux, pour couper la route de Dax.

Sommerset & Picton franchissent la rivière à gué au-dessous de Bérenx.

Alten & Clinton appuient du même côté & se tiennent prêts à déboucher sur la rive droite. Il ne reste sur la rive gauche que le corps de Hill, composé des divisions Stewart & Le Cor.

Pour arrêter le mouvement des alliés, Soult a fait porter les divisions Soult & Darmagnac sur la route de Dax & donné à Reille l'ordre de venir se former en arrière de Saint-Boës. Les autres divisions sont maintenues par lui en réserve sur la route Sault. Il est cinq heures du soir, l'ennemi qui vient de faire un grand mouvement tournant par la gauche, s'est arrêté sur le plateau de Baigts, tandis que sa réserve est encore de l'autre côté du Gave, faisant face au faubourg du Départ.

Le 27 au matin, les divisions Cole & Walker, la brigade de cavalerie Vivian & une batterie, sous les ordres de Béresford, attaquent notre droite. La division Picton appuie ce mouvement & le corps de Hill s'ébranle en même temps, s'apprêtant à effectuer le passage du Gave. La division Taupin à l'extrême droite, & la division Foy en avant du centre, résistent pendant plus de trois heures à ces efforts. Le village de Saint-Boës est pris & repris cinq fois. Dans une de ces charges, le général Béchaud est tué & le général Foy grièvement blessé. Ce fâcheux événement occasionne de la fluctuation dans sa division & oblige Reille à céder un peu de terrain sur sa droite. Dans cette seconde position le combat reprend avec un nouvel acharnement, mais le mouvement de recul de nos troupes a permis à l'ennemi de faire déboucher de nouvelles troupes sur le plateau. En vain Rouget, Darmagnac & Pâris arrivent à la rescousse, en vain un escadron du 21e chasseurs charge avec impétuosité, le corps de Hill qui vient de passer

Digitized by Google

au gué de Soarns s'avance menaçant, & Soult se décide à ordonner la retraite. Pendant que Clausel maintient l'ennemi à l'aide de la division Harispe & du 10e chasseurs, les corps de Reille, de d'Erlon, & la division Villatte se replient successivement par échelons sur Sault-de-Navailles. Lorsque l'armée arrive sur la rive droite du Luy-de-Béarn, la nuit a mis fin au combat.

Le maréchal dit dans son rapport au ministre : « La bataille d'Orthez est honorable pour les armes de l'Empereur. « Les troupes n'ont cédé qu'à la grande supériorité numérique « de l'ennemi ; elles se sont battues avec valeur, toutes les divisions & les généraux qui commandaient méritent des éloges. Je devrais citer tous les corps, tous les généraux & tous « les officiers. »

A défaut de bulletin de victoire, contentons-nous de celui-là ! Etant donné que la bataille d'Orthez était perdue à l'avance dans les conditions où elle était livrée, il faut se féliciter avec Soult que la défaite ait été honorable. Il est même glorieux de constater que Wellington ait pu être immobilisé pendant plus de deux mois devant les faibles obstacles qu'étaient, pour une armée comme la sienne, les Gaves de Pau & d'Oloron.

Nous avions perdu, dans les derniers combats, 2,500 hommes & les Anglais 2,300 ; nos pertes se seraient donc balancées si nous avions pu, comme nos ennemis, combler immédiatement nos vides ; mais, hélas ! plus nous allions, plus nous nous affaiblissions, tandis que les alliés recevaient des renforts continuels.

Pendant toute cette campagne, Napoléon se montra à l'égard de Soult d'une exigence extraordinaire & d'une révoltante injustice. Le 25 février, il écrivait au ministre :

« Dites au duc de Dalmatie que je lui ordonne de reprendre sur-le-champ l'offensive en tombant sur une des ailes de « l'ennemi ; que n'eût-il que 20,000 hommes, en saisissant le « moment avec hardiesse, il doit prendre l'avantage sur l'armée anglaise. Il a suffisamment de talents pour entendre « ce que je veux dire ! »

Et quelques jours après, il renouvelait ses instructions en ces termes :

Digitized by Google

« Je vois que le duc de Dalmatie s'est laissé forcer. Faites-
« moi connaître combien il a de troupes sous ses ordres. Rédi-
« gez-lui des instructions pour une marche de flanc qui cou-
« vre la Garonne & reporte la guerre par Tarbes sur Pau &
« le long des Pyrénées. Les Anglais ne s'avanceront pas tant
« qu'ils pourront être coupés. Je ne conçois pas comment avec
« des troupes comme celles-là le duc de Dalmatie peut être
« battu. Ecrivez-lui fortement & ferme. C'est déjà une très
« grande faute que de se laisser attaquer. Il a montré peu de
« vigueur. »

L'Empereur se faisait-il vraiment illusion à ce point? Ou bien feignait-il de méconnaître la situation pour justifier ses exigences & donner libre cours à sa mauvaise humeur?

Plus généreux que lui, nos ennemis ont dit :

« Soult a fait de la frontière méridionale une défense aussi
« judicieuse que ses moyens le lui permettaient. Il nous a
« laissé à Bayonne une affaire embarrassante, attendu qu'une
« partie de l'armée s'y trouvait immobilisee & que nous pou-
« vions nous aventurer beaucoup en découvrant la place[1]. »

La vérité & la justice obligent à dire qu'en dépouillant le duc de Dalmatie successivement de ses meilleures troupes aux moments les plus critiques de la campagne, Napoléon priva son lieutenant de tous ses moyens & assuma pour lui seul la responsabilité de l'échec final. Quand on songe que d'Irun à Orthez il n'y a que vingt-quatre lieues & que Wellington, avec la supériorité écrasante de ses ressources & de ses effectifs, mit huit mois pour franchir cette distance, il n'est pas téméraire de supposer qu'avec une armée solide & convenablement ravitaillée, Soult fût sorti victorieux de la lutte.

En tout cas, sa retraite savante, calme & méthodique restera comme un admirable modèle, bien digne de celui qui s'était acquis le surnom de « premier manœuvrier de l'Eu-
« rope. »

François DHERS.

1. Hope à Wellington, 10 mars 1814.

Digitized by Google

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

A GRENADE (HAUTE-GARONNE)

PENDANT LA REVOLUTION[1]

C'est par la menace d'une grande disette qu'il nous est donné de saluer l'aurore de la Révolution à Grenade.

La pluie pendant les dernières semences, la sécheresse au printemps de 1788, les ouragans survenus dans le pays ont gravement compromis la récolte dont le produit, dans la juridiction, est diminué des trois quarts de celle de l'an dernier. Nous ne sommes qu'au mois d'août 1788, & pourtant l'on commence à se préoccuper de l'hiver prochain, qui s'annonce mal pour les pauvres.

On demande, en effet, des secours à l'abbé de Grandselve, à qui l'on fait connaître la détresse des habitants, & son obole sera jointe à celle que l'archiprêtre a promis de donner pour « substanter » les malheureux.

Les consuls s'adressent partout où ils peuvent espérer quelque chose. Les besoins des habitants les trouvent prêts à tous les dévouements, & ils ne négligent aucun des moyens capables de leur venir en aide pour soulager leurs misères & atténuer leurs souffrances.

1. Voir Inventaire sommaire des Archives de Grenade, BB, pp. 196, c. 1 & 2; 197, c. 1 & 2; 198, c. 1 & 2; 200, c. 2; 201, c. 1; 202, c. 1; 207, c. 2; 208, c. 1 & 2; 209, c. 1; 211, c. 2; 212, c. 1; 216, c. & 2; 222, c. 2.

Digitized by Google

En même temps qu'ils font appel à la générosité de ceux qui peuvent donner, ils s'adressent aux pouvoirs publics; car, disent-ils, les paysans sont exposés aux plus grandes privations. C'est ainsi que l'assemblée provinciale d'Auch accorde 1,200 livres qu'on emploiera au chemin d'Arnailh & au port d'Ondes, sous forme d'atelier de charité. L'insuffisance de cette somme décide les officiers municipaux à en demander un de 2,400 livres pour 1789. La communauté en fournira la moitié; mais en attendant, le Conseil décide d'en voter 1,800 pour les rembourser à celui qui en aura fait l'avance. Le rôle comprendra les taillables, biens nobles, privilégiés, exempts & non exempts. Ainsi, tout le monde ne participait pas à la levée des impôts; c'est par exception que l'on s'adressait, à ces derniers.

Ces mesures préventives, justifiées par les nécessités du moment, exciteront peut-être la générosité de l'abbé de Grandselve « dont les largesses, depuis quelques années, ne se sont « point versées sur la communauté de Grenade, où l'on n'a « jamais vu une année plus calamiteuse. » On fixe même le montant du secours à 6,000 livres, & on lui représente que le bourgeois & l'artisan, qui donnaient beaucoup autrefois, sont eux aussi dans le besoin. On n'ignore certes pas en ville la position précaire de M. l'abbé de Crillon, obligé d'abandonner tous ses revenus à ses créanciers moyennant une modique pension alimentaire. Dès lors ne pouvant rien faire de lui-même, il obtiendra du roi l'autorisation d'emprunter cette somme par arrêt de son Conseil, afin d'en assurer le remboursement à qui l'avancera (29 septembre 1788).

Les froids violents de cette fin d'année viennent augmenter la gêne. Il a tellement plu que tous les brassiers ont suspendu leurs travaux depuis le 16 décembre. On a bien organisé, le 1er janvier 1789, des quêtes à domicile qui durent deux jours. Afin de faciliter la répartition des sommes recueillies, on sectionne la ville en dix-huit quartiers où des commissaires recherchent les plus nécessiteux, qui comprendront également ceux de Larra & du Rouanel ou Saint-Caprais.

L'hospice fournit 600 livres; les particuliers pourvoient à la nourriture des malheureux, mais leur générosité se limite : les

Digitized by Google

impositions excessives, les mauvaises années consécutives causées par les pluies, la grêle, les débordements de la Save & de la Garonne ont diminué les ressources que l'on ne saurait épuiser sans danger (29 décembre, 1er janvier).

Le roi, son ministre Necker, Monsieur, frère du roi, seigneur de Grenade, sont mis tour à tour au courant de la situation & sollicités d'accorder un secours de 2,000 écus. On implore aussi l'assistance de l'archevêque de Toulouse &, finalement, l'intendant est prié d'autoriser l'imposition de 6,000 livres, que l'on remboursera par un emprunt.

Pendant ces démarches, l'abbé de Crillon ne trouve pas le moment « *opportun* » d'offrir de l'argent ou ne répond pas aux lettres pressantes qu'on lui écrit. La municipalité s'adresse au Parlement en le priant « *d'ordonner* » à l'abbé de Grandselve de verser le sixième du « revenu quitte des biens attachés à l'abbaye. » Mais dans l'intervalle, l'abbé de Crillon, « fruit-prenant, ayant 40,000 l. de rente, quitte de décimes, dans la communauté de Grenade », est mort sans verser le secours qu'il avait promis. Ainsi « frustrée » par ce coup imprévu, le conseil charge le maire d'insister auprès du ministre & de l'intendant pour obtenir quelque secours (22 janvier 1789).

*
* *

L'entretien des routes est encore une cause de gêne pour le peuple. Déjà, en 1788, on se plaignait de ce que les biens considérables de l'abbé & de bien d'autres personnes étaient exempts de taille. La levée des impositions, exorbitantes en ville, s'opère difficilement, & la plupart des redevables sont dans l'impossibilité de les payer. Les pauvres seuls couvrent presque tout l'impôt de la corvée, tandis que les gens riches, qui profitent des nouvelles routes, fournissent à peine une contribution minime (29 juin 1788).

A cause de la saison avancée & de l'urgente réparation des routes, Sa Majesté ordonne, écrit le syndic du département de Rivière-Verdun, de faire cette année les travaux par la corvée en nature, malgré l'arrêt du 6 novembre 1786 qui la convertit en une prestation en argent. Cette décision est peu goûtée de

Digitized by Google

la municipalité. Elle observe, en effet, que la communauté a dépensé, depuis 1778, 72,000 livres à ses routes, sans profit pour elle, puisque les ponts de Grenade à Beaumont & à L'Isle-Jourdain ne sont point construits & que les chemins sont impraticables. Les riverains ne peuvent payer leurs impositions à cause des inondations périodiques qui tuent les récoltes. C'est violer la loi, répond le conseil, & elle ne saurait être détruite par une simple lettre de la commission provinciale, contraire non seulement à l'arrêt du 6 novembre 1786, mais encore au régime établi à partir de 1778, qui laisse à la communauté le soin de se libérer en argent ou en nature. Cette liberté de choix est d'autant plus nécessaire cette année, que les habitants se trouvent dans un grand embarras : laboureurs, artisans, brassiers, tous sont dans la dernière indigence. Des gens sans pain, chargés de famille, ne peuvent aller aux nouvelles routes « *dont ils n'ont que faire* » ; c'est une grande injustice de les charger de leur confection » pour l'avantage des grands propriétaires que leurs privilèges en dispensent. Les deux tiers des habitants appartiennent à la classe des travailleurs de terre; leur détresse, infaillible pendant l'hiver prochain (1789), les met dans « l'impossibilité physique de travailler sans être payés. » Sous l'ancien régime, d'après lequel le clergé & les nobles contribuaient à la confection des routes au marc la livre de leurs biens, la corvée devenait une ressource pour la classe indigente qui trouvait du travail & un salaire journalier pendant le temps le plus dur de l'année. Les officiers municipaux expédient au ministre cette argumentation serrée & le prient instamment de faire exécuter l'arrêt du 6 novembre 1786, très favorable aux indigents de la ville (5 octobre 1788).

*
* *

Ayant obtenu un dégrèvement de 640 livres sur l'impôt, dont 340 livres sur la capitation de 1789, l'administration municipale décide d'ouvrir un atelier de charité avec cette somme, qui sera affectée à la construction d'un chemin aboutissant à la côte d'Ondes & au comblement du fossé de la porte de Verdun. Seront admis au chantier, les pauvres qui par leur âge ne

Digitized by Google

peuvent exécuter des travaux pénibles, ni se transporter sur des points éloignés (21 mai 1789).

Malgré toutes les précautions prises pour atténuer les souffrances des malheureux, la population, qui suivait attentivement la marche des événements, se montrait jalouse de toutes les mesures tendant à éloigner de la ville les grains récoltés dans le pays. Les besoins sans cesse grandissants devaient inévitablement contrarier les transactions commerciales. Aussi la crainte de manquer de subsistances provoque des attroupements nombreux & menaçants, composés de personnes décidées à empêcher la sortie du blé acheté par un maître de bateau. Aucun grain ne doit sortir de la ville; les accapareurs veulent, dit-on, y mettre un taux arbitraire. L'insurrection, qui a ses chefs, semble régner au mépris des lois & de la garde bourgeoise, impuissante à veiller à la sûreté de la ville & au bon ordre. Les mutins menaçant d'enfoncer tous les greniers & de tuer ceux qui s'opposeraient à leur dessein, on demande au comte d'Esparbès, commandant de la Province, une garnison qui faciliterait la surveillance.

Néanmoins, afin de calmer l'effervescence du peuple, qui ne doit pas méconnaître la sollicitude de la municipalité, on décide d'emprunter 24,000 livres avec lesquelles on achèterait des grains à déposer dans un grenier d'abondance. La distribution en sera faite aux nécessiteux, au prix fixé par les huit commissaires chargés des achats, lorsque le manque de blé l'exigera. M. l'archiprêtre annoncera en chaire toutes les mesures prises par « le *corps de ville* », dont les intentions sont favorables aux intérêts du peuple. On demande au bureau de la Commission intermédiaire l'autorisation nécessaire.

Précisant le but de l'emprunt, le Conseil dit que les 24,000 livres serviront uniquement à l'achat de blé pour être vendu au peuple, en cas de disette, au prix du marché, sans pouvoir jamais excéder le prix de la place. Et afin que chacun ait sa part de secours, on demande en plus 2,000 livres que l'on emploiera sur les chemins en construction, sous la forme d'atelier de charité; on utiliserait ainsi tous les bras inoccupés (27 août 1789).

Ce moyen de secours est souvent usité, & le Conseil recon-

Digitized by Google

naît encore que l'imposition appliquée à l'entretien des chemins & portant sur la capitation, atteint les brassiers & ceux qui ont « le *moins d'intérêt à la confection* des routes. » La communauté déclare que « vu la misère du temps, la mauvaise récolte & la rareté de l'argent, elle est dans l'impossibilité de rien fournir pour cette dépense à laquelle contribuerait le clergé, si l'imposition frappait les biens nobles, privilégiés & non privilégiés.

Néanmoins, une déclaration du roi, du 14 août dernier, autorise un emprunt de 4,650 l. 5 s. pour acheter du blé. Et M. Finot, maire, voyant la persistance de la misère, s'ingénie à l'atténuer en assurant l'existence jusqu'à la récolte prochaine.

*
* *

Nous sommes en 1790 & la situation semble ne pas s'être sensiblement améliorée, puisque l'entretien des pauvres préoccupe encore la municipalité. Elle offre, en effet, la collecte des deniers à celui qui acceptera de verser la moitié des honoraires pour l'ouverture d'un atelier de charité « exclusivement réservé « aux pauvres dont la misère augmente tous les jours, car « l'année est bien calamiteuse » (17 mai).

Le grand nombre d'ouvriers admis à l'atelier de charité est une preuve certaine des besoins de la population, en faveur de laquelle on propose l'emploi immédiat de l'entière somme affectée à la route déjà commencée, ou à toute autre. Puis, dans l'intérêt de ceux qui sont sans ressources, on décide d'imposer au marc la livre les 6,000 livres obtenues du Conseil par arrêt du 31 juillet dernier. Il sera tenu compte des sommes avancées & l'on remboursera les 844 livres empruntées l'an passé à la direction de l'hôpital.

Afin de procurer le plus de travail possible, il est ordonné en même temps aux riverains des chemins de faire curer les fossés. Avec les 6,000 livres précitées, on donne du travail aux brassiers, qui peuvent de la sorte subvenir à leurs besoins; « la *Miséricorde* vient en aide aux infirmes & aux convales- « cents, l'hôpital garde & entretient les malades »; tous les malheureux sont l'objet de la sollicitude des habitants qui s'as-

Digitized by Google

socient pour le bien général; ce qui n'empêche pas la municipalité d'être accusée de les abandonner à leur sort. On dépense même 1,736 l. 4 s. en sus du crédit affecté à l'atelier de charité.

Par la suite, après des alternatives diverses, la gêne du peuple se maintient comme précédemment, bien que les impôts prélevés frappent indistinctement les biens ruraux, nobles, privilégiés, exempts & non exempts. Les ateliers de charité auxquels on recourait souvent, dont on abusa peut-être, affectèrent plus d'une fois le caractère d'une panacée merveilleuse & durent subir en quelque sorte le caprice de la mode. Ce n'était en somme qu'un palliatif passager à la misère, car, en 1790, les journées d'hommes se payaient 8 sous, celles de femmes & d'enfants au-dessus de dix ans valaient 5 sous à peine.

En 1792, à défaut de numéraire, on dut payer les travaux avec du pain. Les hommes recevaient des bons de 3 livres & demie, les femmes, de 2 livres & demie, les enfants de sept à quatorze ans, 1 livre & demie. Au mois d'avril les journées d'hommes sont payées 10 sous, les femmes 6; les enfants de sept à dix ans, 4 sous. Ainsi, on employait des gens de tout âge : il fallait occuper le plus de bras possibles sans se préoccuper de la somme d'ouvrage à obtenir, moyen détourné de laisser croire qu'il n'y avait point d'aumône faite. Quelle attention délicate!

Au mois de mai 1793 on demande de partager entre les habitants le restant des mille sacs de blé enfermés dans le magasin pour alimenter les boulangeries & fournir les marchés, « seul moyen, dit la délibération, d'arrêter les excès auxquels un peuple affamé pourrait se porter, malgré tout le zèle & l'énergie de la municipalité. »

Elle était infatigable, en effet, & féconde en inspirations généreuses. En juillet & août, prévoyant une extrême pauvreté pendant le prochain hiver, on forme un grenier de subsistance & l'on cherche à emprunter 60,000 livres destinées à l'achat de grains; mais à cause des longueurs administratives, ce projet est abandonné & remplacé par une souscription. On fait dès lors appel à la générosité des républicains pour former un fonds de 100,000 livres avec lesquelles on pourvoira aux besoins d'une population si éprouvée.

Digitized by Google

Les nécessités paraissent si pressantes que, le 12 janvier 1794, on doit obliger les boulangers à porter tout leur pain dans la maison de police établie sous la place, où l'on en fait la distribution de huit à onze heures du matin & de trois à six heures du soir.

Plus tard encore, le 22 mars 1795, la municipalité, au nom du bien général, fait appel aux bons citoyens, les engageant à verser dans le grenier de la commune l'excédent de grains disponibles dans les familles, lequel sera payé comptant.

« *La municipalité, aux habitants, bientenants de la commune.*

« Frères & amis, Lorsque vous nous avez confié vos intérêts, nous avons contracté solennellement l'obligation de « les protéger & de les défendre. La Révolution qui depuis « cinq ans lève sa tête majestueuse & triomphante force tous « ses habitants d'en suivre ses progrès & partager ses dangers. « Quelques épines dont elle est parfois semée ne nous empêchent pas d'y cueillir des fruits & même des fleurs. Le « moment viendra sans doute, mais il est encore reculé. Secondez nos efforts, aidez vos magistrats; encore quelques « privations & nous arriverons facilement au bonheur le plus « accompli. »

La misère est aux portes de la ville & l'on trouve des paroles encourageantes pour relever les cœurs, refaire les courages abattus; car si des familles peuvent arriver à la récolte, il en est d'autres qui ont de la peine à vivre au jour le jour.

Le 3 mai suivant, on attend encore le terme des souffrances, car les habitants, au nombre de 3,600, sont réduits depuis six mois à une livre de pain par jour. Et ainsi depuis des années, cette population si éprouvée par les intempéries des saisons, par les réquisitions de toutes sortes, supporte sans se plaindre des privations que les indications sommaires des contemporains laissent à peine deviner. Il semble que rien ne puisse ébranler sa foi dans les idées nouvelles. Les insinuations des prêtres réfractaires cherchant à la soulever ne paraissent pas trop l'émouvoir ni l'affecter. Cependant, à la faveur d'une disette extrême & des malheurs des temps, les inser-

Digitized by Google

mentés poussent activement à la révolte. On reste calme & froid ; on ne répond guère que par l'indifférence aux appels insurrectionnels venus de divers côtés.

Et néanmoins, on constate qu'après les maux de la guerre, l'entretien onéreux des troupes logées en quartier d'hiver ou simplement de passage à Grenade, ce sont par surcroît, les grêles, les inondations périodiques, les incendies même, qui viennent semer la ruine & la misère dans une ville où, dans la suite des siècles, l'on eut à subir toutes les scènes de désolation affligeant de temps à autre l'humanité.

Résumons-nous : la mauvaise récolte de 1788, les impositions excessives, les inondations, la sécheresse produisent une grande disette dans le pays. L'hiver qui suivit fut très rigoureux, les pauvres étaient dans la misère. Toutes les forces vives de la ville furent appelées au secours des malheureux : impositions spéciales, quêtes parmi les habitants, particuliers, l'hôpital, &c., chacun apporta son obole. Les besoins grandissant, les secours revêtirent toutes les formes ; les malheureux reçurent leur part de la générosité publique. Seul, l'abbé de Grandselve, coseigneur de Grenade, ne répondit pas aux sollicitations qu'on lui adressa : c'est que sa détresse était aussi grande que celle de la ville.

Pour les brassiers valides, on créa des ateliers de charité, palliatifs passagers à la misère générale. Les craintes de la famine menaçante provoquèrent des murmures. La municipalité conjura le danger d'une révolte par la création d'un grenier d'abondance, qu'alimentaient des emprunts successifs. Mais les habitants, au nombre de 3,600, étaient réduits depuis longtemps à une livre de pain par jour & par tête. Il fallut les rationner ; la municipalité joignit à ses actes des paroles réconfortantes pour les courages abattus. Les travailleurs demeurèrent sourds à toute invitation à la révolte, & attendirent patiemment des jours meilleurs.

L'espoir reparut enfin, grâce à la fertilité du sol, à l'activité des habitants, au calme succédant à la tempête. Chaque fois la ville s'appliqua à réparer ses pertes par le travail, pour reparaître plus florissante, la crise passée.

En toute occasion, elle ne cessa de préconiser les principes

Digitized by Google

de *fraternité* [1]. Reconnaissante du bien qu'on lui avait fait, elle

1. De tout temps, l'entretien des pauvres de la ville fut l'objet des préoccupations des consuls. C'était un service régulier compris dans leurs attributions générales. A une époque où la vie communale semblait être concentrée dans les mains consulaires, il nous paraît curieux d'ajouter ici quelques notes, sortes d'éphémérides, capables de montrer comment était comprise & pratiquée cette assistance pendant les siècles antérieurs; c'est d'ailleurs un problème toujours posé, jamais complètement résolu, qui intéressera sûrement nos lecteurs.

1586, 21 septembre. — Les sommes servant à l'entretien de la garnison restant sans emploi serviront « au soulagement du pauvre & mesnu peuple. »

1587, 12 novembre. — Entrée de la ville refusée aux mendiants à cause de la peste qui est dans les environs. On leur facilitera les moyens de se conduire sans y pénétrer, en construisant, au lieu de la Trinquade, un pont de bois sur la rivière de Save.

19 avril. — Les notables quêteront dans l'église & les maisons pour les pauvres; ils distribueront l'argent recueilli à la porte, de peur que les mendiants n'apportent la peste en ville.

27 septembre. — Une personne dûment qualifiée quêtera chaque jour & non seulement le dimanche, de porte en porte, afin d'assurer l'aumône aux passants. Les secours leur seront distribués aux portes de la ville où ils n'entreront pas.

1590, 18 mars. — Suivant un ancien accord, l'abbé de Grandselve fournit 400 écus, dont 200 pour les pauvres. Il y en a « un nombre effrené à l'Hôtel-Dieu. L'archiprêtre fournira ce qu'il doit aux pauvres, à cause de ce qu'il perçoit sur les revenus de l'abbaye. »

1er avril. — Depuis les troubles, on a institué un *plat* pour recueillir les *deniers* qu'on distribuera aux portes à tous les pauvres, afin de les empêcher d'entrer en ville, crainte de la peste ou même de s'en emparer sous déguisement. Quoique la recette soit médiocre, ce mode sera continué. On distribuera des vivres aux pauvres de la ville, & sous des peines graves, défense de mendier sera faite à ceux qui sont valides.

30 décembre. — Les fermiers de l'abbaye ne donnent que 30 écus au lieu de 400 destinés aux pauvres & au prédicateur du carême & de l'avent.

1591, 28 avril. — Sous prétexte d'aumône à quêter, les mendiants n'entreront pas en ville, crainte qu'ils ne s'emparent des portes. Deux personnes, désignées par les consuls chaque dimanche, quêteront pour eux dans la semaine.

1595, 30 avril. — Les 200 écus fournis annuellement par l'abbé & l'archiprêtre pour le soulagement des pauvres sont insuffisants depuis

Digitized by Google

aussi

trois
syndic
160
cotise
sur to
sessoi
16
taille
21
due a
16
les p
se n
16
cier
1
fait
1
« l'
1
da
rai
de
to

p

l
r
q

c
s

Digitized by Google

LE MOUVEMENT FÉLIBRÉEN

ET SES DERNIÈRES PRODUCTIONS

La période de deux ans, qui s'est écoulée depuis notre dernière chronique [1], a été marquée par un événement important. Nous voulons parler des *Grands Jeux Floraux septennaires*, qui, pour la quatrième fois, depuis que le Félibrige s'est donné une constitution définitive, ont été célébrés avec une pompe toute poétique.

Le cérémonial est connu. Tous les sept ans (on sait que le chiffre sept est le nombre fatidique du Félibrige), l'assemblée souveraine des Félibres Majoraux choisit le poète qui lui a semblé présenter le plus de qualités pour être nommé *poète-lauréat*. Le jour solennel des Jeux Floraux arrivé, le lauréat reçoit des mains du *Capoulié* la plus haute récompense que le Félibrige puisse donner : une couronne d'olivier en argent. Il va présenter la couronne à une des dames de l'assistance, & celle-ci la lui pose sur la tête. Par ce fait, la dame choisie devient *reine du Félibrige*, royauté toute idéale, qui dure sept ans, c'est-à-dire jusqu'à-ce qu'un nouveau poète-lauréat fasse le choix d'une nouvelle reine.

La première reine du Félibrige fut Mme Mistral. Il était naturel, au moment où allait commencer de fonctionner la nouvelle organisation adoptée par les disciples de Sainte-Estelle, que la femme du grand poète, celle qui restera dans

1. Voir *Revue des Pyrénées*, 1897, 6e livraison, p. 538 et suiv.

Digitized by Google

aussi voulut avoir son livre de la *bienfaisance nationale*. On

trois ou quatre ans que dure la cherté des vivres. On actionnera le syndic de l'abbaye.

1609, 24 mai. — Pour ne pas *fouler* les pauvres, on procédera à la cotise suivant l'ancienne coutume : le tiers de l'imposition sera pris sur tous les chefs, riches ou pauvres; les deux autres tiers sur le possessoire, distraction faite des indigents.

1624, 11 février. — On emprunte les deux premiers quartiers des tailles pour le « soulagement du pauvre puble. »

21 avril. — L'archiprêtre néglige de payer la somme annuellement due aux pauvres de l'hôpital.

1651. — La levée des quartiers d'hiver aura lieu sur les habitants les plus aisés seulement & non sur le « pauvre puble qui nont moien de se nourrir, veu leur notoire pauvreté & rigueur du temps. »

1653, 3 octobre. — On prélèvera le 1/6 du revenu sur les bénéficiers pour être employé à la nourriture des pauvres.

1660, 4 mars. — Après la signature de la paix avec l'Espagne, on fait un feu de joie; deux sacs de grains sont distribués aux pauvres.

1677, 1er janvier. — La communauté & les habitants sont dans « l'accablement & la misère. »

1679, 19 février. — Arrêt du Conseil d'Etat ordonnant la création, dans Grenade, d'*un hôpital général* destiné aux pauvres que l'on pourrait ainsi empêcher de vagabonder.

1er octobre. — La pauvreté est grande parmi les habitants à cause des ravages causés par la crue de la Garonne de l'an dernier & la grêle tombée dans le pays la présente année.

1681. — L'inondation de Saint-Caprais laisse une grande ruine parmi les habitants qui auront des secours à la prochaine cotise.

1684, 9 avril. — La ville se peuple de misérables par la facilité de location des maisons à des étrangers inconnus. Défense de donner retraite aux vagabonds & gens malfamés. Les consuls veilleront à ce que les nouveaux venus soient de bonne vie & mœurs.

1689, 19 juillet. — Le conseil prend les droits seigneuriaux à sa charge pour le soulagement des habitants, extrêmement pauvres par suite des fréquents logement de troupes.

1693, 29 novembre. — Arrêt du Parlement de Toulouse ordonnant une assemblée à l'Hôtel de Ville, de bourgeois les plus qualifiés, dans le but de dresser un état des pauvres de la ville & de faire les fonds nécessaires à leur entretien, depuis le 25 courant jusqu'au 25 juin de l'année prochaine.

1699. — Les consuls achètent à l'abbé de Grandselve une métairie dont le produit est destiné à l'entretien & à l'éducation des pauvres.

1709, 7 avril. — Les pauvres sont nombreux en ville où règne une

Digitized by Google

devait y inscrire les noms des bienfaiteurs qui, suivant la

grande misère. On fait une grande quête. La ville s'inscrit pour 200 livres. L'archiprêtre Malaubert donnera le tiers de l'offrande de l'abbé « pour garantir la vie aux pauvres dont la communauté se trouve accablée. »

14 mai. — Distribution d'aumônes. Le Parlement taxe les prélats, abbés & autres ecclésiastiques au sixième de leur revenu. L'état, pour les pauvres de Grenade, est porté à 2,311 livres 10 sols.

1729, 23 janvier. — Les pauvres sont plus nombreux, leur détresse est grande. Souscriptions de l'abbé, de l'archiprêtre. On distribue tous les jours du pain. Grande quantité de neige en ville. Le mauvais temps dure 19 jours. 351 livres de pain sont distribuées.

1764, 11 mars. — La cherté des denrées & la rigueur de la saison ont causé une telle misère parmi les travailleurs qu'une partie ne vit que des herbes qu'ils vont ramasser dans les blés. La neige couvrant la terre, ils ne peuvent travailler. On distribue des secours & l'on achète du millet avec les 600 livres votées de suite.

1776, 24 juin. — Le médecin de la communauté soigne gratuitement les pauvres honteux & ceux de la *Miséricorde*.

8 septembre. — Suivant la déclaration du roi du mois d'août 1764, l'ordonnance de Moulins 1566 & autre déclaration de 1586, chaque paroisse doit pourvoir aux besoins de ses pauvres. Afin de réduire le nombre des mendiants, on dresse la liste de ceux de Grenade.

22 septembre. — Vote de 2,500 livres imposées sur les biens nobles, ruraux, privilégiés ou non; les fruits-prenants sont compris dans cette imposition. Réservée aux pauvres, cette somme sera distribuée par douze directeurs pris parmi les officiers municipaux, procureur du roi, assesseurs, conseillers de ville, &c., chargés à tour de rôle d'en surveiller l'emploi.

1777, 20 mai. — Le bouillon des pauvres de l'hospice & de l'Œuvre de la Miséricorde doit contenir 2/3 de mouton.

1778, 1er mars.— La grêle de 1775, la mauvaise récolte de 1776 & 1777 ont réduit la générosité des habitants dont la misère est grande; huit cents personnes au moins ont besoin de secours. Une quête a produit 600 livres que l'on distribue de suite. Dans la liste des nécessiteux à dresser, on distinguera les valides à qui l'on donnera du travail. On demande des secours à l'Intendant, aux gens aisés, aux bientenants forains, à l'archiprêtre & à l'abbé de Grandselve, afin de continuer cette œuvre de charité jusqu'à la récolte prochaine.

1783, 16 janvier. — On a secouru plus de 400 personnes manquant de pain. On demande sur la capitation une diminution de 2,000 livres qui seraient consacrées à de nouveaux secours.

17 janvier. — Appel à l'abbé de Grandselve & à l'Intendant en vue d'établir un atelier de charité.

Digitized by Google

Constitution de 1791, érigèrent « en devoir national l'assistance des pauvres infirmes & des pauvres valides manquant d'ouvrage. »

R. RUMEAU.

1784. — Les maisons des pauvres qui ont été incendiées ont été reconstruites par la communauté.

(Voir Inventaire sommaire des Archives de Grenade, BB, pp. 12, c. 1; 13, c. 1; 14, c. 1; 15, c. 1 & 2; 22, c. 2; 23, c. 1; 27, c. 1 & 2; 28, c. 1; 29, c. 2; 41, c. 1; 74, c. 1; 76, c. 2; 77, c. 1; 85, c. 1; 109, c. 2; 113, c. 2; 114, c. 1; 117, c. 2; 122, c. 2; 127, c. 2; 130, c. 2; 131, c. 1 & 2; 134, c. 1; 139, c. 1 & 2; 159, c. 2; 160, c. 1; 176, c. 1; 186, c. 2; 187, c. 2; 188, c. 1; 192, c. 2; 193, c. 2.)

Digitized by Google

LE MOUVEMENT FÉLIBRÉEN

ET SES DERNIÈRES PRODUCTIONS

La période de deux ans, qui s'est écoulée depuis notre dernière chronique [1], a été marquée par un événement important. Nous voulons parler des *Grands Jeux Floraux septennaires*, qui, pour la quatrième fois, depuis que le Félibrige s'est donné une constitution définitive, ont été célébrés avec une pompe toute poétique.

Le cérémonial est connu. Tous les sept ans (on sait que le chiffre sept est le nombre fatidique du Félibrige), l'assemblée souveraine des Félibres Majoraux choisit le poète qui lui a semblé présenter le plus de qualités pour être nommé *poète-lauréat*. Le jour solennel des Jeux Floraux arrivé, le lauréat reçoit des mains du *Capoulié* la plus haute récompense que le Félibrige puisse donner : une couronne d'olivier en argent. Il va présenter la couronne à une des dames de l'assistance, & celle-ci la lui pose sur la tête. Par ce fait, la dame choisie devient *reine du Félibrige*, royauté toute idéale, qui dure sept ans, c'est-à-dire jusqu'à-ce qu'un nouveau poète-lauréat fasse choix d'une nouvelle reine.

La première reine du Félibrige fut Mme Mistral. Il était naturel, au moment où allait commencer de fonctionner la nouvelle organisation adoptée par les disciples de Sainte-Estelle, que la femme du grand poète, celle qui restera dans

1. Voir *Revue des Pyrénées*, 1897, 6e livraison, p. 538 et suiv.

Digitized by Google

l'histoire comme le charme modeste & doux de sa vie patriarcale, fut la première à recevoir ce titre poétique & charmant qu'on s'étonne de retrouver encore en notre prosaïque civilisation. Le poète-lauréat qui consacra Mme Mistral était un Catalan, le sympathique Marti y Folguera. C'était l'époque où le Félibrige croyait bien qu'il n'y avait pour lui plus de Pyrénées, & qu'une association était possible où les écrivains des diverses nations latines se rencontreraient sur un terrain neutre d'idéal, de poésie & d'art. Il a fallu depuis en rabattre; des considérations internationales (des préjugés, évidemment) ont fait évanouir ce beau rêve. Sans doute, lettrés espagnols, & surtout catalans, ont continué de fraterniser avec les Félibres; mais on a décidément renoncé à grouper les uns & les autres en une même Compagnie littéraire.

Aux seconds Jeux Floraux, célébrés en 1885 à Hyères, le poète-lauréat fut cette douce & malheureuse Brémonde, qui nota si harmonieusement la symphonie des plaines de son Trébon *Arlaten* [1]; elle choisit comme reine Mlle Roumanille, la fille du vénérable ancêtre du Félibrige.

C'est dans la ville des Baux, en 1892, que Marius André, le poète de *Plou e Souleio*, qui devait s'élever si haut dans la *Glori d'Esclarmoundo*, s'agenouilla pour recevoir sa couronne de poète-lauréat devant Mlle Marie Girard, fille du majoral Girard, deux fois reine par sa beauté & son merveilleux talent musical, &, chronologiquement, troisième reine des sujets de Sainte-Estelle [2].

Jusqu'alors, les reines du Félibrige avaient été choisies dans la famille félibréenne, si nous pouvons nous exprimer ainsi. En Arles, en 1899, fut consacrée Mlle de Chévigné, appartenant à la plus haute aristocratie provençale. On a dit que Mistral n'avait pas été étranger à cette désignation, & qu'en émettant en ce sens une opinion dont on ne pouvait ne pas tenir compte, il avait voulu étendre la sphère d'action de cette association dont il a été le vrai fondateur & dont il n'a pas cessé d'être l'inspirateur.

1. *Li Blavet de Mount-Majour*, *Velo blanco*, *Brut de Canèu*.
2. Mlle Girard est devenue depuis Mme J. Gasquet.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, la cérémonie fut splendide, inoubliable. Sur les ruines grandioses du vieux théâtre d'Arles, un soleil d'or, un ciel incomparablement bleu donnaient une impression absolument hellénique. Sur les gradins grouillait une foule exubérante & gaie, où les coiffures blanches des Arlésiennes & les corsages aux couleurs claires s'agitaient dans la lumière irradiante, tandis que les deux colonnes, encore debout, du *proscenium* profilaient leur impassible sérénité dans l'azur.

Et ce fut véritablement un spectacle peu banal cette immense réunion populaire venue pour regarder, pour applaudir des poètes, qui n'étaient que des poètes. L'estrade officielle, en bois, recouverte d'étoffes rouges avec de vagues garnitures d'une dorure passée, détonnait bien un peu dans ce milieu d'une antique & marmoréenne rigidité. Peut-être eût-il mieux valu que la *Cour d'amour* s'échelonnat, au gré du hasard, le long des gradins de l'amphithéâtre; mais le protocole ne saurait perdre ses droits & il fallait bien faire une tribune pour les orateurs.

Cette très légère critique n'a aucunement influencé notre admiration lorsque le poète-lauréat, M^me^ Réquier, plus connue des Félibres sous le nom de Philadelphe de Gerde, est venue présenter sa couronne, suivant le rite consacré, à M^lle^ de Chévigné.

A ce moment, qui marquait la fin de sa royauté, M^me^ Joachim Gasquet, la *Reino Mijo*, comme ses fidèles l'appelaient, s'est levée sur son trône, &, d'une voix un peu gutturale, mais impressionnante & marquée du plus pur accent provençal, a fait à son peuple de magnifiques & touchants adieux. Souhaitant la bienvenue à la nouvelle reine, elle l'a embrassée, & celle-ci, d'une voix retentissante comme celle d'une cigale, nette & bien timbrée, mais où les désinences méridionales se compliquaient d'une fugitive intonation parisienne, a lu sa proclamation. Et la foule enthousiaste d'acclamer & d'applaudir, & les échos du vieux théâtre de retentir de tout ce tumulte, oh! combien rafraîchissant, réconfortant & sain, puisqu'il n'avait pour cause que la grâce & la beauté féminines!

Digitized by Google

Cette admirable journée avait eu un prologue digne d'elle. Le matin, nous avions inauguré le *Museon Arlaten*, collection rêvée & organisée par Mistral comme le couronnement de son œuvre poétique. Là se trouve réuni, en fait d'instruments de ménage, mobilier, costume, tout ce qui a un caractère exclusivement provençal. Poteries anciennes, vanneries, outils agricoles, faune provençale, harnachements rutilants de *Sant Aloi*, musique de Provence, cornes gravées, sonnailles, panoplies de *targo*, poids, sceaux, monnaies, talismans, amulettes, fétiches, médailles, que sais-je encore? Toute l'ethnographie populaire de ce pays est là, avec cette précieuse relique, la *Chevelure d'or*, trouvée dans une tombe de la ville des Baux.

Mais ce n'est pas seulement une exposition ; la vie rustique de Provence y ressuscite en des tableaux d'une saisissante vérité. Voici la chambre d'un *mas*. A côté du grand lit de chêne sculpté, un berceau, le berceau même de Mistral. Au lit, l'accouchée recevant les cadeaux symboliques (pain, sel, amulettes, œufs) que de charmantes visiteuses, tout autant d'Arlésiennes en toilette, apportent au nouveau-né.

Dans une seconde pièce, la cuisine du *mas ;* toute une famille célèbre la veillée de *Calendo*, la traditionnelle veillée de Noël. Sous le manteau de la grande cheminée, le chef de famille bénit le *cacho-fio* (la grosse bûche). Sur la grande table tout est prêt pour le réveillon auquel vont prendre part les convives dont les poses sont frappantes de naturel : le *pelot*, sa femme, ses filles, le bouvier, le pâtre, le *gardian*, tous groupés sous le regard sympathique & serein de l'aïeule qui a mis ses plus beaux atours du temps passé. Et aux murs reluisuisent les étains, les chaudrons, la panetière, tous les vieux meubles ancestraux.

Dirai-je les robes de satin & de brocard des *seigneuresses* d'antan, accumulées dans les vitrines, les *cors*, les *droulets*, la sellerie compliquée des *gardians* de la Camargue, les anciennes gravures évocatrices de scènes disparues, de saints locaux, de miracles populaires; ce serait trop long. Mais on comprend que seul, Mistral, avec sa popularité si prépondérante en son pays d'origine, ait pu en si peu de temps réunir un ensemble

Digitized by Google

aussi varié des collections uniques sous certains rapports.

Il nous semble, d'autre part, que toutes les provinces de France n'ont pas, aussi bien que la Provence, conservé leur ancien genre de vie. Peut-être pareille tentative ne serait pas facile à réaliser en notre Languedoc. Mais ceci donnerait matière à trop longue dissertation. Nous bornant, par conséquent, à soumettre ce problème aux dévoués administrateurs du Musée Saint-Raymond, nous nous hâterons d'entreprendre l'inventaire des richesses littéraires que nous ont apportées ces quelques derniers mois.

*
* *

Notre devoir est de commencer par le poète-lauréat dont nous avons signalé l'investiture aux Jeux Floraux arlésiens. A ses deux premiers recueils : *Posos perdudos* & *Brumos d'autouno*, Philadelphe vient d'ajouter un troisième volume : *Cantos d'azur*[1]. Un livre féminin nous a toujours produit l'effet d'un bouquet délicat auquel un critique masculin ne saurait toucher qu'avec de grandes précautions. Le fait est que les pièces de ce recueil nous produisent l'impression de ces petites fleurs que butinent, çà & là, deux amoureux dans leurs promenades. Ces poésies sont fort courtes, une vingtaine de vers au plus, & une seule idée les remplit. Tantôt c'est un rêve qui s'enfuit avec les nuages ; ailleurs, ce sont des aveux furtifs confiés au vent qui passe, puis des rencontres rapides où s'échangent des espoirs. Mais l'amour domine tout, un amour frais, jeune, charmant, impersonnel, un amour de jeune fille *qui aime l'amour* auparavant que sa sympathie se soit précisée & personnalisée, force qui n'attend que l'étincelle pour se transformer en passion, qui s'ignore encore & se contente d'échanger de petits bouquets de marguerites, d'écouter les ramiers becqueter les palombes.

Puisque l'auteur de *Cantos d'azur* a emprunté à la Comtesse de Die l'épigraphe de son livre, nous ne risquons pas de la froisser en comparant son tempérament poétique à celui de la célèbre trouveresse. Celle-ci (si toutefois elle est bien l'auteur

1. S. l., 1898

Digitized by Google

des poésies qu'on lui attribue) était un poète de premier ordre par son inspiration toujours naturelle & vraie, son rhytme châtié; nous trouvons d'autre part dans les *Cantos d'azur* une tonalité discrète, douce & mesurée qui nous est un charme de plus.

Et puisque nous en sommes aux comparaisons, parlons maintenant de celui qu'on a appelé le *Hérédia du Félibrige*, de Prosper Estieu & de ses *Bordons Pagans*[1].

Lorsque parut son *Terradou*, qui, à lui seul, assurait à son auteur une des premières places dans la pléiade *Santo Estelenco*, on put remarquer une tendance marquée vers les anciennes formes linguistiques. C'eut été très bien si, suivant le procédé de Mistral & aussi celui de Mir, Estieu s'était borné à rechercher ces formes dans le vieux langage populaire. Mais il n'en a pas été ainsi. Au contraire des *patoisants* (dont le nombre diminue d'ailleurs de jour en jour), il s'est formé dans le Félibrige un courant qui veut remonter jusqu'à la langue des Troubadours. Passe encore si ceux qui suivent ce mouvement, dont l'initiative est due au chanoine Roux, le grand poète de la *Chansou lemouzina*, étaient philologues en même temps que poètes. Mais, comme l'a dit un peu acerbement M. Gaston Paris, les Félibres sont très peu au courant de la littérature des Troubadours, & la connaîtraient-ils, en persistant dans cette voie, ils ne produiraient que des pastiches, en même temps qu'ils perdraient les belles qualités de fraîcheur & d'originalité qui ont porté si haut leur renom.

Donc, la tendance d'Estieu à remonter le cours des siècles pour revenir à la langue limousine des émules de Bertrand de Born, latente dans le *Terradou*, est manifeste dans ses *Bordons Pagans*, &, comme s'il suivait volontairement une progression calculée d'avance, celle-ci est des plus saisissantes dans les *Bordons Biblics*, récemment publiés ici-même.

Bordons Pagans ou *Biblics* sont de tout point admirables; l'artiste qui les a ciselés connaît tous les secrets du métier. L'aspect général est marmoréen; l'idée circule avec une majesté & une ampleur souveraines. Dans son genre, Estieu

1. Carcassonne, *Bibliothèque de la Revue méridionale*, 1899.

Digitized by Google

est incontestablement un maître parmi les maîtres. L'idiome languedocien, plus énergique que le provençal, se prête, il est vrai, admirablement à la forme du sonnet. Nous ne méconnaissons pas que le choix des mots soit fait avec une sûreté de coup d'œil remarquable, mais, au total, le poète se fait une langue un peu artificielle que, seuls, de très rares initiés peuvent comprendre.

Avec les *Conte gavouot*[1] de M. Eugène Plauchud, nous changeons de genre & aussi de dialecte, puisque l'auteur s'exprime dans l'idiome de Forcalquier. Ces contes en prose ont une saveur de terroir caractéristique. Ils reflètent très exactement la double personnalité de M. Plauchud, lequel, en même temps qu'un savant, est un lettré fort au courant des traditions & des légendes de son pays.

L'*Ecole de Gaston Phébus*, dont le siège est à Tarbes, est certainement celle qui a fait le plus de progrès en ces deux dernières années par sa puissance d'expansion & par ses productions littéraires. *Béline*[2], poème gascon de Michel Camélat, est une œuvre de jeunesse qui laisse espérer mieux encore. L'inspiration est toujours soutenue, l'observation précise; c'est une œuvre de sincérité. *Bersets de Youenèsse*[3], de Simon Palay, sont du même genre. Voici deux jeunes poètes qui certainement honoreront leur pays natal. Ils nous arrivent précédés par le père de l'un d'eux, Yan Palay, qui vient de se décider à publier ses *Coundes*[4], tous pleins de la cordiale jovialité d'antan. On dit que la Sainte-Estelle aura lieu, l'an prochain, à Tarbes ou à Pau. Ce sera une belle fête évidemment, car ces bonnes populations pyrénéennes n'ont jamais perdu les traditions de leur race.

C'est de Marseille que nous arrive la *Messo Pagano*[5] de M. Louis Astruc. Messe bien païenne, certes, où le dieu adoré est le soleil, où le *Chant à la vigne* tient lieu des litanies de la Vierge & où l'*Ite missa est* est remplacé par une invoca-

1. Forcalquier, Crest, 1898.
2. Tarbes, Lescamela, 1899.
3. Bibliothèque de l'*Ecole de Gaston Phébus*, 1899.
4. *Ibid.*, 1900.
5. Avignon, Roumanille, 1897.

Digitized by Google

tion à Bacchus. Poésie ample & sonore, bien digne du latin impénitent qu'est M. Astruc.

Nous voici déjà bien attardés & nous sommes loin d'avoir achevé notre revue. Donnons un souvenir pieux aux *Flous de Primo*[1] de ce pauvre Paul Froment qu'on a trouvé un jour mystérieusement assassiné sur les bords du Rhône, à Lyon, où il accomplissait son service militaire. Pauvre jeune ami fauché en son printemps, & pour lequel les *Flous de primo* se sont transformées en fleurs d'immortelle!

Une bonne odeur, rustique & savoureuse émane du recueil que M. Edouard Lamourère a composé *Pe'l' Campestre*[2] de son pays toulousain. C'est de la vraie poésie champêtre, sans artifice & puisée aux véritables sources de la nature... On a tant abusé du bucolisme académique que le vrai nous prend toujours, eût-il quelque peu l'odeur spéciale des grands bœufs sortant de leur étable. Nous clôturerons cette série avec *Brenquetos & Bouyssous*[3] d'Aristide Salères, dont la poésie, un peu moins calme que celle du précédent, produit l'impression d'un chemineau aux âpres pensées rencontrant un groupe de tranquilles laboureurs.

Resterait à signaler la nombreuse cohorte des almanachs qui se pressent sur les traces de leur aîné, l'*Armana Prouvençau*. Nous y reconnaissons : l'*Armanac dou bou Biarnès*, l'*Annada limouzina*, l'*Armanac patouès de l'Ariejo*, l'*Armanac Cetori*, l'*Armanac de la Louzèro*, le *Cacho-Fio* de Vaucluse, l'*Armana dou Ventour*, l'*Armanac poupulari* de Marseille, & d'autres. A défaut d'autre indice, la progression toujours croissante de ce genre de littérature suffirait à montrer que la renaissance des idiomes méridionaux ne fait qu'augmenter, en dépit de tous les pronostics accumulés sur leur disparition progressive.

*
* *

La mort, en ces derniers temps, a frappé à coups redoublés sur le *Consistoire Félibréen*, en d'autres termes, sur la Compa-

1 Villeneuve-sur-Lot, 1897.
2. Toulouse, Lagarde, 1900.
3. Villeneuve-sur-Lot, Delbergé. 1898.

Digitized by Google

gnie des cinquante *Félibres majoraux*, choisis, selon les statuts, parmi ceux des Félibres mainteneurs qui ont le plus contribué à la renaissance ou au maintien de la littérature méridionale. On sait qu'au lieu de fauteuil, à chaque majoral nouvellement élu, est donnée l'investiture d'une Cigale d'or, qui a reçu, lors de la Constitution félibréenne de 1876, une désignation qu'elle doit garder toujours.

Voici donc les noms des majoraux décédés dans la période qui nous occupe & celui de leurs successeurs :

Cigales de Provence.

Cigalo de l'Arc-de-Sedo. — Jules Cassini, mort en 1895, a été remplacé en 1897 par Elzéar Jouveau, de Caumont en Vaucluse, auteur de la *Mort dou pastre*, *Felip de Girard*, *Vint sounet prouvençau*.

Cigalo de Marsiho. — A Joseph Huot, architecte en chef de la ville de Marseille, mort en 1897, a succédé, en 1898, l'abbé Spariat, curé de Rouvière, une des plus curieuses figures du clergé provençal par sa fougue & son entrain dans ses prédications en langue d'Oc.

Cigalo de Saloun. — La succession d'A. B. Crousillat, le poète attique, mort en 1899, a été donnée en 1900 à Pierre Devoluy, pseudonyme derrière lequel se cache un brillant capitaine d'artillerie, prosateur en langue d'Oc, au style nerveux & robuste, d'allures très combatives, & profondément imbu de l'idée décentralisatrice.

Cigales de Languedoc.

Cigalo de Lansargo. — La Cigale d'Alexandre Langlade, surnommé le *Virgile languedocien*, mort en 1900, revit dignement en Prosper Estieu, nommé la même année.

Cigalo de la Mountagno Negro. — Frédéric Donnadieu, auteur de l'important ouvrage : *les Précurseurs des félibres*, mort en 1899, a été remplacé en 1900 par Arsène Vermenouze, le grand poète d'Auvergne, auteur de *Flour de Brousso*.

Digitized by Google

Cigales d'Aquitaine.

Cigalo de Garouno. — A l'érudit Tamizey de Larroque, mort en 1898, succède Charles Ratier, d'Agen, auteur du *Rigo-Rago Agenès*, du *Septen per la Faydito*, &c.; nommé en 1898.

Cigalo de Gascougno. — J.-B. Bladé, l'éminent folk-loriste mort en 1900, a été, la même année, remplacé par A. Planté, un des plus ardents propagateurs de l'idée félibréenne en ce beau pays où rayonne l'*Ecole de Gaston Phébus.*

Comment se fait-il, avec tous les progrès que nous avons énumérés, avec l'accroissement indéniable de l'idée méridionale, que l'*Aioli*, journal officiel du Félibrige, directement inspiré par Mistral, ait disparu après que celui-ci a eu consacré à le soutenir le montant tout entier d'un des grands prix à lui décernés par l'Académie française? Ayant vécu neuf ans, l'*Aioli* a donné son dernier numéro avec la dernière semaine de l'année 1899.

Il y aurait beaucoup de choses à dire. Bornons-nous à quelques réflexions rapides.

Nous pensons que les Félibres sont décidément trop individualistes. Les Ecoles, réparties sur toute la surface de la terre d'Oc, consentent bien lors de leur création à adresser un vague hommage au Capoulié & au Consistoire. Mais aussitôt chacune se renferme dans son rayon, veut avoir son organe particulier, son almanach distinct.

D'autre part, l'*Aioli* était un journal exclusivement provençal; aucun autre dialecte n'y était admis que celui des bords du Rhône. D'où nécessité pour les Limousins, Languedociens, Gascons & autres d'avoir leurs recueils à eux.

Qu'importe après tout? Pour les neuf années de son existence, l'*Aioli* sera au point de vue de l'*Histoire félibréenne* & surtout provençale, une source unique d'informations[1].

1. M. Mistral, dans le dernier numéro de l'*Aioli*, a déclaré que le journal officiel du Félibrige serait désormais *Lou Felibrige*, bulletin mensuel qui paraît à Marseille, 143, rue de Breteuil, sous la direction du majoral Jean Monné.

Digitized by Google

On l'a dit souvent, on n'embrigade pas des poètes. C'est bien assez d'avoir fait admettre la hiérarchie platonique des Majoraux, des Maintenances provinciales & du Capoulié, destinée à former des points de repère pour les Méridionaux de bonne volonté, plutôt qu'une véritable organisation administrative.

L'essentiel est que la terre d'Oc continue à être féconde en poètes, en apôtres, en hommes indépendants ; le reste, c'est l'accessoire, c'est l'*éternel devenir*, qui se transforme dans la fixité du but à atteindre : *Emancipation intellectuelle, politique & administrative de la Province.*

Gaston JOURDANNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Toulouse n'est pas seulement la cité par excellence des sculpteurs & des peintres; elle a donné naissance également à des musiciens distingués, & celui qu'elle vient de perdre fut le premier de la pléïade qui s'est formée en notre dix-neuvième siècle. Voici, racontée par un musicien distingué lui-même, M. Omer Guiraud, organiste de Saint-Sernin, quelle fut la vie laborieuse de Louis Deffès.

Louis Deffès

Pierre-Louis Deffès naquit rue Peyrolières, en face le Lycée, le 24 juillet 1819. Issu d'une famille de négociants, il entra dans la maison Cibiel, rue Sainte-Ursule, en qualité d'employé; mais ses goûts, peu prononcés pour le commerce, ne tardèrent pas à éveiller l'attention de ses parents. On le surprenait à chaque instant caché derrière un comptoir, écrivant de la musique. « C'était, disait-il, le meilleur moyen de ne pas s'ennuyer en attendant le *client qui ne venait pas.* »

Son rêve était donc de devenir musicien. Devant cette vocation qui se manifestait si ostensiblement, son père consentit à le laisser aller à l'Ecole de musique de la ville & de là, il partit pour Paris, à l'âge de vingt ans, & se présenta au Conservatoire. Il fut admis dans cet établissement le 22 novembre 1839 & entra dans la classe de composition professée par Halévy. En 1843, il obtint un accessit de contrepoint &, en 1847, le premier grand prix de Rome avec une cantate dont le sujet était *l'Ange de Tobie.*

Après un voyage en Italie & en Allemagne, il fait exécuter à Rome, en l'église Saint-Louis des Français, sa première

Digitized by Google

composition, une *Messe solennelle* (12 janvier 1850); puis, l'année suivante, il fait entendre une *Grande symphonie* à Paris, dans la séance publique de l'Institut. A partir de ce moment, il dut, comme beaucoup d'autres lauréats des grands concours de composition, attendre plusieurs années un livret d'opéra pour essayer son talent sur la scène, & ce n'est que le 5 juillet 1855 qu'il débute au théâtre de l'Opéra-Comique avec *l'Anneau d'argent*, un opéra comique en un acte sur un livret de MM. Barbier & Carré. Les critiques d'alors furent unanimes pour remarquer dans l'ouvrage du jeune Toulousain une bonne facture, une certaine délicatesse de sentiment & d'élégantes harmonies.

Deux ans plus tard, le 19 mai 1857, il fait représenter à l'Opéra Comique *la Clé des champs*, & c'est là que son intelligence scénique se fait jour; le 29 septembre 1858, le Théâtre-Lyrique lui ouvre ses portes avec *Broskowano* (deux actes), qui obtient un joli succès. L'année suivante, le 30 septembre 1859, *les Petits Violons du roi* eurent une grande vogue au même théâtre. Puis vinrent *le Café du roi*, un acte joué au Théâtre-Lyrique le 16 novembre 1861, & repris à l'Opéra-Comique en 1868; *les Bourguignonnes*, un acte (Opéra-Comique, 16 juillet 1863); *Passé minuit*, un acte (Bouffes-Barisiens, 24 novembre 1864); *la Boîte à surprises*, un acte (représenté à Ems le 30 juillet 1865); *la Comédie en voyage*, un acte (Kursaal d'Ems, juillet 1867); *les Croqueuses de pommes*, opérette en cinq actes (Menus-Plaisirs, 29 septembre 1868); *Petit Bonhomme vit encore*, deux actes (Bouffes-Parisiens, 19 décembre 1868); *Valse & Menuet*, un acte (Athénée, 16 avril 1870); *la Lanterne magique*, opérette publiée dans *le Magasin des demoiselles; le Trompette de Chamboran*, un acte (Casino de Dieppe, 8 août 1877), & *les Noces de Fernande*, trois actes (Opéra-Comique, 19 novembre 1879).

Mais ce n'est pas seulement au théâtre que Louis Deffès s'est exclusivement consacré; dans la musique sacrée, il a excellé : des messes, des motets, des mélodies religieuses, une Marche funèbre (composée en 1870) sont sortis de sa plume féconde. Sa Messe solennelle fut exécutée dans l'église de la Daurade par deux fois : la première, par les soins de l'Asso-

Digitized by Google

ciation des artistes musiciens, en 1851, & la seconde, au mois de juin 1863, à l'occasion des noces d'or de son père & de sa mère, &, cette fois, ce fut l'auteur qui tenait le bâton de chef d'orchestre.

Dans le domaine orphéonique, ses œuvres sont nombreuses : *la Forge*, *le Retour du drapeau*, *les Chercheurs d'or*, *les Corsaires de l'Adriatique*, *les Loups-Garous*, *le Réveil des Chasseurs*, *la Voix de la France* (imposé au concours de Toulouse en 1869), *les Vignerons* (imposé au concours de Toulouse en 1895), *la Lengo moundino*, *la Muretino*, *la Cansou à Goudouli*, *la Cantate à Clémence Isaure*, composée pour le centenaire des Jeux Floraux; *la Cantate à Saintis*, composée à la mémoire d'Armand Saintis, & exécutée par l'Ecole philarmonique & la Toulousaine à l'occasion de la fête de la presse montalbanaise en 1894, & enfin *la Toulousaine*, ce chant immortel que les enfants de Toulouse chantaient sur les bastions parisiens pendant l'Année terrible, & que les mobiles de Belfort entonnaient en face de l'ennemi en novembre 1870.

Louis Deffès n'aurait-il écrit que cette œuvre, que cela suffirait à perpétuer son souvenir à tout jamais & à ce que son nom soit gravé dans le livre d'or toulousain.

C'est à partir du mois d'octobre 1883 qu'il prend la direction de notre Conservatoire. Ce qu'est devenu cet établissement depuis cette époque, chacun le sait, & je prie mes lecteurs de vouloir bien croire qu'en ce moment j'oublie que j'ai l'honneur d'être professeur au Conservatoire, & que ce n'est que le critique qui parle.

L'enseignement, sous la direction de Louis Deffès, a atteint le plus haut degré, & pour confirmer notre dire, nous en appelons aux témoignages de MM. Théodore Dubois, Charles Lenepveu, Canoby, Maréchal & Gabriel Fauré, tous inspecteurs délégués par le Ministre de l'Instruction publique, qui, en rentrant à Paris, déclaraient que le niveau des études au Conservatoire de Toulouse était des plus élevé.

J'arrive au point le plus important de la vie de Louis Deffès, à *Jessica*, son drame lyrique, & encore une fois, je me vois dans l'obligation de prier mes lecteurs de m'excuser si ma personnalité est en jeu; mais cet épisode, quoique connu de

Digitized by Google

quelques-uns, veut qu'il soit su par tous, & j'estime qu'il doit faire partie de notre histoire locale.

La veille de la rentrée des classes, en octobre 1897, je vins faire ma traditionnelle visite à mon directeur; celui-ci, au moment de nous séparer, me dit : « J'ai un service à vous demander : j'ai passé mes vacances à remanier ma *Jessica;* je l'ai orchestrée à la moderne, & je voudrais bien connaître votre opinion sur mon œuvre capitale. » Je me rendis à ses désirs & nous passâmes, tous les deux seuls, sept ou huit soirées à disséquer la partition, lui chantant toutes les parties, moi au piano. Quand nous eûmes terminé la lecture de *Jessica*, le père Deffès me pria de lui dire franchement ce que j'en pensais. « Ce que j'en pense? lui répondis-je, c'est que l'œuvre est très dramatique, que les idées mélodiques y abondent, que c'est fort bien écrit pour les voix; bref, c'est du bon théâtre & je crois à un grand succès devant le public. »

« Et dire, ajouta-t-il, que je vais mourir bientôt sans avoir vu interpréter cette œuvre!... » A ce moment, deux grosses larmes sortaient de ses yeux. J'avoue que je me sentis profondément ému à la vue de ce vieillard qui ne pouvait plus dissimuler ses pleurs & je le quittai en lui disant : « Ayez espoir! » Le lendemain, j'écrivis à M. le Maire pour lui demander une entrevue; elle me fut accordée sur le champ & je vins faire à M. Serres le récit exact de ce qui s'était passé la veille. M. le Maire me fit un accueil que je n'ai pas oublié & s'exprima textuellement en ces termes : « Je vous remercie & je vous félicite de la démarche que vous venez de faire; vous avez raison, il faut que l'œuvre maîtresse de l'auteur de *la Toulousaine* soit représentée sur la scène du Capitole; aussi vais-je faire appeler M. Tournié, le directeur du Grand-Théâtre, & je vous promets que *Jessica* sera créée à Toulouse. »

Et M. Serres tint sa parole. *Jessica* fut donnée pour la première fois le 25 mars 1898, avec un gros succès; l'opinion publique alors justifiait la démarche faite par le professeur du Conservatoire & l'acquiescement du Maire de Toulouse.

La caractéristique du talent de Louis Deffès était facile à dépeindre : c'était avant tout un mélodiste. Oh! combien

Digitized by Google

étaient nombreuses ses inspirations! Il avait, en outre, l'instinct du théâtre, & ce fut un harmoniste délicat & savant tout à la fois.

Se sentant mortellement atteint, il fit appeler M. le Curé de la Daurade, & il recut des mains du vénérable abbé Péfaure tous les secours de la religion, Oh! cette église de la Daurade, l'aima-t-il assez durant sa vie! Il composa pour elle une messe, orchestra le *Gaude Flore*, fit célébrer sous ses voûtes les noces d'or de ses parents, voulut mourir en chrétien assisté du doyen de cette paroisse, & son regret aura été que son corps n'ait pu y être porté avant d'être enseveli.

Il est mort le lundi 28 mai, à cinq heures de l'après-midi, juste au moment où le soleil, ce *Soulel d'or* qu'il a tant chanté, se voilait; il est mort entouré de sa femme & de son fils à qui il essayait de serrer la main, & en lui disant : « Je te recommande ta mère. »

Louis Deffès est mort, mais *la Toulousaine* vivra éternellement.

Omer GUIRAUD.

Agen.

Jean-François Bladé

Le 30 avril est décédé à Paris, à la suite d'une courte maladie, un des érudits les plus distingués de la Gascogne, M. Jean-François Bladé. Il était âgé de soixante-treize ans, &, certes, on ne lui aurait pas donné cet âge tant il y avait encore de vigueur apparente dans son corps, de vivacité intense dans son esprit, de verve pétillante dans sa parole.

Il appartenait par sa naissance au pays de Lectoure, où, après ses études juridiques faites à Toulouse, il était revenu comme avocat. « Après le bouillonnement, d'une jeunesse ardente, — a dit un des témoins les plus autorisés de sa vie, M. l'abbé Léonce Couture, l'éminent professeur de l'Institut catholique de Toulouse, dans son excellente *Revue de Gascogne*, — après des entraînements d'opinion qu'expliquent assez les orages politiques de 1848, Bladé, calmé, assagi, revenait

Digitized by Google

de lui-même aux habitudes d'une éducation chrétienne, aux leçons d'un oncle très cher & très vénéré, — le curé du Pergain, — aux traditions de sa famille & de son milieu. Il y eut peu de discussion rationnelle dans ce changement. Un prêtre éclairé lui montra que la société est « de droit divin. » Une lettre du P. Lacordaire lui fit voir que c'est par l'énergie & la solidité du fonds moral que les âmes sont « capables de christianisme. » Et Bladé redevint chrétien de conviction & bientôt chrétien pratique, & il le fut jusqu'à la fin..... — En même temps que ses croyances s'affermissaient, ses aspirations d'artiste littéraire & de rude polémiste, ainsi que sa légitime ambition de magistrat, baissaient & s'en allaient peu à peu pour faire place à une sévère vocation d'historien provincial. Il n'aspira bientôt plus qu'à ressusciter le passé de sa chère Gascogne, dont Lectoure est encore un des témoins les plus vivants par ses restes antiques & par sa physionomie. Il pouvait désormais prendre pour devise ce mot final d'un de ses premiers articles : « Je garderai jusqu'à ce qu'on m'y couche le tombeau de mes aïeux. »

C'est ainsi qu'il a publié dans la *Revue de Gascogne* de nombreuses & importantes pages sur la « géographie de lá Gascogne », dont la couleur intense & la verve passionnée l'ont fait comparer à Michelet. Mais il ne tarda pas à comprendre que, même après les grands travaux des érudits du dix-septième siècle comme Oïhénart & Marca, le terrain des antiquités historiques n'avait pas été suffisamment fouillé & déblayé pour s'y fier absolument & écrire l'histoire éloquente ou poétique de la Gascogne. Il renonça dès lors à ses « dons merveilleux d'imagination & de style » & « se voua tout entier, sans regret à la recherche & à la critique des origines de sa province. » Dès la première heure, ajoute son biographe, M. l'abbé Couture, il s'y montra vrai maître dans son examen des fausses chartes de Mont-de-Marsan, qui mérita les suffrages des juges les plus autorisés & les plus difficiles. Sans doute il paya aussi quelque tribut à la naturelle inexpérience d'un noviciat scientifique par la publication trop hâtive des *Coutumes du Gers* & par l'allure trop exclusivement négative de ses *Etudes sur les origines des Basques*. Mais déjà il comptait dans la science & se

Digitized by Google

frayait sûrement la voie vers le terme le plus glorieux où puisse atteindre l'ambition d'un savant de province : « le titre de correspondant de l'Institut. »

Son œuvre principale fut peut-être sa collection du folklore de la Gascogne. Ce qu'il a publié de 1880 à 1890 de chansons & de contes populaires de son pays natal lui ont donné un des meilleurs rangs, sinon le premier, dans cette branche des études philologiques. Il avait passé vingt-cinq ans à les recueillir. Et voici comment un éminent critique parisien, M. Charles Maurras, a apprécié son œuvre :

« On sait que la mythologie comparée appartenait depuis quelque cent ans aux Allemands. Je crois bien que Jean-François Bladé leur a repris cette province. Sa mémoire était d'une richesse inouïe. Cette mémoire jointe à un sens critique aiguisé, sema la défaite chez l'ennemi. Beaucoup de généralisations précitées, beaucoup de prétentions arrogantes ont succombé sous l'action de ce champion de la France. Le pangermanisme philosophique se défend encore assez ; mais le pangermanisme mythographique est ébréché : Jean-François Bladé fit la brêche.

« Quand on eut assez ri des mythographes hyperboréens déconfits par M. Bladé, on se tourna vers le vainqueur & l'on dut reconnaître un homme à qui les neuf Muses avaient souri. A l'esprit de science il assimilait l'esprit de finesse, principe de la vraie poésie. Quand il recueillait de la bouche des vignerons & des laboureurs les sornettes & les légendes destinées à couvrir de confusion la Germanie, M. Bladé goûtait d'autres joies que celles d'avoir raison, de savoir ou de vaincre. Il était sensible à la beauté de son œuvre.

« Il écoutait avec presque autant d'amitié que de curiosité Cadette Saint-Avit (de Cazeneuve) ou Cazaux (de Lectoure) lui dicter mot pour mot *Pieds d'or*, *la Belle Jeanneton* ou *le Roi des corbeaux*, belles, riantes ou mêmes tragiques histoires dont la force & la simplicité de conception le réjouissaient & l'émerveillaient. Il s'efforçait de n'en point perdre une seule syllabe & son souvenir s'élevait, par une ascension naturelle, à ces lointaines homérides de Gascogne dont les rêveries & le goût avaient constitué ces charmantes beautés.

Digitized by Google

« Il fit partager son plaisir. Il s'appliqua à l'art délicat & minutieux d'une traduction exacte & fidèle. Du gascon, les légendes passèrent au français sans perdre de leur charme. Tous ceux qui entendent le gascon le peuvent jurer, & je me flatte de pouvoir lever la main, quoique né au bord de la Méditerranée & Ligure au lieu d'être Ibère. D'ailleurs, tous les lecteurs de ces contes gascons auront envie de se porter garants pour M. Bladé. Homme de choix & écrivain d'un tact rare, ses versions devaient être exquises; il est bien vrai qu'elles le sont.

« Dans toute l'œuvre de Jean-François Bladé, je ne mets rien au-dessus du service qu'il nous rendit en nous éclaircissant l'idée du patriotisme en littérature. J'y insiste de tout mon cœur sans oublier son œuvre d'érudition proprement historique, cette *Histoire de la Gascogne* qu'il laisse inachevée, je crois, & tant de monographies de tout premier ordre. Son respect éclairé de la tradition défend la mémoire de son œuvre philosophique &, dans le plus beau sens de ce dernier mot, *politique*. Il me répétait un jour les paroles dont il honora, au tournant du pont des Arts, son maître & ami Désiré Nisard : « Salut au ferme légitimiste en littérature. »

« Je ne sais si Nisard lui retourna le compliment. Jean-François Bladé était légitimiste lui aussi, mais en tout : politique, littérature, mythographie. Haut comme un peuplier de Garonne, il promenait à la cime de ce grand corps le glabre visage romain des magistrats & des tabellions d'autrefois. Quand, à chacun de ses voyages à Paris, il franchissait, selon sa coutume qui m'était chère, le modeste pas de ma porte, je croyais recevoir la vive leçon du Passé. Il me faisait d'une voix égale, dans un langage épigrammatique, mais fortement nourri d'antiques citations & de sages sentences, la critique de mes opérations de l'année.

« A soixante-dix ans, il lui arrivait de détailler ainsi sans faiblir une suite d'articles dont la pensée lui avait plu ou désagréé; il entrait dans toutes les nuances des fautes ou des faiblesses & savait censurer, sans toutefois le décourager, son disciple; la comparaison des plus illustres modèles soutenait son discours & donnait à ses jugements une fermeté, une élé-

Digitized by Google

vation, une force dont je crains de ne plus retrouver la pareille entre les vivants d'aujourd'hui.

« Ce témoin du passé nous jugeait au nom du passé. Qui, depuis le départ de Jean-François Bladé, représentera près de nous cette religion de la mort & personnifiera les traditions antiques qui sont les uniques maîtresses de la vie? Nous n'avons plus de grands Vieillards qui soient dignes du sceptre, & le monde contemporain ne montre guère, au point où devraient se tenir ces personnes supérieures, qu'un mélancolique désert. »

L'œuvre de Jean-François Bladé est considérable. On en peut lire la nomenclature complète jusqu'à l'année 1891 dans la *Bibliographie générale de l'Agenais*, par M. Jules Andrieu (t. I & supplément). Depuis, il a publié de nombreux articles qui constituent autant de chapitres à reviser pour son *Histoire générale de la Gascogne*. Tels sont, notamment, la *Géographie politique du sud-ouest de la Gaule pendant la domination romaine* (Annales du Midi, 1893); — *les Tolosates & les Vivisci; les Convenæ & les Consoranni* (Revue des Pyrénées, 1893, t. V, p. 775 & 1); — la *Géographie historique du sud-ouest de la Gaule depuis la fin de la domination romaine jusqu'à la création du royaume d'Aquitaine* (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1893); — *le Sud-Ouest de la Gaule franque depuis la création du royaume d'Aquitaine jusqu'à la mort de Charlemagne* (ibid, 1894); — *Géographie politique du sud-ouest de la Gaule franque au temps des rois d'Aquitaine* (ibid. 1895); — *Origines du duché de Gascogne* (Recueil de la Société d'agriculture d'Agen, 1897; — *les Comtes carolingiens de Bigorre & les premiers rois de Navarre*, 1897; — *Mémoire sur l'évêché de Bayonne*, 1897; — *le Vicomté de Soule*, 1898; — *l'Evêché des Gascons*, 1899.

On peut voir au Musée d'Agen un beau buste en bronze de Jean-François Bladé par le sculpteur toulousain Maurette. Il confirme le sentiment de M. Charles Maurras : on dirait la tête d'un vieux romain & elle fait songer à celle de Cicéron. Mais il ne donne qu'incomplètement la physionomie morale de ce Gascon énergique & subtil, ardent & circonspect, dont les paupières clignotantes accentuaient l'acuité pénétrante des

Digitized by Google

yeux & dont le pli sarcastique des lèvres dénonçait l'esprit ironique & la verve maligne.

M. Jean-François Bladé était très connu à Toulouse, où il avait longtemps résidé. Il y était membre de plusieurs Sociétés savantes, &, il y a peu de temps encore, il prononçait à l'Académie des Jeux-Floraux un discours plein d'humour littéraire & de souvenirs piquants.

Il y était revenu cet hiver avec les apparences de la meilleure santé & avait promis à *la Revue des Pyrénées* un important article sur un point de géographie & d'histoire concernant la Gascogne comme ceux qu'il y avait publiés. Cet article était déjà écrit & ne demandait que quelques revisions de détail. Nous espérons qu'il ne sera pas perdu pour nos lecteurs, & que M. Etienne Bladé, consul de France, voudra bien le rechercher dans les nombreux manuscrits de son père & nous faire ainsi bénéficier d'une partie de sa précieuse succession littéraire. Ces pages posthumes constitueront pour nous de véritables reliques, en même temps qu'elles nous permettront de rendre un dernier hommage à celui qui fut un de nos plus regrettés collaborateurs.

B. D.

Distinctions honorifiques

Le *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction Publique*, en date du 16 juin, nous apporte une série de distinctions honorifiques décernées à plusieurs de nos compatriotes méridionaux, parmi lesquels nous retrouvons avec la plus vive satisfaction quelques-uns des collaborateurs habituels de la *Revue des Pyrénées*.

Ont été nommés officiers de l'Instruction publique :

MM. GARRIGOU (le docteur Félix), membre de la Société géologique de France : — il fut un des fondateurs de la *Revue des Pyrénées*, dont il a été, en outre le directeur pendant dix ans ;

JOULIN, directeur des poudres & salpêtres à Toulouse, ingénieur en chef de première classe, officier de la Légion d'hon-

Digitized by Google

neur : — importantes fouilles archéologiques à Martres-Tolosanes;

PRIVAT (Paul), libraire-éditeur, membre des Sociétés savantes de Toulouse : — le digne continuateur des traditions de son père, le regretté Edouard Privat, par son honorabilité personnelle, par le nombre comme par l'importance des ouvrages qu'il a déjà édités & de ceux dont il a commencé la publication &, en particulier, par le soin & le dévouement qu'il met à parachever glorieusement la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*, par Dom Cl. Devic & Dom Vaissete, la plus complète de nos histoires provinciales, si ce n'est la plus monumentale de toutes;

SAINT-PAUL (François-Anthyme), archéologue, président de la Société des études du Comminges : — un des érudits méridionaux les plus connus & les plus appréciés.

Ont été nommés officiers d'Académie :

MM. BLAY DE GAÏX, chef du génie à Bordeaux : — auteur de l'*Histoire militaire de Bayonne*, dont le tome I a seul paru & arrive jusqu'à la mort d'Henri IV;

GARROS (Michel-Lévi), agent voyer cantonal, collaborateur aux fouilles de Martres-Tolosanes;

LASSALLE (Clovis-Marie-Charles), membre des Sociétés de géographie & de photographie de Toulouse : — le collaborateur habituel de tous les érudits pour la reproduction des monuments anciens & des œuvres d'art;

MARSAN (l'abbé François), correspondant de la Société archéologique du Midi de la France.

La *Revue des Pyrénées* adresse à tous ses plus vives & plus sincères félicitations.

CERCAMON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Abbé Léon CHARPENTIER, licencié en droit, chanoine honoraire, secrétaire de Mgr l'Evêque de Carcassonne : **Un évêque de l'ancien régime : Louis-Joseph de Grignan.** — Sueur-Charruey, éditeur à Arras & à Paris; 1899. — Un vol. in-12 de 339 pages.

Depuis quelques années, le clergé de France est l'objet d'études approfondies qui ont eu pour objet tantôt de simples paroisses rurales, tantôt des diocèses, tantôt des abbayes. Tocqueville, Taine, l'abbé Sicard avaient donné l'exemple de ces études; il a été suivi par MM. Imbart de La Tour, Louis Mège & beaucoup d'autres. A son tour, M. le chanoine Léon Charpentier vient apporter sa contribution à ces études en nous parlant de la vie & des œuvres de Louis-Joseph de Grignan, évêque de Carcassonne de 1681 à 1722.

A lui seul, ce nom était de nature à piquer la curiosité. Mme de Sévigné l'a illustré par ses lettres à sa fille, mariée à Louis de Grignan, & l'évêque de Carcassonne était le frère puîné du gendre de la célèbre marquise, qui a écrit sur son compte des lettres souvent aimables, mais parfois aussi très mordantes.

M. le chanoine Charpentier a su nous intéresser à Mgr de Grignan en nous le montrant tel qu'il a été : « généreux, magnifique, prodigue même à quelques égards, mais noble de caractère, loyal & dévoué, & profondément pénétré du sentiment de ses devoirs. » Si la grande histoire n'a pas enregistré son nom dans ses annales, son action n'en a pas été moins bienfaisante & féconde pour son diocèse. Les chroniques locales ont conservé pieusement sa mémoire, &, pour le faire revivre exactement, l'auteur n'a négligé aucune recherche de

Digitized by Google

nature à faire connaître le personnage, ainsi qu'en témoignent l'Appendice & les Pièces justificatives qu'il a joints à son étude. Il le prend à son origine, nous montre son éducation soignée, nous indique le talent dont il fit preuve dès sa prime jeunesse comme orateur & comme agent général du clergé. Dès son arrivée à Carcassonne en 1682, Mgr de Grignan y conquit tous les suffrages en défendant les habitants de son diocèse contre les prétentions exorbitantes du fisc, &, durant tout son épiscopat, il ne cessa pas de multiplier ses bons offices en leur faveur. Il y eut bien quelques difficultés & même quelques brouilles entre l'évêque & son clergé; mais il sut les résoudre pour le mieux & elles ne furent pas de longue durée. Il ne fut pas toujours très libéral de ses écus vis-à-vis de sa famille, & Mme de Sévigné s'en indigne plaisamment; mais il dépensait beaucoup pour sa maison, &, comme tous les Grignan, il avait la passion de la bâtisse. Aussi, malgré ses 50,000 livres de revenus annuels, trouva-t-il le moyen de mourir presque insolvable, en 1722.

Tout cela est raconté avec beaucoup de clarté, de précision & d'agrément littéraire. Le livre de M. le chanoine Charpentier mérite d'être lu par tous ceux qui veulent avoir une idée exacte & complète non seulement du personnage qu'il a étudié d'une façon spéciale, mais encore des mœurs du temps où il a vécu.

B. D.

Antonin DELOUME, professeur à la Faculté de droit, secrétaire perpétuel de l'Académie de législation : **Aperçu historique de la Faculté de droit de l'Université de Toulouse (Maîtres et Ecoliers), de l'an 1228 à 1900.** — Toulouse, Edouard Privat, libraire-éditeur, 1900. — Un vol. in-8° de 171 pages.

Ceci ne doit pas être considéré comme un livre définitif, mais, ainsi que le dit l'auteur, comme un simple « aperçu historique » qui lui avait été demandé pour figurer, comme document, à la section de l'enseignement supérieur de l'Exposition universelle. S'il l'a communiqué au public, c'est pour « rendre hommage à l'antique Faculté de droit dont l'histoire honore hautement notre Cité palladienne. »

Le sujet était des plus importants & méritait une étude

Digitized by Google

complète faisant connaître en tous leurs détails les diverses périodes de l'enseignement à Toulouse. De tout temps, en effet, depuis l'époque gallo-romaine comme sous les Wisigoths, au Moyen-âge comme à la Renaissance, enfin aux dix-septième & dix-huitième siècles, les écoles d'éducation & d'instruction n'ont pas cessé d'être nombreuses & florissantes à Toulouse, & l'Université, instituée en 1228, a été, en particulier, une véritable pépinière de savants jurisconsultes, de grands magistrats & même d'hommes d'Etat remarquables. Il en est sorti également une foule de prélats, & on peut compter jusqu'à cinq papes ayant appartenu à l'Université de Toulouse : Clément IV, Jean XXII, Benoît XII, Innocent VI & Urbain V. Aussi un ancien dicton populaire disait-il qu'il fallait connaître :

Paris pour voir,
Lyon pour avoir,
Bordeaux pour dispendre,
Et Toulouse pour apprendre.

La mine était riche à exploiter. M. Deloume s'est contenté d'en indiquer les principaux filons. Nous regrettons qu'il se soit montré si modeste ou si timoré. Il avait à sa disposition de précieux documents, &, mieux que tout autre, il pouvait nous éclairer complètement sur une de nos institutions toulousaines les plus anciennes & les plus importantes à étudier.

Tel qu'il est, son « Aperçu » n'en restera pas moins un intéressant & pittoresque programme à développer pour celui qui voudra s'essayer à écrire définitivement soit l'histoire générale de l'Université de Toulouse, soit l'histoire particulière de la Faculté de droit. L. de G.

Abbé G. B. MORÈRE : **Histoire de Saint-Félix-de-Caraman**, baronnie des États du Languedoc, première ville maîtresse du diocèse de Toulouse. — Toulouse, Ed. Privat ; Paris, A. Picard ; 1899, in-8°.

Quelques réserves tout d'abord sur cet ouvrage auquel il manque peu de qualités pour être un échantillon très estimable d'honnête & solide érudition. On n'a pas de peine à se convaincre, à la lecture, que le texte des pièces justificatives

Digitized by Google

est trop souvent établi d'après des copies peu correctes, que l'étude critique des sources fait totalement défaut, & que l'insuffisance des références laisse le lecteur dans la plus grande incertitude au sujet de l'origine des documents mis en œuvre. Il n'est pas jusqu'aux erreurs typographiques, trop nombreuses dans le corps du texte, qui ne contribuent à donner l'impression d'une publication hâtive & un peu lâchée.

Mais il est difficile de tenir rigueur de ces imperfections à M. l'abbé Morère quand on considère l'esprit de simple & large vulgarisation qui anime son livre & le but éminemment populaire qu'il remplit. A cet égard, l'appel aux habitants de Saint-Félix placé en première page, caractérise l'effort de M. Morère & le rend digne de toute sympathie.

Le plan du livre est simple & clair. Dans une première partie formée de onze chapitres, l'auteur décrit la terre, la ville & la seigneurie de Saint-Félix, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Une deuxième partie, réservée à la paroisse, renferme, en sept chapitres, les annales ecclésiastiques de la ville & une étude sur ses institutions paroissiales.

D'une longue pratique de l'enseignement, M. Morère garde une lumineuse clarté d'exposition & une très heureuse aptitude à placer les événements qu'il rapporte dans le cadre de l'histoire générale. Ces qualités, très sensibles dès les premiers chapitres où l'auteur groupe quelques notions éparses sur le rôle de Saint-Félix aux douzième & treizième siècles, sont particulièrement apparentes dans les pages consacrées à l'énumération & à l'étude des privilèges de la ville. Le régime des personnes, des terres & des propriétés, l'organisation municipale & judiciaire, la vie intérieure de la cité sont présentés en quelques traits sobres & précis, pleins d'intérêt pour l'histoire du régime municipal dans nos provinces méridionales. Je ne saurais trop recommander la lecture du chapitre relatif à la fondation de la collégiale de Saint-Félix en 1317, par Jean XXII & de tout ce qui concerne le développement de la paroisse & de la baronnie du quinzième siècle à la fin du dix-huitième, sous la domination des comtes de Carmaing, de Paul de Riquet, du marquis de Chambonas & de M. de Moriès.

Digitized by Google

Il est regrettable que le manque de croquis (coupes & plans) ne laisse à la description archéologique de l'église collégiale datant du dix-neuvième siècle qu'un minimum d'intérêt. Les deux vues hors texte du portail & du chœur qui figurent dans l'ouvrage sont traitées dans un sens exclusivement pittoresque & ne donnent qu'une idée vague du monument.

Joseph POUX.

Firmin PÉRISSÉ, avocat : **La Coutume d'Aspet** (1er février 1382) traduction & notes. — Saint-Gaudens, imprimerie & librairie Abadie, 1900.

C'est un texte inédit, ou à peu près, que nous donne M. F. Périssé, car la publication qu'en avait déjà faite Castillon (d'Aspet) dans son *Histoire des populations pyrénéennes*, est purement fragmentaire &, en outre, presque inintelligible, tant les fautes de transcription ou de typographie y abondent. M. F. Périssé l'a tiré d'un vieil in-folio, à reliure rudimentaire & fruste, précieusement conservé à la mairie d'Aspet & contenant la collection des divers manuscrits sur parchemin qui concernent la communauté d'Aspet pendant cinq à six siècles. Tous ces manuscrits ne constituent que des expéditions de titres originaux, mais ils n'en sont pas moins authentiques, &, par conséquent, utiles à étudier. M. F. Périssé ne s'est pas contenté de les transcrire soigneusement, il les a de plus traduits & annotés avec intelligence. Le tout forme une monographie intéressante à lire & précieuse à consulter, dont il a donné la primeur à la *Revue de Comminges*. Nous la signalons à notre tour à tous ceux qui s'occupent de notre hisroire méridionale, sinon pour leur ouvrir de nouveaux horizons, du moins pour confirmer ceux qu'ils ont déjà explorés.

B. D.

A. VIDAL et A. JEANROY : **Comptes consulaires d'Albi (1359-1360)**. — Toulouse, E. Privat, 1900, un vol. CI-271 pages, petit in-8°. (Bibliothèque méridionale, 1re série, tome V.)

C'est au triple point de vue de l'histoire, de l'économie sociale & de la philologie que s'impose à l'attention du public le dernier volume dont vient de s'enrichir la *Bibliothèque*

Digitized by Google

méridionale. Avec d'aussi multiples ressorts d'intérêt, combinés en un seul & même ouvrage, l'auteur, M. A. Vidal, pouvait être assuré de ne laisser aucun lecteur indifférent.

Après les livres de raison qui nous renseignent sur l'organisation & la vie privée de la famille au Moyen-âge, l'étude des *Comptes consulaires* est nécessaire à quiconque désire s'élever du particulier au général & déterminer avec précision les conditions économiques de la vie en société, dans les agglomérations municipales. Cette idée développée par M. A. Vidal dans l'avant-propos de son livre, est vérifiée d'une manière éclatante par la substantielle & méthodique introduction qui précède & justifie la publication des *Comptes consulaires d'Albi* pour les années 1359-1360.

Un premier chapitre est consacré à l'exposé des faits purement historiques dont on perçoit un écho dans le texte publié. Après un tableau en raccourci de la situation générale de la France en 1359 & des incidents qui marquèrent en Languedoc la régence du duc de Normandie, pendant la captivité du roi Jean, M. A. Vidal rectifie plusieurs passages de l'*Histoire générale de Languedoc* relatifs à la chronologie des Etats de la province en 1359-1360 & décrit l'impression produite sur les Albigeois, par la lutte de Gaston de Foix contre le comte d'Armagnac. Au cours d'un récit animé des événements militaires qui marquèrent cette sanglante rivalité, l'auteur précise le rôle joué en cette affaire par les habitants d'Albi & montre au prix de quels sacrifices, les consuls s'employèrent à la défense de la cité & de la région.

Un second chapitre — très nouveau de forme & de plan — est nourri de faits se rapportant aux conditions du travail, du commerce & de l'industrie à Albi au quatorzième siècle. Dès le début, l'attention du lecteur est fixée par quelques pages d'observations piquantes consacrées au récit d'une grève survenue dans le personnel des ouvriers occupés en 1359 à la clôture de la ville. M. A. Vidal fait remarquer à ce propos — non sans une pointe de fine raillerie — que la grève n'est pas d'invention récente & que ses procédés ne se sont guère modifiés depuis le Moyen-âge. De même, peu de modifications se sont introduites dans l'application de certains principes écono-

Digitized by Google

miques tels que l'assurance des capitaux, la responsabilité patronale, la réglementation des salaires & des bénéfices. Au quatorzième siècle tout comme aujourd'hui, les rapports de l'ouvrier & du patron faisaient l'objet de conventions précises que n'eussent pas toujours rejetées les fougueux théoriciens du socialisme contemporain.

On pourrait citer encore de curieux aperçus parmi l'exquise nouveauté de cette vivante monographie du travail & de la richesse. Mais il faut se borner. Je signale en passant les résultats acquis à la science économique par M. A. Vidal dans ses études sur la valeur des monnaies, l'histoire du salaire & le prix des choses à Albi en 1359 & 1360. Que l'auteur veuille bien seulement me pardonner une petite réserve à propos du droit de pezade que, sur la foi des travaux d'Elie Rossignol, il définit un impôt sur « le travailleur des champs, les animaux & la terre. » Je viens de consacrer à l'histoire de la pezade une copieuse étude dans laquelle j'ai établi que seuls les hommes & les animaux étaient astreints au paiement de ce droit. Je crois avoir démontré aussi que la pezade est un impôt bien différent des taxes connues sous les noms de quiste, bladade & bouade. Toutefois, les conclusions de mon travail étant encore inédites, on ne saurait faire un grief à M. A. Vidal de les avoir ignorées.

M. A. Jeanroy, l'éminent professeur à l'Université de Toulouse, a joint une étude linguistique à l'introduction de M. Vidal. Le texte du compte de 1359-1360 établi correctement & soigneusement annoté est suivi d'intéressants appadices, d'un glossaire & d'une table des noms propres & des matières dans laquelle sous une forme synoptique très avantageuse pour les recherches, se concentre la substance du texte.

L'ouvrage fait honneur à l'érudition de son auteur. C'est une de ces publications dont un critique contemporain a pu dire qu'elles rajeunissaient l'histoire économique de la France & contribuent « à lui refaire une virginité. »

Joseph Poux.

Digitized by Google

EL CONDE DE LAS NAVAS : **El espectáculo más nacional.** Estudio històrico de las fiestas de toros. — 1 vol. in-4° de 600 pages. En vente chez l'auteur, à Madrid, calle Felipe V.

Sous ce titre, l'auteur nous présente une étude historique très approfondie des courses de taureaux. L'origine, le développement, les rapports de ce spectacle avec l'Église catholique, les lois, la littérature, les beaux-arts, son importance en Espagne dans toutes les classes de la société, son développement à l'extérieur de la Péninsule : tels sont les points principaux étudiés dans *El espectáculo más nacional.* Les courses de taureaux ne sont-elles pas, en effet, le spectacle le plus national de l'Espagne, & à ce titre ne méritaient-elles pas de faire l'objet d'un travail consciencieux, résumant les divers ouvrages, les articles nombreux ou les idées émises sur ce sujet ? Le Comte de las Navas l'a si bien compris que, grâce à des efforts persévérants & à des sacrifices nombreux, il peut aujourd'hui nous donner sur la question une étude à la fois pittoresque, savante, érudite, & dans laquelle l'intérêt du lecteur ne chôme pas un instant.

Le plan de l'ouvrage est original & bien en harmonie avec le sujet traité.

L'auteur imagine qu'il offre au public en plaza de Madrid (lieu où il écrit), une corrida au bénéfice de l'Histoire (but de son livre.) Les taureaux qui seront courus, & qui sont au nombre de six (les six chapitres de l'ouvrage) seront passés à la cape, bandérillés & mis à mort (autrement dit travaillés) par Juan Lopez Valdemoro (El Conde de las Navas, l'auteur) de Malaga, qui pour la première fois alternera (écrira) sur cette plaza (sur ce sujet) & qui, mettant sa confiance dans l'indulgence du public plutôt que dans ses propres mérites, s'efforcera d'être le plus clair possible. A la fin de la course, il y aura un toro emboulé (un dernier chapitre.)

Fidèle à ce plan, quelque peu excentrique, mais séduisant dans un livre qui traite de tauromachie, le Comte de las Navas reçoit l'alternative des mains du fameux écrivain taurin d'Espagne D. Luis Carmena y Millan ; autrement dit, une lettre-préface de D. Luis Carmena présente l'auteur au public.

Digitized by Google

Bravement, après avoir dans l'*apartado* exposé l'ordre dans lequel il présentera au lecteur ses taureaux ou chapitres, le Comte de las Navas attaque le premier bicho : *Saguntino*.

C'est un bel animal & dont le matador se débarrasse fort bien : de toute la corrida c'est peut-être celui qui offre le plus d'intérêt, car son nom cache une étude très complète des origines, du développement historique du spectacle taurin, & de ses rapports avec le progrès de la civilisation. Pour l'auteur, les courses de taureaux sont un spectacle originaire d'Espagne, car c'est dans la Péninsule que les Romains & les Arabes apprirent l'art du toreo & l'importèrent dans leurs pays. Il est cependant assez difficile de donner des dates exactes sur ces origines, bien que les documents ne fassent pas défaut à cet endroit.

En 1144, est célébrée à Léon la première course royale. A partir de cette époque, les courses se succèdent sur tous les points de la Péninsule. On construit des plazas, & l'art du toreo se développe de jour en jour, marchant avec le progrès de la civilisation ; dans le costume, dans les mœurs des toreros, on peut signaler des différences sensibles, comme aussi dans le toreo lui-même; on supprima les chiens, qui donnaient au spectacle un caractère trop barbare; on restreignit la durée de la course, de manière à moins faire souffrir l'animal ; le public comprit mieux le spectacle ; les toreros devinrent des professionnels; les nobles ne dédaignèrent pas de descendre dans l'arène ; des universités, comme celle de Salamanque, imposèrent aux candidats comme droit d'examen les frais d'une corrida de six taureaux ; enfin, toutes les villes commerçantes eurent leurs plazas, qu'elles conservent aujourd'hui encore, comme Bilbao, Barcelone, &c.

Avec le deuxième toro, *Jubileo*, nous entrons dans les rapports de l'Église catholique avec les courses. L'auteur, après nous avoir montré le caractère religieux des toreros, nous fait assister aux vicissitudes du spectacle le plus national de l'Espagne dans ses rapports avec la papauté : interdictions, autorisations successives jusqu'au jour où en toute la liberté, & sans crainte d'excommunication, l'autorité ecclésiastique a permis aux Espagnols de jouir de leur plaisir favori.

Digitized by Google

Après l'Église, les lois du pays, & c'est *Golilla*, dont le nom sert de titre au troisième chapitre, qui nous développe les résultats pratiques obtenus par les lois civiles pour la défense ou la réglementation des courses. On y voit que plus souvent l'autorité civile eut à s'occuper du bon ordre des courses que de leur interdiction, que les rapports entre le Gouvernement & les corridas furent amicaux & que l'autorité, en instituant des réglementations des courses ou des écoles de tauromachie, contribua pour une large part au développement du spectacle national.

C'est ensuite *Acomodado* qui entre dans la piste pour nous parler de l'importance économique des courses de taureaux, & l'auteur n'a pas de peine à nous montrer les bienfaits économiques des corridas dans toutes les classes de la société, aussi bien pour les Compagnies de chemins de fer, les Administrations des postes & autres que pour le commerce, l'agriculture, &c.

Pinturero nous parle des beaux-arts, de la littérature; le sujet est si vaste, *Pinturero* est si bien armé, si puissant que l'auteur en est quelque peu effrayé; mais il aborde franchement son adversaire & après un résumé de la littérature taurine, une nomenclature des principaux auteurs, poètes, musiciens, artistes qui chacun dans leur genre, ont célébré la corrida, le Comte de las Navas attaque enfin son dernier bicho : *Tranvia*. C'est une étude toujours très complète sur la part que toutes les classes de la société ont eu en Espagne, soit comme acteurs, soit comme spectateurs de la seule fête protégée par le drapeau national. Hommes, femmes, nobles, vilains, tous ont plus ou moins toréé; toutes les familles ont tenu à rehausser leurs fêtes intimes par l'éclat de spectacles taurins & ceux qui n'ont pu descendre eux-mêmes dans l'arène ont puisé dans ce spectacle des exemples de noblesse & de vaillance. En un mot, en Espagne, la nation entière a plus ou moins profité des courses de taureaux.

Enfin, le Comte de Las Navas ne veut pas terminer le spectacle sans un taureau emboulé dédié aux étrangers. Il s'en sert pour nous montrer le développemenr des courses de taureaux en dehors de la Péninsule : en Italie, en Portugal, en Angle-

Digitized by Google

terre & surtout en France, où le spectacle espagnol fait de jour en jour des progrès.

Telle est l'œuvre du Comte de Las Navas. La tâche était dure pour un seul matador, mais il s'en est tiré très heureusement & nous l'en félicitons en toute sincérité.

Nous aurions garde de passer sous silence la partie la plus importante peut-être de l'œuvre : les notes & références. Après avoir traité chacun de ses sujets, l'auteur a rassemblé des renseignements fort précieux qui constituent les pièces justificatives de son travail : notes particulières, renseignements bibliographiques, documents, bulles, lois, décrets, règlements, histoires, statistiques, rien n'est omis & contribue à donner à ce travail une valeur historique qu'on ne s'attend pas à trouver dans des travaux de ce genre.

Des tables systématiques fort bien faites pour les noms de personnes, de corporations, ouvrages & lieux complètent heureusement ce livre édité avec un luxe inouï.

El espectáculo más nacional ne peut manquer d'intéresser les lecteurs de la *Revue des Pyrénées*, qu'ils soient ou non partisans des corridas, car cet ouvrage nous fait toucher du doigt l'importance de ce spectacle dans la Péninsule & son influence sur la civilisation espagnole. Ajoutons qu'il a sur les ouvrages similaires le mérite d'être écrit simplement, dans un style sobre & qu'il témoigne d'une érudition sûre & d'une saine critique.

E. P.

L'abbé A. DEVAUX, doyen de la Faculté catholique des lettres de Lyon. — **Etymologies lyonnaises** (Réponse à M. A. Steyert). — Lyon, 1900, une brochure de 160 pages in-8°.

M. A. Steyert ayant écrit une *Nouvelle Histoire de Lyon*, M. l'abbé A. Devaux a critiqué quelques-unes des étymologies qu'il y donnait. M. A. Steyert a répondu à ces critiques & M. l'abbé A. Devaux a répliqué. Cette réplique nous a valu la brochure qui nous occupe. Elle nous intéresse moins par la vivacité de son allure que par les principes qu'elle développe & par les applications qu'elle en fait. Il est surtout une étymologie qui concerne également nos Pyrénées : c'est celle de

Digitized by Google

Lugdunum, qui fut le premier nom de Lyon, comme il fut celui de Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum Convenarum*). Déjà cette étymologie avait été examinée par M. le baron Desazars, dans le *Bulletin* de la Société archéologique du Midi de la France, & il y avait été répondu précisément par un Lyonnais, M. le baron Raverat, ancien président de la Société littéraire, historique & archéologique de Lyon. On trouvera dans la « réplique » de M. l'abbé Devaux de nouveaux éléments de dicussion qui intéressent tout à la fois les historiens & les philologues. — L. DE G.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE TOULOUSAINE

NOTES AU JOUR LE JOUR.

(Suite [1].)

9. Pierre Rousseau — fondateur du *Journal encyclopédique*, qu'il dirigea de 1756 à 1773 & qui exista jusqu'en 1793, était de Toulouse. Il était né en 1727 & il mourut en 1785. (Voir sur lui, Hatin, *Bibliographie* de la *Presse périodique française*, p. 62. — Voir aussi les *Mémoires secrets*, 18 juin 1769, 8 juin 1774, 10 avril 1780, 19 août 1783, 10 novembre 1785.) — Cl. P.

Pierre Rousseau, — dit *de Toulouse*, pour le distinguer de Jean-Baptiste Rousseau & de Jean-Jacques Rousseau — est né à Toulouse le 19 août 1716 & mort à Paris le 10 novembre 1785 (ces dates ont été vérifiées sur les registres de l'état civil à Toulouse & à Paris, assure la *Nouvelle Biographie générale*, Firmin Didot, Paris, 1863, t. IV, p. 766, col. 1.)

Il avait commencé par étudier la chirurgie. Puis, il prit le collet & porta le titre d'abbé. Mais, peu satisfait de la médiocre prébende qu'il avait obtenue dans les environs de Toulouse, il renonça à la carrière ecclésiastique & alla chercher fortune à Paris, où il débuta par écrire des comédies. Il ne tarda pas à embrasser les opinions philosophiques de Diderot & de d'Alembert. Il fut chargé de rédiger les *Petites Affiches*, fondées en 1653 par le célèbre Renaudeau & qui était la plus ancienne publication périodique de France. Etant devenu le correspondant & l'agent littéraire de l'Electeur palatin, il se rendit à Liège pour y fonder le *Journal Encyclopédique*. Cette entreprise réussit malgré les critiques amères de Fréron, & lui

1. Voir 1re livraison 1900, p. 106.

Digitized by Google

procura une fortune considérable. Commencé en janvier 1756 & publié successivement à Liège, à Bruxelles & à Bouillon avec le concours d'une Société de gens de lettres où l'on remarqua les noms de Voltaire, l'abbé Prévost, Chamfort, Melregan, Castillon, &c., cet ouvrage périodique donna lieu à plusieurs attaques de la part du clergé & à deux libelles diffamatoires intitulés : *Eloge Historique du « Journal Encyclopédique » & de P. Rousseau* (1760, in-8°) par Garrigues de Froment, & *Microscope bibliographique* (Amsterdam, 1771, in-8°). Le privilège lui ayant été retiré par le cardinal de Bavière, Pierre Rousseau continua la publication du *Journal encyclopédique* d'abord à Bruxelles, puis à Bouillon de 1756 à 1759.

On lui doit, en outre, un *Journal de jurisprudence*, publié à Bouillon de janvier à décembre 1763, 12 cahiers formant 6 volumes in-8°. C'est tout ce qui a été publié.

Il a enfin écrit :

Les Faux pas ou les Mémoires vrais & vraisemblables de la baronne de ***, traduit du breton. — Paris, Duchesne, 1755, 2 parties in-12. — C'est une *traduction supposée;*

Histoire des Grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu. — 1758, 3 volumes in-12. — Réimprimé, en 1773, sous le titre d'*Histoire des Fripons.*

Le bagage littéraire de Pierre Rousseau est très considérable, & non sans mérite malgré les critiques dont il a été souvent l'objet.

Comme auteur dramatique, on lui doit :

La Rivale suivante, — comédie en un acte & en vers, précédée d'un prologue (en vers libres). — Paris, Prault, 1747. in-8°;

L'Année merveilleuse, — comédie en un acte & en vers, suivie d'un divertissement. — Paris, Cailleau, 1748, in-8°;

La Ruse inutile, — comédie en un acte & en vers. — Paris, Séb. Jorry, 1749, in-8°;

La Mort de Bucéphale, — tragédie burlesque en un acte et en vers. — VI^e^ (première) édition. — Bucéphalie, Gilles Poignard (Paris), sans date (1749), in-8°. Jouée à Com-

Digitized by Google

pièrgne en 1748, cette pièce a été réimprimée plusieurs fois, notamment à Paris, par Cailleau, 1747, in-8°; à Toulouse, par J.-B. Brouilhet, 1766, in-8°; à Avignon, par Jacques Garrigan; à Paris encore par Foullon-Tresse, 1840, in-32 (25 centimes); à Paris enfin, par Lévy, frères, (20 centimes), *Théâtre contemporain illustré*, livraison 659. — C'est une critique des situations forcées & peu naturelles de plusieurs tragédies alors en vogue;

L'Esprit du jour, — comédie en un acte & en vers. — Paris, Séb. Jorry, 1754, in-8°;

Les Méprises, — comédie en un acte & en vers. — Paris, Séb. Jorry, 1754, in-8°;

Voir pour renseignements :

1° *Les Spectacles de Paris*, 1777, p. 206;

2° *La France littéraire*, par J.-M. Quérard (Paris, Firmin Didot, 1836) Rousseau (Pierre); t. VIII, p. 191, col. 2, v°;

3° *La Littérature française contemporaine*, par Félix Bourquelot, Paris, Delaroque, aîné, 1857), t. VI, p. 248, col. 1, v° Rousseau (Pierre);

4° *Catalogue général de la Librairie française*, par Otto Lorenz, libraire, Paris, 1871; t. IV, p. 285, col. 2, v° Rousseau (Pierre).

Les Spectacles de Paris ou le calendrier historique & chronologique des théâtres (Paris, chez la Veuve Duchesne) année 1777 le désignent ainsi, page 206, dans le « catalogue alphabétique des auteurs vivants qui ont fait des ouvrages dramatiques, imprimés ou joués par des théâtres publics ou particuliers, avec la liste de ces mêmes ouvrages : »

ROUSSEAU, de Toulouse :

Au Théâtre Français :

La Rivale suivante, comédie en un acte & en vers, 1747;
La Ruse inutile, comédie en un acte, en vers, 1749;
Les Méprises, comédie en un acte, en vers, 1749;

Au Théâtre Italien :

L'Année merveilleuse, comédie en un acte, en vers, suivie d'un Divertissement, 1748;

Digitized by Google

L'Etourdi corrigé ou l'Ecole des pères, comédie en trois actes, en vers, avec un Divertissement, 1750;

L'Esprit du jour, comédie en un acte, en vers, 1754;

A l'Opéra-Comique :

Avec M. Favart, *la Coquette sans le savoir*, en un acte, 1744;

La Mort de Bucéphale, tragédie en acte, en vers, imprimée, & non jouée. — C'est une erreur; elle fut jouée à Compiègne en 1748. B. D.

10. Jean Bertaud — naquit à la Tour-Blanche, diocèse de Périgueux, enclave de l'Angoumois en Périgord, le 18 juillet 1501 & mourut à Périgueux le 8 septembre 1572. Il était fils de Jacques Bertaud & époux d'Anne Du Bois. Ecrivain distingué, il professa la littérature à Paris & le droit à Toulouse.

On connaît de lui l'ouvrage suivant : *Enconomium trium Mariarum* (Paris, 1529); livre composé en réalité de trois livres distincts : Eloge des trois Maries; Office des trois Maries; Traité de la parenté de saint Jean-Baptiste avec les filles & petites filles de sainte Anne (Clef : *Bulletin des Bibliophiles*, 1900; *Bulletin de Société historique du Périgord*, 1900). — S[t] S.

11. Paul-Louis Courier — helléniste & pamphlétaire célèbre (1772-1825).

Paul-Louis Courrier avait habité Toulouse pendant quelques mois, probablement quand il servait dans l'artillerie. Etant en Italie, en 1806, il était en correspondance avec un M. Chlewaski, se trouvant alors à Toulouse & y « cultivant les arts ».

Le 8 juin 1806, il lui écrivait de Tarente qu'il espérait le retrouver à Toulouse, quand il retournerait en France.

Il lui disait, dans un passage de cette lettre : — « Lorsque « vous m'écrirez, Monsieur, dites-moi, s'il vous plaît, une « chose : allez-vous toujours prendre l'air, le soir, dans cette « saison, & par exemple, sous ces peupliers au bord du « Canal? Ah! quelles promenades j'ai faites en cet endroit-là! « Quelles rêveries, quand j'y étais seul! Et avec vous, quels « entretiens! D'autant plus heureux alors que je sentais mon « bonheur. Les temps sont bien changés, pour moi du moins.

Digitized by Google

« Mais quoi ! Nul bien ne peut durer toujours ; c'est beaucoup « d'avoir le souvenir de pareils instants & l'espoir de les voir « renaître. Un jour, & peut-être plus tôt que nous ne le « croyons, nous nous retrouverons ensemble au pied de ces « pauvres Phaétuses. Saluez-les un peu de ma part & donnez- « moi bientôt, je vous prie, de leurs nouvelles & des vôtres. » (Lettres écrites de France & d'Italie. Bibliothèque nationale, 1 vol. in-32. Paris, rue de Valois, Palais-Royal, page 39.) — J. D.

12. Mlle Sainval — une des étoiles de la Comédie-Française au dix-huitième siècle, était née à Toulouse.

Voir sur elle les *Mémoires secrets*, dits de Bachaumont, 11 & 18 février 1780 ; 27 & 30 janvier, 4, 11, 12, 16, 17, 19, 25 février, 5 & 7 mars 1724. — Cl. P.

13. Les frères Dubarry (Jean & Guillaume). — Pour compléter ce qu'on a rassemblé sur ces tristes personnages pendant les vingt années qu'ils ont passées à Toulouse, il y a intérêt à consulter les *Mémoires secrets*, 23 mai, 17 & 21 juin, 4 juillet 1774, 16 & 17 août 1781, 24 novembre 1784. — Cl. P.

14. M. Allemand — était « conservateur général de la Garonne » sous Louis XVI. On s'occupait à cette époque d'améliorer la navigation sur la Garonne, & il n'était question de rien moins que de supprimer les célèbres moulins du Château & du Bazacle. — Voir sur les projets alors présentés les *Mémoires secrets*, 19 mai & 3 août 1784 & 15 octobre 1785. Ce dernier passage est curieux & serait à citer tout entier. — Cl. P.

15. Lacombe — qui présidait, en 1794, la *Commission militaire* de Bordeaux, était de Toulouse. Il avait été instituteur à Sainte-Foy (Gironde). Après la chute de Robespierre, il fut condamné à mort & exécuté à Bordeaux le 27 messidor an II (14 août 1794). — Cl. P.

16. Dabos (Laurens) — peintre, était né à Toulouse en 1761. Il mourut à Paris en 1835. (*Dictionnaire des artistes*

Digitized by Google

français, de Bellier de La Chevignerie). — Conf. Lefeuve, *Le tour de la vallée*, II, 59. — Cl. P.

Il a exposé chaque année au Salon de Toulouse, depuis 1782 jusqu'en 1790.

Il était élève de Labérie.

En 1785, il est mentionné comme étant à Paris. Il cultivait surtout le portrait. Sa peinture était facile, mais elle manquait de distinction.

Il a fait plusieurs copies d'après Le Véronèse, Restout & Pierre, premier peintre du Roi. — B. D.

17. La comtesse de Crussol-Villeneuve — fit faire son portrait par Mme Vigé-Lebrun, & ce portrait a été légué au Musée de Toulouse, où il se trouve actuellement, par la marquise de Villeneuve née de Faudoas. Il avait été exposé au Salon de Paris de 1783 & très remarqué. On en trouve une description des plus intéressantes dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, t. XIV, p. 274, édition Maurice Tourneux — Cl. P.

18. Barthe — était juge de paix à Toulouse en nivôse an III. — Archives de la Haute-Garonne, l. 555. — J. A.

19. Bayonne — était préposé instructeur de l'Agence des salpêtres & poudres, en nivôse an III, à Toulouse. — Archives de la Haute-Garonne, l. 555. — J. A.

20. Bonnard — était commissaire ordonnateur du parc d'artillerie de Toulouse en l'an II. — Archives de la Haute-Garonne, l. 554. — J. A.

21. Dauzat — était commissaire de l'Agence de l'habillement, en nivôse an III. — Archives de la Haute-Garonne, l. 555. — J. A.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 9136

Digitized by Google

L'ART A TOULOUSE

MATÉRIAUX POUR SERVIR A SON HISTOIRE

DU QUINZIÈME AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Je demande tout d'abord la plus grande indulgence pour ce titre, quelque peu rebutant & très ambitieux. Je n'en ai point trouvé un autre de plus simple, décrivant le caractère de ce travail & embrassant l'ensemble des faits inédits que je voudrais faire connaître. Recueillis dans les Archives si riches des Notaires de Toulouse, les documents que j'offre ici contiennent des faits nombreux & certainement authentiques, se rapportant à la fois au mobilier d'église, à l'architecture religieuse & à l'architecture civile. La sculpture, l'argenterie, la broderie, l'imagerie sur verre y sont représentées; &, d'autre part, ces mêmes Archives me permettent de mettre au jour les baux à besogne pour quatre des principaux hôtels de la Renaissance à Toulouse : l'hôtel Bernuy, l'hôtel Bagis, l'hôtel Molinier & l'hôtel d'Assézat, qui méritent d'être comptés parmi les plus belles demeures privées du seizième siècle, en France; on peut le dire sans chauvinisme aucun.

J'ai une autre raison de prier le lecteur de me pardonner ce défaut d'unité que je sens plus que personne. Les pièces que j'ai en vue nous font assister, à quelques égards, au passage du Moyen âge à la Renaissance, c'est-à-dire au retour aux formes classiques, si toutefois la Renaissance n'est pas le développement logique du Moyen âge; sans aucun doute, elles

Digitized by Google

offrent un intérêt puissant, à la condition d'être soumises chacune à une rigoureuse analyse, de rapprocher les faits énoncés d'autres faits similaires, de les éclairer les uns par les autres; la comparaison plusieurs fois répétée sur chaque point est, aussi bien, l'élément nécessaire d'une synthèse définitive ou même plus simplement vraie d'une vérité hypothétique. Or, il m'est, pour le moment, interdit de songer à une vue d'ensemble quelconque. Elle serait trop artificielle, inévitablement aventureuse & d'un provisoire violent où l'on pourrait voir un défi à la bonne méthode scientifique. Pour songer à décrire le mouvement de l'art & de l'architecture dans une ville où il s'est montré remarquablement large, intense & heureux, à une époque où en pareille matière les années répondent à des transformations profondes ou même essentielles, ne faudrait-il pas être assuré de n'ignorer aucune pièce importante, de connaître tout au moins chacun des faits qui ont marqué une étape dans cette marche en avant? Songez que bien des documents, sans être de premier ordre, ont cependant une vraie valeur aux yeux du critique d'art & de l'historien, qu'ils font passer par tous les sentiers conduisant à l'avenue. Et cependant les recherches ne sont point terminées; j'ai l'impression, j'allais dire la conscience, que de nombreuses pièces, des baux à besogne instructifs, autres que ceux que je produis, gisent encore dans les volumineux registres des anciens notaires. Appelé subitement à Montpellier[1], car un prêtre se doit à son évêque, je me suis vu dans l'obligation de cesser un enseignement qui m'était très cher & d'interrompre des recherches non moins chères, où tout autre eût, sans aucun doute, réussi à les rendre plus fécondes; je n'ai plus l'espoir de les poursuivre avec l'activité nécessaire[2]. Mes amis de Toulouse, toujours bienveillants, me demandent de livrer ce que j'ai, avec l'espoir optimiste d'y trouver des jalons utiles pour des investigations ultérieures. Je cède à leurs instances flatteuses & leur laisse, d'une

1. Ceci a été écrit peu de temps après ma nomination de vicaire général par Mgr de Cabrières.

2. Je pourrais les poursuivre moins encore aujourd'hui, puisque je dois désormais me consacrer à l'administration du diocèse de Beauvais.

Digitized by Google

certaine manière, la responsabilité d'une publication qui, composée de morceaux recueillis dans un fonds d'archives considérable, n'offre pas un tout & n'a d'autre unité que celle du titre & du lieu. Je n'ose pas même espérer avoir trouvé toutes les pièces relatives à Nicolas Bachelier, qui est le Michel-Ange toulousain, tout en reconnaissant que, grâce à ce que je donne, sa biographie va commencer enfin à sortir de la légende pour entrer dans l'histoire.

Les documents que je produis se rapportent d'abord au mobilier d'église & à l'architecture religieuse, ensuite à l'architecture civile, où je fais entrer des œuvres en quelque sorte intermédiaires, comme la porte de la maison de l'Inquisition qui existe encore & le grand escalier de la maison archiépiscopale à la fin du dix-septième siècle.

C'est dans cet ordre & d'après cette division que je donnerai les pièces trouvées jusqu'à ce jour.

Chaque pièce sera précédée d'une brève analyse, qui en indiquera sommairement l'objet; & quand il y aura lieu, je présenterai tout d'abord la notice du propriétaire de l'hôtel commandé par lui, comme Jean de Bernuy & Pierre d'Assézat. Une photographie des principaux monuments existants accompagnera les pièces respectives ; mais on comprendra que, à cause de leur clarté, je ne me sois point mis à annoter ces pièces, riches, j'en conviens, pour le métier comme pour l'art, le procédé & la langue technique. Je ne parle pas des conventions elles-mêmes ou contrats stipulés, de leur nature & de leurs effets légaux. Tout y est prévu. Sans doute on voulait se précautionner contre la fraude toujours possible, ou, sans aller jusque-là, contre une précipitation, une négligence, où l'art n'aurait eu rien à gagner. Mais en réalité le goût éclairé des grands propriétaires, commerçants, conseillers à la Cour Souveraine, gens d'Eglise, qui faisaient construire à grands frais des hôtels somptueux ou se pourvoyaient d'objets mobiliers de prix, eût, au besoin, été une garantie suffisante contre l'artiste, architecte, sculpteur, maçon, argentier, qui, en général, il faut le reconnaître, ne livrait que des œuvres faites de main d'ouvrier.

Cette dernière remarque s'applique également, bien qu'avec

Digitized by Google

des traits divers, à chacune des époques de l'histoire de l'art à Toulouse abordées ici ; & si j'avais pu poursuivre mes recherches plus avant dans le dix-septième siècle & jusqu'au dix-huitième, nous aurions une fois de plus constaté le rapport intime existant, à ce point de vue, entre le bail consenti & l'œuvre exécutée. La préoccupation, le désir, le besoin de très bien faire se sentent partout chez le Toulousain, qui, se piquant d'art & féru de haut goût, est arrivé à créer des travaux de valeur avec des matériaux ingrats comme la brique & malgré l'emploi très limité de la pierre. Il veut être lui ; & s'il entre volontiers dans le large courant des idées qui circulent, il garde son individualité qui s'accuse jusque dans les hôtels du dix-septième siècle, un peu lourds mais robustes & à grand air, tandis que ceux du dix-huitième retrouvent, avec l'hôtel de Chalvet aux hautes fenêtres, une sveltesse propre, excluant les lignes trop grêles & doucement harmonieuse. Là où l'ensemble paraît décliner se rencontre un détail important, qui est la bonne revanche de l'art, par exemple les travaux de ferronnerie Louis XVI, par Bosc & Ortet[1], les grilles du chœur de Saint-Sernin, les anges de Lucas, à Saint-Pierre.

Mais j'ai trop dit les justes motifs qui m'interdisent de disserter. Il est plus que temps de s'arrêter pour laisser la parole aux documents[2].

C. DOUAIS,

Evêque de Beauvais.

1. *Album des monuments & de l'art ancien du Midi de la France*, tome I^er^, planches XXXVII, XXXVIII & XXXIX. (In-4°, Toulouse, Ed. Privat, 1898.)

2. Précédemment j'ai publié diverses pièces relatives à Saint-Sernin, flèche & escalier (1478-1517), & à Saint-Etienne (1505). *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, année 1896, p. 139, année 1897, p. 65.

Mon excellent ami M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, a communiqué, d'après une note qui lui avait été fournie, la date & l'objet de quelques-unes des pièces découvertes.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

MOBILIER D'ÉGLISE ET ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

I.

14 *février* 1452 (n. style). — Pierre Biolat, de Genève, & André Jacomet, de Mirepoix, brodeurs, reconnaissent en faveur de Jean de Masdous & de Matthieu Sabbatier, marchands, une dette de 88 écus, deux gros & 5 den. d'or, pour des étoffes de soie achetées chez eux, qu'ils payeront aux termes marqués dans trois billets portant :

1° Conventions pour broder la bannière de Notre-Dame de la Confrérie de Montagnac (Hérault), telle qu'elle est décrite;

2° Dette de l'église de Florensac (Hérault), pour la fourniture de deux chapes valant quarante-deux écus d'or;

3° Dette de l'église de Capestang (Hérault), pour la fourniture d'une chape valant vingt écus d'or.

Nota. — Le bail pour la bannière de Montagnac est rédigé en langue romane.

(Archives des Notaires, Peyronis not., Reg. 1448-1477, f° LXXV v°)

1° CONVENTIONS POUR BRODER LA BANNIÈRE DE LA CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE MONTAGNAC.

Debitum domini Johannis de Masdous & Mathey Sabbaterii mercatorum.

Anno Domini millesimo quadringentesimo LX primo & die XVj mensis febroarii, Petrus Violati, oriundus ville Gebene, Andreas Jacometi, ville de Mirapuys, brudatores, & nunc habitatores carrerie Sermeniarum Tholose, recognoverunt debere

Digitized by Google

domino Johanni de Masdous & Matheo Sabbaterii, ejus genero, mercatoribus Tholose, dicto Matheo Sabbaterii presente, de Masdous absente, meque notario ut persona publica pro absente stipulanti, &c., videlicet summam quatuor viginti octo scutorum & duorum grossorum ac quinque den. auri boni auri & recti ponderis computando & ponendo XXXIIj duplos pro quolibet scuto; & hoc ad causam emptionis certarum mercaturarum, videlicet pannorum cede & aliarum diversarum mercaturarum ab eorum operatorio habitarum, & de resta majoris summe, de quibus fuerunt contenti; & dictos de Masdous & Sabbaterii..... qua supra intervenientes quictaverunt, &c. Quam quidem summam ambo insimul & quilibet ipsorum principaliter & insolidum solvere promiserunt terminis expressatis & contentis in quibusdam convencionibus & bilhetis & patheat, continentibus in effectu videlicet ab una parte centum mutones auri, de qua summa habuerunt decem scuta auri, super confratria loci de Montanhaco.

Item, alia parte super illis de Florensaco XLIj scuta auri, & super ecclesia Sancti Stephani Capitis Stangni XX^ti^ scuta auri. Quarum quidem conventionum tenores seriatim sequntur sub hiis verbis.

MEMORIA que Mossen Loys Traupan capela & lo noble senher Johan de Brenihac de Montanhac, prebostz de Nostra Dama de ladita vila, an baylat affar a senher Andrieu Jaquemet brodayre, habitan de la vila de Tholosa, so es assaber affar las ymages de la bandieyra de ladita confrayria de Nostra Dona, en la forma que s'ensec.

Primo, deu far a cascun costat de ladita bandieyra una ymage de Nostra Dama de quatre palms de lonc ho d'aut sens la diodema, vestida de hun damas d'azur & brocayrada a faysso de domas d'aur fi & de sedas, aquelas que li seran necessarias, & azombratz los pletz de ladita rauba, lo mantel de sedas a ponch achier, & las leveyras d'aur fi, & las diademas d'aur fy; & lo visatge de Nostra Dama & tot lo cors de Nostre Senhor seran facht de brodadura a reyre poncht, & los pels de Nostra Dama d'aur & de sedas, aquelas que hi seran necessarias, & la govela de Nostra Dama sera de drap de domas roge

Digitized by Google

de cremesi, & lo coysin hont Nostra Dama sera acisa sera de drap roge cremesi brocat tot d'aur fi.

Plus, deu far a cascun costat de ladita ymage de Nostra Dama hun angel, que tendra hun candalabre d'aur am huna candela, dessus vestit de hun cremesi roge affaysson de diague brocat d'aur coma lo mantel de Nostra Dama; & los visatges & las mas seran de brodadura de sedas a reyre poncht & las diodemas d'aur.

Plus, deu far sus lo cap de las ymages de Nostra Dama dos angels, so es a cascun ymage de Nostra Dama hun que tendra una corona d'aur per mectre sus la testa de Nostra Dama, vestic de hun drap de domas violet brocat d'aur & de sedas, coma los autres desusditz, & los visatges ayssi ben de brodadura de reyre poncht & las alas dels angels serant de satin affayson de plomas d'alas perfiladas d'aur fy.

Plus, deu far dos scussels a cascun costat de la bandieyra al plus aut, hont seran las armas del Rey an las flors del lis d'aur & lo scussel d'azur.

Plus, deu far autres dos scussels a cascun costat de la dita bandieyra de bas, hont seran las armas de la vila, hont sera lo scut d'azur & miech mon de sati roge, & la † & doas flos de lis d'aur en cascun scucel.

Plus, deu forni ladita bandieyra tot a l'entorn de fiangas rogas tenchas en cremesi, las quals deven esser bonas & sufficiens; & devon aver quatre detz bos de pendens.

Et per lo satisfar de totas aquestas causas, los prebostz dessus dichtz li dovon la soma de cent motos d'aur, ho la valor d'aquels, paguados a la fieyra propdanament venent de Sant Ylari detz scutz valen XVIJ motos, & a la fieyra de miega carema apres seguen autres detz scutz, & a la fieyra de Pentacosta apres seguen detz scutz, & a cascuna de las autras fieyras apres seguens tant de Pesenas & de Montanhac x scutz, & aquo fins a tant que el sia realmen satisfacht de ladita soma de cent motos. Et el sera tengut de lurs dona bonas fermansas & sofficiens que quant el no fet lodit obratge ben & sufficienmen, que las ditas fermansas seran tengustz de retornar l'argen que ne avian ressaubut. Et el a promes de aver facht lodit obratge d'aqui a la festa de Pasques propdanamen venent.

Digitized by Google

En la presencia de me Philip Alibert, habitant de Montannac, que ay escriptz los presens pactes de voluntat de partidas, l'an miel IIIj^c LXj & lo vint & tres del mes de novembre. Philip Alibert. J. de Brinhac. Datum pro copia cum suo originali correcta per me Vesianum Rosselh, notarium Montannaci, qui instrumentum recepi.

V. ROSSELH.

2° DETTE DE L'ÉGLISE DE FLORENSAC POUR LA FOURNITURE DE DEUX CHAPES VALANT QUARANTE-DEUX ÉCUS D'OR.

Noverint universi & singuli quod anno Nativitatis Christi M^c CCCC° sexagesimo secundo & die XXIX^a mensis januarii, domino nostro domino Ludovico, Dei gratia rege Franchorum regnante, nobilis & providi viri Ludovicus de Via pro nobilibus, Johannes Besse & Johannes Balmerii pro plebeys, consules anni presentis loci de Florenciaco Agathensis diocesis, prose & Florenciaco Nycholay eorum conconsule absente, patroni & legitimi administratores operis seu fabrice ecclesie parrochialis Beati Johannis Babtiste dicti loci de Florens[i]aco, necnon Henricus Gasquinholas, operarius, & administrator dicti operis seu fabrice anni presentis, ipsi, inquam, consules patroni & Henricus Gasquinholas, operarius, legitimi administratores, rectores & gubernatores bonorum dicti operis seu fabrice dicte ecclesie parrochialis Sancti Johannis Babtiste dicti loci de Florenciaco, quibus supra nominibus confessi fuerunt ac recognoverunt se legitime teneri & debere Petro Biolati, brodatori, ibidem presenti per se tamen, & Andree Jacometi, ejus socio, brodatoribus, habitatoribus ville Tholose & commorantibus in parrochia de la Daurada & vico sive carreria dels Filatiers, dicto Jacometi absente meque notario pro dicto absente, &c., videlicet summam quadraginta duorum scutorum auri boni auri, recti quoque & legalis ponderis, cugnique & signi domini nostri Francie Regis & monete hodie currentis & cursum habentis in presenti regno Francie; & hoc racione & ad causam resti precii duarum caparum panni de damacis cum eorum cuifficis venditarum per dictos Biolati & Jacometi dicto

Digitized by Google

operi sive fabrice precio centum & duorum scutorum auri & per predictos consules nomine dicti operis a dictis brodatoribus habitarum. Quam quidem summam quadraginta duorum scutorum auri monete predicte seu eorum legitimum valorem solvere & satisfacere promiserunt dicti consules, &c.

3° DETTE DE L'ÉGLISE DE CAPESTANG POUR LA FOURNITURE D'UNE CHAPE VALANT VINGT-DEUX ÉCUS D'OR.

Noverint universi quod anno Nativitatis Christi millesimo CCCC°LXIj° & die tercia mensis febroarii, dominus Deodatus Mazengii, Bernardus de Fas, Hugo Mazencii, Petrus Magistri, Anthonius le Carrelh, Johannes Clerici, canonici & confratres ejusdem confratrie in ecclesia Beati Stephani Capitis Stangni fundate, necnon Petrus en Gelberti & Johannes Combetas, rectores ejusdem confratrie, ibidem presentes, tam pro ipsis quam aliis confratribus absentibus confessi fuerunt se debere Petro Biolat & Andree Jacquemet, brodatoribus civitatis Tholose, videlicet XX^ti^ scuta auri; & hoc racione & ex causa cujusdam cape per ipsos brodatores eisdem confratribus facte & operate. Quam quidem summam predicti rectores & confratres eisdem creditoribus solvere promiserunt, &c. Et hoc in presentia & testimonio Raymundi Blandi & Bartholomey Aguelloni barberii, habitatorum Capitis Stangni, & mei domini Michaelis Marandi, presbiteri & curati dicte collegiate ecclesie Beati Stephani, qui de voluntate partium predictarum presentem bilhetam signavi manu mea propria & per alium michi notum scribi feci.

Michael MARANDI.

Et illis traditis dictas summas eisdem de Masdous & Sabbaterii tradiderunt in solutum usque ad satisfactionem dicte summe IIIj^xx^ octo scutorum duorum grossorum v. den. auri. Etc.

Testes Matheus Guyeti, notarius, Michael de Morato, Jacobus Bilherii, clerici, Tholose habitatores.

Digitized by Google

II.

24 *octobre* 1461. — Antoine de Louhi, verrier, peintre, de la rue de la Porterie, à Toulouse, s'est engagé à fournir des verrières à l'église Notre-Dame-de-la-Mer de Barcelone, moyennant la somme de 67 écus & 11 gros d'or.

(Archives des Notaires, Peyronis not., Reg. : 1448-1477, f° LXIIj v°.)

Promissio operariorum Nostre Domine de Mari & tradicio peccuniarum per dominum Johannem de Masdous, mercatorem Tholose.

Anno Domini millesimo CCCC°LXj & die XXIIIj mensis octobris. Cum operarii ecclesie Nostre Domine de Mari in Barsalona tradidissent quoddam obratgium veyrerie ad faciendum & complendum Anthonio de Louhi, pinctori, habitatori carrerie Portarie Tholose, sub certis pactis & conventionibus inter dictos operarios & Louhi in Barsalona inhitis, precio inter ipsos convento; & dicti operarii mandassent domino Johanni de Masdona, mercatori, Tholose habitatori, ut traderet eidem de Louhi, ad fines faciendi & complendi dictum obratgium juxta dictas convenciones, summam LXVIj scutorum & xj grossorum auri, cum hoc quod promicteret facere & complere dictum obratgium bene & condecenter sicut inter ipsos fuit conventum aut restituere dictam summam, & pro premissis faciendis & complendis traderet bonas & sufficientes cauciones. Hinc est quod anno & die predictis, &c.

Testes Vitalis de Relhac, burssius, & Matheus Guyeti, notarius, Tholose habitatores.

Digitized by Google

III.

13 *février* 1479 (n. sty.). — Bail pour la refonte de la cloche de Pouze (Haute-Garonne), passé entre Antoine de Tournemire & Jacques *del Royre*, fondeur de cloches de la rue Peyrolières, à Toulouse.

(Archives des Notaires, Peyronis not., Reg. 1475-1482, f° CXIj v°.)

Instrumentum operariorum ecclesie de Poza & Jacobi del Royre, campanerii Tholose[1].

Anno quo supra [M°CCCC° septuagesimo octavo] & die decima tercia mensis febroarii, nobilis vir dominus Anthonius de Tornamira, miles, procurator ut dixit operariorum & parrochianorum ecclesie de Posa diocesis Tholose, quoad infra scripta promictens facere ratifficari de die in diem, bona sua ypothecando & obligando, gratis eodem nomine, & alias proprio nomine tradidit Jacobo del Royre, campanerio carrerie Payroleriarum Tholose, stipulanti, &c., opus confectionis unius campane dicte ecclesie ponderis unius quintalis cum dimidio, que de presenti est rupta apud dictam ecclesiam, cum pactis sequentibus.

Et primo, quod dictus del Royre tenebitur reficere ipsam campanam sub dicto pondere bene & debite de bona materia & bono metallo, & furnire metallum & alia necessaria, exceptis causis intus expressatis, si opus sit, proviso quod dicti operarii tenebuntur furnire eidem campanerio seu artiffici, de carbone, ligno, *bragueos*[2] & terra, cibo, potu, domo & lecto.

Item, fuit conventum quod dictus artifex tenebitur reddere dictam campanam sic de novo refectam & sub dicto pondere bene & debite ad dictamen expertorum hinc ad festum Ramispalmarum proxime veniens, & hoc in dicto loco de Posa.

Item, [fuit] conventum quod pro hujusmodi opere complendo dicti operarii, seu dictus de Tornamira pro eis, tenebuntur

1. « Metalherius & habitator Tholose. » (*Ibid.*, fol. LIV v°.)
2. Bandages.

Digitized by Google

dare & solvere dicto artiffici quinque libras tur. parv., & hoc ibidem, completo ipso opere, bona ejusdem Tornamira & dicte ecclesie ypothecando & obligando.

Que quidem pacta una pars alteri stipulanti, &c., promisit tenere, &c.

Testes nobiles Ludovicus Blasini, Dominicus de Vineis, Tholose habitatores, & Mercerii, qui instrumentum retinuit.

IV.

3 *juillet* 1508. — Merigon Cailha, architecte, prend à faire pour Henri Boisson au logis de la Sirène, à Toulouse, une croix en pierre avec statues & degrés, moyennant dix-sept livres tourn., à vingt-sept sous & demi la livre.

(Archiv. des Not., Giraudat, not., Reg. 1508-1509, fol. 72 v°-fol. 73.)

Appunctamentum & partes inter Merigonem Cailha, in arte architectorica magistrum, & Henricum Boysson, hospitem Cyrenne Tholose.

Anno Domini millesimo quingentesimo octavo & die tercia mensis jullii, constituti personaliter in mei notarii Tholose publici & testium infrascriptorum presencia Merigonus Cailha, in arte architectorica magister, commorans Tholose, ex una, & Henricus Boysson, hospes intersigni Cyrenne, ambo commorantes Tholose, ex alia partibus, ambe partes insimul convenerunt & pactum fecerunt in modum qui sequitur :

C'est assavoir que led. maistre Merigon Cailha a promis & sera *tengut* faire & mectre en ouvrage de pierre aud. Henrric Boysson, c'est assavoir ung crucifix de bonne longeur & largeur tout ainsi & par la forme & maniere que led. maistre Merigon en a fait & mis en euvre ung establi en la maison de s^r^ Guilhoti de la Badie; lequel crucifix sera ouvré par deux coustés. Par l'un des coustés & devers le cousté où sera led. crucifix, icelluy d. maistre Merigon Cailha sera tenu faire cinq anges, deux aux mains, deux aux piedz & ung au cousté, chascun ange tenang ung calice, cinq juifz qui seront au cousté senestre dud. crucifix; & au cousté dextre sera tenu de

Digitized by Google

fere six Maries, sçavoir est Nostre Dame, Marie Magdaleine, Marie Jacobé, Marie Salomé & deux aultres; & par l'aultre costé sera tenu de faire Nostre Dame tenant son filz, deux anges par dessus sa teste tenant une couronne, & par les deux coustés de Nostre Dame faire S^t André apostole & S^t Jehan Baptiste; & auprès desd. S^ts André & Jehan Baptiste faire ung homme & une femme.

En oultre, par dessus icelled. croix & aux deux boutz d'icelle, sera tenu laisser certaines espaces de pierre, où il y aura certain bon ouvrage, ainsi que led. maistre Merigon voirra estre à faire; laquelle croix ainsi faicte en la maison dud. s^r Guilhoti de la Badie a esté moustrée par led. maistre Merigon Cailha au notaire & tesmoins cy dessoubz escriptz. Et au patron d'icelle veult & entend icelluy d. Henrry Boysson lad. croix prinse à faire estre faicte à la semblance d'icelle, les condicions dessus observées; & à laquelle d. croix led. maistre Merigon Cailha sera tenu aussi faire & fournir l'aste ou baston d'icelle qui la soustiendra; en laquelle haste ou baston sera tenu faire & mectre en ouvrage une cerenne, six fleurs de litz & aultres bons ouvrages, ainsi qu'il verra estre à faire, & icelluy baston ou haste bien aovrohyer & mectre en bon ouvrage, ainsi qu'il s'appartient, & le fournir de longuer de douze à XIIj pans raisonnables, avec ce fournir le dac qui soustiendra lad. croix; laquelle d. croix sera tenu led. maistre Merigon asseoir sur lad. haste ou baston dedans le dymanche de la Passion prouchain venant aux lieu & place où semblera bon ledic Henrric Boisson; avec ce, sera tenu fournir autour lad. croix ung degré à quatre carrés tout autour, & le tout faire de bonne pierre & fine. Et pour asseoir & poser lesd. croix, haste & degré led. Henrry Boysson sera tenu fournir de tieulle, s'il en fault, aussi de mortier, le tout bon & prouffitable.

Et hoc operagium fuit et est factum precio decem septem librarum turon.; de quo precio dictus Merigonus recognovit habere a dicto Henrryco Boysson tam in auro quam in argento, in presentia mei notarii & testium infrascriptorum quinque scuta parva computando pro quolibet scuto XXVIj solid. cum dimidio turon., de quo, &c. Restam vero dictus Boysson promisit eidem Cailha reddere & solvere tociens quociens dictum

Digitized by Google

operagium erit solutum & perfectum. Que omnia & singula supradicta partes memorate se oblygarunt, &c.

Testes venerabiles & honorabiles & discreti viri domini & magistri Aymundus Sonnerii, tesorarius Sancti Saturnini, Johannes de Salina, presbiteri, Raymundus Tregan, barberius, Franciscus Dabadia, ymaginator & pictor, Guilhelmus David, fusterius, Tholose habitatores, testes ad premissa vocati.

V.

18 *juillet* 1508. — Jean Diversory, argentier de Toulouse, prend à faire six tasses & une aiguière en argent doré pour fr. Pierre Jean, bénédictin, prieur de Saint-Jean-de-Lauran (Gers).

(Archiv. des Not., Giraudat not., Reg. 1508-1509, fol. 75.)

Instrumentum precii (?) facti pro domino priore de Laurano & Johanne Diversory argenterio.

Anno Domini millesimo quingentesimo octavo & XVIIj[a] mensis julii, constitutus personaliter in mei notarii, &c., religiosus & venerabilis vir dominus & frater Petrus Johannis ordinis Sancti Benedicti, prior prioratus Sancti Johannis de Laurano, gratis, &c., tradidit & forum fecit cum Johanne Diversory, argenterio Tholose jurato inibi presente, stipulanti, &c., ad sibi componendum de bono argento sex tasseas cum dupplici pede deauratas desuper & in pedibus, quamlibet ponderis trium marcarum argenti, ad instar unius alie tassee ibidem ostense & exhibite dicto Diversory in presencia mei ibidem existenti. Quod quidem argentum ipse Diversory promisit furnire bonum & *de fin argent*, ad dictamen aliorum magistrorum argenteriorum dicti officii, & ipsas tasseas signari facere de signo & marqua ville.

Item, etiam ad componendum unam ayguerìam argenti ponderis trium marquarum seu circa, etiam deauratam desuper & in pede.

Quod quidem operagium promisit ipse idem Diversory eidem domino priori reddere completum hinc ad duodecimam mensis augusti proxime venturi, bona sua yppothecando &

Digitized by Google

obligando. Et ipse dominus prior promisit dare & solvere pro qualibet marqua undecim libras cum dimidia turon., & decem dupplas *pour la fasson* cujuslibet marche argenti & furnire aurum necessarium pro deaurando tam tasseas quam ayguerіam. Et in deductionem & pro dictis tasseis & ayguеria componendis, ipse idem dominus prior furnivit & realiter tradidit eidem Diversory summam septuaginta scutorum auri solis boni auri, &c.

Testes discreti viri domini Petrus Morigandi, canonicus Sancti Saturnini Tholose, Johannes de Bono Tempore, Guillelmus Turrerii, presbiteri, Tholose habitatores.

VI.

5 *mars* 1511 (n. sty.). — Jean Punhet, dit Montrobert, fustier, prend à faire & construire l'église de Bruguières, canton de Fronton (Haute-Garonne), pour laquelle il traite avec l'abbaye de Saint-Sernin, le curé & les consuls du lieu. Hauteur des murailles, fenêtres, tribunes, piliers, matériaux, tout est décrit minutieusement dans le bail qui est rédigé en langue romane.

(Archiv. des Notaires, Forestier, not., Reg. 1510-1511, f° iij.)

Instrumentum constructionis & edifficationis ecclesie parrochialis loci de Brugueriis.

Anno Domini millesimo quingentesimo decimo & die quinto mensis marcii, apud Tholosam & in abbacia Sancti Saturnini Tholose, existentes & constituti personaliter in mey notarii & testium infrascriptorum presencia, videlicet venerabiles viri domini Eymardus Soverii alias Barberii, presbiter & thausaurarius Sancti Saturnini Tholose, & Petrus Morigaudi, canonicus Sancti Saturnini, rector de Colomeriis, ac Johannes Richon, studens Tholose, nepos rectoris dicti loci de Bruguieras, habentes speciale mandatum, videlicet Soverii ab abbate Sancti Saturnini Tholose & Morigaudi ac Richon ab eodem domino rectore de Brugueriis prout dixerunt michi notario, & Johannes Ate, conconsul loci predicti de Brugueriis, Bernardus Augier, operarius ecclesie, Bernardus Galhard & Pe-

Digitized by Google

trus Fabri, dicti loci habitatores, qui omnes insimul ibidem dixerunt quod, cum ecclesia dicti loci de Brugueriis indigeret reparationi seu de novo edifficationi, eamdem ecclesiam ad de novo edifficandum pluribus magistris hostenderunt, & ad ultimum & minore precio eam facere volendo debito modo tradiderunt aut tradere voluerunt, in quo edifficio & de nova edifficacione Johannes Punheti *dit Mont Robert* tendere voluit, & eam ecclesiam pro precio octo viginti scutorum facere voluerat prout extracta fuerat & sibi tanquam pro minori precio tradita extiterat, nec eorum pacta scripta [fuerant]. Hinc igitur fuit & est quod, anno & die proxime dictis, domini ante rubricati & habitatores omnes insimul & ipsorum quilibet gratis, videlicet dictus thesaurarius pro eodem R. P. dom. Abbate, & dictus Maurigaudi & Richon pro recore, ac Ate conconsul cum aliis habitatoribus ante dictis, nomine dicte comunitatis tradiderunt eandem ecclesiam ad edifficandum dicto Johanni Punheti dicto Monrobert fusterio, Tholose habitatori, sub eodem precio octo viginti scutorum parvorum computando pro quolibet scuto XXVIj sol. cum dimidio turon. stipulanti & recipienti, ibidem presenti, cum pactis & conventionibus sequentibus & cum figuris in uno folio papiri michi traditis; quorum pactorum tenores sunt hec.

Et primo, el fara levar la muralha devers lo metz journ de la autor de aquela qu'es present devers lo valat, & levar los pinhos de l'autor que seran ne[ce]ssaris; & asso de bona teula.

Item, una porta devers lo valat bona & sufficienta de teula & la porta de bon corailh [1] ou de bon pibol [2].

Item, fara una tribuna al cap de la gleisa de bona travaso de fila bastarda am ung saumie rasal am ung stant dejus ben susbarbat & clausonat ben & degudament.

Item, fara una scala la ont se apertendra per montar a la tribuna.

Item, seran los trauatols & cabiros a dos pams lo ung de l'auctre, petit mais ou petit mens.

Item, fara devers lo mietz jour tres fenestras a la muralha que se levara per donar clartat a la gleisa.

1. Chêne.
2. Peuplier.

Digitized by Google

Item, sera tengut lodit Punhet de botar bonas solas de corailh sur las murralhas, & de far lad. besonha ben & degudament an aycy que dessus es scriut; & sera tengut de furni touta lad. fustaria & massonaria, & croubi & descroubi & furni tout quant y cera necessari de massonaria & de fustaria & clabels & cavilhas & teule can lo que y cera necessari & far cubrir, & totas causas que son dessus a sos coustz & despens, reservat que tota la despolha que es a la gleisa sera deld. Punhet.

Item, es pacte los messenhors de cossols de carrejar tota la fustaria & teula & terra que y fara mestier. Et asso tout dessusd. sera tengut de far lod. Punhet per lod. pretz & soma de hoeit vins scutz petitz comtam coma dit es per scut; & aysso tout de aycy a Sant Berthomieu propda venent.

Item, plus el y qual sing saumies rasals de hoeit canas de lonc am los balastos & agulhas de peal de corailh & am la cuberta necessaria de fila bastarda de anet folhonada & clausonada un liernas am mietz cabiro, coma apar en ung balesta fait & extrait en lo portrait.

Item, plus fara lod. Punhet en lad. murralha ou en las paretz de lad. gleisa detz pilars de teula de quatre pams tous cayratz & de mortier franc, que feram sing de quascun costat.

Item, plus sera tengut de pasimentar lad. gleisa de pasiment ou de teula.

Item, fuit pactum quod pro dicto edifficio & pro furnitura ante descripta dictus thesaurarius pro eodem domino abbate & Morigaudi & Richon pro rectore dicti loci dant & dare tenebuntur predicto Punheti ibidem presenti, acceptanti & stipulanti, dictam summam octo viginti scutorum parvorum predicti computi, que ascendet ad partem ejusdem domini abbatis ad summam nonaginta scutorum & ad partem dicti rectoris ad summam septuaginta scutorum etiam dicti computi, & predictas summas solvere & paccare promiserunt, &c.

Item, etiam promiserunt predicti conconsul & habitatores facere quictantiam eidem domino abbati & rectori, facto dicto edifficio in modum predictum & se tenere contentos de eodem edifficio ac eis plenariam quictantiam facere.

Fuit etiam pactum quod dictus Punheti quasu (*sic*) quo non

Digitized by Google

perfecerit dictum edifficium & opus, incu[r]reret penam decem scutorum parvorum, quam summam dare tenebitur dicte ecclesie de Brugueris si opus predictum non perfecerit hinc ad proximum festum Sancti Bartholomey.

Que quidem pacta omnia supradicta partes ipse tenere & observare premiserunt, &c. Presentibus venerabilibus viris dominis Siboudo Moriane, Petro de Calvomonte, Bernardo de Gramonte, presbitero de Maseriis, Johanne de Bonotempore, presbitero, Tholose habitatoribus, & me

FORESTERII.

VII.

12 *juillet* 1513. — Manaud de La Roque, seigneur de Castéra-Lectourois (Gers), paye à Pierre Lézat, argentier de Toulouse, la somme de trente-deux livres & demie pour divers objets d'argenterie, parmi lesquels un calice & deux burettes.

(Archiv. des Notaires, Folquier, not., Reg. de 1533.)

Debitum magistri Petri Leẓat argenterii, Tholose habitatoris.

Anno quo supra Domini millesimo quingentesimo trigesimo tercio & die duodecima mensis julii, apud Tholosam, regnante, &c., personaliter constitutus nobilis Manaldus de La Roqua, dominus loci d'en Castera diocesis Lectorensis, qui gratis, &c., recognovit se debere & legitime teneri magistro Petro Lezat, argenterio Tholose, ibidem presenti, &c., videlicet in summa triginta duarum librarum cum dimidia turon. computando pro libra viginti sol. turon., & hoc ratione & ad causam de resta facture unius disqui sive *plat* ex argento *subredaurat*, unius calicis *an la padela* & unius paris de *canetas* etiam ex argento, *tot subredaurat*, & sex *culies* etiam ex argento & certum argentum, quod dictus Lezat exposuit in dictis rebus prodicto de La Roqua; quod quidem discum sive *plat*, calicem cum *la padela*, *canetas* & sex *culies* modo premisso operatos dictus de La Roqua ibidem in mei notarii, &c., realiter recepit a dicto Lezat ipsum & suos quictando, &c.

Digitized by Google

VIII.

13 *mai* 1533. — Pierre Lézat, argentier, prend à faire, au compte des ouvriers de l'église de Castelnau-d'Estrétefonts (Haute-Garonne), la pomme & le bras d'une croix relevé de huit émaux.

(Archives des Notaires, Folquier, notaire, année 1533.)

Factura unius crucis operariorum loci de Castro novo Strictorum fontium diocesis Tholose.

Anno quo supra Domini millesimo quingentesimo trigesimo tercio & die decima tercia mensis maii, apud Tholosam, regnante, &c., in mei notarii, &c, personaliter constituti Johannes Peyrain & Petrus Lachesa junior, operarii ecclesie parrochialis loci de Castro novo Strictorum fontium diocesis Tholosane, ambo insimul & quilibet ipsorum in solidum, &c., tradiderunt magistro Petro Lezat, argenterio Tholose, ibidem presenti, &c., videlicet duo marca sex uncias & quindecim denarios argenti pro faciendo *ung pomel & lo canon a una cros, laquella losd. obries an aquy reallement baillada audit Leẓat; & lod. Leẓat sera tengut de far lod. pomel an feullatges & hueyt esmalx à son propri cost & despens; & se pese mais, paguaran lo mais; & aussi sera tengut lod. Leẓat de daure lod. pomel, se losd. obriers l'y baillen l'or, à son propri cost & despens.* Et dicti operarii promiserunt eidem de Lezat sibi dare pro factura dicti *pomel* quadraginta solidos turon. pro marco. Et ibidem in deductionem solutionis dicte facture, dicti operarii in mei notarii, &c., solverunt dicto Lezat unum scutum auri cugni solis. Et summam restantem ad quam ascendet dicta factura sibi solvere promiserunt facto dicto *pomel.* Quod quidem *pomel* & *canon* dictus de Lezat promisit eisdem operariis fecisse hinc ad festum Penthecostes proxime venientis. Et ita premiserunt, &c.

Digitized by Google

IX.

25 *juin* 1510. Les bailes de la chapelle Sainte-Catherine à l'église de la Dalbade traitent avec Jean Blasru, argentier de Toulouse, pour une statue de saint Sébastien d'argent doré de trois palmes de hauteur avec six lions au pied, laquelle est destinée à lad. chapelle. (Archives des Notaires, Foresterii, not., Reg. 1510-1511, f° xxj v°.)

Instrumentum ad conficiendum ymaginem Beati Sebastiani in ecclesia Dealbate Tholose.

Anno Domini millesimo quingentesimo decimo & die xxv mensis junii, apud Tholosam, in mey notarii & testium infrascriptorum presencia, existentes & personaliter costituti in mey notarii & testium infrascriptorum presencia, videlicet providi viri Johannes Vernha, Matheus Batoneri, Guilhermus Pomeri, Petrus Guojini, Prunus Fey, & Johannes Rivi, baiuli capelle Sancte Catherine ecclesie Dealbate Tholose, qui omnes insimul tradiderunt magistro Johanni Blasru argenterio, Tholose habitatori, ad conficiendum unam ymaginem ex argento ad repponendum in dicta capella Sancte Catherine, cum pactis & conventionibus sequentibus, quam ymaginem ipse Blasru gratis assumit & accepit ad conficiendum.

Et primo dicta ymago erit de longitudine trium palmorum & habebit prout decet *ung entrepié* cum sex lionibus & sex arboribus circa dictos liones.

Item, fuit pactum quod erit ponderis duodecim marcharum argenti dicta ymagus, & facta & confecta usque ad proxime festum Sancti Michaelis.

Item, fuit pactum quod dicti baiuli furnient argentum ad dictam ymaginem conficiendam, & etiam ipsa facta furnient aurum ad deaurandam dictam ymagynem. Et pro manu & factione dicte ymaginis & pena per dictum Blasru ponenda in confectione illius, dicti baiuli dabunt & dare tenebuntur predicto Blasru pro qualibet marcha argenti tres libras turon., computando pro qualibet libra xx^ti^ sol. etiam turon., & eidem illico solvere; & ibidem realiter dicti baiuli tradiderunt & de-

Digitized by Google

liberaverunt dicto Blasru presenti, videlicet dictas duodecim marchas argenti dicti in argento ponderato. Cum hiis dictus Blasru promisit bene & condecenter & perfecte ad dictamen expertorum dictam ymaginem facere. Que omnia premissa & singula predicte partes & earum quelibet, quathinus quamlibet tangit & tangere potest & debet, promiserunt tenere & observare de puncto ad punctum & non contrafacere sub obligatione eorum & cujuslibet ipsorum bonorum mobilium & inmobilium, &c. Testes venerabilis vir dominus Hugo Galberti, presbiter & prior, Guiraudus Santerii (?), Stephanus Corresa, pipoteri, & ego Alricus Gibelini notarius.

A la marge : Hujusmodi instrumentum fuit cancellatum de consensu Johannis Blasru aurifabri, Mathey Bathonier, Petri Gojon, Guillelmi Pomies, Johannis Roiu, operari[i] confratrie Sancte Catherine Dealbate, in presencia Johannis Sobcema, fusterii, Stephani Regere (?), fignitoris de comis & cua (?), Johannis Rausiera. Et omnes dicti baiuli fuerunt contenti de dicta ymagyne quam dictus Blasru fieri debebat, tam eorum nominibus quam ipsorum propriis nominibus dicte ecclesie & mev

FORESTERII.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

UN MAITRE D'ÉCRITURE

A LA TRAPPE (DIOCÈSE DE RIEUX) — XVI[e] SIÈCLE

La Calligraphie est un art à peu prés démodé aujourd'hui; ces pleins & ces déliés, ces traits majestueux ou délicats, ces lenteurs ne conviennent plus à la phrase pressée, au geste impatient de nos contemporains. Nos pères en jugèrent différemment : ils laissèrent des pages où les parures de l'écriture semblent rivaliser avec les séductions de la pensée. On peut même dire que la Calligraphie prêta souvent de l'esprit & de la grâce à maintes productions légères qui n'eurent que la prétention d'en avoir.

Le temps a détruit en grand nombre ces fragiles monuments; mais il reste encore, quoique rares, assez de traités imprimés sur cette matière pour nous donner une idée du rang très honorable que la Calligraphie occupait dans le monde [1]. Les titres prétentieux de ces petits livres sont choisis à souhait pour confirmer cette opinion : ce sont les *Trésors de la plume*, les *Finances de l'écriture*, les *Jardins des lettres*, des *Parterres de fleurs;* on y trouve les alphabets de tous les styles, ils sont curieux comme des bibelots.

Les modèles manuscrits sont beaucoup plus rares. « Vattenbac en a décrit deux dont il avait reconnu l'existence en Alle-

1. V. Roger Portalis : Nicolas Jarry & la calligraphie au dix-septième siècle (*Bulletin du Bibliophile*, 1899).

Digitized by Google

magne... Nous avons en France des exemples analogues à ceux-ci... Le premier est une pancarte du milieu du quinzième siècle dont M. le chanoine Douais a fait connaître le contenu dans les *Mélanges de Saint-Sernin de Toulouse*... Le manuscrit latin 8685 de la Bibliothèque nationale appartient à la même époque. Ce sont les cahiers d'un très habile maître d'écriture, clerc du diocèse de Nantes, qui allait de ville en ville donner des leçons[1]. » Le hasard a mis entre nos mains un document du même genre[2].

C'est un cahier in-4° d'assez pauvre apparence, vêtu d'une feuille de parchemin usé où les rubriques d'un vieux Digeste ont laissé les traces d'une broderie moyenageuse. Il contient trente & un modèles; chacun n'a pas plus de six lignes & ne remplit que la première moitié de chaque page, en y comprenant le titre, c'est-à-dire la désignation de la *Lettre*, en d'autres termes, du genre d'écriture que l'écolier doit imiter & dont le texte reproduit les divers caractères : lettre romaine, lettre marchande, lettre carrée, lettre d'ovale & autres que l'on décrira plus loin, quand on aura fait connaître l'origine de ce document. Il ne porte ni date, ni signature.

Il appartenait en 1636 à Me Jean Trilhon, notaire du lieu de la Trappe au diocèse de Rieux. C'est Me Trilhon lui-même qui nous l'apprend, en enregistrant, jour par jour, sur les pages que le maître écrivain n'avait pas utilisées, les faits & gestes de sa vie privée. Il l'avait recueilli dans les papiers de la succession de Me Mathias son père, lequel les tenait lui-même de son propre père Jean Trilhon, honorable marchand dudit lieu. Or, Me Mathias était déjà notaire en 1606 lorsqu'il contracta mariage avec demoiselle de La Bernardie de Carbonne. Cette constatation nous autorise à placer l'origine de notre manuscrit dans la seconde moitié du seizième siècle. Il ne saurait y avoir de doute à cet égard, puisque aux témoignages qui ressortent du caractère précis de l'œuvre elle-même,

1. Léopold Delisle : Initiales artistiques extraites de chartes du Maine, par J. Chavanon. (*Journal des Savants*, janvier 1899, pp. 51-63.)

2. Ce document appartient à M. le Dr Le Palenc, qui l'a mis gracieusement à notre disposition avec diverses notes & papiers de famille concernant les premiers possesseurs de ce curieux manuscrit.

Digitized by Google

s'ajoute le témoignage de ses possesseurs. Il est plus difficile d'en découvrir l'auteur.

Ce n'est pas « sire Jean » ; il écrivait comme le pouvait un regrattier de ce temps-là. Il était lié de vieille amitié avec un digne prêtre, François Raynaud, homme savant & de bon conseil ; mais de ce personnage on ne sait rien, si ce n'est qu'il fut « le père en confession » de son ami Jean & l'éducateur de Mathias. Si le cahier fut écrit pour perfectionner cette éducation, ce qui est possible, ce fut bien inutilement ; Me Mathias écrivit toute sa vie comme un notaire. Il y avait encore dans le voisinage de la famille, à Castaignac, où Me Mathias exerçait une judicature, un autre prêtre, M. Raymond Demenge, qui faisait profession de calligraphie, exerçait à sa manière, c'est-à-dire sans pédagogie, seulement il louait sa plume, plus apte à copier les cadastres qu'à modeler les belles formes. Ses écrits n'ont pas la pureté classique de nos modèles. On pourrait ajouter que Me Mathias administrait le temporel de plusieurs maisons ecclésiastiques & qu'à ce titre il avait accès dans leurs archives ; il faudrait chercher alors non plus à Castaignac ou à La Trappe mais dans la matricule canoniale de la cathédrale de Rieux. Il est plus simple de ne le point chercher. Qu'il repose, écolâtre ignoré, à l'ombre recueillie d'un cloître ou qu'il ait disparu un jour, chevalier errant de la plume, allant de ville en ville, comme le clerc Nantais, il convient d'examiner son œuvre.

Ce recueil, comme nous l'avons dit, ne contient que trente & un modèles. On en connaissait un plus grand nombre ; il est donc incomplet. De plus, il est en mauvais état ; il y a des feuillets endommagés où l'écriture disparaît sous les taches. La plupart des exemples sont suivis d'un alphabet ; les premiers sont précédés d'initiales anthropomorphiques. Elles sont hardiment tracées & d'un bon style. Ce ne sont pas des figures grimaçantes, semblables à ces larves méchantes qui hantent l'imagination des hommes dans l'incohérence des rêves : les personnages qu'elles représentent sont laids, à la vérité, mais ils ont l'air bon, & c'est une habileté d'avoir su exprimer une si franche bonhomie, compatissante aux efforts de l'écolier, avec des apparences si ingrates, des fronts proéminents, des

Digitized by Google

nez crochus, des barbes rigides ou des mentons qui fuient dans l'enchevêtrement des arabesques. Des hachures à l'encre rouge animent l'ensemble ; elles mettent des feux follets autour des fronts, des perles de corail dans les chevelures, elles donnent un air de fête à ces bons génies de l'écriture.

La première *lettre*, c'est-à-dire le premier modèle représentant un ensemble de caractères faits pour être combinés dans un rapport exact d'œil & de corps, est la « lettre palaceale ». On dit mieux palatiale. Nous avons tous appris, sous les premières férules, que les consonnes se divisent en labiales, dentales, gutturales & palatiales ou lenguales. Ce sont ces dernières que notre modèle met en évidence. Elles se distinguent par la longueur exagérée des hastes, qui prennent une direction oblique au-dessus de la ligne ou qui descendent verticalement d'une seule enjambée jusque dans les intervalles des mots de la ligne inférieure. Cette écriture à coup de bâtons, n'a d'autre mérite que celui d'être une leçon de grammaire. Et néanmoins le maître tire vanité de cette belle « monstre » que d'autres ont essayé de « contrefaire. » Ignorent-ils qu'on la connaissait depuis plus de trois cents ans : contrefacteur lui-même.

Il montre à la suite une série de formes qui remplacèrent les gothiques & les allemandes & qu'on appela lettres bourgeoises : la commune cursive, la lettre de la minute, la lettre d'estat, la lettre de compte, la lettre de forme & la mignarde.

Il faut prendre garde d'établir ici une confusion entre ces caractères & ceux qui portent le même nom dans la typographie. Ainsi la Commune Cursive ne doit pas être confondue avec certaine cursive d'imprimerie que Pierre Moreau employa pour la première fois en 1640 ou 1645. Il ne faut pas la confondre non plus avec une autre cursive citée plus loin sous la dénomination de lettre courante ou de court qui imite cette cursive dont les imprimeurs ont fait la *Civilité*. Cursive & courante diffèrent &, l'une & l'autre, quoique différentes, sont usitées en Imprimerie comme en Calligraphie.

La lettre de la minute est appelée aussi lettre de note; c'est celle dont se servent les gens du palais. Les autres sont dites financières & sont d'un usage courant pour les expéditions de la chancellerie. Remarquons que la lettre de forme est dite

Digitized by Google

aussi lettre parée. Cette qualification ne convient pas à sa simplicité ; elle s'applique plutôt à une autre lettre parée que nous verrons ci-après. Quant à la mignarde, elle n'a rien de commun avec celle des typographes ; elle est infiniment plus compliquée ; elle multiplie les déliés, elle en met partout dans les intervalles des lignes. Ce ne sont que festons & volutes &, au milieu de tous ces traits incohérents qui s'entrelacent, se recourbent & se confondent, on cherche en vain un principe, une méthode, un but.

Si la mignarde, dans des flots de rubans, fait penser à la toilette tapageuse de quelque galant madrigal, les lettres qui suivent, graves, espacées, sobres & claires, remettent sous nos yeux la netteté des beaux livres, telles la lettre marchande, la lettre ancienne dite de saint Augustin, la bâtarde, la ronde commune, la ronde italique, l'italique commune, la lettre d'ovale & la lettre carrée. On retrouve ici encore quelques-uns des emprunts dont l'Imprimerie est redevable à la Calligraphie, mais on ne s'explique pas pourquoi l'auteur montre les italiques avant de montrer le romain. L'italique, au demeurant, n'est que du romain incliné. A chaque forme de romain correspond une forme semblable d'italique. Il faut croire qu'il l'ignorait ; à moins qu'il n'ait voulu, calligraphe jaloux & d'esprit fermé, s'affranchir des lois que la typographie imposait à son aïeule l'écriture. Cette prétention commune à tous les calligraphes qui n'eurent pas les moyens de devenir imprimeurs fut plutôt une cause de décadence. Dans leur ambition de surpasser l'œuvre rivale on les vit s'évertuer à inventer des types étranges qui lassèrent les burins les plus exercés. Ils tombèrent dans l'exagération, dans la frivolité ; leur art n'y gagna rien & l'imprimerie n'en prospéra que mieux.

A cette catégorie de types dits de fantaisie peuvent se rattacher précisément les lettres des feuillets suivants : la lettre mouchetée, la lettre parée proprement dite & la lettre penchée. L'originalité de celles-ci est surtout apparente à l'extrémité supérieure des hastes : c'est un point dans la lettre mouchetée ; c'est une tache inclinée à droite dans la lettre penchée ; c'est un trait lourd horizontalement posé dans la lettre parée. Un point, une tache, un trait, ce n'est rien, mais la page

Digitized by Google

mouchetée donne l'illusion d'une tapisserie héraldique. Sur la page penchée, on voit comme des épis très lourds ; c'est une moisson que la brise fatigue. Le trait dans la lettre parée, s'il est habilement exécuté, prend la forme d'une légère tablette & les hastes, comme autant de fines colonnettes qui supporteraient le chapiteau corinthien, font de la ligne une galerie, un portique où circulent les mots. Tels sont les effets, sans effort d'imagination, de cette belle ordonnance ; petits moyens sans doute, puérils tels qu'ils sont employés, mais qui révèlent une ingéniosité inventive surprenante unie à une grande souplesse de délinéation & à laquelle il ne manquera que la couleur pour devenir complètement de l'art.

Voici maintenant la lettre romaine, la lettre commune Vénitienne, une lettre carrée de même origine, la lettre ouverte Milanaise & un spécimen très soigné de la lettre Espagnole. Ces modèles sont de correction irréprochable. On n'en peut dire autant de l'Italique naturelle ; ce n'est plus l'Italique que de nom. Elle adopte, en les exagérant, les formes de la lettre parée ; elle porte les mêmes panaches &, par un caprice qui devient un défaut de goût, on ajoute à ce luxe inutile les guirlandes désordonnées de la Mignarde.

La petite lettre plaisante qu'on rencontre sur le feuillet suivant doit son nom à l'exiguïté de ses formes ; elle est petite & élégante à plaisir. Elle correspond à la Parisienne, qui est un des plus petits caractères employés en imprimerie. Toutefois la Parisienne, pas plus que la Sédanaise qui la précéda, ne marquent le point de départ de ces jolies éditions microscopiques, chères aux amateurs & aux gens de lettres à qui elles permettaient d'emporter, condensées miraculeusement dans un format en miniature, les œuvres complètes, les *opera omnia* d'un grand homme, l'âme de Sénèque ou de Virgile dans un pli du justaucorps. Il existait un livre intitulé : *De contritionis veritate*, imprimé en 1513 avec les mêmes caractères ; il en existait un autre intitulé : *De amoris generibus*, imprimé en 1492 avec des caractères identiques[1] ; c'était donc prétention

1. Voir Ch. Nauroy : *Bibliographie des impressions microscopiques*. Paris, Charavay, 1881. Préface.

Digitized by Google

ou ignorance de la part de Jehan Jannon de qualifier d'inédits *novissimi*, les types qui lui servirent à imprimer, en 1627, l'Horace qui vulgarisa la Sedanaise & qui suggéra au savant Jean de Sanlacques l'idée de graver la Parisienne. Or, la petite lettre plaisante existait bien avant la plus ancienne de ces petites merveilles de la Typographie. Et il faut encore le reconnaître ici, l'imprimerie ne suivit que de loin la vénérable Calligraphie.

Il ne reste plus que deux lettres à citer : la lettre traictée & la lettre enchaînée, deux types de cet art décadent dont nous parlions tout à l'heure. Le secret de la lettre traictée consiste à enrouler d'innombrables déliés autour des hastes; c'est de la mignarde avec plus de hardiesse. La lettre enchaînée paraît plus modérée d'allure, elle n'en est pas plus grave. Elle se distingue par un trait qui n'appartient qu'à elle : il coupe horizontalement chaque mot dans toute l'étendue de la ligne & en se prolongeant dans les intervalles, il forme une chaîne ininterrompue que le calligraphe fait onduler à son gré pour compléter l'illusion. Ce lien indéfini est blanc ou noir; dans le premier cas, on le dessine avec la pointe du grattoir. On a appelé cette lettre « enclavée »; quoique cette dénomination, dans le langage spécial de la calligraphie, ait le sens de lier, la première est plus exacte. Au reste, notre auteur n'a souci ni de l'une ni de l'autre; il écrit « enchênee », écriture faite de feuilles de chêne : *quernea* ou *quercina* & non *catenata*. Et cette licence n'est pas blâmable; les mots ainsi coupés forment au-dessus & au-dessous du trait qui fléchit & se relève, semblable à une tige légère, une dentelure inégale qui représente des rameaux & des feuilles bien plus exactement que des anneaux entrelacés. On peut caractériser en deux mots ces écritures singulières : l'une est faite avec la chevelure des Furies, & nous dirons, pour rester classique, avec l'auteur, que celle-ci est tressée avec les lauriers de Mars.

Notre liste est épuisée ; elle reste incomplète. Que les esprits curieux qui voudront connaître ce qui manque ici lisent, s'ils le trouvent, l'*Arte subtilissima* de Juan de Yciar (1550) ou la *Technographie* de Guillaume Le Gangneur (1599), qui est

Digitized by Google

moins rare. Et encore n'auront-ils pas tout vu. Il resterait à voir la *Calligraphie* du même auteur, qui a pour but d'enseigner « la belle lettre grecque » & la *Rizographie* où l'on voit les formes variées de la lettre Italienne, sans parler des « formes anciennes » qu'il faut aller chercher dans les Provinces lointaines de la Paléographie. Et c'est ainsi que l'alphabet, qui est la chose la plus simple du monde, était devenu de toutes la plus compliquée.

En somme, il y en avait trop. Heureusement qu'il en existait encore une autre, la lettre meslée, composée à discrétion de toutes les formes & mêlant les façons selon le plaisir de l'écrivain. Me François de Melle en a consacré l'usage en son traité (1609); ce fut la liberté. La *Tachéographie* de Ramsay (1681) nous donna la célérité. Les cabalistes avaient recueilli dans les livres orientaux la mystérieuse *Stéganographie : ars aperiendi animi sui voluntatem absentibus per occultam scripturam*, d'où naquit la *cryptographie*, c'est-à-dire la discrétion & la sécurité. Liberté, célérité, discrétion, précieux avantages qui furent les hérésies de la Calligraphie.

Les exemples choisis par le maître sont des préceptes de morale empruntés à la sagesse des anciens, des formules de correspondance, des principes de bienséance. Ces conseils sont rimés à la manière des quatrains de Jean Le Moyne touchant « les secrets pour se gouverner en l'art d'escrire. » Le maître engage les jeunes gens à venir se perfectionner dans cet art. « Il n'y a chose plus nécessaire[1]. » C'est un moyen de parvenir dans le monde. La même idée est exprimée dans le cahier du clerc Nantais : « Par escripture sont maintes personnes montez & venus a moult grands biens, honneurs, promesses & perfections. » *Jean de Beauchesne*, qui avait parcouru l'Italie pour y chercher des modèles, tient le même langage[2]. Mais pour savoir « tirer avec la plume cette grande diversité de lettres », il faut, suivant le conseil du calligraphe de la Trappe, y vacquer sans cesse; car « sans travail, ouvrier on ne peut être. » « Regarde bien, dit-il, comme mes traits j'ordonne;

1. Estienne du Tronchet : *Finances & trésors de la plume.* Paris, 1572.
2. *Thrésor d'escripture*, imprimé à Lyon en 1580.

Digitized by Google

qui bien les apprend, jamais n'escrit en vain, mais il acquiert la louange qu'on donne à un renommé & parfaict escrivain. »

Il fallait, en effet, une bien grande assiduité & une persévérante attention pour passer maître dans un art aussi subtil. Composer les encres & les combiner; hollander la plume, la débarrasser de la graisse & de l'humidité; la fendre & la tailler constituaient déjà des préliminaires compliqués. On passait ensuite à la formation des principaux traits : le plein, le demi-plein, le tranchant montant, le tranchant descendant, le travers & le revers. Nous disons les principaux; il y en avait encore quatorze dont il était plus ou moins difficile de ne pas faire usage. La formation des traits dépendait de la manière de tenir la plume. Il y en avait trois. La première opérait avec tout le bras; elle servait à exécuter les traits indéfinis, les grands paraphes. La deuxième ne faisait mouvoir que l'avant-bras; elle se prêtait admirablement à façonner les larges signatures de forme italienne & les signatures dites en râtelier familières aux grands seigneurs. La troisième consistait seulement dans le mouvement des doigts, & ici, il fallait tenir compte de la fermeté, de la dextérité, de la souplesse & de mille autres détails fort inutiles.

Si l'on se contentait de juger les vieux maîtres écrivains sur cette étude, sur cette esquisse détachée de leurs œuvres, on les jugerait sans les connaître. Leur art, malgré l'importance qu'ils voulurent lui donner, resta petit & décoratif à l'arrière-plan; ils n'en furent pas moins des artistes dignes d'une meilleure fortune. Plusieurs furent des lettrés; leurs petits traités sont délicatement écrits. Quelques-uns furent des savants; tous, la plume à la main, cherchant des combinaisons & des effets, rendirent à la science & à l'art des services que l'art & la science ont oublié. S'ils ne furent pas les créateurs de la Typographie illustrée, les rénovateurs d'un art fatigué de copier les vieilles miniatures, ils en furent souvent les inspirateurs les plus laborieux, les plus ingénieux, les plus utiles [1]. Ils eurent d'autres mérites.

1. « Les typographes ou libraires parisiens tels que Pierre Le Rouge & Antoine Verard ont tiré (de leurs essais) un merveilleux parti pour

Digitized by Google

La librairie Guillaumin a publié récemment un livre fort intéressant. C'est la traduction française d'un ouvrage américain, intitulé : *Des faux en écriture & de l'écriture*, méthode scientifique nouvelle d'analyse & d'examen[1]. La réclame n'a pas manqué d'écrire : c'est la première fois qu'un savant se donne la peine de réunir des documents sur l'expertise en écriture. La critique l'a répété. La critique & la réclame s'illusionnent. Mettez à part les procédés chimiques & vous saurez ensuite que l'auteur n'a dit ni mieux ni plus pour éviter les « surprises » & déjouer « les dissimulations » que Me François de Melle, écrivain juré très docte, dont le traité intitulé : *Advis pour juger des inscriptions en faux & comparaison des escriptures & signatures*, vit le jour pour la première fois sous Henri IV.

En 1821 parut la deuxième édition d'un livre intitulé : *Notice historique sur l'instruction des jeunes aveugles*[2]. Ce livre est imprimé en relief. L'auteur écrit à la page 9 : « Jusqu'à la fin du dernier siècle, on s'était refusé à croire à la possibilité d'instruire les aveugles & les sourds-muets. » Double erreur : les belles lettres historiées, ces lettres « précieusement travaillées » donnèrent l'idée de la *lettre taillée* qui servit à apprendre la lecture & l'écriture aux aveugles. « Des aveugles ont appris à escrire en passant & repassant plusieurs fois un index de lettres faites par un graveur en quelque matière solide[3]. » « Quant aux méthodes pour dresser les sourds-muets à exécuter les gestes qui représentent les lettres & des mots... « elles avaient déjà été tentées dès le quinzième siècle & avaient produit des résultats remarquables »[4].

écrire les titres des ouvrages qu'ils ont publiés sous les règnes de Charles VIII & de Louis XII. (L. DELISLE, *loc. cit.*)

1. L'auteur est M. Persifore Frazer, docteur ès sciences naturelles de l'Université de France, ancien professeur de l'Université de Pensylvanie & vice-président du Congrès géologique international.

2. L'auteur est Guillié, directeur général de l'Institution des Jeunes Aveugles de Paris.

3. De Melle, *loc. cit.*

4. P. de Treverret : Idées de Bacon sur l'écriture & sur les langues. (*Revue des Universités du Midi*, 1896, t. II, p. 85.)

Digitized by Google

De nos jours on a écrit dans toutes les langues des traités ingénieux sur les affinités qu'on a remarquées entre l'écriture & le caractère. C'est encore une vieille nouveauté. Les calligraphes pratiquèrent cette psychologie. Le maître doit se préoccuper d'abord, écrivait Periccioli, de discerner quel genre de lettre convient le mieux aux aptitudes de son élève. Tout homme n'imite pas avec la même facilité les divers caractères, & voilà pourquoi l'écriture a cette propriété « de nous faire distinguer & particulièrement recognoistre d'avec les autres, en sorte que quiconque aura vue la pratique & usage de nostre escripture, nous cognoistra aussi bien par icelle comme à la phisionomie de nostre visage. » C'est la graphologie; il ne restait qu'à en formuler les méthodes.

Nous sommes donc un peu tributaires de ces maîtres qui nous apparaissent à distance comme des cuistres épais. On ne les voit pas sous cet aspect déplaisant quand on les connaît mieux. Ils furent des précurseurs. Leur enseignement est oublié; la calligraphie a vécu. L'esthétique se déplace, mais qu'importe le geste pourvu que la beauté demeure.

M. MASSIP.

Digitized by Google

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

A MIREMONT, EN LANGUEDOC, AVANT LA RÉVOLUTION

Miremont, aujourd'hui commune du canton d'Auterive, département de la Haute-Garonne, était autrefois un bourg important du Languedoc; elle avait le titre de ville maîtresse dans le diocèse civil de Toulouse & dépendait du même diocèse religieux. Comme la plupart des localités de quelque importance, elle possédait, avant la Révolution, des maîtres pour instruire la jeunesse. Il n'est guère possible d'écrire une monographie détaillée & suivie de la « régence » de ses écoles, parce que les documents font défaut; cependant, les archives communales en renferment quelques-uns qu'il est bon de retenir : ils sont relatifs à l'établissement des *Pères de la Doctrine chrétienne*, dans la première moitié du dix-septième siècle & à l'organisation d'une « *Pédagogie* », à la fin du dix-huitième.

I.

L'existence d'une école à Miremont est constatée, en 1608, dans les comptes de recette & dépense rendus par les syndics aux députés de l'Assiette du diocèse civil de Toulouse. Maître Jean Taver, régent des écoles, y figure pour une allocation [1].

1. Arch. dép. C. 704, & Douais, *l'Enseig. dans le Haut Lang.*, *Rev. des Pyr.*, I. 1889, p. 522.

Digitized by Google

Ce fait de subvention pécuniaire accordé par les Etats paraît assez rare.

Le 20 janvier 1619, au cours d'une visite pastorale, il est dit dans le procès-verbal : « Il y a ung maistre d'escole auquel nous avons enjoinct de faire la profession de foy devant le recteur[1]. » Et le 15 juillet 1731 : « Les Pères Doctrinaires sont obligés d'élever la jeunesse. Il n'y a pas de régente. Il n'y en a point d'autres [maîtres] que les PP. Doctrinaires qui ont été établis en partie pour enseigner les enfans à lire & à écrire[2]. »

Les Pères de la Doctrine chrétienne avaient été appelés, en effet, par le recteur du lieu, qui les y établit définitivement en 1632, par une fondation obituaire, ainsi qu'il résulte de l'extrait analytique ci-après d'un testament :

« Me Bernard Ferreol, recteur de cette ville, fit donation de tous & chacuns ses biens, par acte du second février 1632, reçu par Me Saluy, notaire, en faveur des Pères de la Doctrine chrétienne de Toulouse, à la charge par deux desdits Pères pendant la vie du donateur, & quattre après son décez, résider en ladite ville de Miramont & en ycelle faire la doctrine chrétienne tous les dimanches & festes de commandement & *instruire la jeunesse à la vertu & aux lettres jusques à la grand'maire* & de bâtir & fonder une chapelle dans la maison du donnateur ou aupres d'ycelle soubz le nom de saint Bernard son patron, dans laquelle même chapelle lesdits Pères seront tenus l'ensevelir après son decez & lui faire les honneurs suivant sa qualité, & de plus mettre sur son tombeau une pierre de la grandeur d'ycelluy, sur laquelle sera gravé & le nom &

1. Arch. dép. G. 559, & Douais, *l'Enseig. dans le Haut Lang.*, *Rev. des Pyr.*, I, 1889, p. 98.

2. Arch. dép. G. 569, & Douais, *l'Enseig, dans le Haut Lang.*, *Rev. des Pyr.*, I. 1889, p. 98. La congrégation des *Prêtres de la Doctrine chrétienne* ou *Doctrinaires* fut fondée en 1592, par César de Bus, à l'Isle (Comtat Venaissin), & approuvée par le pape Clément VIII, en 1597. Les Doctrinaires furent appelés à Toulouse dans la dernière année de l'épiscopat du cardinal de Joyeuse, en 1604, et établis dans le prieuré de Saint-Rome, cédé par les dames de Prouille. Ils dirigèrent le collège de l'Esquille.

Digitized by Google

surnom dud. Ferréol, & comme il est le fondateur de cette congrégation en ladite ville de Miramont. En outre seront aussy lesdits Pères tenus de dire dans ladite chapelle, tous les jours & à perpétuité, une messe basse pour l'âme du fondateur & autres fidelles trepasses, dans laquelle ils diront chaque samedy, sur le soir, les litanies de la Vierge[1]. »

Ainsi donc, grâce à une pieuse libéralité, la ville de Miremont jouit, dès le début du dix-septième siècle, des bienfaits de la gratuité d'un enseignement que les disciples de César de Bus distribuèrent pendant près de cent cinquante ans (1632-1778). Comment s'acquittèrent-ils de leurs obligations? Il apparaît qu'ils ne « régentèrent » pas toujours à la satisfaction de la communauté qui dut les rappeler quelquefois à leurs devoirs, & encore ne tinrent-ils pas compte des désirs qu'elle leur exprimait. Elle se vit obligée, en novembre 1762, d'en référer à M. de Colbert, vicaire général de M^gr^ l'Archevêque, lorsqu'il visita la paroisse. En même temps, le P. Dumas, supérieur de la Maison de Saint-Rome, de Toulouse, présentait « une requette portant demande de ne tenir qu'un prêtre à Miramont pour remplir la fondation de M^e^ Bernard Ferreol. » L'autorité épiscopale ordonna une enquête qui fut confiée à Jacques Ravigue, prêtre & curé de Saint-Exupère de Toulouse. Le 19 mai 1765, le commissaire enquêteur se transporta à Miremont & prit place, dans l'église, au banc de l'œuvre, à l'issue des vêpres, pour recevoir les oppositions à la requête du P. Dumas.

Le Père Sagansan, alors recteur de la fondation de Miremont, avait été convoqué, mais il ne se rendit pas. Les consuls, le syndic, le procureur juridictionnel, M^e^ Tilhol, prêtre & recteur de la paroisse, & la plus grande partie des principaux habitants avaient répondu à la convocation. Les consuls exposèrent que le revenu de la fondation pouvait être évalué à 1,230 livres, avec lequel « les quatre prêtres requis peuvent vivre tres honnettement, surtout encore avec les messes ou autres services que ces messieurs pourront rendre sans derranger celuy auquel ils sont obligés par la fondation & qui leur seroit

1. Arch. com. de Miremont.

Digitized by Google

un accroissement à rendre ladite maizon de Miramont une des meilleures de leur congregation. » Quant au service de la régence, les griefs furent exprimés avec quelque acrimonie : « La communauté de Miramont n'a vu cesser les exercices auxquels ces messieurs sont obligés qu'avec la plus vive doulleur ; sy elle a souffert sans se plaindre, MM. les Doctrinaires ne l'ont point ignoré, puisqu'ils ont été souvent priés d'executer la fondation, mais ceux-cy, aussy peu sensibles à la mémoire du fondateur qu'aux sollicitations de la communauté, n'ont point daigné reprendre le service auquel ils sont obligés, profitant du dépôt sans s'occuper de ces charges ; ils n'ont dans Miramont qu'un prêtre & un frère, le plus souvent le prêtre seul, & lorsqu'il y a un frère, le prêtre, soit prétexte d'incomoditté ou de mauvaize volonté, fait faire l'école par le frère, homme souvent illettré, étant assez ordinaire que ces frères n'ayent dans ces maisons que de vils emplois. Les supérieurs s'embarrassent fort peu que ces gens ayent d'autres sciences que celles auxquelles ils les destinent (?) ; c'est cependant par un frère que la bonne étude & éducation est donnée aux enfants du lieu contre la volonté expresse du fondateur. La communauté n'a pu supporter plus longtemps un procédé aussy irrégullier de la part de MM. les Doctrinaires ; elle en porta sa plainte à M. de Colbert, en cours de visite dans le mois de novembre dernier, ou le P. Sagansan, recteur de Miramont, fut appelé & ne sut que répondre sur les infractions à la fondation ; obligés à [un] service aussy sacré, ils n'ont pas craint d'en diminuer la plus grande partie &, disons mieux, presque de le supprimer..... La communauté est totalement opposante à la requette présentée par le P. Dumas & demande au contraire que MM. les Doctrinaires soient contrains à remplir & acquitter tout ce qui est porté par ladite fondation dud. jour 2 février 1632, sans préjudice de se pourvoir ainsy que de droit [1]. »

Les habitants de Miremont attendirent quelque temps une sanction à l'enquête. Le 24 mars 1767 seulement, par une ordonnance de M. de Colbert, les PP. Doctrinaires furent

1. Arch. dép. de la Haute-Garonne.

Digitized by Google

« condamnés à exécuter la fondation & donation faite en leur faveur. » La décision fut signifiée au P. Sagansan, vieillard de soixante-dix ans, qui ne put satisfaire à toutes les clauses du testament. Mais la communauté persista toujours à demander l'entière exécution de la volonté de feu Bernard Ferreol [1], & le 5 juillet 1767, elle demanda l'autorisation de plaider, dans le but de « faire rendre aux PP. Doctrinaires les fruits indument perçus, *attendu qu'ils n'enseignaient pas la jeunesse* & pour les obliger de plus fort & par la même voie à exécuter l'arrêt précédemment porté contre eux. » L'autorisation fut accordée le 4 octobre de la même année; le 8 novembre suivant, les consuls sollicitèrent l'approbation d'un emprunt de 300 livres pour subvenir aux frais du procès porté devant le Parlement.

Le R. P. Bonnefoux, supérieur de la congrégation à Toulouse, invita la communauté à une solution amiable. Elle y consentit & donna pouvoir au premier consul de la représenter : « Ledit sieur Lupiac proposera auxd. Pères que la communauté se contentera de deux Pères qui résideront dans la maison de Miramont, lesquels seront obligés *d'apprendre la jeunesse au latin jusques en troisième* & de remplir la fondation en tous les autres articles & de fixer les vaquations pour deux mois à commancer à la Saint-Jean & reentrer à la Saint-Barthélemy, & que les classes devront estre de deux heures [2]. » Le Parlement rendit un arrêt sur cet accord le 15 juin 1770; mais les Pères, irréductibles, ne s'y conformèrent point, car les consuls représentent encore à la communauté, le 29 novembre 1771, que « les Doctrinaires de la maison de cette ville n'ont point daigné exécuter la teneur du susd. arrest; au contraire, ils s'acquittent beaucoup moins à leurs obligations que avant [3]. »

On comprend de reste combien ce conflit dut nuire à l'instruction des enfants. Et la situation demeura telle quelques années encore, jusqu'au moment où les Pères se décidèrent à

1. Arch. com., délib. du 26 avril 1767.
2. *Ibid.*, délib. du 1er avril 1770.
3. *Ibid.*, délib. du 29 septembre 1771.

Digitized by Google

renoncer à la donation. Le 17 septembre 1778, le conseil de la congrégation, assemblé à Toulouse, délibéra de faire signifier au sieur Massoc, habitant de Lagardelle, le plus proche parent du fondateur, « qu'ils lui font cession des biens à eux donnés par feu Bernard Ferreol, à la charge pour lui d'exécuter en tout son contenu ce qui est porté par ladite fondation. » Ils s'en allèrent, & le premier consul annonça leur départ à l'assemblée communale du 27 septembre 1778 dans les termes suivants : « Il paraît qu'ils ont déguerpy figurativement (*sic*), puisqu'ils ont vendu tous les meubles & effets & la récolte de toute espèce, sans même avoir laissé la semence, & ont emporté la cloche du clocher de la chapelle [1]. »

II.

La communauté ne voulant pas perdre le bénéfice de la fondation, nomma un syndic pour « poursuivre auprès de Monseigneur l'archevêque & autres supérieurs les intérêts des habitants. » Le 11 août 1779, intervint un décret de l'archevêque, qui fut confirmé par lettres patentes du roi enregistrées au Parlement. Il était ordonné de former un bureau d'administration, dit de la *Fondation*, qui devait se composer de sept membres. Le bureau fut constitué le 26 août 1780. Ses délibérations sont conservées dans un « *Registre des Ecoles* », & l'on y voit que son premier soin fut d'obtenir la restitution de tout ce qui avait été « induement enlevé & usurpé » par les Doctrinaires ou par le sieur Massoc, qui n'avait pas perdu de temps à prendre possession des biens de la fondation. Le nouveau détenteur des immeubles rendit ses comptes & fit la remise de tous les titres, papiers ou documents entre les mains du syndic.

Conformément aussi au décret de l'autorité diocésaine, il devait être nommé « par ledit seigneur archevêque un prêtre & une régente pour remplir les charges & fonctions auxquelles les Pères Doctrinaires étaient obligés. » L' « éco-

1. Arch. com., délib. du 27 septembre 1778.

Digitized by Google

lâtre » ne tarda pas à être désigné. Voici la teneur de sa nomination :

« Etienne-Charles de Lhomenie de Brienne, par la grâce de Dieu & la permission du Saint-Siège apostolique, archevêque de Toulouse, conseiller du Roy en tous ses conseils, a tous ceux que ces presentes lettres verront salut & bénédictions. Etant bien informes des *bonnes vie, mœurs, saine doctrine, suffisance & capacité* de Me Joseph-Emmanuel Pomarèdes, prêtre de Toulouse, nous l'avons nommé & commis, & le nommons & commettons par ces presantes pour remplir dans la ville de Miramont de notre diocèse la place de *prêtre écolâtre catechiste* etabli par notre décret du 11 août 1779, conformé par lettres patentes du roy du 30 octobre suivant enregistrées au Parlement de Toulouse le 11 aoust 1780, à la charge par ledit sieur Pomarèdes de remplir toutes les obligations attachées à laditte place par notre dit decret & d'aquiter les messes de fondation dont ledit prêtre ecolatre est tenu, & ce conformément à notre ordonnance de réduction du 24 avril dernier; a rayson de quoy ledit sieur Pomarèdes jouira de tous les droits attachés à ladite place, notamment de *l'honoraire annuel de six cents livres* porté par notre susdit décret. Les presentes lettres valables jusqu'à révocation expresse de notre part. Donné à Toulouse sous le seing de notre vicaire général & sceau de nos armes le 7 juin 1781 [1]. »

Joseph-Emmanuel Pomarède arriva à Miremont le 27 juillet 1781, fut reçu par le Bureau le 5 août & entra immédiatement en fonctions.

Après avoir procédé à l'installation du maître, les membres du Bureau se préoccupèrent de l'organisation de leur école publique, de leur « *Pédagogie* », — c'est ainsi qu'ils l'appelèrent. Le seigneur du lieu, qui était alors messire Emmanuel de Rességuier, avocat général au Parlement de Toulouse, s'intéressa à l'œuvre. Le 25 mars 1782, il assistait à la séance tenue par les administrateurs de la Fondation, & « pour encourager l'établissement & y établir l'ordre & la décence, » il présenta un projet de règlement qui fut adopté. Ce document est véri-

1. Arch. com. de Miremont, *Reg. des Ecoles.*

Digitized by Google

tablement remarquable, nous le reproduirons *in extenso*. Nous retenons seulement pour l'instant l'article 13 où il est dit que le marquis de Rességuier, désirant exciter l'émulation des écoliers, donnera tous les ans un prix, consistant en une médaille d'argent, à l'élève qui en sera jugé le plus digne par le Bureau. La même année 1782, au 1er octobre, trois candidats concourent & obtiennent le même nombre de points. Le jury s'en rapporta à un tirage au sort pour le choix définitif du lauréat ; mais cette façon de procéder ne fut pas approuvée par M. de Rességuier, qui donna ses instructions dans la lettre suivante :

« J'eusse approuvé, Messieurs, le choix que vous avez fait du fils du sieur Astié, mon second consul, pour remporter le prix de cette année, s'il eût été l'effet d'une délibération libre & telle qu'elle doit être pour manifester le vœu des administrateurs. La délibération que vous avez prise implique contradiction avec elle-même ; six membres du Bureau l'ont signée & elle porte que jusqu'à ce que M. Cappé fils fut à opiner, chacun avait nommé un sujet différent ; cependant vous n'aviez que trois enfants de présentés ; il n'était donc pas possible qu'il y eût partage & que ce fût à M. Cappé de le vider. Vous me dirés peut-être que le sieur Astié est sorti, & je réponds à cela que vous avez contrevenu aux règles & aux usages qui s'observent dans toutes les administrations, la récusation ne doit avoir lieu qu'en justice réglée. Si cet arrangement prévalait, il pourrait fort bien se faire qu'à l'avenir, personne, dans le bureau, n'eût le droit de voter y ayant dans le nombre des sujets à nommer quelqu'un de ses enfants ou de ses parents, &c.

« Vous avez également contrevenu à l'article 22 du règlement qui veut qu'avant la nomination, l'abbé Pomarède fasse son rapport, & j'ajoute que c'est à lui à présenter les sujets. Rien, enfin, ne saurait justifier le parti que vous avez pris d'en laisser le choix au sort ; cette forme de procéder n'est ni flatteuse pour celui qui reçoit le prix, ni agréable pour celui qui le donne. Il n'est pas d'ailleurs possible que l'égalité entre les sujets soit si parfaite que quelqu'un d'eux ne présente une espèce de supériorité entre ses concurrents ; en supposant même cette égalité, il eût fallu penser que, comme tous datent de la

Digitized by Google

même époque de l'étude, c'est donner un grand désagrément à ceux qui ont plus d'âge de leur préférer un cadet de cinq ans de moins. Je ne prétends pas d'ailleurs gêner vos suffrages, *mais je ne veux pas que le sort en décide & entends qu'il soit procédé à une nouvelle nomination.* — Pour prévenir toute espèce de contestation sur cet objet, voici la forme en laquelle cela doit se passer : le Bureau, une fois rassemblé, tous les membres duement convoqués, en vertu de ma lettre d'hier, M. l'abbé Pomarède présentera les sujets & fera son rapport au Bureau ; ce rapport roulera : 1° sur la capacité des enfants, assiduité, application & caractère ; 2° l'on ne pourra choisir pour le prix que dans le nombre des sujets présentés par le régent, lequel néanmoins n'aura point droit de voter pour la nomination ; 3° ils seront interrogés sur le *catéchisme*, *la lecture* & *l'écriture* par chaque membre du Bureau ; 4° M. l'abbé Pomarède retiré, il sera procédé par scrutin à ladite nomination, & pour obtenir le prix, il faudra avoir une voix audessus de la moitié, & l'on refera le scrutin jusqu'à ce que cette condition soit remplie ; 5° ce scrutin se fera en la forme ordinaire, c'est-à-dire que chacun mettra sur un billet le nom du sujet qu'il veut nommer, que tous les billets seront mis dans un chapeau & tirés ensuite par le commissaire que le président nommera.

« J'envoie M. Galtier pour vous donner à cet égard toutes les instructions nécessaires ; il assistera à la nomination & aura soin que les choses se passent conformément à la forme que j'établis dans cette lettre, laquelle servira pour les années suivantes. » (*Registre des Ecoles.*)

Il fut procédé à un nouveau concours : deux candidats arrivaient encore avec le même nombre de points. Cette fois, M. de Rességuier trancha la difficulté en désignant lui-même le lauréat. Le 6 octobre eut lieu la remise de la médaille avec le cérémonial qui en a été conservé dans un procès-verbal :

« Ledit prix, consistant en une médaille d'argent, a été remis à M. le curé de cette ville par M. Galtier, secrétaire de M. de Rességuier, chez lequel il a été pris par un valet consulaire & deposé dans un grand plat, & de là, porté, au son du tambour & des hauvoix, dans la presante maison d'éducation

Digitized by Google

où les ecolliers estoient assemblés à l'exception dudit Calestroupat. Que vers les dix heures de ce matin, Mrs le maire & consuls se sont rendus dans la presante maison &, revêtus de la livrée consulaire, ont été faire le tour de la ville accompagnés desdits écolliers, du valet consulaire qui portait le prix dans ledit plat, au son du tambour & hauvoix. Et se sont transportés chez led. Calestroupat qui les a suivis jusques dans l'église dans l'ordre cy-dessux où étant lesdits Srs maire & consuls auroint assigné aud. Callestroupat la première place dans leurs bancs & auroit fait porter ledit prix à M. le Curé qui l'a béni avant la messe sollennelle qui a été chantée à cette fin. Et à l'offertoire led. Sr Curé a remis led. prix audit Calestroupat à suite de son offrande & est rentré dans le banc jusques à la fin de la messe. Que ensuite lesd. Srs maire & consuls, écolliers seroint sortis & auroint conduit en ordre led. Callestroupat chez luy au son dud. tambour & hauvoix. Et que ensuitte il auroit été servi a tous lesd. ecolliers un dinner aux despens dud. seigneur de Rességuier; qu'un moment avant vêpres lesd. ecolliers se seroint retirés chez eux après avoir préalablement fait un tour de ville au son du tambour & hauvoix. » (*Reg. des Ecoles.*)

La régente prévue par l'ordonnance épiscopale ne fut nommée que le 27 avril 1783; la Sœur Vié appartenait à la Congrégation des Filles de la Providence de Toulouse. Le Bureau lui avait alloué 250 livres pour ses « gages annuels », mais ses « honoraires » furent élevés à 300 livres dès l'année suivante.

Le 27 octobre 1783, il fut distribué en prix deux médailles, l'une à un garçon & l'autre à une fille. A cette occasion, le recteur de la paroisse fit « une homélie attendrissante sur le sujet d'une si belle fête. »

En 1784, le prix fut décerné au fils du « fournier » du village.

En 1787, la Sœur Vié fut remplacée par dame de Lamotte, de la même Congrégation.

L'existence de la « Pédagogie » ainsi administrée prit fin en 1790. La municipalité s'empara des biens de la fondation au profit de la commune & se chargea des traitements du régent & de la régente. (Délib. com. 21 mars 1790.)

Digitized by Google

Voici le règlement adopté en 1782 :

Article premier. — Tous les enfants qui se présenteront depuis l'âge de six ans jusqu'à celui de seise, pourvu neanmoins qu'ils soient originaires ou habitans de la ville & terre de Miremont, seront reçus dans la *Pédagogie* pour y apprendre à lire, à écrire & suivre les exercices qui s'y feront.

II. Il y aura deux classes par jour, l'une le matin & l'autre le soir, qui se tiendront, savoir : celle du matin de Paques à la Toussaint depuis sept heures jusqu'à neuf, & de la Toussaint à Paques depuis huit heures jusqu'à dix ; & le soir, en tous les temps de l'année, depuis deux heures jusqu'à quatre.

III. Les écoliers seront divisés en trois classes qui se rassembleront tous dans la salle des exercices ; chaque classe sera désignée par un banc séparé.

IV. Le pretre regent de ladite Pédagogie, conjointement avec un membre du Bureau, jugeront dans quelle classe doivent être rangés les enfans qui se présenteront, suivant leurs connaissances & capacités.

V. Les ecoliers resteront pendant tout le cours de l'année dans les classes où ils auront été mis, sans que sous aucun prétexte ils puissent passer à une classe superieure, durant tout le cours de ladite année.

VI. L'année classique une fois expirée, il sera déterminé dans quelle classe les ecoliers devront être mis l'année suivante en la maniere prescrite par l'article quatre.

VII. Les écoliers qui auront demeuré un an dans leur classe & qu'on aura determiné y devoir rester une seconde année, pourront neanmoins monter à l'autre classe dans le courant de ladite année & ce, à titre de recompense, suivant que le pretre regent l'estimera convenable.

VIII. Les ecoliers favorisés par la permission de passer pendant le cours de l'année d'une classe à une autre, seront censés y avoir été depuis le commencement de ladite année, ce tems leur sera compté à l'effet de pouvoir monter l'année suivante à la première classe, s'ils en sont jugés capables.

IX. L'année classique commencera le lendemain du premier dimanche d'octobre, jour de la distribution des prix &

Digitized by Google

finira le onse juillet jour de saint Sabin fête locale de la ville de Miremont.

X. L'on apprendra aux ecoliers à lire & à ecrire, le cathechisme; on les instruira des verités de la religion, le tout conformement à la volonté du fondateur & à ce qui est porté par le decret de M. l'Archevêque.

XI. Le pretre regent entretiendra dans la classe l'ordre & la decence convenables, & quant à ceux qui se comporteront mal, soit qu'il ait à se plaindre de leur conduite, de leur negligence, de leur inapplication ou de leur peu d'assiduité, il les punira & determinera le genre de peine qu'ils doivent subir, ainsi qu'il le jugera à propos, suivant l'exigeance des cas; sans qu'il soit tenu d'en référer au bureau, à moins que la gravité du fait ne lui parut devoir meriter une exclusion absolue & perpetuelle de ladite Pédagogie, contre le sujet qui se serait mal conduit, laquelle exclusion ne pourra être prononcée que par le Bureau.

XII. Il sera tenu par le pretre regent un registre de tous les ecoliers où seront inscrits leur nom, surnom, age, etat & demeure, de meme que le jour où ils seront presentés, & sera mis mois par mois sur ledit registre & à côté desdits noms une note par ledit pretre regent laquelle fera mention de la bonne ou mauvaise conduite, de l'application ou inapplication de chacun desd. ecoliers & du nombre de classes qu'ils auront manquées.

XIII. Et cependant pour encourager l'émulation notredit seigneur M. l'avocat general donnera un prix qui sera distribué le premier dimanche du mois d'octobre à celui des ecoliers qui en sera trouvé digne au jugement du Bureau.

XIV. Les ecoliers de la premiere classe pourront seuls concourir pour le prix; celui qui l'aura remporté sera conduit à la messe solennelle qui sera chantée led. jour dans lad. eglise; il y aura une place distinguée & il y sera prononcé un discours sur un sujet analogue à la circonstance au choix de M. le Curé ou de tel autre ecclésiastique qu'il choisira pour le remplacer.

XV. Outre le prix de l'année auquel seuls les écoliers de la

Digitized by Google

première classe auront le droit de concourir, notre dit seigneur M. l'avocat général, fait encore don au Bureau pour chacune des trois classes, de trois croix d'argent qui seront accordées tous les mois à celui des écoliers desdites classes qui se sera le mieux conduit & que le pretre regent en jugera le plus digne sans qu'il soit necessaire que ledit choix soit approuvé par le Bureau, laissant à cet egard audit prêtre regent toute liberté convenable.

XVI. Les croix sont distribuées par M. le Curé ou en son absence par le pretre regent tous les premiers dimanches de chaque mois dans l'église & après le cathéchisme; ceux qui l'auront méritée la garderont jusqu'au mois suivant & auront soin de la remettre aud. prêtre regent la veille du dimanche où elle devra être de nouveau distribuée.

XVII. S'il arrivait que le pretre regent eut à se plaindre dans le courant du mois de l'un des trois ecoliers decorés desdites croix, il pourrait la leur ôter pour n'être de nouveau distribuée que le premier dimanche qui suivra.

XVIII. Les croix seront différentes suivant la classe à laquelle elles se trouveront destinées & le rang de la classe y sera marqué par un n°.

XIX. Tout écolier qui, à moins de maladie ou d'autre légitime empêchement duement attesté, verbalement ou par écrit, aud. pretre regent par ses parens, aura manqué successivement trois classes par mois, sera exclu du prix général qui devra être distribué à la fin de l'année; il en sera usé de meme pour les prix de chaque mois.

XX. Celui qui aura remporté le prix une première fois ne pourra y pretendre de nouveau que deux ans après; c'est à dire lors de la distribution du troisième prix qui suivra celui qu'il aura remporté.

XXI. Un pareil prix sera également accordé l'année 1783 aux filles qui composeront la classe de la regente; celle-ci devant y être établie à la fin de la présente année 1782.

XXII. Quelque tems avant ladite époque du premier dimanche d'octobre, le bureau sera tenu de convoquer une assemblée extraordinaire, pour, sur le rapport dudit pretre

Digitized by Google

regent, ensemble sur les renseignemens que chacun aura pris de la conduite, exactitude & capacité desdits ecoliers, être choisi lequel d'iceux devra remporter le prix.

XXIII. Seront tenus à cet effet MM. les administrateurs du Bureau pendant le cours de l'année de visiter les classes & d'assister aux exercices de ladite Pédagogie aussi souvent que leurs affaires le leur permettront.

J. DECAP.

Digitized by Google

LE CHATEAU DE CRAMPAGNA

Mes souvenirs d'enfance me reportent vers une époque déjà lointaine où ce m'était une véritable joie de visiter une antique demeure féodale, vestige rare & respecté du temps passé. Elle est éloignée de quelques centaines de mètres de ma propre demeure, dans la commune de Crampagna, & l'histoire & les siècles ont consacré le nom qui la désigne : *le château de Crampagna* [1]. Elle est encore debout, intacte, triomphante des morsures de la puissance destructive des éléments & des hommes. Elle abrite encore sous sa toiture & dans la glaciale solitude de ses immenses salles une dame octogénaire, ruine vénérable elle-même, qui charme par la lucidité & la sérénité d'un esprit vivant dans les souvenirs reposés du passé [2].

Les archéologues de l'Ariège, notamment M. de Lahondès, ont, en des études savantes, reconstitué & fait revivre les vieux châteaux du pays de Foix. Ce dernier fait passer sous nos yeux, comme dans une optique, avec les formes parfois obscures & indécises des lointaines perspectives, le *château de Montségur*, perché sur la pointe d'un rocher, à 1,200 mètres d'altitude, théâtre d'impitoyables tueries, d'égorgements sau-

1. Crampagna est une commune du canton de Varilhes (Ariège) de 600 habitants. Elle renferme, dans le quartier de Saint-Agouli, les vestiges d'un temple romain dédié à Auguste. Des chapiteaux ornés de feuilles d'acanthe, ainsi que des fûts de colonnes, ont été recueillis par divers propriétaires du pays & décorent l'entrée de leurs jardins.

2. M^me^ veuve Baille.

Digitized by Google

vages pendant la guerre albigeoise ; de *Roquefixade*, formé par la roche & la maçonnerie entremêlés ; de *Lordat*, dans le haut Sabarthès, l'une des sept châtellenies des comtes de Foix ; de *Miglos*, également dans le haut comté ; de *Durban*, à l'extrémité du pays de Foix, sur les confins du Couserans, bâti au commencement du onzième siècle ; d'*Usson*, dans le Donnezan, sur la route de France en Espagne, souvent enseveli dans les brumes retenues par les hauts sommets dont il est environné ; de *Lagarde*, dans le pays de Mirepoix [1].

La plupart de ces constructions étaient de simples forteresses, ruinées depuis plusieurs siècles, démolies par ordre du roi après les guerres religieuses, dans le but d'en prévenir le retour. Le château de *Lagarde* seul était devenu un véritable manoir, demeure seigneuriale présentant l'architecture militaire du Moyen-âge & le style élégant de la Renaissance, habitée jusqu'à la Révolution. Mais depuis près d'un siècle ce château, comme les autres d'ailleurs, ne présente plus que des pans de murs décharnés & noircis, aux trois quarts détruits, s'élevant tristement au milieu des éboulis de pierres accumulées à leur base & couverts par les broussailles, des rejetons rabougris des vieux arbres qui les ombrageaient jadis & morts depuis. Je demanderai indiscrètement aux archéologues quels obstacles ils ont rencontré & qu'il leur a fallu surmonter, quels efforts ils ont dû imposer à leur imagination pour retrouver & retracer, d'une manière incomplète, souvent problématique, les agencements & les aménagements des vieilles forteresses. Les ruines, je le sais, attirent par la recherche & la découverte de l'inconnu, par le besoin intellectuel de renouer la chaîne du temps & d'unir le présent au passé. Mais n'est-ce pas un spectacle plus intéressant encore de voir le passé offrir au présent, comme sujet d'étude & de curiosité, dans leur intégrité, les œuvres des anciens ? Comment le château de *Crampagna* a-t-il échappé aux recherches patientes, à la plume exercée de M. de Lahondès ? Il a, cependant, son histoire, sa valeur architecturale que nous ferons connaître avec moins

1. Congrès archéologique de France. Séances tenues, en 1884, à Foix, Pamiers, Saint-Girons.

Digitized by Google

d'autorité & de compétence que l'archéologue ariégeois. Mais si la vieille construction se présente à nous dans son entier, supportant fièrement le poids des siècles dont elle est chargée, elle laisse toutefois apparaître des marques douloureuses de décrépitude & de ruine prochaine. La couleur des murs est roussâtre comme celle des vieux parchemins. Des morceaux de crépi se sont détachés : quelques crevasses, rares il est vrai, & peu profondes, lézardent les murailles; la mousse s'est installée sur le vieux grès; dans les interstices des pierres, des plantes ont pris racine & élèvent leur tige grêle & solitaire; dans les trous des parois où jadis passaient les madriers qui soutenaient les ponts-levis & les machines de guerre, des oiseaux de nuit, hiboux & grands-ducs, ont établi leur demeure & forment la dernière garde de la place forte. A l'intérieur, on sent l'odeur âcre de la vieille poussière. Tout fait craindre que le siècle qui va finir emportera avec lui, dans le gouffre du passé & de l'oubli, l'antique château de Crampagna. Aussi, avant qu'il disparaisse, je veux, autant qu'il dépendra de moi, fixer son souvenir, décrire sa construction, raconter son histoire pour les habitants du pays qui le voient encore & pour ceux qui viendront après nous & qui ne trouveront que des ruines. J'éprouve dans ce travail une grande satisfaction & j'accomplis en même temps un devoir de reconnaissance pour ce vieil ami de mon enfance, &, je pourrai ajouter, de mon existence. C'est lui qui a rempli ma jeune imagination des images des vieilles luttes humaines. Les cris confus des combattants, le bruit sourd des grosses pierres lancées des terrasses supérieures, écrasant les assaillants; les coups de mousquets, les incendies allumés au pied des murailles, les gémissements des prisonniers étouffés dans la ténébreuse fosse de la tour, toutes les scènes effroyables que la légende rapporte & qui souvent ne sont que l'exagération d'une vérité première; puis, lorsque les luttes religieuses sont apaisées, la vie seigneuriale élégante, luxueuse, raffinée, succédant à l'existence brutale & barbare des hommes de guerre qui vivaient & s'enrichissaient par le pillage & la spoliation des vaincus; des marquises poudrées à frimas & bien fardées, des seigneurs à culottes & bas de soie, portant jabots & manchettes, talons hauts & rouges;

Digitized by Google

des serviteurs, à la fois obséquieux & insolents comme la valetaille, s'agitant dans le château & autour, plus encombrants que leurs maîtres. Le château de Crampagna a vu toutes ces scènes de désordre dans ses murs, & les dernières élégances subsisteraient encore si la Révolution, dans une nuit de tempête, n'avait tout emporté. A l'activité, au bruit a succédé le silence, un silence de mort. C'est en vain que

> Je demande, oubliant les heures,
> Au vieil écho de leurs demeures,
> Ce qui lui reste de leurs voix.

*
* *

Le château de Crampagna est bâti sur une roche qui, par une déclivité prononcée, descend jusqu'à la rive gauche de la rivière d'Ariège, du côté du levant. Les eaux, qui ressemblent à celles du torrent, sont rapides, claires & écumantes; elles se heurtent au rocher, aux gros cailloux roulés dans le lit du courant, avec un bruit sourd pendant le haut étiage, à l'époque de la fonte des neiges au printemps, avec un bruissement léger en automne & souvent en hiver. Le sable des petits gouffres & des anses formées par les dentelures de la roche scintille de nombreuses paillettes d'or qui ont fait donner au cours d'eau qui les porte le nom d'Ariège (*Aurigera*). La légende qui, dans cette circonstance, ne paraît pas invraisemblable, rapporte que le fastueux comte de Foix, Gaston Phébus, faisait ramasser toutes ces parcelles d'or & fondre, avec ce métal précieux, les boucles & les mors de ses chevaux, les clochettes de ses mules & même la monnaie de son trésor [1].

Du côté du couchant, le château domine une pente rapide de terrain boisé qui aboutit au ruisseau de Crampagna, appelé aussi ruisseau de Loubières, ravin profond roulant des eaux

1. La recherche des paillettes d'or dans l'Ariège formait l'unique industrie de beaucoup de femmes & d'enfants, qui réalisaient quelquefois un bénéfice de 2 francs à 2 fr. 50 c. par jour. J'ai vu moi-même, il y a une dizaine d'années, une Société d'*orpailleurs* se livrer à cette même recherche qui fut, sans doute, abandonnée parce que les bénéfices ne couvraient pas les frais.

Digitized by Google

pendant une grande partie de l'année & formant une défense naturelle d'autant plus difficile à surmonter qu'il se déverse dans l'Ariège à quelques mètres devant la façade nord, & forme avec elle une enceinte continue de larges fossés. Au confluent des deux cours d'eau, une issue ou sortie était ménagée pour communiquer avec la rivière, conduire les chevaux & bêtes de somme à l'abreuvoir, & puiser l'eau nécessaire aux besoins des gardiens & des hommes d'armes du château. Une porte établie dans une maçonnerie épaisse, avec contreforts, fermait cette entrée. La maçonnerie existe encore & révèle clairement l'ancienne disposition des lieux. L'entrée de l'enceinte était au midi ; on y accédait par un sentier, aujourd'hui fort agrandi & formant l'assiette du chemin vicinal, côtoyant le bord escarpé de la rivière. Elle était défendue par un arceau épais, en forme de pont, dans lequel d'épais battants de bois dur garni de plaques de fer glissaient verticalement dans deux rainures pratiquées dans l'épaisseur de la maçonnerie et pouvaient être baissés & levés à volonté. La plate-forme de l'arceau, assez épaisse pour donner passage à trois hommes marchant de front, communiquait de plain-pied avec le chemin de ronde du château. Le pont, avec ses rainures bien apparentes, a existé jusqu'en ces dernières années. En 1875, la voûte dut être démolie parce qu'elle menaçait ruine ; quant aux culées, elles sont détruites depuis deux ans à peine. Dans le chemin de ronde, des fouilles peu profondes ont fait découvrir des lames de fer, de gros clous encore adhérents au bois épais d'une porte.

La position du château-fort était, au point de vue stratégique, admirablement choisie, au débouché des deux vallées qui s'étendent, l'une, par Foix, dans le haut comté, & pénètre jusque en Espagne ; l'autre, par le Mas-d'Azil, communiquant avec le Couserans & les vallées de la Lèze & de l'Arize. De la tour, point d'observation, on pouvait donc surveiller à la fois les passages venant de ces deux vallées, &, en outre, au nord, la route conduisant dans la plaine de Toulouse, &, à l'Est, dans le Carcassez. Elle fut donc, placée en cet endroit, comme un gardien, une sentinelle vigilante, un portier qui avait en sa possession les clés de la place qu'il pouvait ouvrir & fermer à volonté.

Digitized by Google

L'aspect extérieur du château révèle à première vue sa haute antiquité. Dans cette imposante construction, il faut distinguer trois parties bien distinctes, qui sont d'architecture & d'époques différentes.

PREMIÈRE PARTIE.

La première, au midi & au couchant, la plus ancienne, est formée par une masse rectangulaire en pierre de taille de petit appareil. Elle présente, au couchant, une fenêtre ogivale ornée, dans sa partie supérieure, d'une rosace dans le style rayonnant; du côté opposé, au midi, une autre fenêtre plein cintre, ce qui indique que les deux ouvertures n'ont pas été établies à la même époque & que l'architecte s'est peu préoccupé de l'harmonie du style. C'est le château, le *castellum*, forteresse du Moyen-âge.

L'intérieur de la construction est occupé presque entièrement par une vaste salle dont la voûte en pierre repose sur des arceaux également en pierre, à arêtes saillantes, convergeant vers une clé qui est au centre. Cette forme de voûte, semblable à celle que l'on voit dans la tour ronde du château de Foix, révèle l'architecture du quatorzième siècle. A cette époque, en effet, l'étude des voûtes était arrivée à son complet achèvement. Sans écraser l'édifice, on leur donna à la fois assez de solidité & de légèreté pour supporter les poids considérables dont on les chargeait. On y accumulait des matériaux de toutes sortes, madriers, énormes pavés, qu'avec les mains ou avec des trébuchets on faisait tomber sur les assaillants. Les arceaux de la salle voûtée reposent sur des supports ou entablements de pierre ornés de diverses figures. Sur l'un d'eux on voit les bustes de trois gentilshommes du règne d'Henri III. Celui du milieu porte la toque à panache, les moustaches retroussées, la barbe en pointe, le devant de la chemise bouffant. Sur un autre sont figurés des bourgeois du quatorzième siècle, épais & bouffis. Sur un troisième, des chiens affrontés, aux oreilles larges & pendantes.

Des marches de pierre flanquées de chaque côté de bancs également de pierre conduisent à la fenêtre gothique.

Digitized by Google

La porte d'entrée de cette salle est un morceau curieux d'architecture gothique fort bien conservé. La courbe supérieure est en arc brisé. Sur le fronton, un blason en relief & en pointe est soutenu en tête par deux anneaux. Il est de gueules, fascé de quatre barres d'argent & supporté de chaque côté par un chien arc-bouté. La courbe de la porte repose sur des colonnettes de pierre reliées ensemble & surmontées de petits chapiteaux ornés de feuillages laissant passer une tête de chien finement dessinée & sculptée. A la base des colonnettes se trouvent deux chiens accroupis, dont l'un ronge un os. Tous ces animaux ont le même type : chiens de chasse, corps vigoureux, jambes fortes, tête ronde, oreilles larges & longues [1].

A l'angle sud-est se trouve une tour dont les murs en pierre de taille ont plusieurs mètres d'épaisseur. Des ouvertures longues & étroites s'élargissant dans l'intérieur laissent entrer une lumière pâle & rare. Un escalier tournant en pierre conduit, à sa dernière marche, dans une salle ayant 3 mètres carrés de surface, dont la voûte soutient un anneau épais de fer. Cette tour est englobée dans la masse du château : elle n'apparaît pas à l'extérieur, pas même au-dessus de la toiture.

Il n'en fut pas toujours ainsi. On ne comprendrait pas son utilité ni son importance, dans ces conditions, soit au point de vue du guet, de la défense, soit au point de vue architectu-

1. Les chiens figurent fréquemment dans l'armorial des maisons seigneuriales des comtes de Foix & de Béarn. La chasse était le passe-temps préféré & le plus noble des seigneurs du Moyen-âge qui, dédaigneux de la culture intellectuelle, honoraient seulement le courage & la force brutale, & la guerre qui les fait valoir l'un & l'autre. Or, la chasse des ours, des loups, des sangliers, des renards, des oiseaux de proie qui abondaient dans le pays de Foix & de Béarn n'était-elle pas une des formes de la guerre où l'adresse & l'intrépidité pouvaient s'étaler? Le plus illustre & le plus brillant des comtes de Foix, Gaston Phébus, a écrit un traité sur la chasse des bêtes sauvages & des oiseaux de proie qui est parvenu jusqu'à nous & qui est une œuvre très curieuse. Il entretenait, pour la chasse, deux cents chevaux dans ses écuries & jusqu'à seize cents chiens dans ses chenils. Il en faisait venir de tous les pays & quelques-uns même eurent une certaine notoriété : *Tristam*, *Hector*, *Brun*, *Roland*, que Froissart lui avait amenés d'Angleterre.

Digitized by Google

ral. Cette tour, au commencement de l'ère féodale, se dressait seule sur ce rocher, comme un poste avancé & d'observation, au confluent des vallées dont nous avons parlé. Un siège en pierre établi dans l'épaisseur du mur & correspondant à une embrasure s'ouvrant vers l'extérieur servait au guetteur. Plus tard, on reconnut la nécessité de fortifier ce point stratégique, d'y loger des défenseurs : on construisit le château.

La tour, avec ses créneaux & ses mâchicoulis, s'élevait fièrement au-dessus de l'édifice. Si aujourd'hui elle est abaissée & rasée au niveau de la toiture, c'est parce que, à la fin des guerres religieuses du seizième siècle, Henri IV d'abord, Richelieu ensuite, ordonnèrent la destruction des châteaux-forts & tours pouvant servir à la guerre, & nous verrons que celui de Crampagna fut le théâtre de certains faits d'armes pendant les guerres religieuses.

Nous trouvons la preuve de ce que nous rapportons dans un document historique. C'est un acte du 8 novembre 1667, contenant hommage rendu au roi, représenté par Jean de Doat, conseiller du roi, président en la chambre des comptes de Navarre, commissaire député par ladite Chambre pour les seigneuries d'Arignac & de Crampagna, par la dame Anne-Catherine de Bouzet de Roquepine, dame de Terraube, représentée par Me Vital Séré, docteur, conseiller du roi, juge de la souveraineté d'Andorre. Ladite dame rend hommage au roi Louis XIV pour les terres d'Arignac, « plus pour la terre & « seigneurie de Crampagna, avec justice, haute, moyenne & « basse, le pouvoir de créer & de destituer les officiers & consuls, chasteau basty sur la croupe d'une montagne, *fort « ruiné*, moulin farinier sur la rivière de l'Ariège, trois métairies, droits de lods, censives, prairies, bois bas, vignes, droits « & devoirs seigneuriaux, &c., &c. [1]. »

Ce fort ruiné est bien la tour qui nous occupe, & ces mots ne peuvent s'appliquer qu'à la partie de la construction démo-

1. Archives du château de Terraube, citées par l'abbé Martial Séré, prêtre du diocèse de Pamiers. Les terres de Crampagna portaient à cette époque un revenu de 1,700 livres. Cet hommage fut rendu en la ville de Foix.

Digitized by Google

lie ; car celle qui existe est absolument intacte & n'a subi ni démolition ni reconstruction, ainsi qu'il est facile de le constater par un examen. Dans le langage de l'époque, le mot *fort* n'était pas employé, comme il l'est aujourd'hui, pour désigner un ensemble d'ouvrages de guerre défensifs, mais la partie qui constituait la défense principale. C'était, en général, la tour, dernier refuge des défenseurs.

Le blason qui figure sur la porte d'entrée de la salle voûtée & que nous avons décrit se retrouve encore sur la clé de voûte de cette salle & sur celle d'un petit vestibule placé entre le dernier échelon de l'escalier de la tour & la petite salle carrée du fond. Ce blason est celui de la maison de Pontéjac, dont le chef était baron d'Arignac & seigneur de Crampagna, & qui pendant plusieurs siècles posséda cette seigneurie [1].

La petite salle carrée dont nous venons de parler était, en réalité, un cachot, &, d'après la légende répandue dans le pays, l'anneau de la voûte servait à pendre les individus condamnés au supplice de la pendaison. Cette légende peut bien être vraie. Les guerres civiles & religieuses donnaient lieu à de fréquentes exécutions : la justice seigneuriale en ordonnait également, & l'on se demande quelle pourrait être la destination de cet anneau, si ce n'est pour l'usage dont nous parlons.

DEUXIÈME PARTIE.

Elle est contiguë à la première, du côté du nord. La masse de la construction est en briques, formée vers le couchant par trois arceaux de pierre, dont deux sont ogiveaux, juxtaposés & aujourd'hui pleins. La partie supérieure est crénelée & pourvue de mâchicoulis à travers desquels les assiégés laissaient tomber sur les assaillants des corps durs & des matières inflammables, huile bouillante, résine fondue, &c. La partie noire qu'on aperçoit, notamment sur la partie supérieure des piliers, prouve que ce moyen de défense a été employé. Des rainures

1. Le blason de la famille de Galard-Terraube, qui posséda le château & la seigneurie de Crampagna après la famille de Pontéjac, porte : d'or à trois corneilles de sable, couronne de marquis.

Digitized by Google

existant dans l'intérieur des arceaux permettaient le jeu des madriers qui servaient à lever & à baisser le pont-levis au moyen duquel on pénétrait dans l'intérieur du château.

Du côté opposé, au levant, le mur présente des fenêtres renaissance, à croisillons, des ouvertures ayant la forme de meurtrières & d'arbalétrières dans la partie correspondant aux arceaux ogivaux dont nous avons parlé.

Cette seconde construction remonte au seizième siècle, à l'époque des guerres civiles de la Réforme. Par l'emploi des armes nouvelles, l'attaque s'étant développée, la défense & le nombre des défenseurs furent augmentés. On se servit des matériaux faciles à employer, de la brique, & dans peu de temps la place forte fut prête pour la résistance.

TROISIÈME PARTIE.

Elle est la plus récente. D'après le millésime gravé sur une pierre placée à l'angle nord du mur, elle remonte à l'année 1712. Bâtie en moellon, sans art & sans style, elle présente, au midi, quelques ouvertures renaissance. Dans l'intérieur, large escalier de bois, vastes salles, plafonds à poutrelles ornés de quelques peintures décoratives presque effacées, cheminées larges, ornées de moulures en plâtre. Bâtiment disposé pour l'habitation rurale, aujourd'hui bien dégradé & vermoulu.

A l'époque où cette dernière partie fut construite, la grande salle voûtée du vieux château servit de chapelle jusqu'à la fin du siècle dernier. Le curé de la paroisse y disait la messe pour le seigneur & sa famille seulement; mais il n'existe actuellement aucune trace révélant la destination de cette salle à la célébration du culte.

*
* *

Quel fut le premier seigneur de Crampagna? Il est difficile de l'établir d'une manière certaine; cependant Guilhaume de Puylaurens, qui fut l'un des chroniqueurs de la guerre albigeoise, mentionne un seigneur de *Campranha* parmi ceux qui suivaient la bannière du comte de Foix, Roger Bernard, au commencement du treizième siècle. Dans le dénombrement

Digitized by Google

des terres, châteaux, villages que le comte de Foix tenait en fief du roi de France, établi en 1263, on trouve mentionnés les villages de *Campranha*, de Vals, de Rieux de Pelleport, de Loubens[1]. Toutes ces localités sont voisines.

Dans les quinzième & seizième siècles, le château & la seigneurie de Crampagna étaient possédés par le seigneur de Minut de Roquefort, seigneur baron de Pontéjac, Crampagna & Arignac, dont la famille tenait ses titres et droits du comte de Foix, Gaston IV. Pendant les guerres religieuses du seizième siècle, le seigneur de Crampagna, catholique, fut dépossédé pendant quelque temps par un chef protestant, le sire d'Audou.

Jean-Claude de Levis, sire d'Audou (Daudon, d'après Lescazes), fils cadet de Gaston de Levis & de Marie d'Astarac-Fontarailles, issu de la famille de Mirepoix, avait embrassé le parti de la Réforme & suivi la carrière des armes pour laquelle, d'ailleurs, il était admirablement doué. Il possédait le courage, l'audace, l'art de manier & de conduire les hommes. A ces qualités de l'homme de guerre, il joignait celle d'un administrateur sage & habile. Il fut certainement l'un des hommes les plus éminents de la famille de Mirepoix. Lescazes l'accuse de nombreux méfaits, notamment d'avoir incendié l'abbaye de Boulbonne, d'avoir fait périr d'une manière tragique le curé d'Ornolac, après la prise du château de Tarascon, d'avoir fait procéder à de nombreux égorgements de catholiques. Les historiens de la Réforme accusent à leur tour les catholiques de semblables méfaits. Tous peuvent être dans la vérité, les guerres civiles & religieuses amenant des représailles inévitables. D'Audou avait vingt-sept ans lorsqu'il fut gravement blessé, en 1568, au siège du château de Léran. Guéri, il recommence à batailler & finit par conquérir tout le comté de Foix. En 1584, Henri de Bourbon, venu dans le pays, le nomma sénéchal & gouverneur général de ce comté. Après le triomphe & l'abjuration d'Henri IV, il plaça sa province sous l'autorité du

1. « Item, villam de Campranhano, & de Vallibus, & de Rivo de Pelaport & de Lobenx. » (Castillon-d'Aspet, *Histoire des comtes de Foix*, notes.)

Digitized by Google

roi, combattit encore quelques révoltes, notamment celle du capitaine Comte, qui avait été l'un de ses meilleurs lieutenants & qui, devenu gouverneur de la ville de Foix, rançonnait & opprimait les habitants. Henri IV dut intervenir dans cette querelle & établir un règlement pour la sécurité des habitants de Foix. D'Audou, comme tous les hommes qui ont joué un rôle militant dans les luttes politiques, fut, après la pacification de l'édit de Nantes, abandonné & même renié par ses anciens amis & l'objet de la haine des catholiques qu'il avait combattus. D'ailleurs, la plupart des anciens chefs réformés avaient, à l'exemple de leur maître, abjuré leur foi religieuse. D'Audou ne fut pas de ceux-là. Délaissé, quoique maintenu dans sa fonction de sénéchal du comté de Foix, il se retira à Bélesta, village situé entre le pays de Foix & la vallée d'Aude, dans une modeste habitation assise sur la douce déclivité d'une colline, où il expira, sans bruit, en 1658, le 11 février, à l'âge de cinquante-huit ans, usé par la fiévreuse & dévorante activité de son existence relativement courte & les blessures reçues dans les combats. De cette habitation il ne reste à l'heure actuelle qu'un mur d'enceinte bien conservé, flanqué de quatre tours d'angle. L'intérieur de l'enceinte ne présente aucune construction, la charrue a passé sur ce sol aujourd'hui livré à la culture. Mais le souvenir du sire d'Audou s'est conservé vivant dans l'esprit des habitants du pays, qui vous montrent son ancienne demeure en vous disant : « C'est ici qu'est mort le terrible d'Audou ! »

En 1585, les catholiques, après une trêve, reprirent l'offensive, & le baron de Pontéjac était rentré en possession de son château de Crampagna par un coup de main hardi. Le sire d'Audou résolut de le reprendre. Voici comment un chroniqueur de l'époque, Jacques de Lescazes, raconte cet épisode des guerres religieuses dans notre pays :

« L'an 1586, au mois de février, le sieur de Pontéjac ayant « fait surpendre le chasteau de Crampagna, occupé par le « sieur Daudon à raison de certains droits par luy prétendus « sur les biens du baron d'Arignac, iceluy Daudon, assisté du « capitaine Comte, son maistre de camp, du Soulé & autres, « fit conduire les pièces de canon de Mazères pour battre la

Digitized by Google

« place. Mais ceux de Varilles, se craignant des ruses & stra-
« tagèmes d'iceluy, lui ayant refusé le passage de son armée
« dans la ville, lui permirent seulement de passer au dessoubs
« le moulin d'icelle sur deux grandes poutres. Par lesquelles
« on monta, l'un après l'autre, avec une eschelle sur le pont
« de la rivière, & arrivé au lieu dit de Crampagna, la place
« ayant esté assiégée & battüe de 107 volées de canon, qui fut
« un furieux tahon aux oreilles des assiégez, iceux ayant fait
« leur composition, la rendirent au pouvoir du dit sieur Dau-
« don, qui en suite de ce, assiégea le chasteau de Rieux-de-
« Pelleport, qu'il salüa de quatre-vingt canonades. Mais sur
« l'heure de donner l'assaut, la place lui fut aussi rendue par
« capitulation, &, passant au travers de la ville de Varilhes,
« fit réparer le chasteau, dans lequel logea douze soldats en
« garnison, tant pour la conservation du dit chasteau que la
« dite ville, & après se rendit dans Pamiès pour comploter la
« totale ruyne du Mas-Saint-Antonin [1]. »

1. « Le *Mémorial historique* contenant la narration des troubles & ce
« qui est arrivé diversement de plus remarquable dans le païs de Foix
« & diocèze de Pamiés, depuis l'an de grâce 1490 jusques en 1640, par
« Mr Jean Jacques de Lescazes, Foixien, Prestre jadis curé de Foix, &
« à présent de Benac & ses annexes de Serres & du Bosc au même Dio-
« cèze. — Imprimé à Tolose par Arnaud Colomiez — 1644. — Dedié à
« Monseigneur l'illustrissime & révérendissime Messire François Es-
« tienne de Caulet, Evesque de Pamiés. »

Le *Mémorial* de Lescazes est un document des plus précieux que nous possédons pour l'histoire du pays de Foix. Il est écrit d'une plume alerte & rapide, dans le langage de l'époque, érudit & sententieux, mais vif & imagé. Point de détails superflus. « J'ay prins hardiesse de
« vous offrir, dit-il dans sa dédicace, un *Mémorial historique* qu'à petit
« porfil & simple relief j'ay tiré fidèlement, en cet essaye, comme
« dans un tableau raccourcy de plusieurs & diverses pièces où sont
« représentez les troubles, &c., &c. »

Lescazes a été le témoin & un des acteurs dans les événements qu'il rapporte. Il fut aumônier du régiment de Phalsbourg au siège de Pamiers en 1628. Catholique fervent, il ne peut contenir son indignation à la vue des autels renversés, des églises incendiées & démolies, des religieux chassés des couvents & des abbayes & massacrés par « cette engeance vipérine d'hérétiques, huguenots, &c., &c. » Cette disposition d'esprit n'altère pas l'exactitude & la précision sur le fond des événements qu'il raconte, mais elle influe beaucoup sur la façon de les

Digitized by Google

Ce siège n'est pas seulement raconté par l'historien que nous avons cité, il est attesté par des preuves irrécusables. Il y a quarante ans à peine, en défrichant le bois qui couvrait le talus entre le château & le ruisseau, on découvrit, enfoui dans la terre, un boulet de canon qui fut conservé. Les canons étaient établis au hameau du Puget, au lieu dit le Quié. D'Audou conserva assez longtemps le château. Il l'habita avec sa seconde femme Christouffe Courgouniou, qui y mourut & fut inhumée à Crampagna. Dans son testament olographe dont l'original est dans les archives du château de Léran, il veut que le corps de sa seconde femme soit exhumé & transporté de Crampagna, dans son mausolée de Belesta & réuni à ceux de sa mère, de sa fille, de sa première femme & au sien.

En 1647, une dame Catherine de Bouzet de Roquepine, dame d'Arignac, veuve de François de Minut, baron de Pontéjac, épousa en secondes noces Marc-Antoine de Galard, seigneur de Terraube, capitaine au régiment de Languedoc. C'est par ce mariage que le château & la seigneurie de Crampagna passa dans la famille de Galard-Terraube, originaire de l'Armagnac. Le nouveau seigneur y venait quelquefois avec sa compagnie. C'est pour loger les chevaux qu'il fit édifier la construction occupée aujourd'hui par les maîtres-valets.

Le dernier seigneur de Crampagna fut François-Saturnin de Galard, marquis de Terraube, qui épousa, en 1756, une demoiselle de Lostanges. Il émigra en 1790 & ses biens furent confisqués. Leur vente eut lieu devant les administrateurs du district de Pamiers. Le moulin, sur l'emplacement duquel a

juger. Les catholiques combattant pour l'Eglise & pour le pape, c'est-à-dire pour la vérité absolue, sont des justiciers. Les pendaisons, les massacres, les incendies commis par eux sont des actions permises, louables, commandées pour le service & la gloire de Dieu. Toutes les représailles des huguenots sont des crimes parce qu'ils sont les suppôts du diable & de l'enfer. Ni la tolérance ni l'humanité n'ont rien à voir dans cette doctrine qui est la théorie de l'extermination, particulièrement appliquée aux guerres civiles & religieuses.

Lescazes, devenu vieux & infirme, fut chassé de sa cure de Bénac par deux parents rapprochés qui ne s'en tinrent pas à cet acte de spoliation & qui finirent par l'assassiner.

Digitized by Google

été construite l'usine actuelle, ainsi que les deux îles, furent adjugés à Baile (Jean), de Laborie, le 19 prairial an IV, moyennant 10,265 livres.

Le château & les dépendances fut adjugé à Larroire, de Foix, le 5 nivôse an III, moyennant 22,200 livres.

La métairie du Souleilla, à Paris, de Varilhes, pour 43,500 livres, le tout payé en assignats [1].

Le bois fut conservé pour la commune & devint, ce qu'il est encore aujourd'hui, propriété communale.

Le mobilier important & luxueux qui se trouvait dans le château fut vendu par le nouvel acquéreur. De Larroire, le château passa en la possession d'un nommé Séguier-Lapique, directeur de la poste aux lettres à Foix pendant la Révolution, puis en celle d'un nommé Pessenau, avoué au Tribunal de Foix; celui-ci le vendit à la famille Baille, qui le possède actuellement.

Nous avons vu, par un document plus haut cité, que le seigneur de Crampagna avait, dans sa seigneurie, haute, moyenne & basse justice. Le tribunal criminel siégeait dans le château. Que sont devenues ses archives & les minutes de ses sentences? Tous ces documents, tous ces papiers ont dû être dispersés ou brûlés après l'envahissement des châteaux en 1790, ou lorsque la Convention en ordonna la destruction en 1793, ou bien encore par ceux qui ont acheté le château. Le juge était nommé « par le seigneur & payé sur une partie des amendes, l'autre partie étant attribuée au seigneur ». Il ne résidait pas, en général, à Crampagna : c'étaient des tabellions, des avocats, des docteurs qui remplissaient la fonction de juge; quelques-uns habitaient Foix, notamment l'avocat Vital de Séré, qui fut juge criminel de Crampagna en 1765 [2].

Le curé de la paroisse, ou le recteur de la cure de Crampagna, selon l'expression consacrée, était nommé par le seigneur; l'évêque se bornait à lui donner le titre ou *forma dignum*. Le procès-verbal d'installation était dressé devant le porche de l'église par le notaire royal. C'est ainsi que l'on procéda le

1. Archives de la préfecture, à Foix.
2. Statistique de 1765, archives de la préfecture, à Foix.

Digitized by Google

6 juillet 1650 à l'égard d'un nommé Nicolas Fenet, prêtre du diocèse d'Auch, nommé par la dame de Roquepine, épouse de Galard-Terraube, recteur de la cure de Crampagna. Ce fut Me Cazes, notaire à Varilhes, qui dressa le procès-verbal d'installation.

Paul DE CASTERAS,

Conseiller à la Cour d'appel.

P.-S. — Cet article était écrit lorsque le château de Crampagna a été acquis, en juillet 1899, par un ingénieur en retraite, M. Proszynsky, qui, avec la compétence qui lui appartient, a fait exécuter des travaux de réparation, de consolidation & d'appropriation qui assurent, pour de longues années encore, l'existence de l'antique manoir.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION A TOULOUSE

ET

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

SUITE [1]

On célébra, le 14 avril, sur l'Esplanade, une fête civique à la mémoire de Lepelletier de Saint-Farjeau, poignardé en sortant de la séance de la Convention où il avait voté la mort de Louis XVI. Prirent part à cette fête les troupes & les gardes nationales, les officiers municipaux des communes du District. Des enfants habillés en gardes nationaux portaient le livre des *Droits de l'homme*, orné de festons; des jeunes filles & des enfants une oriflamme aux trois couleurs. Cinquante jeunes citoyennes, deux à deux, vêtues de longues robes blanches, coupées par de larges ceintures noires, un voile flottant sur leurs épaules, une couronne de myrthe mêlée de fleurs sur leur tête & une branche de chêne vert à la main, conduisaient chacune un enfant vêtu de blanc. Un troisième groupe de douze jeunes femmes avec le même nombre d'enfants; six portaient une conque garnie de fleurs; des deux côtés s'élevaient des palmes entrelacées de guirlandes d'où pendait une couronne de chêne parsemée d'étoiles. C'était la couronne civique.

1. Voir *Revue des Pyrénées*, janvier-février, mars-avril, septembre-octobre 1899; janvier-février, mars-avril 1900.

Digitized by Google

L'effigie de Lepelletier de grandeur naturelle, étendu sur un lit à l'antique, laissant voir à découvert sa blessure saignante, était portée par douze sapeurs.

Au milieu du Champ-de-Mars (le Boulingrin) s'élevait une pyramide sépulcrale de cent pieds de hauteur. Chaque face offrait un portique orné de deux grandes colonnes, surmonté d'un attique où se voyait en relief le médaillon de Lepelletier. Dans l'intérieur de la pyramide était un sarcophage destiné à recevoir la représentation de Lepelletier, & où l'on arrivait en montant quinze degrés. Des statues colossales des Vertus, de la Liberté, de l'Egalité & quatre cyprès formaient l'ensemble de ce monument. Des inscriptions ornaient l'entablement.

Un discours fut prononcé par le maire. Des chants & des marches funèbres furent exécutés au moment où fut déposée la couronne civique sur le sarcophage [1].

La Société des Amis de la République rendit aussi hommage à la mémoire de Lepelletier. Après la cérémonie du Champ-de-Mars elle se rendit dans la ci-devant chapelle des Pénitents-Bleus, éclairée par des inscriptions lumineuses, & dont la voûte & les murs étaient tendus de noir. Janole y prononça un discours. Des chants exécutés par de jeunes filles & de jeunes garçons clôturaient cette pompeuse cérémonie.

Il arrivait souvent aux corps administratifs de Toulouse de délibérer en commun sur les questions brûlantes du moment : les approvisionnements en grand, l'armement & l'équipement des armées.

1. Le projet de décoration de cette fête fut établi par Janole, conseiller général de la Commune; le dessin du mausolée était de Virebent, ingénieur & architecte de la ville; les ornements & les peintures de Cammas, Gleizes & autres artistes. Les statues de Lepelletier, de la Liberté & de l'Egalité étaient dues à Lucas aîné. La musique avait été composée par Grenier. Fontan ou Lafontan avait dressé la charpente. Le procès-verbal de cette cérémonie n'existe plus à la Maison commune. Il nous a été conservé dans une brochure de 28 + 16 pages de chez la veuve Desclassan, imprimeur du District & de la Municipalité. Nous ne connaissons qu'un exemplaire de cette brochure qui a fait partie de précieux imprimés collectionnés par Charles Barry.

Digitized by Google

Déjà le 15 mars, Toulouse manquant de subsistances, plusieurs administrateurs du Département avaient essayé d'approvisionner les marchés aux grains, & dans ce but ils avaient souscrit pour 300,000 livres de lettres de change sous leur responsabilité personnelle[1]. Le 16 avril la commune fut autorisée à contracter un emprunt dans le même but.

D'autres difficultés surgissaient & demandaient une solution plus ou moins prompte. Une entre autres ne pouvait rester en suspens : les recrues de la levée en masse arrivaient à Toulouse pour être enrégimentées & être envoyées dans l'Ariège où les Espagnols avaient déjà fait une excursion, ou dans l'une des deux armées des Pyrénées, à Bayonne ou à Perpignan. Aucun approvisionnement de literie ni d'objets de casernement n'existant à Toulouse, la municipalité fut d'abord autorisée à se faire délivrer tous les lits d'émigrés, puis à prendre chez tous les habitants, sans exception, les effets qui manqueraient pour faire coucher les recrues.

Projean, Chaudron-Rousseau, Baudot, représentants en mission près de l'armée des Pyrénées à Bayonne, vinrent à Toulouse présenter leurs pouvoirs au Département, au moment où cette autorité ordonnait, sur les réquisitions du procureur général syndic Malpel, que les titres de noblesse qui existaient encore dans les archives de l'ordre de Malte & de la Trésorerie, ainsi que les tapisseries fleurdelisées qui couvraient les murs du Palais de Justice seraient brûlés le lendemain (26 avril 1793).

De graves événements se succédaient aux armées & au centre du gouvernement : Dumouriez avait livré des commissaires de la Convention à l'Autriche. A la Convention les partis s'accusaient mutuellement de trahison : les Montagnards étaient accusés par les Girondins de complicité avec les révolutionnaires qui voulaient substituer le pouvoir des sections à la Convention nationale ; les Girondins, accusés de complicité

1. L'emploi de cette somme en achats de grains est détaillée dans le registre des délibérations de 1793, aux archives départementales. On y voit même épinglées les lettres de change souscrites pour payer les grains.

Digitized by Google

avec Dumouriez par les Montagnards, étaient attaqués par Robespierre; Marat, accusé de haute trahison devant le tribunal extraordinaire était acquitté & rentrait triomphalement à la Convention qu'il avait menacée le jour même; la Commune de Paris usurpait les pouvoirs de la représentation nationale en instituant un Comité de Salut public correspondant avec les quarante-quatre mille municipalités de France.

Tous ces faits ne pouvaient laisser les corps administratifs indifférents. Leurs réunions pour délibérer en commun comme ils l'avaient déjà fait plusieurs fois, commencées avec l'autorisation & en présence des représentants de la Convention nationale, servit de base à une accusation de fédéralisme qui fit quelques mois après monter sur l'échafaud plusieurs hommes ayant donné des gages sérieux & sincères à la Révolution.

La ville de Toulouse, au commencement de mai, étant sans approvisionnements de subsistances, sans ressources pour fabriquer ou même se procurer des armes ou des munitions de guerre, sans ateliers organisés pour fabriquer l'immense matériel nécessaire aux armées en campagne, dut fournir le matériel, les munitions, les charrois aux deux armées de Bayonne & de Perpignan. La levée en masse dans le département de tous les hommes susceptibles de porter les armes vidait les ateliers & dépeuplait les campagnes; le travail industriel devenait impossible faute d'ouvriers & les terres allaient demeurer en friche faute de bras pour les cultiver.

Les trois corps administratifs séant à Toulouse : Commune, District, Département, se réunissaient le 5 mai.

Les Espagnols avaient fait une attaque du côté de Bayonne; à Perpignan ils envahissaient le territoire français; l'Ariège se trouvait sans défense au moment où la belle saison rendait les communications praticables vers le territoire espagnol.

Il fut arrêté que l'état-major ferait partir incessamment douze cents hommes de la légion des Pyrénées, trois compagnies de canonniers volontaires, six pièces de quatre & soixante mille cartouches d'infanterie.

Vu l'insuffisance de l'armée, les autorités décidèrent de présenter un plan de levée d'hommes aux représentants en séance

Digitized by Google

à Toulouse. Ceux-ci étaient en même temps informés par le Comité de Salut public près la Convention nationale que le ministre de la guerre venait de donner l'ordre à Tulle & à Saint-Etienne d'expédier à l'armée des Pyrénées les fusils qui se trouvaient dans ces deux villes, qu'ils fussent vieux ou neufs & de n'importe quel calibre.

Une nouvelle réunion des trois corps eut lieu le 8 mai, sous la présidence de Dardignac, en présence de Lombard-Lachaux, Chabot[1], Garraux, Jean-Bon Saint-André, représentants délégués par la Convention, de Comeyras, représentant le pouvoir exécutif près l'armée des Pyrénées, de l'état-major de l'armée & des commissaires députés des départements du Tarn & de l'Ariège, pour s'occuper de l'organisation de l'armée des Pyrénées.

Douziech, chargé le 8 mai de cette organisation, se trouvant au-dessous de cette ingrate tâche, était, dès le 10 mai, remplacé par le général Lacuée.

L'arsenal de Toulouse put fournir seize cents fusils, deux cents pistolets, deux pièces de canon. Le magasin d'habillement fut en mesure pour les équipements. L'infanterie partit le 12 mai, la cavalerie le surlendemain. Le parc d'artillerie arma avec mille fusils les recrues de deux bataillons envoyés dans l'Ariège.

Darency, directeur de l'arsenal, fut accusé de propos incivi-ques. La municipalité reçut, le 10 mai, l'ordre de faire les informations nécessaires pour acquérir la preuve de ces faits & d'envoyer la procédure à la Convention. Le commissaire ordonnateur devait convoquer la cour martiale pour informer aussi des malversations & prévarications imputées à Darency, retenu prisonnier dans l'arsenal, gardé à vue, en continuant

1. Chabot, ancien capucin, avait été gardien du petit couvent de Peyres dans le Lauragais... C'était un moine un peu mondain, assez instruit, d'une société assez agréable & d'une conversation piquante... On le disait bon prédicateur; ce fut pendant son séjour à Toulouse, vers le 14 ou le 18 mars 1793, qu'il monta dans la chaire de Saint-Etienne, où il prêcha devant un nombreux auditoire pour prouver le sans culotisme de J.-C. (D'Aldéguier, *Hist. de Toul.*, t. IV, note 1 du chap. II.)

Digitized by Google

d'utiliser ses services. Quelques semaines après, aucune preuve des accusations portées contre lui n'ayant été données, il fut rendu à la liberté.

Une réquisition des représentants donnée aussi le 10 mai, amena la nomination de six commissaires pour surveiller chaque jour les fonderies de canons, les presser, faire augmenter le nombre des fourneaux, ramasser la matière nécessaire, procurer le plus grand nombre d'ouvriers possible, soit pour les fonderies, soit pour tous les ouvrages de fer, charronnage & charpente, requérir les ouvriers de la monnaie pour la fonte des canons [1].

Une autre réquisition autorisa l'administration du département à faire exploiter les forêts du marquisat de Mirepoix & autres forêts nationales pour accélérer la fabrication des boulets, &c. A la même date du 10 mai, des Commissaires furent envoyés au moulin du Bazacle pour vérifier les farines destinées à l'armée.

Un emprunt forcé de 6,664,000 livres fut décrété, indépendamment de l'application d'une taxe sur les riches à titre de subvention de guerre. L'emprunt devait être réalisé dans la huitaine & servir à la création d'une force armée salariée de 6,664 hommes, recrutés par voie d'indication, c'est-à-dire par des réquisitions directes & personnelles. On prit d'abord les jeunes gens, puis les veufs & les mariés sans enfants.

Le 16 mai, les corps constitués étant assemblés envoyèrent

1. Faute de bras, la fonte des canons se trouvait suspendue & on décida de requérir des ouvriers; mais le 15 mai, Flemin, Davin, Bernède, fondeurs à Toulouse, firent un marché avec le Département pour établir de nouveaux ateliers de fonte. On écrivit aussi dans tous les districts pour s'informer du nombre d'ouvriers pouvant travailler tant sur le bois que sur le fer. Des modèles furent établis à l'arsenal & des parties envoyées aux ouvriers du district. Le département de l'Aude commit deux experts pour se rendre utiles à la fonderie de canons & pour offrir toute la matière de cuivre dont la fonderie pourrait avoir besoin. Quelques jours après le représentant Jean-Bon Saint-André réquisitionnait l'occupation du cloître Saint-Etienne, Saint-Jacques & Sainte-Anne pour y établir la fonderie des canons. Elle ne fut rétablie que quelques mois plus tard au couvent des Clarisses, où elle est demeurée jusqu'au second Empire.

Digitized by Google

une députation de trois membres à Lombard-Lachaux pour l'inviter à venir au lieu des séances, & résolurent que tous les corps administratifs & tous les corps constitués s'assembleraient plusieurs fois la semaine pour y traiter publiquement des affaires de la République.

La connaissance de luttes intestines au sein de la Convention mettait à Toulouse les partis en ébullition, & ce même jour, 16 mai, le procureur général syndic du département annonçait que les troubles qui paraissaient se préparer dans la commune altérant profondément la paix publique, il semblait nécessaire de convoquer les sections en permanence. Les représentants, députés par la Convention, se montrèrent d'un avis contraire & dirent que la convocation des sections en permanence serait une cause de troubles; ils requirent la levée de la séance & l'insertion de leur proposition au procès verbal. Les corps administratifs se séparèrent immédiatement & prirent rendez-vous pour le lendemain à la Maison commune après avoir décidé que tous les fusils de guerre appartenant à la commune ou aux citoyens de Toulouse devaient être remis aux recrues partant pour la frontière. Les fusils de chasse étaient seuls destinés à armer les gardes nationales de la ville.

Le 17 mai, les mêmes autorités se réunirent, comme il avait été dit, en présence de la Société des Amis de la République, ayant avec elles les représentants Chabot, Mailhe, Lombard-Lachaux. Dans cette réunion Malpel fut dénoncé comme ayant maintenu au mépris des lois la maison d'instruction des Dames-Noires de Lévignac où il faisait élever sa fille. On lui imputait aussi de n'avoir pas poursuivi Roze qui avait mis en vente du blé avarié, d'avoir favorisé les émigrés en faisant prendre en leur faveur des arrêtés contraires aux intérêts de la nation. Malpel fut suspendu de ses fonctions & remplacé par Descombels, procureur syndic du district de Castelsarrasin.

Dans la séance du 18 mai, les représentants requirent l'envoi immédiat de 5,063 hommes, formant le contingent du département, & demandèrent l'arrestation de Bébian, administrateur du district de Toulouse.

Mailhe exigea le 21 le renvoi des Dames-Noires de Lévignac & fit prendre un nouvel arrêté sur la séquestration des biens

Digitized by Google

des émigrés. Cent chevaux de trait furent réquisitionnés par les représentants pour les besoins de l'armée, & le général Flers en réquisitionna quatre-vingt-douze avec colliers. Il fut écrit au pouvoir exécutif sur le mauvais état des routes & le service défectueux des postes.

Les moulins à nef gênaient la navigation de la Garonne; Delport, administrateur du Département, fut nommé vérificateur pour rendre la navigation libre & pour faire déplacer ces moulins. Les départements traversés par la Garonne étaient invités à prendre les mêmes mesures.

Dans leurs réunions presque quotidiennes, les corps administratifs continuaient à statuer sur des faits d'intérêt général. Afin de prévenir, dans un avenir prochain, la disparition des animaux nécessaires à la culture & à l'alimentation publique, il fut défendu de tuer des veaux & des génisses.

Afin de fournir des ressources au Département qui avait à pourvoir aux besoins de l'armée, il fut demandé à la Convention un fonds de six millions.

Des mines de fer venaient d'être découvertes dans le département de l'Ariège, à Montferrier & à Larroque-d'Olmes; un ouvrier de la fonderie, connaisseur en fer, y fut envoyé; on espérait en tirer la matière pour des boulets de canon.

Le 23 mai, les trois corps administratifs, les membres des tribunaux civils & criminels, le bureau de conciliation, les juges de paix & les commissaires de la Société populaire, assemblés dans la grand'salle de la Maison commune, sous la présidence de Dardignac & en présence du représentant Mailhe, réglèrent le prix *maximum* du bois à brûler, du charbon & des fagots[1]. On traita dans cette même séance la question de la confection immédiate des affûts; il fut dit que des ouvriers envoyés de Montauban par Jean-Bon Saint-André demandaient 2,400 livres en assignats par affût, alors que la

1. La loi du *maximum*, datée du 4 mai, avait été appliquée le 9 mai pour les grains. La pagelle de bois fut taxée 20 livres; 100 gros fagots, 24 livres; 100 fagots branquettes, 16 livres; 109 fagots fournille, 12 livres; 100 fagots de sarments, 12 livres; le quintal de charbon, 3 livres 10 sous.

Digitized by Google

somme de 1,800 livres paraissait plus que suffisante. Lafontan fils offrait de faire ces affûts pour 1,600 livres, & se chargeait même sans prix fait, moyennant un salaire modéré, si on lui donnait le bois nécessaire & le droit de réquisitionner tous les ouvriers de la ville, de fabriquer cinquante affûts par semaine. Gardès offrait le même jour de faire gratuitement l'inspection des ferrures nécessaires aux affûts. Dès le lendemain, la fabrication commença ; les bois & les fers furent requis & payés de gré à gré ou sur estimation. Les ouvriers menuisiers du Port-Garaud fabriquaient des lits pour les militaires.

Le soir du même jour, les administrateurs du Département tinrent une séance particulière pour s'occuper de la destitution du général Lacué mis en disponibilité par le ministre de la guerre. Ce général avait, dans une des séances des corps administratifs, proposé la création d'une armée centrale[1]. Le fait qu'il concourait activement à l'organisation des armées des Pyrénées fit décider « qu'il paraissait nécessaire de témoigner au Comité de Salut public combien il était regrettable pour le salut de la République que Lacué ne fût plus employé dans l'armée. » On convint aussi d'en écrire à la Convention. Ce général fut réintégré dans ses fonctions le 30 mai[2].

Des secours & des aides de toute nature étaient demandés à Toulouse de divers points de la région : le département des Landes demandait des fusils, le département de l'Aveyron envoyait une députation pour demander de la poudre à canon & des militaires instruits pour faire des élèves dans le service de l'artillerie, le département de l'Aude demandait aussi l'envoi d'un canonnier propre à faire des élèves ; 2,000 quintaux de fourrages étaient demandés à Perpignan.

Bien que très préoccupés de l'organisation des armées, du danger que présentait le voisinage des frontières d'Espagne & de la menace d'une disette générale, les autorités réunies à

1. Cette proposition servit plus tard de base à une accusation de tendances fédéralistes.

2. Ce même jour, Lacué écrivit aux représentants du peuple près l'armée des Pyrénées orientales sur le manque de fonds. Il dut tirer des mandats jusqu'à la somme de 1,390,000 livres pour solder les besoins courants.

Digitized by Google

Toulouse furent amenées à s'occuper des attentats commis à Paris contre la représentation nationale.

Le trouble était aussi grand dans le Gouvernement que dans les esprits.

Dès le 18 mai, la Convention avait nommé une Commission de douze membres pour vérifier les actes de la Commune de Paris qui tentait de s'ériger en pouvoir rival. Les commissaires, dont la majorité appartenait au parti de la Gironde, firent arrêter quelques conspirateurs parmi lesquels était Hébert, substitut du procureur de la Commune de Paris & rédacteur du *Père Duchêne*. La Commune, les Jacobins, les Cordeliers, les Sections se déclarèrent en permanence.

Le 24, des sections fidèles à la Convention, seul pouvoir émanant du corps de la nation, dénoncèrent un complot tramé par le Comité central révolutionnaire. Il s'agissait d'enlever la nuit certains députés. Les 25 & 26, l'agitation allait croissant; le 27, la Commune présentait à la Convention une pétition demandant l'élargissement d'Hébert & la suppression de la Commission des douze. Isnard présidait; il adressa de sévères reproches à la Commune, lui rappelant que la Nation avait confié ses représentants à la ville de Paris & qu'elle voulait qu'ils y fussent en sûreté. Danton, Marat, prirent la parole en faveur des pétitionnaires; des femmes, accompagnant une députation de la Cité, demandèrent l'envoi des douze devant le tribunal révolutionnaire. Un tumulte épouvantable suivit cette motion. La parole fut refusée à Robespierre, & la Convention, par un acte d'énergie, passa à l'ordre du jour sur les pétitions de la Commune & de la Cité.

La Convention était comme assiégée par une multitude stationnant aux portes de la salle des séances. On était au milieu de la nuit. Le président se couvrit, leva la séance & sortit avec une partie de la droite. Hérault de Séchelle occupa le fauteuil du président & la gauche décida de continuer la séance. Les pétitionnaires furent introduits, & la barre étant trop étroite pour les recevoir, ils occupèrent les sièges de la droite. Un projet de décret portant l'élargissement des citoyens incarcérés & la cessation de la Commission des douze fut mis aux voix & adopté à une heure du matin. Le lendemain, ce décret fut

Digitized by Google

révoqué ; mais l'élargissement provisoire des individus arrêtés fut ordonné.

Le 30 mai, les Sections & la Commune délibèrent de se mettre en insurrection contre la Convention, & le lendemain, dès trois heures du matin, le tocsin sonnait à Notre-Dame. Le Comité central révolutionnaire & la Commune prirent des arrêtés ordonnant de faire battre la générale, de sonner le tocsin, de fermer les barrières, de tirer le canon d'alarme, de payer une somme de quarante sous par jour aux sans-culottes qui seraient sous les armes. Plus de 80,000 hommes marchèrent vers la Convention. Depuis six heures, l'Assemblée était en séance. Mallarmé présidait. Vergniaud, Marat, Cambon, Danton avaient pris la parole. A dix heures, une députation de la Commune insurrectionnelle de Paris fut introduite à la barre. Elle demanda la formation d'une armée de sans-culottes, l'accusation de vingt-deux députés & de la Commission des douze, la fixation du prix du pain à trois sous la livre & le payement de l'excédent par les riches, l'arrestation de deux ministres. Une deuxième, puis une troisième députation envahirent l'Assemblée.

Robespierre demanda la mise en accusation de Vergniaud & des Girondins.

Barrère se contenta de proposer un décret dissolvant la Commission des douze & la réquisition de la force armée de Paris à la disposition de la Convention.

Ce décret publié à l'instant dans Paris fut suivi d'une proclamation de la Convention. Celle-ci, après la séance, à dix heures du soir, son président Mallarmé en tête, & suivie des Sections, fit aux flambeaux une promenade civique dans Paris illuminé. La foule se dispersa & tout paraissait fini.

Le 1er juin, Marat fit sonner le tocsin à l'Hôtel de Ville. Une députation de la municipalité se présenta à la barre de la Convention pour demander le décret d'accusation contre vingt-sept députés. Grégoire présidait ; les Girondins étaient absents. La séance fut courte & l'Assemblée se sépara en désordre après avoir voté que le Comité de Salut public serait chargé de présenter sous trois jours un rapport sur la pétition & des mesures pour sauver la chose publique.

Digitized by Google

A partir de ce moment le pouvoir n'était plus dans les mains de la Convention, mais à la Commune révolutionnaire : à Marat, à Robespierre. Danton était déjà suspect.

Le 2 juin, la Convention, sous la pression des sections armées, vota le décret d'arrestation des Girondins.

En apprenant ces événements, les départements prirent une attitude menaçante. A Bordeaux, les autorités, constituées en Commission populaire de Salut public, arrêtèrent la levée d'une force armée pour marcher contre les oppresseurs de la Convention. Plus de soixante départements se soulevèrent contre les autorités révolutionnaires de Paris. La résistance ne fut pas de longue durée, mais elle eut des suites funestes.

A Toulouse, dès le 27 mai, les députés des Sociétés populaires de diverses villes & de plusieurs départements se présentaient à la réunion des trois corps constitués. Un arrêté, pris immédiatement par le représentant, invitait ces députés à quitter Toulouse dans le délai d'une heure; nulle réunion ou Société ne pouvait être formée en dehors de celles existant.

Les membres des Sociétés députés à Toulouse protestèrent contre les tendances au fédéralisme qu'on leur imputait & obtinrent un sursis contre l'arrêté qui venait d'être pris par les représentants.

Le 29, ces députés s'étant réunis en particulier, délibérèrent que la réunion des délégués des Sociétés populaires devait avoir lieu à Toulouse. Cette décision ne fut pas prise à l'unanimité; les Sociétés populaires de Carcassonne & de Montpellier protestèrent.

Chabot joua dans cette affaire un rôle peu franc; il n'avait pas confiance dans les corps constitués de Toulouse & comptait s'appuyer contre eux sur les délégués des Sociétés populaires; mais ayant été mis au courant des événements de Paris, il quitta furtivement Toulouse pour retourner à la Convention.

Un arrêté du conseil du Département ordonnant l'établissement dans chaque chef-lieu de district & de canton d'un Conseil de sûreté générale, il fut institué, le 2 juin à Toulouse, un Comité de Salut public. Au nom de la patrie, tous les bons citoyens étaient invités à porter au Comité le tribut de leurs

Digitized by Google

découvertes & de leurs réflexions; ils devaient dénoncer les administrateurs dont ils avaient à se plaindre; ceux qui porteraient ailleurs leurs dénonciations seraient considérés comme perturbateurs du repos public. Cette dernière injonction montre l'antagonisme existant entre les corps administratifs & les Sociétés populaires, car c'est dans le sein de ces dernières que naissaient les idées de suspicion contre les personnes. A Toulouse comme à Paris, ce n'étaient pas les hommes qui, dans ce temps, dirigeaient les événements, mais bien les événements qui gouvernaient les hommes.

Le 5 juin, le Comité de Salut public, dès son entrée en fonctions, prit un arrêté contre François Chabot qui, sans mandat, sans pouvoir dans le département, « s'est livré à des procédés arbitraires, des abus d'autorité, des actes d'oppression, qu'il a compromis l'ordre public, attenté aux pouvoirs de la Convention & à l'unité de la République en provoquant une sorte de Congrès de plusieurs représentants du peuple & des Sociétés populaires du Midi; qu'il s'est déclaré ouvertement désorganisateur & anarchiste en poussant le peuple à l'insurrection, en prêchant l'avilissement de la Convention & des autorités constituées, la violation des propriétés, l'oubli de la morale & de toutes les convenances sociales. » Cet arrêté fut envoyé à la Convention par le Comité de Salut public lui-même.

Durant la première quinzaine de juin, on semblait encore ne pas comprendre à Toulouse la gravité des événements de Paris. Le 12 juin, les corps constitués décidèrent l'impression de l'adresse des Nantais, en date du 6, & son envoi dans toutes les communes du département. On adopta aussi le même jour *les principes* formant la base de la déclaration des Bordelais. Le Comité de Salut public rédigea une déclaration & une adresse à la Convention dont le texte fut approuvé en séance.

Le surlendemain, le Département, le District & la Commune étant réunis en présence des représentants du peuple Chaudron-Rousseau & Baudot, Barras, membre de l'administration du district de Toulouse, rendait compte d'une mission qu'il venait de remplir à Paris. Il dépeignait la situation de cette ville, les événements qui s'étaient succédé du 27 mai au 2 juin & l'état d'oppression où se trouvait la majorité de la

Digitized by Google

Convention, démontrait la nécessité de se prononcer & d'assembler les sections de Toulouse. Janole rédigea une nouvelle adresse sur les événements des 31 mai, 1er & 2 juin. Les corps constitués l'envoyèrent à la Convention.

Durant cette séance, Baudot & Chaudron-Rousseau protestèrent par une réquisition écrite contre la réunion des différentes autorités & déclarèrent nulles les délibérations prises en commun. La réunion fut ajournée au lendemain.

Le 15 la séance, suspendue la veille, fut reprise; le procès-verbal ne porte plus que les corps constitués sont réunis, mais que *le Conseil général est entouré des membres de l'administration du District, du Conseil général de la Commune, du tribunal du district, du bureau de conciliation, des juges de paix, du Tribunal de commerce & en présence des représentants invités à assister à la réunion.*

Les représentants ne se rendirent pas à cette *suite* de séance. Il fut donné lecture d'une lettre adressée par eux au procureur général syndic; ils y demandaient sur-le-champ copie de la pétition présentée aux autorités constituées réunies, un extrait du procès-verbal de la séance & un extrait en forme de leur réquisition de la veille.

Un membre du Conseil général de la Commune, voulant attaquer la réquisition des représentants, demandait leur présence. Huit commissaires furent envoyés vers eux.

Pendant que les commissaires remplissaient leur mission, Lespinasse, au nom du Comité de Salut public, donnait lecture d'une lettre de la commune d'Angers & d'une adresse du Comité de Salut public de la Gironde. Ces deux communications furent vivement applaudies.

En ce moment, les commissaires envoyés vers les représentants rendirent compte de leur mission. Ils avaient été reçus par les représentants qui se trouvaient réunis avec Clausolles fils, négociant, Tarbès, chirurgien, Boyer, Bergès, tous membres du Comité de surveillance de la Société populaire. Un d'eux écrivait sous la dictée d'un représentant. Après que les Commissaires eurent exposé leur mandat, les représentants répondirent que « si c'était pour être injuriés, pour entendre avilir des membres de la Convention & la Convention elle-

Digitized by Google

même, ils n'avaient que faire de se rendre à la séance. » Puis ils ont dit qu'ils s'y rendraient si l'assemblée se prolongeait jusqu'à dix heures du soir; que leurs fonctions étaient plus militaires qu'administratives.

L'assemblée se rendit immédiatement compte des pouvoirs donnés à ces deux représentants; ils se rapportaient à la partie militaire. Un considérant disait pourtant qu'ils étaient appelés à Toulouse par les vœux de tous les bons citoyens pour remédier à des abus. On décida que les représentants seront dénoncés à la Convention. Une réunion nouvelle fut décidée pour le 17.

Dès que l'arrestation des Girondins fut connue, Ruffat & Fages furent députés vers le département de la Gironde pour se concerter non seulement avec ce département, mais avec les départements environnants *sur les événements qui mettent la République en deuil & sur les mesures uniformes à prendre dans les circonstances.*

Dès l'ouverture de la séance du 17, il fut donné connaissance d'une lettre du citoyen Dupuy, chef du 1er bataillon de la Haute-Garonne, annonçant une victoire de l'armée d'Italie. Dupuy demandait son certificat de civisme [1].

Des commissaires de chaque section assistaient à la séance. Les commissaires de la section de l'Egalité prirent la parole

1. Dominique Dupuy, un des fondateurs de la Société des Amis de la Constitution, s'était distingué par un ardent patriotisme & par sa haine contre l'anarchie. Le bataillon qu'il commandait, employé d'abord à disperser le camp de Jalès, fut ensuite chargé de garder les défilés des Alpes. Il combattit glorieusement en Piémont. Dupuy n'échappa pas, malgré son héroïsme, aux dénonciations des Jacobins. Il fut arrêté, conduit en prison à Paris, & ne fut rendu à la liberté qu'au 9 thermidor. Il retourna à l'armée d'Italie où il commanda la 32e demi-brigade & s'illustra avec elle dans plusieurs combats, entre autres à Lonato, où il fut blessé. Il devint gouverneur de Milan. Dupuy fit ensuite partie de l'armée d'Egypte. Il y fut nommé général de brigade, puis général de division, assista à la bataille des Pyramides & devint gouverneur du Caire, où il fut assassiné le 30 vendémiare an VII (21 octobre 1798). On donna son nom à un des forts qui défendaient le Caire. Toulouse célébra une fête funéraire en son honneur le 20 brumaire an VIII (11 nov. 1799). — Le nom du brave Dupuy fut donné à

Digitized by Google

pour féliciter les autorités réunies de l'énergie & de la sagesse déployées pour anéantir les factieux & les anarchistes.

Ils déclarèrent qu'ils étaient chargés de renouveler, en présence de l'assemblée & du peuple, au nom de leur section, le serment « d'être fidèles à la République, de maintenir la liberté & l'égalité, l'unité & l'indivisibilité de la République, la sûreté des personnes & le respect des propriétés. » Tous les commissaires présents à la séance demandèrent à prêter le même serment. Les membres de toutes les autorités constituées se levèrent pour se joindre aux citoyens. Le serment civique fut prêté par tous & l'accolade fraternelle fut donnée par le président à tous les commissaires.

Ce même jour, les administrateurs du Département recevaient communication, dans une réunion particulière, de la part de la Commission populaire de Salut public de Bordeaux, du projet de réunion à Bourges, le 16 juillet, de deux commissaires envoyés par chaque département & d'une escorte de 100 à 200 hommes pour chaque délégation. Les administrateurs du Département émirent l'opinion que les résultats seraient le contraire du but que l'on se proposait. La confédération départementale serait une scission avec les départements qui ne l'adopteraient pas & avec la Convention nationale; que ce serait le signal d'une guerre civile qu'il est essentiel de prévenir au moment où la République est cernée par des armées formidables.

Les administrateurs refusaient de se séparer de la Convention, mais ils devaient convoquer les assemblées primaires pour délibérer sur cet objet. Ils votèrent une adresse à la Convention « au sujet de l'arrestation de vingt-huit représentants. » Deux jours après, le 19 juin, une nouvelle adresse portait : « Considérant qu'il est notoire que la Convention nationale n'a pas été libre les 27, 31 mai & 2 juin; qu'il y a tout lieu de croire qu'elle ne l'est pas encore..... Il n'y a qu'un moyen

l'ancienne place Saint-Sauveur, décorée aujourd'hui par une fontaine monumentale. Les traits du général sont reproduits dans un médaillon de marbre sur le piédestal de la colonne de la fontaine, où une inscription rappelle le combat de Lonato.

Digitized by Google

de sauver la République : celui de la plus grande union, de l'accord le plus parfait dans les grandes mesures qui devront être employées & dans la confiance envers la Convention comme envers le centre commun, les autorités persistent dans leurs précédentes délibérations. »

Le 24 juin, nouvelle séance. On communiqua diverses adresses : manifeste de Marseille & adresse des Marseillais aux quatre-vingt cinq départements ; arrêté du Comité révolutionnaire du département de la Gironde ; arrêté de la Commission populaire de Salut public du même département & déclaration de cette Commission sur le tribunal révolutionnaire ; procès-verbal des commissaires de trente-quatre sections de la commune de Lyon.

Le 26, nouvelle réunion dans laquelle les sections de Toulouse demandèrent l'arrestation de la municipalité de Paris.

Cette séance fut la dernière que tinrent les corps constitués[1].

De même qu'à Toulouse on semblait n'avoir pas compris la portée du triomphe de la Montagne sur les Girondins, à Paris, les rapports présentés sur les événements de Toulouse ne renseignaient pas exactement la Convention, car, le 13 juin, elle rendait un décret ordonnant la mise en liberté des membres du Comité de Salut public & des Sociétés populaires mis en arrestation à Toulouse, alors que personne n'avait été arrêté.

Un courrier extraordinaire, arrivé de Paris le 29 juin, apportait une lettre du Ministre de la Justice du 24 & un décret de la Convention destituant le président de l'administration départementale & le mandant à sa barre. Les motifs de la destitution étaient les signatures placées au bas des extraits des arrêtés pris en assemblée générale des corps constitués. Le Département écrivit à la Convention que les délibérations prises à Toulouse avaient eu l'adhésion de ses délégués Lombard-Lachaux, Mailhe & Baudot.

Le président Dardignac & neuf autres citoyens de Toulouse

1. Archives de la Haute-Garonne, Registre des délibérations des corps constitués. Ce registre fut clos *ne varietur* le 11 ventôse an II (1er mars 1794). Sur la couverture on lit : *N° 1 de l'envoi des pièces fait au représentant du peuple mallarmé, le* 1er [en blanc] *de l'an III.*

Digitized by Google

furent mis en arrestation[1]. Ils payèrent plus tard de leur tête l'adhésion qu'ils avaient donnée aux réunions des corps constitués. Les sections de Toulouse, réunies en permanence, décidèrent l'envoi à la Convention d'une pétition en faveur des citoyens arrêtés. Picot de Lapeyrouse avait d'abord été chargé de sa rédaction ; mis en suspicion, Gary le remplaça. L'administration du Département se réunit deux fois dans la journée du 1er juillet. Dans la première séance, on s'occupa d'approvisionnements. Dans la seconde, tenue avec l'assistance des commissaires des assemblées primaires[2], on chargea le procureur général syndic d'informer contre les fauteurs & complices « des manœuvres pratiquées pour faire parvenir à la barre de la Convention les propos inventés & les machinations qui ont donné lieu au décret du 24 juin... » On vota ensuite une adressse de la « section du peuple français formant le département de la Haute-Garonne » à la Convention nationale & on se sépara.

Cette adresse porte que le décret du 24 juin avait été voté au rapport de Chabot, parti de Toulouse dans le seul but de se soustraire à l'accusation portée contre lui d'actes dictatoriaux & d'abus de pouvoir. Elle réfute le contenu de lettres adressées à la Convention, disant que le Département était en contre-révolution & s'était déclaré le centre de la République du Midi, que les administrateurs avaient retenu les fonds de la caisse du District & de la Monnaie, qu'ils entretenaient une armée de quinze mille hommes avec les fonds de la Nation. La vérité était qu'il n'avait pas été touché aux fonds de l'Etat, que la garde soldée consistait en cent soixante-trois hommes à pied, la moitié invalides, & trente hommes à cheval.

L'adresse concluait en demandant le jugement des vingt-huit membres de la Convention mis en arrestation, que les auteurs des violences au Palais national soient sévèrement punis, qu'on examine sérieusement la conduite tenue à Toulouse par

1. Douziech, général de la garde nationale ; Arbanère, président du District ; Loubet, directeur de la Monnaie ; Derrey, maire de Toulouse ; Barras jeune, &c.

2. Les noms de tous les membres présents sont en tête du procès-verbal (Archives de la Haute-Garonne, procès-verbaux, fos 21, 22).

Digitized by Google

Chabot, que la nouvelle Constitution soit promptement promulguée[1].

Ce n'était pas un changement de Constitution qui pouvait remédier à l'état troublé des esprits.

Les *brigands* menaçant d'envahir la ville de Rodez & le général Flers ayant demandé la levée d'une forte armée prise parmi les amis de la liberté, on réquisitionna quatre cents hommes pour être envoyés dans le département de la Lozère[2].

Dès le 27 juin, les corps administratifs & la Société républicaine avaient reçu par l'intermédiaire de Delbreil, adjudant général chef d'état-major, les réclamations d'un certain nombre de citoyens de Perpignan & des départements voisins qui, dans le danger dont leurs villes étaient menacées, sollicitaient des secours en hommes, en armes, en munitions de guerre, en vivres, en fourrages, ainsi que des ouvriers à marteau. Les corps constitués invitèrent le général à faire partir pour Perpiguan toute la poudre à canon dont on pouvait disposer & tous les blés ou autres munitions de bouche qui étaient au pouvoir des régisseurs des vivres de l'armée. Deux compagnies de chasseurs & deux compagnies de canonniers escortèrent un convoi d'artillerie.

Une lettre du 13 juillet des deux représentants commissaires près l'armée des Pyrénées-Orientales constatait que les Espagnols faisaient tous les jours des progrès sur le territoire français, que les départements méridionaux étant à la veille d'être dévastés, il importait de créer à Narbonne un Comité central de correspondance composé d'un délégué de chaque corps constitué. Leygue fut élu membre de ce Comité; mais le lendemain le Conseil se souvenant du décret de la Convention & des poursuites exercées contre ses membres pour les réunions de Toulouse, rapportait son arrêté de la veille.

1. La Constitution dite de 1793 ne fut promulguée que le 24 juin à Paris & le 11 juillet à Toulouse.

2. Voici le texte des réquisitions : « Le citoyen N... est requis, au nom de la patrie en danger, d'entrer dans la force armée que forme le département de la Haute-Garonne. Son concours est jugé nécessaire pour le salut de la République. Requis en outre de se rendre à Toulouse avant le 15 du mois courant.

Digitized by Google

Dupau & Guiringaud, administrateurs du Département, furent désignés à la demande des représentants Leyries & Chaudron-Rousseau pour prendre toutes les mesures « de conciliation & de fraternité » pour maintenir la tranquillité publique menacée par une effervescence populaire. Une des causes de cette effervescence était l'application inégale de la loi du maximum. Le département de la Haute-Garonne voulant exécuter la loi l'appliquait sur les marchés publics qui de jour en jour se trouvaient moins approvisionnés. Les céréales étaient achetées à des prix supérieurs au maximum par des envoyés de départements ne tenant aucun compte de la loi, la Gironde principalement. La municipalité ordonna des visites domiciliaires pour rechercher le recèlement des grains & des farines. Le 23 juillet, le Département fit une avance de 60,000 livres à la municipalité. Le 30 juillet la situation toujours alarmante où se trouvait la Haute-Garonne par la disette des subsistances amena le Département, le District & la Municipalité de Toulouse à déléguer Sartor, Leygue, Robin & le procureur général syndic chez les représentants pour les entretenir de la disette.

Dès le lendemain les prix du maximum étaient augmentés d'un tiers. Le prix du blé était porté à 42 livres.

Le 4 août la municipalité demanda une avance 1,500,000 livres à la Convention pour achat de grains. Le 5 août les boulangers ayant déclaré qu'ils étaient absolument dépourvus de grains pour le lendemain, il fut fait un emprunt de deux cents setiers aux magasins de l'armée. Des commissaires, porteurs de réquisitions, allèrent dans quarante-deux communes à l'entour de Toulouse à une distance de deux à trois lieues. 40,000 livres furent encore prêtées à la Commune par le Département.

Le 8 août on proclama la loi contre les accapareurs. Les blés arrivés par le Canal du Midi ne pouvaient être vendus sur le port; ils devaient être mis en vente à la Pierre[1].

Ne pouvant rester dans la situation précaire où elle se trouvait & en attendant que la demande de 1,500,000 livres pour

1. Nom du marché aux grains de Toulouse. Il était situé sur l'emplacement de la place Esquirol.

Digitized by Google

achat de grains fait à la Convention ait eu son effet, la Commune de Toulouse, après avoir célébré une fête commémorative du 10 août proposa, le 13, une taxe de 2,000,000 de francs sur les riches. Une difficulté se présentait dans l'application : les corps constitués ne pouvant, sous peine de mort, établir arbitrairement aucune contribution, on arrêta d'inviter les riches à faire porter les grains dans les marchés publics & à offrir des secours pécuniaires à la Maison commune [1].

Le 15 les scrupules étaient levés, & en présence des représentants Leyries, Izabeau, Chaudron-Rousseau, le conseil du Département, considérant que c'est entrer dans les intérêts des riches que de les mettre à même de reverser leur superflu, il est établi une taxe de 1,500,000 francs pour approvisionnement de subsistances. Est réputé riche l'individu qui étant marié jouit de 6,000 livres de revenus & de 3,000 s'il est célibataire. Dans les huit jours les rôles devaient être dressés & la moitié de la taxe versée dans la huitaine suivante; le reste dans un mois. Aucune réclamation ne pouvait être reçue qu'après acquit de la taxe.

On rechercha en même temps les causes de la disette, la récolte ayant été généralement bonne, & excellente dans la Haute-Garonne. Il fut reconnu que le refus fait par des départements voisins de fixer le maximum n'était pas étranger à la crise. On accusa la perfidie des malveillants qui voulaient affamer le peuple afin de le pousser aux dernières extrémités & on l'attribua aussi à l'insouciance, à l'incivisme des boulangers & au relâchement de la police.

Après bien de tâtonnements, la fonderie de canons venait d'être établie au couvent Sainte-Claire; on dut réquisitionner les bras nécessaires pour construire le coursier devant conduire les eaux du Moulin-du-Château à la fonderie. Deux administrateurs se rendaient tous les jours à la fonderie pour surveiller son fonctionnement & renseigner le ministre de la guerre. Le bois manquait pour la fonte du métal comme pour la construction du coursier; mais pour la fonte on évita une réquisi-

1. Archives municipales, Registre des recettes de la taxe forcée ou révolutionnaire faite sur les riches.

Digitized by Google

tion en brûlant les marchepieds des autels & autres boiseries des églises supprimées.

Le 22 août le procureur général syndic recevait un arrêté des représentants Baudot, Chaudron-Rousseau, Leyries & Izabeau, suspendant de leurs fonctions plusieurs administrateurs du Département & du District. La malveillance de Chabot pour les autorités constituées de Toulouse portait ses fruits : Calès, Dupau, Courties, Sirven, Fontan, Dispan, Leygue étaient frappés, ainsi que Barras détenu à Paris dans les prisons de l'Abbaye. Le 24, Laffont & Delherm, membres suppléants du Département entrèrent en fonctions. Picquié & Blanchard, citoyen américain, Lasmartres, administrateur du district de Saint-Gaudens & Sambat du district de Castelsarrasin complétèrent, par ordre des représentants, l'administration centrale du Département.

Le 23 août il fut décidé que *sans tenir compte* du maximum on achètera les grains nécessaires à l'approvisionnement de Toulouse. Le 27 eut lieu un recensement général des céréales dans le département. Les représentants mirent 25,000 quintaux de grains à la disposition des huit districts.

On réquisitionna le 31 août tout le cuivre rouge, les batteries de cuisine, le fer, l'étain qui se trouvaient chez les marchands ou les particuliers ; tous les bois de chêne ou d'ormeau propres à la construction des machines, cent pagelles de bois, mille quintaux de charbon, &c.

Tous les maçons, charpentiers, serruriers, forgerons & fondeurs furent aussi mis en réquisition.

Une levée de citoyens âgés de seize à quarante-cinq ans ordonnée le 18 août n'avait pas encore reçu son exécution le 2 septembre, & cependant les nouvelles de l'armée des Pyrénées Orientales étaient mauvaises. Une certaine résistance à cette levée s'était produite à Toulouse, huit cents dispenses accordées furent annulées, sauf pour les laboureurs. Tous les certificats de civisme étaient retirés à la suite de cette résistance. Les citoyens de dix-huit à vingt-cinq ans non mariés & les veufs sans enfants devaient être prêts à marcher dans les vingt-quatre heures. On formait des compagnies de cent hommes qu'on dirigeait sur Narbonne. Les armes de guerre & de

Digitized by Google

chasse devaient être remises par toutes les municipalités.

Afin de faciliter l'approvisionnement de grains pour les hommes de la levée en masse, on exigea que les propriétaires, fermiers ou possesseurs de grains payassent leur impôt en nature. On réunissait aussi à Toulouse le plus de fourrage & de combustible qu'on le pouvait. Le 4 septembre étaient réquisitionnées toutes les charrettes des communes de Toulouse, Colomiers, Lèguevin, Brax, Cornebarrieu, Aussonne, Pibrac, Villenouvelle [1].

Les municipalités de Tournefeuille & de Plaisance retenaient les véhicules qui, portant du charbon à Toulouse, traversaient leurs villages & en faisaient la distribution aux habitants de leurs communes [2].

Le 6 septembre, le général Puget-Barbatane demandait de prompts secours. Il était à Salses [3].

Malgré tous les arrêtés des représentants ou des autorités locales, les hommes de la levée en masse n'étaient pas facilement mis en mouvement. Le 8 septembre, le représentant du peuple Fabre lançait une proclamation aux départements [4].

Peu de jours après, le général Sahuquet entrait en Espagne par le col de Pailhas, à la tête de six cents hommes. Cette petite troupe allait être appuyée par la levée en masse ; mais cette diversion n'enlevait pas les appréhensions que l'on éprouvait du côté de Perpignan.

1. Archives de la Haute-Garonne, Registre des délibérations.

2. Archives municipales de Toulouse, registre de police, 1793.

3. Il réclamait 3,000 aunes de serge pour faire des gargousses & 5,000 feuilles de fer-blanc.

4. « Depuis quinze jours nous vous appelons à notre secours, depuis quinze jours on nous donne des promesses, des arrêtés & point d'hommes ; & pourtant l'ennemi s'avance. Qu'attendez-vous ? Qu'il vienne vous égorger dans vos foyers ? Vous n'avez pas longtemps à attendre ! Que vos villes soient livrées par la plus infâme scélératesse, comme Toulon ? Nos ennemis ont compté davantage sur leur or que sur leurs soldats. Et au milieu de cet état de choses, vous dormez ! Eh bien, nous allons vous dire l'affreuse vérité : Si dans huit jours dix mille hommes ne sont pas rassemblés à Salses, il ne restera plus aux vrais républicains que la mort, à l'égoïste que des larmes inutiles, aux lâches que les vers rongeurs du remords. »

Digitized by Google

Si dans le Midi on avait de grandes craintes, on était plus heureux à l'autre extrémité de la France. Houchard, qui avait succédé à Custine, à l'armée du Nord, battit le duc d'Yorck à Houdschotte, le 9 septembre [1].

L'état de dénuement dans lequel se trouvaient les troupes en campagne, manquant des effets de campement les plus indispensables, fit mettre en réquisition tous les ouvriers qui n'étaient pas employés par les préposés aux fournitures des armées, pour confectionner des tentes, des marmites, des bidons, &c. Les matières pour les confectionner étaient réquisitionnées, & ceux qui refusaient de les livrer ou de les façonner étaient déclarés traîtres à la patrie. Le Département dut aussi fournir à bref délai, pour l'armée : 3,000 capotes, 6,000 chemises, 8,000 paires de souliers, 3,000 couvertures, 6,000 paires de bas de laine, 2,000 habits, 2,000 vestes, 4,000 culottes. Tous les districts durent concourir à la fabrication de ces objets.

Les arrestations des suspects dénoncés par le Comité de surveillance de la Société populaire étaient commencées à Toulouse dès le 30 août. Il fut réservé une force armée de six cents hommes de la levée en masse pour rester à la disposition du Département, « les sans-culottes ayant un intérêt pressant à contenir les ennemis de l'intérieur. »

Les Sociétés populaires devaient se concerter avec les Conseils généraux des communes, à l'effet de dresser la liste de toutes les personnes qui étaient en état d'être arrêtées, mais l'arrestation des suspects devait être confiée à une municipalité autre que celle du lieu de leur résidence. Chaque sans-culotte voyait partout des ennemis ou des malversateurs. C'est ainsi que Sirven & Courties, administrateurs suspendus pour avoir fait partie des réunions des corps constitués, furent accusés d'avoir accaparé des grains, d'avoir laissé pourrir une grande partie de ceux destinés à l'approvisionnement de l'armée & d'avoir partagé entre eux une somme de 40,000 livres.

Langautier, administrateur destitué, écrivait à ses anciens

1. Uue lettre adressée le 11 septembre de Lille aux citoyens Bellegarrigue & Cie, négociants à Toulouse, annonçait cette victoire.

Digitized by Google

collègues pour les informer que l'administration du District de Revel avait pris des mesures pour le faire arrêter. Les administrateurs du District de Saint-Gaudens eurent à rendre compte des suites données à une dénonciation contre le maire de Saint-Bertrand, la municipalité du même lieu contre un membre du Comité de surveillance de Saint-Gaudens & contre Dorio, juge au tribunal & membre du même Comité.

Quelquefois les incarcérés parvenaient à faire accueillir une protestation ; c'est ainsi que la municipalité de Bourg-Saint-Bernard eut à rendre compte de l'arrestation comme suspect d'un habitant de la commune. D'autres fois, la facétie se mêlait à ces tristesses : la municipalité de Miramont demandait aux administrateurs du Département de la fixer sur les personnes qui devaient être arrêtées par mesure de sûreté, & particulièrement si celles qui n'allaient pas à la messe étaient de ce nombre.

La délibération du 15 août, relative à l'emprunt forcé, ne fut définitivement décrétée par Baudot que le 23 septembre. Il devait être appliqué aux riches reconnus pour être aristocrates, égoïstes, feuillans ou modérés. Il produisit 1,598,646 livres. On dépensa 822,712 livres 13 sols. Sur cette somme, 465,414 livres étaient remboursées au trésorier de la ville Abel pour avances sur les subsistances, 42,327 livres étaient dépensées pour construction de fours, 200,191 livres pour dépenses portées sur un tableau remis au District, 75,078 livres pour achat de la viande vendue aux malades de la commune, 13,015 livres pour indemnité de pain fourni par les boulangers aux sans-culottes, 47,200 livres pour les représentations données gratis à la Comédie pour le peuple, 2,500 livres pour la rédaction du *Journal révolutionnaire*, 50,000 livres pour les indigents de la commune, 1,890 livres pour un banquet relatif au mariage de quinze jeunes filles, 6,000 livres pour la formation de la garde révolutionnaire, 207 livres 10 sols pour frais de recouvrement de l'emprunt & 4,300 livres pour remboursements faits à divers[1].

1. Archives municipales de Toulouse : Registre des recettes de la taxe forcée ou révolutionnaire faite sur les riches d'après l'arrêté du

Digitized by Google

Le 25 septembre, le District de Toulouse prit une délibération, en exécution d'un décret de la Convention du 18, réduisant le traitement de l'évêque & portant qu'il ne serait plus payé d'avance. Les vicaires épiscopaux, les supérieurs de séminaires étaient supprimés, ainsi que toutes les Académies ou Sociétés littéraires patentées ou dotées.

En exécution de la loi réglant le prix maximum des objets de premiére nécessité, le District de Toulouse en dressa un tableau valable pour un an[1], & le maire fixa aussi le maximum des salaires, gages, main-d'œuvre, journées de travail, prix des transports dans la ville & gardiage de Toulouse.

La circulation des espèces monnayées étant prohibée sous peine de mort depuis le 12 septembre, le 30 les administrateurs du Département prirent un arrêté qui ordonnait que toutes les espèces monnayées ou lingots seraient déposés chez les receveurs de district. Des assignats au cours étaient donnés en échange des matières d'or & d'argent. Les pièces métalliques, bronzes, médailles antiques, &c., n'étaient pas comprises dans cet arrêté & pouvaient être conservées par leurs propriétaires. Des visites domiciliaires étaient faites chez tous les individus suspectés de n'avoir pas remis leurs espèces métalliques... Celui qui dénonçait un possesseur d'espèces monnayées recevait en assignats moitié de la somme trouvée d'après sa dénonciation.

Les arrestations de suspects continuaient; on ne se donnait pas la peine d'aller s'assurer de leur personne, on les invitait à se rendre en prison sous peine d'être traités d'émigrés. C'est ainsi que le 12 septembre, ordre était donné à Moysset aîné, ci-devant procureur du ci-devant roi, de se rendre dans les prisons de Toulouse, sous peine d'être déclaré émigré & d'avoir ses biens mis en séquestre. Le 13 septembre le bureau de sûreté de la municipalité de Toulouse écrivait à la municipalité d'Auch pour qu'elle invitât le ci-devant président Daspe à se rendre dans les prisons de Toulouse[2].

représentant du peuple Baudot, en date du 23 septembre 1793. — 98 feuillets séparés dans le même registre concernant les prêts volontaires d'août 1793.

1. Brochure de 30 pages in-8°, imprimée chez Brouilhet.

2. « Nous demeurons instruits que le sieur Daspe, ci-devant prési-

Digitized by Google

La multiplicité des arrestations rendaient les prisons insuffisantes & entraînaient de grands inconvénients soit par les maladies qui s'y perpétuaient, soit par le mélange des personnes qui y étaient renfermées. Dans le même local se trouvaient des gens suspects & des militaires; ceux-ci pouvant être démoralisés par ceux-là. On ouvrit la prison des Carmélites.

L'administration du Département s'établit en permanence le 5 octobre. Trois commissaires du nouveau comité des sans-culottes de Bordeaux firent le tableau de la situation désastreuse où se trouvait cette ville par rapport aux subsistances & remirent une réquisition des représentants Izabeau & Tallien pour faciliter l'achat & le transport de grains. Le lendemain on donna lecture de cette réquisition aux officiers municipaux, au Comité des subsistances & au fournisseur général des vivres de l'armée, réunis. Il fut décidé que le fournisseur des vivres de l'armée extrairait la quantité de farine de froment dont il pouvait disposer sans compromettre la subsistance des armées pendant un mois. La commune de Toulouse dut faire aussi une avance, & toutes les communes du département furent invitées à envoyer des grains pour remplacer ceux qui étaient cédés aux Bordelais.

Le 7 octobre les représentants avaient rendu un arrêté relativement au séquestre des biens de la famille Dubarry [1].

dent & habitant à Toulouse, réside dans ce moment sur ses possessions aux environs de votre ville, en vertu d'un passeport que nous lui avons délivré. Les circonstances ayant nécessité de nouvelles arrestations des personnes désignées suspectes & notamment de celles qui avaient été recluses, le sieur Daspe a été compris dans la liste des personnes à arrêter. Vous voudrez bien, en conséquence, s'il est dans votre ville ou dans les environs, le sommer d'avoir à se rendre sans délai dans la maison de réclusion, à Toulouse, & de lui déclarer que faute par lui d'obéir, il va être considéré émigré & ses biens mis en séquestre conformément à la loi. Vous voudrez bien aussi vous assurer qu'il ne quitte pas le lieu où il réside en ce moment. »

1. Les représentants du peuple en séance à Toulouse, considérant que la famille Dubarry doit sa fortune entière aux vols publics qu'elle a faits dans le trésor de la nation française, que l'impunité de ces crimes commandés par le despote Louis XV doit être sans effet lorsque les droits du peuple ont anéanti les droits & les voleurs qu'ils proté-

Digitized by Google

Le même jour le notaire Fargues était suspendu de toutes ses fonctions pour avoir partagé des opinions contraires à l'intérêt général de la République. Ayral, Roché & Rouget, administrateurs du District furent destitués. Dupuget, Trémoulet, officiers municipaux subirent le même sort. Le 13 vint le tour du maire Ferrand [1]. Le lendemain Groussac, négociant en grains, fut installé à sa place.

geaient au préjudice du trésor public, arrêtent que le procureur général syndic du département de la Haute-Garonne, accompagné de deux membres du Comité public de la Société populaire de Toulouse & de deux autres de la municipalité se rendront dans les maisons de la famille Dubarry, se feront ouvrir toutes les portes, en retireront toutes les matières d'or & d'argent qui s'y trouveront, soit monnayées, soit ouvragées, ainsi que ce qu'ils trouveront de précieux par la matière ou le travail, séquestreront provisoirement tous leurs biens, dresseront procès-verbal du tout, &c.

1. Considérant, disent les représentants Baudot & Chaudron-Rousseau, qu'il est essentiel de retirer des fonctions publiques tous les hommes qui ne se sont pas montrés révolutionnaires, ceux à qui l'on peut supposer quelques raisons de regretter l'ancien régime, & voulant maintenir les bonnes dispositions du peuple de Toulouse en lui donnant des représentants vraiment sans-culottes... Le citoyen Ferrand est & demeure suspendu de ses fonctions de maire de Toulouse. Comme il faut que ce fonctionnaire rende compte de sa gestion, il sera gardé à vue chez lui par deux sans-culottes qui seront payés à ses frais. Il rendra le plus promptement possible ses comptes de clerc à maître à cinq commissaires, dont deux seront pris dans la Commune & trois dans la Société populaire.

(*A suivre.*) E. CONNAC.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

NED & LANCEY. — **Guide tauromachique**, 1 vol. in-18 de XI-174 pages, orné de 50 dessins. — Toulouse, Ed. Privat, 1900.

La Provence tient à l'Italie, a dit Alphonse Daudet; mais le Languedoc prépare l'Espagne, &, à Toulouse, nous avons été longtemps celtibères comme elle. Il a fallu les conquêtes successives des Tectosages, des Gallo-Romains, des Wisigoths & surtout des Francs pour nous isoler peu à peu de la Péninsule ibérique & nous faire perdre le vieil esprit de notre race primaire. C'est pour cela sans doute que nous sommes restés aussi longtemps insensibles au spectacle des courses de taureaux. Mais aujourd'hui le mouvement est donné. Il s'accentue chaque jour, &, de tous côtés, des *aficionados* se forment, non pas de simples amateurs de la *corrida*, mais encore ceux qui, comme l'a dit Sanchez de Neira, joignent à l'amour passionné du spectacle une science tauromachique suffisante pour apprécier les diverses passes & les distinguer entre elles.

Assurément, il n'est pas commun de rencontrer de véritables *aficionados*. Mais voici un livre qui va permettre à tout le monde de le devenir facilement. Il est l'œuvre de deux Toulousains — NED & LANCEY — deux pseudonymes dont on peut connaître les véritables noms à la grande librairie toulousaine Edouard Privat, qui les a édités en un élégant volume de XI-174 pages, d'une lecture attrayante et commode. Avant de l'écrire, ils sont allés s'instruire en Espagne, & ils ont consulté sur la matière tous les auteurs classiques de la Péninsule.

Digitized by Google

Ils en ont rapporté un résumé complet & technique dont ils ont éloigné tout ce qui était superflu. Et ils nous présentent un véritable traité sur l'art tauromachique en y mettant cette précision & cette clarté qui sont les qualités maîtresses de l'esprit français.

L'ouvrage se divise en deux parties distinctes.

La première traite de tout ce qui précède la course, &, en particulier, l'élevage des *toros* de combat (*tienta* & *herradero*), leurs qualités essentielles & leur classification, la conduite des toros à la plaza où on doit les courir, l'engagement des *cuadrillas*, les écoles tauromachiques d'Espagne, comment se confère l'*alternative*.

Dans la seconde partie sont données toutes les notions concernant la course, qui comprend trois périodes bien distinctes : les piques, les banderilles & la mort. Mais avant de traiter de la *corrida* proprement dite, les auteurs commencent par nous renseigner sur la division des terrains, la *suerte*, la *juridiccion*, le *quite* & les *querencias*, toutes précisions essentielles à la compréhension de la corrida. Puis, ils s'étendent sur les diverses suertes de *capa*. Ils parlent ensuite du rôle du *matador* comme directeur de combat et du rôle du président de la course. Enfin, commence le *paseo*. Les ors brillent dans l'arène, les *matadores* s'avancent suivis chacun de ses *banderilleros* & des *picadores*, le président lance dans l'arène la clé du *toril*, les *clarines* se font entendre & le premier *bicho* apparaît.

La course comprend trois phases distinctes (*tercios*) indiquées par le président en agitant son mouchoir blanc. Ce sont la *suerte de vara*, la *suerte des banderillas*, enfin la mort. Chacune de ces trois phases est indiquée et étudiée dans ses divers détails. On suit pas à pas les péripéties du combat, on se rend compte de tous ceux qui y participent, de leur rôle, de leurs qualités et de leurs devoirs. On y trouve l'explication des nombreux coups qui peuvent se présenter.

L'ouvrage se termine par un vocabulaire donnant l'explication des divers termes tauromachiques employés en pareille matière.

Ainsi qu'on le voit, ce manuel est susceptible de satisfaire tous ceux qui le consulteront, celui qui ignore les premiers

Digitized by Google

éléments des courses espagnoles comme celui qui les pratique depuis longtemps. On y trouve tout défini, expliqué, commenté, sans compter que chaque page de texte est accompagnée de nombreuses gravures qui en rendent la lecture aussi compréhensible que facile à suivre & agréable à étudier.

A tous égards donc, le *Guide Tauromachique* de MM. Ned & Lancey mérite d'être dans toutes les mains, celles des connaisseurs, comme celles des novices. Il a déjà obtenu un excellent accueil puisqu'il en est à son quatrième mille. Son succès s'affirmera à mesure qu'on le connaîtra davantage, car il n'en existe pas de plus complet & de plus clair, de plus disert & de plus précis, &, par conséquent, de plus capable de faire comprendre & apprécier la noblesse de ce combat, où, quoi qu'on en ait dit, au courage & à la témérité se joint un art tout particulier, digne de rivaliser avec tous les autres.

Louis de GRANVAL.

MARIUS ANDRÉ. — **Le Bienheureux Raymond Lulle** (1232-1315), — 2e édition. — Paris, librairie Victor Lecoffre, 1900. — Un volume de IV-215 pages in-12.

Un gentilhomme appartenant à une famille de haute lignée; un troubadour qui aimait à chanter les belles dames & à profiter de leurs faveurs; un libertin qui poussait l'audace jusqu'à poursuivre ses conquêtes dans les sanctuaires les plus vénérés & qui avait été rappelé aux convenances & converti à la religion par l'excès même de ses passions; un mari peu scrupuleux qui délaissait sans souci sa femme & ses enfants après comme avant sa conversion; un contemplatif qui se plaisait à vivre d'extase dans sa solitude, mais qui savait devenir un homme d'action des plus pratiques pour discuter de l'excellence de la doctrice chrétienne avec les rabbins juifs & pour évangéliser les Sarrasins jusque sur la terre d'Afrique; un convertisseur par la parole qui aurait bien voulu l'être également par les armes; enfin un martyr de son zèle religieux, tel fut le Catalan Raymond Lulle (*Ramon Lull*), fils d'un des plus vaillants compagnons d'armes de Jacme Ier, roi d'Aragon, lors de sa conquête des îles Baléares en 1229.

Digitized by Google

Ils en ont rapporté un résumé complet & technique dont ils ont éloigné tout ce qui était superflu. Et ils nous présentent un véritable traité sur l'art tauromachique en y mettant cette précision & cette clarté qui sont les qualités maîtresses de l'esprit français.

L'ouvrage se divise en deux parties distinctes.

La première traite de tout ce qui précède la course, &, en particulier, l'élevage des *toros* de combat (*tienta* & *herradero*), leurs qualités essentielles & leur classification, la conduite des toros à la plaza où on doit les courir, l'engagement des *cuadrillas*, les écoles tauromachiques d'Espagne, comment se confère l'*alternative*.

Dans la seconde partie sont données toutes les notions concernant la course, qui comprend trois périodes bien distinctes : les piques, les banderilles & la mort. Mais avant de traiter de la *corrida* proprement dite, les auteurs commencent par nous renseigner sur la division des terrains, la *suerte*, la *juridiccion*, le *quite* & les *querencias*, toutes précisions essentielles à la compréhension de la corrida. Puis, ils s'étendent sur les diverses suertes de *capa*. Ils parlent ensuite du rôle du *matador* comme directeur de combat et du rôle du président de la course. Enfin, commence le *paseo*. Les ors brillent dans l'arène, les *matadores* s'avancent suivis chacun de ses *banderilleros* & des *picadores*, le président lance dans l'arène la clé du *toril*, les *clarines* se font entendre & le premier *bicho* apparaît.

La course comprend trois phases distinctes (*tercios*) indiquées par le président en agitant son mouchoir blanc. Ce sont la *suerte de vara*, la *suerte des banderillas*, enfin la mort. Chacune de ces trois phases est indiquée et étudiée dans ses divers détails. On suit pas à pas les péripéties du combat, on se rend compte de tous ceux qui y participent, de leur rôle, de leurs qualités et de leurs devoirs. On y trouve l'explication des nombreux coups qui peuvent se présenter.

L'ouvrage se termine par un vocabulaire donnant l'explication des divers termes tauromachiques employés en pareille matière.

Ainsi qu'on le voit, ce manuel est susceptible de satisfaire tous ceux qui le consulteront, celui qui ignore les premiers

Digitized by Google

éléments des courses espagnoles comme celui qui les pratique depuis longtemps. On y trouve tout défini, expliqué, commenté, sans compter que chaque page de texte est accompagnée de nombreuses gravures qui en rendent la lecture aussi compréhensible que facile à suivre & agréable à étudier.

A tous égards donc, le *Guide Tauromachique* de MM. Ned & Lancey mérite d'être dans toutes les mains, celles des connaisseurs, comme celles des novices. Il a déjà obtenu un excellent accueil puisqu'il en est à son quatrième mille. Son succès s'affirmera à mesure qu'on le connaîtra davantage, car il n'en existe pas de plus complet & de plus clair, de plus disert & de plus précis, &, par conséquent, de plus capable de faire comprendre & apprécier la noblesse de ce combat, où, quoi qu'on en ait dit, au courage & à la témérité se joint un art tout particulier, digne de rivaliser avec tous les autres.

Louis de GRANVAL.

MARIUS ANDRÉ. — **Le Bienheureux Raymond Lulle** (1232-1315), — 2e édition. — Paris, librairie Victor Lecoffre, 1900. — Un volume de IV-215 pages in-12.

Un gentilhomme appartenant à une famille de haute lignée; un troubadour qui aimait à chanter les belles dames & à profiter de leurs faveurs; un libertin qui poussait l'audace jusqu'à poursuivre ses conquêtes dans les sanctuaires les plus vénérés & qui avait été rappelé aux convenances & converti à la religion par l'excès même de ses passions; un mari peu scrupuleux qui délaissait sans souci sa femme & ses enfants après comme avant sa conversion; un contemplatif qui se plaisait à vivre d'extase dans sa solitude, mais qui savait devenir un homme d'action des plus pratiques pour discuter de l'excellence de la doctrice chrétienne avec les rabbins juifs & pour évangéliser les Sarrasins jusque sur la terre d'Afrique; un convertisseur par la parole qui aurait bien voulu l'être également par les armes; enfin un martyr de son zèle religieux, tel fut le Catalan Raymond Lulle (*Ramon Lull*), fils d'un des plus vaillants compagnons d'armes de Jacme Ier, roi d'Aragon, lors de sa conquête des îles Baléares en 1229.

Digitized by Google

Jusqu'ici, on avait peu connu ce personnage singulier, même après la savante étude dont il a été l'objet dans l'*Histoire littéraire de la France*. On se contentait de le regarder comme un autre saint François d'Assise & de le classer entre les docteurs « illuminés » comme saint Bonaventure & les docteurs « subtils » comme Jean Duns Scot. C'est à peine si, dans les meilleurs manuels d'histoire de la philosophie, on lui consacrait une mention parmi les scolastiques « allant des âpretés du syllogisme aux rêveries de l'alchimie. » Et beaucoup ignoraient que l'Eglise l'avait mis au nombre des « bienheureux. »

M. Marius André vient de nous le révéler sous un jour plus complet & de nous le faire connaître tel qu'il le méritait. Ce n'était peut-être pas un grand philosophe ou un grand théologien; mais c'était un moraliste & un penseur des meilleurs de son siècle, un apôtre éloquent & pratique, un prodigieux missionnaire mettant au service de la chrétienté toutes les ressources de son esprit cultivé, toute la vigueur de son corps infatigable & toute l'énergie de son caractère indomptable. Comme poète, il a été un des plus renommés troubadours de son temps, plein de verve & d'imagination, d'une fécondité inouïe & ayant cultivé tous les genres. C'était, en outre, un romancier qui écrivait en prose avec la même facilité & la même élégance qu'en vers, & qui nous a laissé dans *Blanquerna, maître de la perfection chrétienne*, une autobiographie des plus curieuses. On doit le considérer comme un des meilleurs écrivains de la langue d'Oc, à une époque où elle était la langue préférée des cours souveraines & des maîtres en littérature.

Grâce à M. Marius André, nous connaissons enfin toutes les péripéties de sa jeunesse orageuse, sa conversion dramatique par la belle et vénérable Ambrosia de Castello, mariée à un riche Gênois établi à Palma, ses démêlés avec sa famille, ses longs voyages en Europe, en Asie, en Afrique, ses insistances auprès des papes, des rois, des empereurs pour l'unification de l'Eglise catholique & la conquête du monde musulman, ses efforts pour sauver les Templiers de leur propre décadence autant que de l'avidité de ceux qui les jalousaient, ses luttes incessantes contre l'Averroïsme & contre les Dominicains re-

Digitized by Google

poussant l'Immaculée Conception, ses idées de propagande religieuse qui en font tout à la fois un disciple de saint Dominique & un précurseur d'Ignace de Loyola.

M. Marius André a pu d'autant mieux étudier ce personnage original & complexe, qu'entré dans la diplomatie, il a passé quatre ans dans les consulats de Barcelone & de Madrid, & s'est mis en relations avec tous ceux qui ont édité ou commenté les œuvres de Raymond Lulle restées mal connues jusqu'en ces derniers temps. Il ne s'est pas contenté de simples renseignements biographiques, il a analysé la plupart de ses écrits & en a reproduit des passages typiques de son caractère & de ses idées.

Depuis longtemps, nous n'avions pas lu un livre aussi curieux & aussi intéressant. Ecrit d'enthousiasme, il est aussi une œuvre d'érudition exacte & réfléchie & il nous initie avec autant de chaleur que de clarté & de précision à ces temps médiévaux où les hommes d'action les plus héroïques se doublaient parfois de mystiques les plus exaltés & d'érudits les plus documentés, dédaignant les gloires du monde & les faveurs de la fortune pour les âpretés de la solitude ou les luttes sanglantes de la Foi. B. D.

CERVANTÈS. — **Les Deux Bavards**, saynète en deux tableaux; traduction nouvelle par HENRI DE CURZON. — Toulouse, Privat, éditeur, 1900; broch. in-8°.

A la remarquable série de ses *Etudes hispaniques*, M. Henri de Curzon vient d'ajouter une traduction de *Los dos habladores*, comédie en deux tableaux de Cervantès. L'œuvre originale fut représentée en 1898 sur le théâtre de la Renaissance par l'excellente troupe espagnole de Mme Maria Guerrero & de M. Diaz de Mendoza.

Etablie sur le texte de l'édition originale de 1617, la traduction de M. de Curzon présente un certain nombre de qualités solides : précision, mouvement, verve subtile & colorée, qui lui communiquent la saveur d'une œuvre originale & lui assurent un mérite très supérieur à la version donnée en 1861 par M. Ch. Royer, dans le théâtre complet de Cervantès.

Le sujet de ce délicieux petit intermède mérite d'être rap-

Digitized by Google

pelé en deux mots. Le seigneur Sarmiento, homme d'importance, a pour femme une insupportable bavarde. Le hasard veut que ce gentilhomme rencontre sur son chemin un certain Roldan, pauvre hère sans équipage & doué d'une intarissable faconde. Assourdi par les propos bizarres autant que prolixes de son infatigable interlocuteur, Sarmiento conçoit le dessein de l'emmener chez lui pour calmer l'intempérance bavarde de dona Béatrix, sa compagne. Après plusieurs incidents, la cure réussit à merveille, & la dame qui n'a pu trouver l'occasion de placer un seul mot chasse Roldan en s'écriant dépitée : « Va-t'en, bavard insupportable ! »

C'est à la traduction de cette saynète, menue comme un fabliau & si souvent imitée, que M. de Curzon fait valoir les multiples agréments de sa verve dramatique & les rares qualités d'un esprit très familiarisé avec les difficultés nombreuses de l'ancien théâtre espagnol.

Joseph POUX.

Henri BÉRALDI. — **Cent ans aux Pyrénées, tome III.** (*Russell, Packe, la Société Ramond, Nansouty;* in-8°, 185 pages, Paris, 1900.)[1]

Le troisième volume de l'attachante revue de M. Béraldi arrive aux enthousiastes de la montagne, à ceux qui l'aiment pour elle-même, pour la fascination de ses solitudes les plus sauvages & de ses sommets les plus inviolés. Ce seront, non plus les naturalistes & les savants qui cherchent à découvrir le mystère de leur formation, non plus seulement les promeneurs charmés & même les marcheurs intrépides qui ont demandé à la chaîne entière des ravissements enchantés, mais les enivrés & les lyriques, les découvreurs de déserts inconnus & de saisissantes, parfois de terrifiantes émotions.

Chaque volume, comme chaque période, est représenté par un interprète qui les caractérise & les personnifie : le premier, Ramond ; le second, Chausanque ; le troisième, Russell.

Le comte Russell remplit ce nouveau fascicule. Je me rap-

1. L'ouvrage, imprimé à petit nombre d'exemplaires, n'est pas mis en vente. Il est à la Bibliothèque de la ville et à celle de la Société de Géographie (Hôtel d'Assézat).

Digitized by Google

pelle l'impression que me produisit, il y a déjà plus de quarante ans, le jeune homme encore inconnu qui revenait des Andes & projetait l'Himalaya, entrant un jour dans l'atelier de Latour, fort lié avec le docteur Russell, son oncle, je crois. Sa figure énergique & résolue me saisit. Etait-ce un pressentiment des joies qu'il devait me donner plus tard lorsque je lisais ses récits passionnés, peignant, comme nul autre, les tableaux des montagnes superbes par des traits si colorés & si justes, si profondément sentis que pas une de leurs phrases ardentes n'est pénétrée par la moindre trace de déclamation?

Que retirer de ses entrevues avec les géants des deux mondes? L'attendrissement qui s'empara de lui lorsqu'il revit ses chères Pyrénées lui fit comprendre qu'il leur consacrerait sa vie.

Et, en effet, depuis ce moment se succèdent les ascensions vertigineuses, les découvertes de régions glacées aussi inconnues que celles du pôle, bien qu'à une demi-journée de Luchon ou de Gavarnie; les nuits passées dans des « océans de glace au milieu des étoiles », une entre autres sur le sommet du Néthou; la conquête de pics altiers que nul pied humain n'avait foulés encore; d'autres reconquis comme le terrible Balaïtous, oublié depuis soixante & dix ans, & d'ailleurs aujourd'hui moins farouche, maintenant qu'on l'aborde par une crête & une brèche orientales. Les sommets au-dessus de 3,000 mètres ne sont plus regardés que comme des promenades de parc. C'est vraiment une chaîne nouvelle absolument ignorée qui se révèle aux yeux éblouis. Le revers espagnol montre pour la première fois, à d'autres qu'aux bergers aragonais, ses forêts, ses gigantesques déchirements, semblables à ceux du Colorado, ses pentes & ses cimes inondées de soleil. Plus près, c'est, au contraire, un désert de glace plus inviolé encore au sud-est du Néthou, dominé par la crête hérissée que l'intrépide marcheur appela la crête des Tempêtes, & où il vit, peut-être, les deux derniers bouquetins. Il y laisse son nom, au pic Russell, qui se dresse à 1,500 mètres au sud-est du Néthou, & lance sa pointe aiguë à 3,204 mètres.

Mais ce fut son ami, M. Packe, qui lui donna ce nom, tandis que Russell donnait celui de lac Packe à l'un des plus

Digitized by Google

grands réservoirs de cette région sauvage. C'était justice. M. Charles Packe, épris de l'étrangeté de ses sites neigeux & sollicité par les enchevêtrements de ses vallées, venait, en effet, d'en dresser la carte, après avoir demeuré trente-cinq jours dans ces rudes déserts.

Après la carte des Monts-Maudits, qui devança celle des topographes d'Espagne, Shrader dresse celle du Mont-Perdu au 40,000me, & dessine d'admirables panoramas des Pyrénées « qui ont le net & le piquant des dessins de Viollet-Leduc. »

Puis M. Vallon publie divers panoramas d'une exécution moins artistique, mais précieux par leur précision, préludant ainsi à son plan en relief des montagnes de Cauterets, qui répond à celui des montagnes de Luchon par Lézat.

C'est qu'en effet, pendant cette période, le Mont-Perdu, les crêtes supérieures du cirque de Gavarnie, le Vignemale, la Munia, le Balaïtous exercent plus de prestige & d'attirance que les cimes luchonnaises.

Russell attaque le Vignemale de tous côtés avant de l'ériger en montagne favorite & d'y creuser ses grottes. Il y monte même en hiver, marchant seize heures dans la neige, le 11 février 1869.

Mais il ne néglige aucune partie de la chaîne & apprend à apprécier mieux les montagnes ariégeoises, trop dédaignées. Il gravit deux fois le Montcalm & le Carlitte.

En 1867 paraît son livre les *Grandes ascensions des Pyrénées*, précis, énergique & sûr comme la théorie militaire, illuminé soudain, en divers itinéraires, par des éblouissements d'un style qui dévoile & peint comme un tableau magique. Il révéla des Pyrénées absolument nouvelles à ceux qui croyaient les connaître parce qu'ils avaient vu la Maladetta du port de Vénasque, & le cirque de Gavarnie du pied de la cascade. Prélude des *Souvenirs d'un montagnard* qui paraîtront vingt ans après.

Luchon demeure toutefois la reine mondaine des Pyrénées pendant le second Empire. Stéphen Liégeard la célèbre dans un guide : *Vingt journées d'un touriste au pays de Luchon*, qu'il ne publia cependant qu'en 1874. Il y proclame la fidélité de ses convictions & se plaît à voir dans un aigle planant

Digitized by Google

sur un pic un présage du retour prochain du prince impérial! Déjà les montagnes luchonnaises lui avaient inspiré des strophes que couronnèrent les primevères et les amarantes des Jeux Floraux. Mais les cavalcades, les fêtes, les joyeusetés & les piquantes aventures de la vie des eaux tiennent plus de place que les sommets altiers. On y voit même rappelé le quatrain célèbre qui fut improvisé chez la maréchale Niel sur des bouts rimés provocateurs. Le livre l'attribue au procureur général Dupré & il vibre bien, en effet, dans la note de son esprit.

Mais c'est un autre magistrat, signalé alors aussi par sa verve osée, le conseiller Escudier, qui remplit les rimes inquiétantes & obligea les éventails à voiler les rires étouffés & les rougeurs subites.

Le nouveau volume de M. Béraldi donne ainsi l'histoire complète des Pyrénées. Il fixe des souvenirs imprécis, échelonne à leur date les découvertes dans la chaîne neigeuse qui révéla des beautés insoupçonnées aux grimpeurs que rien n'arrête. Il signale les efforts de tous & n'en omet aucun. Je vois indiquée (p. 166) l'ascension de notre ami M. Eugène Trutat sur le glacier de la Maladetta, pour en étudier la marche & la mesure même par des alignements de tiges de fer. Cette mention me rappelle un souvenir. Je passai, avec un de mes amis & avec M. Trutat & ses compagnons, sur le rocher de la Rencluse, la nuit du 4 septembre 1873 qui précéda cette course.

Le livre est écrit avec une élégante précision qu'anime un mouvement rappelant sans cesse la marche vive du montagnard. Chaque phrase vise un but & l'atteint. L'habitué des montagnes s'épargne les mots & les pas inutiles.

Ces pages développeront encore l'amour de nos chères montagnes, le goût des nobles émotions qu'elles prodiguent. On entend blâmer parfois la passion nouvelle qui entraîne vers les âpres solitudes & risque des vies toujours précieuses pour un plaisir stérile. Mais les Pyrénées ne font courir de dangers qu'aux imprudents, & les accidents y sont extrêmement rares. Plus nombreux peut-être sont ceux qui, au bout de l'année, se seront tués en dégringolant dans leurs escaliers que les vic-

Digitized by Google

times des ascensions hardies; plus nombreux surtout ceux qui abîment & détruisent leur santé & leur existence dans les veillées prolongées au milieu de l'air méphitique des théâtres & des cercles. Je ne parle même que des oisivetés innocentes. Et l'alcool, & les nuits passées au jeu, & les excès de tout genre ne sont-ils pas plus meurtriers? Est-il stérile vraiment d'ailleurs l'attrait vers les cimes? Il façonne la machine humaine et développe les moyens d'action plus sûrement qu'aucun autre sport. Il fait mieux encore, puisqu'il donne les qualités d'audace, d'initiative personnelle, d'habileté et de sûreté de coup-d'œil, et finalement de courage résolu, qui caractérisent, par exemple, nos chasseurs alpins.

Et puis, ne mettent-elles pas en jeu l'une de nos plus nobles facultés, les âmes privilégiées qui se vouent à la contemplation de la beauté absolue que le Créateur a répandue dans la nature avec plus de prodigalité encore que l'utile? Il est vrai qu'entre ses mains la beauté s'unit à l'utilité, et que celui qui admire les splendeurs de son œuvre se prépare à en connaître les lois & à les révéler aux hommes. Si Dieu a revêtu les monts de si merveilleuses parures, ne convient-il pas que quelques âmes au moins les viennent admirer en s'inclinant devant sa toute-puissance?

Le vieux chasseur Salettes, sur le sommet du Balaïtous, se met à genoux, ôte son chapeau & fait sa prière : « Scène sublime, dit Russell, immense poésie d'une âme honnête en face des splendeurs de l'univers. »

Jéhovah de la terre a consacré les cimes.

Et enfin, n'amèneraient-ils aucun résultat pratique que les ascensionistes se consoleraient en répétant, comme tous les affamés d'idéal, le beau vers de Cyrano :

Certes, c'est bien plus beau lorsque c'est inutile.

M. Béraldi laisse espérer un quatrième fascicule. Combien quelques cartes compléteraient son beau travail!

J. DE L.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE TOULOUSAINE

NOTES AU JOUR LE JOUR.

(Suite [1].)

22. Dieulafoy (Michel) — était secrétaire greffier de la mairie de Toulouse pendant la Révolution. — Archives de la Haute-Garonne, v. 7. — J. A.

23. Loubers — était juge de paix à Toulouse en nivôse an III. — Archives de la Haute-Garonne, l. 555. — J. A.

24. Niel — était commandant de la gendarmerie nationale de Toulouse en l'an III. — Archives de la Haute-Garonne, l. 555. — J. A.

25. Arthaud l'aîné — était orateur du Cercle constitutionnel de Toulouse. Il fut arrêté en l'an IX. — *Rév. française*, t. XXIII. Ph. Morère, Consulat. — J. A.

26. Bayonne — était « instructeur national » pour la fabrication du salpêtre dans le district de Toulouse, en l'an II. — Archives de la Haute-Garonne, l. 554. — J. A.

27. Barthe (abbé), — né à Montredon, près Narbonne, attaché au chapitre de Narbonne, puis à celui de Carcassonne, devint professeur de théologie, puis doyen de la Faculté de théologie de Toulouse. Il a publié des *Éléments de Théologie*, dédiés à M. de Fontanges. Aumônier de la garde nationale de Toulouse en 1790, il demanda que la protestation de la

1. Voir 1re & 3e livraisons de 1900.

Digitized by Google

Chambre des vacations du Parlement contre les décrets de suppression fût déférée à l'Assemblée nationale. Le 25 novembre 1790, il prononça un discours pour les frères d'armes morts à Nancy ; le 22 décembre, il réfuta l'exposé des principes des évêques de l'Assemblée nationale. Il fut avisé de son élection à l'évêché d'Auch le 16 février 1791. Il fut décrété d'arrestation comme fédéraliste le 22 septembre 1793. — Salvan, *Hist. de l'Église de Toulouse*, t. IV. — Archives de la Haute-Garonne, v. 740, 741 & suiv. — Sciout, t. III. — J. A.

28. Dast — était originaire de Brignemont. Il devint agent national, puis procureur-syndic près le district de Grenade (transféré à Beaumont). Il a écrit un libelle de seize pages contre Montané (à propos des accusés d'Orléans). Il a été commissaire du directoire exécutif près l'administration de la Haute-Garonne en l'an VII. — Voir sa correspondance administrative (Archives de la Haute-Garonne, l. 405, v. 11) ; — *L'Anti-Terroriste*, t. I, pour son rôle dans l'affaire Hugueny ; — *Rev. française*, t. XXXII. — Ph. Morère, *Consulat.* — J. A.

29. Déjean (1727-1811) — était curé de Lévignac depuis quarante ans en 1789. Il devint curé constitutionnel & vicaire épiscopal de Sermet « pour la partie rurale. » Il se maria le 30 vendémiaire an III & fut instituteur privé en l'an V. Il est l'auteur de l'opuscule : *Serment civique, adressé au maire & officiers municipaux de la ville de Toulouse* (Toulouse, Viallanes, 1790), & d'une *Méthode d'enseignement du système métrique* (introuvable). — Voir Archives de la Haute-Garonne, v. 24 & l. 741, l. 728 r°. — J. A.

30. Delherm — était administrateur du département de la Haute-Garonne en l'an II. Il fut l'un des promoteurs de la réorganisation de l'instruction publique. — Adher, Ecole centrale, mss. — J. A.

31. Dougados (dit le P. Venance), — religieux franciscain, puis professeur d'éloquence à Toulouse, devint lieutenant général dans l'armée des Pyrénées-Orientales & fut exécuté à Paris. — Voir Louis de Santi, *le Chevalier de la Gra-*

Digitized by Google

gnotte, étude sur Peyrot. — Archives de la Haute-Garonne, l. 741. — J. A.

32. Du Bourg ou **Dubourg** (Marie-Jean-Philippe), — vicaire général de Mgr de Fontanges, était son principal représentant à Toulouse pendant la Révolution. Educateur des Sourds-Muets. Installé à l'évêché de Limoges le 22 messidor an XI (11 juillet 1802). — Salvan, *Eglise de Toulouse*, t. IV (1861); — Alfred Leroux, *Choix de documents relatifs au département de la Haute-Vienne* (1791-1839), Limoges, 1896; — *L'Anti-Terroriste*, t. I. — J. A.

33. Dufey — était rédacteur de l'*Anti-royaliste* en l'an VIII; arrêté en nivôse an IX, puis relâché. — *Révolution française*, t. XXXII. — Ph. Morère, *Consulat*. — J. A.

34. Ducros-Saint-Germain (Antoine), — ci-devant entrepreneur de tabac, fut déporté en floréal an II. — Archives de la Haute-Garonne, v. 7. — J. A.

35. Cassé, — prêtre, capucin, était reclus à Sainte-Catherine en ventôse an III. — Abbé Salvan, *Histoire de l'Eglise de Toulouse*, t. IV; — Sermet, *Lettres inédites* (*Rev. des Pyrénées*, t. X); — Archives de la Haute-Garonne, v. 7. — J. A.

36. Capoul (Vidal), — né en 1718 à Toulouse, était curé insermenté de Flourens. Détenu à Sainte-Catherine, interrogé le 29 floréal an II sur sa correspondance supposée « avec l'étranger ou quelque émigré ». — Archives de la Haute-Garonne, v. 7. — J. A.

37. Darmagnac — était président du Comité de surveillance en prairial an II. — Archives de la Haute-Garonne, v. 7. — J. A.

38. Gratian (Joseph-Marie) — était agent national, puis procureur-syndic près le district de Toulouse en l'an III. Nommé le 15 frimaire an III, par Mallarmé & Bouillerot, en remplacement de Descombels. — Juge & chef du jury du district de Toulouse en vendémiaire an IV. — Voir *l'Anti-Terroriste*, t. I; — *Corresp. inédite de Sermet* (pétition des paroissiens de la Dalbade. *Revue des Pyrénées*, t. X); — Archives

Digitized by Google

de la Haute-Garonne, l. 332 & 333 (correspondance administrative). — J. A.

39. Hubert (Louis), — né à Toulouse, était curé constitutionnel de Saint-Sernin (déclaration du 11 messidor an VIII) & secrétaire du Comité de surveillance en floréal an II. — Archives de la Haute-Garonne, v. 7; — *Revue des Pyrénées*, correspondance inédite de Sermet, t. X; — *Semaine catholique*, 1898. — J. A.

40. Hugueny, — né à Beaumont-de-Lomagne, était président du Tribunal révolutionnaire de Toulouse; chef de l'Armée révolutionnaire, envoyé dans le district de Grenade. Il s'est rendu célèbre par sa polémique avec Montané, après le 9 thermidor. Menacé d'arrestation en l'an IX, & gardé à vue à cause de ses infirmités. — Voir *l'Anti-Terroriste*, t. I; — *Rév. française*, t. XXXII, Ph. Morère, *Consulat;* — Sources mss. — Archives de la Haute-Garonne, v. 1, 2, l. 347; Archiv. judiciaires (plumitif du Tribunal révolutionnaire). — J. A.

41. Lamagdelaine — était procureur du roi en 1789, commissaire près l'administration centrale de la Haute-Garonne en l'an VIII. — *Révol. française*, t. XXXII, Ph. Morère, *Consulat;* — *L'Anti-Terroriste*, t. I, n° 40. — J. A.

42. Lartigue (André de) — était lieutenant général de la sénéchaussée & siège présidial de Toulouse, député aux Etats généraux. — Voir Brette, *les Constituants;* — Adher : *Biographie & corresp. inédite de Déjean, curé de Lévignac*, mss. — J. A.

(*A suivre.*)

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 9232

Digitized by Google

FONDATION DE LA CHARTREUSE

DE TOULOUSE

Lafaille conclut de la sorte le récit qu'il fait du massacre des catholiques par les religionnaires, à Pamiers : « Comme il n'arrive point de mal dans le monde dont la Providence ne tire quelque bien, il advint que le massacre de Pamiers fut la cause de l'établissement des Pères Jésuites dans Toulouse. » Cette réflexion, toute d'un optimisme relatif, pourrait servir de préambule à l'histoire de la fondation de la Chartreuse de Toulouse. C'est, en effet, un violent épisode des guerres de religion, la destruction de la Chartreuse de Saïx, près de Castres, le 5 octobre 1567, qui conduisit à Toulouse les moines de Saint Bruno. A l'aide de documents puisés aux Archives du département & aux Archives de l'Hôtel de Ville, nous raconterons la fondation de la Chartreuse de Toulouse : nous tempérerons l'inévitable aridité de ces textes, en recourant plus d'une fois au manuscrit de Dom Amable Chatard : *Historia fundationis, progressionis & eversionis Carthusiae Castrensis Sanctae Mariae de Bellovisu.* Encore qu'il traite du couvent de Castres, l'historien chartreux fournit beaucoup de renseignements sur celui de Toulouse, renseignements qu'il s'agira d'extraire du flot des réminiscences virgiliennes de l'auteur, qui n'a pu, en abordant le sujet, se dispenser de l'invocation à la Muse :

Diva mihi causas memora, cur numine laevo
Desuper icta ruit diris domus alta ruinis...

Digitized by Google

En veine de citations, Dom Chatard eût pu intercaler le *tantae molis erat* : cette création fut, en effet, extraordinairement pénible & lente, subissant, en quelque sorte, le contrecoup de tous les événements qui, durant le dernier tiers du seizième siècle, se succédèrent dans la Province[1].

Après le sac de leur monastère, les Chartreux de Castres, au nombre de onze, allèrent se réfugier dans une de leurs possessions assez voisine de leur couvent, à Escoussens. Ils y furent rejoints par leur prieur, Dom Jean de Libra, qui les conduisit « denuez & destituez de tout » à Carcassonne, considérant que « Carcassonne estoit une ville forte, ennemye de l'hérésie & la plus voisine des domaines & prieuré de ladite Chartreuse. » Les Chartreux occupaient, durant la nuit, une maison qu'ils avaient louée; ils demeuraient, durant le jour, dans le couvent des Franciscains. Pour catholiques qu'ils fussent, les Carcassonnais se montrèrent parcimonieux d'hospitalité. Le conseil de la ville refusa aux réfugiés de Saïx l'autorisation de s'installer à Carcassonne.

Sur ces entrefaites, Dom Jean de Libra fut invité, par le chapitre métropolitain, à prêcher l'Avent de 1568 à la cathédrale de Toulouse. Nous avons rapporté ailleurs comment, quoique Chartreux, Dom Jean de Libra avait reçu de Pie IV permission & mandat de prêcher. Le prieur accepta, avec l'espérance secrète d'être, à Toulouse, plus heureux en fondation qu'il ne l'avait été à Carcassonne; il monta dans la chaire de Saint-Étienne, non sans trembler quelque peu, & sur l'ordre exprès de son général, *iussu mei generalis*, écrivait-il lui-même, *& non sine animi mei perturbatione*. Ce n'est point que l'auditoire ne lui fût d'avance tout gagné. C'était chose si nouvelle que de voir un Chartreux en chaire! de plus, Dom de Libra était une victime des religionnaires, &, à ce titre, il ne pouvait manquer de provoquer toutes les sympathies, dans un moment où les Toulousains, qui n'avaient pu perdre le souvenir

1. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur aux articles que nous avons publiés dans le *Bulletin de la Société archéologique : La Destructiou de la Chartreuse de Castres en* 1567; *la Chartreuse de Castres au seizième siècle d'après un document inédit; la Construction de l'église des Chartreux à Toulouse.*

Digitized by Google

de 1562, redoublaient de précautions contre les protestants, s'opposant de toutes leurs forces à la deuxième paix, & où le Parlement donnait ordre aux catholiques de mettre une croix blanche sur leurs vêtements. Les auditeurs affluèrent, les auditrices encore plus; rien ne fut mieux porté, durant l'Avent de 1568, que d'aller au sermon à la cathédrale. Encouragé, Dom de Libra osa demander aux capitouls s'ils voudraient trouver bon que lui & ses moines s'établissent à Toulouse. Les capitouls agréèrent la demande de Dom de Libra; mieux encore, le 21 février 1569, il fut décidé, dans une délibération du Conseil général, que « les capitouls feraient queste à l'effet d'assembler deux mille livres » pour aider les moines à s'installer dans la ville.

Un épisode des guerres religieuses conduisait les Chartreux dans la capitale du Languedoc : c'est une circonstance des mêmes événements qui allait déterminer les moines à construire leur couvent à l'extrémité de la ville, dans le capitoulat de Saint-Pierre, tout près de la vieille église Saint-Pierre-des-Cuisines.

La guerre civile ayant recommencé, le roi Charles IX, en 1568, demanda au pape S. Pie V de permettre au clergé de France d'aliéner de ses biens pour subvenir aux frais de la guerre. Agréant la prière du roi, le Pape, à la date du 15 novembre 1568, adressa un bref au cardinal Charles de Lorraine, du titre de Saint-Apollinaire, & au cardinal Charles de Bourbon, du titre de Saint-Chrysogone, pour les charger de procéder à la vente des biens d'Eglise. Le Saint-Père, dit la traduction contemporaine du bref, « voyait la république chestienne de toutes parts agitee & en tant de fortunes & dangiers », « mesmement le royaulme de France protecteur vrai & ferme deffenseur de l'Eglise catholique derechef assailli » par des « meschans malheureux & perturbateurs », qui avaient « usé sur toutes sortes de personnes de meurtres, assassinats, saccagements, pilleries, larrcins, mesme de demolition, bruslemens d'église, devastation des maisons, héritages & biens des bénéficiers & gens d'église qu'ils avaient cruellement occis »; les ennemis s'étaient emparés de la ville de La Rochelle, « port & hâvre de mer. », de celle d'Angoulême & d'aultres »; ils

Digitized by Google

avaient envoyé « leurs agents & instigateurs ès pays d'Angleterre & des Allemaignes »; le roi très chrétien ayant résolu d'extirper les « hérétiques & ennemys de la couronne », le Pape déclarait « vouloir l'ayder »; aussi, « à la prière du roi & instance de son ambassadeur », le Saint-Père, encore que ce fût « à son très grand regret », décidait que le secours serait pris sur le patrimoine ecclésiastique, & ordonnait que « le fort portant le faible, & au moindre que faire ce pourrait », on aliénât la somme de cinquante mille écus d'or de rente rachetables à perpétuité », à prendre, non sur les principaux fiefs, mais sur ceux qui étaient « de plus grande despense & de moindre revenu ». Etaient frappées de cet impôt toutes les églises, « tant métropolitaines, primatiales, cathédrales, paroissiales, que aussy monastères, prieurés mesme conventuels, mesmes de l'ordre de Saint-Benoît, Saint-Augustin, Cluny, Fontevrault, Citeaux, Prémontré, Grandmont ». Etaient seuls exceptés les religieux mendiants & les hospitaliers de Jérusalem.

Le roi n'avait pas attendu l'arrivée du bref pour en faire exécuter le contenu. Le 25 octobre 1568, des lettres patentes avaient été adressées à l'archevêque de Toulouse, lui enjoignant de lever sur son diocèse une contribution de quatre-vingt mille écus.

En vertu du bref, la riche abbaye de Moissac se trouva taxée pour la somme de deux mille cinq cents livres tournois. L'abbé de Moissac, cardinal de Guise, entendit se défaire, en cette occasion, de celui des immeubles de son abbaye qui rapportait le moins. Or, Moissac possédait à Toulouse, depuis le onzième siècle, le prieuré féodal de Saint-Pierre-des-Cuisines qui, « outre les fruits décimaux qui se levaient sur un certain nombre de terres, hors & près des murs de la ville & quelques menues censives assises sur certaines maisons, jardins & terres situées dans la paroisse » comprenait l'église de Saint-Pierre dont la vicairie perpétuelle était conférée par Moissac, &, confinant à ladite église, un immeuble consistant en un logis, une petite église, un jardin & un pâtu : c'était l'ancien collège de Moissac. Il s'en fallait que la fondation de Bertrand de Montaigu eût gardé le renom dont elle avait joui du vivant

Digitized by Google

de Ratier de Lautrec, dans les beaux jours de l'Université de Toulouse. Depuis longtemps, le collège de Moissac n'était qu'une vieille maison délabrée et abandonnée. De mémoire d'habitant du quartier, on n'y avait jamais vu loger ni abbé ni moines : la maison, « toute ruynée & caducque », coûtait plus en impôts & en entretien « qu'elle ne rapportait au seigneur abbé ». Pour le moment elle se trouvait louée, moyennant cinquante livres, à un gentilhomme florentin que les textes appellent « messire Gérard de Ricassol », évidemment un Ricasoli, venu en France peut être à la suite des Médicis pour chercher fortune, & que la fortune n'avait pas encore visité, à en juger par son logement. Il avait pourtant payé son loyer.

L'enquête, faite sur l'instance adressée par le cardinal de Guise au sénéchal de Toulouse, le 20 février 1569, & dans laquelle furent entendus Bernard Cardon, marchand, Frère Jean Bonnet, religieux de Moissac, Jean Chambart, habitant de Moissac, Jean Costral, praticien, établit « n'y avoir », pour l'abbaye de Moissac, « biens moings utiles qu'icelle maison. » Par acte dressé à Paris, le 28 septembre 1568, le cardinal de Guise avait donné procuration, pour le représenter dans la vente du collège de Moissac, à Mes Godefroy Dumaine, seigneur du Bourg, & Jean Guillot, prieur de Cadilhac, chanoine & archidiacre de Sainte-Cécile d'Alby. Ledit Guillot fit procéder, antérieurement à la vente, aux criées & proclamations d'usage; il ne se présenta comme acheteur que « relligieuse personne & Révérend Père Jean de Libra, prieur des Chartreux de la maison & couvent de Castres, visiteur principal d'Aquitaine & prédicateur pour le jourd'hui de la parolle de Dieu ». La vente fut conclue moyennant deux mille cinq cents livres, par acte retenu par Begon, geffier à l'hôtel de ville, le 2 avril 1569. L'acte spécifie que l'on « vend, cède, transporte de rachapt perpétuel, la maison appartenant audit sieur abbé de Moissac, maison située en Tholose & au capitoulat de Saint-Pierre-des-Cuisines, avec tout l'édifice & bastiment qui sont en icelluy ensemble le jardin & patu y joignant, confrontant avec la rue publique du Jeu de la Boulle, d'autre part avec l'église, cimetière, maison du prieur & rectorie de Saint-Pierre-des-

Digitized by Google

Cuisines, & d'autre part avec la rue des Ballades » & nombre d'immeubles soigneusement designés, appartenant à des particuliers. C'était l'emplacement qu'occupe l'église actuelle de Saint-Pierre. Dom de Libra donna cinq cents livres de ses deniers. Deux mille livres lui avaient été déjà données par l'Hôtel de Ville, donation encouragée & ratifiée par le parlement par arrêt du 18 mars 1569 : cet argent provenait de la confiscation des biens du seigneur de La Caune, Blaise de Rochefort, convaincu du crime d'hérésie, rebellion & lèse-majesté, déclaré, par le Parlement, contumax & défaillant, & condamné, suivant la formule, à « estre délivré ès mains de l'exécuteur de la haulte justice » pour faire « la hart au col » & monté sur un « tombereau ou charette », « le cours accoustumé par les rues & carrefours dudit Toulouse » & finalement être conduit à la place Saint-Georges, où « en des potences qui à ces fins seraient dressées » il serait « pendu & estranglé ».

L'arrêt du Parlement, ratifiant le don de deux mille livres, fut approuvé par le roi, en conseil privé, le 8 juillet 1569.

Le chapitre général de l'Ordre chargea les Pères Visiteurs d'exprimer ses remerciements « à Messieurs de Toulouse » ; de son côté, pour observer le droit canonique, le général des Chartreux, Dom Bernard Carrasse adressa une requête à l'archevêque de Toulouse pour qu'il permît aux moines de Castres de se transporter dans sa ville métropolitaine. L'archevêque était alors le célèbre cardinal d'Armagnac, qui résidait à ce moment en Avignon, où il exerçait conjointement avec le cardinal de Bourbon la fonction de légat. Après avoir exposé comment les moines de Castres avaient été « contraincts pour leur sûreté et tuition de leurs personnes de se retirer dedans la ville de Tholose », le général demandait au cardinal « comme archevesque de ladite ville de recevoir iceulx suppliants », de leur permettre d'habiter ladite maison & « y bastir un couvent en la forme des autres de leur ordre, y faire l'office divin public & particulier, y tenir le Saint-Sacrement de l'autel, recevoir ceulx qui auraient devoction de prendre l'habit & faire profession, prescher dedans la parolle de Dieu ». La conclusion de la requête assurait le

Digitized by Google

cardinal que « ce faisant, les suppliants seraient obligés à perpétuellement prier Dieu pour la santé, estat & prospérité de Son Illustrissime Seigneurie ». Les présidents du Parlement, les capitouls & les membres des Conseils de ville, plusieurs notables Toulousains ecclésiastiques & laïques avaient écrit dans le même sens au cardinal d'Armagnac. Celui-ci agréa la demande de Dom Carrasse. La lettre de l'archevêque de Toulouse, signée de sa main, — *G. card. d'Armaignac, propria manu*, est-il spécifié dans l'original — & contresignée de son secrétaire, de Séverac, est datée du Palais Apostolique d'Avignon, 22 mai 1569. Le cardinal accordait tout le contenu de la requête, à une réserve près : « sans préjudice de nos droits & de ceulx d'aultruy ».

La fondation de la Chartreuse de Toulouse, ou plutôt la translation à Toulouse de la Chartreuse de Castres, était désormais décidée. Ordre fut donné par le général aux moines qui auraient pu demeurer à Carcassonne durant les négociations d'aller rejoindre au plus tôt leur prieur : *professi domus de Castris se recipiant cum priore quam citius*, ordre de pure forme, car tous les moines, au nombre de onze, habitaient déjà Toulouse, dans le voisinage du cloître de Saint-Etienne.

D'autre part, comme pour avoir la conscience dégagée vis-à-vis des ruines de la belle Chartreuse de Saïx que l'on regrettait, les Pères Visiteurs s'étaient, à leurs risques & périls, transportés à Castres pour y sonder les dispositions des habitants au sujet de la réédification éventuelle du couvent ; « n'en ayant trouvé aulcune, bien au contraire », dit le texte, & considérant « que Messieurs de Toulouse seroient fasches & ne vouldroient plus recevoir les moines, encore bien que personnellement ils fussent très affectionnés à réédifier les vieilles masures de leur maison & aller finir leurs jours sur le tombeau de leurs ancestres », ils conclurent qu'il ne restait autre chose à faire qu'à bâtir à Toulouse, dans l'enclos actuel à agrandir, une Chartreuse pour dix-huit religieux.

Enfin, dans une lettre latine, écrite le 15 janvier 1570, Dom Jean de Libra, Dom de Lestang, prieur de Rodez, & Dom Rudelle, prieur de Cahors, attestèrent au général qu'il était temps d'opérer la translation. Le général donna sa der-

Digitized by Google

nière approbation le 9 février & tout le monde eût pensé voir s'élever rapidement le nouveau couvent, qui eût complété la parure monastique de Toulouse, & où les Chartreux, selon la condition expresse posée par le Parlement eussent prié « Dieu le Créateur dévoctement pour la manutention & conservation de l'Estat, du Royaulme & de ladicte ville ».

*
* *

Ainsi, dans la propriété du vieux collége, les moines blancs de Castres avaient succédé aux moines noirs de Moissac. Il s'en fallait bien que, dans leur enclos en partie environné de constructions séculières, les Chartreux eussent retrouvé la vaste solitude & les beaux horizons de Saïx, à la description desquels Dom Chatard se complaît. Les souvenirs historiques ne faisaient point défaut à cette extrémité de Toulouse, enfermée depuis 1385, avec le reste du bourg, dans l'enceinte de la cité, dominée par l'église de Saint-Pierre-des-Cuisines qui avait été unie aux événements les plus importants de la vie toulousaine, & dont le lourd clocher carré, muni de créneaux, s'enlevant par delà le rempart de brique, se trouve faire pendant, sur les vieilles gravures, à la porte du Bazacle, & forme un vigoureux contraste avec la flèche de Saint-Sernin & le svelte clocher des Jacobins. Encore qu'il fût peu habité, ce quartier n'était pas silencieux ; il confinait à la rue des Etudes, aux auditoires de l'Ecole de Droit, à la région la plus « remuée » de Toulouse, Il n'y avait pas si longtemps que l'on voyait au carrefour des rues des Cordeliers, Valade, des Puits-Creusés & des Etudes, c'est-à-dire à la place d'Artillerie, le monument rappelant la sanglante aventure du capitoul de Gaure. De plus, certaines petites rues aboutissant à la rue des Escoussières, telles que la rue des Fournets & la rue de la Fondaison, qui étaient contiguës à la Chartreuse & que l'extension de la Chartreuse devait bientôt supprimer, devenaient, à la nuit tombante, l'asile classique des attroupements tumultueux & des rendez-vous d'une autre espèce, au moins étranges sous les fenêtres d'un couvent. Il faudrait lire, dans les registres du Parlement, les lamentations des Chartreux au sujet de la rue des Fournets

Digitized by Google

« de laquelle ils reçoivent une infinité d'incommodités par le bruit des débauches & insolences qui s'y commettent, par des gens ennemys du repos & de la vie tranquille, jectans & ruans pierres, bestes mortes & autres vilenies », les moines craignant « que ne leur soit fait avec le temps quelque scandaleuse escorne de telle sorte de gens, ou qu'ils ne blessent ou tuent quelque religieux dans le susdit jardin comme ils ont pensé faire à l'un d'eux d'un coup de pierre ». Les doléances n'étaient pas près de finir. Plus de cent ans après, à propos d'une réparation à faire au mur de clôture, le syndic des Chartreux devait représenter aux gens de l'Hôtel de Ville la nécessité d'intercepter le passage à l'extrémité d'une rue, parce que, le mur de clôture étant ouvert, « on donnerait lieu aux personnes du voisinage dont la vie est suspecte de libertinage, de larcins & d'autres crimes qu'on n'appréhende point de commettre quand l'occasion s'en présente de se jeter impudemment dans ledit clos le jour & la nuit pour y faire des volleries & autres excès. » Et quand la Chartreuse se sera déployée dans son immense étendue, les moines demanderont aux capitouls la permission de murer l'entrée de la rue des Escoussières, « priant lesdicts seigneurs de considérer que la rue qui est entre la muraille de la ville & celle de la Chartreuse ne sert en aucune façon tant par sa sa situation que par l'horreur que l'on a pour un lieu dont on se fait avec juste fondement une idée si désastreuse, car personne ne doute que ce soit un rendez-vous infâme, où des gens de mauvaise vie s'assemblent, tant le jour que la nuit, dans le bas étage des tours, sans que la piété des suppliants ni le zèle de M. le Curé de Saint-Pierre aient jamais pu y remédier par les voies de la Religion. »

Mais en 1569 les possessions des Chartreux à Toulouse n'étaient pas près d'atteindre le rempart : les moines vivaient plus qu'à l'étroit, vu l'impossibilité où ils se trouvaient de retirer le moindre revenu de leurs possessions, usurpées par ceux de Castres, contre lesquels le Parlement fulminait des sentences terribles dans leur teneur, & platoniques quant à l'exécution.

Sur ces entrefaites, Dom Jean de Libra, qui avait réussi à faire agréer par les gens de l'Hôtel de Ville le projet de la translation à Toulouse de la Chartreuse de Castres, fut envoyé

Digitized by Google

en qualité de prieur, à la Chartreuse de Cahors. C'était pour être le témoin de l'assaut & de la destruction de ce couvent par les religionnaires; nous n'avons pas à exposer ici comment Dom de Libra, devenu vieux & aveugle, continua de prêcher en public « jusque-là, écrivait Dom Le Masson, que les bonnes gens avaient accoustumé de dire que les Chartreux ont la permission de prescher quand ils sont aveugles ». Dom Jean de Libra laissa le gouvernement de son couvent encore hypothétique à son frère, Dom Raymond de Libra, qui fut le premier prieur de Toulouse. Celui-ci, pendant qu'on négociait à Toulouse, était demeuré à Escoussens; il avait profité de la première accalmie pour relever, dans l'enclos dévasté de Saïx, le petit cloître & les cellules des officiers; en pure perte, d'ailleurs, car ceux de Castres s'empressèrent de démolir tout ce qui avait été édifié. Dom Raymond de Libra, arrivant à Toulouse, s'attendait donc à bâtir le nouveau monastère; il ne se doutait pas que cette fondation, décrétée, approuvée, & quasi promulguée, allait être, en fait, retardée de trente ans.

*
* *

Dès qu'il fut installé au collège de Moissac, Dom Raymond de Libra adressa au roi & en même temps aux capitouls une requête, en laquelle il exposait que leurs Constitutions défendaient aux Chartreux de s'établir en un lieu que ne fût allodial, & demandait, en conséquence, l'amortissement & exemption des tailles & de toutes charges, tant ordinaires qu'extraordinaires, qui atteignaient l'immeuble déjà acquis, ou atteindraient le fonds à acquérir pour la construction de la Chartreuse de Toulouse.

Le roi Henri III, sans y mettre trop d'empressement, accorda tout ce qu'on voulut. Ceux de l'Hôtel de Ville, plus immédiatement intéressés à la question, répondirent par un refus. Refus fort explicable, si l'on considère que cette demande d'exemption arrivait en un moment où tout le pays toulousain était désolé & ravagé par la guerre civile, au point, disent les contemporains, que depuis l'irruption des Anglais dans le Languedoc, pareille ruine ne s'était vue, & où Toulouse, pres-

Digitized by Google

que bloquée par les religionnaires, vide d'argent, épuisée par les armements, était cependant contrainte de payer, pour divers sujets, de grosses sommes au roi.

D'autre part, la bienveillance qui avait accueilli les moines s'était ralentie. La jalousie s'en mêla. Le vicaire perpétuel de Saint-Pierre ne pouvait voir sans mauvaise humeur les nouveaux venus adosser leur couvent à son église ; dans un accès de zèle aigre, il trouva moyen d'ameuter ses fidèles contre les Chartreux. Au refroidissement des capitouls & à ces tracasseries de paroisse s'ajoutèrent, du côté de Moissac, d'autres difficultés allant à inquiéter les Chartreux dans la propriété du vieux collège acquis en 1569.

Aux termes de la bulle du Pape & selon les expressions du contrat, l'abbé de Moissac avait vendu le collège à Dom Jean de Libra « à pacte de rachat perpétuel ». Or, en 1571, justement l'année où Dom Raymond de Libra arrivait à Toulouse, les moines de Moissac se trouvèrent derechef dans la nécessité d'aliéner une part de leurs biens pour payer au roi une somme de cent écus ; ils songèrent au collège de Saint-Pierre-des-Cuisines, & firent mettre en vente — toujours à pacte de rachat — le droit de rachat lui-même. Le même Jean Guillot fut encore, dans l'espèce, le procureur de l'abbé de Moissac. A la première & à la deuxième chandelle, se présentèrent quelques marchands de Toulouse ; à la troisième, le syndic des Chartreux fut le dernier enchérisseur. Vingt-sept ans plus tard, en 1598, le même incident devait se renouveler : cette fois, ceux de Moissac ne voulaient plus d'argent, ils voulaient leur collège, & un arrêt du Parlement eût contraint les Chartreux à le délaisser, si les moines, se ravisant, n'eussent exigé que Moissac achetât aussi une vigne qu'ils avaient ajoutée à leur possession de la rue Valade. Alors seulement les Chartreux devinrent propriétaires définitifs ; mais l'abbaye de Moissac retenait le prieuré de Saint-Pierre-des-Cuisines, & on pouvait prévoir qu'au nom du droit féodal elle ne manquerait pas de le faire sentir. En effet, quand les Chartreux, en train de construire, eurent acquis un nombre considérable d'immeubles dans la paroisse de Saint-Pierre, le syndic de l'abbaye de Moissac intenta contre les Chartreux une action

Digitized by Google

en condamnation des droits de lods & indemnité de toutes les acquisitions par eux faites, « ledict scindic prétendant estre seigneur direct de tout le fonds sur lequel la Chartreuse avait esté bastie, en qualité de prieur de ladicte paroisse. » On voit quelle perspective d'interminables procès s'ouvrait devant la Chartreuse de Toulouse & l'abbaye de Moissac. Aussi les deux monastères tombèrent-ils d'accord pour en finir; le 25 février 1616, Moissac céda aux Chartreux le prieuré de Saint-Pierre-des-Cuisines, en échange du prieuré de Villardonnal, que les Chartreux possédaient dans le territoire du diocèse de Carcassonne. Cet échange fut ratifié par Paul V le 19 février 1617 : le vicaire général de l'abbé de Saint-Sernin, Pierre de Villette, commissaire pontifical, fulmina la bulle du Pape, qui prononçait l'union du prieuré de Saint-Pierre à la Chartreuse de Toulouse. Ainsi devait finir, après six siècles, la juridiction de l'abbaye de Moissac sur ce point de Toulouse.

En attendant, la fin de l'année 1571 n'était pas arrivée que les moines de Toulouse avaient pris le parti de se disperser dans les Chartreuses les moins éloignées : Glandier, Vauclaire, Villefranche. Dom Raymond de Libra s'en fut à Escoussens. Le chapitre général, d'autant plus confiant dans l'avenir qu'il ne s'assemblait pas à Toulouse, ne se résigna pas à désespérer des Toulousains. Il envoya à Toulouse, investi de la charge de prieur, Dom Bertrand de Belrieu, profès de Castres & naguère vicaire de Glandier. La *Charta* du chapitre général recommandait au nouveau prieur de s'appliquer à « dissiper de l'esprit des Toulousains les préjugés que les séculiers nourrissent à l'endroit des moines », & à gouverner de telle sorte que ceux de Toulouse, voyant de près son administration, en prissent sujet de s'édifier. Et pour que la recommandation fût mieux agréée, le chapitre assigna à Dom de Belrieu les revenus du prieuré de Montech, qui relevait de la Chartreuse de Cahors, &, pour quatre ans, une rente à prendre sur la Chartreuse de Vauclaire. A Dom de Belrieu, qui demeura un an sans faire autre chose que de se buter au refus des capitouls, succéda l'Italien Dom Pierre del Monte, Gênois par sa naissance & sa profession monastique, « l'ami de Jean de Libra, quand

Digitized by Google

celui-ci était prieur de Milan, & son bâton, quand il fut aveugle, » écrit pompeusement Dom Chatard, en ajoutant que le nouveau prieur se dépensa fort en vain à « apprivoiser ceux de Toulouse ». Dom del Monte obtint de s'en retourner, avec ses moines, à Escoussens. Il mourut en ce lieu l'an 1582, exprimant le désir d'être enseveli dans les ruines de la Chartreuse de Castres, & désignant au choix de ses supérieurs, comme le plus capable de conclure l'œuvre entreprise, un Toulousain, Dom Antoine de Saint-Paul. Le corps de Dom del Monte fut transporté à Belvezer; les catholiques de Castres firent au défunt de superbes funérailles, & Dom Chatard raconte avec horreur comment, la nuit d'après, les religionnaires pénétrèrent dans le lieu de la sépulture, violèrent la tombe & se livrèrent sur le corps du moine à de hideuses profanations.

Le priorat de Toulouse ne tentait personne; on n'allait plus à Toulouse que par obéissance, avec l'arrière-pensée de s'en tirer au plus tôt. Le chapitre général pensa tout aplanir en nommant prieur Dom Antoine de Saint-Paul, d'ancienne famille toulousaine, qui, dans le siècle, avait été conseiller au Parlement. Jadis, le vicaire de la Grande Chartreuse, Dom Jérôme Marchand, avait prédit au futur prieur un très brillant avenir. Les auteurs toulousains parlent de Dom de Saint-Paul avec complaisance; Dom Chatard est moins chaud, & incapable, en Auvergnat qu'il est, de contenir un trait à l'adresse de Toulouse, il trace le portrait de Dom de Saint-Paul dans la phrase que voici : « Dom de Saint-Paul estima au-dessus de ses forces de sortir du port tranquille pour se jeter dans le tourbillon des affaires; de plus, vivant à Toulouse, il connaissait bien l'humeur des Toulousains, ou plutôt, Toulousain lui-même, il avait la même complexion; aussi, juste quand le moment fut venu de mettre la main au travail, à peine eut-il mis pied à terre, qu'il ne songea plus qu'à se rembarquer. » Il s'en alla comme il était venu, laissant la place à un Anglais, jadis dominicain, exilé de son pays pour la foi catholique, Dom Guillaume Logan, que le même Dom Chatard accable de ses superlatifs élogieux. C'était *vir in ordine doctorum religiosissimus, & religiosorum doctissimus,*

Digitized by Google

ore facundissimus, moribus integerrimus, consuetudinum observantissimus; qualités qui n'empêchèrent pas Dom Logan d'échouer aussi bien que ses devanciers. Son successeur s'excusa; deux autres prieurs ne firent que passer, & la peu attrayante succession finit par échoir à un Toulousain, Dom Antoine Ysar, profès de Cahors, précédemment prieur de Villefranche. Tout le monde échouait; mais qui eût pu réussir à se faire écouter dans cette période de crises qui se succédaient à Toulouse? On touchait aux plus chaudes journées de la Ligue : les prédicateurs « tonnaient & foudroyaient » du haut de la chaire; le Parlement les égalait en véhémence, les capitouls & le peuple, en armes, entendaient maintenir à tout prix la foi romaine dans le royaume; d'autre part, l'émeute grondait, devenait meurtrière, &, dans un accès de fièvre, les Toulousains inscrivaient le nom de Jacques Clément aux litanies des saints.

A bout de longanimité, le chapitre général considéra que si l'on ne pouvait obtenir l'exemption des tailles, il serait plus simple, puisqu'on devait payer, d'abandonner ce méchant collège & ce vilain quartier, & d'aller établir ailleurs la Chartreuse, en un lieu plus agréable & où l'on pourrait bâtir comme on l'entendrait. Aussi, Dom Antoine Fabri, prieur de Cahors & visiteur d'Aquitaine, vint-il à Toulouse, député par son général, en novembre 1596, & le 22 de ce mois, après une enquête où furent entendus Th. de Calmels, docteur ès droits, chanoine de Saint-Etienne, conseiller au suprême Parlement; Jean de Cambolas, docteur & conseiller; Georges Sabatier, abbé de Saint-Sever; Georges Topignon, docteur ès droits, chanoine de Saint-Etienne & syndic du clergé; P. de Philippon, procureur au présidial; Michel Garrigues, Marian de Salluste, Vitalis Sercot, Jacques Ferrières, G. d'Espaigne, tous avocats au Parlement, il fut décidé qu'on se débarrasserait du collège de Moissac & qu'on irait bâtir la Chartreuse aux portes de Toulouse, *ad castrum de Ulmeriis*, près du château d'Olmières. Serait-ce le même château près duquel, en 1562, Abel de Nort fit le premier prêche public aux protestants? Quoi qu'il en soit, le lieu *de Ulmeriis* parut au visiteur tout à fait convenable, *aptus valde*, tant à l'habi-

Digitized by Google

tation des religieux qu'à l'édification d'un couvent dans la forme de ceux de l'Ordre ; Dom Fabri termina son rapport en déclarant qu'il n'y avait plus qu'à en finir, & le chapitre adopta les conclusion du visiteur.

Ce revirement du chapitre ne faisait pas le compte des capitouls. Ceux-ci avaient toujours espéré que les Chartreux céderaient & obtiendraient permission de fléchir sur un article de leurs statuts ; ils désiraient que les moines payassent les tailles, mais ils désiraient encore plus que les Chartreux s'établissent dans la région de Saint-Pierre, prévoyant bien que les moines, « en y bastissant à leurs despens, rempliraient et embelliraient un quartier de la ville qui estoit fort désert, que plusieurs personnes s'en prévaudroint, que les religieux porteroint leurs moyens dans Tholose & que la ville en seroit décorée. » Les conjonctures d'ailleurs étaient favorables : à défaut de son ancienne prospérité, Toulouse avait recouvré la paix, lorsque Henri IV, ayant abjuré, avait été universellement reconnu comme roi.

Instruit du sentiment de ceux de l'Hôtel de Ville, le premier président Nicolas de Verdun s'entremit en faveur des Chartreux, & en l'an 1600, on promit d'accorder les immunités. Enfin, le 21 mars 1602, le conseil particulier de la ville donna l'exemption promise, & le 16 mars, le conseil général ratifia l'acte du conseil particulier, considérant, entre autres motifs, que les Chartreux allaient « remplir un quartier de la ville qui était presque inhabitable, que leurs revenus & moyens seraient portés & dépensés dans Toulouse. » Il fut donc décidé « que la délibération du 11 mars 1602 sortirait son plein & entier effet, & ce faisant que le couvent des Pères Chartreux serait immune, & exempt des charges, prestations que la ville avait accoutumé de faire lever & prendre à raison d'alivrement de 22 livres, 18 sols, 6 deniers. » Toujours circonspect, même dans sa générosité, le conseil général ajoutait que les moines jouiraient « de ladite exemption lorsqu'ils auraient commencé de bâtir & construire ledit couvent suivant le modèle par eux présenté ». De son côté, l'Ordre avait tenu à marquer son empressement, dès le premier bon mouvement des capitouls : aussitôt qu'il eut reçu la pro-

Digitized by Google

messe ferme de l'exemption, le chapitre promulgua la translation officielle de l'ancienne Chartreuse de Castres à Toulouse; & tandis que, jusqu'à l'année 1600, le *Chartae* du chapitre général avaient été adressées : « Au Prieur, de la maison de Castres, pour le moment en résidence à Toulouse » les *Chartae*, à partir de l'an 1600, portèrent l'adresse : *Priori domus Castrensis Tolosam translatae* : au Prieur de la Chartreuse de Castres transférée à Toulouse.

Le prieur de Toulouse, en l'an 1600, se nommait Dom Antoine Cayron. C'était un Rouergat, presque compatriote de Dom Chatard, qui ne manque pas de l'encenser, assurant qu'il était « *corpore magnus*, *anima maior*, & le véritable type du philosophe chrétien ». Il avait su mettre à part vingt-six mille livres pour la construction, peut-être lui doit-on le plan, si remarquablement conçu, de la nouvelle Chartreuse, vrai cité monastique, qui allait être, au dire des auteurs qui l'ont vue, une des plus belles du royaume. Le 2 mai 1612, le premier président Nicolas N. de Verdun, posa en grande pompe, la première pierre de la Chartreuse. Jusqu'à la suppression de l'ordre monastique, à la Révolution, une inscriptions sur marbre, placée dans le grand cloître, rappela cette cérémonie & la fondation du couvent, fondation, faite *cum perpetua subsidiorum immunitate*, « régnant, très chrétien & invincible Henri IV. roi de France & de Navarre, étant capitouls, J. Delpuech, bourgeois; Jean Combes, docteur, sieur Contentes; Jean de Lagorrée, bourgeois; J. Duplante, docteur; V. de Confort, docteur; Antoine Durand, docteur, seigneur de Labastide, Cepet, Bazus & Villariès; Philippe Capelle, procureur au Parlement; J.-A. de Tiffaut, docteur. »

On put aussi, grâce, en partie, au zèle des dames de Toulouse qui s'industrièrent à quêter, entreprendre la construction de l'église que devait couronner, à l'intersection du transept & du chœur, le premier dôme élevé à Toulouse, église absolument différente du plan ordinaire des églises des Chartreux, puisqu'elle comprenait une nef accessible au public. La première pierre de cette église fut posée le 23 mai 1607. L'annaliste de l'Hôtel de Ville nous a conservé le détail de cette cérémonie. Après une procession, à laquelle prirent part les capitouls

Digitized by Google

revêtus de leurs insignes capitulaires, beaucoup de conseillers & le premier président, l'évêque de Lombez, Jean Daffis, prévôt du chapitre, bénit les fondements de l'église aux quatre pierres principales, c'est-à-dire à la base des murs formant angle saillant destinés à porter le dôme. La première pierre, c'est-à-dire celle du premier pilier, fut posée par l'évêque de Lombez; la deuxième par le premier président; la troisième, marquée des armes de la ville, par les capitouls; la quatrième, marquée des armes du Dauphin & du duc d'Orléans, par le prieur de Cahors, Dom Richard Beaucousin. Cinq ans plus tard, les travaux étaient sinon achevés, du moins assez avancés pour que l'église fût livrée au culte; la consécration en fut faite le 20 mai 1612 par le cardinal de Sourdis.

C'est ainsi qu'après plus de trente ans remplis par les guerres religieuses & les violences de la Ligue, la Chartreuse de Castres avait fini par être transférée à Toulouse. Il eût semblé que les religieux de Saint Bruno vinssent conclure au dix-septième siècle l'afflux des onzième & treizième siècles, qui avait fait de Toulouse une capitale monastique, en bâtissant leur monastère à côté du prieuré des Bénédictins & des couvents des quatre religions mendiantes. Et d'autre part, dans ce même quartier, prenaient place d'autres institutions, propres au renouveau des seizième & dix-septième siècles : les Capucins bâtissaient leur couvent sur l'emplacement des collèges de Verdale & de Monlezun, les séminaires allaient succéder aux anciens collèges supprimés, & presque en face de la Chartreuse, dans un immeuble fief des Chartreux, Mme de Mondonville devait établir les Filles de l'Enfance.

Aujourd'hui, l'église des Capucins est devenue l'Ecole d'artillerie; le Séminaire, agrandi par les Sulpiciens & préalablement bâti par les Jésuites, sur les décombres de la maison des Filles de l'Enfance, est occupé par l'infanterie; enclavée dans l'Arsenal, la veille église de Saint-Pierre, sectionnée par des cloisons de planches, est transformée en sellerie; le cloître des Chartreux supporte la charpente en fer d'un atelier de l'Arsenal. Seule, l'église des Chartreux subsiste : son gracieux dôme, flanqué de son campanile, conclut la perspective formée par la double allée qui borde le canal de Brienne : improvisée

Digitized by Google

par le Concordat église paroissiale, elle a gardé ses divisions d'église monastique, elle conserve la presque totalité des œuvre d'art dont les moines l'avaient parée, &, dans le peuple de ce quartier, qui ignore qui était Mme de Mondonville, qui ne sait où s'élevaient le couvent des Capucins & le Séminaire du diocèse, qui dans le vieux Saint-Pierre ne reconnaît plus son église, elle perpétue le souvenir de plus en plus vague, mais cependant réel, des anciens Chartreux.

A. AURIOL.

Digitized by Google

L'ANNÉE AUX CHAMPS

IMPRESSIONS ET PAYSAGES

JANVIER.

FLEURS DE NEIGE.

La douce neige a, cette nuit,
Mis les arbres en robes blanches,
La neige qui tombait sans bruit;

Et ce matin, aux fines branches,
On voit trembler légèrement
Des fleurettes de diamant.

La terre est comme une épousée
Dans son candide vêtement
Sous l'aurore blanche & rosée.

Sur son grand voile de vapeurs
La chaste couronne posée
Est faite de ces blanches fleurs.

Fleurs de cristal, au givre écloses,
Très pur emblème des candeurs,
Blancs lis, blancs muguets, blanches roses,

Digitized by Google

Larmes d'argent, fleurs des hivers,
Etoiles des jardins moroses,
Sœurs des perles du fond des mers,

Fleurs de neige, fleurs virginales,
Je vous préfère aux fleurs banales
Que mai suspend aux buissons verts.

AVRIL.

LA PROCESSION DE SAINT-MARC.

Une aurore d'avril, naissant dans les cieux clairs
Comme voilée encor d'une vapeur de perle,
Dans les jeunes taillis le joyeux cri du merle,
Et la fraîche senteur des lilas dans les airs.

On sort par le vieux cloître, où la porte en ogives
S'ouvre, ajourée, au fond des gothiques arceaux...
Une aurore d'avril, pleine de chants d'oiseaux,
Et, dans les prés naissants, de murmures d'eaux vives.

C'est, en tête & d'abord, la haute croix d'argent
Par un enfant de chœur à peine balancée;
Puis, le suisse éclatant; enfin, tête baissée,
Les femmes deux par deux en ligne se rangeant.

On longe les sentiers où les nouvelles branches
Frémissent doucement dans le vent matinal;
Le paysage est clair & comme virginal
Avec sa brume pâle & ses floraisons blanches.

La nature est sereine; on dirait que le ciel
Est plus proche de nous. Toutes les voix, unies
Dans le chant suppliant des longues litanies,
Elèvent jusqu'aux saints un familier appel.

Digitized by Google

A chacun par son nom, avec la foi certaine,
On parle. — « Gardez-nous ici-bas du péril ! »
Et le zéphyr léger d'une aurore d'avril
Eparpille gaîment tous ces chants dans la plaine,

Tandis que, palpitant là-haut, dans le ciel bleu,
Comme de grands oiseaux captifs, battant des ailes,
Les cloches, par moments, de leurs voix solennelles,
Aident notre prière à monter jusqu'à Dieu.

MAI.

LES SARCLEURS.

Que cette époque douce, où la nuit transparente
— Nuit de rêve des fleurs — n'est qu'un voile changeant
Jeté légèrement sur la terre odorante
Du crépuscule d'or à l'aurore d'argent,

Que ces jours de soleil, de parfums & de sève,
Ces jours, dans les prés verts & dans les jeunes bois,
Chers à l'oiseau qui chante, au poète qui rêve,
Ces jours, aux travailleurs, comme ils sont durs parfois !

O grande nourricière à la rude mamelle,
Que de peine ont tes fils ! Quel labeur incessant
Pour recueillir ton lait où trop souvent se mêle,
Sous l'ardeur du soleil ! leur sueur ou leur sang,

Ils se hâtent, partant au chant de l'alouette,
A jeun, le manche court de la houe à la main,
La tête lourde encor de leur nuit incomplète,
Les pieds dans la rosée, & font un long chemin.

Les voilà sur la lande ardente & découverte
Où le soleil bientôt va verser ses rayons,
Où le jeune maïs montrant sa hampe verte
Encor se range à peine en de maigres sillons.

Digitized by Google

C'est presque le guéret tout nu, la motte rèche
Qui déchire les pieds; c'est le terrain pierreux
Où l'outil rebondit brusquement & s'ébrèche;
C'est le corps fatigué qu'il faut ployer en deux.

Puis, sept heures sonnant, c'est, au bout de la raie,
Le chanteau de pain dur qu'on mange à belles dents,
Pendant un bref repos à l'ombre d'une haie,
Et le travail repris sous les cieux plus ardents;

Cependant que là-bas, au bord d'une cépée,
Des faucheurs alignés, — d'un grand geste arrondi
Qui met aux faulx d'acier des éclairs bleus d'épée, —
Déchirent l'herbe haute & drue. — Il est midi.

Le torse courbatu, l'on s'arrête, on se dresse,
Les yeux tout éblouis du soleil aveuglant;
Sous quelque vieux ormeau, assis dans l'ombre épaisse,
Chacun, pour le dîner, ouvre son bissac blanc :

Viande salée & pain très dur, un festin maigre;
Et, dans le gosier sec, ardent comme un brûlot,
La piquette trop chaude, & trouble, & parfois aigre,
Que l'on boit à la ronde, à même le goulot.

La sieste enfin, sur l'herbe au beau vert d'émeraude,
Dans un bourdonnement de moustiques joyeux,
S'ébattant librement à l'ombre déjà chaude;
Mais on dort, la fatigue ayant fermé les yeux.

La trêve est courte, & quand le travail recommence
On a les membres lourds, les fronts appesantis,
Et de loin, se suivant dans le guéret immense,
Les sarcleurs au soleil paraissent tout petits.

Tandis que nous, oisifs, nous remplissons nos heures
De loisirs, de travaux, de rêves & d'amours,
De repos indolents dans nos fraîches demeures
Ou d'ennuis puérils, eux, ils sont là, toujours.

Digitized by Google

Comme des combattants, ils sont là, sur la brèche,
Et nous sommes... qui sait? parfois scandalisés,
Lorsque la nuit venant fait la brise plus fraîche
Et que nous sortons, lents, rêveurs & reposés,

De les voir revenir du champ, tête baissée,
Insensibles & lourds, sans comprendre & sans voir,
De leurs yeux enfiévrés & vides de pensée,
Le couchant glorieux de la pourpre du soir.

Et, tirant vanité dans le fond de notre âme
De tout savoir, au monde, & d'avoir tout compris,
Nous les trouvons épais, stupides, cœurs sans flamme
Et dignes de pitié, tout juste, & de mépris...

Ne les méprisons pas : ce sont eux les utiles,
Les stoïques, les forts, les héros, & nous, nous
Ouvriers de l'esprit, spéculateurs stériles,
Nous ne méritons pas d'embrasser leurs genoux.

Aimons-les, ces vaillants, purs de haine & d'envie,
Qui, traçant le sillon de l'aube jusqu'au soir,
Soumis comme leurs bœufs, nous gagnent notre vie
Et qui sont glorieux & grands, — sans le savoir.

JUIN (SAINT-MÉDARD).

LA PLUIE.

Il pleut encore à flots pressés;
Le vent se tait, sa plainte sourde
Meurt dans les grands rameaux lassés;
Les fleurs courbent leur tête lourde.

L'arbre, sur les gazons noyés,
Laisse pendre & traîner ses branches;
Il neige des pétales blanches,
Là-bas, au pied des marronniers;

Digitized by Google

Comme des coupes trop remplies
L'acacia penche ses fleurs,
Et sous la triste averse en pleurs
S'effeuillent les roses pâlies.

On entend gronder les ruisseaux
Roulant l'eau jaune entre leurs rives,
Et parfois les notes plaintives
Du chant attristé des oiseaux.

Les ramures sont trop épaisses,
L'air chargé d'un parfum trop lourd,
Et dans le cœur s'épanche & sourd
Le flot des morbides tristesses;

C'est comme un énervant sommeil
Que nous versent les hautes herbes...
Mon Dieu rendez-nous le soleil,
Le soleil pour dorer nos gerbes!

JUILLET.

MOISSON.

I.

L'aube; — en sa robe d'or, le soleil des moissons
Monte au ciel bleu, rayé de bandes lumineuses,
Et, sur le chaume roux, les vaillantes glaneuses
Tressent leur gerbe, au bruit du rire & des chansons.

O terre nourricière, à la sève éternelle,
Combien de tes enfants dans tes flancs ont dormi,
Depuis les jours lointains où Ruth & Noémi
Allaient ainsi glaner autour de la javelle!

Digitized by Google

Et nous, en remontant, pensifs, le long chemin
Qui se perd au mystère initial du monde,
Nous rêvons vaguement de quelque Cérès blonde
Passant dans les prés mûrs, sa faucille à la main.

II.

Midi; — & le grand bois plein de fourrés obscurs
Où s'ébattent, joyeux, les lapins en maraude
Semble, sous le soleil, une immense émeraude
Que sertit alentour l'or fauve des blés mûrs.

Les moissonneurs hâlés que la chaleur épuise
Dorment près d'une source, au bord du champ de blé,
A l'ombre, & le silence est à peine troublé
Par le bruit cadencé d'une faux qu'on aiguise

Ou par deux amoureux que leur rêve infini
Berce, l'un près de l'autre, à l'abri des ramures,
Et dont les rires frais ressemblent aux murmures
De deux jeunes oiseaux jasant au bord du nid.

III.

Le soir; — les moissonneurs regagnent leurs maisons,
En groupes, à pas lents & la faux sur l'épaule,
Et, frêle, sur le ciel levant sa frêle gaule,
Une fillette guide un long troupeau d'oisons.

La nuit vient, vaporeuse & douce, légers voiles
Où semble encore flotter un reste de clarté;
Et l'haleine des fleurs, ce soupir de l'été,
Dans l'air tiède et serein, monte jusqu'aux étoiles.

A la brise du soir l'arbre semble frémir;
La nuit est transparente, & la terre est si belle,
Qu'au bord des cieux caché, mais sans s'éloigner d'elle,
Le soleil amoureux la regarde dormir.

Digitized by Google

HEURES CHAUDES.

L'âme des lis mourants, embaumée & candide,
S'exhale dans l'air chaud comme un subtil encens;
Les hautes frondaisons voilent le ciel torride,
Et du ciel, & des lis pâles, coule en nos sens
L'effluve reposant d'une torpeur languide.

La mousse sur le sol s'étend comme un velours
Qui, pour nos pieds lassés, a d'exquises caresses,
Et les parfums épars, les ramures épaisses,
Le silence qui dort au fond des grands bois sourds;
Nous versent dans le cœur les rêveuses paresses.

Plus de chansons aux nids des oiseaux désertés;
Rien ne bouge. Là-bas, on peut, dans les clartés,
Voir sur le chaume ardent les monceaux d'or des gerbes;
La nature, pâmée entre les hautes herbes,
A bu jusqu'à l'ivresse au philtre des étés.

Les vents ont apaisé leur harpe éolienne;
Il flotte sur le monde un immense sommeil,
Et, seuls, les moucherons au corselet vermeil
Dansent, vifs & joyeux, leur ronde aérienne
Dans la poussière d'or d'un rayon de soleil.

AOUT-SEPTEMBRE.

LA PREGO-DIOUS BERNADO.

Quan te bési, l'estiou, su'l la cego cramado,
Saouta per las roumects, laougèro, e fouléja,
Té gaïti may d'un cop, ô Prego-Dious Bernado,
E senti moun esprit pla len s'acampeja.

Digitized by Google

Bestioto loung-patudo, ô sor dé las cigalos,
Amé tous els lusens, amé toun mantel d'or
E tous brassés ménuts, replegats coumo d'alos,
As un quicon, sus tu, qué mé touco lé cor.

L'estiou, quan lé trabal de nous gagna la bido
Nous acato pel sol & nous fa rénéga,
Bélèou que le boun Dious, pitchouno, t'a caousido
Per prega per nous aous, qué saben pas préga.

Prego per le bouiè qué pren soun aguilhado,
Ta léou qu'el joun puntejo, & penso pas an rés,
Quan su'l bareit d'estiou a merquat la moussado,
Qué dé tira pla dreit la rego dé l'arnès.

Per las fillos tabès, qu'al tens de las pasturos,
La fourco su' l'esquino & cantan a plen cap,
Brandissen des cériès las cesiros maduros,
E cercon soun galant à la darrè d'un tap.

Prego pes bouyatjurs, prego pé las pastouros
Qué s'en ban pes rastouls en menan lé troupel,
Lé débas à la ma, souletos, dins tant d'ouros
An lesé de pensa, mais penson pas al cel!

Aprets un joun d'aouta, quan ben la prigoulado,
Quan sul rasi madur ou su'l mil pla granat
Lusissen les lambrets, ô Prego-Dious Bernado,
Prego le Salbadou que nos ajé en pietat.

Prego pes paourés mors qué nous aous qu'en en bido
Les aben tan aïmats, e les débrénban léou,
Qué s'aouéjon, soulets, debat l'herbo flourido,
Al printens, à l'iber, soulets debat la neou.

Prego pes paourés mors, ô Prego-Dious Bernado,
Elis qué soun anats ount toutis cal ana;
Qué la porto del cel, per san Peire alandado
Les damore, e qué Dious lés y boulgo mena.

Digitized by Google

OCTOBRE (Les Vendanges).

L'IVROGNE.

Nous avons, hier soir, croisé sur le chemin
Un vieux pauvre, marchant, son baton dans sa main;
Horrible & loqueteux, il s'en allait. La bise
Faisait rage, &, sifflant aux trous de sa chemise,
Entrait comme chez elle & lui mordait la peau.
Sur ses longs cheveux gris, un sordide chapeau
Sans fond, effiloché des bords & lourd de crasse;
De travers sur son dos, un lambeau de besace
Gonflé de croutons secs; & l'homme se courbait
Comme un gros escargot maladroit, titubait
D'un bord de route à l'autre, instable, les yeux vagues,
Et décrivait sans fin d'énormes zigues zagues.
Or, c'était la saison où coule du pressoir
Le vin nouveau, le vin abondant, &, ce soir,
Le vieux pauvre, quêtant son pain de porte en porte,
Avait un peu partout goûté le vin, de sorte
Que son cerveau branlant n'ayant pu résister,
Ses jambes refusaient, flasques, de le porter.
Pour rire, les garçons l'avaient soulé, sans doute.
Et lui marchait, butant aux caillous de la route,
Se racontant tout haut, dans son ébriété,
On ne sait quel récit, sur un ton empâté,
En maint endroit coupé par son rire d'ivrogne.
Une femme survint : « N'a-t-il pas de vergone?
Il va, dans un fossé, crever comme un vieux chien »,
Dit-elle avec dégoût. Mais lui, n'entendant rien,
Passa, continuant sa rauque mélopée.
Et nous, en entendant la voix entrecoupée
S'éteindre dans la brume, au fond du chemin creux,
Nous excusions au fond du cœur ce malheureux,
Ce pauvre être sans pain, sans habits, sans demeure,
D'avoir voulu trouver dans l'ivresse d'une heure,

Digitized by Google

Passant à sa portée & s'offrant à sa main,
L'oubli momentané du froid & de la faim.
Combien d'autres auxquels ont souri les richesses
Qui demandent sans honte à de pires ivresses
— Lâches, qui presqu'heureux, vont, accusant le sort, —
Et l'oubli de la vie, & l'oubli de la mort !

LES RAMASSEURS DE MAÏS.

On les entend, au fond de la brume automnale,
Dans un murmure gai de rires & de voix,
Partir, quand le brouillard fait traîner sur les bois
A larges pans mouillés sa robe matinale.

Aux fenêtres du bourg pâlissent les flambeaux,
Et, dans le matin gris, les brunes journalières
S'en vont, & le tapis des humides bruyères
Etouffe sous leurs pas le bruit de leurs sabots.

Alertes, jupon court & robe retroussée,
En dépit du *madras*, cheveux volant à l'air,
Elles font, d'un seul coup de leur main exercée,
Dans les larges paniers tomber l'épi d'or clair,

Et puis, le panier plein, droites, cambrant les hanches,
Dans le sac entr'ouvert que tend quelque garçon,
Elles jettent de haut le fruit de leur moisson
Qui bondit & s'écroule en blondes avalanches.

C'est le maïs brillant, c'est le maïs doré;
Le maïs : en hiver, l'abondance & la joie;
C'est le *millas* fumant dans l'âtre qui flamboie,
C'est du porc familier l'entretien assuré.

C'est, aux yeux vigilants des sages ménagères,
L'oie amplement gavée & le lard au saloir,
La vie & la gaîté bruyante des volières;
C'est le bel œuf tout blanc d'où sort le poussin noir.

Digitized by Google

Et le rire s'élève en notes plus joyeuses,
Et plus haut dans le ciel monte le gai soleil,
Et le champ de maïs brille au loin, tout vermeil
De l'éclat chatoyant de ses feuilles soyeuses.

De toutes parts, les *fils de la Vierge* attachés
Comme un tissu léger se suspendent aux branches,
Et les grands sacs tout pleins, dans le sillon couchés,
Font sur le blond guéret de larges taches blanches.

Mais le soir est venu : les sacs & les paniers
S'empilent maintenant sur la lourde charrette,
Que les bœufs, à pas lents, traînent vers les greniers;
On retourne à la ferme où le souper s'apprête.

Pêle-mêle, & joyeux de la fin des travaux,
Ils s'en vont, à travers la lande embroussaillée,
Tous, filles & garçons, danser à la veillée
Où coule le vin clair sur les marrons nouveaux.

La lune à l'horizon paraît, grave & sereine
S'élevant lentement, pâle dans le ciel noir,
Et la molle vapeur du ruisseau de la plaine
Met comme un ourlet blanc au brun manteau du soir.

HEURES D'AUTOMNE.

Le ciel léger, le ciel trés doux
S'étend comme un voile de gaze,
Et la vigne mêle aux bois roux
Ses feuilles couleur de topaze.

Sous son manteau d'or effacé
La nature est comme pâlie;
Le cœur se recueille, bercé
D'une vague mélancolie.

Digitized by Google

L'automne s'en va, mais l'hiver,
Tardif, nous accorde une trêve,
Et c'est, dans le calme de l'air,
L'heure du brouillard & du rêve.

Les champs ont produit tout l'été,
Mais la récolte est ramassée,
Et la terre semble lassée
De sa longue fécondité.

Et le soleil, faible lui-même,
Sur la terre prête à dormir
Dépose ce baiser suprême
Des êtres chers qui vont mourir.

NOVEMBRE.

SOLEIL COUCHE.

Pas un souffle ce soir n'agite l'atmosphère;
De grands cumulus gris & doux comme un velours
Ondulent, lentement, dans le haut des cieux lourds,
Et le jour, lentement, s'éteint dans le mystère.

Tout est silencieux, & les arbres touffus
Que nul vent ne remue, où nul oiseau ne chante,
Se dressant, solennels, dans la nuit approchante,
Sur le lointain brumeux font des groupes confus.

C'est la nuit qui descend sur nous, la nuit profonde,
La longue nuit . l'automne meurt, & l'on dirait
Que le brouillard d'hiver, dans un sombre secret,
Va, loin du soleil d'or, envelopper le monde.

Mais là-bas, au couchant, lumineuse & frangeant
Le ciel enténébré d'une large bordure,
La clarté du soleil disparu, blanche & pure,
S'étend à l'horizon comme un grand lac d'argent.

Digitized by Google

2 NOVEMBRE.

PROCESSION AU CIMETIÈRE.

Dans l'église rustique au vieux porche roman
Qu'ombragent deux ormeaux aux cimes effeuillées,
Les vespres finissaient; les femmes endeuillées
Sortaient & sur deux rangs s'alignaient lentement.

Aux longs psaumes des morts, que les voix éraillées
Des chantres villageois scandaient lugubrement,
Répondait du clocher, en un gémissement,
Le glas plaintif sonné par les cloches rouillées.

Tout ce cortège en deuil où tremblaient des sanglots
En silence arriva jusqu'au funèbre enclos,
Et le prêtre entonna l'absoute solennelle.

Les cyprès frémissaient tout bas au vent du soir,
Et c'était, sous le ciel très doux, comme un bruit d'ailes
Effleurant tous ces morts d'un murmure d'espoir.

RUSTICA.

Digitized by Google

L'ART A TOULOUSE

MATÉRIAUX POUR SERVIR A SON HISTOIRE

DU QUINZIÈME AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

MOBILIER D'ÉGLISE ET ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

(Suite [1].)

X.

ÉGLISE DE LA DALBADE.

Les pièces relatives à la Dalbade nous parlent d'un plan fait en 1530 & poursuivi en 1537, sans donner toutefois le nom de l'architecte ; de l'élégant portail qui relève singulièrement sa lourde façade, & dont l'auteur est enfin nommé : c'est Michel Colin ; il fut commencé en 1537 par un sculpteur qui a signé T M, & repris en 1540, année où on ajouta les niches & les statues ; elles parlent, enfin, du clocher, que l'on s'occupa de terminer en 1547, d'après « les portraictz tant vieulx que nouveaulx & les articles communicqués à maistre Nycolas Bachelier & Guynot Estienne, talheurs » de pierre.

1. Voir *Revue des Pyrénées*, livr. de juillet-août 1900.

Digitized by Google

En outre, nous connaissons maintenant la date du rétable du maître-autel ; il est de 1544-1545. Le bail à besogne n'a pas été retrouvé ; mais cela résulte du bail pour la « peinture » du rétable passé le 4 mai 1545 entre Monsr Me Jacques de Rivière, conseiller au Parlement, & Bernard Nalot, peintre. Celui-ci s'engage à dorer le rétable que M. de Rivières « a naguieres faict fere au grand autel de l'eglise » de la Dalbade. On trouvera ci-après ce bail pour la « peinture », qui entre dans les plus minutieux détails. Nicolas Bachelier y figure comme témoin.

I.

22 *avril* 1537. — Bail pour le portail de la Dalbade & l'achèvement de l'église, Michel Colin « massonnier » ou architecte.

(Archives des Notaires, Boneti, not., reg. de 1537.)

Accort faict entre maistre Michel Coulin et les bailles de l'ovre de l'esglise de la Dalbade de Tholose.

L'an mil cinq cens trente sept & le vingt deusiesme jour du moys d'apvril, en Tholose, & devant moy notaire, personallement constitué maistre Colin, massonnier, de Tholoze, lequel de son bon gré y a promis à Messieurs Monseigneur maistre Bertrand de Resseguier, conseiller du Roy, nostre Sire, en sa souveraine cour de Parlement de Tholose, maistre Jehan Legalis, procureur en ladicte cour, Jacques Detas, marchant, & Guailhard Prat, teincturier, ovriers de l'esglise de la Dalbade de Tholose pour la presente année, lesdicts de Resseguier, Detas & de Prat presans, & led. Legalis absent, de fere continuer & fere achever lad. esglise selon le bail de lad. esglise sur ce faict le vingt neufviesme jour du moys de janvier l'an mil cinq cens & trente, ensemble l'ost de lad. esglise de pierre en ensuyvant le pourtraict par luy faict & aujourd'huy baillé ausd. ouveriers, reservée la vyt, ensemble la gallerie de lad. esglise, lesquelz il ne sera tenu fere ; & ce pour le temps & terme de troys ans, commensant à la feste de Pentecoste prochenement venant ; & c'est pour le pris & somme de seze cens

Digitized by Google

livres tournois, compris toutes payes & solutions à luy faictes pour lad. esglise jusques au jour present & tout ce que luy pourroit estre deu dud. bail. Laquelle somme de seze cens livres tournois, lesd. ouveriers au nom que dessus ont promis de payer aud. Coulin entre cy & troys ans prochains, à scavoir est chescune desd. deux premieres années la somme de cinq cens livres tournois & la derniere année six cens livres tournois. Et ce en ensuyvant le advis & consentement faict par Messieurs maistres Anthoine de Solier, Guilhem de Lamamye, aussi couseiller en lad. cour, & Jehan de Aygua, advocat du Roy en lad. cour, ausquelz Messieurs les parochiens de lad. esglise par deliberation de conseil aujourduy ont baillez licence & mandement de convenir & accorder avec led. Coulin, lesd. de Solier & de Lamamye illec presens & led. de Aygua absent. Et a esté accordé entre lesd. parties que tout le postain dud. ost sera dud. Coulin & ne sera tenu led. Coulin de fournir en lad. besongne auchun fer ny plomb. Lesquels pactes..., &c. En presence de Messire Domenge Cadilhac, prebstre & recteur du Vigant, diocese de Nismes, maistre Gabriel de Lafitte, licencié aud. lieu, & maistre Pierre Bonneti, notaire, & de moy BONETI.

2.

18 *juin* 1539. — Protestation des « ouvriers » de la Dalbade, offrant de payer à Michel Colin ce qui lui est dû pour la construction de l'église de la Dalbade & le requérant de continuer led. édifice suivant « la teneur du bail, pactes & pourtraictz d'icelle eglise ».

(Archives des Notaires, Hugues Carrerii, not., reg. 1538-1541. fol. IIIj^{xx}XIj.)

Instrument de requisition & protestation des ouvriers de l'eglise de la Dalbade de Tholose.

L'an mil cinq cens trente neuf & le xviij^{e} jour du moys de jung, dans l'eglise de la Dalbade de Tholose, regnant Françoys, &c., en presence de moy notaire, &c., a comparu Jehan Beneseyt, merchant, avec Galhard Dupré, teinturier, conouvriers de l'année presente de lad. eglise; lequel Beneseyt a dit

Digitized by Google

que l'ediffice de lad. eglise avoit esté baillé à fere à Michel Coulin, maistre masson de Tholose, illec present, ainsi qu'est contenu au bail & pactes sur ce passez dud. ediffice, offrent payer aud. Colin ce que luy peult estre deu dud. ediffice & besoigne de ce que a faict jusques au jour present, si reste rien, & aussi de luy bailler de l'argent de ce que fera & ainsi que besoignera led. ediffice, le requerant vouloir continuer led. ediffice suyvent la teneur du bail, pactes & pourtraictz d'icelle eglise; autrement a protesté de y en mectre d'autres au premier jour aux despens dud. Coulin pour continuer & parachever led. ediffice, & de tous despens, domaiges & interestz contre led. Coulin. Led. Coulin a respondu qu'il est prest fere son devoir suyvent la teneur de son instrument & pactes passez touchant led. ediffice en en la payant; & à faulte de payement, aussi a protesté contre lesd. ouvriers de tous despens, domaiges & interestz; led. Beneseyt a offert & protesté comme dessus, & de ce dessus a requis instrument estre retenu par moy notaire soubz signé, en presence de maistre Estienne de Pardelhan, Pierre Lavernhe, Jehan Roquefort, prebtres, & Pierre Malbec, clerc solu, habitants de Tholose, tesmoings à ce appellez, & de moy Hugues Carrerii notaire.

3.

6 *février* 1540. — Michel Colin prend à achever & parfaire l'église de la Dalbade & les « tabernacles » du portail avec la chapelle baptismale.

(Archives des Notaires, De Besco, not., Reg. de 1540 & 1541.)

Comme ainsi soict que l'an mil cinq cens trente sept & le vingt deuxiesme jour du moys d'ap[v]ril, maistre Micheau Colin, maison (*sic*) de Tholose, heust prins à parachever l'esglise parrochialle de Nostre Dame de la Dalbade, faire le pourtal & l'ousteau suivant les pourtraictz lors faictz assignés par led. Colin, & pour la perfection d'icelle membre[1] luy eust esté acomodé le pris de la somme de seze cens livres tourn., comme appert par instrument retenu par Boneti, notaire dud. Tholose, & ce sans se estre departis des premiers

1. Partie d'une œuvre.

Digitized by Google

bailes[2]; & despuis la present année soict esté troublé par dire d'experctz que le portal suivant le pourtraict premyer lours faict ne soit en la perfection requise mis, estoit expedient descharger les amortissemens en aultre forme, & à ses fins & pour sur ce pourvoyr par le conseil de la parroche, auroient comis à Monsr maistre Bertrand Deiga, advocat du Roy en la court de parlement de Tholose, maistre Brenguier Ferrand, docteur, maistre Jehan Vicialonis, procureur en lad. court, & Jehan de Tincturier, obriers de lad. esglise, & avec le conseil & advis de Messieurs maistres Anthoine du Solier, Guillaume de Lamamie, conciliers en lad. court; & despuis le vingt neufiesme de julet mil cinq cens quarante, lad. besoigne auroit esté visitée par expertz & faict ung aultre novel portraict suivant lequel auroit esté arresté de parferre lad. besoigne, & à ses fins traicter avec led. Colin du pris & marché pour l'avantaige d'icelle besoigne & à ses fins acordé de en demurer à dire d'expertz; lesquelz led. jour trouverent les avantaiges à la somme de cent cinquante livres tornoyses, & despuis led. jour arresté avec led. Coulin que perferoit led. portal suivant le dernyer pourtraict signé par led. Coulin & aultre besoigne que restoit suivant le pris & marché faict par les premiers bailles moienent la somme de cent cinquante livres tourn. à ce que led. Coulin est comptent faire, pourveu toutesfoys que certains avantaiges de l'ousteau, tabernacles du pourtal & toute autre besoigne luy feut tauxée; ce que despuis auroit esté faict par les mesmes expertz le neufviesme d'aoust mil cinq cens quarante, à la somme de quatre vingtz six livres cinq soulz; & despuis led. Colin a faict coutinuer lad. besoigne jusques au present jour sixiesme de fevrier que avons arresté compte avec led. maistre Colin.

Pour ce est il que l'an de l'Incarnation Nostre Seigneur mil cinq cens quarante & le sixiesme jour du moys de fevrier, en Tholose & en la esglise parrochialle de la Dalbade, regnant Françoys, &c., par devant moy notaire soubz signé & tesmoingz soubz escriptz, personelement estably led. Coulin, lequel, de son bon gré & liberalle volonté, a confessé avoyr

2. Baux.

Digitized by Google

esté payé en deduction de lad. besoigne de la somme de troys cens vingt & deux livres unze soulz tornoys tant l'argent comprins en deux bilhetes escriptes & signées par led. Colin, le tout calculé & arresté, que lesd. Messieurs les ovriers sont debiteurs, comprins touts instrumens cy devant faictz aud. Colin, en la somme de cent livres; moienent laquelle somme led. Colin est tenu de parachever se que se comptent aux pris faictz pourtraictz à dire d'expertz; & le tout sans prejudice des aultres instrumens & ypotheques par cydevant faictz; laquelle somme de cent livres, lesd. Messieurs ovriers pour & ou nom de lad. parroche & en presence de venerable personne Monsr Maistre Guillaume de Lamamie, consillier & surintendant de lad. manobre, prometent de payer aud. Coulin present, estipulant & aceptant, tout ainsi qu'il fara lad. besoigne du portal, chapelle baptismale, que toute aultre besoigne suivant lesd. instrumens cy devant faictz, oblig[e]ant lesd. ovrie[r]s les biens de lad. ouvre & led. Colin toutz & chascuns ses biens, &c., ez presences de maistres Guillaume André & de Estienne Vivans, bachelier ez droictz, de Tholose habitants, & de moy DE BESCO.

4.

13 *août* 1542. — Les « ouvriers » de la Dalbade achètent à Vésian de Camparan, Faure & Arnaud Pelicier de Boussens soixante brasses de pierre.

Témoin, Michel Colin, maistre maçon.

(Archives des Notaires, Hugues Carrerii, not., reg. 1541-1544, f° CXXIX.)

Achapt des ouvriers de l'eglise de la Dalbade de Tholose.

L'an mil cinq cens quarante deux, & le xiij[e] jour du moys d'aoust, dans l'eglise de la Dalbade de Tholose, regnant François, &c., en presence de moy notaire, &c., establys en personne Vesian de Camparan, Faure & Arnauld Pelicier, du lieu de Bossens habitantz, lesquelz tous deux ensemble de leur bon gré, &c., ont vendu à Messieurs M[es] Anthoine de Solier, docteur, Jacques Roguier, conseiller du Roy nostre Sire en sa

Digitized by Google

court de parlement seant à Tholose, & Pierre Dupin, maistre chandelier dud. Tholose, coouvriers de lad. eglise, illec presens, tant pour eulx ou nom que procedens que pour les autres coouvriers de lad. eglise absens, stipulans & recepvans, scavoir est soixante brasses de pierre de pasiment[1] carré bonne & sufficente, pour le pris & somme de deux escuz petiz la brasse, chascun escu de la valeur de vingt sept solz tourn.; en deduction de laquelle pierre lesditz ouvriers achapteurs ont illec realement payé ausd. vendeurs la somme de soixante livres tourn. en vingt troys escuz d'or sol. troys ducatz & monoye blanche; en presence de moy notaire, &c.; duquel pris & somme de soixante livres tourn. lesd. vendeurs se sont tenuz pour contens & payés & en ont quicté ausd. ouvriers, avec pacte, &c., & aussi lesd. ouvriers ont confessé avoir eu & receu desd. vendeurs neuf brasses de pierre, en deduction desd. soixante brasses, de la qualité que dessus; desquelles neuf brasses se sont tenuz pour contens & en ont quicté ausd. ouvriers, avec pacte de ne leur en rien plus demander; & le demeurant de lad. pierre ont promis porter, bailler & delivrer lesd. vendeurs & chascun d'eulx seul pour le tout, au Port Garauld de Tholose, à leurs despens, ausd. ouvriers, scavoir est vingt une brasse entre cy & la feste Sainct Michel, & le demeurant à la feste Saincte Catherine prochain venens, avec despens, &c.; & lesd. ouvriers ou nom que procedent ont promis payer le restant de lad. pierre après ce que l'aurront entierement receue desd. vendeurs; & le tout, soubz ypothèque des biens desd. vendeurs & de lad. eglise de la Dalbade, &c.

En presence de Michel Colin, maistre masson, maistre Jehan Carnejac, procureur en parlement, Guillaume Esotié borcier, dud. Tholose habitans, tesmoings à ce appellez, & de moy

H. Carrerii.

1. Du mot languedocien « pasiment ». Signifie en français « pavement », & les mots « pasiment carré » signifient carrèlement.

Digitized by Google

5.

27 *août* 1542. — Bail à besogne passé entre Michel Colin, maçon, & Pierre Vendeze, maçon aussi, pour la démolition d'un oratoire devant la Dalbade & son transport tel quel au cimetière de la Dalbade.

(Archives des Notaires, Dalet, not., reg. 1542, f° 372.)

L'an mil cinq cens quarante deux & le vingt septiesme jour du moys d'aoust en Tholose & boticque de moy notaire assize à la rue de la Porterie, regnant Françoys, &c., ès presences, &c., personnellement estably Me Michel Colin, maczon, de Tholose, lequel de son bon gré &c. a baillé à Pierre Vendeze maczon, de Tholose habitant, present, &c., c'est assavoir à desfaire & demolir l'oratoire qu'est avant l'eglise de la Dalbade, & icelluy remuer & remettre dans le cymetiere de lad. eglise ou par les ouvriers d'icelle en semblable forme & pourtraict qu'il est, avec les pactes que s'ensuyvent : c'est que led. Vendeze sera tenu desfaire & demolir led. oratoire à ses despens le moins mal que luy sera possible ; & au cas que à sa faulte s'y rompist aulcune piece, sera tenu les refaire à ses despens. Et aussi est pacté que led. Colin a promis bailler aud. Vendeze deux maneuvres en arrasant les fondemens noveaux tant seulement.

Item, est pacté que led. Colin sera tenu fournir boys, cindres, postens, clavelhs, & toutes autres choses licites, honestes & necessaires à fere led. oratoire. Et led. Vendeze ne sera tenu ne fournir sinon que la main & faczon dud. oratoire & despens à ceulx qui le feront. Et pour ses dictes peines led. Colin baille aud. Vendezes la somme de trante livres tourn., de laquelle somme led. Colin luy en a baillé reallement ès presences de moy notaire & tesmoings soubz escriptz la somme de dix livres tourn. en quatre escuz sol & vingt soulz en monoye reallement contée ; & dix livres tourn. luy a promises bailler incontinent que comensera fere lesd. fondemens dud. oratoire dans led. cymitiere, & les autres livres de jour en jour ainsi que travaillera ; & fin de paye achevée lad. besogne. A promis led. Vendeze entre cy à la demye de octobre par tout delay avec tous decostemens, &c.

Digitized by Google

6.

8 *janvier* 1547. — Bail pour le clocher de la Dalbade.
Nota : Nicolas Bachelier.

(Archives des Notaires, de Agia, not., reg. de 1547, f^os^ 175-178.)

Pactes touchant le bailh du clocher de la Dalbade, de Tholose.

Sachent tous presens & advenir que, comme soit ainsi que par deliberation du conseil de la paroisse de l'eglise de Nostre-Dame de la Dalbade de Tholose, à ces fins assemblé dans la secrestenie d'icelle, & par les commis à ces fins, suyvant la deliberation d'icelluy, ausquels avec les ouvriers de ladicte esglise a esté baillé puyssance de parfere & acomplir le clocher, oeuvre & autre reparation restant de ladicte esglise, après avoir veuz les portraictz tant vieulx que nouveaulx & les articles communicqués à maistres Nycolas Bachelier & Guynot Estienne, talheurs, habitans de Tholose, de toutes lesquelles choses acte en a esté retenu par moy notaire soubz signé, le huictiesme jour du moys de janvier mil cinq cens quarante sept, estans assemblés dans la sacrestenie de ladicte esglise Messieurs maistres Bertrand Sabatier procureur general, Jehan d'Aygua docteur, avocat general, & noble Jehan Vidal seigneur de Sainct Lis, ouvriers de ladicte esglise, Jacques Riverie, Simon Reynier, Jehan Bagis president des requestes, Bertrand d'Aygua avocat, Jehan Vinhalibus docteur, Anthoine Castet masson, Dominique Arnauld gaynier, Jehan Lobreau & autres ; & presentement ne restoit sinon passer instrument de bailh de ladicte oeuvre & reparation.

Or est il que aujourd'uy mil cinq cens quarante sept & le douziesme jour du moys de janvier, regnant très chrestien prince Henry par la grace de Dieu Roy de France, en Tholose, & maison dudit seigneur d'Aigua, personnellement establi ledict seigneur d'Aigua conouvrier, lequel, tant pour luy que pour & au nom des autres ouvriers presens & advenir, & en

Digitized by Google

absence desdits Sabatier, Vidal & Anthoine Terrisse, ouvriers pour l'année presente, suyvant la puyssance susdicte & le pouvoir ce jourd'uy à luy donné par lesd. Sabatier & Vidal en les assignant soy trouver pour passer led. instrument dud. bailh, suyvant l'arrest & conclusion qu'en avoit esté faicte dimenche dernier passé huictiesme du present moys, a baillé & delivré le faict de ladicte reparation ausd. Maistres Nycholas Bachelier & Guynot Estienne talheurs, illec presens, & pour eulx & leurs hoirs & successeurs à l'advenir stipulans & recepvans pour icelle oeuvre accomplir & mectre à perfection à la forme & maniere contenue aux articles sur ce faictz & accordés sellon le portraict que a esté mys par devers moy notaire soubz signé, estans lesd. articles de la teneur que s'ensuyt :

S'ENSUYT CE QUE RESTE A FAIRE AU CLOUCHIER DE L'ESGLISE DE NOSTRE DAME DE LA DALBADE DE THOLOSE.

Premierement, fault achever de bonne pierre rousse d'Anses pour les marches.

Item, la agulhe se fera sellon le portraict qu'est faict à la moderne, de bonne tuille triade & d'espesour d'une tuille de poincte, qu'est de pam et demy, & de bon mortier franc; & aura d'auteur de douze canes, ainsi que la besognhe demostre. Et y s'aura crestes de pierre rousse sortant un pam & demy ou à l'envyron ; & du larmié qu'est aud. pourtraict en sus sera tout de lad. pierre. Et sera cramponat de fer à chacun jug dedans & dehors & à chacun lyeyt sera crampons de fer.

Item, lesd. massons seront tenuz de y fere ung trou pour y mectre une croix ou autre chose que sera advisé ayant de profundité six pams pour la massonnerie.

Item, lesd. massons forniront tout ce que sera besoing aud. clochier comme pierre, mortier franc, fer, plomb, cordes & autres choses necessaires, ormys la croix ou giroicte que faudra mectre dessus led. cluchier.

Item, seront tenus lesd. massons mectre ung aneau de fer bon & fort aud. trou pour tenir la croix ou giroicte que y sera mise, aussi à leurs despens.

Item, seront tenus fere les coydieres, autrement appelés

Digitized by Google

paravendes, de bonne tuille, & dessus les coydieres de pierre cramponades.

Item, seront tenuz lesd. massons pasimenter[1] la galerie l'entour de ladicte agulhe de bonne pierre de talhe.

Item, seront tenuz de mortir avec agulhe les quatre torelles, ainsi qu'il apertiendra; lequel amortiment sera de pierre de talhe. Et y sera mys ung aneau de fer, si y veulent mettre giroictes, pour les tenir.

Item, seront tenuz fere ung crosie en quatre branques avecques une clef dans là où [y] a une cheminée.

Item, seront tenuz lesd. massons y fere unes galeries, pasimenter de pierre de talhe, avec deux petites gorgoles à chacun quartier de cluchier pour trayre l'aygue, que ne consume la besonhe. Et aussi seront tenuz lesd. massons y fere une muralhiete de coudieres bien cramponades de fer & bien plombades de plomb.

Item, aussi seront tenus lesd. massons de barrer tous les troux du cluchier & esglise dedans & dehors que y sont, & fornir la tuille que y faudra.

Item, aussi seront tenuz de juncter toute la massonnerie qu'ilz feront de oeuvre nouvelle.

Item, toute la despolhe que se trouvera, comme fuste, tuille & pierre, sera & appartiendra ausd. massons. Et la besognhe que dessus & suyvant led. portraict & articles dessus incerés seront iceulx massons tenuz fere & acomplir & mectre à entiere perfection fidelement & diligement, & de bonne matiere, moyennant la somme de quinze cens livres tournois; en deduction de laquelle reellement lesd. Bachelier & Estienne, massons, ont receu la somme de cent livres tournois en quarante troys escuz d'or sol testons realz & monoye; de laquelle somme lesd. Bachelier & Estienne se sont tenuz pour bien comptens, payez & satisfaictz, & en ont quicté lesd. seigneurs ouvriers & parrochiens de lad. esglise, & promys d'icelle somme ne leurs rien demander en jugement ne dehors. Et aussi ont promys fidellement & diligentement acomplir & mectre à entiere perfection & de bonne matiere à lad. oeuvre, suyvant

1. Paver, carreler. Voir ci-dessus le contrat d'achat du 13 août 1541.

Digitized by Google

lesd. articles dessus inserés, & pour ce faire baillier bonnes cautions.

Et led. d'Aygua, aud. nom & suyvant la charge & puyssance à luy donnée par les autres ouvriers ses compaignons, a promys payer la somme restante, ainsi qu'il & ses compaignons commis à ces fins verront estre comode & sellon qu'ilz besogneront. Et ce dessus, soubz ypotheque & obligation de tous & chacun les biens meubles & inmeubles d'iceulx Bachelier & Estienne, massons, meubles & inmeubles presens & advenir quelzconques, & led. d'Eygua aud. nom les biens meubles & inmeubles de lad. esglise de la Dalbade; lesquels Bachelier & Estienne, massons, tous deulx ensemble & ung chacun seul pour le tout, ont soubzmys aux rigeurs & forces des courtz & scel maije de la seneschaussée, viguerie, juge ordinaire, maison commune de Tholose, petit royal (*sic*) de Montpellier, par prinse, vente d'iceulx & par arrestation de leurs personnes & ung chacun d'icelles, jusques à ce que entierement auront satisfaict au contenu desd. pactes & instrument, & par toutes autres voyes & remedes de justice & comme pour les propres deniers du Roy & debtes fiscaulx, ont renoncé à toutes exceptions de droict & impetrations quelconques, par lesquelles ou quelz se porroient ayder pour contravenir à la tenur dud. instrument; & ainsi l'ont promys & juré aux Sainctz Evangilles de Nostre Seigneur, le livre touché; & pour plus grande assurance & suyvant lad. promesse, lesd. Bachelier & Estienne, massons, ont presenté pour cautions Jehan Malle Combet maistre tailheur & Anthoine Sirvent pancossier, habitans de Tholose; lesquelz tous deulx ensemble & ung chacun seul sans aucune novation desd. Bachelier & Estienne ont plegé & cautionné pour lesd. Bachelier & Estienne, illec presens, de leur fere fere lad. besogne & acomplir le contenu aud. instrument & pactes, soubz semblable ypothecque, obligation, submission, renonciation & prestacion de serement que dessus. Ez presence de maistre Jehan Bonnet, orfevre, & Jehan Assié, serviteur, habitans de Tholose, tesmoings à ce appelés, & de moy

DE AGIA.

Digitized by Google

21 *février* 1547. — Quittance délivrée par Nicolas [Bachelier] & Etienne, maçons, aux ouvriers de la Dalbade, de la somme de 100 liv. tourn.

10 *avril* 1548. — Confirmation de la quittance précédente.

5 *juin* 1548. — Quittance de 100 liv. tourn. des mêmes aux mêmes, par mains de Gailhard de Prat, teinturier.

29 *juillet* 1548. — Quittance des mêmes aux mêmes de 160 liv. tourn.

23 *septembre* 1548. — Quittance des mêmes aux mêmes de 80 liv. tourn. Autre quittance (sans date) de 110 liv.

8 *septembre* 1551. — Quittance des mêmes aux mêmes de 50 liv. tourn.

19 *juillet* 1552. — Quittance par Jaquot Estienne de 50 liv. tourn. & de 5 liv. tourn.

19 *décembre* 1552. — Quittance par le même de diverses sommes formant la somme de 104 liv. tourn. 17 sols tourn., en déduction de la somme due pour l'entière construction du clocher.

(Arch. des notaires, de Agia, not., Reg. des années 1548, 1550 & 1552.)

En 1551, il était dû « à Nicolas Bachelier & Guinot Estienne, maistres maçons de Tholose, la somme de sept cens livres tourn. pour reste de quinze cents liv. tourn. pour la construction du clocher, comme appert par instrument ».

(Arch. de la Haute-Garonne, fonds de la Dalbade, Reg. 139, f° 251.)

La flèche du clocher de la Dalbade, démolie en 1792 (Arch. de la Haute-Garonne, série V, liasse 5), a été reconstruite par les soins de M. l'abbé de La Portalière, curé de la Dalbade, d'après le plan de M. Bach, architecte.

Digitized by Google

7.

4 *mai* 1545. — Peinture du rétable de la Dalbade. Bail à besogne passé entre Jacques de Rivière, conseiller, & Bernard Nalot.

(Archives des Notaires, Lobeyrie, not., reg. de 1545, f° 300.)

Pris faict pour Mons^r M^e Jacques de Rivière, conseiller, & Bernard Nalot, peintre.

L'an mil cinq cens quarante cinq & le quatriesme jour du moys de may, regnant François, &c. en la cité de Tholose & dans la maison de noble & egrege personne Mons^r M^e Jacques de Rivière, conseiller du Roy nostre Sire en sa court de Parlement, sieur de Tornefeulhe, par devant moy notaire, presens les tesmoings soubz nommez, establyz en leurs personnes led. s^r de Rivière, d'une part, & M^e Bernard Nalot, peintre de Tholose, d'autre part, lesquelles parties ont dict entre elles avoir faictz, passez & acordez certains pactes sur la peincture que led. seigneur de Rivière veult & entend de prochain fere fere au beau retable que n'a guieres a faict fere au grand autel de l'église parrochielle de Nostre Dame de la Dalbade; lesquelz pactes de leurs mains signez ont bailhez à moy notaire soubz signé pour les inserer au present instrument, desquelz la teneur s'ensuyt :

S'ensuivent les articles & declarations que baille par devers vous très honoré Seigneur, Monsieur de Rivière, seigneur de Tornefelie, conseilier du Roy nostre Sire en sa court de Parlement de Tholose, vostre obeissant serviteur Bernard Nalot, paincire & maistre architecte dud. Tholose, & ce, sur l'ordonnance de la pincture au retable du maistre autel de l'eglise de la Dalbade de Tholose, faict par mond. seigneur.

Et premyerement, la croix qu'est dessus le dosme au milieu de l'autel sera toute dorée de fin or & les moulures qui sont aud. dosme seront enrichies d'or avec les ouvrages à ce necessaires, & les frises de lad. dosme d'azur & ouvrage d'or de par dessus; & le reste sera de jaspres, porpeyre & autres couleurs

Digitized by Google

necessaires selon que l'ouvrage le requiera, & les deux rouleaulx quy sont à l'entour seront enrichis d'or là où il apartiendra; & aultres coleurs necessaires comme la massonnerie le demande.

Item, la cornice estant dessoub[s] led. dosme, & laquelle va au travers de tout led. retable, ensemble les troys frontispiciaulx seront enrichis d'or & aultre ouvrage apertenent à cornice, & meslé d'azur come il sera besoing. Et quant aux vases qui sont dessus lesd. frontispiciaux, seront enrechis d'or & les fruictages seront de couleurs necessaires approchant du naturel, & les deux anges qui sont dessus les frontispiciaulx, au milieu desd. vases, seront aux accoustremens dorés de fin or, & pareillement les aesles meslées de couleurs à ce requises, & les visages bien incarnés touchant le naturel.

Item, la frise qu'est desoubz lad. cournice tenent tout le travers dud. retable, tous les ouvraiges seront dorez d'or fin, & le font dud. ouvraige tout de fin azur, & l'architrave qu'est dessoub[s] lad. frise sera pareillement tout doré de fin or.

Item, les six colonnes qui sont dessoubz led. architrave seront aux chappiteauz toute dorée[s], ensemble les basses; & les corps desd. colonnes seront de quelque beau jaspres de divers couleurs, & les canelures dedans seront toutes dorée[s] de fin or.

Item, les pied d'estal qui soubstienent lesd. colonnes, les molures seront enrichies d'or au[x] ouvrages qu'il apertient, & les festons seront doré[s] aussi d'or fin, & le champ sera d'azur.

Item, les arcs qui sont entre lesd. colonnes, tant des histoires que des acazement des ymages, seront tous dorez de fin or, qui sont nombre de cinq, ensemble les deux grandes coquilles doré derier sanct Jacques & sa[i]nct Christophe seront dorées aussi tout d'or fin, ensemble les molures qui sont soubz lesd. coquilles, & le derier desd. images sera faict & pinct d'ung drapt d'argent figuré d'azur, & le reste desd. acazement & pilastres desd. histoires seront paincts de jaspres ou autres couleurs plus commode & expediantes.

Item, l'image de saint Jaques, le manteau sera de drapt d'or figuré, la doublure du manteau d'ung fin azur, la robe de

Digitized by Google

dessoubz d'ung satin cramoisin rouge, semée de fleurons d'or de par dessus le bordon tout doré, le visage bien painct & incarné au plus près du naturel que l'on pourra.

Item, l'histoire de l'Annuntiation de la très sacrée Vierge Marie sera paincte le plus richement qui se pourra faire. L'ymage de la Vierge aura son manteau d'azur doublé d'ung satin cramoisin, la robbe dessoubz d'ung satin ; l'ange sera vestu d'ung drapt d'or aussi ; & les aesles aussi dorées, le visaige près de naturel ; les mens de Dieu le Pere seront d'argent ; Dieu le Pere sera vestus d'ung drapt d'or & toutes les mouleures de la chambre de la vierge Marie seront d'or, & le reste de couleurs necessaires & le plus riche que se pourra fere.

Item, quant à la tierce caze où repose le pretieux corps de Jesucrist, le soleil qu'est à l'entour de l'ouverture par laquelle l'on voit la custode, sera tout douré de fin or, ensemble le trellis qu'est devant le verre & toute l'espesseur de l'ouverture ; les nues qui sont à l'entour remplis[s]ant tout le reste seront argentées de fin argent meslées parmy d'azur. Le Dieu le Pere qu'est dessus donant la benediction sera de drapt d'or vestus, les troys angelotz qui sont dessoubz les aesles seront meslés & dorées de couleurs, & les nues incarnées, ensemble les testes de angelotz qui sont pormis les nues.

Item, quant à l'histoire de la Nativité de Jesucrist, l'ymaige de la Vierge Marie sera acoutrée de la sorte que l'a[nge] de l'Annuntiation et Monsieur sainct Joseph aura manteau de drapt d'or la robbe desoubz de satin broché ; & le reste de l'histoire sera faict d'or où yl en fauldra & d'autres couleurs necessaire plus riche que fere se pourra.

Item, quant à l'ymaige de sainct Christophe, elle aura ma[n]teau de drapt d'or, la doublure d'azur, & la reste du nud sera bien painte, ensemble le petit Dieu qu'il pourte sur l'espaule le plus près du naturel qu'il se pourra faire.

Item, la secunde cornice d'en bas qu'il vient desoubz les susd. ymages & hystoires tenant tout le travers du retable sera d'or & d'azur comme la premiere, en ouvraige requis à une cornice, & la frise qu'est dessoub[s], tous les ouvraiges seront dorez de fin or & le font d'azur & l'architrave qui vient dessoubz lad. frise sera toute dorée de fin or.

Digitized by Google

Item, les six colunnes qui sont dessoubz lesd. cornice[s], frise & architrave, seront les chappiteaux doré[s] de fin or, aussi les basses & les canellures, comme lesd. precedentes tout d'or fin & le reste de coleurs semblables aux precedentes.

Item, les cinq arcs qui sont entre lesd. colonnes seront tout dorez comme les precedentes, ensemble les deux festons qui sont dessus lesd. deux histoyres & les trois coquilles qui sont aux troys.....[1] tant de la vierge Marie, saincte Barbe & saincte Catharine; ensemble les molures qui viennent par desoubz seront toutes dorées d'or & le dernier desd. ymages seront d'ung drapt d'argent figurée de rouge & les pilastres de couleurs à ce necessaires.

Item, l'ymage de sainte Barbe sera paincte le plus richement qu'il sera possible & le courset sera doré de fin or, lequel est faict à l'antique; & les ouvraiges qui sont de par dessus seront de couleurs requisses; la cotte de dessoubz sera de drapt d'or figuré, ou bien d'ung satin brochez, le manteau d'ung drapt d'or faict à la mode de Turquie; l'envers sera d'ung vert cler assis fut argent, lés mancherons seront d'ung veloux cramoisi avec ses enrichement d'or; la courone sera dorée de fin or, & la tour aussi enrichie d'or où il apertiendra, le visaige & mains bien est[o]fée le plus près du vifz que l'on pourra faire.

Item, l'histoire des trois roys qui vient après la vierge Marie sera acoustrée comme aux deux precedentes histoyres sainct Joseph; de la sorte mesme que dessus à la Nativité, les Roys seront acoustrés le plus richement que fere se pourra, tous divers comme drapt d'or, d'argent, satin cramoisi brochez, taffetas changeant, requis & necessayres à tels personaiges & ymages; & le reste de l'histoire, tant paisaige que massonnerie, sera faicte selon que faire se devra & l'oeuvre le requiera, & riche.

Item, quant à l'image de la très sacrée vierge Marie, elle aura le manteau d'ung fin azur, les lisieres d'or richement armées, led. manteau de fleurons d'or; la doublure sera d'ung satin cramoysin mis sur argent aussi semés de petites fleurs d'or par dessus, la cotte de par dessoubz sera d'ung beau drapt

1. Manque.

Digitized by Google

d'or, le visaige, ensemble le petit Dieu sera bien incarné & acoustrés le plus près du vifz qu'il sera possible & le plus riche que se pourra faire.

Item, l'histoire suivante de la Presentation du temple; l'image de la glorieuse vierge Marie sera acoustrée comme les precedantes pour demonstrer que ce n'est.....[1] ymage & non diverses, Mons[i]eur.....[2] sera acoustré le plus richement que fere se pourra selon ses habitz pontificaulx; les autres personnaiges qui sont en lad. histoyres seront enrichiz de drapt d'or, drapt d'argent, satin, & le plus riche que fere se pourra; le grand pavillon qu'est par dessus sera drapt d'or, de quelque mode estrange de figure, & la doublure dud. pavillon sera d'ung vert gaye, affin qu'il donne lustre aux aultres couleurs & le reste de lad. histoire, tant visaiges que aultres choses, sera faicte de couleurs necessaires & le plus riche que l'on pourra.

Item, l'image de sa[i]ncte Catarine aura son corset d'or, qu'est aussi faict à l'antique, la cotte d'ung drap d'or differente de celle de saincte Barbe, le manteau d'ung drapt d'or ou bien d'ung satin broché; l'envers dud. manteau sera d'azur, la coronne d'or, les gardes, pougnée de l'espée & aussi la.....[3] toute d'or & le visaige bien incarné approchant du vifz & le plus richement que faire se pourra.

Item, le roy qu'est dessoubz les pieds de lad. ymage de sa[i]ncte Chaterine sera vestu d'ung drapt d'or, pareilliement le sceptre qu'il tient en la main & la coronne, la toque qu'il porte en la teste sera d'ung taffetas de Turquie, les brodequins & reste de rouge ou orange, selon que mieulx se monstrera.

Item, les moulures qui tranversent dessus l'histoyre où est la Cene, seront toutes dorées de fin or, lesquelles tranversent tout le travers du retable.

Item, les deux roleaux qui sont des deux costés de la premyere porte; seront les feulles & coquilles dorées de fin or ensemble les coquilles & estoilles qui sont par dessus, & ce sur font

1. Manque.
2. Manque.
3. Manque.

Digitized by Google

d'azur, & aussi les moulures qui sont par dessus lesd. coquilles & roleaux seront dorées de fin or & la moulure qu'est entour de la porte sera paincte comme se estoit de ma[r]bre blanc ou alebastre, & les deux pilastres de deux couleurs, pour donner lustre au demurant; & viendra jusques à terre.

Item, les armoyres qui viennent après lad. porte tout d'alentour sera doré de fin or, les deux petis enffantz bien painctz & le font d'azur; les molures qui sont par dessoubz qui viennent sur l'austel seront dorées de fin or; laquelle tranverse depuys la porte qu'est dessoubz l'ymage de sa[i]ncte Barbe jusques à la porte qu'est dessoubz l'imaige de sa[i]ncte Catharine, & tout le demurant entre les armoyres sera faict de couleurs ydonnes & le plus richement que fere se pourra.

Item, l'hystoire qu'est au milieu où est la Cene; l'ymage de Jesucrist aura sa robbe de pourpre enrichie d'or; & les apostres seront acoustrez diversement & le plus que faire se pourra, car le plus grand part sera toute d'or & de diverses couleurs riches & les visaiges bien painct, & a[i]nssi que requiert la talle & les affections des visaiges; & le reste de l'histoyre sera faicte couleurs necessaires & requisses le plus riches que faire se pourra; la molure qu'est tout à l'entour de lad. histoyre sera dorée de fin or.

Item, les armoyres qui viennent après, du costez de sa[i]ncte Catherine seront faictes de la mesme sorte de la precedante & aussi riches; & ce pour garder la conformité.

Item, la porte qu'est dessoubz lad. sa[i]ncte Catharine pour ne fere difformité sera enrichie comme l'autre precedant qu'est dessoubz l'ymage predicte de sa[i]ncte Barbe, ensemble les pilastres, affin que les choses respondent les unes aux autres.

Item, tout l'or qui sera mis en lad. besoigne sera or fin, & toutes les autres couleurs fines &.....[1], & le tout faict à l'huile & le plus profitable que se pourra faire.

Item, led. Nalot sera tenu fere.....[2] au dessus toute la besoigne à ses propres [costz] & despens, suivant le molle que luy a esté baillée par led. seigneur.

1. Manque.
2. Manque.

Digitized by Google

Item, le plancher que sera au dessus de toute la besoigne, lequel a troys canes de long & neufz pans de large & sortie la cornice qui est devant, laquelle a ung grant pams de cane, sera enrichie d'or & d'azur comme les autres; la frise de par dessoubz sera aussi d'azur avec ouvraige d'or, come letres ou aultres cas; l'architrave sera dorée toute de fin or; le dessoubz du plancher, toutes les molures seront dorées de fin or, ensemble les roses & tous ouvraiges & aussi les molures qui sont aux parquetz sera d'azur & par dessus d'ouvrage antique [sera] d'or, a[i]nssi que se monstre par le portraict.

Item, led. Nalot a promis & sera tenu avoir faicte & parachevée lad. besoigne & ouvraige dessus specifiié & en la forme & maniere que cy dessus est contenu, d'icy à la feste de Nostre Dame du moys de septembre prochant venent; & pour tout ce dessus fere & pour lesd. fornitures, ses peines & treaulx, led. seigneur de Rivière luy a promis doner & payer la some cinq cens vingt cinq livres tourn., cinq cestiers blé froment; de laquelle some led. seigneur de Rivière luy en a payé la some de cent livres setze sols tournois reallement à la presence de moy notaire & an quarante deux ducatz vallant lad. some, de laquelle some de cent livres setze solz led. Nalot s'est tenu pour content en deduction desd. cinq cens vingt cinq livres, & en acquicte led. seigneur de Rivière; & la some restante led. seigneur de Rivière luy a promis payer de jour en jour ansi que lad. besoi[g]ne se fera; & pour fere lad. besoi[g]ne ansi que dessus est expeciffié, estably en sa persone noble Jehan Benezet, borgoys de Tholose, lequel a plegé & cautioné pour led. Nalot jusques à la some de cinq cens vingt cinq livres tourn. qu'il doibt recevoyr dud. seigneur de Rivière avec pacte que où & quant led. Nalot yroit de vie à trespas avant lad. besoi[g]ne dessus especiffié faicte, aud. cas, se qu'il aura faict d'icelle besoi[g]ne sera estimé, & si est trouvé que led. Nalot aist plus prins argent dud. seigneur de Rivière que ce ne sera estimé lad. besoi[g]ne faicté, aud. cas led. Benezet a promis randre aud. seigneur de Rivière led. plus, & au cas led. seigneur de Rivière fera fere le surplus de lad. besoigne come bon luy semblera sans ce que led. Benazet luy soit tenu d'autre chiose; & led. Nalot a promis relever indempne led. Benazet de tous despens,

Digitized by Google

domages & interest que pour raison de lad. caution luy pourroint advenir; sur l'obligation ont volu estre constrainctz par les rigueurs du scel mage, de la seneschaussee, viguerie & capitolz de Tholose, petit royal de Monpellier, prinse de biens & persone, &c., ont renoncé, ont juré, &c. Presens à ce Monsieur maistre Berenguier, secretayre du Roy, maistre Guillaume Molineri, bazochien, maistre Jehan Du Faur, peletier, Nicolas Bachilier & Pierre Ange, masson de Tholose, tesmoings appelés, & de moy LOBEYRIE.

A la marge : 27 juillet 1545, quittance de Bernard Nalot[1] à Mons[r] maistre Jacques de Rivière : 1° pour la somme de 99 liv. 4 sols tourn.; 2° pour autre somme de 25 liv. tourn.; 3° pour autre somme de 100 liv. 16 sols; 4° pour cestiers blé froment.

22 octobre 1545, autre quittance du même au même pour la somme de 100 liv. tourn.

31 mars 1546, autre quittance du même au même pour la somme de 25 liv. tourn. précédemment reçue & pour la somme de 100 liv. tourn.

24 avril 1546, autre quittance du même au même de la somme de [76 liv.] tourn. « pour entier payement & fin de paye ».

(*A suivre.*) C. DOUAIS.

1. Ici le notaire a écrit *Malot*, mais plus bas *Nalot*.

Digitized by Google

UN CHRONIQUEUR ARIÉGEOIS

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

(Suite et fin.)

VALEUR LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DU *MÉMORIAL* DE DELESCAZES

Dans un précédent article[1], nous avons étudié la vie d'un prêtre fuxéen qui publia en 1644 un *Mémorial historique*[2] des troubles survenus dans le pays de Foix de 1490 à 1640; nous avons cherché à réunir tout ce que l'auteur a dit de lui, ce que M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, a trouvé qui le concernât, ce que nos recherches personnelles nous ont appris sur sa vie & sur sa mort. Du *Mémorial* même, il n'a guère été parlé dans cette première étude; aujourd'hui se pose une seconde question, à laquelle nous voudrions répondre.

Que vaut l'œuvre de Delescazes? M. Pasquier l'a nettement indiqué dans sa notice succincte, & nous ne ferons guère que reprendre & développer l'excellente appréciation que le très distingué archiviste a d'autant mieux formulée que nul ne connaît aussi bien que lui cette histoire du pays de Foix, qu'il a si abondamment contribué à approfondir & à éclaircir.

« Le récit des événements », dit-il, « ne s'ouvre vraiment

1. *Revue des Pyrénées*, t. XI, 1899, pp. 121 à 147.

2. Toulouse, Colomiez, 1644; je ne me sers que de la réédition moderne (Foix, Pomiès, 1894), due aux soins de M. Pasquier.

Digitized by Google

qu'à partir du seizième siècle », de 1490, suivant le titre de Delescazes, de 1550, selon le sonnet liminaire de son neveu. « C'est le seul ouvrage », ajoute M. Pasquier, « qui contienne l'exposé des événements survenus dans le pays de Foix, de François Ier (& même de Charles VIII & de 1484) à Louis XIV; pour la première période, qui se termine avec le règne de Henri IV, on peut opposer l'ouvrage qu'Olhagaray, ministre protestant, publie en 1609, mais qui n'est pas spécial au comté de Foix & commence au onzième siècle; pour la seconde, Delescazes est le seul auteur qui ait entrepris d'écrire la relation de ce qui se passa en Foix sous Louis XIII. » M. Pasquier insiste ensuite sur ce trait particulier du livre : Delescazes veut écrire « un mémorial d'histoire locale, ne voit guère au delà de l'horizon de sa terre natale, met seule en cause la vallée de l'Ariège », & d'ailleurs il est « très attaché à son pays, en vante les libertés, les privilèges, l'organisation des Etats ».

Delescazes, dit-il, a de la bonne foi. Comme preuve de sa sûreté d'informations (pour la période où il a vécu), il suffit de noter que douze documents sont insérés intégralement dans son texte. M. Pasquier a eu soin d'en donner la liste : ce sont des arrêts du Parlement de Toulouse & du Conseil d'Etat, des lettres de Henri IV & de Louis XIII, une de Mgr H. de Sponde. Une treizième pièce est insérée en partie : c'est l'arrêt condamnant à mort divers huguenots en 1629. En outre, Delescazes parle avec précision de plusieurs actes concernant le monastère des Salenques, en analyse quelques-uns, décrit les sceaux qui y étaient apposés, les cordons de soie qui les retenaient, les bourses de satin ou de damas qui les protégeaient : s'il peut « mettre sur le bureau ce petit inventaire », c'est que les authentiques lui ont été « exhibés en propre original » par l'abbesse. Il semble avoir consulté les minutes de quelques notaires de Foix, de Cruce (réparation des sacrilèges commis par les huguenots, le 17 mai 1562, à Foix), Paul Amiel (protestation de ceux-ci en mars contre l'édit de pacification); ainsi que tels actes sur lesquels on est, que je sache, mal renseigné : tel cet inventaire d'un certain Serres, qu'il cite à propos des chanoines du Mercadal de Pamiers

Digitized by Google

& de la réception qui leur fut faite à Montgauzy en 1562[1].

D'ailleurs, « dans ses premiers chapitres », écrit M. Pasquier, « Delescazes a voulu faire montre d'érudition & n'a pas échappé au travers de ses contemporains, qui acceptaient sans contrôle les légendes les plus incroyables, surtout si elles paraissaient susceptibles de flatter l'amour-propre local ». Nul n'est forcé, ni même tenté, de croire avec lui que les Fuxéens descendent des Phocéens; qu'ils sont cousins des citoyens de Marseille & d'Agde; qu'ils ont eu Pyrénée pour amiral à l'effet de venir d'Ionie en Gaule, & pour général à l'effet de restaurer Massilia, de bâtir Agde & de peupler les montagnes qui séparent le Languedoc de l'Espagne. Mais ses lecteurs d'il y a deux siècles & demi durent aimer à l'entendre doctement parler d'Astyage & de Cyrus, des Mèdes & des Perses, de Chios, des Romains, de Crassus! Au reste, l'on a signalé plusieurs de ses erreurs les plus grossières. Lorsqu'il dit qu'il reste à Foix « les vestiges des temples païens » & qu'il s'appuie sur le fait qu'une des rues de cette ville, « tirant à la porte du château », était alors dite rue du Temple, il oublie, je crois, qu'il s'agit du temple calviniste, bâti en 1579 (il nous le dit plus loin), incendié par les catholiques le 14 mai 1581 (c'est encore lui qui nous l'apprend), réédifié, sans doute, & démoli en 1622, après délibération du conseil de ville & approbation du gouverneur du château (c'est encore lui qui nous renseigne). Je ne crois pas, en effet, qu'on ait trouvé à Foix de fragments d'architecture ou de sculpture païenne.

Passons au Moyen-âge. Delescazes est trop fidèle à sa foi catholique & trop bon prêtre pour parler avec modération des trois hérésies que le pays de Foix a connues : l'arianisme, l'albigéisme, le protestantisme. Je ne sais trop si des ossements, qu'il a vus « dans les grottes les plus obscures & abîmes souterrains », sont bien le témoignage de la fin misérable des

1. Fils d'un notaire de Foix, Delescazes rappelle que le fils d'un notaire de Foix, Guy le Rey, était du nombre des huguenots qui, le dimanche 6 mai 1574, cherchèrent, sous les ordres « du sanguinaire Montagut », à massacrer la procession qui allait de Foix à Saint-Jean-de-Verges & à dérober les reliques de saint Volusien, ainsi que la belle châsse, don du comte Roger II, où elles étaient encore conservées.

Digitized by Google

« derniers arcs-boutans & partisans de la maudite hérésie arienne » qui s'y seraient réfugiés & y auraient péri de faim. Delescazes a été curé d'Albiès & obituaire de Vicdessos : il a dû visiter la grotte de Lombrive, où des centaines d'albigeois se laissèrent mourir de faim en 1328. Ce drame, postérieur à celui de Montségur, qui est de mars 1244, clot la funèbre histoire de l'albigéisme, comme l'écrivent Napoléon Peyrat &, d'après ce dernier, Albert Réville, dans la *Revue des Deux-Mondes* de mai 1874. J'ai parlé des cathares, de ces mystérieux sectaires sur lesquels les savants travaux des Schmidt & des Réville n'ont jeté, ainsi que la verbeuse étude de Peyrat, qu'une lumière dont je ne sache pas qu'elle soit suffisante. Ce n'est pas à Delescazes qu'il faut demander quoi que ce soit de précis sur les *parfaits* ou *bons hommes*, ceux qui s'astreignaient à toutes les rigueurs du code cathare, & sur les *croyants*, ceux qui pouvaient vivre de la vie ordinaire. Delescazes les hait; il ne s'étonne pas que Blanche de Castille ait exigé la destruction de Montségur & vengé, par la chute du suprême boulevard de l'hérésie, le meurtre des treize inquisiteurs assassinés à Avignonet; il n'aurait pas été choqué, je pense, de lire la lettre du légat Arnaud, annonçant au pape Innocent le sac de Béziers en ces termes : *Ultione divina miserabiliter sæviente.* Et faut-il s'en étonner? demander à un prêtre catholique du dix-septième siècle, qui a vu les dernières bandes protestantes ravager sa terre natale, de parler de l'albigéisme comme en écrivait, il y a un quart de siècle, dans une revue qui n'était pas essentiellement inféodée à l'esprit catholique, un pasteur protestant qui devint, quelques années après, au Collège de France, le premier titulaire de la chaire, créée alors, de l'histoire des religions? Le brave curé de Bénac jugeait autrement. Il a su d'ailleurs que les cathares utilisaient les grottes des contreforts pyrénéens; il a vu, je le crois, les os que contient celle de Lombrive, « où abondent les restes humains, si bien qu'elle est restée longtemps scellée et que la population en avait une peur superstitieuse », écrit Réville. Mais nous avons vu ce qu'en dit Delescazes; ce n'est pas lui qui eût ajouté, avec l'éminent collaborateur du périodique que j'ai cité : « Les suintements de la voûte ont enseveli les os

Digitized by Google

dans une couche épaisse de stalagmites, comme si la montagne eût tissé de ses larmes, à ses enfants martyrs, un grand linceul de marbre ». Delescazes ne pouvait être que fort jeune quand les huguenots démolirent l'abbaye de Foix. Peut-être a-t-il vu, dans les décombres qu'ils entassèrent, certain chapiteau de l'ancien cloître du douzième siècle, qui fut depuis recouvert de terre & retrouvé seulement en 1825 : je parle de celui où l'on reconnaît aujourd'hui, sur deux de ses faces, des sujets tirés de la légende de saint Volusien, archevêque de Tours & patron de l'église de Foix[1]. Peut-être ses parents, qui lui ont décrit les merveilles de la châsse de saint Volusien, brisée par les huguenots, celles du coffre qui la renfermait & celles de « l'auguste ornement, nommé *Lagrèbe* », de l'ancienne abbatiale, lui ont-ils raconté que sur un des chapiteaux du cloître on voyait — l'explication a été longtemps admise — l'image en résumé du sac de Montségur & du supplice des deux cent cinq cathares, la marche à la mort de l'évêque hérétique Bertrand d'En Marti, qui avait administré le *consolamentum* albigeois à tant de *bons hommes* & de *croyants*.

Si Delescazes revenait en ce monde, il serait bien surpris d'apprendre qu'il existe de nos jours des gnostiques, qui se réclament de l'Evangile selon saint Jean & de l'albigéisme; qu'ils ont restauré « le siège épiscopal de Montségur »; que leurs évêques, réunis en synode, l'avaient conféré en 1893 à un confrère du savant archiviste de l'Ariège qui s'occupait alors de rééditer son *Mémorial;* que M. Doinel, archiviste du Loiret & « en religion (gnostique) Valentin II » a pour successeur aujourd'hui un poète, rédacteur au Ministère de l'Instruction publique & des Beaux-Arts, M. Fabre des Essarts, « en religion (gnostique) Synésius », primat de l'Albigeois, évêque de Montségur, grand-maître de l'ordre de la Colombe du Paraclet[2]; que ce dernier met au bas de ses travaux le titre de

1. Voir l'article de M. Pasquier dans l'*Album des mon. du Midi*. Toulouse, Privat, 1897, pp. 152 & 153 (fig. 11 & 12); le travail qu'il a publié avec M. Roger, *Château de Foix*. Gadrat, 1900, pp. 8 & 9 (fig. 1 & 2), & ma *Monographie sommaire de l'église de Foix*. Foix, Francal, 1898 (extrait de la *Sem. cathol. du dioc. de Pamiers*).

2. Lire l'article de M. Jordan, *Nouv. Revue* du 1^er juin 1900.

Digitized by Google

« patriarche gnostique[1] »; & que des littérateurs écrivent des drames d'esprit cathare[2].

Revenons à l'auteur du *Mémorial*.

L'albigéisme l'amène à parler des comtes de Foix qui l'ont embrassé : Raymond-Roger, qui testa en mai 1222; son fils Roger-Bernard II, dit le Grand, qui testa & mourut en mai 1241. A vrai dire, il ne parle que de celui ci, l'appelle, on ne sait pourquoi, Roger-Bernard le Grand, « IV^e^ du nom & 5^me^ comte de Foix » (Esquerrier le nommait *lo sieze comte*, & Miégeville *lo sixse*), reconnaît que c'était un seigneur « d'un courage martial, généreux au possible, doué d'un esprit subtil, d'un jugement solide à merveilles, d'une noble instruction. » Mais du jour où il fut « ensorcelé par la perfide persuasion du comte de Toulouse Raymond IV », — erreur à noter, — il erra « sans conduite dans les larges sentiers de l'hérésie, s'abrutit dans une si folle & détestable croyance, passa hardiment sur le ventre de la piété ». Aussi quel éloge de Simon de Montfort, « couvert de lauriers & de palmes », de la défaite des hérétiques à Muret, qui fut pour eux « une infâme déroute & perte », des ravages des catholiques autour de Foix, où ils arrachèrent les souches des vignes & ravagèrent « *le château de Monmoy au dessus de Montgauzy* & celui du Pas de la Barre avec la tour d'Opio » ! Quelle joie à l'idée que le comte de Foix, « enveloppé dans les ondes de ses crimes, honteusement déniché de son château de Montgaillard », sentit un repentir que Delescazes compare « à un feu, lequel ne pouvait se cacher que soubs la cendre de ses pensées, laquelle nourrissait en soi l'ardeur qui embrasait son âme ». Il reçut l'absolution en l'église de Saint-Jean-de-Verges, des mains du cardinal de Saint-Ange. Voilà l'essentiel pour notre chroniqueur ! Encore ici il suit Esquerrier, qui parle de la « gran destruccio » que Simon de Montfort fit « en las fortalesas del comtat de Foix »,

1. Par exemple, *Nouv. Revue* du 1^er^ sept. 1900.

2. Par exemple, *Montsalvat*, de M. P.-B. Gheusi, directeur actuel de la *Nouv. Revue*. Ce « roman historique » en trois actes & quatre tableaux, publié cette année même & dans ce périodique bien connu, est inspiré d'ailleurs du *Lohengrin* de Wagner & de son *Parsifal*. M. Paul Vidal en a écrit la musique de scène et orchestré les chœurs.

Digitized by Google

de la manière dont il brûla « tout lo borg de Foix » & assiégea Roger-Bernard (ou plus exactement son père Raymond-Roger) dans le château de Foix. Esquerrier dit encore que le comte de Foix tua le frère de Montfort & deux de ses chevaliers près de Varilhes. MM. Pasquier & Courteault, qui ont si bien édité le vieux chroniqueur, pensent que c'est « une allusion bien défigurée à une tentative de Montfort contre le château en 1210 »; il la renouvela en 1212 & 1213 avec le même insuccès. Esquerrier parle aussi de « la fortalesa de Mengos que era al Pech darrer Mongauzy »; c'est dans cette phrase que le brave Delescazes est allé chercher son *château de Monmoy*. MM. Pasquier & Courteault estiment que le vieux chroniqueur voulait parler de la bataille de Montgey (localité du département actuel du Tarn), où Raymond-Roger battit en 1211 six mille croisés allemands & qu'il a confondu avec le nom du hameau de Foix, célèbre par le pèlerinage que le chanoine-poète Amilia, vers la même époque, a chanté. A propos du « repentir » de Roger-Bernard II, Delescazes aurait pu mentionner quelques faits que signalent justement les éditeurs d'Esquerrier : paix conclue en avril 1229 entre le comte de Toulouse et le jeune Louis IX, lettre du comte exhortant Roger-Bernard à la paix, manifestation à main armée du vice-légat & du lieutenant de roi en Languedoc. Alors eut lieu, le 16 juin, la cérémonie dont Esquerrier a donné une très exacte liste des témoins, que Delescazes a transcrite en partie. Il place la chose en avril 1228.

Quand il parle du château de Montgailhard, « d'où notre comte Roger fut en 1216 honteusement déniché & qui fut démantelé par ordre de Montfort », il oublie de dire que Raymond-Roger s'était rendu à Rome à la fin de 1215, avait parlé devant le concile, & que le pape avait ordonné à Montfort de quitter le château de Foix que l'abbé de Saint-Tibéry, à qui le légat du pape l'avait confié, venait de livrer au chef de la croisade. Mais notre brave Delescazes a consulté tant « d'annalistes dont le récit pourrait éblouir la vue dans les larmes du fidèle lecteur » !

D'ailleurs, voici d'incontestables erreurs, & qui ont été déjà relevées. Ce que Delescazes dit sur les noces du comte Gas-

Digitized by Google

ton Ier, sur Jeanne d'Artois & sur Ferdinande de Morée, sur l'origine qu'il prétend attribuer à Loup de Rabat ou de Foix-Rabat : j'ai cherché moi-même à montrer ailleurs que ce chapitre XXIV laisse fort à désirer, malgré les citations de P. de Belloy, d'Olhagaray, d'autres « annalistes éprouvés ». Ce qu'il dit sur la tour ronde du château de Foix, « d'une hauteur démesurée & d'une beauté indicible », sur Gaston Phébus qui l'aurait fait achever « le 5 décembre 1362 de l'argent provenant de la rançon à lui payée par le généreux abbé de Foix, nommé Mossen Fourroüil, & autres seigneurs de haute considération pris en la bataille donnée à Launac » : M. Pasquier a établi que c'est une tradition vaine, malgré les citations de Médiavilla, de la Perrière, « du curieux Rabenac », d'autres annalistes.

Le protestantisme contre lequel il a lutté l'irrite bien davantage ; on en jugera plus loin. Ce n'est pas qu'il approuve les catholiques en tout. « Ils ronflaient dans l'ostentation de leurs courages », dit-il une fois. A propos du siège du Mas-d'Azil, il cite certaine traduction en vers d'un passage assez connu de Lucain ; il en ressort que les chefs catholiques n'étaient guère d'accord entre eux. Nous l'avons vu circonspect à l'endroit de l'*albigeois* Roger-Bernard II ; que dit-il des comtes de Foix qui ont eu des sympathies pour le protestantisme? Il paraît indulgent pour Henri d'Albret, « parfait aux honnestes exercices de sa royale condition & instruit aux subtilités & inventions militaires, à quoy il excellait par agilité de corps & solidité de jugement. » En revanche, il ne peut souffrir sa femme ; Marguerite d'Angoulême est pour lui « une princesse trop débonnaire & facile » ; elle a fait au catholicisme autant de mal que lui avaient fait de bien une Clotilde & une Blanche de Castille ; elle a chargé l'évêque de Senlis, qui ne se doutait point de ses mauvais desseins, de traduire en français les *Heures* & autres prières de l'Église ; elle a pris part, « en secret, dans la cave ou sur la pente du château de Pau », aux prédications de Géraud Roussel, de deux augustins défroqués, Courraud & Bertrand, d'un carme défroqué, Solon, « & à leurs manducations appelées maintenant *La Cène.* » François Ier blâma son *Miroir de l'âme pécheresse* & le fit savoir à

Digitized by Google

Henri d'Albret; la Sorbonne censura ce livre de vers. Bien que « produite de l'estoc des rois chrétiens », la reine aima vivre avec « cette engeance vipérine, ces démons luthériens », prêcha à Pamiers « publiquement sur les attributs de Dieu, la foi, le célibat des prêtres », multiplia les paroles « emmiellées » afin d'établir que ces mystères étaient « d'une science commune & triviale aux plus chétives filandières ».

Passons à Jeanne d'Albret & à Antoine de Bourbon. La première, Delescazes montre combien elle fut ennemie du catholicisme. C'est grâce à elle que les idées nouvelles se répandent dans le comté, surtout à Foix. En 1536, plusieurs hérétiques avaient essayé, « sous prétexte de représenter une comédie », de prêcher la réforme à Foix, « sur le tablier de la maison de Samaranis, place La Bistour, maintenant possédée par M^e Jean Alpias, apothicaire » : ils avaient été roués de coups de bâton. En 1556, Pierre Fer, marchand de Foix, amène le pasteur Antoine Caffer, que Calvin lui avait confié à Genève; il l'installe hors des remparts; les hérétiques inaugurent leur culte « témérairement dans la chapelle du cimetière » & demandent la Maison-Dieu « pour leur plus commode logement ». En 1558, le jour de Pâques, Antoine de Bourbon se déclare huguenot, reçoit la cène d'un carme défroqué, Arnaud-Guilhem Barbaste, qui avait débauché une religieuse des Casses & faisait assister « cette lubrique louve » à ses cérémonies « comme si elle eût été quelque sainte vierge ». Quant à Antoine de Bourbon, il dit que toujours il fut huguenot. Montrait-il quelque douceur aux catholiques, c'était pour revenir « à son premier vomissement »; quelque sévérité aux protestants, c'était « pour crier : au feu! au feu! & cependant il apportait de l'huile pour l'embrasement ». Lui mort, Jeanne d'Albret continue à protéger l'hérésie; son fils Henri de Navarre vient à Foix, assiste aux prêches de Pamiers & de Mazères.

De Henri IV, Delescazes parle avec discrétion. Sans doute, il avait eu d'abord pour directeur, mais à six ans, l'évêque de Lescar, Louis d'Albret, « personnage de grand savoir, mérite & piété ». Toutefois, il fut huguenot une partie de sa vie; sa mère eut auprès d'elle une vingtaine « de ses ministres tant

Digitized by Google

pour prescher vulgairement que pour faire instruire Henry, eslevé desja en la fausse doctrine de ses progéniteurs » ; en 1566, il fit prêcher la liberté de conscience à Pamiers & à Mazères où il passait, & excita les violences des huguenots de la ville épiscopale ; en février 1578, il revint dans le comté de Foix avec « Mme de Médicis, sa belle-mère & reyne-mère en France, sa sœur unique, & Marguerite de Valois, sa femme, & d'autres dames », logea à Mazères, destitua les consuls catholiques de Saverdun, y rétablit le culte réformé ; en mars, il alla à Foix avec sa sœur & sa femme, destitua le gouverneur catholique & nomma un huguenot qu'il dut bientôt après révoquer ; en 1584, il revint dans le comté.

Au sujet de ce que Delescazes dit du Moyen-âge, M. Pasquier a déjà indiqué que le chroniqueur du dix-septième siècle se réfère à la chronologie des chroniqueurs du quinzième, commet les mêmes erreurs qu'eux, confond les uns avec les autres des princes portant des noms similaires, place des faits sous des règnes antérieurs ou postérieurs à ceux sous lesquels les choses ont eu lieu. Voulant donner du *Mémorial*, non une édition critique, mais une simple réédition, M. Pasquier a présenté, dans sa table, pour les comtes de Foix & ceux de Toulouse, les indications telles qu'elles résultent du texte & ne les a point rectifiées. De Roger II (1070-1125), que Delescazes appelle à tort Roger Ier, il signale la châsse qu'il fit faire en 1111 pour les reliques de saint Volusien. Mais voici qui prouve que Delescazes lit à la légère. Du règne de « Roger-Bernard IIIe du nom et IVe comte de Foix », & de 1144, il date le commencement des travaux du pont de Foix & la procession qui eut lieu à ce sujet ; il ne dit pas clairement si c'est à Roger-Bernard III ou à Gaston IV que se rapportent l'arrangement que le comte, l'abbé & les consuls passèrent à propos de cette construction, les 400 écus que le comte (& le comte Gaston IV) assigna sur Esquerrier, alors trésorier du pays, les 70 écus que l'abbé s'engageait à donner annuellement jusqu'à la fin des travaux, ainsi que ce qu'il fallait pour les portails, l'engagement que les consuls prirent de fournir le reste & de veiller ensuite à l'entretien, « comme appert de ce dessus par l'acte retenu par Me Arnaud Guilhem de Borderas. » Deles-

Digitized by Google

cazes ajoute que le grand arc-boutant fut achevé le 8 mars 1446, & que c'est à l'initiative de Gaston IV que l'on dut l'achèvement du pont. Or Roger-Bernard III n'a régné que de 1265 à 1302 ; en 1144 régnait Roger III (1125-49); Esquerrier, dont les détails sont d'autant plus précieux ici que, selon l'observation de MM. Pasquier & Courteault, il a vu ces choses-là & y a pris part, dit que c'est le 2 juillet 1454 que les travaux commencèrent par la pile située du côté de Foix, que Gaston IV assigna 400 écus sur lui, que l'abbé donna 70 écus & promit de fournir la chaux nécessaire au pont & au portail « dessus quatre pans », que les consuls s'engagèrent à donner le reste, que l'arche fut achevée le 8 mars 1456. Peut-on affirmer que le brave Delescazes ait lu avec soin & transcrit la chronique d'Esquerrier?

Passons à ce qu'il dit de Roger-Bernard II, « dit le Grand, IV^e du nom & V^e comte de Foix. » Il écrit qu'en 1208 il se laissa entraîner à l'albigéisme par Raymond, « IV^e du nom & V^e comte de Toulouse, » qu'il fut battu à Muret par Simon de Montfort, poursuivi jusqu'à Foix par le vainqueur, chassé en 1216 de son château de Montgaillard, abandonné par le nouveau comte de Toulouse, malgré leurs conventions de de 1226, enfin qu'il se convertit & fut absous, en avril 1228, dans l'église de Saint-Jean-de-Verges, par le cardinal de Saint-Ange. Or, Roger-Bernard II n'a régné que depuis 1223; c'est son père Raymond-Roger (1188-1223) qui était à la bataille de Muret; mais Delescazes ne fait que transcrire partiellement l'erreur d'Esquerrier & de Miègeville qui, le premier avec plus de détails, le second avec moins de précision, placent à tort le siège & le combat de Muret comme ayant eu lieu sous Roger-Bernard II; l'absolution fut donnée le 16 juin 1229. Encore sur ce point, Delescazes ne doit pas être entièrement cru [1].

J'en viens à ce qui concerne les comtes du quatorzième siè-

1. Je rappelle que dom Vaissette reconnaît que la conduite de Raymond-Roger fut plus loyale que celle de Simon de Montfort, & qu'il combattit moins pour défendre l'erreur que pour sauver ses biens. (Voir Pasquier & Roger, *Château de Foix*, p. 17.)

Digitized by Google

cle. Gaston Ier (1302-1315), marié à Jeanne d'Artois, est, malgré le témoignage des deux chroniqueurs du quinzième, impliqué dans une légende fort embrouillée dont j'ai cherché à faire justice dans mes études sur la famille de Foix Rabat; Delescazes prend parti pour la fameuse Ferdinande, pour son fils Loup, attaque les écrivains huguenots, dit que Philippe le Bel (mort le 29 novembre 1314) est intervenu pour le règlement de la succession de Gaston Ier (mort trois cent soixante-dix-neuf jours après le roi, le 13 décembre 1315), &c... On me permettra de répéter ici ce que j'ai dit ailleurs : « Delescazes a voulu prouver un peu trop; on ne sait où il a puisé ses prétendus renseignements, & l'on peut déclarer que sa loyauté historique est sujette à caution ». De même, Gaston III Phébus (1343-1391) est donné par lui comme ayant fait bâtir la tour ronde du château de Foix en 1362 : M. Pasquier a prouvé qu'elle fut édifiée au plus tôt sous le règne de Jean Ier (1412-1436) ou même durant la première partie du règne de son fils Gaston IV (1436-1472).

De même pour les comtes de Toulouse, dont les relations avec ceux de Foix furent si importantes à l'époque de l'albigéisme, Delescazes n'est pas toujours précis & exact. Nos lecteurs ont présent à l'esprit l'*Abrégé de l'Histoire de Languedoc* que M. Roschach a publié ici même. Plus d'un a étudié les *Chroniques* d'Esquerrier & de Miégeville que MM. Pasquier & Courteault ont publiées il y a quelques années. Delescazes aurait dû être bien informé de ce qui concernait la dynastie des Raymond. Or, s'il parle de *Raymond IV*, qui a joué un rôle si considérable dans la première croisade & qui, devenu comte de Tripoli, est mort en 1105 en Terre-Sainte, il dit qu'il fut hérétique & responsable des erreurs théologiques d'un comte de Foix. Chacun voit qu'il s'agit du fameux Raymond VI, comte de 1195 à 1222, bien connu pour la protection qu'il accorda aux albigeois, pour l'excommunication qu'Innocent III lança contre lui, pour ses deux voyages à Rome en 1210 & ensuite lors du concile de Latran, pour la manière dont il résista à Simon de Montfort, pour la part qui lui revient dans l'affaire de Muret où Montfort eut le dessus. Non enseveli en terre bénite, comme excommunié, le

Digitized by Google

comte Raymond VI ne pouvait qu'inspirer de l'horreur à un bon prêtre comme Delescazes. Celui-ci parle peu de son fils Raymond VII, le dernier comte de Toulouse, qui partagea d'abord les défaites & les succès de son père, subit ensuite la paix que le pape & le roi de France lui imposèrent en avril 1229, & ne laissa qu'une fille, qui épousa le frère de Louis IX & porta aux Capétiens les domaines des vieux comtes de Toulouse. Le père sympathisait de bonne heure avec les sectaires, malgré le désir qu'il montrait de ne pas rompre avec l'orthodoxie catholique ; le fils, l'ami de Roger-Bernard de Foix & de Raymond Trencabel, finit par recevoir la flagellation ecclésiastique devant le grand autel de Notre-Dame de Paris. C'est un « véritable Hamlet méridional », comme l'ont défini Peyrat &, d'après lui, Albert Réville.

Passons au style de Delescazes.

Beaucoup de citations religieuses ne surprennent pas sous la plume d'un prêtre. Pour affirmer que les Fuxéens sont d'ancienne & glorieuse origine, il dit qu'ils n'ont pas besoin de « l'artifice dont les Gabaonites se servirent, lorsque, pour persuader à Josué qu'ils venaient de fort loin, ils se chargèrent de vieux haillons rancis & chaussèrent des souliers déchirés & tout couverts de poussière ». Veut-il décrire la propagande des premiers ministres protestants? il écrit qu'ils avaient « l'apparence de saint Jean au désert », que leurs femmes semblaient « des Eves dolentes ou des Madeleines repenties ». Certain huguenot, que Henri de Navarre avait nommé capitaine du château de Foix, est comparé par Delescazes à « ce détestable capitaine Apollonius » dont parle le chapitre 5 du livre II des *Macchabées*. Les misères des catholiques lui rappellent la captivité de Babylone, le *Super flumina Babylonis*, diverses prophéties. Avant de louer Carmaing, il parle du paralytique de l'Evangile. Les huguenots qui ont essayé de surprendre M^gr H. de Sponde & de le tuer, il les compare aux « soldats de Saül qui cherchèrent à s'emparer de David endormi dans sa couche & n'y trouvèrent que son image » ; on sait, en effet, qu'un ministre protestant avait averti l'évêque de l'arrivée de Rohan & lui avait conseillé de se sauver « hâtivement ailleurs comme un autre Joseph » fuyant de Judée

Digitized by Google

en Egypte. Sponde prie tandis que les catholiques assiègent Pamiers & rappelle à Delescazes, qui était aumônier d'un des régiments assiégeants, « Moyse, lorsque Josué bataillait pour Israël contre Amalech, levant dévotement les mains au ciel ». Ces protestants de Pamiers, « horriblement noircis & empunaisis de plus grande déloyauté » que ceux de Mazères & de Saverdun, ont donc comploté en vain un massacre de leurs compatriotes catholiques; ils ont vainement cajolé ceux-ci, « procédé qui estoit des baisers de Judas » ; ils n'ont pas réussi à assurer la victoire de leurs prédicants, que l'auteur du *Mémorial* compare ailleurs « aux renardeaux de Samson qui allaient queue à queue ». Je ne sais pas au juste quel est « le philosophe divin » dont il cite « le dire que, comme la blancheur se tache plus volontiers qne la noirceur contraire, qui trouve en elle plus de prise, pareillement aussi la noirceur du vice, contraire à la vertu, trouvant plus de prise, déçoit plus facilement les cœurs des plus généreux que des mornes ou grossiers ». Mais à quoi bon, direz-vous, cet amphigouri? Il s'agit d'expliquer comment « l'illustre Roger-Bernard, dit le Grand » céda aux conseils de Raymond de Toulouse & embrassa l'albigéisme. Un affreux scélérat de Foix, qui avait été soupçonné, mais non convaincu, d'avoir tué ses frères au berceau & qui finit par assassiner son père, est qualifié de « perfide & dénaturé Caïn plus obstiné que Judas en ses perverses résolutions ». Delescazes cite « le dire de l'apôtre saint Pierre » pour prouver que Dieu voulut éveiller les endormis « avec une verge de fer » & qu'il commença « par les serviteurs de la maison qui payèrent le change & rechange avec la folle enchère des plaisirs par eux trop désirés & sans mesure ». Le serpent d'Eden est mentionné au sujet des prédications que certains moines défroqués faisaient à Marguerite de Navarre : « comme le cauteleux Serpent, rusé en ses entreprises, portant le venin en sa langue, parut en Ange de lumière pour séduire la première femme ». A propos des dangers que les catholiques de Foix, par leur imprudence, coururent lors des premières violences des huguenots, il dit que « peu gagnèrent la maison de Raab enseignée par le cordon rouge pour se garantir du sac de Jéricho », mais que les plus hardis prirent la

Digitized by Google

fuite : on juge ce que firent les moins audacieux. Si « ce grand roi David, voyant l'arche d'alliance n'être gardée en la maison d'Obédédom avec le respect et révérence requise, la fit transporter avec très grand honneur & apparat solennel dans palais royal », de même Roger I^er, deuxième comte de Foix, rendit de grands honneurs aux reliques de saint Volusien. C'est encore « à l'exemple de David & autres serviteurs de Dieu » que se fonda la confrérie des Pénitents-Bleus de Foix.

Les chapitres v & ix d'Ezéchiel et le psaume 124 sont cités à propos du sac de l'abbaye de Foix & fournissent d'ardentes interjections. Deux fois Delescazes parle de Balaam : il compare à l'ânesse de ce prophète, dont il est parlé dans le quatrième livre des *Nombres*, le cheval qu'un Fuxéen du seizième siècle, désireux de fuir de chez lui où il venait de tuer son père, ne put faire sortir, & ailleurs il assimile le rôle de la reine Marguerite de Navarre, femme de Henri d'Albret, à celui des femmes « par le moyen desquelles, dit-il, ce maudit prophète Balaam perdit tant d'enfants de Dieu [1] ». Comme prêtre du diocèse de Pamiers, il note que cette ville fut reprise par les catholiques le 10 mars 1628, « le jour même où se faisait anciennement la mémoire des saints Caius & Alexandre, martyrs, natifs de Pamiers » ; que le culte catholique y avait été rétabli le 10 août 1599, « sous la voûte du clocher de l'église du Mercadal, par le seigneur du Perron, évêque de Pamiers », le jour de la fête de saint Laurent, « martyr de Jésus-Christ » ; que les exercices des Pénitents-Bleus de Foix commencèrent le 22 juillet 1608, « jour de cette grande pénitente sainte Marie Magdeleine ».

D'autre part Delescazes a des comparaisons moins naturelles à un prêtre, & plutôt érudites. Elles sentent bien ce pédantisme livresque du seizième siècle, dont les traces se rencontrent un demi-siècle plus tard chez un autre écrivain du pays de Foix, plus connu que l'auteur du *Mémorial*, & qui naît l'année où ce dernier meurt : j'ai nommé Bayle.

1. Il n'est parlé de rien de tel aux chapitres XXII-XXIV du livre où figurent Balaam, fils de Beor, le roi moabite Balac qui le fait venir, les bénédictions que le devin prodigue à Israël et ses prophéties. La mémoire de Delescazes l'a trahi.

Digitized by Google

Ainsi Delescazes parle souvent de la mythologie grecque et latine. Je sais qu'il daigne qualifier de fabuleux discours, de bagatelles, de fictions poétiques, l'opinion de « ceux qui ont voulu inventer une visite imaginaire d'un roitelet perché sur l'embouchure de l'entrée de Tarascon », ce qui est peu clair; qu'il est ironique à l'égard d'Hercule, de Bébryx sa femme, de Pyrène leur fille, de l'inceste de celle-ci et de son père, de la façon dont elle aurait été dévorée par les bêtes sauvages; qu'il raille ceux qui croient que les Fuxéens avaient pris leur nom de Fuxée, neveu d'Hercule. Mais voici Traversier, un chef catholique, qu'il qualifie de champion de Mars & ailleurs d'Hercule chrétien. De telles images sont peu ecclésiastiques, mais elles sentent le temps de Malherbe. La quiétude des catholiques à une certaine époque lui fait dire qu'ils « se baignaient sans souci dans leur séjour comme du temps de Saturne ».

Delescazes ne dédaigne pas les allusions à l'histoire grecque & romaine, surtout à la première. C'est ainsi que Ronsard avait plus de culture hellénique que latine. On sait que le *Mémorial* fait venir les Fuxéens des Phocéens d'Ionie; « leur général Pyrénée », après le massacre de la garnison persane qu'Harpagus avait installée à Phocée, a conduit les Phocéens en Corse, à Marseille, à Agde & à Foix. Il n'y a d'autre différence, dit-il avec un imperturbable sérieux, « que la seule prolation ou orthographe, corrompue par succession de temps, entre Phocéens & Foixiens ». Il semble même qu'il comprenne mal que le blason de Foix contient, ce que chacun sait, les trois pals d'Aragon & qu'il les prenne pour un souvenir « du trident de Neptune, arboré en les devises des Phocéens de la Ionie en Grèce, comme experts maritimes[1] ». On voit que notre helléniste est né peu après l'époque où Ronsard avait voulu donner une épopée nationale, calquée sur l'*Iliade* & l'*Enéide*, rattacher nos origines à la guerre de Troie, & donner aux Francs pour ancêtre un fils d'Hector; Delescazes a peut-

1. Delescazes a recueilli fidèlement la tradition des Phocéens, en prenant soin, ajoute-t-il, de rejeter ce qu'il nomme les opinions frivoles fondées sur des bagatelles & des fictions poétiques. (Pasquier & Roger, *Château de Foix*, p. 5.)

Digitized by Google

être lu la *Franciade*. Il mentionne Thalès de Milet à propos des premiers protestants; Anacharsis & Epaminondas, les Scythes & les Athéniens, au sujet de la glorieuse origine des Fuxéens; le cheval de Troie à propos de la façon dont « le Diable enfantait les troupes rebelles & les escadrons infidèles » qui attaquèrent le catholicisme; Solon au sujet d'une petite expédition faite en mai 1598 contre les Espagnols; « Chabrias, capitaine athénien & grand homme d'affaires, qui disait qu'une armée de cerfs conduite par un lion était plus redoutable qu'une de lions qui avaient un cerf pour capitaine », à propos de la résistance que Varilhes fit en novembre 1621. Les protestants font-ils semblant de laisser les catholiques en paix? Delescazes rappelle ce qu'Alexandre reprochait « à son Antipater, disant qu'il était habillé de blanc par le dehors, mais qu'au dedans il était tout rouge, ou semblable au cygne, qui a son plumage plus blanc que le reste des oiseaux, mais la peau plus noire que tout autre ». Parle-t-il du château de Foix & de sa valeur stratégique? il dit qu'on peut mettre « à ses avenues, comme jadis les Lacédémoniens sur la roche de Sparte, la statue de la Témérité, pour marquer qu'il était imprenable. »

Chose surprenante chez un ancien élève des Jésuites, il semble connaître moins les questions romaines que les grecques et n'avoir pas, du moins autant qu'un Corneille ou qu'un Bossuet, l'esprit hanté de Rome. Ainsi il parle de Crassus, lieutenant de César en Aquitaine, & des Cocosates qu'il a vaincus dans les Pyrénées; il connaît même son rôle à Foix, ce qui est une rare preuve d'érudition; il compare M^gr H. de Sponde à « un Caton zélé au bien public »; il mentionne un des rois de Rome, Tarquin le Superbe, deux empereurs et des moins connus, Carus & Valens; certain incendie qui désola Ax en 1615, il l'assimile aux éruptions de l'Etna &, — sans doute parce que Constantinople a remplacé Rome quelque temps comme siège de l'Empire, — au tremblement de terre qui arriva à Constantinople « selon Nicéphore ».

S'il aime à montrer qu'il connaît l'histoire de la Grèce & de Rome, Delescazes se plaît aussi à faire voir qu'il n'ignore ni la littérature grecque ni la latine.

Digitized by Google

Hérodote, « en son livre 1er des *Muses* intitulé *Clio* », est cité à propos de la prétendue origine des Fuxéens & au sujet du parricide commis sur un riche « marchand lanifique » de Foix, âgé d'environ quatre-vingt-sept ans, en octobre 1524, par son fils, qui passait d'ailleurs pour avoir tué ses frères au berceau en leur perçant la tête « avec une aiguille de fer ou de laiton subtilement fichée sur la partie nommée par les chirurgiens *fontelle* ou *suture coronale* ». — Euripide est mentionné à propos de la façon dont Crassus « allait sagement en besogne selon le conseil » du tragique athénien. — Aristote est invoqué à propos de la naissance du protestantisme à Foix, ainsi que Thalès de Milet; le livre 1er des *Politiques* du Stagyrite l'est au sujet de la façon dont les huguenots de ce pays refusèrent l'obéissance à Henri III une fois sacré. — Philon le Juif, « au livre 1er de sa *Vie de Moïse* », est cité à propos de la reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême, et de ce que cet écrivain d'Alexandrie disait « de ce maudit prophète Balaam qui, par le moyen des femmes, perdit tant d'enfants de Dieu ». — Flavius Josèphe est mentionné, « en son chap. III *sur le chap.* II *des Rois* », au sujet des reliques de saint Volusien.

D'autre part « l'orateur romain en l'oraison deuxième *in Rullum* », autrement dit Cicéron, est invoqué à propos du refus d'obéissance des huguenots à Henri III. — César, « en son livre III des *Commentaires* », l'est au sujet de Crassus; puis Delescazes parle de « la chronologie de César et supputation dressée par Vigenaire, selon laquelle l'an 3910 de la création du monde estoit 53 avant la nativité de Jésus-Christ »; ce qui permet de supposer qu'il connaissait moins le texte même de César que la traduction de Blaise de Vigenère. — Pomponius Mela est cité à propos de la venue des Phocéens à Marseille et de leur prétendu chef Pyrénée. — Pline l'Ancien est mentionné pour « son rapport au liv. XVI chap. XVII, d'après lequel la nature provide ne peut jamais permettre que les serpents sortent de leurs cachots où ils demeurent emprisonnés durant la rigueur de l'hiver, que plus tost elle n'ait poussé hors la fleur du fresne, laquelle sert d'antidote pour guérir leurs morsures ». Ceci est destiné à nous faire comprendre com-

Digitized by Google

ment Dieu ordonna à Clovis de tuer Alaric & à Théodoric d'exterminer les derniers ariens du pays de Foix. — Solin & son *Polyhistor* servent à propos de l'origine de Foix.

Même luxe d'érudition en ce qui concerne la littérature chrétienne.

Tertullien, « cet excellent peintre », saint Jérôme et saint Paul, à côté de Thalès et d'Aristote, sont nommés au sujet de la naissance du protestantisme à Foix. — Saint Augustin, « au chap. VIII du liv. XXII de sa *Cité de Dieu* » et le cinquième canon du cinquième concile de Carthage le sont à propos de saint Volusien. — Saint Grégoire de Nazianze « en sa 1^re oraison *de la Paix* » est mentionné au sujet des calvinistes. — Hermias Sozomène « au chap. XII du liv. I^er de son *Histoire Tripartite* » l'est à propos des ariens. — Un des écrivains byzantins qui portèrent le prénom de Nicéphore, et je ne sais lequel des quatre que l'on connaît, l'est au sujet du grand incendie d'Ax en 1615, « désastre si grand que le tremblement de terre qui advint à Constantinople, *selon Nicéphore*, ne fut rien en comparaison ».

Même appareil pour ce qui regarde les auteurs français du Moyen-Age, de la Renaissance, du début du dix-septième siècle.

Delescazes cite l'*Histoire des Albigeois* du moine cistercien Pierre de Vaux-Cernay, « en son chap. LXIV » au sujet de l'hérésie où étaient tombés les comtes Raymond-Roger & son fils Roger-Bernard II, & plus loin « en son chap. LV » à propos de saint Volusien : elle venait d'être publiée pour la première fois[1]. — Il mentionne aussi celle de Guillaume de Puylaurens, dont une première édition, d'ailleurs incomplete, avait été donnée en 1623 par Guillaume Catel, conseiller au Parlement de Toulouse, dans son *Histoire des comtes de Toulouse de 710 à 1274*. — Il cite deux historiens locaux du seizième siècle, Guillaume de la Perrière, « citoyen de Toulouse », qui avait imprimé en 1539 le premier ouvrage

1. Traduit en français par Arn. Sorbin, à Toulouse, l'ouvrage est encore intéressant pour ceux qui étudient les guerres de religion qui eurent lieu dans le pays de Foix, et l'auteur avait été témoin oculaire des faits qu'il raconta en latin.

Digitized by Google

imprimé en français sur le pays de Foix, ses *Annales de Foix*, & Bertrand Hélie, « jurisconsulte de Pamiers » (il l'appelle Elie Durand, Helias Durand Appamiensis), qui avait imprimé en 1540 son *Historia Fuxensium comitum*. — Il renvoie à Gabriel de Saconay, « Lyonnais de nation », dont il invoque un « *Traité de la Providence de Dieu sur les rois de France* » que l'auteur avait, dit-il, dédié à Charles IX; il vante sa « plume triomphante », le qualifie de « docte », le cite à propos de la façon dont le christianisme fut prêché, dit-on, vers 270 ou 284, dans la vallée de l'Ariège, « par les successeurs légitimes des Apôtres ». Saconay était un ecclésiastique, un chanoine de Saint-Jean de Lyon, un catholique d'une ardeur remarquable; il avait demandé à Charles IX d'exterminer tous les hérétiques & publié en 1568 un ouvrage dont le titre exact est *Traité de la Providence de Dieu sur les rois très chrétiens par lesquels sa sainte religion se défendra dans leur royaume.* — Delescazes cite « le sieur Dampmartin » qui avait remarqué, dit-il, que « la nature a abondamment enrichi des plus grandes merveilles du monde nos hautes montagnes, passage entre les Gaules & l'Espagne ». Il s'agit de Pierre de Dampmartin qui servit Jeanne d'Albret, fut ensuite procureur général du duc d'Alençon & en 1585 gouverneur de Montpellier, & qui publia notamment en 1599 (mais je ne puis dire si c'est de cet ouvrage qu'il est question) des « *Vies de cinquante personnes illustres avec l'entredeux des temps* ». — Il consulte, à propos de l'origine de Foix, la « *Description des villes & forteresses de France* », dit-il, de François Desrues : cet auteur, qui mourut en 1620, avait en effet donné en 1605 un livre dont le titre primitif est « *Antiquitez, fondations & singularités des plus célèbres villes, châteaux & places remarquables du royaume de France* » & dont une réédition parut en 1610 sous le titre modifié de « *Délices de la France avec une description des provinces & des villes du royaume* », ce qui rappelle l'énoncé de Delescazes. — Il cite « le docte sieur Florimond de Rémond » : d'abord huguenot & conseiller du roi de Navarre, ensuite catholique & magistrat au Parlement de Bordeaux, il avait donné en 1605 un volume sur l'« *Histoire de la naissance, progrez & décadence de l'hérésie de ce siècle* » auquel un histo-

Digitized by Google

riographe royal ajouta en 1624 deux autres volumes dont Rémond n'est point l'auteur. — Delescazes consulte aussi l'*Histoire de Foix* que Pierre Olhagaray, pasteur protestant, avait publiée à Toulouse en 1609 : il le malmène, « ce soy disant ministre de la parole du Christ, persistant en la malice des autres hérésiarques,... ce médisant adversaire,... cet insigne imposteur » & le combat surtout à propos des origines légendaires de la maison de Foix-Rabat.

Je ne sais s'il faut rapporter au seizième siècle ou au dix-septième siècle le *Fouet des Apostats* « du docte P. Aubespin, ce bon père cordelier »; je crois qu'il est aujourd'hui fort ignoré. Delescazes le cite à propos des moines, pour qui le monde n'est « qu'un puant cachot », mais que le diable tente, « & ce rusé trompeur dans sa chasse contre eux, comme le pêcheur lance divers filets, amorces & lignes appâtées pour prendre les poissons en l'ardeur de leur gloutonnerie ». Il le fait intervenir surtout pour établir que les maisons religieuses ne gardent pas quiconque n'est pas digne d'y vivre, « comme la mer ne peut souffrir dans son ventre, large & profond, aucune ordure ni saleté qu'elle ne revomisse aussitôt & ne la rejette sur le rivage ». Le tout pour nous parler du couvent des Salenques & des pillages qu'il subit en juillet 1574. — Je passe à Thomas Illyricus (qu'il nomme aussi Lyricus), pour qui Delescazes professe une admiration toute particulière. On sait que ce cordelier, ainsi nommé, dit-on, parce qu'il était d'origine esclavone, habita Toulouse, y enseigna la théologie, prêcha sur les places publiques, laissa des lettres, des vers latins, divers ouvrages. Il était, dit Delescazes, « de grand savoir & de sainte vie, vivant fort sobrement et avec toute sorte d'austérité »; & à ce propos il raconte comment ce religieux avait combattu le luthéranisme, couru de village en village pour l'entraver, prêché à Foix même, non seulement dans l'église paroissiale, mais « dans une chaire placée au milieu de la campagne & d'une grande esplanade, lieu nommé vulgairement *Vilotte* », chassé de cette ville « toute sorte de jeux, débauches & autres insolences ». Il insiste sur la façon dont les gens accouraient de sept à huit lieues « comme sans comparaison » (la restriction est admirable) « faisaient jadis les

Digitized by Google

peuples du delà de l'Océan & du derrière de l'Orient qui venaient à Rome, non pour voir la cité, mais plutôt pour envisager & contempler Tite-Live ». Enfin, il cite ou arrange les prophéties que frère Thomas proféra contre Foix. Or Delescazes possédait & était tout heureux d'avoir sous les yeux les *Conditiones veri prælati* de cet observantin, « ouvrage très rare & salutaire tant pour sa singulière doctrine reconnue par les doctes que pour son antiquité » & imprimé, dit-il, en 1522. Il y tenait pour des raisons personnelles, l'ayant reçu, lors de la reprise de Pamiers sur les huguenots, d'un capitaine au régiment de Normandie entre les mains de qui le livre était tombé.

Je suis obligé de signaler encore ce qu'il doit à Corbin; malheureusement, cet auteur est loin d'être apprécié. Avocat au Parlement de Paris, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes d'Anne d'Autriche, il avait publié en 1632 un poème sur sainte Geneviève, en 1634 un sur saint François qu'il appelait, en se comparant à Ronsard, « ma sainte Franciade »; enfin, en 1643, une traduction de la Bible faite mot à mot sur la Vulgate. Le goût que Delescazes semble avoir eu pour je ne sais laquelle des œuvres du grotesque Jacques Corbin ne retranche rien des railleries que Boileau lui adressa plus tard au vers 36 du IV^e^ chant de son *Art poétique*.

Delescazes parle encore d'autres annalistes qu'il néglige de nommer, mais dont le récit, dit-il, comme celui de P. de Vaux-Cernay, de G. de Puylaurens & de J. Corbin, — « pourroit éblouir la vue dans les larmes du fidèle lecteur ». Il est important de remarquer, toutefois, qu'il possédait aussi des manuscrits, au nombre desquels la *Chronique* d'Esquerrier (il l'appelle aussi Esquerce) & celle de Miégeville (il cite « le vieux manuscrit de Médiavilla, Béarnois »), que MM. Pasquier & Courteault ont publiée en 1895, & d'autre part l'œuvre de Rabenac ou Ravenac (il le qualifie de « curieux ») que je ne connais point & dont il reste seulement, je crois, un court fragment.

Citons, enfin, P. de Belloy, avocat général au Parlement de Toulouse, qui avait publié dans cette ville, en 1608, l'« Edict & déclaration du roy Henry IV de France & de Navarre sur

Digitized by Google

l'union & incorporation de son ancien patrimoine mouvant de la couronne de France au domaine d'icelle »... Delescazes a cité, à propos de la prétendue bigamie de Gaston I^er, cet ouvrage dont nous lisons, dans la *Bibliographie ariégeoise* de M. Lafont de Sentenac, qu'il est rare & d'un grand intérêt historique.

Il a possédé aussi une petite plaquette, publiée à Paris en 1628, chez Barbote, « à la Fleur de Lys couronnée », sous le titre interminable de : « La prise de la ville de Pamiers... », &c. M. Lafont de Sentenac, qui a réimprimé en 1895 ce Mémoire, devenu fort rare, note dans sa *Bibliographie* que Delescazes en a cité des passages entiers, mais qu'il n'a pas indiqué la provenance de ses informations. Ses souvenirs personnels ont dû pourtant se préciser à l'aide de cette plaquette : il y retrouvait des détails relatifs à Beaufort, lieutenant de Rohan & à certain gouverneur de Mazères; les articles de la capitulation accordée aux huguenots de Pamiers, le nombre de ceux qui furent pendus ou menés aux galères, la façon dont les cérémonies catholiques furent rétablies dans la ville épiscopale. Je crois aussi que Delescazes a eu une petite plaquette que je relève dans la *Bibliographie ariégeoise :* « La deffaite des troupes du duc de Rohan », publiée à Paris, en 1627, chez Brunet. Il n'a rien dit non plus de l'ouvrage que Gab. Barth. Gramond, conseiller au Parlement de Toulouse, avait écrit en latin sur la chute de l'hérésie & publié à Toulouse, en 1623, chez Bosc; l'année avant celle où Delescazes donna son *Mémorial* chez Colomiez, Gramond venait de faire paraître, chez cet imprimeur, son histoire, en latin, de la France sous Louis XIII. Rien non plus du *Mercure françois*, dont les tomes VIII, X, XI & XIV en particulier contiennent tant de choses intéressantes sur le comté de Foix pour les années 1621-1629. Rien de l'*Histoire des Vaudois* (où il est parlé des albigeois) que J.-P. Perrin, de Lyon, avait publiée à Genève, d'abord chez Berjon, en 1618, puis l'année suivante chez P. & J. Chouet : une partie de cet ouvrage est dédiée à Henri de Foix-Candale, qui fut quelque temps un des chefs du parti protestant & qui avait été le premier de sa famille à quitter le catholicisme.

Digitized by Google

On le voit, M. Pasquier avait eu raison de dire dans sa notice sur Delescazes que l'instruction ne faisait pas défaut à l'auteur du *Mémorial* & qu'en fait d'érudition il ne le cédait en rien à Olhagaray. J'ai cherché ailleurs à donner une idée de ce que contenait sa bibliothèque : un des documents que j'ai publiés dit qu'il avait dans le presbytère de Serres, près de Bénac, « divers bons & notables livres en nombre de plus d'environ deux cens, de valeur de plus de 100 liv. », & qu'à sa mort ces ouvrages furent, on ne sut par qui, « pris, vendus ou donnés tous ou en partie ». Une autre pièce que j'ai fait connaître montre Delescazes, jeune encore, en janvier 1607, insistant, mais en vain, auprès du chapitre abbatial de Foix où il était déjà prébendé, à l'effet d'aller compléter ses études à Toulouse « pour un an. » Il eut beau menacer le prieur claustral, parler de recourir à la justice, prononcer le mot de dommages-intérêts, exhiber une attestation du provincial des Jésuites : le chapitre lui refusa le droit d'aller travailler à Toulouse, malgré le grand calme qui régnait alors dans le Midi. Il s'est rattrapé sous Louis XIII & a acquis une érudition qui n'exclut pas un certain pédantisme à la Bayle.

Quel usage en a-t-il fait? Il me semble qu'il y puise le nombre vraiment étrange de comparaisons dont son ouvrage abonde.

Les unes sont franchement prétentieuses, je pourrais dire presque toutes. Il prétend que Crassus captiva le cœur des Fuxéens « plutôt par bienveillance que par la rigueur des armes », & que ce lieutenant de César les jugea semblables « à ce rocher reconnu auprès du fleuve Harpasus, lequel, comme on dit, étant touché doucement par les doigts, se tourne du côté que l'on veut, demeurant au surplus ferme & du tout immobile, si on y apporte d'autres efforts ou plus grande violence ». L'organisation du comté de Foix, la hiérarchie des lieutenants généraux & des gouverneurs particuliers de certains châteaux lui rappelle « qu'au dedans des horloges, bien ordonnées & timbrées à leur point, il y a des premiers & principaux ressorts qui donnent doucement le branle & mouvement nécessaire à tout le reste des pièces pour régler, marquer & ordonner les heures ». A l'idée que Dieu ne punit pas im-

Digitized by Google

médiatement les crimes, notre ecclésiastique fuxéen parle du tonnerre « qui bluette tout de feu, brille d'éclairs au travers des nuages en l'air & murmure d'une horrible voix, remplissant d'effroi & de frayeur toutes les campagnes voisines, plus tôt que de faire paraître les effets épouvantables de ses orages prodigieux & que de son carreau il n'écartelle les roches, ne mette en désordre les arbres plus élevés & n'abîme les pointes plus orgueilleuses ». S'il veut louer le comte de Carmaing, il le compare aux abeilles, « les plus soigneuses avetes qui, essorant leur vol sur les plus agréables campagnes madrées & diaprées d'une diversité de fleurs odoriférantes, retirent doucement la liqueur des plus belles, sans toutefois les flétrir ni gâter ». Je regrette de le constater & de diminuer les mérites de Delescazes : cette comparaison est empruntée, presque mot à mot, à Olhagaray.

C'est surtout le protestantisme qui lui inspire des comparaisons presque toujours passionnées & haineuses. Selon lui, il convient à une monarchie catholique d'écraser les hérésies naissantes : « l'ortie, touchée légèrement, est mordicante, & au contraire, pressée d'une main rude, s'émousse & perd sa force & piqûre. » Les premiers massacres qui ont lieu à Pamiers lui fournissent l'occasion de se souvenir, je pense, d'un des premiers essais de Malherbe, les *Larmes de saint Pierre*, où survit l'affectation & le mauvais goût du seizième siècle : quand Delescazes compare les petits enfants catholiques « à des œillets agréables & sacrez, nouvellement éclos au lever de ce divin soleil, replantés au jardin du séjour des justes dans le suprême règne », chacun songe aux saints Innocents que le poète nommait « de beaux lys » & faisait « fleurir au céleste séjour ».

Antoine de Bourbon se disait catholique & était imbu de calvinisme : Delescazes l'égale à « l'éponge qui, déjà humectée & longuement trempée dedans quelque puante & désagréable liqueur, ne peut après recevoir celle de l'huile ou du vin ». Un des consuls de Pamiers, un huguenot, qui fut ensuite pendu, veut haranguer M^gr H. de Sponde & se trouble : il l'assimile « aux perles les plus orientées, lesquelles perdent leur plus grand lustre, leur beauté & blancheur, lorsqu'elles

Digitized by Google

sont exposées au soleil », & l'astre du jour, on le comprend aisément, n'est autre que l'évêque de Pamiers.

Le règne animal est surtout mis à contribution. Ce que Bossuet appellera « les variations des églises protestantes », Delescazes le compare à « l'œuvre d'un ancien peintre, bizarre & fantasque, qui donnait au corps d'un tigre une tête de brebis, les dents d'un loup, les oreilles d'un renard, l'œil d'un basilic, le col d'un cerf, les griffes d'un lion, les ailes d'un scorpion », & il en conclut que l'œuvre du protestantisme est « un monstre hideux rapiécé de mille monstres, d'où sont rejaillis tant de ruisseaux puants ».

Passons aux bêtes non fantastiques & à une zoologie qui ne nous fasse songer ni aux premiers vers de l'*Epître aux Pisons* ni aux apocalyptiques visions de saint Jean à Pathmos. Si Luther n'est comparé à aucun animal, Calvin l'est à « la panthère[1] qui, disent les naturalistes, est d'une si suave odeur & a la peau embellie d'une si grande quantité de pelage & variété de couleurs qu'elle attire par là infinis petits animaux à soi ». Le jour où une paix rend quelque confiance aux catholiques, il dit que les protestants ressemblaient alors au paon, « oiseau fier & superbe, honteux de la perte de ses plumes azurées dont la pompe & la dépouille lui est ravie tous les ans, à mesure que les arbres se dévêtent de leur verdure; il se récèle & n'ose sortir de son cachot que son plumage éclatant & rayonnant d'une centaine de soleils sans clarté ne soit revenu & qu'il ne voie l'honneur de sa première beauté réparée de l'or ondoyant d'une infinité de couleurs variées entremêlées qui paraissent en sa queue astrée & lumineuse ». Quand les huguenots sont attaqués à Foix & se barricadent dans la rue de la porte du château, devant leur temple, il les compare au sanglier acculé qui « hérisse sa hure, montre ses dents, se ferme, se défend & contre cent veneurs choisit, s'il peut, celui qui lui plante le fer ». Mais à leur tour ils ont requis des forces et attaquent

1. Il l'est, en termes moins courtois, à un animal moins féroce, mais moins noble, sur la miséricorde d'une stalle de Saint-Sernin de Toulouse : « Un animal domestique dans une chaire, & près de lui ce commentaire bien net : *Calvin le porc prêchant.* » (Anthyme Saint-Paul, *Alb. des monum. du Midi*, p. 91.)

Digitized by Google

Foix par le côté le plus faible des remparts, sachant bien que « le crocodile écaillé est impénétrable par le dos & ne peut être offensé que par le ventre nu & découvert ». Rohan n'agit point : c'est que « le renard ne peut produire ses petits en la forêt ». Il veut prendre le château & l'hôtel de ville de Foix : c'est qu'il « veillait comme le milan sur les poussins & le loup affamé sur la brebis ». Les huguenots sont momentanément inquiétés par Antoine de Bourbon & Jeanne d'Albret : Delescazes écrit que ces « dissimulés firent leurs excuses en renards & exécutèrent en lions leurs maudites entreprises, retenant le naturel des Ethiopiens qui ne changent jamais de peau », comparaison que je saisis mal. Sans cesse, il les compare à des « loups affamés », à des « tigres qui ont des griffes & des dents enragées », à des « dragons affamés ».

La passion lui fait choisir aussi les bêtes particulièrement répugnantes. Les premiers prêcheurs protestants de Nérac sont qualifiés d'« engeance vipérine ». Ailleurs, ce sont les hérétiques en général que Delescazes rapproche des « serpens venimeux qui, durant la rigueur de l'hiver, se nourrissent d'ordure ». L'entourage de la reine Marguerite ressemble « au cauteleux serpent, rusé en ses entreprises, portant le venin en sa langue, qui parut en ange de lumière pour séduire la première femme ». Ici, c'est de l'érudition théologique; mais voici les hérétiques comparés « aux animaux immondes qui se nourrissent ordinairement des excréments plus sales & bourbeux ». Ceux qui viennent à eux ne font que « humer gloutonnement leur venin ». Après la reprise de Pamiers, les corps des protestants morts sans être revenus au catholicisme sont jetés dans les fossés; « il ne reste au monde que l'ignominie de leur vie et puanteur de leur carcasse, &, comme il n'y a rien de si pestilent que la vie d'un traître, il n'y a de plus mauvaise odeur que celle du corps mort & charogne d'iceluy ». L'obstination des rebelles lui rappelle que « les taupes ne voient pas en plein jour la présence du soleil, mais parmi ses rayons demeurent en ténèbres : ainsi ils croupissaient malheureux, par défaut, non de clarté, mais de considération, ingrats de leur pardon, & ne voulaient reconnaître les bons avis » de

Digitized by Google

Louis XIII & de Carmaing « qui leur portaient le soleil de leur grâce ».

Delescazes est donc un fervent catholique, un prêtre ardent, un irréconciliable ennemi de l'hérésie qu'il nomme « fille abominable & garcière de troupe populaire, mère d'erreur, dont elle procède comme d'une lune inconstante à merveille ». Avec cela, il semble peu mystique; il aime à qualifier les huguenots de « rejetons d'enfer, avortons d'enfer », à leur donner pour père le diable, à dire qu'ils déchaînaient « toutes les furies infernales », qu'ils « fagotaient erreur sur autre », qu'ils exécutaient « une fourmilière de malheurs très sanglants ». Mais, s'il parle du martyre que saint Volusien subit « au lieu dit Ville Peyrouse entre Pamiers & Varilhes », ou même d'une petite redoute élevée « au lieu dit l'arbre de S^t^ Volusien », il néglige de raconter la poétique tradition des frênes miraculeux, jaillis du sang du martyr & figurés sur le scel abbatial de Foix. Il se contente d'appeler l'archevêque de Tours « un ange humanisé ». Il qualifie Luther d'« homme actif, très subtil, très éloquent & docte, néantmoins bouffi de présomption & rempli de vanité au possible »; Calvin, de « cet insigne prophète, ce saint homme, qui n'eut si tôt ouvert la bouche qu'à son haleine on sentit les ulcères qu'il avait en son âme ». Il trouve que la propagande hérétique ressemble « à un coin lequel au commencement est mince & ne semble pas, étant fiché au bois, y faire grande ouverture; néantmoins si cette première partie est tant soit peu entrée, elle en donne davantage à la suivante & pousse jusques à ce que le bois soit tout fendu & entièrement brisé ». Mais tout cela manque de mysticisme, & c'est une exception de le voir écrire que, le jour de septembre 1577 où les huguenots furent momentanément chassés de Saverdun, « on eût dit qu'un Ange eût paru au derrière d'eux avec un glaive menaçant ».

Il aime mieux flétrir « l'hypocrisie & le charmant caquet » des hérétiques, nous apprendre qu'ils séduisirent d'abord de petites gens « de métier, la plupart cardeurs de laine & drapeurs drapans rencontrés au cabaret, qui, le verre à la main, apprirent l'air & les notes des psaumes de Bèze et de Marot & mirent en vogue cet air nouveau : *Lève le cœur, ouvre*

Digitized by Google

l'oreille ». Il préfère comparer l'action protestante aux mouches qui se prennent au miel sucré, aux oiseaux passagers qui s'entre-suivent. Mais c'est encore une exception, je le répète, de le voir écrire que « le ciel tonnant envoie les premières nouvelles aux delinquants & coupables par plusieurs & divers présages, dont les astres, étoiles & planètes sont ordinairement les huissiers & hérauts », & juger véritable « qu'on ne voit jamais chose extraordinaire en ces grands corps célestes & luminaires étoilés, sans avoir été secondés & suivis par d'étranges accidents, selon la loi qui les rend sujettes à une agitation vagabonde, comme dit un célèbre auteur », je ne sais qui. Il suffit de rappeler que, un demi-siècle plus tard, un compatriote de Delescazes aura un tout autre avis & que les *Pensées diverses sur les comètes* seront publiées par Bayle en 1682.

Homme du seizième siècle par le goût de l'érudition & par la passion religieuse qui l'animent, il n'aime guère cependant les savants de cette époque-là, « pédagogues, régents & autres maîtres d'écoles ergotisans »; ce sont pour lui des esprits « transcendants », mais qui, « croyant par présomption escalader les cieux, ont au contraire souillé le saint & sacré sanctuaire, & prenant des ailes de cire à l'ardeur du soleil pour survoler la mer ou bien prendre l'essor plus haut qu'il ne leur fut possible, se sont trouvés submergés dans le profond d'icelle ». Voilà encore un exemple de ce que M. Pasquier a si exactement relevé chez notre auteur fuxéen : « La longueur & l'enchevêtrement de ses périodes, l'emploi de comparaisons recherchées, le choix d'expressions bizarres montrent qu'il était initié à toutes les ressources de la rhétorique contemporaine, ainsi que sa phrase traînante, surchargée de mots inutiles, de répétitions, de citations, encombrée d'incises trop fréquentes, pénible souvent à lire, malaisée parfois à comprendre. »

Je tiens encore à signaler l'amour qu'il a de sa petite patrie, « sol honorable » qu'il appelle, dans une phrase plus généreuse que claire & correcte, « le théâtre le plus élevé de notre gloire, le relief & le laurier qui puisse plus glorieusement guirlander nos têtes & couronner nos fronts ». Il aime le châ-

Digitized by Google

teau de Foix[1], « bâti sur la cime, merveille de la nature, de la symétrie d'un seul roc escarpé de toutes parts, hautement relevé, inexpugnable »; ses deux tours carrées, & la ronde « artistement élaborée, d'une hauteur démesurée & d'une beauté indicible », qu'il va jusqu'à rapporter par erreur à 1362 & à Gaston-Phébus. Il se plaît à parler de saint Volusien, patron de sa ville natale, à dire que sa mémoire est « annuellement rafraîchie par des commémorations publiques »; à mentionner les anciens usages de l'église où il fut d'abord prébendé, puis curé : par exemple, la procession qui se faisait le dimanche après l'Ascension, se rendait à Saint-Pierre-de-Rivière, « annexe de Ganac », réunissait le chapitre abbatial, les consuls & les fidèles, & escortait ainsi les reliques de saint Volusien enfermées dans la belle châsse du comte Roger II, que les hérétiques ne détruisirent qu'en 1582. Il aime sa petite ville, « la principale & capitale sur toutes les autres, desquelles elle tient & a toujours tenu le sourcil haut »; son église, où il a su encore voir les armoiries des Foix-Rabat jadis tracées sur le porche, déjà peu visibles de son temps, par suite des mutilations des huguenots, aujourd'hui totalement effacées. Il a entendu parler du rôle joué par certain marchand de Foix dans le développement du calvinisme; il l'a certainement connu, ce Pierre Fer, à qui Calvin avait présenté et confié le pasteur Antoine Caffer, ce Fer qui conduisit Caffer à Foix, le vit pratiquer ouvertement sa nouvelle religion « témérairement dans la chapelle du cimetière commun de Saint-Vincent hors de Foix » & demander « pour plus commode logement » la Maison-Dieu, ce Fer qui, après avoir été le premier hérétique de Foix, revint au catholicisme en 1621 & à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il a de même connu, s'il n'y a pas assisté, la dispute théologique entre « le sieur Aureillard, dit Molinéry, ministre de Foix », & le P. Vilatte, religieux observantin « du grand couvent de Toulouse », sur la confession; l'échec du pasteur, secondé pourtant par son

1. Sur le rôle qu'il joue dans les poésies que le grand poète de la Catalogne, don Victor Balaguer, a publiées en 1882 & 1891, voir Pasquier & Roger, *Château de Foix*, pp. 9 & suiv.

Digitized by Google

collègue de Pamiers, & son départ : ce qui décida les Fuxéens, redevenus catholiques, à décider, en mars 1621, le rasement du temple calviniste.

Autres preuves de l'amour qu'il a pour son pays: il a soin de rappeler que l'église de Montgauzy a été construite (du moins on le disait) en 810 par ordre de Charlemagne, en même temps que « la chapelle Notre-Dame d'Aix, en Allemagne, où son corps fut enterré, & autres églises, chapelles, hôpitaux, abbayes & collèges en grand nombre », &, à ce propos, il cite Pierre de Vaux-Cernay, Ravenac, Mediavilla, Esquerce, &c... Lisez encore la page où il raconte qu'en 1111 le comte Roger II fit « travailler à ses propres dépens une riche châsse couverte de lames d'argent surdoré, avec une autre pièce vulgairement dite *la capse* de saint Volusien, artistement élaborée & ornée d'une mitre entourée de diamants, rubis, émeraudes & autres pierres précieuses »; que, sur la demande du comte, deux évêques, Amiel (de Toulouse), & Raymond de Barcocoste (de Barbaste, en Aragon), y placèrent les reliques de saint Volusien, conservées depuis plus de cinq cent dix ans dans une chapelle du château de Foix »; qu'elles furent portées de là à Montgauzy, y firent des miracles à propos desquels Delescazes cite La Perrière, Hélias Durand, &c..., & furent conduites à l'église paroissiale de Foix « avec une célèbre procession de plusieurs prélats, grand nombre de noblesse & peuple innombrable de cinq ou six lieues à l'entour ».

L'intérêt de son *Mémorial* est d'autant plus grand que l'œuvre paraît la même année que les *Mémoires* d'un personnage qu'il haïssait, Henri de Rohan. On sait que ceux-ci sont publiés en 1644 par Samuel de Sorbière, qui s'était procuré le manuscrit en Languedoc. Rédigés par le prince dans sa retraite à Venise, de 1619 à 1630, ils avaient été connus presque au lendemain de la mort de ce chef du parti protestant, dont ils sont comme le *Testament politique*. J'emprunte quelques mots à une des plus récentes études qui aient paru sur les mémoires & l'histoire au dix-septième siècle[1]. « L'œuvre de Rohan est lourde, compliquée comme à plaisir, mais animée

1. Em. Bourgeois, chap. x du tome IV de l'*Hist. de la Littérat. franç.*,

Digitized by Google

& échauffée du feu de la guerre religieuse. Condé en fit acheter & détruire la première édition, où il était maltraité. »

Je termine en répétant que l'excellente notice de M. Pasquier sur Delescazes contient l'essentiel du jugement que l'on peut aujourd'hui porter sur la valeur littéraire & historique du *Mémorial*, publié en 1644 à Toulouse. Nous n'avons guère fait que reprendre & développer ce qué le savant archiviste de la Haute-Garonne, qui l'était alors de l'Ariège, a indiqué en quelques mots.

Nice, décembre 1900.

Georges DOUBLET.

publiée sous la direction de Petit de Julleville (Paris, Armand Colin, 1897.)

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION A TOULOUSE

ET

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

SUITE [1]

A peine installé, le nouveau maire informait tous les employés de la Maison commune qu'ils étaient tenus de justifier de leur civisme afin de pouvoir continuer leurs fonctions.

Le 20 octobre, un arrêté mettait en réquisition toutes les imprimeries du département ; elles ne pouvaient travailler que pour les administrations publiques & pour les sociétés populaires. Furent aussi réquisitionnés les moulins, les ateliers d'armes avec les bras qui leur étaient nécessaires. Les fabricants de bas & de couvertures eurent aussi leur tour. La saison était dure ; l'armée des Pyrénées en souffrait. L'exposé de ces souffrances fait dans une lettre très imagée du représentant Gaston & adressée aux administrateurs du Département justifiait les dernières réquisitions [2].

1. Voir *Revue des Pyrénées*, janvier-février, mars-avril, septembre octobre 1899 ; janvier-février, mars-avril, juillet-août 1900.

2. Citoyens administrateurs, nos braves defenseurs meurent de froid ; ayant bivouaqué moi-même sur le mont Serra où se fait continuellement sentir le zéphir qui n'est pas tendre, puisqu'il renverse souvent les chevaux & les cavaliers, je puis vous parler savemment des souffrances qu'endurent nos braves frères d'armes. Vous sentirez justement combien il est juste que ceux qui se chauffent tranquillement an

Digitized by Google

La Constitution dite de 1793, promulguée depuis quatre mois seulement, ne répondait plus aux besoins de la Révolution. Un décret de la Convention, du 10 octobre, déclarait que le gouvernement provisoire de la France était révolutionnaire jusqu'à la paix & plaçait *sous la surveillance du Comité de salut public* le Comité exécutif provisoire, les ministres, les généraux & les corps constitués. Un peu plus tard, le 4 décembre, la Convention se déclarait elle-même *le centre unique & l'impulsion du Gouvernement.*

Les préoccupations pour l'alimentation publique, pour la fourniture des objets nécessaires à l'armée, les mesures de sûreté nécessitées par la situation respective des partis, ne semblaient pas suffisantes pour absorber les pouvoirs publics; ils étaient tenus en haleine par des demandes incessantes, & tranchaient d'une façon plus ou moins heureuse une foule de questions. Le 23 octobre, le Comité de surveillance de la Société populaire écrivait à la municipalité pour blâmer les fêtes publiques dont on avait abusé durant un mois : « Ces réjouissances ne tendent qu'à nous affamer & nous engager à une trêve avec l'aristocratie. » Le même jour, une proclamation de la Commune interdisait les fêtes, les repas publics & les farandoles.

La Société populaire demandait que la section des Pénitents-Noirs prît le nom de section de la Montagne, & les

coin d'un bon feu contribuent à leur soulagement. Mettez donc sur le champ notre arrêté à exécution; nous comptons assez sur votre zèle & votre patriotisme pour être bien assuré que vous ne nous ferez pas éprouver un plus long retard. Notre armée campée au mont Serra a fait des prodiges de valeur; rien n'égale l'intrépidité de nos guerriers. Ils se sont emparés de postes jusqu'alors imprenables; ils ont fait mordre la poussière à huit ou neuf cents Espagnols. La position qu'occupe actuellement cette armée est une des plus fortes de l'Europe. La nature a pris soin de ses fortifications, & le génie vient de les perfectionner. Nous defions toutes les forces réunies de l'Europe de nous en déloger. Nous pouvons le dire, nous avons aujourd'hui à la poche les clés du royaume du despote espagnol. Cette opération pourra bien vite forcer nos ennemis à quitter le sol de la liberté pour voler à la défense de leurs foyers sérieusement menacés. Zèle, activité, surveillance & çà ira, çà ira, çà ira. — Salut & amitié, GASTON.

Digitized by Google

sans-culottes d'Arnaud-Bernard demandaient pour la leur le nom de Faubourg Antoine.

Les visites domiciliaires pour la recherche des objets dont la déclaration devait être faite étaient confiées à des membres de la Société populaire payés 5 francs par jour. Outre ce salaire, les dénonciateurs recevaient le tiers de la valeur des objets signalés; les deux autres tiers étaient attribués aux indigents & à la République.

Les arrestations des suspects continuaient; chaque comité statuait sur le sort des individus qu'il avait dénoncés[1].

La disette se faisant sentir à Montauban, Paganel réquisitionna 9,000 quintaux de grains à Toulouse pour y être transportés, 7,000 quintaux au département du Tarn & 5,000 quintaux au département du Gers, moitié seigle, moitié froment.

L'hiver arrivait & il était urgent d'approvisionner Toulouse du bois & du charbon nécessaires. Dosset fut désigné comme membre du Comité de la Société populaire pour réquisitionner & faire transporter à Toulouse le bois qu'il trouverait le long de la Garonne dans toute l'étendue du département.

Des abus sans nombre se produisaient : les charretiers qui apportaient des charbons dans la ville y entraient de nuit; les portefaix & leurs femmes s'en emparaient & le distribuaient à leur gré; les acheteurs que l'on favorisait étaient trompés sur le poids; on dut retenir les charrettes chargées de charbon hors des portes de Muret, Saint-Cyprien & autres; trois commissaires avec main-forte furent chargés d'escorter

1. Le Comité de sûreté de la municipalité écrivait sur ce sujet aux membres du Comité de surveillance de la Société populaire : « Citoyens, nous vous faisons passer les objets suivants : un procès-verbal dressé lors de l'apposition des scellés chez Pélegry, maire de Verfeil, & détenu dans les prisons de la commune de Toulouse, l'extrait d'une déclaration du Comité de surveillance de Verfeil contenant plusieurs dénonces graves contre Pélegry, un paquet cacheté du sceau de la commune de Toulouse contenant des papiers trouvés chez Pélegry. Comme c'est devers vous que les dénonces ont été portées, nous vous envoyons ces pièces pour que vous déterminiez dans votre sagesse les poursuites qui doivent en être la suite. Nous avons pensé que d'après les dénonces ce serait le cas de renvoyer cet objet à l'accusateur public. »

Digitized by Google

ces charrettes à la place du Pont-Neuf & d'en faire la distribution au peuple.

Les approvisionnements de subsistances, comme les approvisionnements de matières combustibles, étaient loin de répondre aux besoins d'une ville comptant une nombreuse population qui, par sa position géographique, était soumise à des réquisitions pour l'armée ou pour les départements voisins.

Groussac, le nouveau maire, exprimait son appréhension sur les conséquences d'une pareille situation, au moment où les chemins devenus à peu près impraticables allaient rendre encore les approvisionnements plus difficiles. L'administration centrale du Département décida de faire adresser des réquisitions aux municipalités, que celles-ci devaient transmettre aux grands propriétaires ou aux particuliers connus pour avoir des grains, lesquels devront les faire transporter sans retard à Toulouse, sous peine d'y être traduits & jugés révolutionnairement.

Le jour de cette décision, 9 brumaire an II (31 octobre 1793), Hugueny & Blanchard reçurent une commission du représentant du peuple Paganel pour diriger la marche & les opérations de l'armée révolutionnaire qui devait : faire reparaître & rétablir la circulation des grains & de toutes les denrées de première nécessité ; prendre le superflu aux riches, afin d'en faire jouir les autres, sauf à en payer la valeur d'après la loi sur le maximum ou l'estimation ; mettre sous la main de la nation tous les objets de luxe qui pouvaient être utiles au service de l'armée ou des hôpitaux militaires ; soutenir & protéger les bons citoyens sans-culottes & les mettre à l'abri des vexations des anarchistes, modérés, feuillants & fédéralistes ; mettre en état d'arrestation & conduire dans les prisons, livrer aux tribunaux tous les hommes qui s'opposent à l'accomplissement de la Révolution, avec pouvoir de destituer, suspendre & remplacer provisoirement tous les fonctionnaires publics. Devaient être considérés comme chefs d'attroupements & de rébellion tous ceux qui s'opposeraient, soit directement, soit indirectement, aux opérations de l'armée révolutionnaire.

Le retrait des espèces métalliques, or & argent, ordonné de-

Digitized by Google

puis le 30 septembre sous le bon plaisir de la Convention devant être achevé le 1er décembre, un nouvel arrêté de Monestier réglemente cette mesure [1]. La monnaie de billon restera en circulation, & la Convention sera invitée à faire confectionner des assignats de 3 sous. Les orfèvres devront tenir un registre de l'or & de l'argent vendus.

Les fripiers, revendeurs, proxénètes, furent tenus de déclarer à la municipalité les objets qu'ils avaient en leur possession. On les obligea à étaler, selon l'habitude, sur la place Saint-Georges. Barateau & Troy assurèrent l'exécution de l'arrêté.

Les généraux commandant les armées n'étaient pas seulement subordonnés aux représentants envoyés près d'eux par la Convention ; ils recevaient aussi quelquefois des avis qui, dans ces temps, étaient des ordres, témoin une lettre qu'adressait la municipalité de Toulouse au général en chef de l'armée des Pyrénées orientales, à propos du chef de bataillon Bastien, suspect aux sans-culottes [2].

1. Nous vous le disons franchement, républicains sans-culottes, la circulation du numéraire, or ou argent, vous nuit infiniment ; elle vous porte de la part des agioteurs & des accapareurs un préjudice incalculable. La circulation du numéraire étant interdite, les citoyens qui possèdent *ce vil* (sic) numéraire devront l'échanger contre des assignats, s'en servir pour payer l'acquisition des biens nationaux, les contributions, les acquisitions des biens des émigrés.

2. Général, il est parvenu à notre connaissance que le nommé Bastien, de Toulouse, ancien greffier du ci devant Parlement, homme condamné par l'opinion publique, occupe dans ce moment une place de chef de bataillon dans la levée en masse du département de la Haute-Garonne. Depuis longtemps, nous avons la douleur de voir que le commandement de nos troupes est livré à des hommes perfides que l'intrigue & les manœuvres de l'aristocratie a élevés à ces places ; cette trame odieuse, dont le fil se découvre chaque jour, excite de plus en plus la surveillance & l'indignation des hommes libres. C'est donc à toi, général, à prévenir les effets de leur ressentiment en marchant d'un pas ferme & rapide vers le point que la confiance nationale t'a désigné, en éloignant de toi tout ce qui pourrait tendre à affaiblir l'opinion que l'on a conçu de tes sentiments, en un mot à ne t'entourer que des hommes vraiment animés de l'amour de leur patrie. Ce langage, général, te plaira sans doute si ton cœur ne te reproche rien.

Digitized by Google

Le 20 brumaire an II (10 nov. 1793), les circonstances provoquèrent une sorte de réunion plénière des diverses autorités. Le Conseil du Département était réuni à une commission du District, de la municipalité, de l'état-major de l'armée des Pyrénées, de la Société populaire & du Comité de surveillance, en présence de Paganel. L'assemblée avait été convoquée pour signaler plusieurs abus : l'affectation à envoyer au quartier d'hiver, bien avant la clôture de la campagne, les troupes le plus en état d'agir contre les Espagnols ; les congés multipliés, que les généraux se permettaient de donner à des soldats valides & desquels l'engagement n'était pas encore expiré montraient un projet suivi de désorganiser nos armées;... que l'autorité déléguée par la Convention aux représentants du peuple près des armées n'atteignait pas le but de la délégation ou que l'autorité remise dans leurs mains produisait souvent un effet contraire, par le peu d'accord & quelquefois par la contrariété évidente qui régnait dans leurs arrêtés; que les représentants en séance à Perpignan, regardant la ville de Toulouse & ses magasins comme une propriété en quelque sorte de leur armée, accablaient l'état-major & les autorités constituées de réquisitions auxquelles il ne leur était pas toujours possible de satisfaire ; que de leur côté les représentants en séance à Bayonne leur envoyaient des réquisitions diamétralement opposées, avec injonction de les exécuter & de n'avoir rien à envoyer à Perpignan;... que les villes, villages, bourgs, sur la route de ces deux armées, étaient remplis de soldats de la levée en masse sans organisation, sans instruction & sans armes, qui s'y corrompaient dans l'oisiveté & y consommaient en pure perte les deniers & les subsistances de la République. Le remède à tant de maux était dans les mains de la Convention. La municipalité de Toulouse venait de les dénoncer par une lettre énergique & détaillée. Hios, commis-

Aussi, avons-nous la fierté de te le dire, persuadés que loin d'en être surpris, tu approuveras nos motifs puisqu'ils sont dirigés par un sentiment bien pur de l'amour de notre liberté. Nous attendons de ton patriotisme, du devoir que t'imposent tes fonctions, que tu éloigneras de l'armée un homme que nous te dénonçons l'ennemi de la Révolution, & par conséquent incapable d'exercer aucune fonction publique.

Digitized by Google

saire ordonnateur, & un membre du Comité de surveillance furent envoyés à Paris pour soumettre à la Convention un décret établissant à Toulouse une administration générale des deux armées, de Perpignan & de Bayonne. Comeyras & Borrel furent envoyés par les représentants aux deux armées des Pyrénées.

Profitant du rassemblement des corps constitués, tant civils que militaires, une députation de la Société populaire entretint le Conseil d'un vœu à l'occasion du relâchement que plusieurs membres des diverses administrations apportaient à leurs fonctions en ne se rendant pas à leur poste & en s'y faisant suppléer. Il fut décidé que tous les corps constitués seraient invités à rappeler dans leur sein les membres absents; que tous ceux de ces membres qui ne se rendraient pas immédiatement seraient regardés & traités comme suspects. Tous les fonctionnaires durent avoir leur certificat de civisme le 10 frimaire suivant (1er décembre 1793).

On régla dans la même séance, sur la réquisition du procureur général syndic Descombels, la police & la discipline intérieure de toutes les maisons de réclusion du département.

Ces maisons devaient être gardées par une force armée suffisante, composée des citoyens les plus purs en patriotisme & le plus à la hauteur de l'esprit révolutionnaire. La solde, double de celle affectée aux autres troupes, était aux frais des détenus riches. Un commissaire permanent, changé toutes les vingt quatre heures, était attaché à chaque maison. On ne pouvait correspondre que par écrit avec les prisonniers. Si quelqu'un se glissait dans la prison, il y restait enfermé, aussi bien que ceux qui se présentaient aux portes pour demander des entretiens ou des entrevues. Les commissaires qui accordaient des permissions pour les choses défendues étaient traités comme suspects & reclus sur-le-champ, aussi bien que les citoyens formant la garde. Il n'y avait dans les prisons aucune distinction entre les pauvres & les riches. Aucun domestique ne pouvait être introduit près d'un reclus sous prétexte de maladie; les reclus devaient en pareille circonstance « faire les fonctions que l'humanité prescrit & commencer à contracter ainsi l'habitude de l'égalité & de la fraternité ». Les détenus

Digitized by Google

devaient travailler. Les choses qui n'étaient pas d'une absolue nécessité devaient leur être refusées. Toutes les dépenses qu'ils faisaient ou qu'ils occasionnaient étaient à leurs frais, même le loyer des maisons qui leur servaient de prison.

Six jours avant l'arrestation à Paris des promoteurs du culte de la Raison, & alors qu'il s'effondrait sous le ridicule, les autorités constituées de Toulouse, cédant aux injonctions de la Société populaire & de quelques extravagants, résolurent de lui consacrer un temple.

Au nom de la liberté & de l'égalité, un officier du nom de Delpont demanda & obtint du représentant de la Convention la suppression des loges dans les théâtres & de toutes les divisions, afin que les citoyens soient libres de se placer à telles places qui leur conviendront. A ce moment, le directeur du spectacle, Lecomte, était en réclusion comme suspect; les acteurs furent autorisés à exploiter pour leur compte le théâtre de la Liberté & de l'Eglité. On leur alloua même 3,000 livres pour cinq représentations données gratuitement au peuple; mais lorsqu'il s'agit de payer cette somme, la municipalité voulait retenir 2,971 livres que lui devait Lecomte pour la location de la salle de spectacle; on transigea, & sur les instances de Desbarreaux, les comédiens reçurent moitié de la somme allouée.

Le comité de bienfaisance de la Société populaire invitait la municipalité à prendre des mesures pour que tous les artisans, chefs d'ateliers & artistes de cette ville reçoivent gratuitement, en qualités d'apprentis, un ou deux élèves, principalement des enfants de patriotes nécessiteux.

Dans le courant du même mois de frimaire an II, un officier de santé, Grimard, fut attaché à l'hôpital Saint-Jacques en qualité d'apothicaire. Le chirurgien Larrey remplaça Viguerie. Lamarque & Parolle y entrèrent aussi.

L'approche de l'hiver provoquait certaines précautions afin d'éviter l'extension de la disette. Le représentant en mission demandait que tous les jardins & terrains dépendant des ci-devant monastères soient préparés sans retard pour recevoir des pommes de terre. Le 22 frimaire fut ouvert un registre à la Maison commune, afin que dans les trois jours tous les

Digitized by Google

habitants déclarent la quantité de grains & de farine dont ils étaient pourvus. A l'expiration des trois jours, chaque dizenier visita, avec un « citoyen bon patriote », les maisons de son moulon pour recevoir la déclaration. Il relevait en même temps les noms des étrangers qui y résidaient.

Deux envoyés du Comité des subsistances de Paris pour l'approvisionnement en grains de l'armée devant Toulon vinrent à Toulouse pour réclamer la quote-part de la Haute-Garonne, dix mille quintaux. Il leur fut répondu que par suite des réquisitions des représentants, des fournitures de grains à la commune de Bordeaux en exécution des arrêtés des représentants Tallien & Isabeau, des besoins de Roze, s'élevant à quinze mille quintaux de grains ou de farines pour l'armée des Pyrénées orientales, les greniers de la commune de Toulouse se trouvaient si complètement dépourvus que les autorités de la Haute Garonne avaient dû interdire aux commissiaires envoyés dans le Gers & dans le Lot-&-Garonne pour acheter des grains ou des châtaignes, de retirer aucun objet de subsistance de notre département. On exécuta un ordre du ministre de la marine qui prescrivait l'achat dans la Haute-Garonne de quatre cents porcs pour la salaison. Deux commissaires de Bordeaux vinrent avec une commission des représentants pour acheter des patates (pommes de terre) & des légumes[1].

Par ordre de la Convention on recensa les grains dans l'Aude & la Haute-Garonne. Le recensement dut commencer le même jour dans tous les districts des deux départements. Un commissaire était désigné par canton : accompagné de la force armée, il recevait la déclaration des propriétaires & des cultivateurs, vérifiait l'exactitude des déclarations & mettait en état d'arrestation ceux qui en faisaient de fausses. Le résultat de ces vérificationt devait être transmis à l'administration des subsistances & approvisionnements de la République, pour qu'en attendant l'arrivée des grains de l'étranger la cir-

1. Le Bordelais a de tout temps acheté certains produits de nos jardins maraîchers. On voit encore partir dans cette direction des barques chargées d'oignons, d'ail, &c.

Digitized by Google

culation la plus prompte des subsistances soit établie. Les directoires des deux départements répondaient sur leur tête du bon choix des commissaires. En cas de négligeance, on devait procéder révolutionnairement contre les coupables.

Dans ce même mois de frimaire, on réquisitionna aussi des fourrages pour l'armée des Pyrénées orientales. La résistance aux réquisitions était punie de mort. Le chef d'état-major était tenu aussi sous peine de la vie d'exécuter l'arrêté[1].

C'est obsédés par toutes ces préoccupations que les administrateurs du Département jetèrent les bases de l'organisation du Musée & de l'enseignement public[2].

Le 29 frimaire (19 déc. 1793) un arrêté du Conseil général du département ébauchait l'établissement & l'organisation d'un enseignement public gratuit provisoire à Toulouse[3].

1. Le papier étant aussi au moment de manquer, la Commission des subsistances & approvisionnements de la Convention conseillèrent d'économiser le papier, « afin de prévenir les maux qui résulteraient de la rareté d'une matière qui sert de véhicule aux actes du Gouvernement & aux maximes impérissables de la raison. »

2. Delherm, administrateur du Département, donna le 22 frimaire (12 déc. 1793) lecture de deux mémoires. L'un proposait l'établissement d'un Musée où seraient rassemblés, dans un même lieu, les objets d'art en tous genres & les morceaux précieux d'antiquités qui se trouvaient épars dans les différentes maisons nationales, y compris celles occupées ci-devant par les académies & les émigrés, desquels objets le choix serait fait pour servir d'instruction, de modèle & d'émulation aux savants & aux artistes. Dans le second mémoire, Delherm démontrait la nécessité d'organiser provisoirement, en attendant les décisions de la Convention, des cours d'enseignement public des sciences & des arts auxquels ce Musée serait ouvert. Delherm mourut le 8 fructidor an III. Sa collection d'objets d'art fut remise au Muséum. Il y avait des marbres & des bronzes : une tête de Vénus, un Amour couché, un fragment de groupe mutilé représentant une lutte de deux personnanages (Hercule & Antée), une tête mutilée, présumée Hermès, & dix-huit bronzes. Le détail de ces objets est au registre des délibérations, f^os^ 242 & 243, aux archives de la Haute-Garonne.

3. Une seule bibliothèque devait exister ; mais on maintenait provisoirement la ci-devant Bibliothèque du clergé & celle du Collège national. Un musée aurait été créé dans l'église des Cordeliers. On devait y installer tous les monuments publics transportables : gravures, dessins, tableaux, bas-reliefs, statues, vases antiques, étrusques, mé-

Digitized by Google

Le 4 nivose (25 décembre 1793), en exécution du décret de la Convention du 14 frimaire *sur le mode du gouvernement provisoire & révolutionnaire* portant suppression des conseils généraux des départements, Lafont, président de celui de la Haute-Garonne, écrivit au registre des délibérations que la séance du 29 frimaire avait été la dernière tenue par le conseil général. L'arrêté pris dans cette dernière séance fait le plus grand honneur aux hommes qui le composaient.

Le 19 nivôse (8 janvier 1794), le Directoire nomma les professeurs, bibliothécaires & autres attachés à l'enseignement public, gratuit & provisoire, & fixa leur traitement[1]. Les cours devaient être faits au Collège national. Bellecour fils & Romiguière devaient enseigner la déclaration des Droits de l'homme, l'acte constitutionnel & les devoirs des citoyens envers la République. Olléac & Bénazet étaient nommés professeurs du cours entier de mathématiques; Benet devait enseigner la logique & la physique; Carrère la grammaire française & l'art d'écrire; Carré les belles-lettres & l'éloquence[2]. Lafont avait à professer la physique expérimentale, Libes la chimie[3], Benaben[4] devait enseigner la géographie & l'histoire philosophique des peuples; Vialas était chargé du cours d'évolutions militaires; Vidal devait professer, dans les bâtiments de l'Académie des sciences, un cours d'astronomie d'observation; Ferrière, jardinier botaniste, donnait des leçons pratiques de culture & de jardinage.

dailles, antiquités, cartes géographiques, plans, reliefs, modèles, machines, instruments & généralement tous autres objets intéressant les arts, l'histoire & l'instruction. Deux citoyens amateurs & patriotes devaient être attachés au Museum, un comme démonstrateur, & l'autre comme conservateur.

1. Les professeurs recevaient 2,000, 1,800, 1,600, 1,400, 1,200 livres; les adjoints 12 & 1,600 livres.

2. Ce professeur était poète. On déclama & on chanta ses vers dans presque toutes les fêtes de la Révolution. Plus tard, en 1807, à la séance du 3 mai, il lut, en qualité de maître ès-jeux floraux, un discours en vers sur l'*Urbanité française*.

3. Ce même professeur fut nommé, le 23 ventôse, à la chaire de botanique & de physique médico-végétale.

4. Belou fut nommé, le 22 ventôse, à la place de Benaben, absent.

Digitized by Google

Larrey[1], professeur d'anatomie, devait faire l'hiver un cours d'anatomie & de physiologie, & l'été un cours d'accouchement, traiter des maladies de femmes en couches & des nouveau-nés; Villars devait faire le cours d'accouchement pour les femmes de la campagne; Brun était chargé du cours d'opérations & pathologie chirurgicales & de matière médico-chirurgicale; Lamarque devait professer la médecine théorique, la physiologie, l'hygiène, la pathologie, la thérapeutique & la matière médicale; Pérolle un cours de médecine pratique dont faisaient partie les épidémies.

Au Rempart, dans la tour, Bouillon avait à professer l'art vétérinaire, le traitement des maladies épizootiques.

A la ci-devant Académie de peinture, Lacaze devait faire un cours de géométrie transcendantale relative au génie civil & militaire. Bénazet devait y démontrer la géométrie, & Bertrand faire un cours de peinture & de la partie d'anatomie qui y est relative. Vigan professait la sculpture. Cammas l'architecture civile & hydraulique, la perspective. Malliot devait faire un cours d'histoire & de costume, ainsi que le cours de fortifications[2]. Gleizes professait la stéréotomie, la coupe de pierres, l'art du trait & de géométrie pratique. Suau & Salières enseignaient les principes du dessin. Gaudin la figure & la bosse. Lucas aîné le modèle vivant.

Aux Cordeliers, la direction du Muséum devait être confiée à Lucas cadet, & la conservation à Durome[3].

Castillon était bibliothécaire au Collège national, & Berthoumieu à la Bibliothèque du ci-devant clergé.

La liste des professeurs fut soumise à l'examen épuratoire du Comité de surveillance de la Société populaire. Elle ne fut pas contredite.

L'ouverture de tous les cours, ou mieux l'installation des

1. Le directoire avait proposé Duclos; le représentant Paganel imposa Larrey.

2. Ce professeur est l'auteur d'un ouvrage estimé sur ce sujet en 2 vol. in-4°. Il a aussi laissé un manuscrit sur les antiquités de la ville de Toulouse & sur la vie de quelques artistes, dont une copie est à la Bibliothèque de Toulouse.

3. Le 5 germinal (25 mars 1794), Amblard fut nommé portier du

Digitized by Google

professeurs, eut lieu dans une séance publique tenue le 5 pluviôse (24 janvier 1794) dans la chapelle des Pénitents-Bleus, en présence des représentants du peuple, des corps administratifs & judiciaires, des citoyens composant la Société populaire de Toulouse & de l'état-major.

Les autorités invitées, auxquelles s'étaient joints les directeurs des deux théâtres & les artistes, se réunirent à la Maison commune & se rendirent à la séance, escortés de la garde nationale, de la garde soldée & précédés d'une musique militaire. Beaucoup de monde aux fenêtres & une grande affluence dans les rues témoignaient de la satisfaction publique.

On lut d'abord les arrêtés du Département & de Paganel organisant l'enseignement, puis Bellecour démontra, dans un « discours qui fait l'éloge de son cœur, de son patriotisme & de ses lumières par les vertus morales & politiques qu'il renferme, que c'est essentiellement l'éducation qui peut consolider la régénération de nos mœurs &, par suite, la stabilité de la République[1] ». Tous les professeurs prêtèrent individuellement le serment. Un discours en vers fut ensuite prononcé par Carré.

Quelques mois après, Dupau, docteur en médecine de la ci devant Faculté de Toulouse, ayant l'intention d'avoir une école de médecine dans laquelle il voulait donner des leçons élémentaires sur la physique animale, l'histoire naturelle de l'homme & sur la médecine expérimentale, demandait à faire ses cours à l'hôpital Saint-Jacques, & la permission de traiter une douzaine de malades. L'autorisation nécessaire fut accordée.

Le gouvernement révolutionnaire organisé par la Convention mettait au second plan les autorités élues, subordonnées dès lors aux Comités de surveillance. Des lettres & des demandes de renseignements se croisaient entre les Districts, les Municipalités & les Comités[2].

Muséum *aux Augustins*, ce qui fixerait à cette date le changement dans le choix du lieu où fut définitivement créé le Musée.

1. Le texte de ce discours est à la suite du procès-verbal de la séance. (Arch. de la Haute-Garonne, registre des arrêtés, n° 9, f° 41.)

2. La phraséologie de ces lettres nous semble mériter d'être connue.

Digitized by Google

Le 25 nivôse an II (14 janvier 1794) commencèrent à Toulouse les audiences publiques du tribunal criminel révolutionnaire tenues dans le prétoire. Il était présidé par Hugueny.

Le tribunal se composait, outre le président, de trois juges : Rigaud, Pouzols & Guimbert, juges ordinaires du tribunal. Pouzols étant malade fut suppléé par Loubers, juge au tribunal du district. Cappeile était accusateur public; il requérait l'application de la loi. Les juges, avec l'assistance du jury, prononçaient la sentence.

Le premier accusé fut Boislong, capitaine au 9e bataillon de la Haute-Garonne. Il avait écrit une lettre conseillant la désertion. Capelle fut d'abord entendu. Boislong présenta ses explications & dit qu'il était en état d'ivresse au moment où il écrivit la lettre incriminée. On le conduisit ensuite hors de la salle d'audience. L'accusateur public parla sur l'application de la loi, le jury répondit que le fait était constant & le tribunal prononça la sentence : « Le tribunal, après avoir entendu l'accusateur public sur l'application de la peine, condamne

En voici une adressée par le District à la Municipalité, & les réponses de celle-ci : « 21 nivôse an II. *Les administrateurs du District au citoyen maire*. Le Tribunal révolutionnaire de Paris a condamné, le 28 frimaire, Baptiste Peyre, âgé de trente-sept ans, natif de Toulouse, curé de Noisy-le-Grand, district de Gonesse, à la peine de mort & à la confiscation de ses biens. D'après cet état de choses, il importe de sequestrer les biens de ce condamné, mais pour cela, il faut, citoyen, que vous fassiez dessuite toutes les démarches pour découvrir, s'il est possible, les biens que ce prêtre, de guillotineuse mémoire, paraît posséder dans l'étendue de votre commune, afin que dès que vous nous en aurez fourni le résultat, nous puissions faire ce que la loi exige de nous à cet égard. Salut & fraternité. Géraud, Calvet, Martin-Bergnac, signés. » — La réponse fut envoyée le 8 pluviôse : « ... Quant au citoyen Peyre, curé de Noisy-le-Grand, qui a été guillotiné, il conste que sa famille possédait une maison rue des Chapeliers qui a été vendue au citoyen Lamothe, cordonnier; que ce dernier l'habite & qu'il est dû sur cette maison la somme de 2,000 livres, que l'acquéreur se réserva comme ayant été concédée pour le titre clérical du dit Peyre; que ce ci-devant, de guillotineuse mémoire, a fait l'impossible pour se la faire payer par Lamothe... La famille jouit de quelques vignes situées sur le territoire de Cugnaux. » (Archives municipales, registre des minutes écrites par le bureau de sûreté de la commune.)

Digitized by Google

ledit J.-F. Boislong à la peine de mort...; déclare les biens dudit Boislong confisqués. Ordonne que le présent jugement sera mis à exécution sur la place publique de la présente ville, dans les vingt-quatre heures, à la diligence de l'accusateur public, & qu'à la même diligence, il sera imprimé & affiché dans la présente ville, dans l'étendue du département & partout où besoin sera [1]. »

Le 26 nivôse comparaissait Jean-Baptiste-Michel Decamps, homme de loi, habitant de Toulouse, prévenu d'avoir tenu des propos tendant à exciter la contre-révolution. La déposition des témoins étant contradictoire avec la dénonce écrite, le jugement est ajourné.

Le 28 nivôse : Jean-Baptiste Dubarry, soixante & onze ans, ci-devant connu sous le nom de comte Jean, est prévenu d'avoir entretenu des correspondances avec les émigrés. Il est fait mention du décret de la Convention du 27 mars 1793 mettant hors la loi les aristocrates [2]. Le tribunal, après avoir entendu l'accusateur public sur l'application de la loi, condamne ledit Jean-Baptiste Dubarry, ci-devant comte Jean, à

1. Registre des dépositions du tribunal révolutionnaire de la Haute-Garonne. Ce registre, demeuré jusqu'en 1885 au greffe de la Cour d'appel, est aujourdhui aux archives de la Haute-Garonne, section du Parlement, au Palais de-Justice. Il contient : 1° dix-huit pages de papier plus long que le registre lui-même & repliés dans le bas (liste des prévenus) ; 2° quarante-huit pages, la plupart non foliotées, contenant les arrêts, puis des feuillets blancs; 3° soixante-quinze pages non foliotées, contenant la suite des arrêts, puis des feuillets blancs; 4° cent quatre-vingt-six pages contenant les procès-verbaux des opérations des jurés révolutionnaires, foliotées seulement au recto jusqu'au chiffre 92; 5° trente-deux pages d'ordonnances du président du tribunal criminel révolutionnaire, les accusés étant acquittés & mis en liberté; 7° sept pages de jugements recevant les excuses des témoins. — Chaque jugement est suivi de la signature du président & des juges.

2. La base de l'accusation était non que Dubarry avait écrit à un émigré, mais qu'un émigré lui avait écrit. La seule pièce à l'appui de l'accusation était une lettre écrite par le chevalier Framond, datée de Turin, le 22 février 1792. L'accusé a pris la parole & a dit sur ladite lettre tout ce qu'il a cru utile à sa défense; il a dit tout ce qu'il a fait pour la Révolution. Puis, il a prétendu justifier sa conduite sous l'avant-dernier despote & les faveurs qu'il avait reçues de ce tyran.

Digitized by Google

la peine de mort, conformément à l'article 4 de la 1re section du titre I, 2me partie du Code pénal. (Suit le texte.) Ordonne que le présent jugement sera mis à exécution, à la diligence de l'accusateur public, dans les vingt-quatre heures, sur la place publique de la présente ville, où ledit Jean-Baptiste Dubarry aura la tête tranchée, conformément aux articles 2 & 3 du titre Ier de la 1re partie du Code pénal. Déclare les biens dudit Jean-Baptiste Dubarry confisqués & acquis au profit de la République.

2 pluviôse an II : Jean-Pierre Balarat, dit Dominez, charpentier, habitant Lévignac, district de Grenade[1]. Aura la tête tranchée dans les vingt-quatre heures.

3 pluviôse : Pierre-Saturnin Parant, curé constitutionnel de Nailloux, prévenu d'avoir fait des prières pour les princes chrétiens[2]. Le tribunal déclare ledit Parant acquitté de l'accusation contre lui intentée & ordonne qu'il sera mis sur-le-champ en liberté.

4 pluviôse : Géraud-Gabriel Couzy Fajolle, habitant de Nailloux, accusé d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires[3]; acquitté, mais déclaré suspect & retenu en état d'arrestation jusqu'à la paix.

5 pluviôse : Jean-Pascal Saint-Martin, marchand de cuirs, habitant de Toulouse, accusé d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires[4]; acquitté, mais condamné à la réclusion comme suspect jusqu'à la conclusion de la paix.

1. Prévenu d'avoir dit qu'il voulait s'ériger en législateur; est accusé d'avoir agioté avec des assignats contre de l'argent pour fournir des secours aux émigrés; a recelé des effets de Lacoste, émigré; a apporté de l'argent aux émigrés en Espagne; a colporté le manifeste de Brunswick à Lévignac.

2. Aux débats, l'accusation se transforme en visites domiciliaires pour y recevoir des effets propres aux défenseurs de la patrie.

3. Etait accusé, sans preuves, d'insinuations perfides tendant à aigrir les esprits des citoyens contre la Révolution & à les engager à mettre bas les armes devant l'ennemi s'il entrait sur le territoire de la République.

4. A tenté de jeter du discrédit sur les assignats; a tenu des propos outrageants contre la Convention nationale; a cherché à décourager la jeunesse d'aller à la défense de la patrie. Ces faits ne sont pas prouvés.

Digitized by Google

6 pluviôse : Jacques Bénac, habitant d'Escanecrabe, trente-sept ans; son jugement est ajourné. Le lendemain Bénac, poursuivi comme contre-révolutionnaire[1], est condamné à mort[2].

9 pluviôse : Pierre Deljougla, travailleur, ci-devant procureur de la commune de Finhan, prévenu de ne pas avoir fait ce qu'il aurait pu pour dissiper un attroupement en sa qualité de procureur de la commune. Condamné à un mois de prison & à 50 livres d'amende, par manière de police correctionnelle.

11 pluviôse : Jean-Joseph Auriolle, cinquante-trois ans, habitant de Toulouse, accusé d'avoir eu correspondance avec un émigré[3]. Peine de mort.

12 pluviôse : Baptiste Pla, voiturier, cinquante-neuf ans, habitant de Trébons, district de Saint-Gaudens, accusé de distribution de faux assignats de 5 livres[4]. Peine de mort.

13 pluviôse : Henri Bonat, vingt-deux ans, dessinateur & graveur, né dans le Haut-Rhin, habitant à Toulouse depuis quatre mois, accusé de contrefaçon d'assignats & de distribution de faux assignats de 10 livres[5]. Annette Faure, revendeuse, trente ans, née à Valentine, habitante de Toulouse,

1. A prêché la désobéissance aux lois de la Convention nationale & a dit qu'il s'en foutait; que les jeunes gens qui allaient à la défense de la patrie étaient sacrifiés & allaient à la boucherie; que les membres de la Convention étaient de la foutue canaille qui cherchaient à accaparer l'or & l'argent.

2. Ce jugement n'est pas sur la table en tête du volume; nous y trouvons : 5 pluviôse, Jean Lauba, matelot, prévenu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires; acquitté. Du même jour : Jean Vincens, habitant de Grisolles, accusé d'accaparement, acquitté; Jean-Nicolas Burgere, juge au tribunal du district de Cahors, prévenu d'abus d'autorité; jugé le 8, acquitté. — L'extrait de l'entière procédure de Burgere fut envoyé à Paganel le 8 germinal an II.

3. Aurait reçu une lettre de Mathus fils, émigré. Il proteste de son innocence.

4. Avait reçu de son frère, qui habitait Barcelone, de faux assignats. Dans les pièces à conviction étaient deux paquets contenant cent quatre-vingt-dix assignats de 5 livres. Le 26 pluviôse, un extrait de la procédure fut envoyé au comité des assignats.

5. Pièces à conviction : soixante-dix-sept assignats faux; un cachet portant l'empreinte de la Liberté, propre à faire le timbre sec.

Digitized by Google

prévenue de complicité. Bonat, condamné à la peine de mort; Annette Faure, acquittée.

15 pluviôse : Jean-Baptiste Turey, vingt-deux ans, né à Cabrespine (Aude), lieutenant dans le 8me bataillon de la levée en masse de ce département, accusé d'avoir tenu des propos tendant à décourager les volontaires & à avilir la Convention [1]. Partage des voix du jury. Le tribunal en réfère à la Convention, & maintient l'accusé en état d'arrestation.

19 pluviôse : Miquel Fériet, vingt-neuf ans, commandant des compagnies de houlans & de canonniers à cheval, natif de la Côte-d'Or, accusé de plusieurs délits contre-révolutionnaires. Le jugement est renvoyé jusqu'après reddition des comptes.

21 pluviôse : Paul-Joseph Debosque, trente-cinq ans, président du tribunal de Moissac; Dominique Autefage, huissier à Moissac; Pierre Feyt, ci-devant procureur de la même commune, prévenus d'abus d'autorité, d'avoir pillé & vexé les sans-culottes, & d'autres délits contre-révolutionnaires [2]. Le procès dure du 21 au 26 pluviôse, mais l'audience du 26 n'est pas sur le registre [3]. L'extrait de la procédure & toutes les pièces originales furent remises au représentant Paganel le 9 germinal.

1. Nie la lettre qui sert de corps au délit. Cette lettre tendait à ébranler la fidélité des soldats & autres citoyens envers la nation française, à avilir la Convention nationale & à discréditer les assignats.

2. Sont accusés d'avoir mis en réquisition des mantelets écarlates pour les convertir en bonnets écarlates à l'usage du Comité & de la municipalité de Moissac; d'avoir tracassé, vexé & pillé les propriétés des habitants de Moissac; ont mis en réquisition des comestibles & mis une grande confusion dans la comptabilité; ont méchamment employé vis-à-vis de divers citoyens des menaces de réclusion & de guillotine pour extorquer du numéraire, de l'argenterie & des assignats; ont dissipé une grande quantité d'objets appartenant à la Nation & qui étaient sous les scellés; ont pillé & dévasté beaucoup de comestibles, vins, liqueurs, sucre, café, amidon, à la faveur de menaces ou voies de réquisition; ont pillé, vexé, rançonné dans différents cantons du district de Lauzerte des sans-culottes reconnus.

3. Le plumitif de cette audience est sur une autre partie & dit que les objets faisant la base de l'accusation n'étant pas constants, les accusés sont acquittés & mis sur-le-champ en liberté.

Digitized by Google

27 pluviôse : Joseph Jaubert, prêtre, trente-huit ans, ci-devant bénéficier chapelain de Céret (Pyrénées-Orientales). Peine de mort, pour avoir été sujet à la déportation & être rentré en France. Exécution dans les vingt-quatre heures.

Même jour : Jean-Baptiste-Joseph de Lisle, quarante-six ans, curé de Bellerive-sur-Save (ci-devant Saint-Laurens), district de Saint-Gaudens, prévenu d'avoir rétracté son serment. Peine de mort. Exécution dans les vingt-quatre heures.

28 pluviôse : Joseph Vallabrègue, quarante-sept ans, ci-devant commis de police de la commune de Toulouse, prévenu d'avoir abusé de son pouvoir & d'escroquerie [1]. Condamné à 5,000 livres d'amende & à deux années d'emprisonnement.

1er ventôse : Jean Andrieu, garçon meunier, natif d'Avignonet, habitant de Calmont, prévenu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires [2]. Condamné à la déportation.

Même jour : Jean-Pierre Boutan, ci-devant employé à la direction des domaines, accusé de manœuvres contre-révolutionnaires [3]. Condamné à la déportation.

2 ventôse : Claude-François-Bertrand Boucheporn, cinquante-deux ans, ci-devant intendant de la généralité d'Auch & précédemment conseiller au ci-devant Parlement de Metz, accusé d'avoir fourni des secours aux émigrés [4]. Peine de mort. Exécution dans les vingt-quatre heures.

3 ventôse : Vidal (Jean), père, cinquante-deux ans, ci-devant domestique de l'abbé Barbazan, émigré [5], prévenu d'avoir

1. Accusé, sans preuves, d'avoir procuré l'évasion d'un prêtre & d'avoir reçu une somme pour l'élargissement d'une femme détenue.

2. A tenu des propos contre-révolutionnaires dans un corps de garde & a manifesté des intentions hostiles contre la République.

3. Aristocrate prononcé & ennemi de la République. A tenté de soustraire une personne réputée émigrée à la vengeance nationale, moyennant des sacrifices pécuniaires.

4. A nié avoir écrit ni envoyé aucun secours en argent à des émigrés; a fait l'éloge de sa vie politique avant & depuis la Révolution; a demandé d'être acquitté. Le jury répond que le crime est constant.

5. Réputé émigré d'après la loi du 17 décembre dernier, dit l'accusateur public. (Application de la loi des émigrés aux déportés.)

Digitized by Google

recélé des effets dudit Barbazan. Guillaume Vidal fils, dix-neuf ans, attaché au théâtre de la Liberté. Marie Dalliez, soixante-quatorze ans, ci-devant servante dudit Barbazan. Guillaume Vidal & Marie Dalliez, acquittés; Jean Vidal, condamné à quatre ans de fers, six heures d'exposition publique. Jugement exécutoire dans les vingt-quatre heures.

4 ventôse : Jean-Raymond Lansac aîné, habitant de Muret, aubergiste, ci-devant officier municipal de cette commune, suspendu en 1792 & réputé émigré[1]. Les formalités exigées par la loi, déclaration de reconnaissance, étant accomplies, il est condamné. Peine de mort[2].

5 ventôse. Bernard Lignères, négociant, originaire d'Azilles (Aude), habitant de Toulouse depuis environ huit mois, accusé de manœuvres contre-révolutionnaires[3]. Peine de mort.

6 ventôse : Barthélemy Bonnet, maire de Pins, accusé de propos contre-révolutionnaires[4]. Cette accusation n'est pas fondée. Acquitté.

7 ventôse : Tristan-David d'Escalonne, fils de David d'Escalonne, ci-devant conseiller au Parlement de Toulouse. Accusé

1. N'ayant fait qu'un voyage de quelques semaines dans les localités environnantes, cet accusé avait assigné trois témoins pour fournir la preuve qu'il n'avait pas émigré. La prévention d'émigration étant reconnue constante par le seul fait que son nom était porté sur la liste des émigrés, les témoignages qu'il avait provoqués ne servirent qu'à constater son identité, & tout émigré dont l'identité était reconnue était guillotiné.

2. Dans le relevé de condamnations publié par la Convention dans un Bulletin spécial, le motif de la condamnation est « pour avoir vendu de la viande pourrie ». (Arch. de la Haute-Garonne.)

3. L'accusé aurait écrit deux lettres à Lignères père & fils, négociants à Carcassonne, les 14 & 15 pluviôse. Il n'a fait que signer les lettres. Il voulait procurer une marchandise qui aurait été d'un grand secours. Un républicain comme lui n'était pas capable de mauvaises intentions. Il demande son acquittement. Il est convaincu d'avoir voulu troubler l'Etat par une guerre civile en portant les citoyens au désespoir par la disette des marchandises de première nécessité.

4. Douze témoins déposent sur l'accusation. Aurait découragé les jeunes gens soumis au recrutement, aurait dit qu'il fallait couper l'arbre de la liberté; qu'il fallait se tourner du côté du parti le plus fort, & que le parti le plus fort était le parti des émigrés.

Digitized by Google

de complot tendant à troubler l'Etat par une guerre civile[1]. Peine de mort[2].

9 ventôse : Antoine Cubissol, notaire à Toulouse, prévenu de propos contre-révolutionnaires. Après partage de voix dans le jury, il est retenu en prison. Acquitté le 1er germinal.

9 ventôse : Jean-Etienne Olombel, habitant de Mazamet & administrateur du directoire du district de Castres (Tarn), prévenu d'avoir tenu des propos contre la mémoire de Marat[3]. Condamné à la peine de mort en vertu de l'article 4 de la 3e section du titre Ier, 2e partie du Code pénal. L'exécution aura lieu dans les vingt-quatre heures sur la place de la Révolution, ci-devant Villeneuve.

12 ventôse : Antoinette-Adrienne Rabaudy, quarante-neuf ans, épouse du citoyen Cassan, ci-devant conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, accusée d'intelligence avec les émigrés[4]. Peine de mort. Exécution dans les vingt-quatre heures sur la place de la Révolution.

1. Convaincu d'attentat contre la liberté individuelle des représentants du peuple séant à Toulouse dans le mois de juin dernier (1793); a comploté pour troubler l'Etat par une guerre civile; qu'il a été demandé au nom du peuple & dans une des assemblées des autorités constituées en juin dernier la brûlure (*sic*) d'un arrêté des représentants du peuple séant à Toulouse & qu'il est constant que l'accusé a fait cette demande. L'accusé a dit ce qu'il a cru utile à sa défense & a dit, relativement à sa justification, ce qu'il a cru nécessaire.

2. La mère de d'Escalonne était à ce moment détenue : 25 ventôse an II. *Les administrateurs du bureau des émigrés aux maire & officiers municipaux.* « La sainte guillotine a frappé sur la tête du traître d'Escalonne; nous venons d'être instruits que sa mère, renfermée à Saint-Sernin, a été le suivre dans l'autre monde. Comme ce renseignement nous est incertain, veuillez nous en donner connaissance dessuite. » *Réponse* : « Il est faux que la mère d'Escalonne soit morte; elle n'a d'autre propriété qu'une maison, 5e section n° 371, d'un revenu net de 1,500 livres. »

3. Il est constant qu'un administrateur du district a dit publiquement à Mazamet que Marat était un homme sanguinaire, qu'il souhaitait que la mort de Marat fût comme la bonne année accompagnée de la mort de plusieurs autres de ses adhérents.

4. Aurait écrit à son fils, émigré le 13 décembre 1792. L'accusée nie avoir écrit la lettre incriminée. Dans cette lettre, on s'est apitoyé fortement sur le sort du dernier tyran; on y a traité la nation française

Digitized by Google

13 ventose : Jean-Joseph Virebent, ci-devant capitaine de la troupe soldée de la commune de Toulouse, prévenu de complicité de complot contre-révolutionnaire [1]. Peine de mort.

14 ventôse : Causse, négociant à Bordeaux, contumax, accusé de complot contre-révolutionnaire [2]. Peine de mort.

18 ventôse : Jean Pujol, âgé de vingt-sept ans, homme de loi, habitant de Gardouch, prévenu de manœuvres tendant à faciliter l'entrée des ennemis sur le territoire de la République [3].

Peine de mort.

21 ventôse : Jean Guicbard, perruquier; Barthélemy Lacoste, chirurgien-major; Paul Guittou aîné, marchand; Pierre Laperche, militaire; Pierre Bégal, perruquier, tous habitants de Tonneins (Lot-et-Garonne), présents; Perboustou, Roux, aussi habitants de Tonneins, en fuite. Accusés d'avoir formé un complot pour assassiner des patriotes dans des vues contre-révolutionnaires. Renvoi au représentant du peuple Monestier en mission dans le Lot-&-Garonne. Acquittés le 1er germinal.

24 ventôse : Julien-Joseph-Honoré Rigaud, Jean-Joseph Balsac, dit Firmy, Philippe Joseph-Marie Cuczac, Jean-François Montagut, Urbain-Elisabeth Seigla, Anne-Joseph Lafont Bouix, tous ci-devant conseillers au ci-devant Parlement de Toulouse & membres de la ci-devant chambre des vacations,

de criminelle & de vouloir se souiller de nouveaux forfaits. On présente à l'accusée d'autres lettres & une pétition qu'elle reconnaît être de son écriture; elle dit que la ressemblance de l'écriture ne peut la faire condamner.

1. A formé, postérieurement au 31 mai 1793, un complot tendant à troubler l'Etat par une guerre civile & a tenu des propos tendant à avilir la représentation nationale.

2. Evadé de la prison de la Visitation. A formé dans la commune de Toulouse, postérieurement au 31 mai, des complots tendant à rompre l'unité & l'indivisibilité de la République, à la troubler par la guerre civile.

3. Lettres dans lesquelles on a méchamment & à dessein manifesté des opinions fanatiques; que ces lettres présentent l'idée d'un plaisir secret du projet de nos ennemis de faire une irruption dans notre territoire.

Digitized by Google

prévenus d'avoir protesté contre les opérations de l'Assemblée constituante[1].

24 ventôse : Pierre Sabathier, cinquante-deux ans, habitant de Bélesta, canton de Montréjeau. Contre révolutionnaire. Acquitté[2].

25 ventôse : Jacques Sans Bayne, trente-six ans, ancien maire d'Aucamville, district de Beaumont, prévenu de contre-révolution[3]. Peine de mort.

26 ventôse. (Lacune du nom de l'accusé[4].)

27 ventôse : Jean-Pierre Lamire, trente-cinq ans, ci-devant militaire dans un régiment de ligne en qualité de sergent, retiré depuis la Révolution & actuellement commandant de la garde nationale de Grisolles, accusé d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires[5]. Peine de mort.

1er germinal : Turry, dont la sentence avait été ajournée

1. N'ont pas comparu devant le tribunal. (En marge.) Arrêté du Comité de la sûreté générale de la Convention qui ordonne à l'accusateur public de faire traduire sans délai lesdits accusés devant le Tribunal révolutionnaire de Paris. (Aubas.) Reçu l'imprimé devers le greffe des arrêtés contenant protestation de la ci-devant chambre des vacations des 25 & 27 septembre 1790. Ensemble les extraits des six interrogatoires. Toulouse, le 30 ventôse, an II de la République une & indivisible.

2. Retenu en prison à Montréjeau pour recel de meubles appartenant à un émigré.

3. Chef de parti, ennemi de la Révolution; agent de l'aristocratie; a toléré des attroupements illicites & séditieux dans la commune d'Aucamville pendant qu'il était maire.

4. Pièces à conviction : un calice avec sa patène, une grande cuillier d'argent, un joujou d'enfant, une tabatière argent, une serviette marquée E. B., une boîte des saintes huiles, une chasuble avec étole, manipule & bourse. En exécution de la loi du 8 messidor, remis le 2 fructidor au préposé de l'agence nationale qui en a fourni décharge, & les effets au district de Toulouse.

5. Le jour de l'affiche du décret du 4 octobre 1792 portant peine de mort contre quiconque proposerait d'établir en France la royauté ou tout autre pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple, l'accusé a dit que le papier était un bon âne, qu'il portait tout ce qu'on y mettait; qu'il y aurait toujours un roi, sans quoi les affaires iraient mal.

Digitized by Google

pour en référer à la Convention, est acquitté[1]. Prisonnier jusqu'à la paix.

3 germinal : Bertrand-Martin-Mariel Dalies, prêtre, natif de Carbonne, trente-trois ans, ex-curé de Montgaillard, accusé d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires[2]. Condamné à la déportation; ses biens sont acquis à la République.

4 germinal : François Lascombes, dix-neuf ans, fils d'un ancien procureur au Parlement, étudiant, accusé d'émigration. N'avait pas quitté la France[3]. Peine de mort.

6 germinal : Pierre Devoisins père, homme de loi, ex-constituant; Etienne Devoisins fils, habitants de Toulouse, accusés de manœuvres contre-révolutionnaires[4]. Acquittés; mais retenus prisonniers comme suspects.

7 germinal : Jean-Martin Soulié, trente-trois ans, notaire public à Verdun, accusé d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires[5]. Un mois de prison.

8 germinal : François Vinsac, homme de loi, habitant de

1. Quoique acquitté, le tribunal ne saurait le renvoyer en liberté, parce qu'il doit le considérer comme un homme très suspect; qu'il serait très dangereux de le renvoyer aux frontières où il pourrait propager ses principes anticiviques & corrompre des braves défenseurs de la patrie.

2. Fanatique dangereux, qui a dit au prône de sa paroisse qu'il fallait prier pour le pape & les princes chrétiens, qu'on était dans un temps de persécution, qu'il voudrait être guillotiné dans l'église ou ailleurs; qu'il a demandé à ses paroissiens l'avance de 200 livres & de l'indemniser de ses charges.

3. L'accusateur public a dit que l'accusé ne s'était pas conformé à l'article 64 de la loi du 28 mars 1793, pour justifier de sa résidence en France, & ce dans le mois à compter du jour de la publication de la liste formée par le district, s'en faire rayer s'il y avait été mal à propos compris. Il n'est plus reçu à aucune réclamation. Il n'est plus question que de procéder à son jugement.

4. Accusés d'être les chefs d'un parti fanatique & aristocratique à Lavaur dès février 1792; d'avoir tenu une assemblée de gens suspects à Lavaur; d'avoir refusé de vendre leur vin pour des assignats; d'avoir tiré de leurs fenêtres un coup de fusil contre des citoyens.

5. Accusé d'être ennemi dangereux du peuple; d'avoir dit qu'il vallait mieux empoisonner le blé que de le donner à 24 livres, prix du maximum.

Digitized by Google

Verdun, accusé de manœuvres contre-révolutionnaires[1]. Peine de mort.

11 germinal : Jean-Pierre Briffon, trente-trois ans, fils du ci devant lieutenant général du pays & jugerie de Rivière-Verdun, accusé de complot contre-révolutionnaire[2]. Peine de mort.

Même jour : François Durand, trente-trois ans, tailleur d'habits à Aucamville. Propos contre-révolutionnaires[3]. Peine de mort.

12 germinal : Jean-Baptiste Romiguières, vingt ans, laboureur, habitant d'Aucamville, accusé de propos contre-révolutionnaires[4]. Peine de mort.

13 germinal : Jean-Jacques Gros, prêtre, quarante-huit ans, ci-devant prieur des Bénédictins & ci-devant curé de Saint-Sever (Landes), natif de Béziers & habitant Toulouse depuis environ quatre mois, accusé de complots contre-révolutionnaires[5]. Peine de mort.

1. Homme suspect & dangereux; a manifesté son contentement lorsque les nouvelles annonçaient que nos troupes avaient quelque désavantage, & a manifesté du déplaisir à la lecture des nouvelles qui annonçaient des avantages pour la République ; s'est opposé à la réunion d'une société dont il était le chef à la Société populaire de Verdun; a lu dans un lieu public, sur un ton lamentable, le testament de Louis Capet; qu'il a pratiqué des manœuvres tendant à ébranler la fidélité d'un matelot mis en réquisition.

2. Détenteur de papiers suspects & contre-révolutionnaires, tendant à ébranler la fidélité des citoyens français : manifeste de la Vendée, un bulletin espagnol, deux hausse-cols fleurdelysés.

3. Accusé d'avoir tenu des propos tendant à décourager les citoyens & à ébranler leur fidélité à la nation française.

4. A tenu dans Aucamville des propos inciviques tendant à répandre l'alarme parmi les pères & mères des défenseurs de la patrie. A témoigné joie & plaisir de voir l'ennemi sur le territoire de la République.

5. A prêché à Saint-Sever contre la loi du divorce; a porté le costume de prêtre au mépris de la loi qui l'a défendu; a formé un complot tendant à la réunion des prêtres constitutionnels avec les prêtres réfractaires pour rallumer toutes les torches du fanatisme & susciter une guerre religieuse; a fait des écrits tendant à contrarier les lois relatives à l'éducation publique, à l'ère républicaine; a demandé le rétablissement de la dîme; a conspiré contre la sûreté de l'Etat.

Digitized by Google

14 germinal : Jacques Richard, ouvrier imprimeur, trente-cinq ans, accusé de manœuvres conrre-révolutionnaires [1]. Condamné à la déportation.

22 germinal : Pierre Delbanis, prêtre, curé de Villemur, habitant de Toulouse, accusé d'avoir fait un acte de culte extérieur, au mépris de la loi [2]. Condamné à la déportation.

23 germinal : Jean Capmartin, meunier, quarante huit ans, habitant du Mas-Grenier, accusé d'avoir coupé l'arbre de la liberté [3].

Peine de mort.

24 germinal : Géry Alaux, prêtre, curé de Sainte-Radegonde de Beaumont, accusé d'avoir fait le serment avec restriction [4]. Peine de mort.

(*A suivre.*) E. CONNAC.

1. Le 1er germinal, dans la salle du théâtre de la Liberté, à la représentation de *la Révolution de Sirenne*, lorsque l'actrice disait : « Il faut abattre la tête des tyrans », un coup de sifflet interrompit le spectacle; le représentant Dartigoeyte cherchait à découvrir l'auteur du coup de sifflet; on voulut faire répéter la phrase à l'actrice en criant *bis*. Un individu cria : « Point de *bis*, point de guillotine, qu'on continue le spectacle. » Richard était cet individu, qui a ainsi, à dessein, avili la représentation nationale dans le personnage de Dartigoeyte.
damné à la déportation.

2. A béni un bateau à Villemur revêtu des habits sacerdotaux; a ainsi causé un trouble à la Société populaire. L'accusé a répondu que pour bénir un bateau il a dû aller au bord de la rivière; qu'il ne pouvait la faire passer dans son église.

3. Est aristocrate & ennemi de la Révolution; a détruit l'arbre de la liberté dans le but d'avilir & de détruire le gouvernement révolutionnaire républicain. L'accusé nie s'être même approché de l'arbre.

4. A fait précéder son serment d'un discours qui contenait des restrictions & modifications au serment. L'accusé nie les restrictions; il a toujours été bon patriote & a été le premier de son district à prêter le serment.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Le National

Les journaux de Paris qui daignent s'intéresser à la province sont assez rares pour que nous ne signalions pas l'exemple du *National*, grand journal quotidien, qui s'intitule « organe de décentralisation » & qui justifie son titre en faisant connaître à ses lecteurs toutes les publications départementales de quelque valeur. Nous le remercions, en particulier, du soin qu'il a mis à signaler les principaux articles de la précédente livraison de la *Revue des Pyrénées*.

*
* *

Récompenses

On sait, dans notre Midi, que la maison Edouard Privat est une des plus importantes & des plus honorables maisons de librairie & d'imprimerie de la région sous-pyrénéenne. Sa vieille réputation vient d'être consacrée à l'Exposition universelle de Paris, où elle a obtenu trois récompenses : une *médaille d'argent*, dans la classe n° 2 (enseignement secondaire), une *médaille de bronze*, dans la classe n° 3 (enseignement supérieur), & une **médaille d'or**, dans la classe n° 13 (librairie).

Digitized by Google

Nous adressons à notre excellent éditeur, M. Paul-Edouard Privat, nos plus cordiales félicitations pour ce triple succès.

*
* *

Dans son audience solennelle de rentrée, le 16 octobre, la Cour d'appel de Toulouse a écouté avec un vif intérêt le discours traditionnel, prononcé cette année par M. l'avocat général Jaudon. Ce discours a été intitulé par son auteur : *Port-Royal à Toulouse ou le Jansénisme & le Parlement.*

Après une instructive promenade dans les vieilles rues qui avoisinaient le Parlement, où il passe en revue les principales demeures des anciens magistrats & évoque leur mémoire en quelques traits caractéristiques de leur existence, M. Jaudon a raconté la « mystérieuse » histoire de la congrégation des Filles de l'Enfance, qui « débuta par une idylle & finit par un drame. »

Port-Royal

Etablie par Jeanne de Juliard, veuve de M. de Turles, seigneur de Mondonville, fille & femme de conseillers au Parlement, cette institution fut également l'œuvre des magistrats, qui enregistrèrent & approuvèrent ses statuts, lui donnèrent leurs filles & en défendirent constamment la cause, même après sa dissolution, en condamnant ses diffamateurs.

Mme de Mondonville partageait & pratiquait les doctrines de Port-Royal. Elle était, comme Angélique Arnauld, de race janséniste & parlementaire. Comme elle, elle eut tous les attraits de la beauté & tous les charmes de l'esprit. Et son histoire a séduit M. l'avocat général Jaudon, comme celles de ses amies mondaines de Port-Royal avaient fasciné Victor Cousin & Sylvestre de Sacy. On sent que c'est avec son cœur autant qu'avec son esprit, investigateur & bien renseigné, que M. Jaudon a rappelé les préludes amoureux de Jeanne de Juliard & de Gabriel de Ciron, fils cadet, & partant sans fortune comme elle, ce qui avait empêché leur mariage; le désespoir de Gabriel de Ciron, qui faillit en mourir lorsqu'il fut obligé de renoncer à sa passion muette; son entrée dans les ordres, après que Jeanne de Juliard fut devenue Mme de Mondonville; son amitié pour son rival, malgré la préférence dont il avait

Digitized by Google

été l'objet, au point d'être son confesseur à son lit de mort; son intimité, qui devint d'autant plus grande, avec sa veuve, dont il resta toute sa vie le confident & le conseil; le renoncement au monde de Mme de Mondonville, restée sans mari & sans enfants, dans toute la verdeur de sa jeunesse & dans tout l'éclat de sa beauté, devenue fort riche par l'héritage de son mari; l'établissement de l'Institut de l'Enfance, en 1662, sur le territoire de la paroisse de Saint-Pierre-des-Cuisines, dans la rue Valade; les attaques dont elle fut l'objet de la part des Jésuites, tout puissants dans les conseils du roi Louis XIV; les procès qui s'ensuivirent &, finalement, les délations policières qui amenèrent l'exil de Mme de Mondonville, en vertu d'une simple lettre de cachet en date du 28 avril 1686, à Coutances, où elle devait mourir après avoir résisté pendant quinze ans encore aux persécutions de ses ennemis.

L'Institut de l'Enfance ne devait pas avoir un meilleur sort que sa fondatrice. Condamné à la suppression par arrêt du Conseil du 12 mai 1686, il finit, lui aussi, par disparaître par la violence en 1709. Accompagné d'une escouade d'archers & de dragons, le subdélégué Mariotte commença par faire démolir la chapelle. Puis, il expulsa de force tout le personnel de l'Institut. Enfin, l'immeuble fut vendu à vil prix aux pires ennemis des Filles de l'Enfance, les Jésuites, qui s'empressèrent de le faire raser pour lui substituer les constructions qui sont devenues aujourd'hui la caserne Dupuy.

Nous n'avons pas à suivre M. l'avocat général Jaudon dans les considérations qui suivent son exposé historique. Nous nous en tenons à cet exposé, trop étendu peut-être pour un discours d'apparat & trop restreint pour une étude complète. Nous ne désespérons pas de lui voir reprendre un jour son sujet en une monographie qui donnera satisfaction aux érudits comme aux simples curieux, en relatant un à un, avec la plus grande précision & sans trop de commentaires à côté, tous les incidents de la lutte mémorable des Jansénistes & du Parlement de Toulouse avec les Jésuites & leurs protecteurs à la cour de Louis XIV.

Digitized by Google

L'amateur d'autographes

L'Amateur d'Autographes est une publication curieuse à laquelle son directeur, M. Noël Charavay, & le secrétaire de la rédaction, M. Raoul Bonnet, donnent un intérêt toujours croissant. Nous trouvons dans son numéro du 15 octobre une lettre inédite de notre compatriote le général Dupuy, le célèbre commandant de la 32me demi-brigade, auquel la ville de Toulouse a élevé une colonne. Elle est datée du Caire, le 11 thermidor an VI, neuf jours après la grande bataille des Pyramides, où il s'était distingué si brillamment. Cette lettre, qui nous renseigne tout à la fois sur cette bataille, sur la promotion de Dupuy au généralat & sur ses sentiments d'affection & de fidélité à sa promise, « la respectable Marina », qu'il avait laissée en Ligurie, est trop intéressante pour que nous ne la reproduisions pas : c'est ce que nous ferons dans la livraison qui contiendra la suite de notre contribution à la *Biographie Toulousaine*.

Montauban.

Les protestants

Dans une récente étude sur : Les assemblées de protestants dans le Montalbanais en 1744 & 1745 (in-8° de 55 pages), extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, janvier-mars 1909, M. François Galabert a publié plusieurs documents qui racontent d'une manière très vivante quelques épisodes de la persécution qu'eurent de nouveau à subir, à cette date, les protestants du midi.

Ces documents ont amené l'auteur à étudier la conduite hésitante du gouvernement de Louis XV en présence de mouvements qui coïncidaient avec les débuts de la guerre de la Succession d'Autriche. C'est à cette occasion que furent promulguées, « plutôt pour effrayer que pour punir, » les deux ordonnances royales de 1745, prescrivant la peine des galères pour tout protestant qui aurait assisté aux assemblées. L'on constate alors une curieuse différence entre l'attitude de la classe bourgeoise & celle de la classe populaire, & ce contraste

Digitized by Google

subsistera pendant tout le dix-huitième siècle, & même encore à la Révolution. La classe bourgeoise est prête à se soumettre; mais la classe populaire, plus ardente, n'écoute que difficilement les conseils des notables & de ses pasteurs, qui essaient en vain de la modérer.

M. H. Hauser avait déjà montré, dans une étude sur les classes populaires & la Réforme, que c'étaient les gens du peuple qui avaient fourni à la religion nouvelle ses premiess adhérents.

Pyrénées-Orientales.

Fouilles

Nous apprenons que MM. le docteur Ecoiffier & Salsas ont entrepris des fouilles dans un terrain situé non loin de Thuir. Nous serons heureux d'annoncer ultérieurement le résultat des recherches scientifiques de ces savants archéologues.

Espagne.

Monuments nationaux

La real Academia de San Fernando, dans une de ses dernières séances, a proposé de déclarer *nationaux* le château de Peñafiel (Valladolid), construit du douzième au quatorzième siècle & rebâti au quinzième, ainsi que le monastère de Santa Maria de Fitero (Logroño), d'architecture cistercienne du douzième & treizième siècles.

***

Statistique

Le premier bureau de la section de l'ordre public au Ministère de l'Intérieur achève la publication de la *Statistique de la presse périodique espagnole* à la date du 31 mai 1900, en comparative avec les années 1890 & 1892. On voit que la province de Madrid est celle qui compte le plus grand nombre de journaux, 328; puis vient Barcelone, 158; ensuite Valence, 78;

Digitized by Google

Cadix arrive en dernier lieu avec 44. La province d'Espagne la moins riche en journaux est celle d'Alava, où il n'y en a que 3. Il y a en Espagne 1,347 journaux, dont 202 sont des journaux quotidiens, 192 sont indépendants, 106 sont consacrés aux sciences & à la littérature, & 95 sont des journaux catholiques.

***

Un nouveau livre

Le célèbre archéologue D. Rodrigo Amador de los Rios prépare un livre sur l'Histoire & l'Art à Tolède; il réunira en une brochure toutes les inscriptions arabes qui se trouvent à Tolède, & y joindra quelques observations sur celles qui ont disparu.

CERCAMON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Saint Prosper d'Aquitaine, *étude sur la littérature latine ecclésiastique au cinquième siècle en Gaule*, par l'abbé L. VALENTIN, docteur ès lettres, chanoine honoraire, professeur à la Faculté libre des lettres de l'Institut catholique de Toulouse. — 1 volume de 934 pages grand in-8°. — Paris, Alphonse Picard & fils, & Toulouse, Edouard Privat, libraires-éditeurs, 1900.

Voici un livre qui fait honneur à l'érudition toulousaine, &, en particulier, à l'enseignement de l'Institut catholique. Il est consacré à saint Prosper d'Aquitaine, un poète, un historien, un exégète & un théologien du cinquième siècle — de cette époque particulièrement troublée où les Barbares étaient venus bouleverser le monde romain & y jeter toutes les confusions politiques, religieuses & littéraires. Il ne constitue pas seulement une grande étude historique, biographique & critique; il est, en outre, un « hommage mérité », sinon une « tardive réparation » à la mémoire d'un homme éminent par sa science & par ses vertus. Il ne s'agit pas, en effet, d'un simple opuscule dû au dilettantisme d'un académicien en quête d'un sujet inédit ou peu connu; c'est le produit d'un immense labeur accompli avec l'enthousiasme d'un néophyte, la patience d'un bénédictin & la science d'un érudit auquel rien n'est étranger de l'histoire & de la littérature, de la critique ancienne & moderne, de la philosophie & de la théologie, de la philologie & de la métrique.

Un tableau général du cinquième siècle était l'introduction naturelle d'une telle étude : on apprécie mieux une individualité quand on connaît bien l'époque où elle a vécu. Et M. le chanoine Valentin nous fait vivre ces temps si peu ordinaires en quelques pages particulièrement intéressantes.

Digitized by Google

A cette époque, la plupart des Barbares avaient déjà envahi le monde romain, &, suivant les expressions mêmes de saint Prosper d'Aquitaine, « quand tout l'Océan aurait inondé les Gaules, il n'y aurait pas fait de plus terribles ravages ». Nous trouvons ce cri de détresse patriotique chez les autres écrivains du temps, tels que Salvien, Sidoine Apollinaire, Mamert, prêtre de l'église de Vienne, pour ne citer que les principaux représentants de la nouvelle religion catholique. Et cependant, les Barbares dont ils médisaient furent leurs meilleurs auxiliaires pour ruiner le paganisme qu'ils combattaient. D'autre part, malgré les bouleversements qui se produisirent, les lettres ne cessèrent pas de prospérer dans les Gaules. Il y eut des historiens comme Sulpice Sévère, des théologiens comme Cassien & Eucher, des poètes comme saint Prosper d'Aquitaine. Jamais même les écoles ne furent plus florissantes. M. le chanoine Valentin rappelle avec raison les mérites de l'école de Marseille où l'on cultivait surtout le grec & le latin, & de l'école d'Autun, consacrée presque exclusivement aux lettres latines & célèbre par ses panégyristes, plus tard éclipsées par les écoles de Trêves, de Vienne, de Narbonne & de Bordeaux. Mais il laisse trop à l'arrière-plan l'école de Toulouse.

Quoique le poète Ausone fût originaire de Bordeaux & se soit naturellement montré très prévenu pour sa ville natale, il n'a pas manqué de parler avec éloges de l'école de Toulouse. Il pouvait nous renseigner d'autant mieux qu'il était un de ses plus brillants élèves. Après avoir essayé des deux enseignements, celui de Bordeaux & celui de Narbonne, il leur avait préféré en définitive l'enseignement de Toulouse, sur les conseils de son oncle Arborius qui était venu lui-même y professer après avoir professé quelque temps à Narbonne. Et Arborius n'était pas un professeur ordinaire puisqu'après avoir élevé les neveux de Constantin, Constance & Annibalien, il fut appelé à Byzance par ce prince pour y donner des leçons à son propre fils, Constance, qui devait être son successeur à l'empire. La renommée littéraire de Toulouse lui a fait donner la qualification de « Palladienne », non seulement par Martial dès le premier siècle de notre ère, alors qu'elle n'était

Digitized by Google

que le chef-lieu d'une simple *civitas*, dédaignée de l'empereur Auguste & de ses lieutenants dans les Gaules comme Agrippa, qui réservaient toutes leurs faveurs pour Narbonne, la colonie romaine par excellence, mais encore par Ausone, au quatrième siècle, époque où elle était devenue « opulente » & « quintuple », suivant ses expressions, & par Sidoine Apollinaire au cinquième siècle. Cette renommée littéraire, elle l'a gardée dans les siècles suivants, & en particulier au sixième, ainsi qu'en témoigne le grammairien Virgile.

Malgré tous ces enseignements, la décadence littéraire s'accentua. M. le chanoine Valentin l'attribue non seulement aux invasions des Barbares, mais encore au défaut des grandes carrières pour stimuler l'ambition, enfin à la persécution arienne. Mais l'on peut se demander si la pédagogie n'y contribua pas également pour une bonne part. Ce ne sont pas sur les bancs des écoles que se sont formés Homère ni Virgile. Et les leçons des grammairiens n'ont jamais enfanté des poètes, encore moins les amplifications des rhéteurs & les arguties des exégètes. Dans tous les cas, elles n'ont pas empêché les Barbares de mutiler le latin que leur apprenaient tous ces maîtres.

Nous trouvons M. le chanoine Valentin bien sévère en particulier pour les Wisigoths. Sans doute, il se fait l'écho des contemporains, tels que saint Paulin, Claudien, Mamert & Sidoine Apollinaire. Mais ceux-ci avaient des raisons spéciales de se plaindre. Et si leurs griefs personnels étaient fondés, leur jugement général l'est beaucoup moins. Ils l'ont d'ailleurs plus tard contredit, sinon rétracté.

Les Wisigoths avaient fait de Toulouse la capitale de leur empire & lui avaient donné tous les prestiges : celui de la politique, de la littérature & de l'art. De tous les Barbares, sans en excepter les Francs, ils furent ceux dont la civilisation fut la plus avancée & dont l'intelligence se montra la plus accessible au progrès de l'éducation. C'est ce que dit Cujas : *Gothis nulla barbara natio fuit civilior;* & Cujas savait l'histoire aussi bien que le droit. « La conquête des provinces méridionales par les Wisigoths fut moins violente que celle des Francs », a écrit Augustin Thierry. La cour d'Euric, roi de Toulouse, égalait en civilisation la cour de Constantinople, si elle ne la

Digitized by Google

surpassait point. Les contemporains comme Sidoine Apollinaire nous le montrent entouré des ambassadeurs de l'univers entier venant lui demander tantôt son alliance, tantôt sa protection. Aussi Augustin Thierry ajoute-t-il : « La cour des rois wisigoths était le centre de la politique de tout l'Occident, intermédiaire entre la cour impériale & les royaumes germaniques : elle égalait en politesse & surpassait peut-être en dignité celle de Constantinople. » — « Jamais, a dit à son tour le professeur Bénech, les princes mérovingiens, quoi qu'en dise l'abbé Dubos, soit avant, soit après Clovis, ne virent briller dans leur cour tant d'éclat & d'urbanité. Ni Tournay, ni Paris, ni les autres villes où ils régnaient, Orléans, Metz, Soissons, ni ces fermes royales dont le séjour leur souriait beaucoup plus que celui des plus belles cités de la Gaule, Braine ou Chelles par exemple, ne furent témoins d'un si curieux & si imposant spectacle. Il en fut de même de Lyon, de Vienne & de Genève, capitale des Bourguignons, de Tolède, devenue la capitale des Wisigoths après la bataille de Vouillé, & Ravenne seule, sous Théodoric, peut être comparée à Toulouse. » C'est pourquoi d'autres contemporains de saint Prosper d'Aquitaine, & ceux-là mêmes qui étaient le plus prévenus contre les Wisigoths, ont-ils fini par faire l'éloge des Wisigoths. Saint Paulin a consacré tout un chapitre de son *Eucharisticon* à ce qu'il a appelé *humanitas Gothorum*, & on y lit notamment ces mots : *Cernimus plures gothico florere favore*. Sidoine Apollinaire nous montre « la Garonne devenue si puissante sous la domination des Wisigohts qu'elle protégeait le Tibre affaibli ou asservi » & leur roi soutenant l'Empire romain défaillant & réduit à l'état « d'ombre » : *portavimus umbram imperii*.

La plupart des rois wisigohts ont tout fait pour sauver la civilisation romaine & faire progresser les lettres. Théodoric Ier, qui succéda à Wallia & qui régna plus de trente ans, avait appelé à Toulouse le sénateur Avitus pour faire bénéficier son peuple de ses lumières & de son expérience. Théodoric II se flattait de comprendre & de sentir les beautés de Virgile aussi bien que les Romains du temps d'Auguste ; & sa femme, Amalasonte, se plaisait à lire Platon dans le texte grec. En rom-

Digitized by Google

pant les liens de vassalité qui l'attachaient à l'Empire romain, Euric ne cessa pas d'être sensible à l'éloquence latine. Un jour que saint Epiphane, évêque de Pavie, était venu le trouver pour traiter une affaire importante, il lui répondit que « les traits de sa parole l'avaient percé nonobstant le bouclier qu'il tenait à la main & la cuirasse qu'il avait endossée ». Il avait d'ailleurs fait du rhéteur Léon son premier ministre à cause de son talent littéraire & il se délectait à la lecture des dépêches écrites en son nom par ce ministre & admirées jusqu'en Italie pour la pureté & les grâces du style. Vers la fin du règne d'Euric, les écoles de Toulouse étaient si réputées que saint Germier était venu d'Angoulême pour s'y instruire dans les lettres : *ad discendum litteras.* Alaric II, fils & successeur d'Euric, en qui finit la dynastie wisigothe de Toulouse, promulgua la célèbre *lex romana Wisigothorum*, un des monuments législatifs les plus importants qui soient restés et qui effaça pour ainsi dire l'autorité du Code Théodosien dans les Gaules & devint la source de plusieurs coutumes nationales & d'un grand nombre de coutumes locales sur les deux versants des Pyrénées. La rédaction seule de ce Code, devenu célèbre sous le nom de *Bréviaire d'Alaric*, prouve que l'étude du droit romain était aussi cultivée que celle des lettres par les rois wisigoths. C'est eux qui ont les premiers émis ce principe du droit moderne : qu'il n'est permis à personne d'ignorer les lois une fois qu'elles ont été promulguées. Ils s'étaient également préoccupés de l'hygiène publique & avaient réglé avec soin l'exercice de la médecine.

Les princesses wisigothes elles-mêmes s'étaient fait remarquer par leur culture intellectuelle. Nous avons déjà mentionné Amalasonte, femme de Théodoric II, se complaisant à lire Platon dans le texte grec. Ranahilde, femme d'Euric, était également sensible aux belles-lettres, car le Romain Euvodius, ayant été mandé à la cour de Toulouse & voulant se rendre agréable cette princesse, ne crut pouvoir mieux réussir qu'en priant Sidoine Apollinaire de composer en son honneur des vers pour les faire graver sur la coupe qu'il devait lui offrir.

Afin de mieux marquer cette culture littéraire, les rois wisigoths n'usaient que de la langue latine pour leur chancellerie.

Digitized by Google

Ils l'employaient exclusivement pour leur correspondance & même pour leurs traités internationaux, quels que fussent les peuples avec lesquels ils les passaient. C'était enfin le seul idiome employé pour les ordres militaires & pour tout ce qui concernait l'armée.

Dans ces circonstances, nous ne saurions convenir avec M. le chanoine Valentin que les études littéraires fussent moins importantes à Toulouse qu'à Bordeaux, ni qu'il y manquât de « grandes carrières pouvant stimuler l'ambition » des hommes de talent. Ce qui est plus vrai, c'est que les études religieuses y ont réellement souffert. En leur qualité d'ariens, les rois wisigoths aimaient peu le clergé catholique orthodoxe, &, quoique très tolérants d'habitude, ils s'étaient souvent montrés sévères, sinon violents, vis-à-vis de plusieurs de ses représentants ou adhérents, tels que Paulin, petit-fils d'Ausone, surnommé le Pénitent, qu'ils expulsèrent de Bordeaux & qui se réfugia à Marseille; Lampridius, rhéteur de Bordeaux, qui fut un instant dépossédé de ses biens; Sidoine Appolinaire, évêque de Clermont, qui fut interné à Livia (Capendu?), ce qui n'empêcha pas son beau-père Avitus de devenir le conseil de Théodoric Ier & le précepteur de son fils, Théodoric II; le poète espagnol Mérobandès, qui fut contraint de chercher asile en Italie; saint Prosper d'Aquitaine, qui fut emprisonné; le poète toulousain Victorinus, qui fut exilé & émigra en Etrurie.

Lorsqu'Alaric II, fils d'Euric & dernier roi des Wisigoths de Toulouse, se sentant menacé par les Francs, voulut réagir & rendre aux évêques orthodoxes leurs sièges & leurs libertés, il était trop tard. La désaffection était complète. Tous les yeux des catholiques s'étaient tournés vers Clovis, après son baptême de Reims, & tous les cœurs attendaient sa domination avec un « amour plein d'espoir ». Aussi, quand il eut triomphé à Vouillé en 507 & tué Alaric, ce fut fait du royaume de Toulouse : les Wisigoths durent quitter les bords de la Garonne qu'ils avaient rendus si florissants & se contenter dans les Gaules de la Septimanie.

Heureusement pour Toulouse, la domination des Francs y fut longtemps plus nominale que réelle, &, tandis que Grégoire de Tours désespérait de les civiliser & déplorait la déca-

Digitized by Google

dence littéraire qu'ils avaient occasionnée dans le Nord. — *Væ nobis quia perierunt litterarum studia à nobis*, — Toulouse continuait à avoir des écoles prospères où l'on venait s'instruire, non seulement de toutes les parties de la France, mais encore de l'Espagne & de l'Irlande. Les barbares les plus néfastes aux lettres ne furent donc pas les Wisigoths ariens, mais les Francs, quoique convertis au catholicisme orthodoxe; & il en fut longtemps ainsi en dépit des efforts des évêques. Si les oreilles de Venance Fortunat, ce poète d'origine italienne devenu évêque de Poitiers, étaient si fort blessées par les vocables bizarres qu'employaient ses ouailles, c'est qu'il vivait « au milieu des hordes chevelues » où il n'entendait que « le son de la langue germaine; « &, au contraire, lorsqu'il parle des Wisigoths, il va jusqu'à vanter leur sentiment artistique, notamment lorsque Launebolde, seigneur goth, gouverneur de Toulouse, fit élever l'église Saint-Sernin. « Ce ne sont point des artistes venus d'Italie, s'écrie-t-il, qui ont exécuté ce grand ouvrage, ce sont les Barbares », et les « Barbares » à Toulouse, c'étaient les Wisigoths.

... Quod nullus veniens romana gente peregit
Barbarica prole peregit opus.

Il faut donc se tenir en garde contre les thèses trop exclusives & ne pas se fier absolument aux adversaires politiques ou religieux des adversaires des Wisigoths. Il y a lieu de considérer que le cinquième siècle fut une époque de transition. Un monde nouveau se substituait à l'ancien. C'en eût été fait de la langue latine, & par suite des lettres elles-mêmes, si le clergé catholique n'en avait pas fait l'organe universel de sa domination religieuse, comme l'Empire romain en avait fait l'organe universel de sa domination politique. De là le conflit qui s'éleva entre les langues barbares & la langue latine, & qui se termina par la substitution dans les Gaules de deux langues nouvelles : la langue d'Oc dans le Midi & la langue d'Oïl dans le Nord. Quant au latin, il dut se réfugier dans le clergé, & plus tard dans les cloîtres.

Si nous avons si longuement rappelé ce point de notre histoire toulousaine, c'est qu'il est habituellement méconnu par

Digitized by Google

les historiens, depuis la Renaissance, sans en excepter Dom Vaissète dans son excellente *Histoire générale de Languedoc*. Nous étions particulièrement froissé de voir un érudit comme M. le chanoine Valentin continuer ces mêmes errements. Mais, ces réserves faites, nous ne saurions qu'admirer l'introduction de sa grande étude sur saint Prosper d'Aquitaine, pleine de faits & de noms, ce qui nous permet d'apprécier d'une façon complète les personnes, les idées & les choses de la Gaule au cinquième siècle.

Ainsi préparés, nous pouvons aborder d'autant mieux l'objet principal du livre.

M. le chanoine Valentin commence par nous faire connaître l'*homme*, c'est-à-dire sa biographie & ses œuvres. Tout d'abord, il se demande ce qu'il fut : évêque, prêtre ou simple laïque. Il conclut en croyant qu'il n'était pas dans les ordres, mais qu'il n'en était pas moins un véritable apôtre, croyant & parlant en conséquence : *credidi, propter quod locutus sum*. Puis il recherche quels ouvrages il a composés, à quelles époques & dans quelles circonstances ils ont été composés, enfin à quelles dates & dans quelles circonstances ils ont été publiés.

Après cela, M. le chanoine Valentin étudie le *théologien*, passant en revue ses divers ouvrages de controverse & résumant ses appréciations dans un chapitre spécial où il examine sa méthode & l'esprit de sa controverse. Il en vient ensuite à ses *œuvres d'exégèse* & à ses *ouvrages de morale* & montre en saint Prosper d'Aquitaine un disciple de saint Augustin, mais un disciple adouci, ce qui l'a fait jouir à Port-Royal d'une « popularité » qu'il qualifie de « compromettante », et que saint Prosper « ne méritait qu'à demi ».

Dans une troisième partie, M. le chanoine Valentin étudie l'*historien* & fait de saint Prosper d'Aquitaine un continuateur de saint Jérôme, qui lui-même avait continué Eusèbe. Il avait transporté la théologie & l'éloquence dans l'histoire, & il a écrit, sous forme de « chronique », un véritable « discours sur l'histoire universelle ».

Il restait à étudier l'*écrivain*, & M. le chanoine Valentin l'a fait en une série d'études spéciales qui sont des plus curieuses & des plus instructives, où saint Prosper d'Aquitaine nous appa-

Digitized by Google

raît comme appartenant à l'élite intellectuelle de son siècle par la pureté relative de son vocabulaire, de sa syntaxe & de sa métrique, par son éloquence en prose & en vers, par la vigueur de son imagination, par l'accent d'autorité qui anime sa dialectique.

La cinquième partie n'est qu'un appendice ; mais elle n'en est pas moins importante à lire, car elle passe en revue les divers *ouvrages supposés*, *douteux ou perdus* de saint Prosper, en prose & en vers, & nous prouve péremptoirement qu'il est l'auteur du fameux *Carmen de Providentiâ*.

Telle est, résumée en quelques mots, à peine suffisants pour en faire comprendre l'intérêt, cette étude magistrale sur un des personnages les plus considérables du cinquième siècle, dont M. le chanoine Valentin s'est fait tout à la fois l'historien, le panégyriste & le disciple. Sur le titre même de son livre, il a synthétisé le principal mérite de saint Prosper en ces mots caractéristiques : *in theologiâ orator.* A notre tour nous pourrions appliquer à M. le chanoine Valentin ceux-ci : *in historiâ orator.* Nous ne trouvons pas seulement en lui le chercheur obstiné, l'érudit bien informé, le littérateur disert : à l'historien vient se joindre l'orateur dont la parole ardente court à travers le livre, décrit, peint & met en action par autant de chapitres faisant tableaux l'homme & les choses qui l'entourent. On ne voit pas seulement le « héros » du livre : on l'entend, on l'écoute, on l'admire. Et il devient pour toujours, grâce à son interprète, votre hôte, votre ami & votre guide.

B. D.

Docteur Delvaille : **La Médecine et les Médecins au temps de Molière.** — Brochure de 30 pages petit in-8°. — Biarritz, imprimerie & lithographie A. Lamaignère, 1900.

Il s'agit d'une simple conférence faite à Biarritz-Association le 22 mars & renouvelée le 28 avril 1900. C'est dire le succès qu'elle avait obtenu la première fois. Elle le mérite à tous égards, car elle donne une idée très exacte de la Médecine & des Médecins, d'après les renseignements fournis par plusieurs comédies de Molière, en particulier par le *Malade imaginaire* & par *l'Amour médecin*, & par plusieurs documents de l'époque, tels que les lettres de Guy Patin & les récits de

Digitized by Google

Fagon. Elle met curieusement en scène les malades illustres du même temps : Louis XV, Mme de Sévigné & Boileau, &, après avoir dit quelques mots du traitement singulier qui fut ordonné par le docteur Malfatti pour combattre le dépérissement du duc de Reichstadt, elle se termine par une relation détaillée de la mort de Molière & des causes de sa mort.

En terminant sa conférence, M. le docteur Delvaille, a annoncé qu'il se proposait d'étudier de même la médecine du dix-neuvième siècle. C'est là une bonne promesse, car elle nous fera connaître les progrès accomplis dans l'art de guérir & nous rappellera « les grands noms de la médecine contemporaine, si ardents aux recherches, si admirables en dévouements ».

L. de G.

Don Luis Carmena y Millan : **Lances de capa. — Estocadas y pinchazos**. (Madrid, 1900, 298 pages).

Si l'on parcourt avec attention les principaux périodiques taurins publiés en Espagne, on verra qu'ils constatent tous avec amertume la mort de l'art tauromachique. Les grands colosses du toreo, qui ont rempli ce pays de leur gloire & de leur valeur, dont la renommée a traversé maintes fois les Pyrénées, ont presque tous disparu : les uns sont morts dans l'arène en pleine possession de leur talent; d'autres se sont éteints doucement au milieu des leurs, terrassés par la maladie; d'autres enfin, plus avisés peut-être, se retirèrent à temps après fortune faite. Toutes les grandes figures se sont effacées, & l'Espagne attend impatiemment un digne successeur des Frascuelo, des Lagartijo & des Guerrita.

Est-ce à dire que le goût des Espagnols pour leur spectacle ait diminué depuis la décadence de l'art tauromachique? Loin de nous cette pensée, & les mêmes journaux dont nous parlions tout à l'heure affirment hautement que l'*aficion* grandit de jour en jour. Elle se manifeste de toute manière, & par la foule qui se presse aux arènes les jours de corrida, & par le nombre des plazas espagnoles qui augmente annuellement, & par la quantité de journaux spéciaux qui s'occupent uniquement de tauromachie. Sait-on combien il a été publié de journaux tauromachiques espagnols depuis l'année 1819 jusqu'à la fin de ce siècle? Don Luis Carmena y Millan, dans ses

Digitized by Google

Lances de capa, nous les cites tous. Il y en a eu quatre cent trois! Les plus petites arènes d'Espagne ont au moins de quinze cents à trois mille places; celle de Madrid peut contenir douze mille cinq cents spectateurs; Barcelone, qui cependant n'était pas réputée jusqu'à nos jours comme un centre tauromachique (on y compte une ligue anti taurine), possède en ce moment deux arènes, qui donnent des courses tous les dimanches & qui sont presque toujours bondées de spectateurs.

Quant à la littérature taurine, elle forme une grosse part du mouvement littéraire espagnol actuel. Il peut paraître bizarre que la tauromachie puisse inspirer autre chose que des livres purement théoriques où sont discutés avec abondance les mérites de telle passe ou de tel coup d'épée. Et cependant il n'en est rien; on peut s'en convaincre en lisant les deux œuvres de Don Luis Carmena, *Lances de capa* & *Estocadas y pinchazos*. Ces volumes sont un précieux recueil de souvenirs historiques; ils contiennent en outre des articles biographiques, & même bibliographiques, du plus haut intérêt & souvent d'une utilité incontestable. Don Luis Carmena est un collectionneur & un dilettante de l'art tauromachique; toutes les anecdotes, les moindres faits & gestes de la grande famille taurine, il les connaît. De plus, ses relations & la haute situation qu'il occupe à Madrid l'ont déjà fait désigner par tous comme le plus érudit & le plus savant des auteurs contemporains. On l'appelle couramment « El maestro » (le maître), & nul plus que lui ne mérite ce titre dont il a certainement le droit de se montrer fier. Les deux volumes qu'il vient de publier sont une des formes toutes spéciales de la littérature taurine, qui s'essaie d'ailleurs en Espagne dans les genres les plus divers (vers, prose, musique, peinture & sculpture). Elles nous montrent que le goût du peuple espagnol, loin de faiblir pour les combats de l'arène, s'accentue de plus en plus vers ce spectacle de force & de noble courage qui ne périra jamais.

NED & LANCEY.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. — 9232

Digitized by Google

LE PÈRE DE LA ZOOLOGIE FRANÇAISE

PIERRE GILLES D'ALBI [1]

Avant de parvenir au *Pays de Satin* où *Ouy-dire* tient « eschole de tesmoignerie », Pantagruel a vu la Méditerranée « ouverte & descouverte jusques aux abymes, tout ainsi comme au goulfre arabique se descouvrit la mer Erithrée, pour faire chemins aux Juifs issans d'Égypte ». Il y avait « nombre infiny de poissons en espèces diverses, dançans, volans, voltigeans, combattans, mangeans, respirans, belutans, chassans, dressans escarmouches, faisans embuscade, composans trefves, marchandans, jurans, s'ébatans... »

« En un coin là près » était Aristote, tenant une lanterne « en semblable contenance que l'on peint l'hermite près sainct Cristofle, espiant, considérant, le tout redigeant par escrit.

« Derrière luy estoient comme records de sergens plusieurs autres philosophes, Appianus, Heliodorus, Athenœus, Porphyrius, Pancrates, Archadian, Numenius, Possidonius, Ovidius, Oppianus, Olympius, Seleucus, Leonides, Agathocles, Theophraste, Damostrate, Mutianus, Nymphodorus, Elianus, cinq cens autres gens aussi de loisir, comme fut Chrysippus ou Aristarchus de Sole, lequel demeura cinquante-huit ans a contempler l'estat des abeilles sans autre chose faire.

« Entre iceux, j'y advisai, continue Pantagruel, *Pierre*

1. Nous devons la faveur de publier cette magistrale étude dans la *Revue des Pyrénées* à la bienveillance de son auteur, M. le docteur Hamy, avec l'agrément de MM. Masson & Cie, éditeurs des *Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.*

Digitized by Google

Gylles, lequel tenoit vn vrinal en main, considérant en profonde contemplation l'vrine de ces beaux poissons[1]. »

Rabelais avait connu de près, chez le cardinal Georges d'Armagnac[2], le naturaliste d'Albi, que sa verve plaisante distinguait ainsi entre tous ces *gens de loisir*.

Il avait eu certainement en main son livre sur Elien de 1535[3], & ses observations minutieuses sur les poissons lui avaient semblé admirables pour caractériser le savant *qui a du temps à perdre*.

Grâce à cette bouffonnerie, celui qui a depuis conquis le titre de *Père de la zoologie française* a pu passer aux yeux des innombrables lecteurs de *Pantagruel* pour un contemplateur de la nature, à la fois inutile & ridicule.

Ce fut pourtant une existence singulièrement remplie que celle de Pierre Gilles d'Albi, dont Rabelais s'est ainsi fort injustement moqué.

Il est vrai que ce sont les dernières années de la vie de ce savant homme, consacrées à de longues & pénibles recherches en Orient, qui le recommandent surtout à la postérité, & que son contempteur posthume[4] a toujours ignoré les travaux & les peines qui ont marqué la fin d'une carrière de labeur.

1. *Pantagruel*, liv. V, chap. XXXI. (*Œuvres de Rabelais*, Ed. Janet. Paris, 1868, in-12, t. V, pp. 128-129.)

2. Rabelais était en relations, *au moins depuis* 1532, avec Georges d'Armagnac, le grand protecteur de Gilles. On connaît une lettre écrite par Rabelais à Barthélemy Salignac, le 30 novembre de cette année, au sujet d'un exemplaire de Josèphe que Georges d'Armagnac, évêque de Rhodez, avait envoyé pour le lui remettre. (*Clarorum virorum Epistolæ centum ineditæ... ex museo Joannis Brant.* Amstel, 1702, in-8°, p. 280.)

3. Porphyre, Athénée, Héliodore, Oppian, qu'il a mis dans sa liste, figurent tout au long sur le titre de l'ouvrage (p. 27). L'anecdote d'Aristarque de Sole est contée, à vingt ans près, dans la préface au Roi « cum sexcentis apium scriptoribus nondum perditis, Aristarchum Solensem constat duodequadraginta annis nil aliud egisse, quam earum mores tum observasse, tum scriptis mandasse » (p. 6). Enfin, la scène même, imaginée par Rabelais, est presque indiquée vers la fin par Gilles lui-même s'écriant : « A quonam Proteo & Nereo, qui ex profundo emersisset, Aristoteles didicerit quid pisces agant? » (p. 15).

4. On sait que le livre V de *Pantagruel*, qui contient le passage re-

Digitized by Google

I.

Le voyageur qui visite l'église de San Marcello al Corso, à Rome, peut encore lire, gravée sur une large plaque de marbre, enchâssée dans le pavé « près de l'autel, côté de l'épître, à l'entrée du chœur des religieux[1] », l'inscription funèbre en vingt-sept lignes de Pierre Gilles d'Albi. C'est tout ce qui reste aujourd'hui d'un tombeau somptueux[2] que le cardinal d'Armagnac avait consacré, en 1555, à la mémoire d'un illustre & regretté client. L'église de Saint-Marcel a été quelque peu remaniée depuis lors, notamment en 1597 par les Vitel qui ont refait le chœur[3], & les sculptures qui ornaient le mo-

latif au naturaliste d'Albi, n'a paru qu'en 1564, onze ans après la mort de l'auteur (1553), neuf ans après celle de Pierre Gilles (1555).

1. Renseignements communiqués par M. l'abbé Dufresne, qui a bien voulu copier lui-même l'inscription ci-jointe & me l'adresser par l'obligeant intermédiaire de mon excellent confrère M. l'abbé Thédenat.

2. Cf. « Petri Gyllii De Topographia Constantinopoleos & De illius antiquitatibus libri quatuor. Ad. Reverendiss. & Illustriss. D. Georgium Cardinalem Armaignacum. » Lugduni. Apud Gulielmum Rovillium. Sub Scuto Veneto, MDLXI, in-4°. — Au-dessous de la copie de l'épitaphe de Gilles, l'éditeur lyonnais a gravé un tombeau de forme carrée longue, avec rebords & croix gravée, surmonté de cette légende : *Ossa Gyllii.* C'est une figure de fantaisie, qui ne répond en rien aux allusions d'André Thevet & de Sainte-Marthe. (Cf. *Eloge des hommes illustres qui depuis un siècle ont fleury en France dans la profession des lettres*, composez en latin par Scévole de Sainte-Marthe & mis en françoys par G. Colletet. Paris, 1644, in-4°, p. 57. — André Thevet, *Histoire des plus illustres & sçavants hommes de leurs siècles*, t. VIII, p. 22. Paris, 1671, in-8°.)

On trouve également dans la même page les quatre vers que voici :

Appellant Itali vulgo sua lilia *Gilli*
Nec male se nomen sic posuisse ferunt
Gyllius inde tibi est aptum cognomen : ut in quo
Dogmata sub niveis moribus eniteant.

Le lis blanc s'appelle, en effet, en italien, *giglio*, pron. *gilio*.

3. Cf. A. Nibby, *Roma nell' anno MDCCCXXXVIII*, Parte prima moderna, pp. 317-321. Roma, 1839, in-8°.

Toutefois, M. l'abbé Dufresne, en continuant ses investigations, a trouvé, *dans un corridor voisin,* « une niche surmontée d'un fronton, au milieu de laquelle se trouve un buste dans le style du quinzième ou

Digitized by Google

nument du savant français, son portrait en particulier, ont disparu sans laisser de trace [1].

L'inscription, dont voici le texte, est en très bon état; seulement, la dernière lettre de quelques lignes, est un peu effacée :

D O M
PETRO GILLIO VIRO PROBO VTRIVSQ · LINGVAE
DOCTISS ·
EX AGRO ALBIENSI APVD GALLOS FERTILISS · NATO
OB SINGVLARES ANIMI DOTES
ET INDEFATIGABILEM IN VESTIGANDIS ANTIQVOR · MONVMENTIS
COMPONENDIS INTERPRETANDISQ · OMNIVM DISCIPLINAR · LIBRIS
TOTIVS ORBIS IVSTRANDIS INDAGANDISQ · LOCIS
NATVRAM SOLERTIAM ET DILIGENTIAM
PVBLICE PRIVATIMQ · LAVDATISS ·
POST LONGAS ANNORVM · PM · XI PEREGRINATIONES
TERRA MARIQ ·
PERAGRATAS GALLIAM ITALIAM GRAECIAM ASIAM VTRAMQ ·
ET AFRICAE PARTEM
AC MIRACVLOSAM E MANIB · ET CARCERE PIRATAR · GERBEOR ·
LIBERATIONEM
ROMAM QVASI POSTLIMINIO REVERSO ET IN RECOLLIGENDIS
ORDINANDISQ · RERVM CELEBRIVM NARRATIONIB ·
DIES NOCTESQVE OCCVPATO
FEBRE VIOLENTISS · PER DIES XI VEXATO
DIEM SVVM IN CHRISTO IESV OBEVNTI
GEORGIVS CARD · ARMENIACVS PATRON · PIENTIS ·
CLIENTI GRATISS ·
IN SPEM RESURRECTIONIS MORTVOR ·
BENEMERENTI MOESTISS ·
NON · IAN · M · D · LV ·
P · C
VIXIT ANN · LXV · MENSES VI · DIES V · HOR · IIII [2]

du seizième siècle. Il porte la barrette, sans doute la barrette doctorale », & M. l'abbé Dufresne s'est demandé si ce personnage, qui « ne semble pas vêtu en ecclésiastique », ne serait pas celui de l'inscription, Pierre Gilles lui-même. Le monument est cependant orné d'un écusson, dont mon obligeant correspondant m'a envoyé le dessin & qui a tout à fait une apparence italienne.

1. Il y avait encore en 1561, date de la publication citée ci-dessus, un portrait de Gilles à proximité de l'inscription. Les vingt-sept lignes latines sont, en effet, précédées de l'en-tête que voici : « In æde divi Marcelli, Romæ, hæc sunt inscripta, *una cum effigie vita functi :* sed dico similia, aut in pariete affixa, vel in marmoreo lapide sculpta. »

2. Cf. *Iscriqioni delle Chiese e d'altri edificii di Roma del secolo XI fino*

Digitized by Google

L'origine albigeoise de Gilles, sa science philologique, ses qualités de bibliographe, d'antiquaire & de géographe, ses voyages par terre & par mer, sa captivité & sa délivrance, ses travaux à Rome, enfin sa maladie & sa mort presque soudaine y sont rappelés avec précision.

La date exacte de sa naissance est indiquée par celle de sa mort. C'est le 5 janvier 1555 (v. st.) qu'il a vécu ses dernières heures; comme il avait soixante-cinq ans, six mois, cinq jours, il était né le 30 juin 1489 (v. st)[1].

On ne sait rien de certain de ses origines. Un de ses derniers biographes[2] affirmait naguère, il est vrai, que « lors de sa naissance, le notaire Bernard Egidii, son père, était consul à Albi ». Mais cette assertion repose sur des bases bien fragiles. E. Jolibois n'a pas démontré, en effet, que le « mestre B. Egidii, notayre », qui figure sur la liste des *cossols de la universat della cieutat d'Alby*, pour l'année 1500-1501[3], fût vraiment le père de Pierre Gilles.

L'on n'est pas mieux renseigné d'ailleurs sur les liens de

ai giorni nostri, raccolte e publicate da Vincenzo Forcella. Rome, 1873, t. II, p. 307. — Cette inscription se trouve déjà reproduite, avec quelques variantes, dont une surtout très importante, après la table des matières du *De topographia Constantinopoleos* de Pierre Gilles, imprimé à Lyon en 1561, six ans après sa mort. On la retrouve dans l'édition du même ouvrage donnée par les Elzévier à Leyde en 1632 (p. 380), puis dans Banduri (*Imperium Orientale sive Antiquitates Constantinopolitanæ in quatuor partes distributæ*, vol. I, p. 250. Paris, 1711, in-f°), & dans Gronovius (*Thesaurus Græcorum Antiquitatum contextus & desiguatus*, vol. VI, col. 3079. Venetiis, 1735, in-f°).

1. Avec la correction grégorienne, ces deux dates deviennent 15 janvier 1556 & 10 juillet 1489.

2. Emile Jolibois, *Matériaux pour un dictionnaire généalogique & biographique du département du Tarn*. Additions & rectifications. (*Annuaire du Tarn pour* 1887, p. CXLV, in-8°.)

3. *Inventaire des Archives d'Albi*, CC 214. Paris, 1869, in-4°, p. 54. — On ignore d'ailleurs si mestre B. Egidii s'appelait Bernard ou Bertrand. J'ai rencontré au cours de mes recherches un homonyme, « noble Eustache Egidi », acquéreur d'une pièce de terre aux environs du Bourg-Saint-Andéol (*Bibl. Nat., ms. fr. Cab. des Titres; nouv. d'Hozier*, t. CLV, v° Gilles, f° 53), mais je n'oserais pas affirmer qu'il soit de la même lignée que le « notayre » d'Albi.

Digitized by Google

parenté qui auraient existé peut-être entre notre Albigeois & son homonyme, le « licencié en l'un & l'autre droit », qui revisait & complétait à Paris, en novembre 1499, le célèbre *Catholicon*[1] du frère prêcheur Jean le Gênois[2]. Quoi qu'il en soit, Pierre Gilles a fait ce que nous appellerions aujourd'hui ses humanités dans sa ville natale, *in gymnasiis Albiensibus*, ainsi qu'il le déclare lui-même[3].

Albi possédait, depuis le milieu du quatorzième siècle, un enseignement communal bien organisé, où tous les enfants, quelle que fût d'ailleurs leur origine, nobles, bourgeois, vilains, pouvaient venir s'instruire aux frais de la cité, dans les

1. « Summa quæ Catholicon appellatur fratris Ioannis Ianuensis sacri ordinis fratrum predicatorum nuper parisiis diligenti castigatione emendata per prestantem virum magistrum Petrum Egidium in utroque ivre licētiarum una cum multis additionibus cum castigatis tum plurimorum poetarum sentētiis apprimè pro propusito adductis & probatis. Impressum Parisiis per magistrum felicem Baligault civem parisiensem ī mōte sancte genovefe ad intersignum diui stephani, concurrēte causa miro caractere exaravit anno immense reparationis millesimo quadringentesimo nonagesimo nono, sole vero novembris cludente octavam cum expensis honesti viri Simonis Vostre commorantis Parisiis in vico novo beate Marie ad intersignum divi Johannis evangilistæ. » — Ce remarquable in-folio, orné de majuscules gravées sur bois, est conservé à la *Réserve* de la Bibliothèque nationale sous la cote X, 469. L'ouvrage original datait de 1286; le livre de 1499 a été « diligenter castigatum per prestantem doctrina virum, eximium magistrum Petrum Egidium qui non duxit indignum suis laboribus singulos quoque codices immo singulas paginas diligenter recognoscere & additiones acutas ex sua ingenii officina profectas advertere. Inseruit que additiones suas singulis in locis prout congruum esse iudicavit. Propterea multo labore se cognoscat iuvenis levetus qui iuxta grammaticam cernat glosamata connexa ».

2. Pierre Herbert, qui ne connaissait cet ouvrage que par une citation d'André Chévillier (*l'Origine de l'imprimerie*, Paris, 1694, in-4°, p. 15), ne l'eût pas attribué à notre Pierre Gilles s'il avait eu en mains le volume même, daté de 1499, imprimé par conséquent *neuf ans* seulement après la naissance dudit Pierre. (Cf. P. Herbert, *Quelques notes biographiques sur Pierre Gilles*; ap. Ernest Jovy, *Pierre Herbert & ses travaux inédits sur l'anthologie de Planude*. Vitry-le-François, 1899, in-8°, p. 229.)

3. Voir la préface latine qui est en tête du *Metaphraste*, de Gilles, publié à Paris en 1521.

Digitized by Google

lettres & les sciences[1]. Il y avait, en outre, pour les clercs, une école épiscopale, le *Collège de Sainte-Gemme*, l'*Ecole Mage*, dont Georges d'Armagnac, qui a joué un rôle si important dans la ville de Pierre Gilles, fut, à ce que l'on assure, un des plus brillants élèves[2].

Louis d'Amboise, évêque d'Albi depuis 1497, promu cardinal en 1508, s'était trouvé chargé de l'éducation de cet enfant voué à l'Église dès sa naissance, & auquel le rattachaient quelques liens de parenté[3].

Pierre Gilles, qui, jeune encore, avait amassé des trésors d'érudition, fut prié par le cardinal de compléter l'instruction de son pupille; il en a fait un humaniste qui a mérité plus tard les éloges de Guillaume Budé[4].

II.

Les débuts littéraires de Pierre Gilles remontent à 1521. Il a quitté Georges d'Armagnac aux portes du séminaire, &, rendu à la liberté, il est accouru à Paris, où il compte trouver aisément l'emploi de ses talents.

L'archidiacre d'Albi, Antoine Fajet, le recommande à Guillaume Boisset, un abbé de Cîteaux, enfant de la même église,

1. J. Rolland, *Histoire littéraire de la ville d'Albi*. Toulouse, 1879, 1 vol. in-8°, pp. 92 & suiv. — Albi possédait des *maestres de las escolas* dès 1360, & ces écoles tiennent dès lors une place considérable dans les comptes consulaires de chaque année.

2. Id., *ibid.*, p. 123.

3. Georges d'Armagnac, né en Gascogne, on ne dit pas où, vers 1500 ou 1501, avait pour père Pierre d'Armagnac, baron de Caussade, & pour mère Fleurette de Luppé. C'était un enfant naturel; il fut placé très jeune « sous la discipline », *sub disciplina*, de Louis d'Amboise, & lorsque, bien plus tard, ambassadeur à Rome, il fit rétablir, en 1543, le tombeau dégradé de son bienfaiteur, il proclama, en composant l'épitaphe de son parent « affini », qu'il avait été « primæ ætatis alumno ». (Cf. Philippe Tamizey de Larroque, *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac*, publiées avec une introduction & des notes. Paris-Bordeaux, 1874, in-8°. Coll. mérid., t. V, pp. 4-5.)

4. Cf. Boisvin, *Mém. pour l'hist. de la Bibl. du roi*, ap. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. I, p. 154, Paris, in-4°; — Ph. Tamizey de Larroque, *op. cit.*, p. 6.

Digitized by Google

auquel il apporte une édition de la traduction des *Gestes de saint Nicolas* de Siméon Métaphraste, par Leonardo Justiniano, patricien de Venise[1].

Antoine Fajet est le *patron des opprimés*, le *Mécène unique des studieux;* on le loue unanimement à Albi de n'avoir jamais offensé personne dans sa longue carrière de prêtre, d'avoir, au contraire, rendu des services à tous. Guillaume Boisset, observateur attentif de la tradition religieuse, ami des lettres & de ceux qui les cultivent, aide quiconque veut travailler, mais se montre particulièrement favorable à ses concitoyens.

Louis Robertet, chanoine de la chapelle du Palais, autre objet des hommages du jeune provincial en peine de parvenir, est le plus désintéressé des hommes d'Eglise; on sait qu'il a par quatre fois refusé l'évêché d'Albi.

Gilles, qui a espéré, en venant à Paris, secouer entièrement le joug d'une servitude lourde à ses épaules : *servitutem... cujus jugum non potest tam leviter palpare collum meum...*, est encore trop heureux d'établir chez le bon chanoine ce qu'il appelle quelque part « le berceau de sa littérature », *litterarum mearum incunabula*[2].

Ludovicus Robertetus, patronus meus ac omnium studiorum communis hospes, écrit-il au président Roger Barma, en dédiant à ce magistrat parisien une édition de Valla que lui a commandée Colines[3].

1. « Simeonis Metaphrastis : in gesta Sancti Nicolai, cognomento Magni, Myrensis episcopi, vera historia e græco in latinum versa : Leonardo Iustiniano patritio Veneto interprete. » Parisiis, Vænit Simoni Colinæo, 1521, in-4°, p. 1. — Petrus Gillius Albiensis omni nomine reverendo Giulielmo Boisseto Cisterciensi abbati S. D.

2. Je trouve cette expression dans un passage de la dédicace à François Molin, citée plus bas, à propos de la maison de Robertet : « De domo unde litterarum mearum incunabula deprompta sunt, domum scilicet Roberteti... summus vir me alumnum sui generis & nominis multa docuit. »

3. « Laurentii Vallensis, patritii romani, historiarum Ferdinandi regis Aragoniæ libri tres. » Parisiis, ex ædibus Simonis Colinæi, 1521, in-4°, 70 ff. — Petrus Gillius Albiensis doctissimo viro D. Rogerio Barmæ præsidi Parisiensi quarto S. D. P.

Digitized by Google

Ces *Histoires* de Ferdinand d'Aragon, que Gilles a traduites de son mieux d'italien en latin, pourraient être suivies de beaucoup d'autres œuvres *bien plus longues* & *bien meilleures*. Mais il faudrait, pour continuer dans cette voie, la tranquillité d'esprit, l'abondance des matériaux d'étude, qui supposent l'une & l'autre cette indépendance matérielle après laquelle court vainement le pauvre philologue albigeois.

Après ces deux essais, dont les résultats matériels ont été des plus médiocres, Gilles tente encore de trouver dans la capitale quelque nouvelle besogne littéraire, qui vienne assurer cet affranchissement qu'il recherche. Et il est obligé de se résigner à rejoindre à Lyon son ancien pupille, qui, à peine ordonné prêtre, a déjà conquis une place importante dans les conseils de Louise de Savoie, mère du roi François Ier.

C'est Georges d'Armagnac qu'on envoie vers le roi à Avignon, en septembre 1524, pour le conjurer, au nom de la régente, de revenir sur ses pas au lieu de franchir la frontière, puisque par la seule terreur de son nom il a pu chasser l'ennemi de la Provence [1]. Et cette démarche qui, bien accueillie, eût empêché le désastre de Pavie (24 février 1525), a pour corollaire la rédaction de longs mémoires de Pierre Gilles à Charles-Quint, dans lesquels notre savant homme, poussé sans doute par d'Armagnac, à la maison duquel il appartiendra désormais, guidé & conseillé (il nous l'apprend lui-même) par l'évêque de Condom, François Molin, ancien précepteur de François Ier, & par le vieux chanoine Robertet, dont il avait été le client & l'ami, cherche hardiment à prouver à l'empereur Charles-Quint qu'il faut rendre sans rançon son royal prisonnier, *non modo moderato pretio, sed etiam gratis esse dimittendum* [2].

1. On sait que le jour même où François Ier partait d'Avignon pour Aix, Bourbon & Pescart levaient le siège de Marseille (28 septembre 1524).

2. « Petri Gillii orationes duæ, quibus suadet Carolo quinto Imperatori Regem Galliæ prælio captum non modo moderato pretio, sed etiam gratis esse dimittendum. » (Brixiæ, 1540, in-8°, de CXX ff.) — Ces lettres, adressées à Charles-Quint, sont précédées d'une préface de cinq pages à François Molin datée de 1525. « Luges eum cui eras inter præ-

Digitized by Google

Gilles a rédigé jusqu'à cinq mémoires sur la matière pendant la captivité de Madrid; Michel Bantin les portait à l'évêque de Condom, qui les transmettait en Espagne[1].

Mis en goût par le bon accueil ainsi fait en haut lieu à sa prose libératrice, il a passé plus tard tout un hiver à Rodez, dans les manuscrits de la bibliothèque qu'il organisait pour Georges d'Armagnac[2], à coordonner d'autres arguments encore, cette fois, contre Henri VIII d'Angleterre : *Tribus ad Regem Angliæ scriptis, suadentibus Franciæ Regium nomen non amplius usurpet aut ejus partes repetat.*

J'ai vainement poursuivi, dans les *State Papers*, les traces de cette correspondance politique dont Gilles avait gardé certain orgueil. « Ah! si Seyssel avait lu *tout ce que j'ai lu moi-même* dans la bibliothèque d'Armagnac, écrivait-il beaucoup plus tard, il aurait autrement traité la cause! » *Quos si Seysselius legisset, longe aliter hanc causam tractasset*[3].

Cependant Gilles a adressé à Bâle, par le même Michel Bantin dont il vient d'être question, le manuscrit du lexique gréco-latin[4] auquel il travaille depuis ses débuts dans la

cipuos, dit Gilles à Molin, cui pueritiæ disciplinam tradideras, a quo permulta beneficia partim accepisti, partim te accepturum sperabas. » Pour lui, Gilles, rien de tel, « nihil tale ». C'est l'ami des lettres qu'il pleure, « quod nobis sit ereptus Rex, per quem alacres gallos in perpetuum ad bonarum artium cognitionem fore sperabam, &c. »

La part de chacun dans la confection des *Orationes* est nettement établie un peu plus bas. Il y aurait eu *cinq mémoires* rédigés, & non pas seulement les deux qui furent imprimés quinze ans plus tard.

1. La première des deux pièces imprimées (fos I-LXIX) est intitulée : « Oratio prima ad Carolum Quintum Imperatorem de modo & ratione Regis liberandi »; la seconde (fos LXX-CXX) a pour titre : « Ejusdem oratio altera, quà suadet Carolo Quinto Imperatori ut Regem Galliæ bello captum non modo moderato pretio sed etiam gratis dimittat. »

2. Je suppose que c'est à ce titre de bibliothécaire de l'évêque de Rodez qu'il possédait un bénéfice « nummi ex sacerdotio meo », qui lui permettait plus tard de vivre en Orient.

3. Petri Gillii ad amicum Epistola. (P. Burmann, *Sylloges epistolarum a viris illustribus scriptarum.* Leidæ, 1727, in-4°, t. II, pp. 232-235.)

4. « Lexicon Græcolatinum supra omneis omnium hactenus accessiones multis milib. vocabulorum, annis jam aliquot ex assidua scrip-

Digitized by Google

science, & l'imprimeur Valentin Curion a mis neuf longues années à donner ce gros volume au public. Le célèbre helléniste d'Heidelberg, Simon Grynœus, en écrit la préface, dédiée, à la demande de l'auteur, à Georges d'Armagnac, promu depuis peu au siège épiscopal de Rodez (1529), *ipsius jussu nomini tuo dicatum inscriptumque*, & qui a généreusement contribué aux frais de l'édition.

« Tu fais sagement, dit Grynœus au nouvel évêque, toi qui penses qu'il faut avant tout prendre soin de ce trésor, les belles lettres, que si peu de gens tiennent en estime; toi qui ne te contentes pas de les cultiver par toi-même, autant que le permet l'importance des affaires auxquelles tu es mêlé, mais qui encourages les études des autres, & en suscites la publication. » Gilles, en donnant ce livre, a tourné la munificence de son bienfaiteur au profit de tous ceux qui travaillent. Quant à Georges d'Armagnac, il suit l'exemple de l'évêque de Worms, Jean d'Albourg (*Joannes Dalburgius*), protecteur de Rodolphe Agricola, & en propageant l'étude de la science, il se donne à lui-même la satisfaction d'être applaudi par les bons étudiants qui vont célébrer en tous lieux son panégyrique[1].

Pierre Gilles a terminé, vers le même temps, une traduction des *Explanationes* de saint Théodoret[2], la dernière œuvre

torum omnium lectione congestis, auctum. Authore Petro Gillio Albiense.

« Opus jam recens in lucem editum & excusum, in quo quantum laboratum & sudatum sit, cum in mendis emendandis, tum in dictionibus quibusque in suum ordinem restituendis, æquus judicabit lector. Reliqua huius operis, subsequens pagina indicabit.

« Basileæ, ex officina Valentini Curionis, mense septembris, anno MDXXXII. Cum privilegio. »

La préface, de deux pages in-f°, a pour dédicace : « Reverendissimo in Christo Patri & Domino, Domino Georgio Armignaco, episcopo Rutinensi. Clarissimo Heroi, Domino & Patrono suo, Symon Grynœus. S. D. »

1. Voir la préface de Grynœus.

2. « Divi Theodereti episcopi Cyrensis, explanationes in Duodecim Prophetas, quos minores vocant, iuxta interpretationem septuaginta. Petro Gillio Albiensi interprete. » Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1533, in-8° de 393 pages.

Digitized by Google

de ce genre que l'on doive à sa plume laborieuse. Georges d'Armagnac, auquel est encore dédié ce livre imprimé à Lyon, chez Gryph, avait fortement exhorté son ancien précepteur, devenu son bibliothécaire, à s'employer de préférence à mettre du grec en latin des ouvrages de doctrine religieuse. Ayant trouvé chez Jean des Pins, évêque de Rieux & ancien abassadeur de France à Venise, un exemplaire des commentaires de saint Théodoret sur les douze petits prophètes, Gilles l'avait mis en latin pour son protecteur, *Optimo studiorum patrono Georgio Armaignaco, Rutenorum episcopo.*

Il aurait poursuivi sans doute par une traduction des quarante-six livres de Philon le Juif, qu'il avait commencée, lorsqu'un manuscrit d'Elien, acquis pour la bibliothèque de l'évêque de Rodez, vint enfin lui révéler sa véritable vocation.

III.

Gilles n'est plus seulement dès lors un savant philologue, helléniste & latiniste, traducteur & commentateur des textes anciens. Il va devenir, suivant l'expression de Metellus, l'*observateur attentif de la nature des animaux*, dont le texte d'Elien lui a fait apprécier tout l'intérêt [1]. Comme les autres rénovateurs des sciences, dont le seizième siècle abonde, Gilles prend, en effet, pour point de départ, les témoignages de l'Antiquité; Aristote, Théophraste, Elien & beaucoup d'autres sont évoqués tour à tour par son immense érudition. Mais il observe lui-même avec une véritable passion, & les faits qu'il a recueillis viendront confirmer ou compléter les déclarations des vieux livres.

Ni voyages ni lectures ne lui sembleront dorénavant trop pénibles pour poursuivre ce nouvel ordre de travail; *nulli labores, neque itinerum neque studiorum, mihi graves futuri.*

1. « Hoc ei addam de Petro Gillio, Vascone, viro non solum Grecæ ac Latinæ linguæ doctissimo, verum etiam secreto naturæ animalium perscrutatore. » (Burmani *Sylloges Epistolarum a viris illustribus scriptorum*, t. I, *Epistolæ Lipsianæ*. Jo. Matalius Metellus, Epistol. LVIII, p. 60.)

Digitized by Google

Il visitera les côtes d'Espagne & de France, *Oceani Gallica littora & Hispanica perscrutatus*[1], & séjournera à diverses reprises en Provence & en Ligurie, *partim in Gallico Littore, partim Ligustico*, principalement à Marseille & à Gênes, où l'attire la richesse de la faune marine.

La préface du *Theodoret* contient un programme sommaire d'exploration de l'Italie, qu'il a dû entreprendre à la fin de 1533. C'est sans doute à cette époque qu'il poussa jusqu'à Naples, d'une part[2], & de l'autre jusqu'à Venise, où il connut & fréquenta Lazare de Baïf[3], alors ambassadeur du roi de France auprès de la seigneurie[4].

Ces premières recherches de Pierre Gilles ont été en partie utilisées pour l'élaboration d'un gros volume qu'il a fait imprimer à Lyon chez Sébastien Gryph en 1535[5].

La trame de l'ouvrage est composée de la traduction latine d'Elien, dont le cardinal d'Armagnac possédait, je l'ai déjà dit, un texte grec. Gilles a cru devoir grouper, pour plus de commodité, les chapitres analogues dispersés dans les seize livres de l'ouvrage original, & il y a joint, sous le non d'*Accessiones*[6], des passages empruntés à d'autres auteurs grecs, non

1. Préface du *Théodoret*.

2. Il y aurait séjourné un mois, suivant Niceron. (*Op. cit.*, t. XXIII, p. 403.)

3. Gilles a fixé dans son *Elien* de 1535 le souvenir des promenades familières qu'il faisait avec Baïf au bord de l'Adriatique : « ... Quum ...Lazarus Baylius ... aliquoties me ad littus Adriatici sinus duceret, ut piscium naturas exploraremus, quum alia pleraque periclitamur. » (P. 575.)

4. L'ambassade de Baïf, commencée en 1529, était terminée en 1534. Le premier voyage de Gilles à Venise est donc certainement antérieur à cette date. — Cf. L. Pinvert, *Lazare de Baïf*. Paris, 1900, gr. in-8°, pp. 20 & 59.

5. « Ex Æliani historia per Petrum Gyllium latini facti, itemque ex Porphyrio, Heliodoro, Oppiano tum eodem Gyllio loculentis accessionibus aucti libri XVI. De vi & natura animalium. » Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1535, in-4°, de 559 pp. 11 ff.

6. « Accessiones confecimus partim ex omnibus Græcis autoribus, nondum conversis, qui post Aristotelem scripserunt; partim non pauca experti sumus, quæ omnia adjunximus. » (*Op. cit.*, p. 26.)

Digitized by Google

encore traduits, postérieurs à Aristote, comme Porphyre, Athénée, Héliodore, Oppien[1], & un certain nombre de paragraphes où il a condensé tout à la fois les résultats de ses observations personnelles & les notes de ses divers correspondants.

On peut citer en particulier les chapitres sur le dauphin, la locuste, la murène, le polype, la seiche, &c[2]. Gilles a tracé aussi plusieurs tableaux très vivants des combats acharnés qui se livrent dans les profondeurs de la mer[3]; on lira avec non moins d'intérêt certains morceaux bien faits sur les animaux de basse-cour[4].

A la fin du livre XVI[e] se trouve une sorte de supplément, rédigé en entier de la main de Gilles, & spécialement consacré à la nomenclature des poissons de la Méditerranée[5]. Les cent vingt paragraphes dont se compose ce livre font connaître les noms vulgaires, anciens & modernes, d'autant d'animaux marins, recueillis sur le littoral espagnol & français, dalmate & italien. Marseille, centre principal des observations de l'auteur, est la localité dont le nom revient le plus fréquemment sous sa plume; Martigue, Antibes, Nice, Monaco, Savone, Naples & Venise s'y rencontrent moins fréquemment. Les Espagnols & les Ligures, les Romains & les Siciliens, apportent leurs contingents de mots, & il n'est pas jusqu'aux Dalmates & aux Grecs qui ne viennent contribuer à enrichir ces

1. Ce sont, au moins pour une certaine part, ces libertés prises avec l'auteur traduit qui ont valu à Pierre Gilles le blâme de P.-D. Huet. (*De Interpretatione libri duo.* Parisiis ap. Sebast. Cramoisy, 1661, in-4°, lib. II. *De Claris Interpretibus ad Andræam Grandorgæum*, p. 157. — « Iisdem claruit temporibus Petrus Gillius, acer eorum investigator, quæ occulta sunt à naturâ & Antiquitatis literatè peritus, verum audax in Interpretationibus, detrahendo, adjiciendo, interpolando, omnia sus dèque miscendo; stilo tamen suo moderatus est, cum ad Theologica accessit eaque castè & verecundè tractavit. »)

2. *Op. cit.*, lib. X, c. v, viii, x, xxv; lib. XI, c. xxvi; lib. XII, c. xiii.

3. *Op. cit.*, lib. XII, c. vi.

4. *Op. cit.*, lib. XIV, c. xxxiii.

5. « Petri Gyllii liber summarius de Gallicis & Latinis nominibus piscium massiliensium. » (*Op. cit.*, pp. 549-599.)

Digitized by Google

listes polyglottes, tout en attestant l'étendue des enquêtes instituées par le naturaliste-voyageur[1].

Ce chapitre particulier est dédié à Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise de Bourges : *Litterarum ac humani officii peritissimo Domino Jacobo Colino, Divi Ambrosii Abbati.* Lecteur, secrétaire & grand aumônier du Roi, Jacques Colin avait pris une part active à l'institution du Collège de France, & Gilles suppliait ce personnage influent, qui avait bien voulu s'intéresser à son travail, d'intercéder aussi en faveur de Marseille, auprès de François Ier : *Ut pro dignitate urbis veterem sedem studiorum reponat, antiquum Musarum domicilium restituat*[2].

Mais c'est au Roi lui-même qu'il fait hommage de son volume[3], à l'instigation de Georges d'Armagnac, derrière lequel il s'abrite humblement; au commencement de la longue préface qui ouvre le gros livre façonné par lui *dans les aspérités des roches du Rouergue, — in asperitatibus saxetorum Rutenensium.*

Si les moyens d'action du savant homme égalaient sa bonne volonté, ce n'est pas seulement en Gaule, mais jusqu'aux extrémités des terres qu'il voudrait poursuivre ses études. S'il pouvait vivre avec sécurité « au milieu des ennemis de notre Religion », il aurait déjà visité toutes les nations grecques pour voir par lui-même les poissons dont les noms lui ont été donnés par des pêcheurs, caboteurs ou pirates, à Venise, à Gênes, à Marseille. Si quelque sûr commerce pouvait être entretenu avec la « si perfide Barbarie », il aurait par terre ou par eau parcouru « la cruelle Afrique ».

1. Gilles a bien soin d'ailleurs de nous prévenir que c'est à Venise, à Gênes & à Marseille qu'il interrogeait ces informateurs exotiques : « Ab iisdem Græcis, sive piscatoriam, sive navicularian, sive pyraticam facientibus Venetiis, Januæ & Massiliæ curiosè percunctatus essem. » (*Préface*, p. 6.)

2. Cf. A. Lefranc, *Histoire du Collège de France depuis son origine jusqu'à la fin du premier Empire*. Paris, 1892, *pass.* — Voir la lettre de Gilles à Colin. (*Op. cit.*, p. 547.)

3. « Gallorum Regi Francisco, non modo nomine primo Francorum Regum, sed humanitate cæterisque regiis virtutibus longe omnium gentium memoriæ nostræ principi. Petrus Gyllius S. » (*Op. cit.*, pp. 3-16.)

Digitized by Google

Mais l'effort qu'un simple particulier ne saurait entreprendre, un grand roi peut le soutenir, comme fit jadis Alexandre, ordonnant qu'on recueillît partout pour Aristote les matériaux d'étude les plus variés.

Et Gilles propose au Roi d'organiser une vaste enquête sur l'histoire naturelle tout entière : *Te profecto è regia dignitate non præstantus quicquam efficere posse, quam si quibusdam neque indoctis neque segnibus id dederis negotii, cum ut totius naturalis historiæ novam periclitationem, tum vel maxime bestiarum Galliæ, aquatilium, terrenarum, volatilium, nomina, mores, & figuras scriptis persequantur; neque amplius tam valde peregrina animalia ex novo orbe deportata admiramur, ut nostrorum vim contemnemus. Enimvero quot egregii pisces in littoribus tuis errant, non in vulgus solum ignoti, sed ne scriptoris quidem ulla notatione animadversi? Quot item aves, quorum nomina in summa omnium ignoratione versantur, in conspectu nostro lapsus exerçent? Quot etiam terrestres bestiæ, quarum spissè ac vix domesticarum nomina tenemus?...*

Les biographes de Pierre Gilles ont admis que cette épître au Roi, si remarquable à certains égards, avait contribué à faire donner plus tard au naturaliste-voyageur la mission qui le conduisit en Orient. Mais c'est seulement en 1544, ainsi qu'on le constatera plus loin, que Gilles fut envoyé à Constantinople par ordre de François Ier, & il est assez probable que l'épître de 1535 devait être bien oubliée quand cet ordre de départ fut transmis, neuf ans plus tard, à Georges d'Armagnac.

Ce dernier était alors depuis longtemps déjà en Italie. Il avait succédé à Georges de Selve, évêque de Lavaur, comme ambassadeur à Venise au commencement de 1537[1], &, trois ans plus tard, était passé à Rome avec les mêmes fonctions. Gilles avait suivi son maître, & nous le trouvons s'attardant

1. On connaît une lettre de Rabelais à Geoffroy d'Estissac, datée du 28 janvier 1536 (v. st.), qui contient ce passage : « J'ai entendu que M. de Lavaur, qui estoit ambassadeur pour le Roy à Venise, a eu son congié & s'en retourne en France. En son lieu va M. de Rhodez & jà tient à Lyon son train prest quand le Roy lui aura baillé ses advertissemens. »

Digitized by Google

quelque peu à Venise vers la fin de 1540[1], dans une des lagunes peut-être, où l'attiraient des animaux inconnus[2].

IV.

Les grands voyages de Pierre Gilles en Orient, qui ont sauvé de l'oubli sa mémoire, commencent avec l'année 1544. Cette date précise repose, tout à la fois, sur le texte de l'inscription funéraire de Saint-Marcel, reproduit au commencement de ce travail, & sur une lettre de Georges d'Armagnac, dont je donne plus loin la teneur. D'une part, en effet, la onzième ligne de l'épitaphe de Gilles, rédigée en 1555, mentionne ses longues pérégrinations *de onze années plus ou moins :*

POST LONGAS ANNORVM PM XI PEREGRINATIONES[3]

1. Guillaume Pellicier, qui vient de succéder à d'Armagnac à Venise, écrit à celui-ci le 28 novembre 1540, à propos de Gilles : « Monsieur, quand est de M. Gillius, il y a environ ung mois ou six semaines qu'il se partit d'icy, sans se déclairer à homme que ie scaiche la part où il alloit ; & depuys de luy n'ay eu aulcunes nouvelles. Si je le veois premier que vous, ou sçay où il est résident, je ne fauldrai luy faire entendre le contenu de ce que m'en escripvez. (Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise*, 1540-1542, publiée sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques. Paris, 1899, in-8°, p. 179.)

2. C'est probablement au cours de ce dernier voyage à Venise qu'il a fait la connaissance de Conrad Gesner, alors âgé de vingt-quatre ans. « Petri Gillii, optimi sane & doctissimi viri, cujus ego olim humanitatem Venetiis sum expertus », écrit le naturaliste de Zurich, dans la préface de son *Elien.*

3. Dans la copie de 1561, souvent réimprimée (voir plus haut, p. 565), on lisait à cette place :

POST LONGAS ANNORVM PLUS XL PEREGRINATIONES.

(« Petri Gyllii de Topographia Constantinopoleos & de illius antiquitatibus libri quatuor. Ad. Reverendiss. & Illustriss. D. Georgium Cardinalem Armaignacum. » Lugduni. Apud Gulielmum Rovillium. Sub Scuto Veneto, MDLXI, in-4°.) Et c'est ce qui a autorisé de Thou à parler des quarante années de voyages, si invraisemblables qu'elles pussent être.

Plus n'est besoin de réfuter cette thèse, qui ne repose que sur une erreur de transcription commise, six ans à peine après l'inhumation de

Digitized by Google

dont elle fait par conséquent remonter le début à 1544. D'autre part, on peut lire dans le recueil de Ribier[1] cette lettre de Georges d'Armagnac, assignant approximativement la même époque au départ de Gilles en Orient.

Au Roy.

Sire,

Il y a environ trois ans qu'il pleut au feu Roy de sainte mémoire envoyer un des miens à Constantinople & autres lieux de Grèce, chercher & amasser des livres anciens pour l'accomplissement de sa librairie; il y a mis si bonne diligence, qu'il en a arresté un grand nombre & l'eust envoyé par delà, si les deniers que ledit Seigneur avoit ordonné, lui eussent été délivrez. Parce, Sire, que ce seroit dommage de perdre si grand trésor à faute de si petite somme, i' en ay bien voulu donner cet advertissement à vostre Maiesté, pour en entendre son bon plaisir, & suivre entièrement son Saint Vouloir. M. de Mascon[2] qui est aupres de vous, a conduit cet affaire; il vous en pourra donner plus certain advis, & à moy déclaration de vos commandemens, lesquels attendant, ie vais continuer mes prières à Dieu pour vostre santé & prospérité. De Rome 11 Janv. 1547.

LE CARDINAL D'ARMAGNAC.

Trois ans après son départ pour l'Orient, & François Ier étant mort depuis quelques semaines (15 mars 1547), Gilles avait avec succès accompli la mission dont il était chargé. Mais les frais n'étaient pas couverts & l'argent, promis au nom du Roi, n'avait pas été remis au pauvre voyageur[3]. Pas d'argent, pas de livres!

Gilles, & reproduite indéfiniment depuis lors. Il y a bien sur la tombe P(lus) M(inus) XI; M. l'abbé Dufresne a bien voulu s'assurer de l'exactitude de cette lecture de Vincenzo Forcella. (Voir plus haut, p. 564.)

1. G. Ribier, *Lettres & Mémoires d'Estat des Roys, Princes, Ambassadeurs & autres Ministres sur les règnes de François Ier, Henri II & François II.* Paris, 1661, in-f°, t. II, p. 99.

2. Pierre Duchâtel, successeur de Jacques Colin, évêque de Tulle, puis de Mâcon.

3. Le témoignage du cardinal se double de celui de Gilles lui-même. En tête de la lettre déjà citée, écrite d'Alep en avril 1749, il est particulièrement affirmatif. « Postquam Franciscus Rex me prius reliquit, quam ad ullos eius nummos pervenissem, quorum spe veneram in Græciam ad codices antiquos investigandos, ac etiam obiter ad cognitionem

Digitized by Google

Duchâtel ne paya point, & voilà comment les manuscrits de Gilles n'ont jamais été déposés à la bibliothèque de Fontainebleau!

Quelques-uns sont cependant venus à Rome, avec d'autres objets envoyés au cardinal; on connaît par exemple un manuscrit du *Demetrios*, publié à la suite de l'édition posthume d'Elien, de 1562, & qui est de la main de Christophe Awer, le copiste du cardinal d'Armagnac[1].

Constantinople est le centre principal des opérations de l'entreprenant voyageur[2]. Tout l'attire, dans cette capitale[3], qui fournit les éléments les plus variés à sa curiosité; ce sont des monuments antiques à explorer & à décrire, des mœurs curieuses à observer, des animaux étranges, éléphant[4], hippo-

historiæ naturalis. » Je pourrais encore citer, entre autres passages, celui qui termine la *Topographie de Constantinople* dont il sera question plus loin.

Que peuvent valoir les assertions contraires d'André Thevet, en présence d'affirmations aussi nettes? Ce dernier a prétendu, à diverses reprises (cf. *Cosmographie universelle*, Paris, 1875, in-f°, t. I, f° 625, t. II, f° 261, &c.), que Gilles avait reçu 600 livres du roi pour ses frais de mission. Cette somme a pu être promise, il est certain qu'elle n'a jamais été versée!

1. Ce volume est le seul qui rappelle les voyages de Gilles dans les manuscrits du roi. (Boivin, ap. L. Delisle, *op. cit.*, t. I, p. 160. — Cf. H. Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibl. Nat.* Introd., p. XXXVII. Paris, 1898, in-8°.)

2. Le peu que nous savons du voyage de Gilles en Turquie & en Grèce se trouve consigné dans son *Bosphore* & sa *Topographie de Constantinople*. (Petri Gyllii, *de Bosporo Thracico*, lib. III. Lugduni, apud Gulielmum Rovillium, sub Scuto Veneto, 1561, in-4° de 263 pages. — *Id.* « De Topographia Constantinopoleos & de illius Antiquitatibus, libri IV. Ad Reverendiss. & Illustriss. D. Georgium Cardinalem Armaignacum. » Lugduni, apud Guillelmum Rovillium, sub Scuto Veneto, in-4° de 245 pages. — Le privilège de ces deux ouvrages est du 28 décembre 1558.)

3. Il y prend ses quartiers d'hiver... « Semel... & iterum vidi Bosporum Sinum nominatum Cornu, ab ostiis fluminum ad Galatam conglaciatum, non quidem glacie quæ sustineret homines, sed tamen tanta, ut scaphæ ultro citroque commeare non possent, nisi remis ante glacies frangeretur. » (*De Bosporo*, lib. I, c. IV.)

4. Cf. « Æliani de historia animalium libri XVII, quos ex integro ac

Digitized by Google

potame[1], & surtout une mer d'une surabondante richesse[2]. Les pelamides qu'on y pêche suffisent à toute la Grèce, & les écailles des huîtres savoureuses forment à certains moments des tas énormes dans les rues de la ville.

Gilles visite en détail les rives du Bosphore, qu'il mesure & qu'il décrit. Il parcourut non sans danger la Thessalie & la Grèce, la Médie, la Mysie, la Cilicie, &c., &c. Un jour, les gens de Coryce le jettent en prison comme espion; un autre jour, les Turcs l'expulsent brutalement du Parthénon où il s'était glissé.

Thevet l'accompagne souvent durant ces trois années (1544-1547) & il nous a notamment conservé le récit d'une exploration qu'ils firent tous deux aux ruines de Chalcédoine.

« Petrus Gillius, homme excellent de grand sçavoir, lequel pour la seule occasion de remarquer les choses les plus rares de ce même païs avoit esté envoyé avec bonne pension[3] par ce grand Roy François premier du nom, & pour faire amas entre ce peuple de quelques vieux livres grecs antiques & autres; cest homme, dis-je, amateur de toute vertu, me voyant convoiteux des choses dignes d'estre veües, me mena & associa le premier, moy qui n'estois qu'un simple philosophe, visiter ce païs & terre asiatique. Or, ès ruines de Chalcédoine nous trouvasmes plusieurs médalles bien fort antiques : & entre autres il en eut deux, où le nom d'un *Argias* Mégaréen estoit gravé en assez belles lettres grecques. Et qui plus est, il nous fut facile de visiter à notre aise telles médalles : veu que le Grand Seigneur faisoit tirer de la pierre des fondemens, pour faire bastir sa Mosquée & Hospital, au plus beau lieu de

veteri exemplari Græco Petrus Gillius vertit, unà cum nova elephantorum descriptione. » Lugduni. Apud Gulielm. Rovillium, sub Scuto Veneto, MDLXII, in-8°, p. 513.

1. *Ibid.*, p. 515.

2. « Piscium copia excellit Massilia, Tarentum, Venetia, sed omnia superat Bosporus, quo velut per portam duplicis maris pisces transire solent... tantaque multitudine, ut primo cuique magnum piscium numerum capere & ferire liceat. » (*De Bosporo*, lib. I, *præm.*)

3. On a vu plus haut que les intentions du Roi n'avaient pas été exécutées.

Digitized by Google

Constantinople, l'un des plus somptueux & superbes édifices de l'univers [1]. »

Cependant, le roi François Ier vient à mourir (31 mars 1547) sans que les premiers arrérages de la pension dont parle Thevet aient été envoyés à Gilles. Les revenus de son bénéfice lui ont manqué [2] au moment où il se disposait à repasser en France, sa mission terminée [3]. A bout de ressources, & toujours ardent, malgré ses quarante-sept ans, l'explorateur s'enrôle dans l'armée turque pour la guerre de Perse, à l'âge où, d'ordinaire, les vétérans vont prendre leur retraite, *qua veterani emereri solent*. Mais Gilles voit, dans cette campagne, une occasion inespérée d'élargir considérablement le champ de ses études. Il est, d'ailleurs, à certains égards, admirablement préparé : il connaît, notamment, mieux que personne, la géographie ancienne des contrées que l'on doit parcourir, & il citera de mémoire, au courant de la plume, avec une incroyable netteté, dans sa lettre du 2 avril 1549, les historiens & les géographes grecs ou latins qui ont nommé quelque localité antique, identifiée au passage avec une étonnante précision par le très savant voyageur.

L'armée turque s'est rassemblée en mars 1548 à Scutari, & elle s'ébranle le 29 de ce mois dans la direction de l'Est. Elle entre en Bthynie, par Diacibysa, l'antique Libyssa, célèbre par la sépulture d'Annibal, passe à Nicomédie, gagne la Phrygie, la Paphlagonie, la Cappadoce, se répand entre Sinope & Savatz, &, après avoir franchi l'Araxe, puis le Tigre,

1. *La Cosmographie universelle* d'André Thevet, cosmographe du Roy. Paris 1575, in-f°, liv. VIII, ch. IX, t. II, f° 261.

2. « Petri Gillii ad amicum Epistola. » (Burmann, *Sylloges Epistolarum*, t. II, p. 232.) Cette lettre est datée d'Alep, 2 avril 1549. J'en avais transcrit une ancienne copie dans la collection Dupuy, à la Bibliothèque nationale (t. XVI, f° 2) avant de la retrouver dans le recueil publié à Leyde, par Burmann, en 1727. Elle a été vue par Tollius (App. au livre de P. Valerianus : *De Infelicitate litteratorum*, p. 455), mais inexactement interprétée par lui. Niceron, puis les continuateurs de Moréri, y ont fait de courts emprunts, mais sans en indiquer la source. (Niceron, *op. cit.*, t. XXIII, pp. 405-406. — Moréri, éd. de 1739, v° Gilles.)

3. « Jam annus est, cum in Galliam redire maxime conabar, si nummi ex sacerdotio meo mihi hoc tempore affulsissent... »

Digitized by Google

s'engage dans les défilés du Taurus, que les Persans avaient négligé d'occuper. C'est un peu au delà, près de Biblis, qu'il arrive de nuit au pauvre milicien une aventure des plus pénibles : *Hæc nox tyrocinium militiæ meæ valde exercuit.* Une panique effroyable met subitement en déroute les troupes du Sultan; on prend à Gilles son cheval & son équipement & il lui faut fuir à pied, une nuit entière, parmi des milliers de cavaliers galopant éperdus. L'Albigeois s'en est tiré sain & sauf, &, quatre jours plus tard, il est avec ses compagnons au camp devant Tabriz. Le château de Van est pris : une diversion du Sophi ramène en Arménie les troupes du Grand Seigneur, &, après un certain nombre de marches & de contremarches à travers la Mésopotamie & la Syrie du nord, Pierre Gilles vient prendre ses quartiers d'hiver vers Alep.

L'ambassadeur de France auprès de Soliman, Gabriel de Luetz, baron & seigneur d'Aramon & de Valabrègues, avait fait la campagne avec un train de maison considérable, à la droite de l'armée turque[1]. Pendant la route de retour, il avait ramené, dans le but de l'offrir au roi Henri II, un jeune éléphant, avec son cornac, qu'il avait obtenu d'Elqas Mirza, frère du schah de Perse, & Gilles s'était arrangé de façon à cheminer en compagnie du curieux animal, afin de mieux en observer les caractères, les allures & les mœurs. Il a condensé ses remarques dans une lettre de quelques pages à d'Armagnac, imprimée à la suite de l'édition d'*Elien* donnée à Lyon en 1562[2]. Les passages dans lesquels il décrit le caractère, les jeux, les attitudes du jeune animal, où il analyse sa marche, & fait connaître les exercices auxquels il est déjà dressé, sont particulièrement remarquables, & ces observations, qui détrui-

1. Cf. *Le voyage de M. d'Aramon, ambassadeur pour le Roy en Levant*, escript par noble homme Jean Chesneau, l'un des secrétaires dudict seigneur ambassadeur, publié & annoté par M. Ch. Schefer, membre de l'Institut. (*Rec. de Voy. & Docum. pour servir à l'hist. de la géogr. depuis le treizième jusqu'à la fin du seizième siècle*, t. VIII, pp. 25, 53, 37, 59, 102, 105, &c. Paris, Leroux, 1887, gr. in 8°.)

2. « Elephanti nova descriptio, missa ad Reverendissimum Cardinalem Armaignacum, ex urbe Berrhoëa Syriaca, authore Petro Gillio. » (*Op. cit.*, pp. 499-514.)

Digitized by Google

sent parfois de grossières erreurs des anciens, n'ont pas été surpassées dans leur élégante précision.

L'animal vint à mourir, & Gilles n'eut pas de peine à obtenir qu'on lui permît d'en faire l'autopsie : il a pu ainsi mesurer attentivement la bête, étudier & décrire avec minutie ses viscères, ses yeux, ses défenses, ses molaires, ses pieds[1], & rapprocher ces renseignements de ceux qu'il avait recueillis naguère sur les places de Constantinople.

L'ambassadeur emmena Gilles avec lui à Damas, puis à Jérusalem, & de là au Caire & à Alexandrie (juillet-septembre 1549). C'est au Caire qu'il recueillit les éléments d'un chapitre sur la girafe, *de Chamelopardali*, qui fait partie de sa dernière lettre au cardinal[2]. Il avait vu trois de ces animaux, alors presque inconnus, & en avait exactement mesuré un; il dépeignit avec clarté les principaux caractères de l'espèce, & envoya à son protecteur, par l'entremise de marchands marseillais, une peau « chose rare & digne d'un roi », *pellem Chamelopardaleos raram & rege dignam*[3].

L'envoi comprenait, en outre, la queue d'un bœuf de l'Inde, servant de chasse-mouches aux Persans & aux Turcs[4], des cuirs d'hippopotame & d'éléphant marin, & des cages renfermant un ichneumon vivant & des rats d'Arabie & d'Égypte[5].

L'hippopotame, pris dans le Nil, n'avait pas été vu vivant; mais sa peau servait de prétexte à une description détaillée d'un autre amphibie de même origine, rencontré précédemment à Byzance[6]. L'ichneumon, qui était privé, très gentil & très doux, venait aussi des bords du Nil; Gilles le protégeait du froid sur sa poitrine, en descendant le fleuve, par Foua, vers Alexandrie. Quant aux rats d'Arabie, il les avait fait prisonniers sur les flancs du mont Sinaï[7]; enfin, l'éléphant marin

1. « *Elephanti nova descriptio*, &c. », cap. I à V, pp. 506-511.
2. *Ibid.*, cap. IX, pp. 520-521.
3. *Ibid.*, cap. IX, p. 520.
4. *Ibid.*, cap. X, p. 521.
5. *Ibid.*, cap. VIII, p. 520.
6. *Ibid.*, cap. VIII, pp. 515-520.
7. *Ibid.*, cap. XI, pp. 522-525.

Digitized by Google

avait été acquis à El-Tor, non loin des Fontaines de Moïse[1].

Gilles a quitté, en effet, un certain temps la caravane de l'ambassadeur pour aller observer les poissons de la mer Rouge, & visiter rapidement le Sinaï. Un mois de séjour à El-Tor lui a permis de noter les différences de la faune ichtyologique, & c'est là qu'il s'est procuré la peau & les dents d'un animal inconnu, qui n'est autre que le *dugong*.

Si l'on compare, en effet, ce qu'écrit notre voyageur des propriétés & des usages de la peau d'éléphant marin qu'il a vu vendre par les marchands rhaïtines aux fellahs & aux moines[2] à ce que disait naguère Rüppel de l'utilisation du cuir de l'*Halicore cetacea*, on ne conservera aucun doute sur l'dentité de ces deux siréniens. Les dimensions que donne Pierre Gilles conviennent d'ailleurs parfaitement au dugong de la mer Rouge.

L'expédition repasse par le désert & se retrouve à Jérusalem le 9 novembre 1549. Là se trouvait, dit Jean Chesneau, « Me Guillaume Postel, qui y estoit venu dès le moys d'aoust, avec les pellerins dans le navire de Venise, homme docte & de grandes lettres, disant à l'ambassadeur qu'il estoit demeuré exprez afin que, par son moyen, il peust recouvrer quelques vieux livres du pays. A quoy s'opposa, continue Chesneau, un nommé Petrus Gillius, aussy fort docte, qui avoit fait le voyage avec nous. Lequel le feu roy François Ier avoit envoyé ès pays de Levant pour y retirer des livres, principalement ès langues grecque & hébraïque des plus anciens qu'il y pourroit trouver. Luy & ledict Postel qui revint en Constantinople avec nous, entroient souvent en dispute & avait-on bien affaire quelques fois à les mettre d'accord[3]... »

1. « *Elephanti nova descriptio...*, &c. », cap. VII, p. 514.

2. « ...Multa tergora vidi, quæ mercatores Rhaïtini vendere solent agrestibus Arabibus & monachis Montis Sinæi, ad soleas calceorum validissima, & perdiu durabilia, si illis utantur ad sicca loca. Nam madefacta citius consumuntur : è quibus unum perspexi ea magnitudine, qua tergus existit bubulum, crassitudine digitale, colore fusco. Emi ejus dentes pedalis longitudinis, singulos ambitu complectentes sex digitos... (*Loc. cit.*, p. 515.) — Cf. Brehm, *La vie des animaux. Mammifères*, t. II, p. 818, in-4°.

3. *Le voyage de M. d'Aramon*, éd. de Ch. Scheffer, pp. 138-139.

Digitized by Google

On revint par Damas, Tripoli de Syrie, Antioche, Nicée, &c., & l'on était rentré à Constantinople le 28 janvier 1550...

Qu'est devenu ensuite Pierre Gilles? Est-il encore resté quelque temps en Orient? Quand a-t-il pris la mer pour cette fatale traversée qui le mit aux mains des pirates de Gerba? Combien de temps demeura-t-il captif? Comment son fidèle ami d'Armagnac parvint-il à briser ses fers?

A toutes ces questions, l'inscription de San Marcello al Corso est à peu près seule à répondre : [post] MIRACVLOSAM E ¸MANIB(us) ET CARCERE PIRATAR[um] CERBOR(um) LIBERATIONEM, ROMAM QVASI POSTLIMINIO REVERSO ET IN RECOLLIGENDIS ORDINANDISQ(ue) RERVM GELEBRIVM NARRATIONIB(us) DIES NOCTESQVE OCCVPATO, FEBRE VIOLENTISS(ima) PER DIES XI VEXATO, DIEM SVVM IN CHRISTO IESV OBEVNTI...

Délivré miraculeusement des fers des pirates de Djerba, il est rentré à Rome chez son protecteur qui avait payé sa rançon [1], & c'est quand il travaille jour & nuit à mettre en ordre ses notes de voyage, qu'une fièvre violente vient enlever en onze jours le vaillant explorateur, dont onze années de fatigants voyages n'avaient pu abattre l'énergie.

V.

Le généreux cardinal ne voulut pas que tant de labeurs fussent rendus tout à fait inutiles par cette mort inopinée. Et tandis qu'il érigeait à ses frais le monument, dont Philander paraît avoir dressé les plans & rédigé l'épitaphe, il confiait à un autre de ses clients, Jean Toullier (Ioannes Tullerius), & au propre neveu de Gilles, la tâche de rechercher dans les papiers du défunt ce qui pouvait être avantageusement publié.

Les pirates de Djerba avaient détruit une partie de ces documents, mais d'autres avaient été pillés par des « plagiaires

1. Suivant André Thevet, « estant adverty qu'il (Gilles) avoit esté pris par les Galères du Grand Turc qui estoient en l'Isle de Gerby, (le cardinal) envoya pour le rachepter en la ville d'Alger cinq cents ducats. » (*Hist. des plus illustres & sçavants hommes de leurs siècles*, t. VIII, p. 22. Paris, 1671, in-8°.)

Digitized by Google

inconnus », *partim a pyratis, partim a plagiariis*[1] *non cognitis expilata nunc desideramus.*

Il restait néanmoins une large moisson à recueillir encore. Les papiers de Gilles furent rapportés en France, en même temps que le cardinal rentrait de sa mission auprès du pape Paul IV, & bientôt après (1558) deux premiers volumes étaient bons à paraître, le *De Bosporo Thracio* & le *De Topographia Constantinopoleos.* Ils ont été édités, trois ans plus tard, par Antoine Gilles, chez Rouillé, à Lyon[2].

Le premier avait pour base descriptive un manuscrit de Denys de Byzance, découvert par Gilles en Orient, & dont M. Wescher a, de nos jours, retrouvé le texte original[3]. Le second exposait avec grands détails l'état du vieux Byzance au seizième siècle[4] : il me suffira de rappeler les éloges unanimement adressés à cette topographie par les écrivains spéciaux, depuis Pietro della Valle[5] jusqu'à Jules Labarte[6].

1. Gesner s'était fait dès 1557 l'écho de cette accusation... « & forte si quæ fuerunt (lucubrationes superstites), ab hominibus ambitiosis subtractæ sunt, quos aliena pro suis usurpare non pudet... » Mais il n'avait nommé personne. Avec Scévole de Sainte-Marthe, de Thou & de la Mare, les attaques prennent corps, & c'est Pierre Belon, du Mans, qui est carrément accusé de ces vols. J'ai trouvé des documents qui éclairent quelque peu cette cause plusieurs fois déjà débattue & je m'appliquerai un jour à les coordonner.

2. J'ai donné plus haut (p. 579, note 2) la bibliographie de ces éditions de 1561, dont le privilège est de 1558. Les deux ouvrages ont été réimprimés, notamment chez les Elzévier (1632, 2 vol. in-32); cette jolie petite édition est encore aujourd'hui recherchée.

3. « Dyonisii Byzantini De Bospori navigatione quæ supersunt, una cum supplementis in geographos græcos minores aliisque ejusdem argumenti fragmentis », e codicibus ed.C. Wescher. Paris, Typogr. publ. 1874. — Cf. E. Jovy, *Pierre Herbert & ses travaux: inédits sur l'anthologie de Planude.* Vitry-le-François, 1899, in-8° pp. 236-237.

4. Herbert a longuement analysé les parties archéologiques de cet ouvrage dans les pages 244 à 257 du volume qui vient d'être cité.

5. Cf. *Les fameux voyages de Pierre della Valle, gentilhomme romain, surnommé l'illustre voyageur*, trad. Carneau. Paris, 1663, t. I, pp. 24, 27, 37, 39, 40, 41. — Niceron, *op. cit.*, t. XXIII, p. 411. — E. Ivry, *op. cit.*, p. 244.

6. J. Labarte, *Le palais impérial de Constantinople & ses abords*,

Digitized by Google

En 1562, Toullier a donné, à son tour, à la même librairie, l'*Elien* complet que Gilles avait préparé[1]. Ce n'est pas, ainsi que l'ont répété les uns après les autres des commentateurs étourdis, une nouvelle édition du livre de 1535; c'est un tout autre ouvrage, un véritable *Élien* traduit sur le texte grec, qui s'ajoute ainsi aux *Collectanea*, que Gilles avait autrefois réunies. Toullier y a joint les deux lettres écrites au cardinal : l'une de Syrie, l'autre d'Égypte, dont nous avons tiré parti plus haut[2]; une traduction par Gilles des deux livres du *De cura & medicina accipitrum* de Demetrius de Constantinople; enfin le petit traité du même auteur *De cura & medicina canum*[3].

Ces trois volumes contiennent tout ce qu'on a pu retrouver des œuvres inédites de Pierre Gilles.

. . . . . .

Philander a pleuré une amitié de plus de vingt-deux ans; Gesner & Rondelet ont associé leurs regrets & leurs louanges. Nicolas de Nicolay a parlé en fort bons termes de « *Me Pierre Gillius* » & « des longues & laborieuses pérégrinations » qu'il avait faites en Orient. Scévole de Sainte-Marthe lui a donné une place honorable dans ses *Éloges*, tandis que de Thou lui adressait un salut sympathique en passant en revue les événements de l'année 1555.

Puis il s'est fait un long silence, & c'est seulement en 1727 que la lettre d'Alep, découverte par Burmann, est venue rap-

Sainte-Sophie, le Forum Augustéen & l'Hippodrome, tels qu'ils existaient au dixième siècle. Paris, Didron, 1861, in-4°, pp. 4, 15, 19, 20.

1. « Æliani de Historia Animalium libri XVII quos ex integro ac veteri exemplari Græco, Petrus Gillius vertit. Una cum nova elephanti descriptione, item Demetrii de cura accipitrum & De cura & medicina canum, eodem Petro Gillio interprete. Ad Reverendissimum & Illustr. D. Georgium Cardinalem Armaignacum. » Lugduni apud Gulielm. Rovillium. Sub Scuto Veneto, 1562, pl. in-8° de 496 pages. — C'est de cet ouvrage que parle Peiresc, où, à propos de l'éléphant, il a *trouvé de la pasture* pour sa curiosité. (*Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, éd. Tamizey de Larroque, t. I, pp. 136, 167, 197. Paris, *Docum. inéd.*, 1888, in-4°.)

2. Elles occupent les pages 497 à 525.

3. Pages 529 à 668.

Digitized by Google

peler aux rares lecteurs des *Sylloges Epistolarum* que Pierre Gilles avait été, deux cent vingt-deux ans plutôt, un fort intrépide voyageur. Niceron, un peu plus tard (1733), a raconté sa vie & résumé son œuvre dans une courte notice, fort défectueuse d'ailleurs, que les biographes de nos jours se bornent le plus souvent à reproduire en l'abrégeant...

J'avais été depuis longtemps attiré vers Pierre Gilles par la lecture des fragments de sa correspondance d'Orient, dont j'avais préparé une réimpression annotée. Et il me semblait que l'homme qui, le premier dans notre pays, avait directement interrogé *la nature* & rédigé certains morceaux descriptifs tout à fait remarquables, méritait mieux que la simple mention qu'on veut bien lui accorder parfois à côté de Belon & de Rondelet. Maintenant que j'ai étudié, aussi complétement que possible, le naturaliste d'Albi & ce qui reste de ses écrits, je n'hésite pas à lui décerner, cette fois en pleine connaissance de cause, ce titre de *Père de la zoologie française* qu'on lui a parfois donné en passant & comme à regret.

Pierre Gilles a été vraiment le premier de nos zoologistes, dans l'ordre des temps (1535), & il a laissé à ses successeurs de grands & nobles exemples.

. . . . . .

Je ne saurais mieux faire, en achevant ce petit travail sur Gilles d'Albi, que de reproduire les quelques lignes qui terminent sa topographie byzantine :

« C'est ma ténacité, écrivait-il à la veille de sa mort, c'est l'honnêteté de ma tâche qui m'ont toujours poussé & soutenu, confirmant ce jugement des Platoniciens qui enseignent qu'il n'y a de limite à la recherche du vrai que sa découverte & qu'il est honteux de se plaindre de la fatigue quand ce que l'on cherche est si beau. »

Sive constantiæ causa, sive rei honestas ad ea me impulit, confirmato Platonicorum judicio tradentium nullum esse modum vestigandi veri, nisi inveneris & quærandi defatigationes turpem esse, cum id quod quæritur sit pulcherrimum.

Muséum, 23 janvier 1900.

Dr E.-T. HAMY,
Membre de l'Institut,
Professeur au Muséum d'Histoire naturelle.

Digitized by Google

LES CHANTEURS TOULOUSAINS

Parmi les départements du midi de la France qui, sous le rapport musical, jouissent d'une réputation justement méritée, celui de la Haute-Garonne occupe assurément l'une des premières places, &, si nous voulions consigner ici le nom de tous les chanteurs & le titre des nombreuses sociétés musicales qui ont coopéré à cet état de choses, l'énumération en serait longue.

Mais ce modeste travail ne remonte pas au temps où vivaient à Toulouse les Géliotte, les Lays, les Despéramons, &c. Il ne s'occupe que des chanteurs toulousains qui, depuis 1830, ont porté *all' stelle*, comme disent les Italiens, la réputation artistique de la Cité Palladienne. Il nous suffira, pour la clarté de ce que nous ayons à dire, de jeter un simple regard sur le passé.

***

Avant la Révolution de 1789, le Clergé entretenait dans les « psallettes », pour le service du culte, environ quinze mille enfants de chœur, lesquels, généralement bien organisés & livrés de bonne heure à l'étude des œuvres classiques, devenaient d'excellents sujets. La musique, à cette époque, était en quelque sorte circonscrite dans l'enseignement des maîtrises, où les maîtres de chapelle étaient spécialement chargés de conserver intact le trésor des traditions.

En décrétant l'abolition de l'exercice du culte, la Révolution provoqua par voie de conséquence la dissolution des psallettes. La musique, atteinte par cette mesure dans ses moyens de propagation, était menacée de disparaître avec les maîtri-

Digitized by Google

ses, lorsque plusieurs praticiens influents, à Paris & ailleurs, prirent à cœur sa défense, & ils crièrent si fort que leurs voix furent entendues. Après une lacune de sept années, la Convention nationale édicta enfin une loi réparatrice, la loi du 16 thermidor an V, qui organisa sur d'excellentes bases le Conservatoire de musique[1].

La Province, qui d'ordinaire s'efforce d'imiter ce qui se fait dans la Capitale, ne s'empressa pas, cette fois, de suivre l'exemple qui lui était donné, & ce ne fut que vingt-six ans plus tard, en 1822, que les édiles toulousains fondèrent l'Ecole de musique, placée sous la dépendance du directeur de l'Ecole des beaux-arts.

*
* *

L'Ecole de musique, uniquement créée en vue d'utiliser les facultés vocales de nos concitoyens, ne répondit pas dans le principe aux espérances qu'on avait fondées sur elle; on n'obtint d'abord que des résultats négatifs. Loin d'être une pépinière de chanteurs, cette institution ne produisit que des « fruits secs », dont plusieurs s'engagèrent au théâtre du Capitole en qualité de choristes. Ces choristes, ainsi recrutés, ne tardèrent pas à devenir excellents; les chroniques du temps nous apprennent que les chœurs du Grand-Théâtre de Toulouse passaient pour les meilleurs qu'il y eût, & partout ils étaient cités pour leur supériorité[2].

L'Ecole de musique, vu son organisation défectueuse, dirigée qu'elle fut à sa création par des peintres, des architectes, des généraux, laissa beaucoup à désirer jusqu'en 1840; mais survinrent successivement des inspecteurs, musiciens de

1. Directeur de ce bel établissement, Sarrète fut mis en prison en 1793, pour avoir laissé jouer, par un élève de la classe de cor, l'air tiré de *Richard Cœur-de-Lion* : « *O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne* ».

2. Dans le *Dictionnaire théâtral*, publié à Paris en 1825, sans nom d'auteur, on lit à l'article *Chœur*: « On citait autrefois avec éloge ceux de Feydeau; ils sont aujourd'hui le type du mauvais. Les Bouffes ont des chœurs excellents; ceux de l'Opéra sont souvent médiocres. Les chœurs les plus parfaits sont ceux du théâtre de Toulouse. Qui le croirait ? »

Digitized by Google

premier ordre, MM. Pradher & de Bruck, & désormais tout alla pour le mieux. Sur ces entrefaites, M. le général baron Lejeune, directeur de l'Ecole, ayant donné sa démission, l'établissement prit le nom de Conservatoire, succursale du Conservatoire de Paris.

A cette époque, vers 1840, de nouvelles classes furent créées, savoir : classes de solfège & de chant pour les demoiselles, & plus tard, vers 1849, eut lieu l'installation d'une classe de déclamation spéciale. Enfin, sous la direction de M. Mériel, les professeurs d'instruments à vent firent irruption dans l'établissement &, sous la direction de M. Deffès, l'adjonction d'une classe de harpe compléta l'enseignement de tous les instruments dans le Conservatoire par des professeurs excellents, qui formèrent de brillants élèves & qui donnèrent une grande réputation à l'Ecole de chant languedocienne.

***

Vers 1830, M. Lassave envoya deux de ses élèves à Paris, MM. Révial & Couderc, pour concourir à l'obtention d'une place au pensionnat du Conservatoire, dont il était le correspondant officiel. Après avoir été engagé à l'Opéra-Comique, Révial, à son retour d'Italie, fut nommé professeur de chant à Paris; Couderc, après avoir créé sur notre seconde scène lyrique *le Châlet*, *l'Eclair*, *l'Ambassadrice*, *le Domino noir*, *les Diamants de la Couronne*, *le Songe d'une Nuit d'été*, &c., fut nommé professeur de déclamation lyrique au Conservatoire de Paris, où il a eu des successeurs, mais où il fut difficilement remplacé.

Enfin, en 1839, M. Lassave envoya un troisième sujet, l'auteur de cet écrit, au Conservatoiré de Paris, où il fut reçu. Deux ans après, nous débutions sur la scène de l'Opéra-Comique par une création, *la Main de fer*, musique d'Adolphe Adam.

En devenant pensionnaire de l'Etat, nous rencontrâmes sur les bancs de l'Ecole deux Toulousains, MM. Boulo & Godhino : le premier, successivement artiste à l'Opéra & à l'Opéra-Comique, a attaché son nom à plusieurs œuvres

Digitized by Google

d'Ambroise Thomas; le second a tenu avec succès l'emploi de fort premier ténor sur la scène de Marseille.

Mais voici venir M. Frédéric Boyer, le brillant chanteur, élève du professeur de chant M. Boulo. Nul peut-être n'a mieux rendu certains rôles du répertoire classique, & en particulier celui de *Figaro* dans le *Barbier de Séville*. Sa voix facile, bien timbrée, bien posée, semble se jouer des difficultés en abordant la partition de Rossini. Le chanteur est, en outre, un véritable maître dans l'art de bien dire le « parlé ». Aussi, le succès de M. Frédéric Boyer a-t-il été aussi complet que possible partout où il s'est fait entendre. Il excelle également dans de simples morceaux détachés comme *la Manola* ou *le Poutou*, & ils lui ont valu bien des applaudissements justement mérités.

Après M. Frédéric Boyer, hiérarchiquement, au point de vue théâtral, le nom de M. Victor Capoul vient se placer naturellement sous notre plume. Cet artiste, en effet, a laissé au théâtre de l'Opéra-Comique un souvenir qui n'est pas près de s'effacer. Très chaleureux, en possession d'une voix de ténor pénétrante, M. Victor Capoul était l'enfant gâté de la foule & plaisait surtout aux femmes auxquelles il était particulièrement sympathique. Après avoir été longtemps directeur du Conservatoire de New-Yorck, M. Victor Capoul est aujourd'hui rentré à Paris en qualité d'auxiliaire de M. Gailhard, directeur de l'Opéra.

Enfin, voici un troisième sujet, le célèbre baryton Merly aîné, dont le talent, comme celui de MM. Frédéric Boyer & Victor Capoul, était, selon nous, hors de pair. Cet artiste, à la voix puissante & d'une étendue extraordinaire, aurait pu, s'il l'avait voulu, se faire un nom buriné en lettres d'or; mais les triomphes dont il avait été l'objet sur toutes les scènes où il s'était fait entendre lui avaient donné une opinion si exagérée de son talent qu'ils ont beaucoup nui à sa gloire définitive. De sa nature, le talent est attractif & provoque la sympathie; c'est pour cela, sans doute, que le Conseil municipal de Toulouse a donné le nom de Merly à l'une des rues de notre cité : nous n'y voyons pas de mal, au contraire. Mais, Merly, hélas! n'a pas su profiter de son heureuse destinée, & il n'a attaché

Digitized by Google

son nom, pendant son séjour à l'Opéra, qu'à une seule œuvre théâtrale : *la Corbeille d'oranges*, musique d'Auber.

Après avoir consacré quelques lignes biographiques aux trois artistes précités, il nous reste à faire connaître les nombreux chanteurs toulousains dont le talent à coopéré à placer au premier rang, théâtralement parlant, le département de la Haute-Garonne; mais il nous est impossible de rendre à tous la justice qui leur est due, & c'est pourquoi nous nous contenterons de citer leur nom : Dérivis père, Rey, Abadie, Révial, Couderc, Darexi, Laget (basse), Laget (ténor), Chaix, Barbot (créateur du role de *Faust* dans l'opéra de ce nom), Grillon, Fort, Ribes, Comte, Bonnehé, Gailhard, Crambade, Vincent Cuq, Troy, Roudil, Morère, Vidal, Pons, Jalama, Coutulier, Bertrand, Echetto, Soulacroix, Jouhanet, Muratet, Escalaïs, Gandubert, Cazeneuve, Baquié, Saint-Jean, J. Boyer, Delrat, Tapiau, Tournié, Justin Boyer, Bordeneuve, Talazac, Dutrey, Fonteix, Cransac, Séran, Dupuy, Cot, Sylvain, Sentenac, Bataille, Sizes, Viala, Dupuy du Tour, Respaud, &c.

Enfin, disons qu'à cette heure le fort ténor Affre, engagé à l'Opéra, & le ténor léger Carbonne, engagé à l'Opéra-Comique, font honneur au Conservatoire de Toulouse & soutiennent vaillamment la réputation artistique de la Cité Palladienne.

Ce n'est pas tout. Les dames ont pris part au succès des messieurs, & voici le nom des principales : M^mes^ Calvet (1830), Lacombe, Panetrat, Curbale, Balla, Rey, Dupuy, Balby, Daram, Douau, Carol, Castagné, Godinho, Arnal, Crouzat, Drevetons, Baquié, Fronti, Candelon, &c.

*
* *

Et maintenant, en mode de conclusion, qu'il nous soit permis de rappeler que le développement des belles voix est une question physiologique plutôt qu'une question climatérique. En effet, à Montpellier, à Nîmes & à Marseille, où la température est plus élevée qu'à Toulouse, les beaux organes sont infiniment plus rares. D'autre part, le département de la Haute-Garonne est particulièrement privilégié, parce que le grasseyement y est absolument inconnu, & le grasseyement est

Digitized by Google

un défaut capital, car il est contraire à une bonne émission de la voix.

En 1863, lorsque nous cessâmes d'appartenir au théâtre national de l'Opéra-Comique, M. Auber nous ayant nommé correspondant du Conservatoire de musique de Paris, nous dit : « Toulouse, où vous êtes né, & Bordeaux, sont les deux villes qui fournissent le plus de sujets aux théâtres lyriques. Pourriez-vous me dire à quoi nous devons attribuer cet état de choses, est-ce à l'eau de la Garonne ou au vin du Médoc?... »

A cette époque, nous ne pûmes satifaire la curiosité de M. Auber. Mais il n'en est plus de même aujourd'hui; la question, selon nous, est parfaitement élucidée.

Au retour de nos divers voyages en Italie, nous avons constaté que la phonation de la langue italienne & la phonation du patois languedocien étaient absolument la même.

Or, on n'en saurait douter, c'est à l'accent toulousain, c'est au patois languedocien que le département de la Haute-Garonne doit l'éclosion des beaux organes; aussi un professeur du Conservatoire a-t-il pu dire avec raison : « Si, à Toulouse, il y a moins de voix qu'autrefois, la cause doit en être attribuée à l'établissement des écoles communales, où les enfants, aujourd'hui, parlent français au détriment du patois, si favorable à l'éclosion des beaux organes. »

D'autre part, il y a un grand défaut qui tend à se développer & contre lequel on ne saurait trop s'élever.

Vers la fin du siècle dernier & au commencement de celui-ci, les Italiens, en parlant du chant de l'Ecole française, disaient : *l'Urlo francese;* aujourd'hui les Belges, faisant allusion au chevrotement dont presque tous les chanteurs sont atteints, disent : *la Méthode française.*

Hélas! c'est triste à dire : il y a quelques années seulement, le chevrotement s'est abattu sur toutes les écoles de chant du continent européen &, peu à peu, il s'est infiltré dans le gosier de la presque totalité des chanteurs qui desservent nos scènes lyriques.

Que vers la fin de sa carrière un artiste à bout de chemin chevrote, nous comprenons cela; mais que de jeunes sujets

Digitized by Google

encore sur les bancs de l'école aient la voix altérée, nous ne l'admettons pas.

Le premier, à Toulouse, nous avons protesté contre le chevrotement; mais aujourd'hui nous avons des imitateurs. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Cependant, nous n'osons trop espérer un succès définitif. En effet, comment admettre que l'organe vocal, seul, puisse lutter contre quatre-vingt deux musiciens à l'Opéra de Paris & quarante-huit sur la scène du Capitole?

A cette heure, l'ancien répertoire est démodé, usé jusqu'à la corde; il n'est pas, dit-on, suffisamment orchestré & l'on n'en veut plus; la voix est détrônée, la virtuosité est proscrite, &c. Voilà où nous en sommes arrivés avec les méthodes nouvelles!

La plupart des compositeurs français sont premiers prix de Rome, la science n'a point de secrets pour eux; aussi peut-on faire à chacun en particulier l'application de ce mot charmant de l'auteur de *Sigurd* à propos de Saint-Saëns : « Il manque d'*inexpérience!* »

La musique, c'est certain, est en train d'accomplir une évolution, & nous reconnaissons sincèrement qu'elle peut & qu'elle doit vieillir; elle ne peut pas se reproduire toujours de la même manière; elle ne saurait durer qu'à la condition de se renouveler sans cesse. Les chefs-d'œuvre sont remplacés par d'autres chefs-d'œuvre, les nouvelles formules succèdent aux vieilles formules, le chant *spianato* chasse les « turlututu » de l'ancienne école, &c.

Mais s'il faut être de son temps, il faut aussi l'être de tous & rendre aux anciennes écoles, comme aux nouvelles, la justice qui leur est due.

La Science s'adresse à la raison, la Musique s'adresse au sentiment, & le sentiment, quand le moment décisif arrive, est plus fort que la raison.

Il en est de l'esprit humain comme des fleuves, lesquels ne sauraient remonter vers leur source. Faisons donc comme ces derniers : allons de l'avant, ne renions pas le progrès & espérons que les beaux jours des chanteurs toulousains ne sont pas à jamais passés.

Auguste LAGET.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION A TOULOUSE

ET

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

SUITE [1]

Les audiences du Tribunal révolutionnaire se continuèrent par les affaires suivantes :

25 germinal : Jean-Pierre Cazeneuve père, arpenteur; Jean-François Cazeneuve fils, habitants de Villenouvelle. Accusés de manœuvres contre-révolutionnaires [2]. Le père est reclus & le fils acquitté.

28 germinal : Jean-Antoine Belot, surnommé Monvalon, habitant de Polomy, & François Belot, cultivateur, habitant d'Orient, district de la Montagne, ci-devant Saint-Affrique, accusés, avec Pastourel père, d'avoir été les chefs d'une émeute contre-révolutionnaire à l'occasion du recrutement[3]. Acquittés.

1er floréal : Jacques Garnault, quarante-trois ans, commissionnaire, habitant de Toulouse, accusé d'avoir conspiré contre l'unité & l'indivisibilité de la République[4]. Peine de mort.

1. Voir *Revue des Pyrénées*, janvier-février, mars-avril, septembre-octobre 1899; janvier-février, mars-avril, juillet-août, septembre-octobre 1900.

2. Ont intrigué en faveur de l'aristocratie en procurant une attestation de bonne conduite à un ex-noble; ont troublé la paix & la tranquillité qui régnaient dans la ville & dans la Société populaire.

3. Renvoyés devant le tribunal révolutionnaire par le représentant Paganel, en séance à Saint-Affrique. Ne peuvent être jugés par le tribunal révolutionnaire de Toulouse & doivent être renvoyés à la maison de justice de l'Aveyron, le délit ayant été commis dans ce département.

4. A été un des chefs du fédéralisme dans le département.

Digitized by Google

2 floréal : François Astrié, ex-prêtre, ci-devant vicaire de Saint-Augustin, commis à l'administration du district de Villefranche, habitant de Toulouse, accusé d'être un des auteurs du complot qui existe d'anéantir la liberté & l'égalité[1]. Peine de mort.

2 floréal : Pierre-Michel-Marie Burgère, homme de loi, habitant de Cahors, trente-six ans, accusé de complot pour détruire la liberté & l'égalité[2]. Peine de mort.

3 floréal : Jean-Baptiste Cazeneuve, trente-cinq ans, juge de paix[3] du canton de Blagnac (*sic*). Acquitté[4]. Le président, le tribunal & les jurés ont donné à l'accusé le baiser fraternel.

3 floréal : Jeanne Labat, environ vingt-sept ans, épouse de Dominique Copiac, tanneur, habitant de Mancioux (Gers); accusée d'avoïr tenu des propos contre révolutionnaires[5]. Acquittée.

Avant & après les audiences du tribunal révolutionnaire, le tribunal criminel du Département prononça, dans les formes ordinaires, plusieurs condamnations capitales. Un grand nombre de personnes, nées ou domiciliées dans la Haute-Garonne, furent aussi condamnées par les tribunaux révolutionnaires, les tribunaux criminels ou les commissions militaires dans diverses parties de la France[6]. En voici la liste par séries alphabétiques :

1. A médit du représentant Dartigoeyte, a avili la Convention dans un de ses membres, a alarmé le peuple sur les subsistances, & a répandu des nouvelles alarmantes.

2. La base de l'accusation repose sur deux lettres écrites les 3 & 28 octobre 1792, par l'accusé à son frère. Ces lettres, dit l'accusation, sont des plus contre-révolutionnaires.

3. Aurait tenu des propos tendant à avilir la Convention nationale & à nuire à la vente des biens des émigrés.

4. Cette sentence n'a pas été plutôt prononcée que le peuple y a donné son approbation par de grands applaudissements & par des cris répétés de *Vive la République! Vive la Montagne!* Le peuple s'est porté en foule dans le parquet vers Cazeneuve.

5. Aurait dit : « Nous avions un roi & nous en aurons un. » L'accusée nie. Cette affaire est la dernière portée sur le plumitif.

6. Bulletin spécial publié par la Convention nationale, aux Archives de la Haute-Garonne. Pour tout condamné à mort, la peine n'est pas mentionnée, afin d'éviter des répétitions fastidieuses.

Digitized by Google

Pierre Belmont, fusilier au 91e régiment, 15 frim., trib. rév. de Marseille.

Jean-Joseph Bordes, bachelier ès lois, 7 sept. 1793, trib. crim. du dép.

Léon Cassenacq, empl. aux subs. milit. de l'armée de l'Ouest, 1er sept. 1793, trib. crim. du département.

Armand Delpech, nég. à Villefranche-Lauragais, 1er frim. an II, trib. crim. du département.

Antoine Denis, boulanger, 11 oct. 1793, trib. crim. du dép.

Jean-Pierre Duchein, ex-vicaire à Pointis-Inard, trib. crim. du dép.

Antoine Ducos, dit Saint-Germain, entreposeur de tabac, six ans de déportation, 28 août 1793, trib. crim. du département.

Jean Dubuc, dit Ambroise, employé dans les charrois de l'armée, 11 octobre 1793, trib. crim. du département.

Pierre Hazara, dit Barjac, prêtre de la Merci, 30 sept. 1793, trib. crim. du département.

Louis Jannot, laboureur, 27 pluviôse an II, trib. crim. du département.

Pierre Lestrade, boucher & aubergiste à Cournaudric, 23 brum. an II, trib. crim. du département.

Malpel, fils, de Toulouse, 17 frim. an II, trib. crim. du département.

Teulleris, cadet, de Toulouse, 16 frim. an II, trib. crim. du département.

Villaret, fils, de Toulouse, 17 frim. an II, trib. crim. du département.

Marie-Antoine Barras, de Toulouse, 24 germinal, trib. révol. de Paris.

Jean-Jacques Balzac, dit Firmi, ex-conseiller du Parlement de Toulouse, 1er floréal an II, commission militaire séant à Nantes.

Philippe-J.-M. Cussac, ex-conseiller au Parlement, 1er floréal an II, trib. rév. de Paris.

Anne-Joseph Lafond, ex-conseiller au Parlement, 1er floréal an II, trib. rév. de Paris.

Jean-François Montégut, ex-conseiller au Parlement, 1er floréal an II, trib. rév. de Paris.

Urbain-Elisabeth Ségla, ex-conseiller au Parlement, 1er floréal an II, trib. rév. de Paris.

Jean-Jacques-Marie-Joseph Martin, dit Ayguesvives, ex-présid. aux enquêtes au Parlement, 26 prairial an II, trib. rév. de Paris.

Paul Bertier, ex-conseiller au Parlement, 3 frim. an II, commission militaire séant à Auxonne.

Clément-Marie Blain, ex-conseiller au Parlement, 26 prairial an II, trib. rév. de Paris.

Pierre-Jean-Baptiste Bonhomme, dit Dupin, ex-conseiller au Parlement, 26 prairial an II, trib. rév. de Paris.

Victor Brandouin, prêtre, 14 floréal an II, trib. crim. du départ.

Digitized by Google

Samuel-Jacques-Eugène-Louis-François Buisson Daussonne, ex-conseiller aux requêtes du ci-devant Parlement, 26 prairial an II, trib. rév. de Paris.

Jean-Nicolas Burgère, notaire & juge au tribunal du district de Cahors, 1er prairial an II, trib. révol. de Paris.

Joseph-Henri Cassaine, ex-conseiller au ci-devant Parlement, 26 prairial an II, trib. révol. de Paris.

Jean-Paul Cazes, ex-conseiller au Parlement, Jean-Joseph Daguin, Henri-Benoît-Bruno Déliot, Bertrand-Marie Dortet, dit Boune-Bitionnet, Mathieu-Marie-Arnaud-Pierre Dubourg, Jean-Louis-René Gaillard, ex-conseillers au Parlement, condamnés le 26 prairial an II, tribunal révol. de Paris.

Dominique Dupuy, négociant de Toulouse, 4 prairial an II, tribunal révol. de Paris.

Jean Gilèle, de Saint-Anatoli, 17 floréal an II, tribunal militaire du 1er arrondissement de l'armée des Pyrénées occidentales.

Jean-Baptistes Jorre, de Toulouse, 13 germinal an II, commission militaire séant à Auxonne.

Joseph-Germ.-Paul Labroue, Jean-François Larraquan, François-Joseph Marquier, de Fajac, Antoine Miégeville, Raimond-Aud.-Philibert Montégut, Isidore Poulhariez, Louis-Isidore Poulhariez, Pierre-Marie-Emmanuel Reversac, Henri-Bernard-Catherine Sajot, Jean-François-Madeleine Savy, Pierre-Madeleine Senaux, ex-membres du Parlement, 26 prairial an II, trib. révol. de Paris.

Pierre Berdier, Jacques Berdier, de Seysses, 11 avril 1793, trib. crim. du département.

Rose Broumet, marchande, de Revel, 19 germ. an II, trib. crim. du département.

Pierre Garbonnet, capitaine au 41e régiment d'infanterie, de Toulouse, trib. rév. de Paris.

Joseph Coutaud, aîné, Jean-Pierre Coutaud, cadet, négociants à Toulouse.

Pierre Declais, de Toulouse, déportation pour deux ans, 26 sept. 1793, trib. crim. du département.

Blaise Dario, médecin de Mont-Unité (Saint-Gaudens), 11 messidor an II, trib. révol. de Paris.

Marc Derrey, maire de Toulouse, Jean Douziech, militaire, de Toulouse, 11 messidor an II, trib. révol. de Paris.

Jean Lassalle, 26 messidor an II, tribunal militaire du 1er arrond. de l'armée des Pyrénées occidentales.

Gabriel Latour, de Noé, 4 thermidor an II, trib. crim. du départ.

Georges Loubet, homme de loi, 11 messidor an II, trib. révol. de Paris.

Antoine Périés, 27 messidor an II, trib. militaire du 1er arrond. de l'armée des Pyrénées orientales.

Digitized by Google

Joseph Roudier, de Toulouse, 10 brumaire an II, trib. crim. du département.

Jean-Baptiste Ruffat, médecin, de Toulouse, 11 messidor an II, trib. révol. de Paris.

Sancené, ancien capitoul & officier de la Monnaie de Toulouse, déportation pour deux ans, 23 sept. 1794, trib. crim. du départ. du Nord.

Toussaint Sevenne, négociant, de Toulouse, 11 messidor an II, trib. révol. de Paris.

Pierre Fouque, de Montesquieu-Volvestre, 10 floréal an II, commission extraordinaire établie à Bayonne.

Dartigoeyte était à Toulouse le 9 pluviôse. Les arrêtés pris par le directoire étaient discutés à l'avance par la Société populaire en présence des représentants. La Société populaire invita le directoire du Département à siéger de huit heures du matin à trois heures du soir, afin que ses membres pussent assister aux séances de la Société. La municipalité, à qui pareille demande fut adressée, ne put se rendre à ce désir. Chaque comité de la commune dut pourtant envoyer un de ses membres aux séances.

La municipalité fut invitée par le Département à faire retirer les marbres déposés dans le cloître de la Daurade pour être employés à la décoration du temple de la Raison ou à la construction d'autres monuments nationaux[1].

Cammas présenta les projets relatifs à la décoration du temple de la Raison, avec plan, coupe & élévation. Ces plans furent communiqués à la Société populaire, aux représentants du peuple & puis exposés dans la salle des Illustres.

On conçut à ce moment le projet de construire un mur destiné à séparer la nef de l'église Saint-Etienne du chœur; ce projet, pas plus que les décorations dont Cammas soumit le plan à deux reprises, ne reçut aucune suite.

Dartigoeyte nomma Briant commissaire inspecteur pour tout ce qui concernait les arts. Ce commissaire avait le droit

1. Fonfrède, entrepreneur d'une manufacture d'étoffes de coton, avait été autorisé les 1er & 4 avril 1793 à s'établir dans les locaux des Jacobins. On dut, pour les besoins de l'armée, retirer ces locaux à Fonfrède qui, par arrêté du 11 pluviôse, fut autorisé en compensation à s'établir dans le cloître de la Daurade.

Digitized by Google

de recueillir partout les tableaux & monuments précieux qui pouvaient être conservés & placés dans le Muséum[1].

Les malades & les blessés encombraient les ambulances de l'armée des Pyrénées orientales; un arrêté des représentants du peuple ordonnait le logement des blessés & des malades chez les habitants les plus riches, à commencer par les plus suspects. La Société populaire était en même temps chargée de l'exécution d'un autre arrêté prescrivant de surveiller les employés des hôpitaux militaires & aviser à ce que les secours qui doivent être prodigués à nos braves défenseurs leur soient exactement administrés.

Le 21 pluviôse (9 février 1794), le district de Toulouse prit un arrêté ordonnant la démolition des clochers jusqu'aux combles des bâtiments. Les matériaux devaient être employés pour la République ou être vendus. Le 28, on fit dresser un devis pour la démolition du clocher de Saint-Etienne.

Dartigoeyte poursuivit tous les citoyens compromis dans les réunions des corps constitués tenues en juin 1793. S'étant rendu le 6 ventôse à Mont-Unité (Saint-Gaudens), il prit un arrêté relatif à l'épuration des autorités de ce district[2]. Le motif en était qu'il avait adopté les principes fédéralistes; que Cazaux, son président, devenu depuis commandant du bataillon de la levée en masse, se rendit à Toulouse à l'assemblée des autorités; que Sartor était, le 24 juin, à Montréjeau pour faire adopter les mesures girondines par l'assemblée primaire. Cazaux, Cazes, Sartor, Court, Dario, Dasties furent arrêtés; on les emprisonna à Toulouse, dans la maison de Sainte-Ca-

1. Les grilles de fer qui étaient dans la grand'chambre du palais furent portées au parc d'artillerie. La commune de Grenade prenait, le 20 pluviôse (8 février 1794), une délibération portant qu'à la diligence de la municipalité on devait transporter à Toulouse tout le cuivre provenant des églises, dont il était fait hommage à la République, ainsi que tout ce qui restait d'argenterie ayant servi au culte : trois calices avec leur patène, dont un de vermeil; trois ciboires d'argent. Ensemble, 17 marcs & 550 livres de cuivre poids de marc. Les citoyennes de Grenade joignirent à cet envoi 97 livres de bandes ou compresses & 87 livres de charpie.

2. Saint-Béat devint alors Entre-Mont, & Saint-Martory Montagne-sur-Garonne.

Digitized by Google

therine. Dartigoeyte invitait les Sociétés populaires à s'épurer, à chasser de leur sein les fédéralistes, les patriotes de nouvelle date, les modérés, les muscadins, &c., « pour ne conserver que ces enfants robustes de la liberté, ces montagnards fidèles que les poignards des assassins n'intimident pas ; que l'or, l'ambition, la mollesse ne corrompent pas. »

Rentré à Toulouse, l'envoyé de la Convention, mû par les mêmes sentiments qui venaient de le faire agir à Saint-Gaudens, « ... voulant poursuivre les Girondins & se montrer contre eux aussi terrible que la loi, » prit un arrêté aux termes duquel l'administration du district fut tenue de se faire apporter tous les registres des assemblées sectionnaires & de former un tableau de tous les présidents, secrétaires & députés de ces assemblées. Si, dans le délai d'une décade, ce tableau n'était pas remis, les membres du district devaient être traités comme fédéralistes. Les maires qui avaient convoqué les assemblées sectionnaires durent aussi être désignés au représentant du peuple. Les directoires des Départements du Gers & de la Haute-Garonne durent dans le même délai fournir l'état nominatif des membres du conseil général qui adhérèrent *aux mesures liberticides* en indiquant si ces représentants étaient ou non dans des maisons de réclusion. Les Sociétés populaires furent aussi invitées à indiquer *franchement* les administrateurs de district entachés de fédéralisme.

Le registre des assemblées tenues à Toulouse fut remis au président du Comité de surveillance de la Commune.

L'état sanitaire des prisons était mauvais. Benet, Lamarque, Tarbès, Larrey furent désignés pour visiter Sainte-Catherine. Quatre membres de la Société populaire les accompagnaient. Ces commissaires demandaient, le 12 ventôse : 1° que les femmes fussent transférées au Sénéchal, afin de diminuer le nombre de prisonniers qui pouvaient à peine contenir dans la prison ; 2° de faire les recherches convenables relativement aux dons faits par les prisonniers qui ont été suppliciés ; 3° de faire fournir aux prisonniers la paille nécessaire dont ils ont un pressant besoin ; 4° sans nuire à la sûreté de la détention des prisonniers, supprimer les cachots.

L'agent national près le Conseil général de la Commune

Digitized by Google

requit l'application de la loi du 18 vendémiaire ordonnant la confiscation des domaines, maisons ou parcs des particuliers qui n'auraient pas fait disparaître les signes de royauté ou de féodalité. Le 8 ventôse, le district rappelait à la municipalité que le décret des 29 & 30 vendémiaire an II ordonnait le séquestre des biens des prêtres déportés; le district voyait avec peine que l'exécution de ce décret éprouvait beaucoup de retards dans la commune de Toulouse; on devait dresser un état de tous les prêtres domiciliés à Toulouse & porter comme émigrés les manquants. La municipalité fit la promesse « de se retirer pardevant la Société populaire, pour prendre, conjointement avec des membres de cette Société tous les renseignements convenables sur l'existence des calotins, tant de ceux qui étaient originaires de cette cité que de ceux qui avaient un domicile commun. » Le même jour on demande pourquoi les biens de Bernadet, ancien curé de Saint-Etienne, ne sont pas séquestrés; même réclamation au sujet des prêtres Diouzède, Soulan, Ducasse, Chabanettes, ci-devant curé de Saint-Michel & député à l'Assemblée nationale.

Dartigoeyte emprisonnait journellement des suspects. Chacun craignait d'être frappé : c'est à ce moment que la délation fut largement pratiquée à Toulouse par les haineux ou les poltrons. Le frère dénonçait son frère, & les Comités provoquaient ces délations.

« Tartanac, amidonnier, logé hors de la porte du Basacle, est venu nous dénoncer François Tartanac, son frère, ci-devant professeur augustin; il nous a laissé un état de ses effets & nous a dit, de plus, qu'il y avait une maison du chef paternel, rue des Tourneurs[1].

« Lamorelle, logé à Saint-Cyprien, a un frère qui a suivi le comte d'Artois en Piémont. Martin, rue Bouquières, gère les biens de cet émigré, qui sont considérables. »

Rouquier remet un état que la « nommée Cassan, guillotinée », lui avait remis à l'époque de sa réclusion.

Lassalle, aubergiste au Griffon-d'Or, se dit détenteur d'un cabriolet découvert que Faverolles, de Paris, inspecteur

1. Archives municipales, registre du Comité de sûreté.

Digitized by Google

des fourrages, « soi-disant guillotiné », lui avait laissé lors de son passage.

Jean Gleyze, officier municipal de la commune de Caux, prés Pézenas, membre de la Société des Jacobins, écrivait aux membres du Comité de surveillance de la Société populaire pour dénoncer l'ex-noble Fleury, comme ayant deux enfants émigrés. « ... Ledit Fleury a avec lui un prêtre travesti qu'on appelle Jean-Pierre, originaire de la commune de Puichéry, prêtre qui fanatiserait le genre humain, prêtre qui doit être incarcéré pour la vie, ainsi que tous les individus de la maison dudit Fleury père, chez lequel on trouvera beaucoup de papiers de féodalité contraires à la loi & à l'esprit républicain. »

La réponse fut envoyée le 28 ventôse; on n'avait pu mettre la main sur Fleury, qui, dans sa soumission à l'emprunt forcé, n'avait déclaré qu'un enfant mâle du nom d'Urbain. Quoi qu'il en soit, la dénonciation « fournit la preuve qu'il a un « domaine dans Caux. Il n'en faut pas davantage pour lancer « le séquestre, sauf à lui à justifier de la non-émigration de « ses enfants... Sois convaincu que ce qu'il possède dans no- « tre département va être déclaré bien national, & qu'il aura « furieusement de travail s'il réussit à se soustraire à notre « vigilance... »

Le 18 germinal, Gleyzes écrit de nouveau aux membres du bureau des émigrés. Il a fait pratiquer la saisie des biens de Fleury, & envoie quatre baptistères pour prouver que Fleury a trois fils dont il a caché l'existence au moment de l'emprunt forcé; cela doit le faire condamner à mort par le tribunal révolutionnaire.

« Il doit être facile de le faire arrêter à Toulouse, à moins qu'il ne se cache à Puycheric, près de l'étang de Marseillette; chez un nommé Périer, officier de santé, qui a un frère prêtre, qui est le mentor de Fleury & le conducteur de ses trois enfants mâles qu'il a amenés en Espagne. Ce prêtre est un petit qui s'habille de toute couleur; en conséquence faites le nécessaire pour l'arrestation de toute cette famille, tant mâles que femelles, par la raison qu'il pourra en résulter beaucoup de nouvelles pour la République. »

Digitized by Google

« Fleury est enfin arrêté, répond le Comité de Sûreté de Toulouse, le scellé est à ses appartements. On s'occupera dans peu de temps de sa personne. Quant à l'officier de santé, écrivez-en à votre district. » Cette réponse est du 23 germinal. Le 1er floréal, Gleyzes écrit de nouveau pour savoir si quelqu'un de sa commune s'intéresse à Fleury, & demande que la réponse soit adressée à lui-même.

Le bureau des émigrés envoyait au district le nom de plusieurs prêtres déclarés émigrés, entre autres une déclaration faite par Ortric jeune, de Baziège, frère de Gervais-Joseph & de Jean-Marie Ortric, ci-devant vicaire de Saint-Etienne[1].

Le 26 ventôse, Jacques Daram, laboureur d'Escalquens, dénonça Latannier, ci-devant curé de Portet, qui avait, étant en état d'arrestation dans la maison Soulages, derrière Saint-Barthélemy, fait porter dix-neuf pièces de vin chez Idrac, perruquier à Sainte-Claire[2]. Le même avait fait déposer du salé d'oie & de cochon chez la dame Azimon. Le dénonciateur ajoute que des meubles sont cachés dans le galetas de Soulages. Latannier avait beaucoup d'argenterie; il avait hérité de celle de son frère, curé de Pinsaguel. L'argenterie & le numéraire que Latannier possède doivent être cachés dans une cave de la maison Soulages. Châteauneuf, ancien jésuite, mari de la citoyenne Bastard, fille du professeur, logé rue Saint-Remési, vient souvent voir Latannier, qui avait fait, il y a quatre ou cinq mois, un testament en sa faveur. Les biens de Latannier ont été séquestrés à Escalquens. Daram fait cette dénonce en vertu de la loi comme bon républicain; il veut jouir des avantages que lui donne la loi. On mit les scellés au galetas & à la cave désignés[3].

1. Un de ces deux frères fut plus tard curé de la Dalbade; l'autre devint évêque.

2. Cet Idrac était le père du Dr Idrac qui fut médecin à Toulouse.

3. On y découvrit de l'or, de l'argent en espèces, une jatte avec son pot-à-eau d'argent, un gobelet & deux couverts aussi d'argent. Les barriques avaient été trouvées vides chez Idrac. Une perquisition chez Châteauneuf n'avait amené aucun résultat. La disette de papier avait fait mettre tous les détails sur une seule lettre. Les membres du bureau des émigrés signalent ce fait aux membres du district & se disent assurés que *l'abondance des matières* ne sera pas une cause d'erreurs.

Digitized by Google

Jean Bertrand, prêtre déporté, avait déposé ses effets chez des imprimeurs & chez des libraires; on en avait trouvé chez Pijeon, chez Robert aîné, chez Manavit.

Jean-Marie Lacoste, curé de Fourquevaux, était mort il y avait dix-huit mois chez sa belle-sœur; sa succession avait été partagée. Voulant la saisir, on proposait de le supposer émigré, puisqu'il était mort insermenté.

Dans la suite de leur correspondance, les membres du bureau des émigrés rendent compte au district des procès-verbaux dressés, des arrestations opérées; ils signalent les sommes dues par des tiers à des déportés ou à des émigrés dans les termes en honneur à ce moment : « ... Cette prêtraille, au milieu de laquelle nous remarquons plusieurs chanoines, c'est-à-dire les cochons bénis de la tribu, doit posséder bien d'autres propriétés que celles que nous vous indiquons. Nous allons en rechercher les traces avec notre zèle ordinaire... Citoyens, notre lettre vous accompagne divers effets ci-devant consacrés aux superstitieuses momeries de nos charlatans en calotte; vous les trouverez mentionnés & détaillés dans le procès-verbal ci-joint de descente dans la maison ci-devant appelée collège Saint-Raymond; ces effets paraissent appartenir aux prêtres Justrobe & Vidal, que nous vous avons dénoncés comme émigrés. Nous nous occupons à former une suite à cette liste, surtout par les recherches que nous faisons de tous les prêtres partis dans les mois d'août & septembre 1792. Nous sommes persuadés qu'il y en a une grande partie d'ignorés. Nous finissons par vous annoncer quatre procès-verbaux sous les nos 2, 3, 4, 5, concernant les dépouilles de quelques prêtres morts dans la maison de réclusion Sainte-Catherine. Nous vous invitons à débarrasser le plutôt possible le concierge de cette maison de cette triste fripperie dont les rats sont prêts à faire un dernier morceau. »

Les subsistances continuaient à manquer. Des rassemblements quotidiens avaient lieu devant les boutiques des boulangers & des bouchers. Le savon & l'huile d'éclairage manquaient aussi. On dut offrir des primes pour faciliter l'arrivée du savon à Toulouse, afin que les particuliers & les hôpitaux pussent laver leur linge. Pour l'éclairage, on n'éclairerait

Digitized by Google

que jusqu'à une heure après minuit, « imitant en cela la ville de Paris. »

Des représentations gratuites étaient données au peuple. Du 10 nivôse au 10 ventôse an II, le directeur reçut 4,200 livres. On faisait jouer des ménétriers sur les promenades les jours de décade. Les orchestres étaient au nombre de quatre : un dans la ville, un à la porte Arnaud-Bernard, un au Boulingrin & un au quai Saint-Cyprien [1].

Une musique guerrière devait, par sa présence, donner plus de pompe aux fêtes civiques. Elle était composée de dix-sept musiciens dont le salaire fut fixé, comme celui des soldats de la République, à 15 sous par jour [2].

Le temple décadaire était toujours à l'église Saint-Etienne mais chaque quartier éprouvait le besoin de posséder le sien. Le 22 ventôse, les montagnards du 11me bataillon demandaient les ci-devant églises de Saint-Pierre ou du Taur pour leur temple.

Le 26 ventôse, une proclamation visait « les muscadins & les muscadines qui affectent, les jours de décade, de se rendre à l'Esplanade & autres lieux pour y former des groupes particuliers, y étaler un luxe & une arrogance qui insultait à la simplicité des vrais républicains » [3].

1. Il y avait quinze musiciens. Le salaire de chacun d'eux, d'abord fixé à 3 livres, fut élevé à 5 livres; ce salaire étant fortement diminué par la consommation extraordinaire de cordes & par les frais de buvette. On dansait en plein air; il eût été impolitique de laisser danser dans des lieux renfermés, la surveillance publique ne pouvant parer aux suites qu'entraîneraient les rassemblements.

2. Il y avait quatre clarinettes, quatre octavins, deux cors, deux bassons, deux timbales, une trompette, un serpent, une grosse caisse.

3. La mode inaugurée par les sans-culottes en 1793, & surtout en 1794, était une grande négligence dans la tenue. Les étoffes neuves devaient être réservées aux militaires, les patriotes devaient se vêtir chez les fripiers. Ils affectaient de ne porter que de vieilles chaussures, quelques-uns des sabots. C'était une manière d'opposition au parti dominant de se vêtir d'une façon convenable. De là l'appellation de muscadin & de muscadine. Ce nom, resté populaire à Toulouse, est encore appliqué à un homme ou à une femme du peuple dont la mise paraît être recherchée.

Digitized by Google

On arrêta à Paris, le 24 ventôse, Hébert, Rousin, Vincent, Momoro, Clootz & autres pour avoir attaqué la Convention & les ministres. Ils furent condamnés à la peine de mort le 1er germinal. Le 6 (27 mars 1794), les administrateurs du Département de la Haute-Garonne rédigèrent une adresse à l'occasion des nouveaux dangers qu'avait courus la République.

La Convention se décimait elle-même.

On dressa, à Paris, l'acte d'accusation contre Chabot, Fabre d'Églantine[1], Bazire, Delaunay, Julien (de Toulouse), Hérault-Séchelles, Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, &c. Ils comparurent le 13 germinal devant le tribunal révolutionnaire. Danton & les autres accusés se défendirent avec véhémence. La Convention autorisa la mise hors des débats des accusés qui résisteraient ou qui insulteraient la justice nationale. Ce décret fut appliqué le 16 germinal par le tribunal révolutionnaire, qui mit les accusés hors des débats pour avoir manqué de respect à la justice & les condamna à mort[1].

A Toulouse, Dartigoeyte cherchait à imiter ou à dépasser les rigueurs de la Convention. A la suite de quelques troubles à Saint-Sulpice & à Montgazin, à propos du recensement des grains, il prit un arrêté où on lit : « ... Considérant que l'attroupement qui vient de se former à Saint-Sulpice & à Montgazin est un acte d'extravagance qu'il serait impossible de concevoir si on ne savait que les royalistes, les fédéralistes, les aristocrates, sont capables de tous les forfaits, & tellement frappés d'aveuglement par le dieu de la Liberté qu'ils viennent se présenter eux-mêmes sous le glaive de la guillotine. »

L'arrêté donne trois heures aux habitants pour se soumettre; passé ce délai, ils seront déclarés en état de révolte, le représentant du peuple s'y transportera avec la force armée & le tribunal révolutionnaire. Les noms de ces communes seront changés. Les maires, officiers municipanx ou agents nationaux devront dénoncer les coupables ou ils seront eux-mêmes regardés comme suspects. Devaient être conduits à Toulouse les

1. Fabre avait reçu un Œuillet à un concours des Jeux Floraux. Voulant ajouter à son nom patronymique le nom d'une des fleurs distribuées, il choisit l'Eglantine, bien qu'il ne l'eût jamais obtenue.

Digitized by Google

curés de ces deux localités, ainsi que tous les autres prêtres ou ci-devant privilégiés, nobles, seigneurs qui peuvent exister.

L'arrestation de Gros, curé de Saint-Sever, fut une occasion pour Dartigoeyte de généraliser la mesure prise contre les curés de Saint-Sulpice & de Montgazin ; « ... tous les prêtres qui se trouvent aujourd'hui sans fonctions, parce que les églises ont été abandonnées ou fermées d'après le vœu du peuple, seront tenus de se rendre au chef-lieu du district, & ce, quand bien même ils se seraient déprêtrisés postérieurement à l'abandon ou fermeture des églises [1]. Si les municipalités négligent l'exécution de ces ordres, elles seront déclarées suspectes, & par suite mises en réclusion. Les citoyens qui recéleraient des prêtres seront poursuivis devant le tribunal révolutionnaire. En cas de trouble, de résistance aux lois & aux arrêtés dans les communes où les prêtres exercent encore leur culte, ils en seront déclarés auteurs, & comme tels on les traduira devant le tribunal révolutionnaire... La municipalité de Toulouse fera sur-le-champ des recherches & des visites domiciliaires pour connaître & faire arrêter tous les prêtres cachés, ainsi que les citoyens non domiciliés qui ne pourraient justifier de leur civisme. Il en sera usé de même dans les autres communes. Tous les certificats de civisme accordés aux ci-devant nobles sont annulés. »

Les comités de surveillance doivent faire reclure tous les ci-devant nobles. Sont exceptés de ces mesures ceux qui, depuis 1789, ont constamment développé un patriotisme énergique ; à cet effet (s'il en existe quelqu'un), ils devront présenter au Conseil général de la Commune le tableau de leur vie politique appuyé de faits ; ce tableau devra être approuvé par le Conseil général de la Commune, par la Société populaire, par le Conseil général du district & par le Comité de surveillance. Faute de ces quatre attestations réunies, ils subiront la réclusion.

D'autres affaires occupaient pourtant les différentes autorités [2].

1. Le contre-coup des événements avait fait fermer un grand nombre d'églises dans les communes rurales ; les curés constitutionnels avaient eux-mêmes disparu.

2. Un arrêté, relatif aux haras, défend de donner des baudets aux juments, afin de ne pas favoriser l'élève du mulet & le commerce avec l'Espagne. Une grande quantité de petits cochons & de truies pleines

Digitized by Google

Le parti royaliste, toujours militant, espérait profiter de l'agitation causée par les malheurs publics pour ramener l'ancien régime. Le 15 germinal (4 avril 1794) Pinel & Cavaignac, représentants en mission près l'armée des Pyrénées occidentales, lancèrent un ordre d'arrestation contre Garat de La Chambre, ci-devant seigneur d'Urgens. Le motif était une lettre faisant appel aux ennemis de la France :

« *Samalet*, 1er *mars*. Persévérez, Monsieur, dans le projet d'entrer; voici le moment favorable; nous sommes tous à la famine. Les déserteurs sont en si grand nombre dans ce pays[1] que l'éclat n'est pas loin. Si l'Espagnol veut, vous ferez à votre aise. M. d'Urgens & M. Sorbus travaillent de tous leurs

ayant été entrés à Toulouse, la municipalité prend un arrêté, afin de préserver la destruction de l'espèce : on ne pourra tuer de porc à moins de 150 livres pesant.

Aucun soin n'était apporté à la culture du sol. La culture des fèves était fort négligée par suite d'une demande d'augmentation de salaires de la part des cultivateurs; les travaux des vignes se faisaient avec de telles difficultés que, le 10 germinal (30 mars 1794), les administrateurs du district invitèrent la municipalité à prendre des mesures pour que la taille des vignes fût terminée dans la décade.

On supprima officiellement, le 12 germinal, la chapelle de la maison commune & on y installa le bureau de police intérieure & extérieure. En germinal, la municipalité de Toulouse paya à Joseph Penna 300 livres pour la démolition des croix placées aux clochers & aux églises de Toulouse. Un autre maçon, du nom de Bernard, reçut aussi 178 livres pour journées employées à enlever les croix dans la banlieue. On mit en adjudication, moyennant 926 livres 15 sols, « des ouvrages à exécuter pour faire disparaître des édifices publics & particuliers tous les signes de la royauté & de la féodalité ».

1. Un cahier de dénonciations aux Archives municipales confirme cette allégation. Dès 1793, il n'y avait pas de jour où quelque déserteur ne fût signalé. En l'an II, il en était de même; on fut obligé de faire des perquisitions pour la recherche des déserteurs & des réfractaires. Dans le registre de correspondance, lettre 84, on trouve l'ordre suivant : « Nous te prévenons que tu as été nommé commissaire pour faire la visite de la 9e section; tu pourras t'adjoindre quelques bons sans-culottes pour t'aider dans ce travail, &, comme nous avons lieu de le croire, tu trouveras dans tes recherches des jeunes gens depuis dix-huit jusqu'à vingt-cinq ans, tu les feras conduire aux Hauts-Murats par deux citoyens voisins que tu requerras au nom de la loi. »

Digitized by Google

moyens, le premier en embauchant les déserteurs en secret, & l'autre en mettant plus de régularité qu'il ne faut à ses commissions[1]; tous les deux s'entendent & ce sont eux qui doivent commander sitôt que le premier mécontentement se montrera; il y a plusieurs de mes amis qui se prêtent & qui se prêteront. Costadonat est terrible; je n'ai pas osé le mettre dans le secret, j'ai essayé de le corrompre, mais il m'a été impossible. Il tient toujours le fait des chevaliers de Don Quichotte dans l'ordre des Çà-Ira, mais nous lui ferons bientôt son compte, car il le mérite; il est tout sans-culotte[2]. L'avocat Darbin nous sert aussi, car les déserteurs passent souvent chez lui, à Serres, où il s'est retiré. Dites à l'Espagnol que tous les nobles & seigneurs de ce pays sont à leurs secours & que s'ils peuvent approcher Bayonne ils seront maîtres. J'espère que les Carmagnols danseront mal à leur aise. Ce sera pour le 1er juin qu'il convient de choisir ce coup d'essai, parce que la famine y sera plus que toute l'année. J'attends cette époque avec le désir de vous embrasser, &c. Signé Dumartin. — *A Monsieur l'abbé Juncarot, au camp des émigrés, sur la montagne de la Rhune, en Espagne.* »

Les représentants près l'armée de Bayonne, Cavaignac, Pinel & Monestier, étaient en séance à Dax lorsqu'ils apprirent que le 17 germinal (6 avril), au moment où leur collègue Dartigoeyte passait dans une rue de la ville d'Auch, une brique faillit l'atteindre en tombant près de lui. Ils virent dans cet accident ou dans cette tentative de crime une sorte de ramification entre les projets développés dans la lettre saisie chez M. d'Urgens & les tentatives d'insurrection qui avaient

1. Ce Sorbus jouait au patriote & paraissait même plus révolutionnaire que les vrais adeptes de la Révolution. Un grand nombre de faits confirment l'allégation contenue dans cette lettre; on cherchait à pousser les choses à l'extrême pour amener une réaction. Voir aux Archives municipales, *Cahier des dénonciations en* 1793, relié, dos rouge.

2. Cette menace est encore un vrai signe de ce temps, où le mépris de la vie était passé comme une fièvre dans toutes les classes & dans tous les partis. On parlait froidement de guillotine & d'assassinat comme de la chose la plus naturelle du monde, & ces dires n'étaient malheureusement pas de vains mots.

Digitized by Google

amené la mort des hébertistes. Dans leur opinion, cette conspiration devait avoir des ramifications à Auch; leur arrêté en fait foi : « ... Considérant qu'en même temps que la Convention nationale devait être égorgée, chacun des représentants envoyés par elle dans les départements & auprès des armées avait derrière lui son assassin prêt à le poignarder; que ces affreux complots avaient pour objet de dissoudre la République, d'allumer la guerre civile & de relever le trône des tyrans... »

Une commission extraordinaire créée à Bayonne devait se rendre à Auch afin d'y procéder sur-le-champ au jugement de tous les prévenus de l'assassinat; cette commission jugera ensuite ceux qui seront soupçonnés d'avoir trempé dans la conjuration du département des Landes, & généralement tous les prévenus d'attentat contre la liberté du peuple. A la réception de l'arrêté, l'administration du district d'Auch fera dresser la guillotine sur la place publique.

Il est assez difficile de tracer une esquisse exacte de ces temps fiévreux où les citoyens étaient injustement soupçonnés, où la chute d'une brique de l'échafaudage d'un maçon faisait dresser la guillotine. Le registre de correspondance du bureau de la sûreté[1] donne cependant de curieuses indications.

Le 8 germinal, la municipalité de Toulouse répondait à celle de Pamiers, demandant un personnel pour remplacer les Sœurs de charité, qu'elle était dans l'impossibilité de répondre à son désir, n'ayant pu encore remplacer les Sœurs de Toulouse.

A propos du non-allumage de tous les réverbères du parc d'artillerie, la municipalité écrivait : « ... Cette négligence ou affectation étant très coupable, nous ne pouvons qu'assumer sur ta tête la responsabilité d'un objet de cette nature[2].

On écrivait au Comité révolutionnaire d'Agde pour qu'il procédât à l'arrestation de militaires dont les attaches étaient suspectes. Le Comité révolutionnaire se trompait & faisait

1. Archives municipales de Toulouse.
2. Lettre n° 80.

Digitized by Google

arrêter des homonymes. On continua à rechercher les premiers désignés, mais ceux qui avaient été incarcérés par erreur étaient retenus[1]. La municipalité, à l'occasion du passage à Toulouse de onze prêtres déportés par le Département de l'Aude & envoyés à Bordeaux, écrivait à l'administration du Département pour joindre à ce convoi les individus condamnés à la même peine existant dans les prisons de Toulouse. Les déportés recevaient 3 livres par dix lieues de route[2].

Le curé de Blagnac, Fraisengues, avait été appelé à Toulouse par deux inconnus & mis en état d'arrestation. La municipalité de Blagnac est informée du fait[3].

Un gendarme du nom de Duffaut était en état d'arrestation à Cahors. La municipalité, appelée à donner des renseignements sur son compte, écrit que sa conduite depuis la Révolution n'offre rien de saillant, si ce n'est une *exactité* dans le service. Quant à la manifestation de ses principes, les patriotes n'ont pas cru devoir y apercevoir de l'énergie, sans néanmoins qu'ils puissent le considérer comme suspect[4].

Alexandre Sambucy était venu à Toulouse pour faire plaider un procès de famille; il fut reclus comme suspect[5]. Un individu, nommé Castel, arrêté par mesure de sûreté générale, fut retenu pour avoir, au commencement de la Révolution, récusé un juge de paix & avoir cru au prochain retour du Parlement[6].

Le régime des prisonniers était réglé par Dartigoeyte sur l'avis du comité révolutionnaire. Les hommes qui étaient aux postes de surveillance empêchaient l'entrée de certains aliments dans les prisons, mais ils les confisquaient[7].

Le commandant de place était invité, le 4 messidor (22 juin 1794), à mettre une ou deux sentinelles à la porte de chacun des parlementaires guillotinés à Paris & dont les familles

1. Lettres 90, 92.
2. Lettre 98.
3. Lettre 102.
4. Lettre 105.
5. Lettre 108.
6. Lettre 116.
7. Lettre 120.

Digitized by Google

habitent Toulouse. Les sentinelles devaient veiller à ce que rien ne sorte desdites maisons[1].

Deux prêtres avaient été conduits de Muret aux prisons de la Maison commune pour y être *jugés* par le Comité révolutionnaire; le district de Muret n'avait pas indiqué les motifs de l'arrestation. Un d'eux avait abdiqué la prêtrise depuis plusieurs mois[2].

Un perruquier d'Auterive demande au bureau de sûreté s'il peut raser dans sa boutique ou ailleurs le jour de décadi. On lui répond : « Nous pensons, ainsi que toi, que tu peux raser & peigner soit dans ta boutique ou ailleurs, même le jour de décadi. »

Du 16 germinal au 9 thermidor (5 avril-27 juillet 1794), fut établi un régime qui amena par son horreur la fin de cette fièvre de tyrannie. Depuis la chute des Girondins, les Comités gouvernaient; les ministres n'étaient que des expéditionnaires. La Convention ne discutait plus; elle se bornait à décréter les mesures dont le Comité de Salut public discutait l'opportunité. Ce dernier, voulant concentrer de plus en plus entre ses mains l'administration & le pouvoir, supprima les Comités révolutionnaires des Communes, provoqua la dissolution des Sociétés sectionnaires de Paris où il ne resta que celle des Jacobins, abolit les ministères & institua douze Commissions sous sa dépendance administrative. Il fit rendre par la Convention un décret mettant hors la loi les ex-nobles ou les étrangers en guerre avec la République trouvés après un délai d'un mois dans Paris, les places fortes ou les villes maritimes. Tous les citoyens devaient informer les autorités des discours inciviques & des actes d'oppression dont ils auraient été les victimes ou les témoins. Celui qui se sera plaint de la Révolution, s'il n'est sexagénaire ou infirme, sera déporté à la Guyane. Les prévenus de conspiration seront traduits de tous les points de la République au tribunal révolutionnaire de Paris. Les Comités de Salut public & de sûreté générale devaient rechercher promptement les complices des conjurés & les faire traduire au tribunal.

1. Lettre 126.
2. Lettre 131.

Digitized by Google

Ce décret, voté à l'unanimité, fut bientôt mis à exécution dans la France entière. Dartigoeyte l'appliqua à Toulouse dans toute sa rigueur; dès le 29 germinal, le Conseil général de la Commune eut à statuer sur les pétitions de plus de cent citoyens arrêtés en vertu des ordres du représentant en mission. Voici leurs noms avec les réponses faites à leurs réclamations :

Berdole, dit Lalande, en liberté d'après les informations prises sur sa vie politique. — Jacob Bonhomme du Pin, réclusion. — Laujon, ex-noble, en liberté d'après sa vie politique. — Daunassans, ancien officier, en liberté; motif, le besoin qu'il a d'être auprès d'un oncle octogénaire & duquel il reçoit la subsistance. — Nicol, en liberté; n'est pas compris dans la classe des pères d'émigrés; n'a manifesté depuis la Révolution aucun signe d'incivisme; reconnu d'ailleurs très populaire. — Duprat, en liberté; reconnu en état de démence. — Roucous, dit Saint-Amans, en liberté comme étant utile à la chose publique par l'exploitation d'une mine d'alun; n'a jamais agi dans un sens contraire à la Révolution. — Fleyres, en réclusion, vu son aristocratie prononcée. — Dutrein aîné, en liberté, d'après les informations prises sur sa vie politique & les certificats de son service dans les armées. — Etienne Desclaux, la réclusion chez lui, vu son grand âge. — Cazals, reclus.

Vieussans, en liberté, ayant été arrêté comme noble & ne l'étant pas. — Brailli; on passe à l'ordre du jour. — Daunassans, en liberté; motifs : son peu de fortune & ses infirmités reconnues, suite de vingt-deux ans de services. — Pratviel fils, en liberté; l'empressement qu'il a mis à s'acquitter des devoirs que la nature lui imposait en faveur de deux de ses enfants en s'unissant à leur mère enceinte & sans fortune; sa vie simple & retirée. — Danceau, en réclusion comme aristocrate prononcé. — Miramont, en liberté; a donné depuis la Révolution des preuves non équivoques de son amour pour elle. — Chauliac, en liberté; motifs : sa conduite dans les différentes places qu'il a occupées dans les dernières administrations. — Delor, en liberté par suite de son attachement à la Révolution. — Cominhian, en liberté. — Vidal, dit Lacoste, en liberté); n'est pas noble.

Delherm, administrateur du département, en liberté; a manifesté des principes révolutionnaires. — Dolive, en liberté; motifs : son civisme. — Viguerie père, en liberté; a manifesté des principes patriotiques par ses paroles & par ses actes. — Justin Taverne, ci-devant curé (*sic*) de la Daurade, en liberté; motifs : la connaissance intime de sa vie patriotique. — Dubreuil, général de brigade, en liberté; attachement à la Révolution reconnu. — Jouvé, officier, en liberté; a toujours été constant dans les principes des vrais sans-culottes. — Tru-

Digitized by Google

belle, en liberté; civisme reconnu. — Pavie fils, en liberté; preuves de patriotisme. — Guillermin, en liberté; a manifesté des sentiments d'humanité & n'a jamais pratiqué que les sans-culottes. — Déjean, ex-prêtre, ci-devant curé de Lévignac, en liberté; n'a cessé de donner des preuves non équivoques de son amour pour la liberté & l'égalité.

Boisfranc, en liberté; n'a cessé de montrer par des actes de bienfaisance & d'humanité envers les sans-culottes son attachement à la Révolution. — Vaissié, en liberté. — Teynier, vu ses incommodités, restera consigné chez lui. — Gounon aîné, fabricant d'indiennes, en liberté; motifs : les principes qu'il a constamment manifestés depuis la Révolution. — Ribonet oncle, en réclusion chez lui à cause de son grand âge & de ses infirmités. — Villeneuve-Beauville; vu son grand âge en réclusion chez lui. — Chirac père; en réclusion chez lui. — Lecomte, en liberté, vu sa conduite politique. — Laporte, en liberté; a toujours professé des principes patriotiques. — Bonfontan, reclus; n'a pas donné des preuves suffisantes de patriotisme.

Supplici, reclus comme ex-noble. — Avisard, en liberté, vu les preuves non équivoques de son civisme. — Gélis, en liberté, vu son civisme. — Joulia fils, en liberté; a obtenu son certificat de civisme. — Bastard, en liberté, vu ses bons principes en faveur de la Révolution. — Papus, reclus chez lui. — Peytes, dit Montcabrier, reclus comme aristocrate reconnu. — Gounon, place du Pont, reclus; preuves insuffisantes de civisme. — Lastoureilles, en réclusion; grande noblesse & fanatisme. — Bon, en réclusion.

Vignes Puylaroque, en liberté; actes de patriotisme. — Laviguerie, en liberté; sa vie politique n'a jamais troublé la marche des affaires publiques. — Durand, en liberté; grand âge & bonne conduite politique. — Dupuget, en liberté; preuves de civisme depuis la Révolution. — Sahuqué, en liberté. — Bertier le père, gardera la réclusion chez lui. — Bertier le fils, en réclusion comme aristocrate. — Laforcade, en réclusion comme aristocrate. — Persac, en réclusion comme ayant des frères émigrés. — Rouan, en réclusion comme frère d'émigré.

Arexy, en réclusion comme aristocrate. — Castelpert, Bousquet, Caustre, Saint-Simon, Madron, Bastide, Dupérier, Vaïsse cadet, Paulo, Darbon, Lafue, Castel, reclus comme aristocrates. — Puligneux, en liberté; n'est pas noble, — Sirven, en liberté. — Delestang, en réclusion. — Sébastien Foulquier, en réclusion. — Lavelade, en liberté; peu fortuné, chargé de sept enfants & de deux belles-sœurs, bon père, bon époux, vertus qui ne sont pas démenties par sa conduite politique. — Lespinasse père, en liberté, vu son grand âge & sa vie retirée. — Prévost, Moncassin, en liberté, vu leur grand âge & leur conduite paisible. — Catellan, en liberté; a fourni des preuves anthentiques de son attachement aux lois.

Digitized by Google

Valinfort, Besaucèle, en liberté, vu leur grand âge & leur patriotisme. — Marcassus, en liberté; s'est rendu utile à la fonderie de canons & comme chef d'une manufacture. — Mourlens, en liberté; très attaché à la Révolution. — Joulia, en réclusion. — Doujat, reclus chez lui comme aveugle depuis trente ans. — Boyer, reclus chez lui, vu son grand âge. — Gary, reclus chez lui, vu ses infirmités. — Fajole frères, reclus. — Laburthe, reclus comme aristocrate. — Ribonet, Darbon, Chalvet, Berdolle, Furgole, en réclusion. — Ségla fils, en réclusion pour aristocratie. — Delon, en réclusion pour les froides apparences de civisme qu'il a démontrées depuis la Révolution. — Fajole, réclusion motivée par son aristocratie.

Les administrateurs du Département décidèrent, le 13 floréal, de planter dans la cour de l'hôtel où ils tenaient leurs séances [1] un chêne comme arbre symbolique de vertu civique, & les officiers municipaux, pour se conformer aux idées d'ostracisme, décidaient la suppression « de la salle de la Maison commune, appelée salle des Illustres, des bustes, & des inscriptions proscrits par la Révolution ».

Le culte de la Raison n'avait été qu'une sorte d'intronisation de l'athéisme. Il fallait un dédommagement, une chose qui répondît à la grandeur des formes dont on méditait l'établissement & qui pût, par sa majesté, lutter avec les pompes du catholicisme non encore oubliées. Robespierre fut chargé, le 18 floréal, de présenter un rapport sur les fêtes nationales décadaires. Après avoir posé en principe que la morale est le fondement de la société civile, que l'immoralité est la base du despotisme, comme la vertu est l'essence de la République, il ranima, exalta tous les sentiments généreux, toutes les grandes idées morales qu'on avait voulu éteindre en nationalisant l'athéisme. « Et qui donc, disait-il, a donné aux athées la mission d'annoncer au peuple que la divinité n'existait pas? Quelle puissance assez ennemie du bonheur de l'homme, a pu les pousser à arracher aux malheureux jusqu'à l'espérance? O vous qui vous passionnez pour cette aride doctrine & qui ne vous passionnâtes jamais pour la patrie, quel avantage trouverez-vous à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées & frappe au hasard le crime & la vertu, à lui dire que

1. Aujourd'hui l'archevêché.

Digitized by Google

son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau ?... »

La Convention vota par acclamation un décret reconnaissant l'existence de l'Etre suprême, l'immortalité de l'âme & créant des fêtes qui devaient être célébrées chaque décadi [1]. Le discours de Robespierre devait être traduit dans toutes les langues. La Société des Jacobins remercia la Convention du décret solennel qu'elle venait de rendre. La Commune de Paris demanda qu'au lieu de cette inscription : *A la Raison*, qu'on voyait sur les frontispices des temples, on y gravât ces mots : *A l'Etre suprême*

A Toulouse, le même revirement se produisit. Le 20 prairial ce n'était plus la Raison qui était honorée, mais l'Etre suprême. La citoyenne Brives chanta, sur l'autel de la Patrie, *l'Hymne à l'Etre suprême* ; une hymne à l'Eternel fut aussi dite en patois. En voici un couplet :

Dins nostros festos civiquos
N'oubliden pas l'Eternel,
Adressen ly de cantiquos
Dignos d'un Diu paternel ;
Proutejara nostro guerro,
Fara per sa boulountat
Flouri l'arbre de la libertat.

Chaudron-Rousseau envoyait de son côté, le 6 floréal (15 mai 1794), aux administrateurs du Département une prière

1. A l'Etre suprême & à la nature. — Au genre humain. — Au peuple français. — Aux bienfaiteurs de l'humanité. — Aux martyrs de la liberté. — A la liberté & à l'égalité. — A la République. — A la liberté du monde. — A l'amour de la patrie. — A la haine des tyrans & des prêtres. — A la vérité. — A la justice. — A la pudeur. — A la gloire & à l'immortalité. — A l'amitié. — A la frugalité. — Au courage. — A la bonne foi. — A l'héroïsme. — Au désintéressement. — Au stoïcisme. — A l'amour. — A l'amour conjugal. — A l'amour paternel. — A la tendresse maternelle. — A la piété filiale. — A l'enfance. — A la jeunesse. — A l'âge viril. — A la vieillesse. — Au malheur. — A l'agriculture. — A l'industrie. — A nos aïeux. — A la postérité — Au bonheur.

Digitized by Google

de l'Homme libre à l'Eternel, pour être lue dans le temple tous les jours de décadi [1].

Afin d'assurer la célébration des fêtes décadaires & pour empêcher les populations de chômer le dimanche, Dartigoeyte appliqua des moyens révolutionnaires. Un arrêté mettait en réquisition tous les citoyens, chacun pour le travail qui le concernait. Il n'était permis de prendre de repos que le jour de décadi. Ceux qui contrevenaient à l'arrêté en chômant le dimanche ne recevaient pas, pour le jour passé dans l'oisiveté, de distribution de grain, pain ou farine. Une liste devait être dressée de ceux qui négligeaient de travailler deux jours par mois, sous ce titre : *Liste des citoyens fainéans & suspects de la Commune;* elle devait être transmise aux districts afin qu'ils prononcent la réclusion ou toute autre mesure de sûreté générale contre les fainéants. Les conseils généraux des Communes convaincus d'avoir négligé l'application de cet arrêté devaient être suspendus & reclus. Dans les Communes où les terres étaient négligées & où il se formait de nombreux rassemblements sous prétexte de culte, les curés & autres prêtres pouvaient être retenus comme auteurs de troubles.

Le 14 prairial, le Conseil général de la Commune, ayant connaissance d'une tentative d'assassinat sur Collot-d'Herbois & sur Robespierre, fit une adresse à la Convention, &

1. « Etre suprême! que la raison annonce, que la vertu célèbre, que l'infortune implore; ordonnateur de tous les mondes, père conservateur de tous les hommes, ô toi qui déposais les preuves de ton existence & le sceau de ta grandeur dans les organes d'un insecte comme sur le disque du soleil... Sans autels, sans prêtres, sans rois, nous dirigeons vers toi la prière des hommes libres & qui ne veulent d'autre temple que la voûte du ciel, d'autre autel qu'une âme pure, d'autre offrande que les vertus sociales, d'autre sacerdoce que la raison, d'autre maître que la loi, d'autre Dieu que toi, grand Etre, d'autres idoles que la patrie! Etre des êtres, toutes nos adorations sont pour toi, tous nos vœux sont pour elle; protége-la d'un pôle à l'autre; seule elle offre un asile à l'égalité de l'homme, à la liberté du citoyen, à la pensée du sage; qu'elle soit celle des vertus & qu'elle devienne enfin celle de la paix & du bonheur! Etre suprême, l'âme de l'homme de bien ne périt pas! elle vivra toujours dans des souvenirs attendrissants & dans ton sein paternel. »

Digitized by Google

reçut la réponse suivante : « Il nous est parvenu, citoyens, l'adresse par laquelle vous témoignez votre indignation sur l'attentat dirigé contre les représentants du peuple Collot-d'Herbois & Robespierre. Elle a été lue ce jourd'hui à la tribune; il en a été ordonné la mention honorable & l'inscription au Bulletin. »

La grande préoccupation était toujours la question de la vie matérielle. Le 9 prairial Dartigoeyte avait pris un arrêté relatif aux subsistances & à tous les genres de comestibles ; le 16, un nouvel arrêté ordonnait le recensement des grains; le 18 (6 juin), il fut décidé que, dès la récolte des seigles ou des orges, il devait être distribué dans la campagne la quantité de grains nécessaires pour produire 52 livres de farine poids de marc. La distribution dans les ci-devant villes (grandes communes) ne pouvait excéder une livre un quart par jour par individu.

Ces mesures ne suffirent pas. Dans le courant de messidor, la disette à Toulouse était telle que des secours en grains furent demandés à diverses Communes, même en dehors du Département. Saverdun fit un envoi d'une valeur de 2,069 francs. La viande était d'une telle rareté que la boucherie municipale ne pouvait délivrer qu'une livre de viande de mouton pour chaque malade. Les représentants pour l'armée des Pyrénées orientales, considérant que des travaux de la récolte dépendait l'existence du peuple, prononcèrent la peine de mort contre ceux qui se refuseraient à la réquisition ou qui chercheraient à s'y soustraire en ne travaillant pas au prix du maximum.

On eut à ce moment à Toulouse de grandes craintes pour la santé publique. Une lettre communiquée le 6 messidor donnait des détails sur les ravages de la peste à Alger & à Tunis & faisait pressentir son approche par l'Espagne. Une Commission, composée de pharmaciens & de médecins, fut chargée de rechercher les moyens à prendre pour que la salubrité de l'air, celle des hôpitaux, des maisons d'arrêt, des rues & avenues de la cité ne fût pas infectée. Elle devait présenter les moyens de se défendre des épidémies ou autres maladies contagieuses.

Digitized by Google

Les administrateurs du Département s'occupaient de l'établissement d'un nouveau Jardin de botanique, d'une Ecole vétérinaire & d'une Société d'agriculture. Le jardin de botanique fut placé dans l'enclos des anciens carmes déchaussés. Ce fut l'origine du Jardin des Plantes actuel.

Voulant imiter la montagne élevée au Champ de Mars, à Paris, le bataillon de Brutus de la garde nationale de Toulouse se proposait d'en établir une sur le port Voltaire (ci-devant Saint-Pierre). Elle devait avoir cinquante pieds de haut sur une base proportionnée. L'emplacement était trop exigu, & l'espace manquant, on dut en réduire les proportions[1].

La Convention avait organisé la publication d'un *Recueil des actes héroïques & civiques des républicains français*. Ce recueil était envoyé en placards & en cahiers aux municipalités. Le département de la Haute-Garonne le réimprimait à Toulouse & le répandait à profusion[2]. Le but de la Convention était de donner à tous les jeunes citoyens un livre élémentaire de morale « substitué aux catéchismes & aux livres bleus dont on obscurcissait leur imagination [3] ». Le Conseil général de la commune publia aussi son *Journal révolutionnaire*. Un rédacteur du nom de Camille recevait 333 l. 6 s. 8 d. par mois sur l'emprunt de 1,500,000 livres imposé par Baudot.

L'anniversaire de la prise de la Bastille fut célébré le 26 messidor (14 juillet); mais, comme pour la fête de l'Etre suprême, la Commune de Toulouse était sans ressources : pour le paiement de la part qui lui incombait, on préleva 1,000 livres sur un reliquat d'une somme retenue en 1790 aux « ci-devant ecclésiastiques pour la célébration de cet anniversaire ».

Les ressources procurées à la Commune par les emprunts s'épuisaient par l'achat des subsistances, & aucune somme ne pouvait être appliquée à l'entretien de la voirie.

1. Un décret de la Convention du 2 ventôse an III ordonna la destruction de ces monuments comme rappelant les maux qui avaient déchiré la patrie.

2. Paraissait par numéros de 16 pages, in-8°, à Toulouse, à l'imprimerie du citoyen Sens, impr.-libraire, rue Liberté, 1re section, n° 87.

3. Bibliothèque bleue, Alphabets & livres divers se vendant chez les merciers.

Digitized by Google

Le peu de respect d'une partie de la population pour ce qui était du domaine national aidait à la détérioration des promenades publiques. L'Esplanade surtout avait à souffrir de dégâts journaliers ; les arbres étaient endommagés. Les inspecteurs de cavalerie & des charrois y passaient leurs revues ; on attachait les chevaux aux arbres qu'on froissait avec les charrettes ; on plantait des clous & des chevilles dans les troncs des arbres. Des marchands de bois, des charrons, des scieurs de marbre encombraient les allées.

La décision portant que l'église Saint-Etienne devait être transformée en un temple dédié à l'Etre suprême avait fait élaborer un nouveau projet par Cammas. Les devis approuvés portaient sur la construction d'une charpente pour les estrades & sur la décoration. La charpente devait coûter 68,414 francs & la décoration 202,840. On devait commencer par construire la grosse charpente, les galeries, les sièges, les escaliers. On projetait de fermer le fond de la nef par un mur dont la forme devait concourir à la décoration & empêcher que la voix de l'orateur se perdît dans le grand vide derrière la nef, ou qu'elle s'amortisse aux vieilles tapisseries qu'on y avait suspendues [1].

Robespierre, voulant lutter contre le Comité du Salut public, avait fait présenter par Couthon, à la Convention, le 22 prairial (10 juin), une nouvelle organisation du tribunal révolutionnaire. Malgré l'opposition de quelques conventionnels, effrayés des conséquences que pouvaient avoir ses dispositions, la loi fut votée le 22 prairial, puis exécutée avec une farouche énergie. Ce fut durant deux mois une nouvelle terreur au milieu de la terreur. Cette situation préparait les esprits à une réaction. Robespierre la fit naître le 3 thermidor (21 juillet), par un discours qu'il prononça aux Jacobins où il dénonçait d'une manière assez directe les Comités & les membres de la Convention en général.

1. Quelques mois après, on essaya de tenir les réunions décadaires aux ci-devant Grands-Carmes. On y dépensa 362 livres pour maçonnerie. Le 12 frimaire an III, il parut convenable de revenir à Saint-Etienne. Les échafaudages nécessaires pour placer les autorités & les musiciens y furent réintégrés.

Digitized by Google

Depuis deux mois Robespierre n'avait paru à la Convention. Il vint y siéger le 8 thermidor & prononça une harangue, véritable déclaration de guerre aux deux Comités. Il descendit de la tribune au milieu du plus profond silence.

Le lendemain, les membres de ces Comités se rendirent à la Convention. Saint-Just prit la parole & pencha contre les Comités en faveur de Robespierre. Billaud-Varennes, à son tour, accusa les Jacobins & Robespierre. Celui-ci voulut répliquer; Tallien obtint la parole avant lui. Robespierre apostropha le président & supplia les membres de la droite de lui faire obtenir la parole. Il ne put l'obtenir. Maximilien Robespierre, Robespierre jeune, Saint-Just, Couthon & Lebas furent décrétés d'accusation. Les accusés descendirent à la barre & furent livrés à la gendarmerie. Il était cinq heures. Vingt coaccusés comparurent quelques heures après devant le tribunal révolutionnaire. La mise hors la loi dispensait des débats; il suffisait de constater l'identité. Fouquier-Tinville n'eut que cette formalité à remplir. Le 10 thermidor (28 juillet) à trois heures de l'après-midi, les condamnés quittèrent leur prison. A cinq heures Robespierre avait vu tomber vingt têtes. Il mourut le dernier. L'ère la plus sombre de la Révolution était fermée.

Les détails de ces événements furent connus à Toulouse dès le 17 thermidor. Mailhe avait écrit à Descombels, alors président de la Société populaire. Groussac, présidant le Conseil général de la Commune, proposa l'envoi de deux adresses, l'une à la Convention & l'autre aux citoyens de Paris. Elles furent votées à l'unanimité & portées à Paris par un courrier extraordinaire que la Société expédiait la nuit suivante.

Douze jours après l'arrivée de ces nouvelles, le 29 thermidor (16 août 1794), Chaudron-Rousseau & Dartigoeyte ordonnaient l'arrestation de plusieurs membres de la Société populaire de Toulouse.

« Les représentants délégués dans les départements méridionaux, instruits qu'il existe dans la Société populaire des meneurs, des faux-patriotes & des intrigants qui entravent & quelquefois contrarient les plus justes opérations de représentants du peuple, tiennent les autorités constituées dans l'inac-

Digitized by Google

tion & la stupeur, compriment les patriotes les plus purs par la terreur qu'inspire leur noirceur... qu'ils ont composé une dénonciation contre Leyris & Chaudron-Rousseau au moment où ces représentants avaient plus que jamais besoin de la confiance de la Convention pour achever de terrasser le fédéralisme à Toulouse & pour étouffer un mouvement contre-révolutionnaire; qu'ils ont écrit & fait insérer dans un journal de Toulouse une lettre où ils proclament l'innocence du 26me régiment de cavalerie dissous par arrêté du Comité du Salut public... qu'usurpateurs des pouvoirs d'une autorité constituée, ils s'étaient ingérés, dans le temps que le représentant Dartigoeyte arriva à Toulouse, de nommer des commissaires pour maintenir l'ordre & la paix dans les théâtres... qu'ils avaient proposé à la Société d'appeler ce représentant pour lui faire une semonce, ce qui n'eut pas lieu parce qu'un patriote leur démontra qu'ils feraient en cela un acte de despect pour la Convention nationale...

«... Que tant que le Comité de surveillance de la Société populaire *a eu le mandat d'arrêt*, il a été fait dans ces mandats l'acception de personnes la plus contraire aux principes révolutionnaires. Beaucoup d'artisans, beaucoup d'ouvriers, beaucoup de femmes de travail, plusieurs chirurgiens ayant été incarcérés tandis que des ci-devant nobles & des contre-révolutionnaires se promenaient dans les rues & se montraient impunément dans les lieux publics... que les membres des Comités de surveillance de la Commune sont allés délibérer avec le Comité révolutionnaire; qu'ils ont fait déclarer par la Société populaire que toute la députation de la Haute-Garonne avait perdu sa confiance, alors que plusieurs membres de cette députation se sont maintenus purs & ont toujours voté dans le sens de la Montagne... qu'ils avaient fait délibérer d'éloigner le peuple des tribunes en instituant l'entrée par billets. Ces intrigants sont Tarbés, chirurgien; Delpont, pharmacien; Meillon, ci-devant avocat; Lapujade, greffier du tribunal de police correctionnelle.

« Tarbés, prodigue de principes austères dans ses discours, les dément comme tous les faux patriotes par sa conduite; il a fait imprimer en dernier lieu un écrit plein de déclamations

Digitized by Google

hypocrites sur la tempérance & la sobriété. Le jour où il lut cet écrit à la tribune de la Société, il se trouva chez Delpont à un souper splendide; le lendemain Tarbès fit lire le même écrit dans le temple de l'Etre suprême, & le même jour il présidait à un souper de soixante couverts qui se donna dans les jardins de l'émigré Cambon[1]... Intrigant, avide, intéressé, Tarbès a fait créer pour lui une place très lucrative & il a acheté à vil prix, avec d'autres intrigants, un bien national[2] dont une partie a été revendue avec un profit considérable... Les quatre dénommés plus haut seront mis en état d'arrestation. »

Ce fut un des derniers actes de Dartigoeyte à Toulouse; nous le retrouvons encore, le 9 fructidor, mettant à la disposition de la Commune 40,000 francs pour l'extinction de la mendicité & 10,000 francs pour les vieillards infirmes.

Dès que l'émotion causée par le coup de force du 9 thermidor fut un peu calmée, les mêmes hommes qui avait félicité la Convention sans aucune réserve semblèrent craindre qu'elle allât trop loin dans la répression. Le Conseil général de la Commune fit une nouvelle adresse le 14 fructidor. On applaudissait à la chute de Robespierre & on poussait à la continuation de la guerre aux opinions modérées.

« Citoyens représentants, l'énergie républicaine va reprendre enfin sa première vigueur; déjà de grandes vérités commencent à se faire entendre, puissent-elles être favorablement accueillies. Si elles cessaient un instant de vous plaire, vous ne seriez plus dignes de représenter le peuple français. »

L'adresse continue, disant qu'il est temps que le patriote qui attendait son supplice soit rendu à la liberté; que le laboureur, l'artisan, détenus pour quelques instants d'erreur, rentrent dans leurs foyers. Mais les suspects, les fédéralistes reconnus, les contre-révolutionnaires doivent-ils être rendus à la société? Ces gens qui remplissent les maisons de réclusion affectent depuis quelques jours une audace & des propos mena-

1. C'est dans ce parc qu'a été construit depuis l'établissement d'instruction secondaire *le Caousou*.

2. Le bien des Carmes, à Montaudran.

Digitized by Google

çants; ils traitent de robespierristes les plus chauds amis de la liberté... On dirait qu'au régime oppressif établi par les tyrans abattus, l'intention du législateur est de substituer un système de modérantisme & de clémence pour des aristocrates, des royalistes & des traîtres. Quelques-uns d'entre eux viennent d'obtenir leur liberté; déjà ils exhalent leur haine contre les patriotes... Que la liberté de la presse, longtemps comprimée par Robespierre & ses complices, soit enfin garantie. Que les prêtres, les nobles, les fédéralistes, les intrigants qui infectent encore nos cités & nos prisons apprennent que cette justice qu'ils invoquent en ce jour avec tant d'arrogance & de perfidie ne doit être pour eux que la déportation ou la mort.

La Convention répondit, le 24 fructidor, en accordant à cette adresse une mention honorable. Elle envoya en même temps Mallarmé, un de ses membres, à Toulouse. Il se disait venu pour donner au gouvernement républicain la vigueur & l'énergie, examiner les causes des détentions & rendre à la liberté les citoyens victimes de l'erreur ou de l'intrigue.

Dans les huit jours qui devaient suivre le 25 fructidor, les administrations départementales, de district, les comités révolutionnaires, les tribunaux, les juges de paix devaient faire parvenir leurs noms au représentant. Les comités révolutionnaires devaient dresser un état de tous les détenus, avec les motifs de leur arrestation. Mallarmé prit connaissance de tous les arrêtés, adresses, écrits & délibérations de l'époque du fédéralisme.

Le même représentant prit, le 14 vendémiaire, un arrêté ordonnant la destruction des chapelles & croix isolées dans les campagnes, à la dénaturation extérieure des monuments religieux[1], aux anciens curés & aux ci-devant fêtes & dimanches. Sa lecture est attristante pour les amis de la liberté :

Un représentant du peuple souverain, qui est venu au milieu de vous pour établir sur des bases larges & inébranlables le règne trop

1. C'est en vertu de cet arrêté que fut commencée la démolition du clocher de la Dalbade. La flèche seule avait été abattue. M. de Laportalière, curé de la paroisse, la fit reconstruire vers 1875. L'architecte fut M. Bach.

Digitized by Google

longtemps méconnu de la liberté & de la loi, ne remplirait pas dignement sa mission s'il ne se hâtait d'anéantir, par des mesures révolutionnaires, tout ce qui pourrait perpétuer le fanatisme & l'idolâtrie, s'il ne se hâtait pas de déblayer enfin tous les restes impurs du régime des rois. Quand on s'est servi de la voie de la persuasion & qu'elle a été infructueuse, ce serait compromettre la tranquillité publique, retarder le triomphe de la raison, que de balancer un seul instant pour comprimer les fanatiques, ou de laisser subsister les moindres vestiges d'un culte qui nous rappelle l'ignorance & la servitude où l'aveuglement de nos ancêtres nous avait plongés.

Le représentant du peuple s'est assuré, d'après les preuves les plus convaincantes, qu'il était temps de livrer une guerre à mort à tout ce qui peut non seulement éteindre le flambeau de la vérité, mais en diminuer la lueur. Il s'est assuré que dans des communes on conserve encore, malgré la disposition textuelle de la loi, des signes extérieurs du culte, des croix multiples qui souillent les regards de l'homme libre. Si l'on s'est mis en devoir ailleurs d'exécuter la loi, elle ne l'a été que d'une manière imparfaite; on s'est contenté d'enlever l'effigie ridicule de celui que des imposteurs nous présentaient comme l'homme-Dieu; mais les attributs de son supplice & tous les accessoires de la superstition subsistent toujours.

Mallarmé assure que dans d'autres communes, au lieu d'avoir livré aux flammes des tableaux ridicules connus sous le nom de saints ou de saintes, on les conserve aussi précieusement que s'ils devaient un jour réaliser de prétendus miracles..... Il s'est assuré qu'il existe dans des champs où la charrue aurait dû passer depuis longtemps de ci-devant chapelles... Il s'est assuré que dans plusieurs communes, au lieu de vomir ces ci-devant ministres qui jadis y exerçaient des fonctions curiales, on a porté l'incivisme jusqu'à relever leur permanence..... Que dans un grand nombre de communes on solennise avec la plus grande contre-révolutionnaire affectation le jour que la scélératesse & l'imbécillité consacraient à l'idolâtrie, tandis qu'on profane les décadi par de mercenaires travaux..... Dans les vingt-quatre heures qui suivront le présent arrêté, tout ce qui était autrefois chapelles & qui se trouve isolé dans les campagnes ou à l'entrée des communes, sera renversé, démoli de fond en comble, de sorte qu'il n'en reste plus le moindre vestige..... Les images, figures de bois, pierre, désignées sous le nom de saints ou de saintes, seront réunies, dans les mêmes délais, dans un lieu commun, brisées ou brûlées en présence de la municipalité. Il est

Digitized by Google

ordonné aux municipalités de faire démolir & enlever, dans le délai d'une décade, toutes les croix, sans excepter un seul endroit, même celui destiné à la sépulture des citoyens. Il ne suffira pas de briser ou d'enlever la première pierre, mais on devra démolir les accessoires. Les signes extérieurs du culte devront disparaître des façades des anciennes chapelles dans une décade, & dans un mois la forme extérieure de la construction devra être modifiée de façon à ressembler aux constructions ordinaires. A défaut, le propriétaire devra être déclaré suspect.

Tous les anciens ministres devront, dans les trois jours, abandonner les communes où ils exerçaient les fonctions curiales, sous peine d'être traités de suspects & d'être incarcérés, & de se rendre au chef-lieu du district, où ils seront sous la surveillance immédiate du Comité révolutionnaire. Les ci-devant prêtres ne seront pas inquiétés ; ils devront se procurer le certificat de civisme. Les presbytères devront être fermés dans une décade & mis en location. Quiconque solennisera les fêtes & les dimanches, soit en cessant de travailler, soit par l'affectation d'un costume particulier, ou qui ne célébrera pas le décadi, sera incarcéré pendant une décade pour la première fois, pendant deux décades en cas de récidive. Il en sera rendu compte au représentant pour la troisième fois. Toute réunion de citoyens ou de citoyennes, à certains jours, dans les communes adjacentes, sera punie des mêmes peines. Le port de la cocarde tricolore est obligatoire.

(*A suivre.*) E. CONNAC.

Digitized by Google

CONGRÈS GÉOLOGIQUE INTERNATIONAL

DE 1900

LES EXCURSIONS DANS LES PYRÉNÉES

L'Exposition universelle de Paris a été, comme on le sait, l'occasion d'une foule de congrès.

Un des plus remarquables sans contredit, aussi bien par le nombre des adhérents qui atteignait près d'un millier que par l'importance des Mémoires présentés, a été celui de géologie qui, tous les ans, se tient dans une ville du globe désignée d'avance par un comité international.

Paris avait été choisi pour le siège de la huitième session qui devait s'ouvrir le 16 août & prendre fin le 28.

A côté des séances générales, dont le principal objet était l'unification des nomenclatures & des classifications, il y a eu des séances de sections où la géologie générale & la tectonique, la stratigraphie & la paléontologie, la minéralogie & la pétrographie, la géologie appliquée & l'hydrologie formaient autant de groupes entre lesquels se sont réparties les diverses communications présentées au congrès.

D'autre part, la Société géologique de France, désireuse de reconnaître le gracieux accueil que nos nationaux avaient, en pareille occasion, trouvé dans les autres pays, avait tenu à faire aux savants étrangers les honneurs de la capitale & du territoire français & organisé dans ce but, avant & après le congrès, & aussi dans l'intervalle des séances, un certain nombre d'excursions scientifiques dans les contrées qui, au point de vue minéralogique ou géologique, lui paraissaient offrir le plus d'intérêt.

Digitized by Google

En raison de ses richesses minérales & de la variété de ses terrains, la région des Pyrénées ne pouvait être oubliée.

Une double série d'excursions fut proposée par le Comité d'organisation : l'une relative aux formations sédimentaires de la chaîne, l'autre plus spécialement réservée aux terrains cristallins & métamorphiques. M. Carez, ancien président de la Société, avait accepté de jouer auprès des étrangers le rôle de cicerone pour les guider à travers les petites Pyrénées & les Corbières; d'un autre côté, M. Lacroix, le savant professeur de minéralogie du Muséum, était tout désigné pour faire connaître les terrains cristallins & métamorphiques des Pyrénées, sur lesquels il avait déjà publié nombre de Mémoires de la plus haute importance.

PREMIÈRE SÉRIE D'EXCURSIONS.

L'excursion dirigée par M. Lacroix, antérieure à l'ouverture du Congrès, a duré onze jours dont huit ont été consacrés à l'Ariège & trois au département des Hautes-Pyrénées.

Ax-les-Bains, lieu du rendez-vous, Tarascon, Vicdessos & Massat dans l'Ariège, Payole dans la haute vallée de Campan & Bagnères-de-Bigorre ont marqué les principales étapes.

L'itinéraire avait été réglé par M. Lacroix de façon à faire visiter aux congressistes les massifs montagneux qu'il avait personnellement étudiés & à leur montrer sur place les roches les plus importantes des Pyrénées.

On devait voir des granits dans les montagnes d'Ax & le haut Adour, des lherzolites & des serpentines aux environs de Prades, Vicdessos & Massat, des syénites à Pouzac près Bagnères-de-Bigorre, des ophites un peu partout, notamment dans le Saint-Gironnais, des gneiss & des schistes cristallins dans le bassin de Tarascon & sur les confins de l'Aude...; on avait la perspective d'observer en une foule de lieux d'intéressantes modifications dues à l'influence des roches éruptives & de recueillir presque à chaque pas une riche moisson de minéraux & de spécimens des plus instructifs au point de vue pétrographique.

Un tel programme, quoique s'adressant surtout aux spécia-

Digitized by Google

listes & aux professionnels, était bien fait pour tenter les savants; aussi le chiffre primitivement fixé pour limiter le nombre des admissions, chiffre rendu nécessaire par les difficultés que présentent les installations dans les pays de montagne, avait-il été dépassé dans une large mesure, au point qu'on se vit dans l'obligation de donner la préférence aux étrangers, & de n'accepter les Français qu'à titre exceptionnel.

Le programme a été d'ailleurs fidèlement suivi, en sorte que, de ces longues & parfois pénibles pérégrinations dans les hauts massifs des Pyrénées centrales, les excursionnistes ont rapporté non seulement des impressions de voyage, mais encore une abondante collecte de minéraux & de roches, & surtout, ce qui est plus précieux, des données précises, positives sur les questions les plus ardues & les plus délicates de la géologie.

Nous n'entreprendrons pas de suivre au jour le jour les congressistes dans leur trajet à travers la chaîne. Pour abréger & éviter des répétitions oiseuses, il nous suffira de présenter en bloc les résultats auxquels la science semble s'être actuellement arrêtée, grâce surtout aux recherches minutieuses & difficiles de M. Lacroix, qui a contribué pour une si large part à la connaissance minéralogique & pétrographique des Pyrénées; les observations que nous relaterons ici étant surtout afférentes aux roches éruptives (granites, ophites, lherzolites), aux schistes cristallins & au métamorphisme, nous consacrerons à ces diverses questions autant de paragraphes distincts.

Granits. — Les granits sont répandus à profusion dans les Pyrénées, surtout dans la moitié orientale de la chaîne. Autrefois on les considérait avec Werner comme des sédiments déposés par les eaux au sein des mers primitives. Depuis longtemps leur origine interne ne fait plus de doute; actuellement même, la plupart des géologues se rallient à l'hypothèse ingénieuse du grand pétrographe allemand Rosenbusck tendant à considérer les granits, & avec eux toutes les roches holocristallines issues de l'intérieur, comme résultant de la consolidation souterraine des magmas éruptifs qui ont produit à la surface les épanchements volcaniques; l'examen des roches au microscope confirme pleinement cette manière de voir.

Digitized by Google

En traversant, à la faveur des fractures, les sédiments de divers âges, ces roches ignées, essentiellement riches en dissolvants, les ont modifiés d'une manière plus ou moins profonde, tout en éprouvant elles-mêmes des modifications sous l'influence des sédiments traversés.

Ces actions métamorphiques (exomorphes ou endomorphes), constatées dans un grand nombre de régions, se retrouvent au plus haut degré autour des massifs granitiques des Pyrénées où elles présentent parfois un magnifique développement. M. Lacroix, qui s'est attaché à l'étude des granits pyrénéens, a analysé avec le plus grand soin ces modifications & les conditions dans lesquelles elles se produisent.

Dans la haute Ariège en particulier, ainsi qu'ont pu s'en assurer les membres du Congrès, les schistes argileux, habituellement ternes & dénués de cristallinité, se sont chargés graduellement de micas, de feldspaths, de quartz, & se sont ainsi transformés en micaschistes & en gneiss de tous points comparables à ceux qu'on croyait naguère confinés dans le soubassement de l'écorce terrestre & qu'on rapportait par suite constamment aux formations primordiales. Dans les calcaires le métamorphisme a développé une foule de cristaux (grenat, idocrase, wollastonite, pyroxène, &c.).

Le granit de ces régions a été de son côté, par suite d'une action réciproque, modifié d'une manière intense : il a changé graduellement de composition & de nature & s'est transformé en granite amphibolique, diorite, gabbro & parfois même en un magma qui n'a rien de commun avec le granite, la péridotite, toutes roches qu'on attribuait naguère, au moins pour la plupart, à des émissions internes absolument indépendantes. Cette particularité curieuse, qui va à l'encontre des idées reçues, est très importante au point de vue de la genèse des roches : les montagnes qui dominent les gorges d'Ascou & d'Orlu sont très instructives à cet égard.

Les modifications exercées par le granit sont habituellement dues à l'action des dissolvants qui se dégagent de la roche au cours de sa consolidation, comme une exsudation du magma éruptif; certains phénomènes, tels que le développement de l'axinite, minéral éminemment borifère, devraient être attri-

Digitized by Google

bués, comme l'a montré M. Lacroix pour le massif de l'Arbizon, à des fumerolles de date relativement récente rappelant celles qui accompagnent ou suivent de près les épanchements volcaniques.

A signaler en outre d'étranges phénomènes d'absorption exercés par le granit sur les roches encaissantes, semblant montrer que les magmas éruptifs peuvent dans certains cas digérer & assimiler à la façon des êtres vivants; mais ce sont là des phénomènes d'ordre purement chimique qui n'ont que des analogies lointaines avec ceux qui se passent dans les fonctions biologiques.

Lherzolites & serpentines. — L'Ariège & la Haute-Garonne renferment en certaine abondance une roche singulière, très rare en France, qui, par sa composition chimique & minéralogique, se place aux antipodes du granit : c'est la lherzolite. Signalée pour la première fois vers la fin du dix-huitième siècle près de l'étang de Lherz, sur les confins du Couserans & du pays de Foix, elle a été depuis retrouvée sur de nombreux points des Pyrénées centrales, où elle forme parfois des massifs considérables, & dans d'autres parties du globe, particulièrement en Andalousie où elle atteint un grand développement. Cette roche, fréquemment convertie en serpentine par altération, présente de grandes variations au point de vue minéralogique, ainsi qu'il résulte des recherches de M. Lacroix, qui en a fait une étude très approfondie, en s'aidant de toutes les ressources de la pétrographie moderne : on lui doit en particulier d'avoir analysé avec le plus grand soin les conditions de son gisement & le métamorphisme déterminé par son influence, métamorphisme qu'il a reconnu différent de celui qui accompagne les émissions granitiques.

L'âge de cette roche éruptive, que les congressistes ont fréquemment rencontrée sur leur chemin, n'a pas été encore rigoureusement établi. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que, contrairement aux granits des Pyrénées qui tous, sauf des exceptions discutables, datent de l'époque ancienne, elle est venue de l'intérieur pendant les temps secondaires.

Ophites. — Même indécision, sinon plus grande, existe

Digitized by Google

à propos des ophites pyrénéennes : pour certains géologues (Dufrénoy, Leymerie), elles datent de l'éocène supérieur, autrement dit du grand soulèvement des Pyrénées; d'autres, au contraire, les rattachent au début de l'époque secondaire & plus particulièrement au trias : la présence de tufs ophitiques dans les marnes de cet étage confirme cette manière de voir; d'autres, enfin, adoptant une solution intermédiaire, admettent deux âges différents.

Quoi qu'il en soit de cette question qui a soulevé & soulèvera encore maintes controverses, il n'est pas douteux que les ophites ne soient, après les granits, les roches éruptives les plus répandues des Pyrénées; on les retrouve dans presque toutes les vallées sous forme de traînées longitudinales ou d'îlots sporadiques parfois très limités en surface. Par leur abondance, elles constituent une des caractéristiques de la région pyrénéenne, où elles accompagnent fréquemment la pierre à plâtre, le sel gemme & diverses sources salines. On est parfaitement fixé aujourd'hui sur leur composition & leur texture; leur nature éruptive, après avoir été longtemps discutée, est aujourd'hui hors de doute depuis qu'on les a soumises à l'examen microscopique. Ce sont des roches issues des profondeurs, se présentant parfois en nappes très étendues, particularité qui, jointe à certains détails de texture, semblerait les rapprocher des roches volcaniques.

Comme toutes les roches éruptives, les ophites ont modifié les sédiments qu'elles ont traversés. Ces actions métamorphiques avaient déjà frappé la plupart des géologues, mais elles étaient mal définies; plusieurs étaient imputables au granit, qui accompagne fréquemment l'ophite. On doit à M. Lacroix d'avoir précisé ces effets & d'avoir établi la part qui, dans le métamorphisme revient à chacune de ces roches.

Syénites, &c. — Nous signalerons, à la suite des ophites, d'autres roches éruptives moins importantes : la *syénite élæolithique* de Pouzac, roche excessivement rare & dont les gisements sont très circonscrits (Norwège, Etats-Unis...); cette roche, aussi bien que le calcaire qui l'accompagne, constitue un gîte minéralogique d'une richesse exceptionnelle. A cette

Digitized by Google

syénite dont M. Lacroix a fait une étude spéciale, on pourrait ajouter la *limurite* de l'Arbizon, & une foule d'autres roches accessoires dont le détail nous entraînerait trop loin.

Roches stratifiées ou stratiformes. — Parmi les roches sédimentaires qui ont attiré l'attention des congressistes, il convient de signaler les gneiss & micaschistes de la haute Ariège & du bassin de Tarascon qui paraissent, au moins pour la plupart, être des schistes argileux modifiés par le granit; les cipolins d'Arnave & Arignac, enclavés dans les gneiss, & les pyroxénites qui les accompagnent, résultent, d'après M. Lacroix, de la modification des calcaires. Pour compléter cette série de roches déjà trop longue, il faudrait ajouter les gypses & anhydrites des environs de Tarascon, les calcaires à minéraux (grenat, idocrase, pyroxène, conseranite...) & les schistes à minéraux (andalousite, staurotide, fibrolite, &c.) qui, en une foule de points, forment autour des roches éruptives une auréole métamorphique.

Conclusions sur le métamorphisme de contact. — En faisant l'histoire succincte des principales roches éruptives des Pyrénées, nous avons dit que chacune d'elles avait modifié d'une façon plus ou moins intense les roches encaissantes. Or, en rapprochant les résultats obtenus par ses recherches, M. Lacroix a remarqué que, pour une même roche sédimentaire, le métamorphisme était le même quelle que fût la composition de la roche éruptive; exception faite de la lherzolite, qui a une action spéciale, syénites, ophites, diorites se comportent comme le granite.

D'où il déduit cette conclusion importante : c'est que le métamorphisme est dû moins aux principes dégagés de la roche éruptive qu'aux fumerolles & émanations hydrothermales qui accompagnent l'éruption.

DEUXIÈME SÉRIE D'EXCURSIONS.

La deuxième série d'excursions, plus spécialement réservée aux terrains sédimentaires, a eu lieu du 30 août au 8 septembre, c'est-à-dire à l'issue du Congrès international.

Digitized by Google

Ici, le champ des pérégrinations était tout différent : on n'était plus dans la haute chaîne, mais dans la région surbaissée des petites Pyrénées & des basses Corbières, & le plus souvent sur la lisière de la plaine.

Le premier jour & le lendemain ont été consacrés aux falaises qui s'étendent entre Bidart & Biarritz ; la côte océanique, formée par la craie supérieure & l'éocène, attire tous les ans de nombreux géologues ; la faune tertiaire y est d'une grande richesse ; d'autre part, le terrain nummulitique offre cette particularité d'être exclusivement marin, tandis que dans les Pyrénées centrales & orientales les dépôts du même âge sont en partie lacustres.

Au 1er septembre, on était dans la vallée d'Argelès, où les phénomènes glaciaires revêtent un caractère gtandiose ; Lourdes est bâti à son débouché entre deux hautes murailles calcaires relevant du crétacé inférieur ; les ardoises de Lugagnan, qui sont l'objet d'une exploitation active, sont sensiblement de la même époque. Au nord & à l'est de Lourdes se développe une puissante formation schisteuse sur l'âge de laquelle plane la plus grande incertitude ; les uns la rapportent à la période ancienne, d'autres l'attribuent au crétacé ; il est probable qu'il y a là deux systèmes d'âge différent ; leur démarcation serait du plus grand intérêt pour établir l'âge des roches éruptives qu'on y rencontre. Si tous les schistes de cette région étaient réellement crétacés, il faudrait admettre que dans ces parages, contrairement à ce qui s'est passé dans le reste de la chaîne, des émissions de granit se sont produites à une date relativement récente.

La même indécision se présente, & en vertu des mêmes causes, pour le syénite de Pouzac, près Bagnères-de-Bigorre, où les excursionnistes étaient arrivés en suivant la route thermale qui passe à Loucrup. Le 2 septembre, traversant les Baronnies, ils s'acheminèrent vers la station minérale de Capvern en examinant au passage l'éocène de Nodrest & d'Orignac qui présente encore le faciès marin de Biarritz. Orignac est remarquable d'ailleurs à un autre titre : c'est là que dans des lignites on a recueilli tout une faune de mammifères comparables à ceux de Pikermi, en Grèce, & relevant par

Digitized by Google

suite comme eux du miocène supérieur. C'est au même horizon géologique qu'il faudrait rapporter, selon M. Carez, le cailloutis de quartzites qui recouvre le plateau de Lannemezan, & non au pliocène comme semble l'avoir établi M. Boule, du Muséum, qui a publié sur cette intéressante formation une étude très documentée.

Le cinquième jour, les excursionnistes sont partis de Saint-Gaudens pour visiter une région dont la géologie est bien mieux connue : il s'agit des petites Pyrénées d'Ausseing & de Saint-Martory, devenues classiques à la suite des belles recherches de Leymerie. Là, de part & d'autre de la Garonne, la craie supérieure, sur laquelle viennent s'adosser les divers étages de l'éocène, paraît à plusieurs reprises formant un faisceau de plis d'un remarquable parallélisme, donc la régularité n'est guère troublée que par des renversements locaux & surtout par un décrochement de terrains, sorte de torsion qui s'est produite au niveau de Boussens. La matinée a été employée à visiter les environs d'Auzas & de Saint-Martory; la soirée a été consacrée à Montsaunès & Salies-du-Salat, où l'exploitation du sel & de la pierre à plâtre a atteint depuis quelques années un développement considérale.

Le sixième jour, on était à Foix, excellent centre pour des excursions géologiques. En remontant l'Ariège depuis Varilhes on voit se succéder tour à tour en série descendante les divers termes de l'éocène, que suivent de près les divers étages du crétacé; dans la cluse de Foix, le jurassique apparaît à son tour; au Pech Saint-Sauveur, ses diverses assises s'incurvent d'une manière grandiose, dessinant une belle voûte en partie disjointe & déjetée donc le centre est occupé par les marnes du trias.

Le lendemain on prenait la route de l'Aude; on visitait en passant le gîte célèbre de Leychert où les hippurites & autres rudistes, répandus à profusion, ont dû constituer de véritables récifs au sein des mers secondaires; puis, traversant les côteaux éocènes & crétacés de Lavelanet on arrivait sur Quillan.

Les trois dernières journées ont été exclusivement consacrées aux Corbières, région de plissements & de fractures où les terrains secondaires & tertiaires, dirigés d'abord E.-O., s'infle-

Digitized by Google

chissent graduellement vers le N.-E., pour prendre finalement l'orientation de la Montagne-Noire. Les excursionnistes ont visité successivement Rennes-les-Bains, avec la curieuse montagne des Cornes si riche en hippurites, Sougraigne, le Bugarach, pic singulier donc la structure est encore problématique; on terminait par les belles gorges de Sainte-Colombe & Saint-Paul de Fenouillède où, après dix jours de vie en commun, la réunion s'est disloquée.

Dans ce long itinéraire donc nous n'avons indiqué que les principales lignes, les membres du Congrès ont eu l'occasion de voir en détail, & souvent à plusieurs reprises, les divers étages du secondaire & du tertiaire; les terrains anciens, qui jouent un si grand rôle dans la constitution de la chaîne, ont été à peine entrevus : c'est là une lacune regrettable qui tendrait à donner à ceux des étrangers qui n'ont connu les Pyrénées que par ces dernières excursions, une fausse idée de leur structure & de leur composition générale.

CARALP.

Digitized by Google

LES V.-E.-M. DANS LE SUD-OUEST

Les *Voyages d'Etudes Médicales aux Eaux Minérales* de la France ont été fondés en 1899 par le Dr Carron de la Carrière, sous le patronage de membres éminents de l'Académie de médecine, de la Faculté & des Hôpitaux de Paris, & avec le concours actif du professeur Landouzy, qui en a accepté la direction scientifique.

Cette étude pratique des stations thermales françaises doit se faire en cinq années. Les deux premiers voyages ont été consacrés à la visite de l'Auvergne & du Sud-Ouest. Le prochain voyage se fera dans le Dauphiné.

L'époque choisie est la première quinzaine de septembre. Jusqu'ici leur durée n'a pas dépassé treize jours.

La partie matérielle, moyens de transport, séjour dans les hôtels, a été confiée à la Société des *Voyages Economiques*. La partie scientifique, l'enseignement, est la mission dévolue au professeur Landouzy; il a fait dans chaque localité, sous la forme d'une causerie toujours piquante & originale, une saisissante synthèse des renseignements fournis par les médecins consultants & des impressions éprouvées par les visiteurs.

Mais la tâche la plus ardue revenait à l'initiateur & au secrétaire général de l'œuvre, à l'infatigable Carron de la Carrière, qui, après avoir, patiemment & laborieusement, groupé toutes les volontés & tous les éléments nécessaires au succès de l'entreprise, s'est multiplié pendant ces voyages pour veiller à l'exécution du programme & faciliter les rapports des médecins entre eux, prévenir les difficultés & donner satisfaction à tous.

L'utilité de ces voyages pour les médecins est de toute évi-

Digitized by Google

dence. Comme le dit excellement le Dr Carron de la Carrière dans la préface du compte rendu de la campagne de 1899, « il est impossible d'apprendre la thérapeutique hydrominérale comme nous apprenons la thérapeutique en général... La composition chimique de l'eau, sa température, ses modes d'administration si variés, le climat, l'altitude, &c., sont des faits matériels qn'on ne peut apprendre que *de visu*... Le seul moyen d'avoir une notion exacte sur une eau minérale est de se rendre à la station & de se renseigner sur place. »

Ces voyages ne sont pas moins utiles pour les stations. Outre qu'ils les font connaître des médecins, ils sont un stimulant pour les améliorations & les perfectionnements que médecins & malades ont le droit de demander à ces stations.

Des questions & des réflexions échangées entre les médecins thermaux & leurs visiteurs, des comparaisons faites entre les diverses localités, & de la mise en commun du savoir & de l'expérience de chacun, doit forcément résulter un accroissement de lumière favorable au progrès de la station.

Le voyage aux stations du Sud-Ouest, le seul qui nous intéresse directement, a réuni, comme le voyage en Auvergne, une centaine de personnes, exactement quatre-vingt dix-sept, dont quatre-vingt-trois médecins & quatorze dames, femmes ou filles de docteur. Quarante & un voyageurs avaient déjà fait partie de la campagne de 1899, & se retrouvaient avec plaisir pour visiter les Pyrénées.

Les étrangers, au nombre de trente & un, se répartissaient entre l'Angleterre, la Belgique, le Brésil, le Danemark, la Finlande, la Hollande, la Norwège, la Suède, la Roumanie, la Turquie. Le Danemark a fourni le plus fort appoint. Comme l'avait dit en 1899 le Dr Ehlers, de Copenhague, & comme me l'écrivait cette année le Dr de Scholten, d'Aalborg, la raison de ce concours est dans la vive sympathie du Danemark pour la France. « Les Danois aiment la France, son peuple, son histoire; sa science, sa littérature, ses arts leur sont familiers & forment tous les jours une part de leur nourriture intellectuelle. » Puis ces deux peuples ont un ennemi commun, qui leur a infligé des humiliations & des mutilations cruelles.

Le voyage du Sud-Ouest comprenait dix-huit stations, depuis

Digitized by Google

Bagnères-de-Luchon, au sud-est de la région, jusqu'à Hendaye, au sud-ouest, & Arcachon, au nord-ouest. Les organisateurs de la caravane ont réservé pour une excursion ultérieure les stations de l'Ariège, de l'Aude, de l'Hérault & des Pyrénées-Orientales.

Chargé de rédiger le récit de ce voyage pour la *Revue des Pyrénées*, je me suis surtout préoccupé de faire connaître la pensée & les impressions dominantes des visiteurs eux-mêmes. Dans ce but, non content d'utiliser mes souvenirs personnels & les articles qui ont paru dans certains journaux de médecine, j'ai eu soin d'interroger de vive voix ou par écrit quelques uns des confrères voyageurs dont j'avais le droit d'attendre quelques lumières. J'ai recueilli des notes intéressantes & j'ai obtenu d'un de nos confrères danois les plus distingués la plus précieuse des collaborations, une véritable relation de voyage à la foi humoristique & scientifique : ce sera la partie originale de mon travail.

Pour mettre de l'ordre & de la suite dans ces documents variés, j'aurais pu me les attribuer & les fondre en un récit unique & homogène. J'ai cru préférable de laisser à ces divers témoignages leur saveur & de les enchaîner tels quels, fragment par fragment, dans la trame du récit, en évitant seulement les redites[1].

L'unité du récit pourra souffrir de cette manière de procéder ; la sincérité y gagnera, & c'est l'essentiel.

I. — Bagnères-de-Luchon.

« Je n'entreprendrai pas de décrire les merveilleux paysages qu'il nous a été donné d'admirer dans notre voyage aux Pyrénées occidentales, ni de faire l'inventaire des richesses scientifiques qu'on nous a montrées. Pourrions-nous même nous flatter d'avoir bien vu les montagnes, alors que nous

1. J'indique par des renvois la provenance des emprunts que je fais aux relations déjà publiées dans la *Gazette des Eaux*, le *Scalpel* (de Liège), la *Normandie médicale*... Quant au manuscrit de mon confrère danois, des guillemets le signalent à l'attention du lecteur.

Digitized by Google

n'avons fait que ramper sur les derniers contreforts du versant nord pyrénéen ? Et pourtant ce que nous avons vu tient du prodige ; de même, les impressions que nous avons rencontrées & tout ce que nous avons appris en visitant les sources & les établissements. Nous avons égrené un véritable collier de perles, depuis Luchon jusqu'à Biarritz & Hendaye. Et quelle suite de réceptions, on peut dire d'ovations, faites par les municipalités, les syndicats, les fermiers d'établissements, les confrères exerçant aux eaux, ces derniers se mêlant à notre vie, étant souvent nos hôtes ou nos invités !

« Nulle réception ne fut plus grandiose que celle de Luchon, &, comme nous l'expliqua un confrère d'une station voisine, c'était en quelque sorte tout le Sud-Ouest qui nous recevait à Luchon, notre première étape hydrologique en 1900. Il semblait que les dix-huit stations balnéaires inscrites dans notre itinéraire eûssent confié à la cité luchonnaise le soin de nous saluer magnifiquement. Aussi, dans mon souvenir, Luchon demeure comme un grand portique à l'entrée des Pyrénées, comme la porte monumentale de l'exposition hydrologique que nous allions parcourir. »

Le dimanche, 2 septembre, la « Reine des Pyrénées » avait mis ses plus beaux atours pour recevoir les membres de la caravane hydrologique, à qui rendez-vous avait été donné dans cette importante station pour commencer ensemble la visite des Pyrénées thermales.

Drapeaux français & étrangers aux fenêtres, arc de triomphe portant les écussons V. E. M. (*Voyage d'Études Médicales*), concours empressé de la population & de la colonie thermale dévisageant les nouveaux venus, tous les abords de la gare, des Thermes & du Casino avaient un air de fête.

A quatre heures, visite de la longue galerie souterraine de 1,500 mètres, où sont captées quarante-huit sources sulfurées, & qui était éclairée *à giorno*.

A sept heures, banquet somptueux au Casino. Ces premières agapes confraternelles, où l'appétit était aiguisé par un long voyage, eurent un succès qu'on imagine aisément.

Au dessert, le maire de Luchon, M. Bonnemaison, souhaite la bienvenue aux nombreux médecins de la caravane & aux

Digitized by Google

dames qui les accompagnent & adresse un salut aux représentants des diverses nations.

Puis éclate une fanfare originale. Ce sont les guides maniant les longues lanières de leurs fouets, déchirant l'air de claquements secs; c'est une fusillade, un crépitement qu'il faut avoir entendu dans le cadre des montagnes luchonnaises pour se faire une idée de cette originale sérénade [1].

Les guides à cheval conduisent les voyageurs aux Quinconces, où un superbe feu d'artifice est tiré, bientôt suivi d'un embrasement du bosquet qui domine les Thermes : on voit flamboyer les initiales V. E. M.

A neuf heures & demie se font entendre les soixante chanteurs de la chorale *la Toulousaine*, très applaudie, & la soirée se termina par une promenade aux allées d'Etigny, sous la lumière magique des lanternes vénitiennes.

« Le lendemain, à huit heures, nous nous remettions au travail. Conduits par les confrères de la station, nous avons visité les installations balnéaires. On nous a fait remarquer le curieux phénomène du blanchiement, dû à la précipitation du soufre sous l'action de l'air. Les salles de humage sont très intéressantes & peut-être uniques au monde. Chaque malade respire les émanations sulfureuses devant un appareil dont le débit est gradué d'après la prescription du médecin & qui est mis en communication par une cheminée avec la nappe d'eau minérale. Le dégagement spontané des vapeurs sulfurées, propre aux eaux de Luchon, favorise beaucoup l'emploi de ces eaux en inhalations : on peut dire qu'elles meurent en naissant & qu'elles exhalent ainsi leur âme. »

A dix heures & demie, réunion au Casino pour la première conférence du professeur Landouzy. Une brillante improvisation du Dr Ferras sert de préface à la leçon du maître.

Cette leçon fut un exposé magistral de la nature des eaux de Luchon, de leurs caractères physico-chimiques & de leurs applications médicales : séquelles thoraciques de la grippe, tares de l'alcoolisme, du paludisme, stigmates de la scrofule

1. A. Dr Dejace (*le Scalpel*).

Digitized by Google

& de la syphilis. Contre cette dernière maladie, les eaux de Luchon jouissent d'une efficacité depuis longtemps reconnue.

Les blessés des guerres romaines venaient déjà à Luchon, &, que la blessure vint de Mars, de Vénus ou de Bacchus, les blessés s'en retournaient guéris [1].

Le conférencier a signalé, en terminant, les qualités climatériques de la station, appropriées à la susceptibilité des larynx malades; la cure du terrain qu'on peut y faire en même temps que la cure d'air, &c.

La température des sources de Luchon va de 17° à 68°; leur débit est de 230 mètres cubes, & elles présentent la gamme sulfureuse la plus étendue, depuis la source sédative de *Bordeu* jusqu'à la source excitante de *la Reine*.

Après l'étude, la distraction... L'après-midi est consacré au plaisir. Un funiculaire nous transporte au plateau de Superbagnères, où un solide déjeuner nous est offert. Après le déjeuner, une promenade en voiture à la vallée d'Oueil. Une escorte d'honneur formée par les guides luchonnais à cheval prend la tête du cortège, &, dans une gloire de poussière, s'ébranle la longue théorie des voitures... L'aimable Dr Ferras, médecin, géologue, ethnographe, un passionné de ce pays où il est né & dont il possède l'éloquence native intarissable, nous tire un feu d'artifice d'expressions du crû & d'explications intéressantes sur les mœurs & les coutumes de son pays [2].

A sept heures, banquet au Casino, sur la terrasse agréablement décorée.

Au dessert, le Dr Ferras, en qualité de président du Syndicat médical, a félicité M. le professeur Landouzy & l'infatigable Carron de la Carrière de leur initiative patriotique. Les remerciant ensuite d'avoir conduit à Luchon un nombre si considérable de médecins distingués, français & étrangers : « Luchon, a déclaré le Dr Ferras, vous sera toujours reconnaissant d'avoir ajouté à son titre de Reine des Pyrénées,

1. Dr Dejace.
2. *Idem.*

Digitized by Google

gagné par le côté pittoresque, le titre bien plus précieux de Reine du Soufre que vous venez de lui décerner! »

A neuf heures, illuminations du Parc du Casino & retraite aux flambeaux. Nouvelle fête de nuit féerique, abrégée par la nécessité de se coucher pour se lever de bonne heure le lendemain.

II. — CAPVERN. — BAGNÈRES-DE-BIGORRE.

Le lendemain, au petit jour, nous quittons Luchon où nous attend en gare un train spécial frété pour nous, & qui ne nous quittera plus avant le terme de nos pérégrinations.

A huit heures, le train nous dépose à la gare de Capvern, où des voitures nous prennent pour visiter la station. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de Capvern, c'est que l'on y vient en foule, malgré les attraits négatifs de cette station. Ce ne sont plus les eaux sulfureuses de Luchon, ce sont des eaux sulfatées calciques, appliquées à de nombreuses affections des voies urinaires & aux manifestations polymorphes de la diathèse goutteuse [1].

« Pour bien employer notre temps, qui était très court, on nous a partagé en deux groupes, sous la conduite des deux médecins de la station, les Drs Claverie & Delfau. Nous avons visité d'abord le bel établissement de *Houn Caoude :* buvette, bains, douches; installation spéciale pour le lavage de la vessie & la dilatation des rétrécissements urétraux par la pression hydraulique. Cette installation caractérise Capvern, qui est vraiment le Vittel ou le Contrexéville du Midi. C'est peut-être sous l'influence de cette douche locale qu'un malade a rendu les vingt-deux calculs que j'ai depuis remarqués à l'exposition des eaux minérales, dans la collection du Dr Claverie. Certains de ces calculs (phosphate & oxalate de chaux) doivent mesurer de 8 à 12 millimètres.

« Nous avons été ensuite au *Bouridé*, établissement de moindre importance, qui va d'ailleurs être rebâti plus luxueusement, mais source très intéressante, qui complète Capvern.

1. Dr Dejace.

Digitized by Google

Tandis que *Houn Caoude* (24°) passe pour être tonique & excitante, le *Bouridé* a des vertus sédatives très appréciées chez les personnes nerveuses, &, en particulier, chez les femmes malades.

« Ventre affamé n'a point d'oreilles, me dit un confrère parisien, en m'apprenant que le président de la caravane ne ferait pas de conférences à Capvern, & en m'entraînant vers le Grand-Hôtel où nous attendait un déjeuner confortable. Mais auparavant, en manière d'apéritif & sur l'invitation du président, le Dr Delfau nous fit un exposé sommaire sur les eaux de Capvern, leur utilisation médicale & leurs modes d'emploi. Il nous fit remarquer avec beaucoup de justesse que Capvern n'avait pas la prétention de devenir un lieu de plaisir & d'amusement, mais entendait rester une vraie station de malades, sérieuse & sérieusement spécialisée.

« Après un excellent déjeuner, les voitures nous ramenèrent à la gare. On nous dit que si nous revenions dans un ou deux ans nous trouverions un tramway électrique allant de la gare à *Houn Caoude* & au *Bouridé*.

« Le train nous mena à Lannemezan &, de là, sur la petite ligne qui pénètre dans la vallée d'Aure & s'arrête à Arreau. Nous commencions déjà à nous connaître. Grâce à la présence parmi nous d'une quarantaine de confrères qui avaient fait le voyage d'Auvergne, grâce à l'infatigable dévouement du Dr Carron de la Carrière qui se multipliait pour nous faciliter les choses & nous faire prendre contact les uns avec les autres, déjà nous nous sentions comme en famille, ou plutôt c'étaient des rapports de camaraderie qui s'établissaient entre nous; nous étions comme des écoliers en vacances, gais, joyeux, en train; Français & étrangers se mêlaient librement, accessibles aux plaisanteries, ces derniers ne comprenant pas toujours les bons mots de la *blague* parisienne ou de l'argot gascon, mais faisant comme s'ils comprenaient!

« Nous nous aperçûmes à Arreau que l'incomparable organisateur de la caravane, le Dr Carron de la Carrière, n'était plus là. Il avait été brusquement rappelé à Paris par un malade qui lui tenait de près, nous dit-on. Nous le retrouvâmes dans la suite; mais son absence, à Arreau, fut un contretemps. Le

Digitized by Google

placement dans les nombreuses voitures qui étaient venues nous chercher de Bagnères pour nous y porter, — à 36 kilomètres de distance & par-dessus un col de 1,500 mètres d'altitude, — le placement, dis-je, se fit assez laborieusement. Les nouveaux venus, les *bleus*, disait un confrère, s'arrangeaient mal dans les voitures; les *récidivistes*, qu'on appelait aussi les *Auvergnats*, se tiraient d'affaire tout de suite. Un peu de tiraillement & de mécontentement marqua le début de l'ascension... mais bientôt la splendeur du paysage nous transporta tous d'admiration. »

La route, par d'interminables lacets, grimpe d'Arreau au col d'Aspin & plonge ensuite dans une épaisse forêt de sapins. Au col d'Aspin, panorama immense, qui s'étend du massif imposant du Pic-du-Midi aux glaciers lointains de Clarabide & aux cimes puissantes des pics Posets. Du sommet du col, on ne cesse de descendre : plateau de Payolle, vallon de la Seube, vallée de Campan.

Arrivée à Bagnères-de-Bigorre à sept heures. Après l'habituelle distribution des billets de logement, nous nons dirigeons vers le grand restaurant Rouzeau, où le déjeuner nous attend.

Des circonstances momentanées — l'affluence encore considérable des baigneurs — n'avaient pas permis de mettre à notre disposition une salle d'hôtel assez vaste pour recevoir tous les membres de la caravane. Le couvert était dressé dans un ancien cirque, actuellement salle de bal, & exceptionnellement salle à manger (quelques jours après notre visite, ce même réfectoire improvisé devait recevoir les félibres du Sud-Ouest). Pendant le dîner, audition de la musique.

Le soir, la municipalité nous conviait à un punch d'honneur, dans le salon du Casino, pendant un entr'acte d'une somptueuse représentation de *Carmen*.

Le verre en main, des compliments de circonstance furent échangés entre le Dr Dejeanne, maire de Bagnères & le professeur Landouzy, anciens camarades d'internat aux hôpitaux de Paris.

Le lendemain, certains d'entre nous se levèrent de bonne heure pour visiter la ville, avant l'heure convenue pour la visite des établissements.

Digitized by Google

Bagnères-de-Bigorre est une vieille ville, très vieille ville pyrénéenne. Tout un monde de personnages séduisants est évoqué par son image. Les rois de Navarre ont passé par là... Beaucoup de maisons ont conservé leur aspect Louis XIII. On voit une maison de la Renaissance où a logé Jeanne d'Albret. Cette charmante ville est pleine du souvenir de Henri IV & de son amie, la belle Corisandre, comtesse de Guiche.

L'église Saint-Vincent, du quatorzième & quinzième siècle, est intéressante, ainsi que la tour octogonale dite des Jacobins, qui est du quinzième.

Des lignes de très vieux arbres traversent la ville en tous sens. Des ruisseaux d'eaux vives accourent de toutes les places & de toutes les rues... La ville bourdonne de leur murmure. On comprend que les Romains, qui s'y connaissaient, aient appelé Bigorre *Vicus Aquensis*.

Je connais des baigneurs qui choisissent Bigorre comme lieu de résidence à cause du pittoresque que la ville conserve encore. Mais qu'elle ne cherche pas à se parisianiser, ce serait le plus sûr moyen, à mon avis, d'éloigner toute une catégorie de clients. A l'exemple des villes allemandes, qu'elle garde comme bijoux & parchemins de famille les restes du temps où toute la noblesse du Midi venait lui demander une réparation des outrages faits à sa santé par Mars ou par Vénus[1].

A huit heures, la caravane visitait la station thermale : la magnifique piscine des Néothermes, les petites piscines dites de Louèche, les bains de *Salies*, du *Foulon*, de la *Reine*, &c., les buvettes de *Salies*, de *Labassère*, de la *Rampe*; les installations de pulvérisation, de humage, de gargarismes; les douches; l'établissement de *Salut* (buvette, bains, douches) & son délicieux vallon...

A onze heures, dans la grande salle du Casino, le professeur Landouzy donnait sa conférence, qui dura une heure & parut courte.

Après quelques rapides considérations sur les avantages du climat & du site bagnérais (550m d'altitude), le conférencier aborda la question des eaux.

1. *Normandie médicale.*

Digitized by Google

Bagnères est une station sulfatée calcique, arsénicale, thermale, hyperthermale même dans certaines de ses sources (*Salies*, 51°).

L'eau de *Labassère*, sulfurée sodique, est une médication surajoutée à la médication propre de la station & n'autorise pas Bagnères à prendre rang parmi les stations sulfureuses, entre Luchon, Cauterets & Eaux-Bonnes. C'est une eau froide, très riche & très recommandable comme eau d'exportation. Les sources bigorraises proprement dites sont très nombreuses & très abondantes (environ deux millions de litres par jour). Se rappeler principalement : *Salies*, *Foulon*, *Salut*, & aussi la *Peyrie*, qui est analogue à Capvern.

La conférence a mis en lumière l'efficacité de Bagnères dans toutes les manifestations douloureuses liées à une déviation nutritive : *algies* des nerfs, de la peau, des viscères, &c., neurasthénie, chorée, etc., *algies* propres aux femmes.

Excellente station pour les enfants dont les organes portent une tare héréditaire.

Après cette conférence très applaudie, on se rendit au restaurant Rouzeau pour déjeuner. Après les toasts d'adieu, M. Landouzy annonça, aux applaudissements de l'assemblée, que la municipalité de Bagnères mettait gracieusement des voitures à la disposition de ses hôtes pour les porter à Lourdes.

Nous profitâmes largement de cette aimable attention pour lâcher le train & faire à la ville des miracles une visite que la curiosité devait rendre attrayante pour des médecins.

Et nous quittâmes l'ancien *Vicus Aquensis* vers deux heures & demie, non sans adresser un salut d'adieu à la promenade des *Coustous* & au monument de marbre qui l'orne, monument élevé à la gloire d'Alfred Rolland & des *Quarante chanteurs montagnards*, qui firent, il y a plus d'un demi-siècle, le tour de l'Europe & le pèlerinage des lieux saints.

III. — Lourdes.

Depuis des semaines déjà, la voie ferrée du Midi était sillonnée de trains spéciaux, transportant à Lourdes des charges complètes de pèlerins affreusement encaqués dans les parallé-

Digitized by Google

logrammes en fer & en bois que la compagnie appelle des voitures de 3me classe. Nous tombons à Lourdes en pleine effervescence de pèlerinage. Avec une peine infinie, nous parvenons à y trouver nos colis & nos chambres, des chambres ou parfois quatre & cinq lits, rangés côte à côte, nous disent la promiscuité continue de la vie dans ces foules immenses accourues de tous les points du globe vers les roches de Massabielle.

Nous nous dirigeons, à quatre heures, vers la vaste esplanade sur laquelle s'ouvre la chapelle romane du Rosaire... C'est l'heure de la procession des malades. De tous les points de la place débouchent les civières, les fauteuils, les voiturettes, amenant vers le centre une lamentable théorie de misères humaines : aveugles, boiteux, bossus, suppurants, dermateux, goitreux, tous sont là, tendant des mains suppliantes, agitant des moignons, roulant des cadavres d'yeux dans des orbites profonds, secouant des têtes livides...

Sur le parvis de l'église, dans une gloire d'encens, entouré d'oriflammes aux couleurs violentes, escorté de hallebardiers empanachés & superbes, un prêtre récite les litanies. Il crie une supplication ardente, tenace, volontaire, parfois menaçante, & les faces se tendent vers lui, sa voix est celle de la foule, il élève les bras, la foule étend les siens[1]...

Nous avons assisté au non moins intéressant cortège des processions aux flambeaux. Quelques-uns, pour mieux juger de l'ensemble, ont fait l'ascension du Grand-Jer par le funiculaire. Il paraît que, vue de cette hauteur, l'illumination féerique de la basilique, au milieu de l'océan mouvant des cierges, est d'une incomparable beauté.

Le lendemain, de bonne heure, départ pour Argelès

« Nous avions vu à Luchon les sources de la Garonne, à Arreau la Neste, à Bagnères l'Adour ; à Lourdes nous sommes entrés dans la patrie des gaves, & voici que nous suivons maintenant le beau Gave d'Argelès, réunion des gaves qui descendent d'Arrens, de Cauterets, de Gavarnie, de Barèges.

« Nous arrivons bientôt à Argelès, délicieusement situé dans un élargissement de la vallée. Nous visitons l'Etablissement,

1. Dr Dejace.

Digitized by Google

qui est joli & bien outillé au point de vue d'un traitement des voies respiratoires.

« Nous visitons aussi l'Orphelinat des jeunes filles fondé par la veuve du Dr Douillard. On m'avait dit qu'il n'y avait pas de sanatorium dans les Pyrénées. En voilà au moins un, admirablement bien placé, exposé au soleil, abrité du mauvais temps, & installé avec une telle simplicité qu'on ne peut mettre en doute la puissance de la cure d'air. Toutes les jeunes filles recueillies dans cet asile sont nées de parents morts tuberculeux, & depuis plus de vingt ans que cet établissement existe on n'a pas eu plus de deux décès par tuberculose.

« Aussi le professeur Landouzy, dans la conférence qui a terminé notre visite, a-t-il eu soin de faire valoir les avantages du site & du climat argelésien, mettant peut-être au second plan les eaux, qui sont pourtant excellentes. Ce sont des eaux sulfureuses froides, comme *Labassère*, très précieuses pour l'exportation. Elles sont amenées de Gazost, à dix-sept kilomètres d'Argelès.

« A raison de son altitude modérée (450 mètres) & de la douceur de son climat, Argelès est une des rares localités de montagne recommandées pour un séjour d'hiver. »

Après quelques heures de séjour à Argelès, nous nous dirigeons vers Barèges, en chemin de fer jusqu'à Pierrefitte, puis 20 kilom. de voiture. La route, superbe, s'engage dans la gorge de Luz. C'est une merveille de hardiesse & de beauté sauvage...

Nous voici à Luz, célèbre par sa curieuse église dont on attribue la construction aux Templiers...

Ce que la plupart des voyageurs ont le plus admiré à Luz, c'est la complaisance des hôteliers, qui avaient peine à nous satisfaire. Nous pillons les poulaillers de Luz pour attendre en paix le déjeuner à Barèges, dont nous séparent encore 8 kilomètres de grimpée par la vallée du Bastan. La route monte, monte, le soleil tape sur les crânes sans souci des calvities énormes, & les têtes balancent.

Un détachement de guides à cheval arrive à notre rencontre... Encore un coup de collier... Nous voyons un arc-de-triomphe de feuillage & de fleurs... Voici Barèges, sa longue rue montante & surtout son excellent Hôtel de l'Europe.

Digitized by Google

IV. — Barèges.

Toutes les autorités locales sont là. Le maire nous souhaite la bienvenue. Puis notre troupe affamée tombe comme une bande de criquets sur la table servie, & pendant cinq minutes c'est un bruit de mandibules auquel succède bientôt la plus houleuse gaîté.

Barèges semble un nid d'aigle dans le creux des montagnes. C'est une topaze sulfureuse, sertie sur les rochers des Pyrénées, un joyau caché dans un écrin de pierre [1].

A l'issue du déjeuner exquis & substantiel de l'Hôtel de l'Europe, le Dr Bétous, au nom du corps médical de la station, porta un toast aux congressistes. Le professeur Landouzy répondit avec son habituelle amabilité. Puis le Dr de Scholten, d'Aalberg (Danemark), exprima en termes éloquents sa sympathie pour la France & son admiration pour les Pyrénées.

Après le déjeuner, visite de l'Etablissement thermal. Une attention particulière fut donnée aux vieilles douches du Tambom & aux piscines, qui sont le plus puissant moyen d'action du traitement barégeois.

Sur l'invitation du professeur Landouzy, le Dr Bétous prit la parole & exposa aux visiteurs les vertus & les applications des eaux de Barèges. Voici le résumé succint de cette intéressante improvisation : « Ces eaux sont les plus stables de la chaîne ; elles résistent, sans se décomposer, à l'action altérante de l'air & de la lumière. Administrées en boisson, bains & douches, elles font sentir leur action sur tout le système de l'économie... Sous leur influence, les surfaces ulcérées se modifient & se cicatrisent ; les liquides sécrétés par les trajets fistuleux changent de nature ; les corps étrangers retenus dans les tissus, les séquestres, les esquilles sont poussés au dehors ; les muscles atrophiés & les synoviales désséchées reprennent leurs fonctions. Cette action excitante se fait notablement sentir sur le cordon rachidien : de là les effets remarquables obtenus

1. Dr Dejace.

Digitized by Google

dans le traitement de certaines formes de myélite & en particulier de la paralysie infantile [1].

L'influence de l'altitude (1250 mètres, la station thermale la plus élevée des Pyrénées) entre en ligne de compte & contribue au remontement général de l'organisme. Cette influence intervient dans la guérison des manifestations graves du lymphatisme, des tumeurs blanches & coxo-tuberculeuses suppurées, des dyscrasies anémiantes, telles que certains rhumatismes chroniques, certaines dermatoses rebelles, la syphilis, &c. A propos des lymphatiques & des strumeux, le Dr Bétous signala avec beaucoup d'à-propos la tendance actuelle à dévier vers les chlorurées fortes ces malades qui formaient autrefois la clientèle des sulfurées. Il montra que toutes les manifestations du lymphatisme guérissaient à Barèges, & qu'à Barèges seulement on pouvait traiter avec succès les plus graves manifestations de la scrofulose : les arthrites tuberculeuses même suppurées.

V. — Saint-Sauveur.

A quatre heures, la caravane quittait Barèges ; à cinq heures, elle entrait à Saint-Sauveur, &, après avoir pris possession de leurs chambres dans les hôtels & les maisons particulières, les voyageurs s'empressent de se retrouver pour visiter ensemble les établissements avant la nuit.

Saint-Sauveur est un charmant village, à 770 mètres d'altitude. Son unique rue s'accroche au flanc du Soum de Laze & surplombe le val où roule le Gave de Gavarnie. L'habituelle distribution des billets de logement m'avait conduit chez une brave femme qui m'offrit un bon lit, des huis branlants & une toilette sur un guéridon. Mais, en revanche, on dîna chez Pintat, dont Armand Silvestre a dit :

> Partir est un destin funeste :
> Si j'étais chef d'un grand Etat
> J'aurais pour cuisinier Pintat,
> Et je me ficherais du reste.

1. *Gazette des Eaux.*

Digitized by Google

Je ne sais de quel reste Silvestre se voulait ficher, mais il y a à Saint-Sauveur des restes alléchants[1].

Les eaux sulfureuses sodiques de cette station ont une température de 34°6 (*Hontalade*, analogue à la *Source-Vieille* d'Eaux-Bonnes, n'a que 29°9) & sont particulièrement employées contre les maladies des femmes, surtout contre ces séquelles génitale suite trop fréquente des accidents de la jeunesse chez le mari. A ce titre & chez les génitales neurasthéniques, les bains de l'établissement des Dames ont acquis rapidement la réputation de guérir la stérilité. L'histoire encore récente du dernier empire consacre cette réputation. L'impératrice Eugénie, après une cure à Saint-Sauveur, donna le jour à ce malheureux prince qui succomba sous la zagaie d'un Zoulou. En témoignage de reconnaissance, l'empereur Napoléon III a fait ériger une belle église gothique & a fait les frais du splendide pont qui, au delà de Saint-Sauveur, traverse, au-dessus d'une gorge profonde, le Gave de Gavarnie[2].

Les Pyrénées gardent le souvenir de cures sensationnelles de la stérilité. C'est ainsi qu'à Bagnères-de-Bigorre le bain de *la Reine* doit son nom à la reine Jeanne d'Albret qui, après en avoir fait usage, de stérile qu'elle était, devint féconde & mit au monde Henri IV!

Excellent dîner à l'hôtel de Paris & à l'hôtel des Bains. Au dessert, toast plein de verve du Dr Sabail, doyen du corps médical, un doyen très jeune, au moins par l'entrain & la bonne humeur.

Puis, arcs-de-triomphe, lampions, pompiers affublés de casques grandioses, tambours, chants montagnards, tout l'appareil d'une fête de nuit rurale, & comme clou — un clou gigantesque — embrasement du pont Napoléon & de l'abîme qu'il franchit.

Après quelques heures de repos, nous partions le lendemain pour la classique excursion du cirque de Gavarnie. Nous traversons les fantastiques éboulis de rochers qu'on appelle le *chaos* & apercevons à l'horizon le sommet neigeux du cir-

1. Dr Dejace.
2. *Idem.*

Digitized by Google

que. Descendus de voiture à Gavarnie, nous nous mettons en quête de montures pour nous rendre au cirque. Les intrépides montent à cheval, les pacifiques à âne & les vieux marcheurs s'en vont à la mode de Tartarin : *pedibus cum jambis*, ma petite chatte [1] !

VI. — Cauterets.

De Gavarnie, nous descendîmes bride abattue vers Pierrefitte, pour nous rendre à Cauterets. Un tramway électrique gravit aujourd'hui la vallée qui mène à Cauterets. La rampe ascensionnée par les confortables wagons de cette voie ferrée, élève les voyageurs à 500 mètres au-dessus de Pierrefitte, sur un trajet de 10 kilomètres seulement. Le panorama de la voie est de toute beauté, & les ouvrages d'art élevés pour l'établissement de ce chemin de fer étonnent par la hardiesse de leur construction [2]. Nous arrivons, à la nuit tombante, en gare de Cauterets, où nous sommes reçus par M. le Maire & par une délégation de la Société médicale, composée des Drs Evariste Michel, Sénac-Lagrange, Pédebidou.

Des voitures nous portent, à travers la petite ville en fête, au somptueux hôtel d'Angleterre.

A neuf heures, dans la salle des fêtes de l'hôtel, un punch était offert par le Syndicat de la vallée de Saint-Savin (propriétaire des eaux) aux congressistes, au corps médical de la station & à la municipalité.

Prenant la parole au nom de ses confrères, M. le Dr Evariste Michel prononce une allocution dans laquelle il fait ressortir l'utilité scientifique de ces voyages d'études & le grand mérite qui revient au Dr Carron de la Carrière pour son initiative. Il insiste sur l'utilité pour le médecin de connaître non seulement l'indication de telles eaux thermales, mais surtout leurs contre-indications. Un simple extrait donnera une idée de l'accent de sincérité, de probité scientifique de cette allocution :

« Trop souvent, des médecins, moins éclairés par leur expé-

1. Dr Dejace.
2. *Idem.*

Digitized by Google

rience personnelle que guidés par d'anciennes traditions, le courant populaire ou des assertions qui demanderaient plus d'autorité ou plus de contrôle, envoient à des eaux réputées certains malades qui n'en sont pas absolument justiciables. C'est au préjudice de ces malades d'abord, au grand embarras ensuite du médecin auquel ils sont adressés, au détriment enfin des thermes dont ils compromettent le bon renom.

« Dans ce cas, placé entre sa conscience & ses devoirs confraternels, le médecin des eaux éprouve une bien cruelle incertitude. Gardera-t-il le malade qui lui a été confié, alors que, dans l'intime de sa pensée, il préjuge que le but poursuivi ne sera pas entièrement atteint? Le renverra-t-il au correspondant qui le lui a adressé, s'exposant par là à ébranler peut-être la juste confiance que le malade avait en son médecin? Telle est la pénible alternative dans laquelle il se débat & qui, grâce à vous, Messieurs, va prendre fin... »

Après l'utilité scientifique de l'œuvre du Dr Carron de la Carrière, M. le Dr Pédebidou, sénateur, a fait ressortir son utilité patriotique... Au nom de la vallée de Saint-Savin & du département des Hautes-Pyrénées, il a souhaité à tous la bienvenue.

Le lendemain matin, visite des établissements & des sources, sous la conduite des médecins de la station Les visiteurs ont paru particulièrement impressionnés par l'installation, dans tous les établissements, de nombreux crachoirs hygiéniques, par la suppression des tapis & la substitution du lavage au balayage à sec, par les pratiques d'ébouillantage appliquées à tous les ajutages de pulvérisation & de humage, par l'abondance & le confort de l'outillage balnéaire & hydrothérapique. Quelques-uns se sont fort intéressés au bain nasal, qui a été introduit dans la station par le Dr Depierris pour le traitement des catarrhes naso-pharingiens[1].

Après cette visite, conférence du professeur Landouzy, dans la salle de théâtre du Casino. Le distingué maître a résumé les ressources & les applications thérapeutiques de cette station renommée.

1. *Gazette des Eaux.*

Digitized by Google

Dans une cure à Cauterets, l'altitude, le climat, le décor, la thermalité, la minéralisation des eaux ont chacun leur place. Altitude de 950 mètres, vallée protégée contre les vents du sud & du nord, climat tonique & calmant, sources sulfurées se divisant en fortes, faibles & dégénérées (monosulfure de sodium, azote, hélium, argon, &c.). Température de 39° (la Raillère) à 53° (les Œufs).

Dans leur ensemble, les eaux de Cauterets possèdent une action excitante de la nutrition générale, avec action élective, territoriale, sur certaines contrées de l'organisme, telles que le pharynx, le larynx & les bronches par la source de la Raillère, — les organes génitaux de la femme, par le Petit-Saint-Sauveur & Pauze-Vieux, — le tube digestif & les voies urinaires, par Mauhourat... L'indication générale de Cauterets est l'atonie[1]. Elles agissent avec succès contre les anémies, le paludisme, la syphilis; — le Petit-Pré & le Bois jouissent de propriétés particulières contre les myalgies, la sciatique, les rhumatismes douloureux.

C'est la station des orateurs, professeurs, chanteurs, atteints de fatigues locales professionnelles, des tuberculeux torpides, des femmes atteintes de séquelles génitales toxi-infectieuses, des vieux Fracastoriens, &c.

Il faut écarter de Cauterets, dans l'intérêt du bon renom de la station, les malades atteints d'affections aiguës des voies respiratoires, les tuberculeux éréthiques, les goutteux aigus, les arthritiques cutanés & les angio-scléreux[2].

« Cauterets m'a frappé par sa situation pittoresque, au milieu de rochers éboulés & de sapinières, traversés par le Gave de Gaube, qui fait des bonds furieux sur tout son parcours. En montant de la Raillère jusqu'au pont d'Espagne, on voit tout le temps l'eau courir, tomber, bouillonner, jaillir en cascades... J'osai poursuivre ma marche par le val rocheux de Jéret jusqu'au lac de Gaube, & là je restai émerveillé, au pied du Vignemale. Je vis m'apparaître la nymphe du lac en vivante statue, debout sur le bord extrême d'un rocher qui

1. *Gazette des Eaux*.
2. Dr Dejace.

Digitized by Google

s'avançait en forme de promontoire, &, dans l'eau transparente, le visage de l'apparition se reflétait comme dans un miroir. C'était une jeune demoiselle belge de la caravane, occupée à poser devant l'objectif d'un amateur. Heureux photographe! Tout près, une stèle de marbre blanc, entourée d'une grille, racontait la mort tragique du couple amoureux qui se noya dans le lac au cours de son voyage de noces. »

Le soir, nous quittions Cauterets pour nous rendre à Pierrefitte & rejoindre notre train spécial qui devait nous porter à Pau.

Dr ***

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

M. Cartailhac.

Notre éminent collaborateur, M. Emile Cartailhac, vient d'être nommé correspondant de l'Institut. C'est un honneur d'autant plus grand qu'il est plus rare dans notre région. Il était bien dû à celui qui s'est montré si dévoué à la science, notamment aux études anthropologiques & archéologiques. La *Revue des Pyrénées* est particulièrement heureuse de lui adresser ses félicitations, car elle doit à ses bons soins une bonne partie de sa notoriété.

***

Le Dr Garrigou.

M. le Dr Félix Garrigou, fondateur & ancien directeur de la *Revue des Pyrénées*, a été élu président de la *Société de Géographie de Toulouse* pour l'année 1901. Cet honneur était dû au savant & à l'érudit qui a tant fait pour l'éducation de nos populations méridionales dans toutes les branches de la science.

***

M. Perroud et Mme Roland.

La figure de Mme Roland est une des plus curieuses à connaître de toutes celles de la Révolution de 1789. Nous allons pouvoir en juger, grâce à M. Claude Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse, qui a été chargé, par un arrêté du Ministre de l'Instruction publique en date du 11 mai 1898, de publier les *Lettres de Mme Roland* dans la Collection des documents inédits relatifs à l'Histoire de France, & qui les donnera toutes, celles

Digitized by Google

connues en tout ou en partie & celles complètement inédites. Cette série ne commencera toutefois qu'au mariage de Mme Roland (4 février 1780), les lettres antérieures étant plutôt les correspondances intimes de Jeanne-Marie Philipon que des correspondances intéressant l'Histoire. Le tout comprendra cinq cent soixante-trois lettres, dont trois cent vingt-trois inédites; trente-six autres le sont à moitié; deux cent quatre seulement ont été imprimées telles qu'elles sont reproduites.

Nous ne connaissons encore de cette importante publication que le premier volume précédé d'une Introduction, qui nous initie, avec la méthode précise habituelle à M. Claude Perroud, à la genèse de ce recueil, aux provenances des lettres qui le composent, aux correspondants ordinaires de Mme Roland, au travail lui-même de M. Perroud.

En groupant les lettres par année, on discerne des lacunes certaines; mais on peut déjà suivre les phases de cette vie, d'abord si paisible, puis si agitée.

Si l'on déduit sept lettres de date incertaine, on retrouve trois cent quinze lettres se rapportant aux années antérieures à la Révolution (1780-1788) & deux cent quarante & une lettres à la période de 1789 à 1793, soit une moyenne annuelle de quatre-vingt-quinze avant 1789 & de quarante-huit après cette époque. On devrait certainement en avoir davantage. La tempête a dispersé le reste.

M. Perroud n'a pas cru devoir ajouter à ces lettres une nouvelle biographie de Mme Roland. Nous le regrettons, car l'histoire du ménage Roland est encore assez mal connue, & nul ne pouvait nous le faire mieux apprécier que son éditeur, après toutes les recherches qu'il avait faites & tous les renseignements qu'il avait recueillis. Du moins, il a pris soin de joindre à chaque lettre les éclaircissements qui peuvent en faciliter la lecture, & ces éclaircissements ont fini par être fort considérables. Ils sont en outre puisés aux meilleures sources, telles que la famille elle-même (trois petites-filles de Roland existent encore); les renseignements recueillis dans tous les lieux où ont vécu les Roland & leurs amis, à Villefranche, au Clos, à Rouen, à Amiens, à Lyon; les ouvrages imprimés à

Digitized by Google

la fin du dix-huitième siècle, à la Révolution, ainsi que les publications contemporaines si actives depuis quelques années ; enfin plusieurs séries de documents inédits, comme les *Papiers Roland* (légués à la Bibliothèque nationale par MM. Chaley en 1897 & Faugères en 1899) & ce qui reste des *Papiers Bosc*, l'ancien tuteur d'Eudora Roland.

Si l'on considère la liste des correspondants de Mme Roland, on en trouvera près de quarante, parmi lesquels ses amies Henriette & Sophie Canet, son mari & son beau-frère le chanoine Dominique Roland, Bosc qui se montra si dévoué, Lanthénas (il devrait y en avoir des centaines, tant était grande l'intimité entre Roland & lui), Bancal des Issarts, Brissot, Lavater, Robespierre, Buzot, &c. Tous ces noms disent assez quel intérêt rétrospectif ont les lettres de Mme Roland.

Depuis longtemps nous étions initié à ce projet de publication & nous attendions avec impatience sa réalisation, car nous savions avec quel soin il était préparé. Nul mieux que M. Claude Perroud ne pouvait y mettre autant d'intelligence & de discernement.

Bagnères-de-Bigorre.

Le Dr Gandy.

M. le Dr Gandy, médecin consultant à Bagnères-de-Bigorre & notre excellent collaborateur à la *Revue des Pyrénées*, vient d'obtenir deux médailles à l'Académie de médecine de Paris & un prix de 1,000 francs pour un travail sur l'albuminurie & pour un travail sur les eaux minérales. Nous y joignons nos plus cordiales félicitations.

Mont-de-Marsan.

Isidore Salles.

On annonce la mort d'un félibre distingué, M. Isidore Salles, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait débuté par être rédacteur au *Figaro*, où il a écrit des articles pétillants de verve & d'esprit. Puis il fut nommé, en 1852, sous-préfet de Villefranche-Lauraguais. Un caricaturiste de

Digitized by Google

l'époque, Fadritzius, l'avait représenté en costume de sous-préfet, monté sur des échasses landaises & mettant le pied, en quittant Dax sur la flèche du clocher de Villefranche, sa nouvelle résidence, avec cette légende : « Un *sous*-préfet désintéressé qui ne demande mieux que d'être sans le *sous* ». Il devait, en effet, devenir successivement préfet de la Creuse & des Pyrénées-Orientales, enfin directeur de la presse au Ministère de l'Intérieur. En 1870, il rentra dans les Landes & publia divers morceaux de poésie en langue du pays qui l'ont fait classer parmi les meilleurs félibres du Midi. Doué d'un caractère aimable, plein de gaieté & d'humour, il avait gardé, jusque dans sa vieillesse, l'amour des lettres & de la bonne société.

Agen.

Société académique.

Combien de sociétés savantes de province seraient heureuses de pouvoir s'enorgueillir de compter, comme la Société académique d'Agen, parmi ses membres un savant illustre comme Lacépède, un ministre comme Salvandy, un poète comme Jasmin ! En écrivant l'histoire de la Société académique d'Agen, d'une plume à la fois consciencieuse & alerte, M. Ph. Lauzun a tenu à glorifier sa petite patrie. Il a voulu surtout rendre hommage aux prédécesseurs disparus qui ont mis en bon rang parmi nos sociétés provinciales cette société agenaise qui remonte non pas aux lettrés du seizième siècle groupés autour de Scaliger, mais bien à 1776, date déjà fort respectable pour une société savante de province.

Lauraguais.

M. Pascal Delga.

Le jeune félibre & excellent poète Pascal Delga annonce pour février 1901, sous le titre de *La Terro Lauragueso*, un volume où il célèbre les sites & les gens du Lauraguais natal & chante fièrement les souvenirs de la patrie méridionale. C'est un des meilleurs émules d'Auguste Fourès : il se montrera son digne continuateur.

Digitized by Google

Gironde.

Fouilles.

Au Carbon-Blanc, M. Albert Vandercruyce, propriétaire du château des Flandres, vient de faire exécuter des sondages, qui ont mis au jour des vestiges gallo-romains : salles aux murs garnis d'hypocauste, canaux d'adduction d'eau, &c. A l'heure actuelle, on n'a point encore trouvé de pièces de monnaie. On espère dans la suite pouvoir déterminer la date de ces ruines & le genre d'habitation qu'elles constituaient [1].

Midi.

Inondations de septembre.

Le temps avait été chaud les 23 & 24 septembre, & des pluies orageuses, signalées le 23 dans l'Est, s'étendirent le 24 à toutes les régions, sous l'action d'une faible dépression secondaire indiquée assez nettement le 25 entre Paris & Lyon. Le 25 & le 26, les pluies sont signalées dans le Centre & le Sud ; Clermont enregistre 52^{mm} de pluie & Toulouse 58. Le 27, elles prennent une énorme importance sur certains points du Midi, deviennent torrentielles & entraînent des inondations désastreuses dans les départements de la Lozère, de l'Ardèche, du Tarn, de l'Hérault, du Gard & des Alpes-Maritimes.

Dans la Lozère, quatorze ponts sont emportés par les eaux du Tarn ou de ses affluents; on signale une trentaine de victimes. Dans l'Ardèche, la vallée d'Eyrieux est la plus éprouvée, la crue atteint $3^{m}50$ vers trois heures & $5^{m}25$ à sept heures du soir; le 28, toutes les propriétés entre Chaylard & le Rhône (56 kilomètres) sont ravagées; M. Vaschalde signale à Vals-les-Bains 168^{mm} d'eau recueillis au pluviomètre le 28 & 208^{mm} le 29, soit 376^{mm} en quarante-huit heures.

La Volane atteint 3 mètres au-dessus de l'étiage à Vals ; l'Ar-

1. Edouard Feret, *Ruines d'une construction des premiers siècles de notre ère au Carbon-Blanc.* Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1900, in-8°, 4 pp. (Extrait de la *Revue philomathique de Bordeaux & du Sud-Ouest*, 1er sept. 1900.)

Digitized by Google

dèche s'est élevée à 10 mètres à Vogué & a détruit le pont de Saint-Martin-d'Ardèche. A Tarascon, le Rhône s'est élevé à 6m60.

Dans les Hautes & Basses Pyrénées nous avons eu de fortes pluies dans nos hautes vallées & les gaves ont crû, mais sans causer de dégats.

A l'autre extrémité de la chaîne, le Dr Fines nous apprend qu'à Perpignan le climat de septembre ne se reconnaissait plus : l'air était calme, humide, brumeux. La pluie a été trois fois plus abondante qu'à l'ordinaire & elle a duré trente-huit heures au lieu de quatre heures. L'humidité relative de l'air a été en moyenne de 81,4 au lieu de 71,2; la vitesse moyenne du vent est tombée à 1m44 (normale 2m78), chiffre inconnu depuis trente ans qu'on relève la vitesse du vent; aussi l'évaporation a-t-elle diminué de plus de un tiers, n'atteignant pour le mois que 91mm9, quand la normale est de 148mm4.

L'organisme humain a supporté assez bien ce temps inusité, mais les vignes en ont beaucoup souffert. La récolte, qui était très abondante, a pourri en partie sur place en quelques points, & certains propriétaires, heureusement peu nombreux, ont dû l'abandonner[1].

***

La Garonne navigable.

C'est à Bordeaux que vient de se fonder, avec ce titre, une Société que préside M. Charles Gruet, membre de la Chambre de Commerce, & dont l'initiative revient à M. Rossignol, agrégé de l'Université, professeur d'histoire & de géographie au Lycée de Bordeaux, secrétaire de la Société de Géographie. Ont adhéré immédiatement de nombreux Girondins de bonne volonté; leur groupement va faire de la propagande, s'étendre sur la région & y créer des sections. On voudrait voir non seulement la Garonne navigable pour la marine marchande de Bordeaux à la mer, mais encore, pour la batellerie, depuis Bordeaux jusqu'au haut de la Ga-

1. Extrait du *Bulletin mensuel du Bureau central météorologique de France*, numéro de septembre 1900.

Digitized by Google

ronne & de ses affluents; la Garonne déborderait enfin par des canaux sur les autres bassins.

L'amélioration ou l'augmentation du nombre des voies d'eau entraînerait forcément un accord avec les voies ferrées, dont les tarifs abaissés assureraient un gros trafic. Les faits observés sur divers points de l'Europe ne laissent pas de doute à cet égard.

La France a dépensé 634 millions de francs depuis 1879 pour perfectionner ses voies d'eau, mais le Sud-Ouest a été oublié dans la distribution de ce gros budget. Seule, la Chambre de Commerce de Bordeaux a lutté énergiquement, faisant les sacrifices nécessaires; depuis 1868, elle a avancé 52 millions pour la basse rivière & son port. Mais tout est à faire pour assurer à Bordeaux l'*apport fluvial*, & c'est pour y arriver que s'est constituée la Société d'études de la Garonne navigable, avec un programme à la fois étendu & pratique sur lequel nous aurons avant peu l'occasion d'insister.

Les adhésions sont reçues chez M. Georges Rossignol, 177, rue de Belleville, à Bordeaux. La Société comprend des membres participants (8 francs par an), des membres adhérents (10 francs); des membres bienfaiteurs ayant donné, une fois pour toutes, 100 francs.

CERCAMON.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE TOULOUSAINE

NOTES AU JOUR LE JOUR.

(Suite [1].)

43. Lecomte — était directeur du théâtre Saint-Martial, dit de la Liberté (1791-1792). Mis en prison comme suspect en décembre 1793. — Voir *Notice sur les salles de spectacles de Toulouse*, par Emile Connac (Toulouse, 1880). — J. A.

44. Mouilhard (Claude) — était concierge de la maison de réclusion des Carmélites. Condamné à douze années de fers le 3 juillet 1795. Sa femme, Magdeleine Gaillard, condamnée à douze années de réclusion à la maison de Force, pour vol, vexations aux détenus, &c. — *L'Anti-Terroriste*, t. I. — J. A.

45. Rabaut (dit le Jeune) — était frère de Rabaut-Saint-Etienne, député du Gard aux Anciens, & envoyé en mission à Toulouse après le 18 brumaire. — Voir *Révolution française*, t. XXVI; — A. Loods, *Rabaut le Jeune & Bonaparte*, t. XXXII; — Ph. Morère, *Consulat*. — J. A.

46. Richard (Jacques) — était imprimeur. Condamné à être déporté en floréal an II. — Archives de la Haute-Garonne, v. 7. — J. A.

1. Voir 1re livraison de 1900, p. 106; 3e livraison, p. 323, & 4e livraison, p. 429.

Digitized by Google

47. Saurine — était vicaire épiscopal de Sermet, membre actif du Club littéraire & patriotique, puis commissaire des guerres, avoué en l'an V, rédacteur de l'*Observateur républicain*. — *L'Anti-Terroriste*, t. II; — Archives de la Haute-Garonne, v. 24, l. 740, 741 & suiv. — J. A.

48. Abel — était trésorier de la commune de Toulouse en nivôse an III. — Archives de la Haute-Garonne, l. 555. — J. A.

49. Castex, sculpteur, contemporain du peintre David, était originaire de Toulouse. Il est mentionné, p. 316, dans l'ouvrage de M. Jules David sur le peintre Louis David (*Souvenirs & documents inédits*, 1880, in-f°). — Cl. P.

50. Decampe (A.). — Directeur de l'école Saint-Charlemagne à Toulouse, auteur d'un ouvrage publié en 1832 sous ce titre : *Considérations sur l'état actuel des mœurs de la jeunesse française & sur les moyens d'améliorer l'esprit de celle qui doit lui succéder.* Toulouse, in-8°, 44 pp. Le système d'éducation avait grand besoin, dit-il, d'une réforme. Il fait remonter la cause du mal aux funestes doctrines des prétendus philanthropes du siècle dernier, & propose de reprendre les vieilles traditions. Il faut surtout, toujours d'après l'auteur, fonder l'enseignement sur une base religieuse : « Nous avons perdu les corporations religieuses qui se consacraient à élever les jeunes gens; tant qu'elles ne nous seront pas rendues, n'espérons pas d'éducation chrétienne, c'est-à-dire de véritable éducation. » — (*Dict. de Péd. & d'inst. prim.* Hachette, 1882, 1re partie, I, 647.) — J. Dh.

51. Baras (Marie-Marc-Anroine). — Administrateur du district de Toulouse, membre de la Société nationale des sciences, belles-lettres & arts de Paris. A écrit : *De l'éducation publique dans la France libre, avec un tableau de l'état actuel de l'enseignement en Europe.* Toulouse & Paris, l'an I de la République. 2 vol. in-8°, 596 pp.

« La Convention, à qui l'auteur fit hommage de son livre, lui décréta une mention honorable dans la séance du 26 février 1793. Il reproche à l'ancien règne de n'avoir entre-

Digitized by Google

tenu qu'un *enseignement* public, & de n'avoir pas eu d'institution d'éducation. Il analyse en détail les plans de Talleyrand & de Condorcet, puis propose le sien : quatre degrés d'instruction (comme le voulait Condorcet) ; gratuité des écoles primaires ; pour les professeurs des écoles supérieures, salaire en partie fixe & en partie variable (rétribution des élèves). Inspection des écoles hiérarchiquement organisée. Un directoire général des études à la tête de toute l'instruction publique. »— (*Dict. de l'éd. & d'inst. prim.*, publié sous la direction de F. Buisson. Hachette, 1882, 1re partie, t. I, 204.)— J. Dp.

52. Barrau (Théodore-Henri) (1794-1865) — écrivain pédagogique & moraliste, naquit à Toulouse le 18 octobre 1794. Professeur de rhétorique pendant dix ans au collège de Niort, principal du collège de Chaumont en 1830, se préoccupe des questions d'enseignement populaire soulevées par la loi de 1833; prit part, en 1840, à un concours proposé par l'Académie des sciences morales & politiques. Son Mémoire obtint une médaille d'or sur le rapport de Jouffroy. En 1845, l'âge de la retraite lui permit de quitter l'enseignement ; il devint rédacteur en chef du *Manuel général de l'Instruction primaire*, édité par la maison Hachette, prit hautement la défense des instituteurs & des écoles normales en 1850. Auteur de nombreux ouvrages destinés aux maîtres d'école ou à leurs élèves. L'Académie des sciences morales & politiques lui décerna le prix Halphen, pour services exceptionnels rendus à l'enseignement populaire. Il exerça une grande influence sur les instituteurs & sur l'instruction primaire française pendant trente années. Il fut un des éducateurs les plus originaux de notre temps. (*Dict. de péd. & d'inst. prim.* Hachette, 1882, 1re partie, I, 173, et II, 1813-14.) — J. Dp.

53. Montbel (comte Guillaume-Isidore de) (1787-1861), ministre pendant trois mois des affaires ecclésiastiques & de l'instruction publique dans le cabinet Polignac, puis de l'intérieur. Il était né à Toulouse en 1787, fut maire de cette ville sous la Restauration, député & ministre en août 1829. Il ne prit aucune mesure importante durant son passage à l'instruction publique & fut remplacé par de Guesnon-Ran-

Digitized by Google

ville. Compris comme contumace dans l'arrêt qui condamna les anciens ministres de Charles X, puis amnistié. Il mourut à Frohsdorf en 1861. (*Dict. de péd. & d'inst. prim.* Hachette, 1882, 1re partie, II, 1966.)

54. Dupuy (le général Dominique-Martin) — est né à Toulouse le 8 février 1767 & mort au Kaire le 21 octobre 1798. — Voir Jacques Charavay : *Les Généraux morts pour la patrie*, pp. 53-54.

Dans son numéro du 15 octobre 1900 (33me année, nouvelle série, n° 10), pp. 210-211, l'*Amateur d'Autographes* a publié une lettre inédite du général Dupuy que nous reproduisons ci-dessous. A l'époque où il écrivait cette lettre, le général Dupuy était, depuis 1796, le commandant de la 32e demi-brigade, qui, sous ses ordres, était devenue fameuse par son intrépidité : Bonaparte l'appelait l'*Invincible*. Dupuy en conserva le commandement en Egypte. C'est à sa tête qu'il combattit à Alexandrie (2 juillet 1798) & aux Pyramides (21 juillet 1798). Il se distingua tellement dans cette dernière bataille que le général en chef Bonaparte le nomma, pour la troisième fois, général de brigade & gouverneur du Kaire. Dupuy, qui avait refusé deux fois ce grade, ne put résister, il le dit lui-même, au désir de commander une ville comme le Kaire. Il entra dans la capitale de l'Egypte le 23 juillet 1798. Hélas, il ne put jouir longtemps du grade qu'il avait si bien gagné, ni revoir sa promise Marina qu'il avait laissée en Ligurie. Le 21 octobre 1798, une sédition ayant éclaté, Dupuy s'élança à la tête de ses hommes pour la réprimer, mais il fut frappé d'un coup de lance au-dessous de l'aisselle gauche & mourut deux heures après.

ARMÉE D'ORIENT — Au grand Kaire, le 11 thermidor an VI. (19 juillet 1798)

DUPUY, général de brigade, commandant la place, A son bon ami Carlo.

« Sur terre comme sur mer, en Europe comme en Afrique, je suis sur les épines. Oui, mon cher, à l'arrivée devant Malte, je fus en prendre possession & détruire la chevalerie. A notre arrivée à Alexandrie & après l'avoir prise d'assaut, je fus nommé

Digitized by Google

commandant de la place. Anjourd'hui, après vingt jours d'une marche des plus pénibles dans les déserts, nous sommes arrivés au grand Kaire. Cependant, après avoir battu les mamelucks, c'est-à-dire après les avoir mis en fuite, — car ils ne sont pas dignes de notre colère, — me voilà donc, mon ami, revêtu d'une nouvelle dignité que je n'ai pu refuser. Lorsqu'on m'y a joint le commandement du Kaire, cette place était trop belle pour moi pour que je puisse refuser le nouveau grade que Bonaparte m'a offert. La conduite de la brigade à l'affaire des Pyramides est unique. Elle seule a détruit quatre mille mamelucks à cheval, pris quarante pièces de canon qui étaient en batterie, tous leurs retranchements, leurs magnifiques chevaux, leurs riches bagages, puisqu'il n'est pas de soldat qui n'ait cent louis, sans exagérer, & il y en a plusieurs qui en ont cinq cents. Enfin, mon ami, j'occupe aujourd'hui le plus beau sérail du Kaire; celui de la sultane favorite d'Ibrahim bey, sultan d'Egypte. J'occupe son palais enchanté & respecte au milieu de ses nymphes la promesse que j'ai faite à ma bonne promise d'Europe. Oui, je ne lui ai pas fait une infidélité & j'espère que cela tiendra.

« Cette ville est abominable. Les rues y respirent la peste par leurs immondices. Le peuple est affreux & abruti. Je prends de la peine comme un cheval & ne puis encore parvenir à me reconnaître dans cette immense cité, plus grande que Paris, mais bien différente. Ah! qu'il me tarde de revoir la Ligurie.

« Oui, mon cher, quoique j'aie beaucoup d'agrément, que rien ne me manque, où sont mes amis, où est la respectable Marina! Je pleure sur notre séparation, mais espère que bientôt je serai auprès, oui bientôt, car je m'ennuie diablement auprès (loin) d'eux.

« Notre passage du désert & nos diverses batailles ne nous ont presque rien coûté. L'armée se porte bien; on l'habille dans ce moment & je ne sais pas où j'irai. Enfin nous sommes prêts. J'ai eu le malheur de perdre Mas à la prise d'assaut d'Alexandrie. Donnez-moi de vos nouvelles, je vous en prie. Enfin, jugez de la lâcheté de ce grand peuple tant vanté. Je me suis emparé de cette immense cité, le 5 de ce mois, avec

Digitized by Google

deux compagnies de grenadiers seulement. Cette ville a 600,000 âmes de population. Adieu, mon bon ami. Croyez-moi pour la vie le plus dévoué de vos amis. DUPUY. »

55. Pichon (Pierre-Auguste) — né à Toulouse vers 1810, décédé à Paris en octobre 1900. C'était un élève & un ami d'Ingres.

Très en vogue sous la monarchie de Juillet, il avait éxécuté, outre de nombreuses décorations de monuments, entre autres une chapelle à Saint-Sulpice, deux panneaux pour le foyer du théâtre de l'Odéon & les portraits de Louis-Philippe & des personnages les plus en vue de son temps. On lui doit, en outre, le portrait de M. P. (1870); la *Résurrection* (1871); les portraits du vicomte O. de Luppé & de M. L. B. (1874); un *Repos de la Sainte Famille pendant la fuite en Egypte;* le portrait de M^lle^ A. B. (1875); *Fleurs d'automne;* le portrait de M. A. J. (1876), &c. Il faut encore citer de lui *Saint Pierre sur son trône* & des figures de saints dans la chapelle des Jésuites de la rue de Sèvres; *Saint Joseph, l'Enfant Jésus & deux Anges*, à l'église Saint-Joseph, à Paris; la *Religion recevant les inspirations du Sacré Cœur*, à l'église de Vaugirard (1876),&c. On peut voir au musée de Toulouse une toile commencée par Ingres & finie par lui, représentant *Virgile lisant l'Enéide devant Auguste.*

Pichon était un pâle reflet d'Ingres. Sa couleur était terne & sans modulations dans les gammes. Son dessin était savant. Il ne manquait pas d'imagination. Il s'est fait surtout remarquer par son labeur incessant & consciencieux.

Il avait à Toulouse pour beau-frère le professeur de dessin Rive, qui était loin de le valoir comme artiste, mais qui ne manquait pas de mérite comme premier éducateur. — B. D.

56. Léger (Louis) — qui a succédé, au mois de décembre 1900, à M. Ravaisson-Mollien à l'Académie des inscriptions & belles-lettres de Paris, est né en 1843 à Toulouse; il fut tout d'abord avocat, mais l'étude des langues étrangères le passionna; il laissa la toque & partit pour la Russie, afin d'y apprendre les différentes langues slaves.

Il débuta, à son retour à Paris, en qualité de professeur de

Digitized by Google

serbe à l'École des langues orientales vivantes; plus tard, en 1876, à cette même école, une chaire de russe fut créée pour M. Léger.

En 1888 enfin, M. Léger devenait professeur de langues slaves au Collège de France.

Au cours d'un récent voyage en Russie, M. Léger fut reçu par l'Empereur qui, dit-on, lui parla longuement de ses livres, en ajoutant que ces ouvrages avaient beaucoup contribué à faire connaître & aimer la littérature russe en France; il félicita aussi M. Léger d'avoir été l'un des premiers professeurs de russe en France; le fait est que, quand M. Léger commença à professer le russe, ses élèves étaient plutôt rares.

Aujourd'hui, le russe est une des langues étrangères qui sont le plus professées & étudiées en France. B. D.

57. Jean d'Orléans —fut archevêque de Toulouse de 1503 à 1533.

Il était fils de François Dunois, comte de Longueville & de Trancarville, vice-roi de Normandie, & d'Agnès de Savoie, sœur de Charlotte, femme de Louis XI. Né le 24 avril 1484, il n'était qu'un jeune homme de dix-huit ans, doué du naturel le plus heureux, lorsqu'il fut élu, en 1502, archevêque de Toulouse. Il fut plus tard connu sous le nom de cardinal de Longueville. C'était un helléniste des plus distingués. On peut lire une étude le concernant dans les *Mémoires de la Société des sciences & arts* de Vitry-le-François, t. XIX, années 1896 à 1899, pp. 351 à 359. B. D.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Toulouse, imprimerie DOULADOURE-PRIVAT, rue Saint-Rome, 39. - 9567

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME XII — 1900

Pages.

Histoire. — François Dhers : Campagne du maréchal Soult dans les Pyrénées en 1813-1814..... 1, 132, 258

Louis de Santi : La limite nord du *Pagus Tolosanus* d'après la donation de Nizezius en 680..... 51

E. Connac : La Révolution à Toulouse & dans le département de la Haute-Garonne. (*Suite.*)

II. L'Assemblée législative..... 81

III. La Convention nationale..... 175, 391, 518, 596

Pasquier : La vicomté de Castelbon en Catalogne..... 191

Brissaud : La couvade en Béarn & chez les Basques..... 225

Rumeau : L'Assistance publique à Grenade pendant la Révolution..... 276

Decap : L'Instruction primaire à Miremont, en Languedoc, avant la Révolution..... 361

Auriol : Fondation de la Chartreuse de Toulouse..... 433

E. Doublet : Un Chroniqueur ariégeois du dix-septième siècle, l'abbé J.-J. Delescazes. (*Suite & fin.*)..... 486

Littérature. — Prosper Estieu : Bordons biblics..... 69

Jourdanne : Le mouvement Félibréen & ses dernières productions..... 289

Rustica : L'Année aux champs. Impressions & paysages..... 451

Sciences. — J. Fontès : Quelques mathématiciens espagnols au seizième siècle. (*Suite.*). — IV. *Pedro Sanchez Ciruelo.* — V. *Gaspar Lax*..... 240

Dr Hamy : Le père de la zoologie française : *Pierre Gilles d'Albi*..... 561

Caralp : Congrès géologique international de 1900. *Les excursions dans les Pyrénées*..... 629

Digitized by Google

Beaux-Arts. — Jean DE L'HERS : Au Musée de Montpellier : *Les dix-sept portraits du donateur Alfred Bruyas* 153
C. DOUAIS : L'Art à Toulouse. *Matériaux pour servir à son histoire du quinzième au dix-huitième siècles*..... 329, 465

Voyages. — Alpinisme. — DUBÉDAT : Retour d'Andorre 39
P. DE CASTÉRAS : Le château de Crampagna..... 375
Dr *** : Les V. E. M. dans le Sud-Ouest 639

Variétés. — Comte F. DE RESSÉGUIER : Mon vieux Toulouse..... 113
A. SANSOT : Le récent Congrès économique sous-pyrénéen..... 197
M. MASSIP : Un maître d'écriture à la Trappe (diocèse de Rieux), seizième siècle..... 350
A. LAGET : Les Chanteurs Toulousains..... 589

Chronique du Midi. — Henry MAURETTE..... 94
Le Centenaire de Rosier à Béziers..... 97
Mgr Carsalade du Pont..... 99
La nouvelle basilique de Lourdes..... 101
M. Calmette..... 102
Revue nouvelle à Perpignan..... 102
Une lettre de Mistral..... 204
A. Falguière..... 205
La Société méridionale de gravure..... 208
Mgr Douais..... 209
Alexandre Langlade..... 210
« L'Aioli » & la presse félibréenne..... 213
M. Dast le Vacher de Boisville..... 216
Le comte de Chasteigner..... 216
Louis Deffès..... 300
Jean-François Bladé..... 304
Distinctions honorifiques..... 309
Le National..... 544
Récompenses..... 544
Port-Royal à Toulouse..... 545
L'amateur d'autographes..... 547
Les Protestants à Montauban..... 547
Fouilles à Thuir..... 548
Monuments nationaux espagnols..... 548
Statistique espagnole..... 548
Un nouvean livre..... 549
M. Cartailhac..... 659
Le Dr Garrigou..... 659
M. Perroud & Mme Roland..... 659
Le Dr Gandy..... 661
Isidore Salles..... 661
Société académique d'Agen..... 662
M. Pascal Delga..... 662
Fouilles dans la Gironde..... 663
Inondations de septembre dans le Midi..... 663
La Garonne navigable..... 664

Bibliographie méridionale. — B. BAILLAUD : Annales de l'Observatoire astronomique, magnétique & météorologique de Toulouse, t. III..... 103

Digitized by Google

H. Sansot : De la Garonne aux Pyrénées & à l'Océan..... 217
Felix de Aramburu y Zuloaga : Monografía de Asturias..... 218
F. Canella L. O. Bellmunt : Guía general del viajero en Asturias..... 219
C. Douais : La Procédure inquisitoriale en Languedoc au quatorzième siècle..... 220
Abbé Morère : La ville de Revel en Lauraguais..... 222
Paul Lafond : L'art décoratif & le mobilier sous la République & l'Empire. 223
Abbé Charpentier : Un Evêque de l'ancien régime, Louis-Joseph de Grignan..... 311
A. Deloume : Aperçu historique de la Faculté de droit de l'Université de Toulouse (maîtres & écoliers) de l'an 1228 à 1900..... 312
Abbé Morère : Histoire de Saint-Félix-de-Caraman..... 313
F. Périssé : La coutume d'Aspet..... 315
Vidal & Jeanroy : Comptes consulaires d'Albi (1359-1360)..... 315
Conde de las Navas : El espectáculo más nacional..... 318
L'abbé A. Devaux : Etymologies lyonnaises..... 321
Ned et Lancey : Guide tauromachique..... 419
Marius André : Le bienheureux Raymond Lulle..... 421
Cervantès : Les deux Bavards..... 423
Henri Beraldi : Cent ans aux Pyrénées..... 424
L. Valentin : Saint Prosper d'Aquitaine..... 550
Dr Delvaille : La Médecine & les Médecins au temps de Molière..... 558
Don Luis Carmena y Millan : Lances de capa. Estocadas y pinchazos..... 559

Biographie toulousaine. — Notes au jour le jour..... 106, 323, 429, 666

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue des Pyrénées

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

FONDÉE PAR MM. JULIEN SACAZE ET LE Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : LE BARON **DESAZARS DE MONTGAILHARD**

La *Revue des Pyrénées* paraît tous les deux mois par livraisons de 100 pages environ, et forme à la fin de l'année un volume de plus de 600 pages.

Tout ce qui concerne la rédaction et le service des échanges doit être adressé à M. Édouard PRIVAT, archiviste-paléographe, secrétaire-gérant de la *Revue des Pyrénées*, 45, rue des Tourneurs, Toulouse.

Tout ouvrage dont deux exemplaires auront été adressés à la direction de la *Revue des Pyrénées* sera l'objet d'un compte rendu critique ou d'une analyse sommaire.

Le prix de l'abonnement est fixé à 10 francs pour l'année courante.

Chaque livraison : 3 francs.

Le prix des années antérieures est fixé à 15 francs.

Chaque livraison : 4 francs.

***NOTA.** — Il ne reste que quelques collections complètes des dix premières années de la* **Revue des Pyrénées**, *qui sont mises en vente au prix net de 100 francs.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06823 7877

Digitized by Google

Digitized by Google